

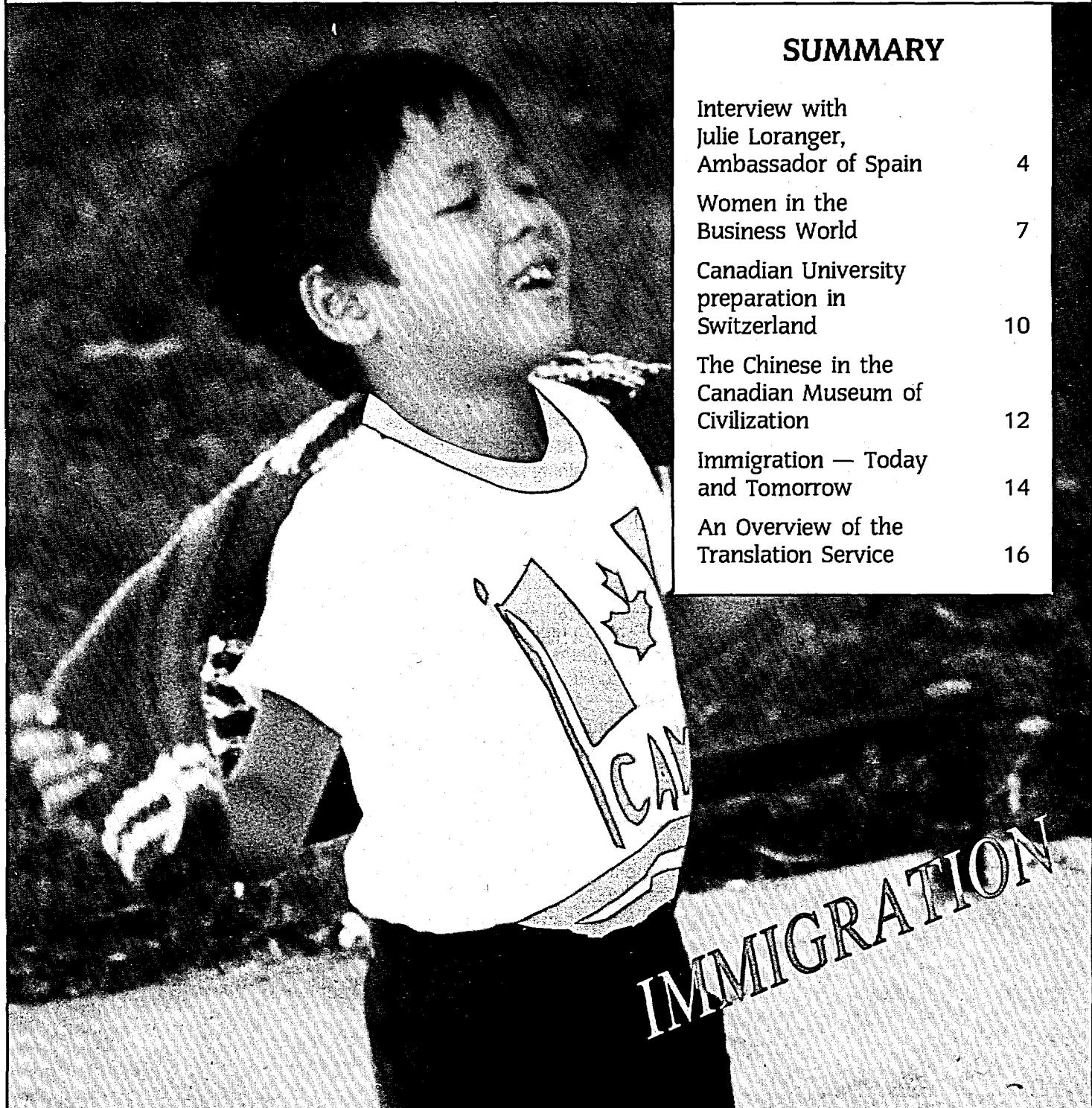


b 1941288 (E)

b 2167874 (F)

S

LIAISON



SUMMARY

Interview with Julie Loranger, Ambassador of Spain	4
Women in the Business World	7
Canadian University preparation in Switzerland	10
The Chinese in the Canadian Museum of Civilization	12
Immigration — Today and Tomorrow	14
An Overview of the Translation Service	16



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

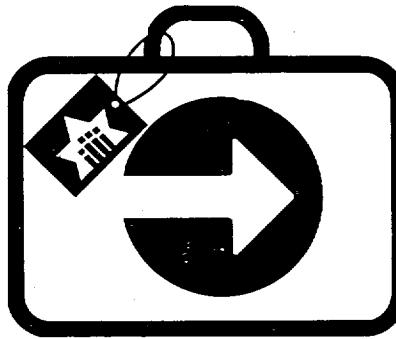
THE ROLE OF THE POSTING SERVICES CENTRE

In the first of this series of articles, it was noted that few of our staff spend any significant amount of their time giving briefings. Nonetheless, a large part of our mandate is to assist foreign service employees and their families with preparations for departure and return. This helps to facilitate their adaptation to living and working in a foreign environment and their re-integration into the Canadian milieu on return from abroad.

Our mandate is twofold, addressing the two distinct aspects of preparation and adjustment involved in relocation from one assignment to another: the physical, administrative aspect and the less tangible but even more important mental/emotional aspect. The Information Services and Posting Arrangements functions of the Centre address mainly the former, our Training functions focus especially on the latter.

PART III — TRAINING FUNCTIONS

The Centre benefits from the services of one full-time training officer responsible for the Pre-Posting and Re-Entry Workshop Programs and of an administrative officer whose responsibilities include a Workshop Program for Spouses. Their functions are to identify training needs, develop appropriate workshops and briefings, plan programs accessible to the clientele, organize the necessary human and physical resources, supervise the administration, and evaluate the services provided and the results obtained. With all these responsibilities, a training officer has little



time to be a trainer as well. Besides, the training to be given is often specialized, requiring either experience of particular posts or situations (e.g., for giving a briefing on China or leading a workshop on protocol and hospitality) or the qualifications of an expert trained and experienced in a particular field (e.g., a psychologist for dealing with stress management or re-entry adjustment, a tax lawyer explaining taxation, a counselor to assist spouses with career planning).

Major studies have provided the basis for the elaboration of our role: e.g., "Evaluation Design for the Overseas Briefing Center" prepared by Michael F. Tucker, Ph.D., of the Centre for Research and Education in Denver, Colorado, in April 1976; "A Debriefing/Re-Entry Process for External Affairs" by Michael Miner, M.A., of International Briefing Associates in Vancouver in December 1981; and, of course, the report of the Royal Commission on Conditions of Foreign Service submitted to the Government by Pamela McDougall in October 1981. Other inputs have included internal studies, such as our "Training Needs Study" of July 1985, and submissions from the Foreign Service Community Association, both oral and written. Most of these have been based on extensive consultations and

surveys. We also depend, to some extent, on our contacts in other governments (e.g., the Overseas Briefing Centre of the U.S. State Department's Foreign Service Institute) and on organizations such as the International Society for Intercultural Education, Training and Research (SIETAR) in which we maintain a corporate membership and whose scholarly publication, *International Journal of Intercultural Relations*, we receive quarterly.

Even with all this study and consultation, however, we maintain the flexibility to act on spontaneous suggestions of employees, spouses, managers, other units, divisions and departments. Such was the case in the development of workshops and briefings on the Chernobyl incident, on property management, and on coping with the needs of the elderly.

Once a calendar has been planned, the organization of the necessary resources is especially time-consuming: soliciting and studying proposals for about 25 day and evening workshops in both English and French, selecting contractors and drawing up contracts (almost 50 for 1986).

Publicity is an ongoing concern from the time the calendar is drawn up. In addition to the customary posters and announcements in the Department's Administrative Notices, letters are sent to all spouses on our Direct Communication with Spouses Mailing List for the National Capital Region with information on contract possibilities as well as the workshops themselves. The importance of this mailing list cannot be stressed enough: we so often hear comments that a spouse has not heard of the opportunity to submit a proposal or attend an interesting workshop only

POSTING SERVICES CENTRE UPDATE (continued)

to discover that our mailing list shows no address or an out-of-date one. Spouses, see page 20 to add your address to our mailing list or to update it. Employees, we need to rely on you to let your spouses know how they may receive information of interest and concern to them in a timely and direct fashion — please ensure this by taking your copy of *Liaison* home with you.

Our formal evaluations are generally positive with respect to specific workshops and programs, and we don't even mind the "beefs" we get — they help us to do better next time around. We live in a world of budget cuts and spending freezes, re-organizations and workforce adjustments, so our best efforts may not always produce perfection, but we aim high and try hard to help as many people as we can.

But we wonder. With all the input we get about what we *should* do, there seems to be an enormous disparity between what we are told are the needs of our clientele and the response of that clientele to what we are told will fulfill those needs. One explanation which occurs to us is that foreign service personnel pride themselves on their adaptability, and feel that seeking assistance in adapting to the stress of relocating, in coping with family needs or in intercultural communication would be an admission of a lack of that ability to adapt. Medical evacuations and repatriations for psychological reasons happen only to personnel who are not fit for the foreign service and should never have been selected for the assignment in the first place, right? Wrong! Nervous breakdowns are a comparative rarity in non-hardship posts, right? Wrong! Fitness and hardship have

little to do with it. Expectations and preparedness have everything to do with it. There are, in fact, fewer evacuations/repatriations for psychological reasons from *hardship* posts than from *non-hardship* posts, because personnel destined for the hardship posts tend to find out more about where they are going, expect less and prepare themselves accordingly. So, heed the Oracle of Delphi and Lord Baden-Powell: Know Thyself and Be Prepared! □

3

COMMUNITY LIAISON

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

If you are not yet on our mailing list and would like to be, please complete the form on page 20 and return it to ABB.

If you already participate in this program, you will have received the following since the last issue of *Liaison*:

March 31, 1987 — distribution: National Capital Region (1986-87/09).

— A reminder of the workshops for spouses being offered this spring.

□ A DAY OFF □

"So, you want the day off. Let's take a look at what you are asking for."

There are 365 days per year available for work. There are 52 weeks per year in which you already have two days off per week, leaving 261 days available for work. Since you spend 16 hours each day away from work you have used up 170 days, leaving only 91 days available. You spend 30 minutes each day on coffee break. That accounts for 23 days each year, leaving only 68 days available. With a one-hour lunch period each day, you have used up another 46 days, leaving only 22 days available for work. You normally spend 2 days per year on sick leave.

This leaves only 20 days available for work. We are off for five holidays per year, so your available working time is down to 15 days. We generously give you 14 days vacation per year which leaves only one day available for work and I'll be damned if you're going to take that day off" □

□ INTERVIEW □

In recent times, our leaders have deplored the absence of women in the upper echelons of government. There is much ado about giving women greater access to senior positions, about affirmative action, and so on.

There are some women who have recently attained top-level positions. What, if anything, is so different about them? Do they have to surmount greater obstacles, or expend more energy than their male counterparts in order to attain the same position? Liaison has attempted to provide some answers to these questions in an interview with Julie Loranger, who will represent Canada in Spain beginning in May.

Sylvie Gauvin: Ms. Loranger, is the Department breaking new ground by naming a woman Ambassador?

Julie Loranger: The obvious answer is no, since there have been female heads of mission for a number of years now. I'm not sure who was the first...

It has been several decades since the first female ambassador was appointed. But there are in fact nine female heads of mission this year, which is more than in the past.

S. G.: Is this due to the Mulroney government's efforts to promote the status of women?

J. L.: It's because of the interest our own minister, Mr. Clark, has taken. He is determined to see women more equitably represented throughout the system.

S. G.: Doesn't this make you feel like "token women"?

J. L.: It doesn't bother me at all. I consider myself to be quite capable of doing what I have been asked to do and I do not feel that I have been privileged in any way. I studied hard, I worked hard, and I am at an age where it is altogether normal for me to be where I am; many of my male colleagues are at the same point in their careers. Some may feel that because I am a woman, being named head of mission is a privilege. Personally, I do not think that we are being granted a privilege.

I know that women must be promoted more rapidly in order to make

It has been several decades since the first female ambassador was appointed. But there are in fact nine female heads of mission this year, which is more than in the past.

up for past errors, particularly in our Department, but as far as my own case is concerned, I do not think that I have been done a favour. This is a normal step in my career.

S. G.: One often hears that in the private sector, women who want to move into senior management have to fight twice as hard as their male colleagues. What is the situation at External Affairs?

J. L.: There is nothing special about External Affairs, except of course that we work on a career system, so in that sense the situation is unique. We still live in an age where generally, if women really want to succeed and break into upper management, they have to try to be at least as competent as, and often more competent than, the average man around them.

S. G.: So you have to make a special effort or an extra effort if you are a woman?

J. L.: Some women would see it as an effort. Others, I suppose, are more competent without necessarily having to make an extra effort.

Indeed, that is often the case, because a lot of young women are better educated and have a better background than a lot of their male colleagues do. The problem, in the past, was that they were not given credit for those things. They had to prove themselves. I think that now we have gone past the stage where you had to fight for recognition; now, the main thing is to be highly competent at what you do. The system is such that if you are, you have a good chance of being promoted. I'm speaking here of External Affairs. One does have to be careful, though, not to generalize and say that all individuals and all managers in External Affairs are that enlightened. I'm sure that there are still some who have trouble imagining a woman in their directorate, or in

□ INTERVIEW □



Miss Julie Loranger, in her office at the Department, before her posting in Madrid.

their office, but they are becoming fewer in number.

Of the nine female heads of mission I mentioned earlier, not one is living a traditional married life. That is in itself revealing and I can't deny that in my case it was a lot easier for me to do the kind of work I do, to bear the kind of responsibilities I have, because I did not have any family obligations. But that is a choice too. It is a choice not to get married and have children, but it is a choice that women should no longer have to make. In my generation, it was more difficult to find a husband who would be willing to live with a career woman.

I chose a career. Of course, there were many others who did get married and who managed to do both very well. Personally, I would not have had the physical energy to do it all.

S. G.: Doesn't being a woman create credibility problems, particularly for an Ambassador?

J. L.: It probably poses a problem for some of the people you deal with.

S. G.: And some of the countries too?

J. L.: Yes, but after all, I have not been asked to go off to a fundamentalist Islamic country, and I think my superiors would have the good sense not to ask me to. Credibility is a problem for the person listening, not for me. My own experience, particularly in the United Nations, where I have been working for several years and have contacts at all levels and among the representatives of many different countries, has been that if you know what you are talking about, people listen. At first, people who are not used to dealing with professional women may hesitate

to have a serious conversation, but once things get under way, there are no problems. It is simply a matter of knowing what you are talking about and of knowing the issues inside out. I do not think that I will have any trouble in Madrid, although Spain is a European country that is still fairly traditional. I know that I will probably seem rather exotic, as I will be the only female Ambassador, but I think that should be fun. I find it stimulating.

S. G.: Are there any advantages to being a female Ambassador?

J. L.: There is one advantage that most people would not think of; it occurred to me one day in the midst of an official dinner. The women are usually seated next to VIPs. Often I can accomplish things much more quickly and easily at dinner than the men who are seated at the same table, because the people sitting beside me are often people with whom I have business to discuss. What's more, you sit beside them for as long as two hours, while you would never have the opportunity to speak to them in their office for two hours, and if by chance some matter needs to be settled, you can sometimes do it then.

There is one other advantage, which might actually seem rather negative. It's a matter of knowing how to use it. People find the idea of a female head of mission intriguing, so they want to meet her. That can help open doors and make people more willing to see you. I must say that as a rule, the doors will open for representatives of Canada, but being a woman adds an extra dimension.

□ INTERVIEW □

One of the disadvantages of being a head of mission and unmarried is that you have to be both breadwinner and housewife. While I'm receiving a delegation at my office, I have to be sure that the flowers are arranged properly at home.

S. G.: *Is that because you are unmarried or because you are a female Ambassador?*

J. L.: I think people expect a woman to take care of her home. You have to find ways of doing so. It's a dimension that forces us to split ourselves in two.

S. G.: *If you don't mind my saying so, that's a rather traditional outlook...*

J. L.: Diplomacy is traditional: guests expect sterling silver and fine china.

S. G.: *You would have the same problem if you were a bachelor.*

J. L.: Absolutely, but it's a matter of perception. Because you are a woman, people assume that you will take better care of your home.

S. G.: *Women are often said to be relegated to subordinate tasks. Have you gotten that impression at External Affairs?*

J. L.: In North America, most subordinate positions, to use your expression, are filled by women. That is one of the main reasons why women's salaries are only 50% or 60% of men's. External Affairs is the same as the rest of our society, and I admit I do not know what the male/female ratio is among administrative support staff. As far as career

diplomats are concerned, the major problem is with promotion. Perhaps promotions should be accelerated so that there are more young women at the intermediate level. Of course, more and more women are being recruited, and ten years from now we probably will have struck a better balance.

S. G.: *How do you see your new role?*

J. L.: The fact that I am a woman does not really change my perception of the position. I am doing what any of my colleagues would do under the same circumstances: studying our relations with Spain and all related matters. My new responsibility is, first and foremost, to represent my country. That means being on duty 24 hours a day.

But there is no denying that comments are sometimes made about us (women). I recently met some Europeans who said, "Oh, so they're appointing women now." I could have interpreted that as meaning that they thought there had been a drop of quality, but I did not. It is easy to get over little incidents like that.

S. G.: *Do those comments bother you?*

J. L.: Not at all. It just means that I have to do an excellent job so that they no longer even notice that I am a woman, but think of me first as the Canadian Ambassador.

S. G.: *So that means you must first establish your credibility, something you would not have to do if you were a man.*

J. L.: You are probably right but there is nothing I can do about it, that's the way

things are. I am not making any special effort. I want to be on top of the issues anyway. I am not doing it to prove anything. I am not making any superhuman efforts to establish my credibility.

S. G.: *Ms. Loranger, is there anything you would like to add?*

J. L.: I would like to say that I realize I am one of only a few Canadian women in this position, and given the importance Canada attaches to the issue of promoting the status of women at the international level, I feel that it is my responsibility to put that message across in the country where I am going — and what I am about to say may sound somewhat ambitious — in order to help women there to move into positions to which they would normally have trouble gaining access. I am very much aware of the fact that I will be representing my country and I hope that my work will be worthy of Canada and represent its interests well □

□ WOMEN IN THE BUSINESS WORLD □

The position of women in economic life over the past 15 years or so is both a consequence and a symbol of a profound change in values. The number of women in the paid labour force has grown, as has their visibility. One of the most obvious but long hidden from view signs of this role is that of women who since 1975 have been called "family business partners" or "co-entrepreneurs".

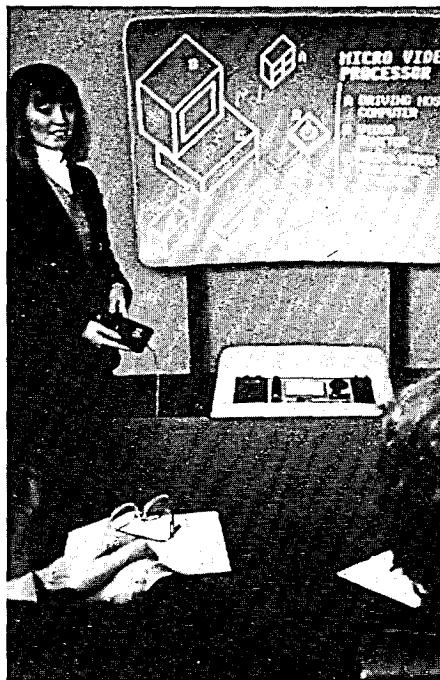
There are probably more than 560 000 such women in Canada, and their contribution is estimated to represent some 3% of the GNP, or \$9 billion. Most of them (53%) are employed in agriculture, but they are also found in PME (petite, moyenne entreprise) (43%) and professional offices (4%).

However, in 1984 only 40% of them were receiving a salary, and barely 16% held a share in the business. A mere 1.4% had partnership status.

In 1975, which was International Women's Year, the AFEAS (*Association féminine d'éducation et d'action sociale*) investigated the situation of women who worked with their husbands. Only 12% were receiving a salary.

There have been some improvements. Since 1982, women in a co-entrepreneur position have been able to claim a compensatory allowance for their contribution to the family estate when a divorce or death occurs. But they must still prove this to the satisfaction of the courts. The burden of proof rests with the woman.

Working in a family business is perhaps the oldest avenue by which women have entered economic life to play an active part. Women have invaded the labour market in recent years: between 1977 and 1985, their involvement rose by 40%.



Even more recently, although still to a marginal extent, women have begun to rise in the ranks to positions of junior, intermediate or senior management. But the percentage of women on boards of directors is still barely 2%.

There are a number of reasons for this. The first obstacle is the stereotype of the manager that is almost identical to that of the masculine male characterized by aggressiveness, assertiveness and power. There is also a principle, well-known to organizational sociology, which states that the closer one gets to the top of a hierarchy, the less definite are the criteria of competence. People protect themselves against ambiguity by choosing others who are like them. One reason why many women prefer being called "the manager" rather than the "the manageress" is that the masculine gender is associated with a prestigious position, while the feminine is associated with subordinate duties.

Moreover, the typical career plan indicates that in order to gain ascendancy you must make your mark between the ages of 25 and 35, the precise age when women like to have babies. And since they usually take their parental responsibilities more seriously than men, they are held back. The fourth and final obstacle is that women are given very little involvement in the informal network of the social clubs.

Thus the world of senior management is still a male society where the suit and tie is the rule and where there is no place for visits to the pediatrician. In order to gain access here, women must do everything they can to minimize the differences.

Women are underestimated, underutilized and often underpaid — it is estimated that when all the variables are taken into account, the salaries of women managers are still 10 to 15% lower than those of men. This is why more and more women are choosing to launch their own businesses.

In 1978, 68% of the Canadians who started new businesses were in fact women. And the trend seems to be continuing.

Francine G. McKenzie, President of the Provincial Advisory Council of the Status of Women in Quebec, points out that according to a Canadian study the survival rate of their businesses is twice as high as that of businesses founded by men □

(From an article in the March-April 1987 issue of the magazine *Le Devoir économique* entitled: "Women in Business: A Very Visible Minority".)



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



CHOICES

It seems to me that, though as members of the foreign service we are convinced that the power over changes in our lives is limited, we do have some important choices to make. Like all personal choices they require us to establish priorities and weigh the positive and negative effects of our actions.

Of course as spouses we may have to decide whether to accompany the employee on posting. The profound effect of this decision can't be overemphasized. In a time when it is becoming more and more clear that we really do become financially dependent (at our peril in case of separation or divorce), will the resulting physical separation become permanent? Perhaps more importantly, do we want it to? Is it possible to maintain a long-distance marriage? Or is the concern of contributing to an individual pension plan so we are not financially dependent in the future going to ensure permanent break-up now? If we take a leave of absence from the Public Service, will it

be worthwhile to return when we have to pay back both segments of the pension contributions for the time we were away? Maybe it's easier to just go on the posting without even considering these choices!

If we do decide to be posted there are considerations that affect us personally and those around us. If the employee has duties that include entertaining and being entertained, do we choose to take part? Is there an adequate amount of pleasure involved in the process for us to be able to contribute without feeling resentful; does the pride that results from performing the tasks well outweigh the time, and expertise, required? Indeed, are we even interested in acquiring the expertise that may not come naturally? Does it matter; do we care? In fact, for many of us, the reason we take part is an entirely selfish one: we enjoy it! For others, it is a symbol of commitment to our husband or wife, and really has nothing to do with the government of Canada or the foreign service. It is simply part of the give and take of our marriages, and a private decision that

enables us to meet new and interesting people no matter where we happen to live.

This is the time of year when many are making decisions that will affect their lives for the next few years, and in many cases coming to terms with the realities that will result. If you are one of them, we hope you have an understanding ear close by. Whatever your situation, consider joining the FSCA, an organization of people who are interested and who care □

Nancy Fraser

**AMBASSADORS AND
HIGH COMMISSIONERS
POSTED ABROAD**

On March 27, 1987, two diplomatic appointments were announced. They are, respectively:

Brazil: John P. Bell as Ambassador. Mr. Bell joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry and Commerce in 1962. He has served abroad in Stockholm, Accra, Abidjan, Paris, Sydney and, from 1976 to 1979, in Sao Paulo as Consul and Senior Trade Commissioner. Since 1984, Mr. Bell has been Ambassador to the Ivory Coast with concurrent accreditation to Mali, Burkina Faso and Niger.

Turkey: T.B. Sheehan as Ambassador. Mr. Sheehan joined the Department of Citizenship and Immigration in 1958. He served abroad in Cologne, Stuttgart, The Hague, Athens, New Delhi, and London; and, from 1978 to 1982, as High Commissioner to Jamaica, the Bahamas and Belize. Since 1983, he has been Director General Consular and Immigration Affairs □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year

Name of member:

Postal address:

Telephone No: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □



Title: *Consort Lessons*.

LES GRANDS BALLET CANADIENS IN EUROPE

May 24 to July 2, 1987

Today, les Grands Ballets Canadiens is internationally acclaimed as a "World Class" company. Yet no matter how many thousands of miles the company travels, it has a special affinity with its home audiences. Its roots and history are Quebecois by definition and Canadian in nature.

The company continues to win international acclaim as "Magnificent Montrealers" for itself on its extensive tours. In 1984 the company undertook an Asian tour that encompassed 20 cities and 6 countries. The forthcoming tour will bring the company to 6 different countries in 5 weeks.

- Aarhus (Denmark), May 24 to 30, 1987
- Oslo (Norway), May 31 to June 2, 1987

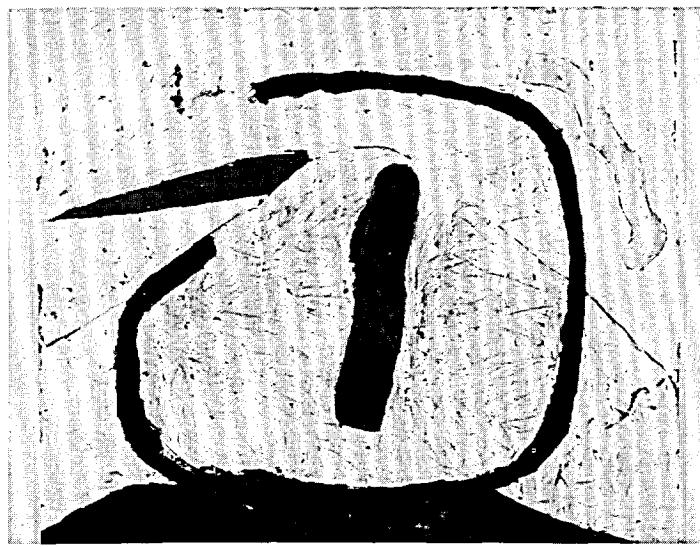
- Kuopio (Finland), June 3 to 5, 1987
- London (UK), June 6 to 20, 1987
- Ljubljana (Yugoslavia), June 21 to 25, 1987
- Istanbul (Turkey), June 26 to July 2, 1987

CHICAGO INTERNATIONAL ART EXPOSITION — May 7 to 12, 1987

1987 marks the seventh year for the Chicago International Art Exposition. This art fair is considered by the arts community as one of the main art fairs in the world, and the best on this side of the Atlantic Ocean. This year, 168 galleries from around the world have been accepted by the jury to participate in this fair. Although American galleries predominate, Australia, Canada, France, England, FRG, Italy and Switzerland are well represented. A complete list of the Canadian galleries that have confirmed participation are:

- Galerie Aubes, Montreal
- Gallery Moos, Toronto
- Marianne Friedland Gallery, Toronto
- Mira Godard Gallery, Toronto
- Olga Korper Gallery, Toronto
- Waddington and Gorce Inc., Montreal
- Waddington and Shiell Galleries Ltd., Toronto

The participating galleries will receive financial assistance under the Arts Promotion Program of the Department of External Affairs □



"Eligie Diume" 1986, Marc Garneau.

□ CANADIAN UNIVERSITY PREPARATION IN SWITZERLAND □

Neuchâtel Junior College in Switzerland has been preparing North American students for successful university careers for the past 30 years. The second generation of "Neuchies" is growing.

The school of approximately 70 students continues to offer the Ontario grade 13, or Ontario Academic Courses recognized by the Ministry of Education. It is in the heart of the city of Neuchâtel which has a population of about 40,000, and is situated between Lake Neuchâtel to the east and the Jura Mountains to the west. The town is surrounded by vineyards which produce the wines for which the region is famous. Chocolate and watch and clock making are the major light industries.

All the students at the Junior College live with French-speaking Swiss romande families where little or no English is spoken. By the end of the school year, most of the students become fluent in the spoken language which the Neuchâtelois claim is the purest in Europe. The academic courses at the school and the cultural activities which the students are encouraged to attend ensure that they get a well rounded exposure to the language and culture of their environment.

A wide range of trips to Italy, France, Spain, Morocco and England are organized by the school for the long holidays, and students can look forward to many weekend ski trips to the Alps during the winter. In this way the students have a unique opportunity to experience the great art and traditions of the past as well as the present day attractions of Europe.

A happy outcome of the year is the lasting friendships formed. Among themselves, the graduates organize



their own reunions, and most will agree that their year at Neuchâtel was one of the most memorable of their lives. Each year many former students drop in at the school to visit and reminisce.

Because of its situation and its reputation over the years, positions on the teaching staff are sought after, and therefore the faculty at the school is highly qualified and enthusiastic. The principal, Mr. Murray Magor, M.A. (McGill), took over the leadership of the school this past summer after having spent the last several years as headmaster at St. George's School in Montreal.

Neuchâtel Junior College has a unique position as an independent school. It has a Board of Swiss educators appointed by the City of Neuchâtel, but it adheres to the guidelines of, and is inspected by, the Ontario Ministry of Education. It is, in

effect, a part of the Swiss education system, but offering a program for Canadians which includes all the major grade 13 subjects, and O.A.C. courses as they are established.

The successful completion of six credits allows students to be accepted at Ontario universities. Québec universities accept the one year program at Neuchâtel as an alternative to CEGEP. American universities may give advanced placement to students with O.A.C. credits.

Many students attending the Junior College are already proficient in French having followed French immersion programs, and can take advantage of the many academic opportunities available at the Université de Neuchâtel and at the Ecole de Commerce.

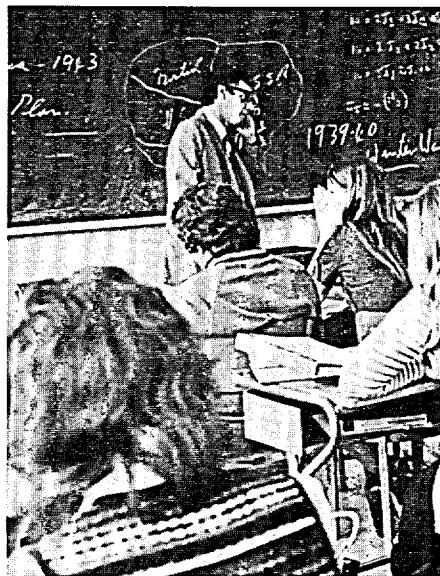
Mr. Leonard Wilde founded the school in 1956 to allow North American students to spend a year in Europe.

CANADIAN UNIVERSITY PREPARATION IN SWITZERLAND (continued)

without losing a year of school. Some 2,000 alumni readily agree that their year at Neuchâtel was truly rewarding, both for the university preparation it offers and for the opportunity to make life-long friends.

Fees for the full academic year are Sw. Fr. 19,000. These include room and board, resident permits, accident insurance, and transportation to and from school. Trips, pocket money, and transportation from North America are not included.

Further information about the school can be obtained either through the school or by contacting the Canadian representative □



NEUCHÂTEL JUNIOR COLLEGE

Crêt-Taconnet 4
2000 Neuchâtel
SUISSE

Direct Dial: 011 41 38 25 27 00

or

Mrs. Jean G. Barton
67 Kilbarry Crescent
Ottawa, Ontario
K1K 0H2
(613) 746-1462

(Please note that fees for the full academic year are not totally covered by FSD-34.)

11

CIRCULAR DOCUMENTS OF INTEREST TO EMPLOYEES AND THEIR FAMILIES

CONSULAR SERVICES TRAINING

Admin. No. 12 — March 23, 1987

The Consular Policy Division (JIC) has developed a 5-day training course which addresses the "why, what and how" of consular assistance. This course is offered once again this year, in both official languages. It is intended for all Canada-based staff, not only for those who have consular work specified in their assignment. Emergency situations, holiday relief, duty officer responsibility or seasonal peaks in workload can require any Canada-based employee to assist in the consular area.

The week long course has been designed on a simulation basis with heavy emphasis on group participation. By the end of the course, employees will have had the opportunity to deal with at least one example of each general type of case that they might encounter abroad, and will have gained insight into how to make the consular interview process work.

The methodology employed makes it necessary that there be no less than 15 and no more than 22 participants for each course. Depending on the degree of interest expressed and after consultation with the personnel assignment sections, the course will be offered on the following dates:

In English

May 4 to 8
May 25 to 29
June 15 to 19
July 20 to 23

In French

April 27 to May 1
July 6 to 10

All employees who wish to attend must be registered by their respective assignment officers for a specific course date. Application for the program must be made at least one full working week before the course commences and have the full knowledge and agreement of the employee's supervisor. It must be understood by the trainee and supervisor that uninterrupted presence is required during the program.

Questions regarding course content should be directed to Mr. R. Doiron (JIC) at 992-7706 □

□ THE CHINESE IN CANADA AT THE CANADIAN MUSEUM OF CIVILIZATION □

THE YANG — THE OUTER WORLD

The ancient concept of heaven, the principles of Yin and Yang, and contemporary Chinese Canadian developments will be featured in an exhibition in the new building of the Canadian Museum of Civilization in Hull.

Situated on the Ottawa River, just opposite the Parliament Buildings, the Museum will open its first exhibitions in 1989. There, the clash of cymbals, the kick of Kung Fu, and the lion dance will be among the elements of Chinese culture featured in the new building. These external representations of Chinese culture will be balanced and supported by the inner world of family and philosophy.

Dr. Ban Seng Hoe, a scholar and lecturer on Asian Studies, researched, curated and collected the artifacts in this exhibition. He is collaborating with Sandra Gibb, coordinator and interpreter, and designer J.P. Camus to celebrate the Chinese presence in Canada. Dr. Hoe has gathered valuable artifacts and facts from coast to coast to highlight the history and cultural tradition of this ethnic group, and to document its influence on Canada.



The Chinese are Canada's oldest Asian ethnic group. Arriving in the mid-to late 19th century, they faced hardship, isolation and discrimination. Many were attracted by the Gold Rush in the Fraser Valley and their labour was essential in completing the British Columbia part of the Canadian Pacific Railway. Chinese laundries and restaurants

The ancient concept of heaven, the principles of Yin and Yang, and contemporary Chinese Canadian developments will be featured in an exhibition in the new building of the Canadian Museum of Civilization in Hull.

appeared in many towns in the early days of the West. But anti-Chinese petitions to Parliament resulted in a headtax of, first \$10, and later \$500, to curb Chinese immigration to Canada.

Between 1923 and 1947, Chinese were barred from entry to Canada, leaving wives and children of earlier



Vancouver Chinatown.

immigrants stranded. Disenfranchised, the Chinese were unable to protest. Excluded from most professions, they worked as labourers to survive, doing housework, hand laundry, lumbering, fishing, market gardening and coal mining. Many "married bachelors" suffered from lack of family life. They formed clan and lineage associations and other institutions which then provided a network for Chinese to interact among themselves as well as to deal with the external society. After 1947, when the franchise was finally given and policies to discourage racial discrimination came into effect, the Chinese were able to overcome the earlier barriers to social mobility. The current reality of Chinese Canadians is one of great opportunity and great diversity.

THE YIN — THE INNER WORLD

A familiar facade representing Chinatown will greet the visitor to the museum. The colourful imagery of Chinese culture will invite the visitor to glimpse its inner meaning. Demonstrations of Tai Chi, Kung Fu and folk medicine embody the concept of complementaries — Yang/Yin, white/black, young/old, life/death — the Tao (the

THE CHINESE IN CANADA AT THE CANADIAN MUSEUM OF CIVILIZATION (continued)

加拿大華人文化传统展览

Way). Seniors of Chinese communities across the country will be invited to recount their life stories. The anguish of the immigrant experience and the traditional values of endurance, patience and hard work will emerge through the audio-visuals, the collections of artifacts and live performances. Festivals, Chinese opera, and acrobatics will entertain and educate the visitor, who may also attend workshops in calligraphy and cuisine. Personal belongings such as luggage, costumes, cooking utensils and gold mining artifacts will complement photographs and prints of railway construction, racial riots and the quarantine of Chinese.

THE MULTICULTURAL COMMUNITY

This first exhibition on Chinese Canadians will demonstrate the richness and

strength of cultural roots and the unity in our diversity. Subsequent exhibitions will focus on different cultural groups of Canada, changing every two to three years. The exhibits will be designed to give us wider perspectives, by zooming in on one segment of our heritage and seeing its relationship to the country and the world. The Chinese Canadian project has already been viewed and applauded by 30 visiting museum directors from China, and is arousing tremendous interest in ethnic communities here and overseas.

A Ukrainian-Canadian exhibition is scheduled to open in 1991, the centenary of the Ukrainians' arrival in Canada.

The Museum plans to publish a book highlighting each exhibition. Following the presentation within the

museum, the ethnic exhibits will tour the country.

The Canadian Museum of Civilization is expected to be a major cultural tourism attraction. By fostering a deeper understanding of our multicultural complexity, the Museum hopes to document the changing reality of our ethnic life and to celebrate the ways we retain our different identities and learn to live together in harmony □

Written by Rosemarie Newcombe,
Graphic design by Bing Wong



□ IMMIGRATION — TODAY AND TOMORROW □

"**C**anada is a nation of immigrants and refugees," said the Minister of State for Immigration, Gerry Weiner, in a recent interview, "and Canadian immigration policy will continue to reflect their importance to social and economic growth."

Speaking of Canada's "proud, humanitarian tradition," Mr. Weiner stressed that the interim action taken by the government in February, 1987 to control a sudden influx of claimants does not signal a move away from that tradition.

"On the contrary," he said, "these measures were taken to maintain the integrity of our refugee determination system and to ensure the efficient and humane processing of legitimate refugees and other immigrants."

The interim action was a response primarily to an unprecedented flow of claimants caused by American measures to clamp down on illegal U.S. immigrants. "The object of the exercise was clear," said Mr. Weiner, "and I think we achieved what we set out to do — control the flow of claimants, curb abuse and protect those in genuine need of a safe haven."

With refugee claims escalating from 8,400 in 1985 to 18,000 in 1986 to 6,000 in the first six weeks of 1987, the government moved to replace its blanket non-removal policy with case-by-case reviews. Related to this, the government sought and received assurances from the American government that claimants would be allowed to remain in the U.S. while their cases were under review.

Another control measure required anyone visiting Canada to have an in-transit visa, reducing airport claims made while en route to another

country. In addition, it was decided that special programs for Iran, Lebanon, El Salvador, Guatemala and Sri Lanka would apply only outside Canada. People wanting to submit refugee claims can do so at any Canadian immigration post around the world.

"Canada is a nation of immigrants and refugees," said the Minister of State for Immigration, Gerry Weiner, in a recent interview, "and Canadian immigration policy will continue to reflect their importance to social and economic growth."

Mr. Weiner said he believes the temporary measures "diffused the potential for chaos and served to clarify for Canadians and claimants alike the distinction between the refugee and immigrant streams." He added that long-term reforms currently before Cabinet will underscore the government's commitment to the fairer, more

streamlined procedures needed in a period of controlled expansion of immigration levels.

Overall levels for 1987 will increase by a projected 10,000 to 125,000, reflecting Canada's need for immigrants' enterprise and energy. Within this policy framework, the Minister of State said that "sensitivity to refugees will not only be maintained but enhanced." He anticipated acceptance of 17,000 bona-fide refugees in 1987 — 12,000 of them government-sponsored.

Mr. Weiner stressed the importance of consultation to establish levels. Last year, more than 600 immigrant organizations were consulted, as well as provincial and territorial governments and federal departments, such as External Affairs, with an interest in immigration matters.

Canada also continues to work closely with and contribute significantly to international refugee relief organizations such as the United Nations High Commission for Refugees and the Red Cross.

"In addition to reacting with prudence and humanity to specific situations, it is essential for Canada to consider immigration in the broader context of long-term global population movements and our own national demographic needs," he said. With this in mind, the government is undertaking a comprehensive study of levels and their impact on growth as far ahead as the 21st century.

The framework for growth, Mr. Weiner emphasized, will continue to be defined by the family. "Simply put," he says, "the family unit remains the central fact of Canadian immigration."

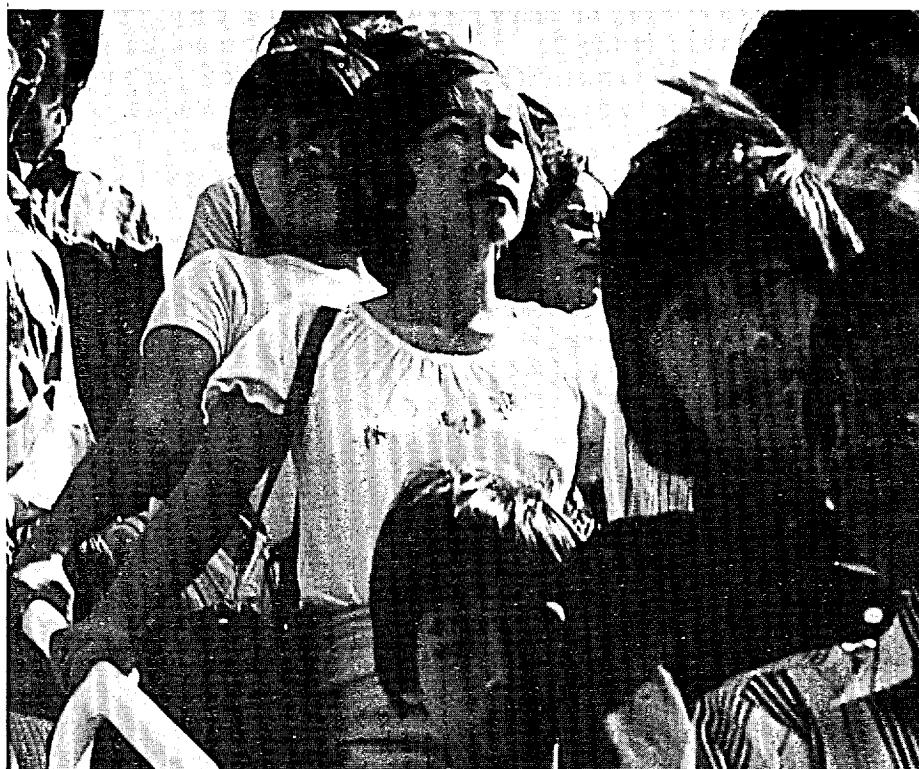
"Family reunification is our policy cornerstone. There is no numerical limit

IMMIGRATION — TODAY AND TOMORROW (continued)

on Family Class immigration. Our 45,000 planning figure for 1987 is just that — an estimate. It is not a quota or ceiling."

Already, recommendations are being implemented to expedite the processing of spouses and dependants. The fact that these improvements are being implemented in CIC offices at home and abroad has special relevance to family reunification. Now, family class applicants and sponsors alike will be the beneficiaries of fully-coordinated procedures more attuned to their related needs.

Referring to "a new era for sponsors and their relatives", the Minister of State described quality-of-service measures such as a reduced waiting period for sponsors and less complex applications. Sponsorship provisions have also been broadened, allowing for individual determination of each sponsor's obligations and expanded



Asian immigrants descending plane steps upon arrival in Canada.

criteria for measuring family financial resources.

For people applying abroad at an embassy or consulate, more efficient security, background and medical checks are being examined and foreign students will also find it easier to obtain authorization for the length of their course of study. In addition, External Affairs is improving the training offered to foreign service staff in immigration law, interviewing skills and languages.

In early April, Mr. Weiner visited foreign service offices and was "encouraged and stimulated by the importance being given quality of service initiatives. There is general understanding at home and abroad that, in the context of an expansionist

immigration policy, service delivery will assume an even greater priority."

"The rest of this century," said Mr. Weiner, "will be a period of great challenges for Canadian immigration. The signs are everywhere that we can meet these challenges" □

Lee Edwards



St-Catherine Street, Montréal.

□ AN OVERVIEW OF THE TRANSLATION SERVICE □

Working in the translation services of the Department of External Affairs is never (well...almost never) dull.

Although non-rotational, translators feel very much part of foreign service life because we translate everything from consular instructions to classified analyses of economic and political situations in various parts of the world. We also translate those all-important documents, the Foreign Service Directives.

I have written this article to give *Liaison* readers some idea of what happens to the work that comes to the Department's translation services. One question that I hear often is: Why does it occasionally take such a long time to have just one or two pages translated?

This can indeed be frustrating for someone in a hurry. The answer, simply put, is that while their job alone does not demand a lot of time, in the context of the workload of the translation service, it must wait its turn. No translation can be finished before someone begins to work on it!

There may already be a backlog of texts waiting to be translated. All translators are probably in the middle of working on other texts, work which will have been interrupted frequently by some more pressing project. (The percentage of urgent translations at the Department of External Affairs exceeds that in other departments. This is attributable, at least partly, to the fact that we have three ministers (External Affairs, International Trade, and External Relations), as well as many deputy ministers and assistant deputy ministers.) All of this adds up to a longer wait for your two pages than you might wish.

What happens when a text is sent to the translation service? First, the work must be recorded and the number

of words must be counted. The text is then assigned to a translator, with due regard to the workload, the speed and, if possible, the expertise of each member of the unit.

No-one can be a specialist in all the fields that External Affairs deals with — personnel administration, accounting, data processing, nuclear energy, economic and political analyses, demography, to name only a few — so the second step is to assemble the necessary reference documents. These may include such things as forms, previous texts, and lexicons. Clients can be extremely helpful and reduce the time their translation will take if they send such documentation with their requests for translation.

When the translator receives a text, she or he checks the documentation sent by the client and consults as well our library, the terminology bank, his colleagues and the client for clarification. This can be a time-consuming task if the text is highly specialized or contains many names of organizations or titles of documents or programs. Rather than simply translating the French or English, the translator must make every reasonable effort to find the precise name.

Once the actual translation is completed, the translator either types it up or dictates it for a typist. In the latter case, it is returned to the translator for fine-tuning.

In many cases the text is then reviewed by another person — the reviser. The reviser checks that the meaning of the original text has been conveyed and makes any necessary corrections or improvements.

The text goes back to the typist, who makes the changes requested by the translator or reviser. Then comes a last review by the translator, and the text is ready.

It is then the responsibility of the administrative area. The clerk makes sure that the translation, the original and the attachments are annexed to the request for translation. One of three things is then done, depending on circumstances: 1) the text is placed in an envelope and addressed; 2) it is simply left in a basket; or, 3) the client is contacted so that he/she can arrange for the text to be picked up.

This is an outline of the route taken by a text through our translation service. Needless to say, there are many times when a curve is thrown into this straight path.

If a text is long and urgent, it must be divided among several translators. As well as making administrative controls more complex, this can give rise to duplication in research and a lack of consistency in vocabulary or style. It is particularly important that one person read the entire translation to edit for such consistency.

Such urgent jobs can be very demanding for the translators. Such jobs also put considerable stress on the clerks and the typists. The work of these people is an important part of the whole process, and their cooperation is essential to an effective translation service.

I trust that this overview will give you some idea of what happens to "just one or two pages" as they come to the translation service.

We appreciate the courtesy and understanding of our clients. And we enjoy the variety of interesting texts we translate — especially those documents containing advice for Canadian public servants and their families who are posted abroad and documents on current international issues — at the Department of External Affairs □

Edouard Bergeron
Copy Editing

□ ANECDOTE CONTEST □

a malaysian adventure

Dear Ms. Gauvin,

Enclosed is my submission to the LIAISON anecdote contest. I realize it is somewhat lengthy, but somehow all the details seemed necessary to the telling of the tale.

I am an enthusiastic reader of your publication. I feel it contributes a great deal to communication between those of us "at home" and abroad in the Foreign Service.

Sincerely,

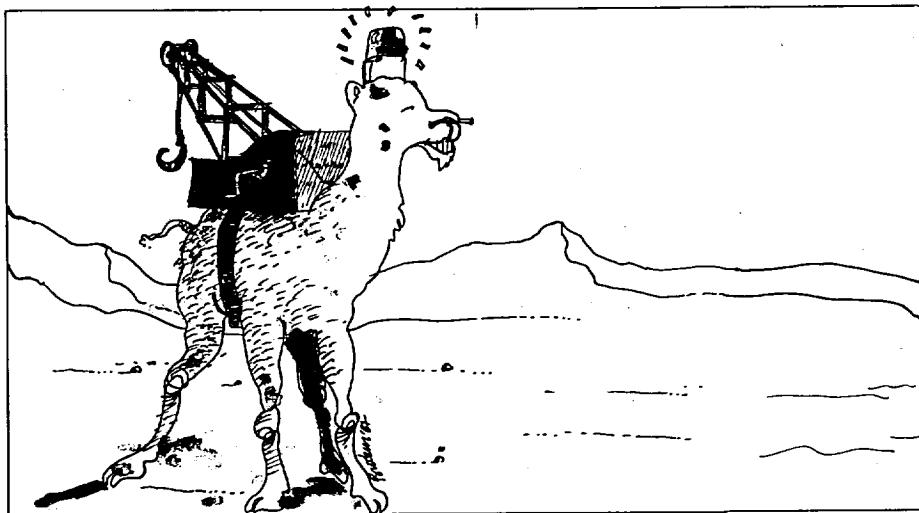
Judy Holton
(Mrs. Philip)

A MALAYSIAN ADVENTURE

It had been an idyllic weekend. The fabled beaches of Malaysia's east coast were everything we'd hoped for: miles of white sand, fringed with palms and casuarinas. Reluctantly, our family of four prepared to return to Kuala Lumpur.

The car's engine began to falter. "It must be the heat," Philip said. The engine gasped again and died. There wasn't a soul in sight. Who would choose to venture out in this blazing mid-day sun?

As we peered into a grove of coconut palms just down the road, however, we saw a small hut bearing the notice, "Pondok Polis". We approached the rural police station where Philip spoke to the young officer on duty. Although we had been in Malaysia for nearly two months, this was the first person we had encountered who spoke not a word of English. Our command of Bahasa Malaysia extended only as far as the



social pleasantries of "thank you" and "good morning". We did not know the word for "towtruck".

Eventually, though, through vigorous sign language and some artistic skill, Philip communicated our predicament. Looking around, he realized that, aside from the desk and chair, the hut was empty. There was no telephone. Through further wordless negotiations, the policeman indicated that he would arrange transportation to the nearest telephone. The children and I were escorted to a tiny building, which turned out to be the local "kedai" or provisions shop, and social centre as well. We sipped our cold drinks amid the friendly stares of most of the community. Meanwhile, Philip hopped on the back of the motorcycle which mysteriously emerged out of the palm grove, apparently driven by a friend of the policeman. Since there was only one helmet, the cyclist gallantly declined to wear it. With some misgivings, I watched my husband and his nameless rescuer roar down the dusty road.

In due course, Philip and his "driver" reappeared, with news that a towtruck was on its way. The "truck" turned out

to be a jeep, fitted with a derrick to which our fire-engine red Toyota was hitched. It seemed incapable of pulling our car, let alone all four of us as passengers, but by late afternoon we completed the 30-kilometer journey to Kuantan. The garage was closed for the day, and we began to think about finding accommodation for the night.

Then, seemingly out of nowhere, two immaculately dressed mechanics arrived, each carrying a briefcase filled with tools and looking for all the world like surgeons called in to consult on a serious case. They diagnosed a broken water pump. A young boy was dispatched on his bicycle to the parts depot, which was to be opened especially for this emergency. When the new pump arrived minutes later, the two mechanics set to work with extraordinary precision. As the sudden darkness of the tropical night descended over Kuantan, we paid what seemed a modest sum in view of the services rendered, and drove off.

The happy ending to our small misadventure proved a warm introduction to our three delightful years in Malaysia □

MOSAIC

OTTAWA

Royal Visit slated for June. Rideau Hall has announced that the Queen Mother will visit Ottawa and Montreal from June 4 to 8, 1987.



In Montreal, the Queen Mother will take part in the celebrations commemorating the 125th anniversary of the Royal Highland Regiment, also known as the Black Watch, of which she is Colonel-in-Chief.

In Ottawa, she will meet with Mrs. Jeanne Sauvé, the Governor-General of Canada.

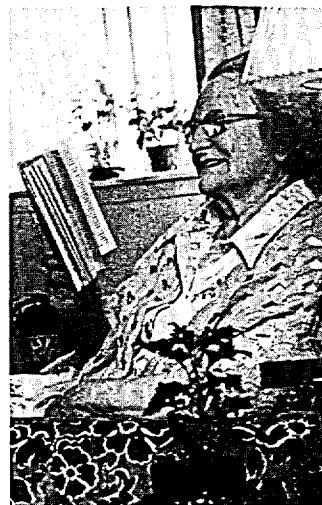
HEALTH

Oral memory does not deteriorate with age. The older you grow, the more difficult it becomes to remember where you hid your keys. But a study has been conducted proving that oral memory, or the ability to recall names and anecdotes, does not deteriorate with age.

"This is a very encouraging discovery," comments Dr. Elizabeth Koss of the National Institute of Aging.

Mrs. Koss, who studied 60 subjects between the ages of 25 and 85, found that the elderly did just as well in tests on oral memory as their younger counterparts did.

This type of memory includes the ability to recall names of people, anecdotes and events of the recent past, she explained at the annual meeting of the American Academy of Neurology, adding that a number of previous studies that pointed to a decline in oral memory with age failed to take into account the effects of illness or educational level.



Researchers find no link between coffee drinking and heart disease. Coffee does not contribute to heart disease, according to a group of American researchers who summarized studies conducted in the United States and Finland.

The statement contradicted a study published in



November, 1985 by scientists from Johns Hopkins University in Baltimore, Maryland, claiming that drinking five or more cups of coffee per day would triple your risk of contracting heart disease.

Dr. Peter Wilson, the author of the new American study, said at a conference of cardiologists that the Johns Hopkins researchers apparently studied subjects who were also smokers — hence the different conclusions.

Dr. Wilson observed the effects of coffee-drinking on more than 6,000 subjects during the periods 1956-1966 and 1972-1982, and stated that no connection was found between coffee-drinking and heart disease. Among men, cholesterol levels were found to decline as coffee consumption increased, while among women, the cholesterol level of the blood rose with coffee consumption.

According to Dr. Wilsor, no connection between coffee and heart disease was found by a group of Finnish researchers who examined 17,000 men and women who drank an average of five cups per day.



Ancient remedy revived in the treatment of cholera. For years medicine has used various treatments in the attempt to eliminate cholera and other diseases that are often fatal to children in the Third World. It has now been observed that the best results are obtained by administering rice, which was long used for medicinal purposes as well as for food.

"Ask your grandmother what she gave you for indigestion, and nine times out of ten the answer will be rice," explains William Greenough, Professor of Medicine at Johns Hopkins University in Baltimore.

MOSAIC

Greenough and other public health experts recently met at Washington's National Academy of Science to discuss the progress being made in combatting diarrhea. Rice-based potions have proven to be more effective than salt-based medicines and sugar, which nevertheless have saved the lives of millions of Third World children over the past 20 years, explained the physicians.

Cholera causes violent diarrhea, which dehydrates the body's cells, resulting in death. The physicians also plan to use rice-based treatments on AIDS victims, on the elderly and on travellers, all of whom are subject to diarrhea.

TECHNOLOGY

Outaouais region hopes to land space agency. Will Canada's NASA, as it is often nicknamed, end up being located in Montreal, or in nearby Gatineau? The contention is strong between the cities involved. In recent days there have been all kinds of interesting things happening.

On the one hand, the US government's unwillingness to formally guarantee that the orbital station will be used for peaceful purposes only has called into question the relevance of even creating the Canadian space agency, since this particular cooperative project represents two-

thirds of the original proposal for a Canadian space program.

However, Frank Oberle, the Minister of State for Science and Technology, has announced that the agency will indeed be formed this summer, thus rekindling the controversy between the Montreal and Ottawa regions. And the suspense remains.



Daniel Boucher holds a model of the SPOT earth observation satellite. In the background is the parabolic antenna for one of the two receiving stations, located in Cantley, in the Gatineau Hills.

Europeans to launch Aniks. Anik E-1 and E-2, Canada's next two communications satellites, will be launched in 1990 by the European consortium Ariane Espace.

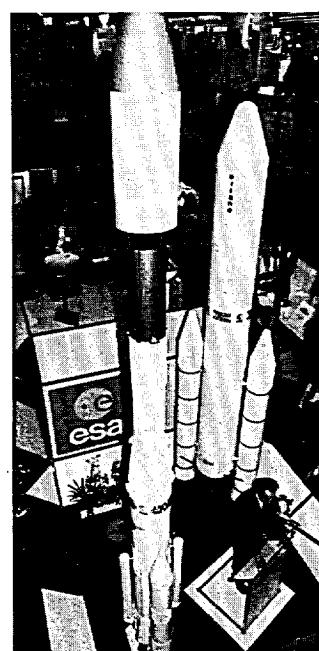
News of the agreement was announced by Mr. Eldon

Thompson, the President of Telesat Canada, in the presence of Mr. Frederick Dalest, the President of Ariane.

Telesat Canada, which late in 1986 published its tender call for the launching of the two Anik E's, signed a \$200 million contract on October 17, 1986 with Spar Aerospace of Toronto for the manufacturing of these two double frequency band satellites. They will replace the two Anik D and three Anik C satellites presently in service.

Canada, which is already associated with the European Space Agency, will soon announce the creation of a Canadian space agency.

Ariane Espace has some 60 contracts, 20 of which have already been filled. The average cost of launching a satellite is \$60 million.



MISCELLANEOUS

Elizabeth II receives 4.5% increase.



19

Mr. Nigel Lawson, Chancellor of the Exchequer, gave the British Royal Family some welcome news when he informed them that they would be receiving a 4.5% increase, slightly more than Britain's 3.9% inflation rate for the year, from the British government.

In 1987-88, the civil list for Queen Elizabeth II will be 4.3 million pounds, or CDN \$9 million, an increase of 189,300 pounds for the year.

The Queen Mother will receive the equivalent of CDN \$787,500, the Duke of Edinburgh, \$439,000, Princess Anne, \$273,840 and the Duke of York, \$105,000. The emoluments of Prince Edward, the Queen's youngest son, remain fixed at \$42,000 per year.

Prince Charles, the heir to the British Crown, is not paid by the state but earns his income from the vast properties that became his with the title, Prince of Wales.

□ LETTERS WE GET LETTERS... □

This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services and Community Liaison Division (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

IN REFUTATION OF "ADDICTION TO EXERCISE"

In response to your recent sports story let me say you should not believe gory tales told by a faddist or psychologist without evidence got "a priori".

The joggers that run in the rain aren't suffering a softness of brain but in true Baptist style and a ghost of a smile believe there's no joy without pain.

For myself, I may jogging foreswear eat my lunch at my desk solitaire when it rains, or in snow eschew braggadocio while craving a taste of fresh air.

For the recycled air of this fort has the odour of cheap ruby port and much purple prose — it's enough to dispose me to get out and try any sport.

Signed
Perspiring Jogger,
Terry Jones.

Dear Madam:

The new formula is good and the articles are more varied. There might also be a small insert for deaths, since many employees are not always informed when one of their colleagues passes away.

There is also a need to draw more attention to the problems that we experience at the posts, and show our employers the other side of the coin. Mention might well be made of the exorbitant rents, which might cause staff to be less willing to leave for a posting when they can pay less here, not to mention the income lost by a working spouse when the couple leaves. If you were feeling especially bold, your next survey might be entitled, Postings: are they worth it financially? □

Anonymous.

Correction: On page 14 of the last issue of *Liaison*, Business Associates should read Mr. Michael Miner, International Briefing Associates.

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were made by Yves Brodeur.

Photos — Canadian Museum of Civilization, Employment and Immigration, External Affairs, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the Department of External Affairs

Posting Services and Community Liaison Division (613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN

Copy Editing English: Margaret Mitchell

Copy Editing French: Denys Leclerc

ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse:

Name

Address:

Old Address

Language requested: English French

New Address

Name of employee:

.....

Division or Post:

.....

Employee's Signature

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Entrevue avec Julie Loranger, Ambassadrice à Madrid	4
Les femmes en Affaires	7
Cours préparatoires à l'enseignement supérieur canadien donnés en Suisse	10
La présence chinoise au Canada — Musée canadien des civilisations	12
Immigration — Aujourd'hui et demain	14
Comment le Service de traduction fonctionne-t-il	16

IMMIGRATION



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS [1]

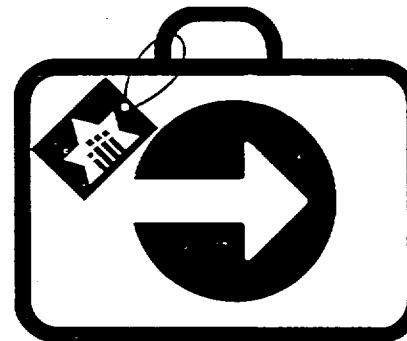
LE RÔLE DU CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION

Dans le premier article de cette série, on constatait que le temps consacré aux séances d'information par la plupart des membres de notre personnel est assez limité. La formation occupe toutefois une place importante dans notre mandat qui consiste à aider les employés du service extérieur et leur famille à se préparer à leur départ en affectation et à leur retour au Canada. Le Centre s'efforce donc de faciliter leur adaptation aux nouvelles conditions de vie et de travail dans un milieu étranger de même que leur réintégration à leur retour au Canada.

Dans le cadre de notre mandat, nous nous occupons des deux aspects de la préparation et de l'adaptation, nécessaires à toute réinstallation; d'une part, l'aspect matériel et administratif et, d'autre part, l'aspect mental ou émotif, moins tangible, mais encore plus important. Le premier relève de la compétence du Centre en matière de services d'information et d'arrangements touchant l'affectation, le second, de la compétence du Centre en matière de formation.

PARTIE III — FONCTIONS DE FORMATION

Le Centre bénéficie des services d'un agent de formation à plein temps, responsable des programmes de préparation aux affectations et de réintégration, et d'un agent d'administration chargé, entre autres, de l'élaboration d'un programme d'ateliers destiné aux conjoints. Leurs fonctions consistent à déterminer les besoins en formation, mettre au point des ateliers et séances d'information, prévoir des programmes accessibles à la clientèle, organiser les ressources humaines et matérielles nécessaires, surveiller l'administration



et évaluer les services ainsi que les résultats. Compte tenu de toutes ces responsabilités, l'agent de formation n'a pas beaucoup le temps d'agir comme formateur. En outre, la formation à dispenser est souvent spécialisée, exigeant l'expérience de missions ou de situations particulières (par exemple, dans le cas d'une séance d'information sur la Chine ou d'un atelier sur le protocole et l'accueil) ou les qualifications d'un expert formé et expérimenté dans un domaine particulier (par exemple, un psychologue pour traiter du contrôle du stress ou de la réintégration, un avocat spécialisé en droit fiscal pour expliquer les impôts, un conseiller pour aider les conjoints à planifier leur carrière).

D'importantes études ont permis de préciser notre rôle; on peut citer « Evaluation Design for the Overseas Briefing Center », rédigé par Michael F. Tucker, Ph.D., du Centre for Research and Education in Denver (Colorado) en avril 1976; « A Debriefing/Re-Entry Process for External Affairs », rédigé par Michael Miner, M.A., de la société International Briefing Associates à Vancouver, en décembre 1981 et, bien sûr, le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du service extérieur, présenté au gouvernement par Pamela McDougall en octobre 1981. On peut également citer des études internes telles que notre étude de juillet

1985 sur les besoins en formation: des exposés verbaux et écrits de l'Association de la communauté du service extérieur. La plupart de ces présentations se fondent sur des consultations et sondages d'envergure. Nous dépendons également jusqu'à un certain point des personnes-ressources que nous avons dans d'autres gouvernements (par exemple dans le Overseas Briefing Centre du U.S. State Department's Foreign Service Institute) et dans des organismes tels que la Société pour l'éducation, la formation et la recherche interculturelles, à laquelle nous sommes affiliés et dont nous recevons l'intéressante publication trimestrielle, *l'International Journal of Intercultural Relations*.

Malgré ces études et consultations, nous conservons une certaine souplesse afin de pouvoir donner suite aux suggestions faites spontanément par des employés, des conjoints, d'autres unités, des divisions et des ministères. C'est ainsi qu'ont été organisés des ateliers et des séances d'information sur l'accident de Tchernobyl, sur la gestion immobilière et sur la façon de répondre aux besoins des personnes âgées.

Une fois le calendrier fixé, l'organisation des ressources nécessaires prend beaucoup de temps puisqu'il faut solliciter et étudier des propositions pour près de 25 ateliers en anglais et en français à donner pendant la journée et en soirée, choisir ceux qui les donneront et rédiger des contrats (presque 50 en 1986).

Une fois le calendrier établi, le faire connaître est une préoccupation constante. En plus des affiches et annonces habituelles dans les avis administratifs du Ministère, des lettres renfermant des renseignements sur les possibilités de contrat ainsi que sur les ateliers eux-mêmes, sont envoyées à tous les conjoints dont le nom figure sur la liste des destinataires de communication directe.

CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS (suite)

avec les conjoints dans la région de la capitale nationale. Cette liste de destinataires est extrêmement importante, et on ne le soulignera jamais assez : il arrive souvent que nous apprenions qu'un conjoint ne savait pas qu'il pouvait présenter une proposition ou participer à un atelier intéressant et que nous découvrions que son adresse ne figure pas sur la liste des destinataires ou qu'elle n'est plus exacte. (Aux conjoints : Ajoutez votre adresse à notre liste de la page 20 ou changez-la s'il y a lieu. Aux employés : Nous comptons sur vous pour faire savoir à vos conjoints ce qu'ils doivent faire pour recevoir à temps et directement les renseignements qui les intéressent. — Veuillez vous en assurer en amenant un exemplaire de *Liaison* chez vous).

En ce qui concerne les ateliers et programmes particuliers, les évaluations que nous recevons sont généralement positives. Nous ne sommes pas affolés par les plaintes que nous recevons; elles nous permettent au contraire de nous

perfectionner. Nous vivons dans un monde dominé par les compressions budgétaires et le gel des dépenses, les réorganisations et le réaménagement des effectifs. Par conséquent, malgré tous nos efforts, il est possible que nous n'atteignions pas toujours la perfection, mais nous visons haut et nous nous efforçons d'aider le plus de personnes possible.

Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de nous poser des questions. En effet, d'après l'information que nous recevons, il semble qu'il y ait un énorme fossé entre ce que nous devrions offrir et les réactions de notre clientèle lorsque nous tentons de répondre à ses besoins. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les employés du service extérieur se flattent de leur capacité d'adaptation et considèrent que demander de l'aide pour combattre le stress provoqué par les déplacements, répondre aux besoins familiaux ou surmonter les problèmes des communications interculturelles reviendrait à admettre qu'ils ne possèdent pas une faculté suffisante

d'adaptation. Est-il vrai que les évacuations sanitaires et les rapatriements pour raisons psychologiques n'arrivent qu'aux employés qui ne sont pas aptes au service extérieur et qui n'auraient jamais dû, pour commencer, être choisis pour une affectation ? Faux ! Est-il vrai que les dépressions nerveuses sont comparativement rares dans des missions non faciles ? Faux ! L'aptitude au service extérieur et la difficulté de la mission n'entrent pas beaucoup en ligne de compte contrairement aux attentes et à la préparation des intéressés. On dénombre en fait moins de cas d'évacuation et de rapatriement pour raisons psychologiques dans des missions difficiles que dans des missions faciles; en général, les employés affectés à des missions difficiles se renseignent davantage sur l'endroit où ils se rendent, s'attendent à moins et se préparent en conséquence. Écoutons donc l'Oracle de Delphes ainsi que Lord Baden-Powell : Connais-toi toi-même et sois prêt ! □

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Si votre nom ne figure pas encore sur notre liste d'expédition, nous vous invitons à remplir le formulaire de la page 20 et à le renvoyer à ABB.

Si vous participez déjà à ce programme, vous avez sans doute reçu, depuis la dernière livraison de *Liaison*, le document suivant :

31 mars 1987 — Distribution : région de la Capitale nationale — (1986-1987/09)

— Un rappel des ateliers pour les conjoints qui seront offerts ce printemps □

« UNE JOURNÉE DE CONGÉ » (La soustraction)

Vous voulez donc prendre une journée de congé. Voyons voir!

En principe, il y a 365 jours ouvrables dans une année qui compte 52 semaines. Déjà, vous avez 2 jours de repos par semaine, soit 104 jours à soustraire de 365: il reste 261 jours. Vous passez 16 heures par jour loin du bureau, soit encore 170 jours qui disparaissent, pour un solde de 91 jours. Vous prenez 30 minutes de pause café par jour, soit 23 jours ôtés de 91, il reste 68 jours. Vous prenez une

heure par jour pour déjeuner. Il faut donc encore soustraire 46 jours de 68, et il ne reste plus que 22 jours ouvrables. Habituellement, vous prenez 2 jours de congé de maladie par an; de 22, il reste 20. Moins les 5 jours fériés par an, il reste 15 jours ouvrables. Nous avons la générosité de vous accorder 14 jours de vacances annuelles, et il ne reste ainsi qu'un jour ouvrable. Que le diable m'emporte si vous prenez cette journée! □

□ ENTREVUE □

Depuis quelques temps, les illustres membres du cercle des élus qui gouverne ce pays ne manquent aucune occasion de déplorer l'absence des femmes dans les hautes sphères de l'appareil d'état. On parle de favoriser l'accès des femmes à des fonctions de haut niveau, d'action positive.

Chez nous, on en retrouve quelques-unes, neuf, qui ont rejoint les rangs des « excellences ». Ces femmes chefs de poste, qui sont-elles ? Sont-elles différentes ? Ont-elles eu à surmonter des obstacles plus difficiles, à dépenser plus d'énergie pour arriver au même point que leurs collègues masculins ? Liaison a tenté de répondre à ces questions en les abordant avec Julie Loranger qui représentera le Canada en Espagne à compter de mai prochain.

Sylvie Gauvin : Mme Loranger, une femme Ambassadrice, est-ce une innovation ?

Julie Loranger : La réponse évidente est non, puisque des femmes sont devenues chefs de poste depuis de nombreuses années. Je ne sais qui a été la première...

Il y a des femmes ambassadrices depuis quelques décennies déjà. Le fait est cependant que cette année, neuf femmes sont chefs de poste, un nombre plus important que dans le passé.

S. G. : Est-ce dû au gouvernement Mulroney qui veut justement promouvoir un plus grand rôle pour les femmes ?

J. L. : C'est dû à l'intérêt de notre propre ministre, M. Clark, qui veut vraiment que les femmes soient représentées de façon plus équitable à travers le système.

S. G. : Ne vous sentez-vous pas pour cette raison des « femmes de service » ?

J. L. : Ça ne me gêne absolument pas. Je me considère tout à fait capable de faire ce que l'on me demande de faire et j'estime que l'on ne m'a pas accordé de priviléges. J'ai étudié fort, j'ai travaillé

pour corriger les erreurs du passé et dans notre ministère en particulier, mais en ce qui concerne mon cas, je ne considère pas que l'on m'ait fait une faveur, c'est une progression normale de ma carrière.

S. G. : On dit que dans l'entreprise privée, les femmes qui veulent accéder à des postes de haut niveau doivent lutter deux fois plus fort que leurs collègues masculins. Qu'en est-il aux Affaires extérieures ?

J. L. : Il n'y a rien de spécial aux Affaires extérieures sauf qu'évidemment nous sommes dans un système de carrière, ce qui constitue une situation tout à fait particulière. Nous sommes encore à une époque où en général, si les femmes veulent vraiment réussir et percer à un haut niveau, il faut qu'elles essaient au moins d'être aussi compétentes et souvent plus compétentes que la moyenne des hommes qui les entourent.

S. G. : Alors, il y a un effort particulier ou supplémentaire à fournir du fait que vous êtes une femme ?

J. L. : Certaines le verrait peut-être comme un effort. Pour d'autres, je suppose qu'elles sont plus compétentes et que cela ne leur demande pas nécessairement d'efforts supplémentaires.

Et c'est souvent le cas parce que beaucoup de jeunes femmes sont plus scolarisées et ont de meilleures bases que beaucoup de leurs collègues masculins. Le problème dans le passé c'est que l'on ne leur accordait pas de mérite pour tout cela. Il fallait qu'elles fassent leurs preuves. Je pense que maintenant l'étape où il fallait lutter pour se mettre en valeur est un peu dépassée, l'essentiel c'est d'être très compétente dans ce que l'on fait. Le système est tel que

« Il y a des femmes ambassadrices depuis quelques décennies déjà. Le fait est cependant que cette année, neuf femmes sont chefs de poste, un nombre plus important que dans le passé. »

fort, j'ai aussi un âge tout à fait normal pour être où je suis rendue, c'est le cas de beaucoup de collègues masculins. Certains considèrent peut-être que parce qu'il s'agit d'une femme, être nommée chef de poste constitue par là un privilège. Personnellement je ne considère pas que ce soit un privilège que l'on nous accorde.

Je sais bien qu'il faut accélérer la promotion des femmes plus rapidement

□ ENTREVUE □



Mme Julie Loranger, avant son départ pour Madrid où elle occupera le poste d'Ambassadeur.

si on l'est, on a de bonnes chances d'être promue. Je parle des Affaires extérieures. Il ne faut pas généraliser et dire que tous les individus et les gestionnaires aux Affaires extérieures sont sensibles à cette dimension. Il y en a encore, j'en suis certaine, qui ont du mal à imaginer une femme dans leur direction, dans leur bureau, mais ça devient quand même assez rare.

Dans le cas des neuf femmes chefs de poste dont je parlais tout à l'heure, il n'y en a aucune qui vive une situation maritale classique. Cela en soi est révélateur et je ne peux pas nier que dans mon cas cela m'a été beaucoup plus facile de faire le genre de travail que je fais, d'avoir les responsabilités que j'ai parce que je n'avais pas de responsabilités familiales. Mais ça aussi c'est un choix. C'est un choix de ne pas se marier et de ne pas avoir d'enfants, mais c'est un choix que l'on ne devrait plus être obligées de faire. Dans ma

génération à moi, c'était plus difficile de trouver des conjoints disposés à vivre avec une femme de carrière.

Moi j'ai choisi la profession. Evidemment il y en a bien d'autres qui se sont mariées et qui ont très bien réussi à faire les deux. Personnellement je n'aurais pas eu l'énergie physique pour faire tout ça.

S. G. : *Le fait d'être une femme ne pose-t-il pas des difficultés particulières en termes de crédibilité pour une Ambassadrice ?*

J. L. : Ça pose probablement des problèmes de crédibilité pour certains interlocuteurs.

S. G. : *Et certains pays aussi ?*

J. L. : Oui, mais enfin on ne m'a pas demandé d'aller dans un pays islamique intégriste, et je pense que l'on aurait le bon sens de ne pas le faire. Le

problème de crédibilité est pour celui qui écoute, ce n'est pas le mien. Mon expérience à moi, surtout dans le contexte des Nations Unies dans lequel j'évolue depuis plusieurs années, et où j'ai des contacts à tous les niveaux et avec des représentants d'un grand nombre de pays, c'est que finalement si tu sais de quoi tu parles, on t'écoute. Au début, certains qui sont moins habitués à traiter avec des femmes professionnelles peuvent hésiter à avoir une conversation sérieuse, mais une fois qu'ils sont embarqués, il n'y a pas de problèmes. Il s'agit de savoir de quoi on parle et connaître ses dossiers à fonds. Je ne crois pas que cela va poser des problèmes à Madrid bien qu'il s'agisse d'un pays européen encore assez traditionnel. Je sais que je ferai probablement figure d'originale, je serai la seule femme chef de poste... mais moi cela m'amuse, je trouve ça stimulant.

S. G. : *Y aurait-il des avantages à être une femme Ambassadrice ?*

J. L. : Il y a un avantage auquel la plupart des gens ne pensent pas. J'y ai songé un jour alors que j'assistais à un dîner officiel. Les femmes, à table, sont le plus souvent assises à côté des personnalités importantes. Moi à table je peux souvent accomplir des choses beaucoup plus rapidement et facilement que les messieurs qui sont assis à la table parce que mes voisins de table vont bien souvent être des personnes avec lesquelles j'ai à traiter des affaires quotidiennes. De plus on est assis à côté d'elles pendant peut-être deux heures alors que jamais on n'irait les voir dans leur bureau pendant deux heures, et si le hasard fait que l'on a un dossier à régler on peut parfois le faire à ce moment là. Il y a un autre avantage qui peut prendre une apparence négative.

□ ENTREVUE □

Il s'agit de s'en servir comme il faut. Cela intrigue une femme chef de poste alors on veut la rencontrer, on a donc moins de difficultés à se faire ouvrir les portes, à se faire recevoir. Il faut dire qu'en tant que représentants du Canada, règle générale, les portes s'ouvrent assez facilement, mais être femme ajoute une dimension en plus.

Un des désavantages d'être à la fois chef de mission et célibataire, c'est d'être obligée d'être à la fois l'homme au bureau et l'épouse à la maison. Pendant que je reçois la délégation au bureau il faut que je sois certaine que les fleurs soient bien placées à la maison.

S. G. : Est-ce que c'est parce que vous êtes célibataire ou bien parce que vous êtes femme Ambassadrice ?

J. L. : Je pense que l'on s'attend à ce qu'une femme s'occupe de sa maison. Il faut trouver des moyens pour le faire. C'est une dimension qui nous oblige à nous diviser en deux.

S. G. : Si je peux me permettre, c'est une vision très traditionnelle... ?

J. L. : La diplomatie c'est traditionnel, ça reçoit dans l'or et dans l'argenterie.

S. G. : Vous seriez un homme célibataire et vous auriez le même problème... .

J. L. : Absolument, c'est sur le plan de la perception. Parce que vous êtes une femme, les gens s'imaginent que vous vous occuperez davantage de la maison.

S. G. : On prétend souvent que les femmes sont reléguées à des tâches subalternes. Avez-vous eu cette impression aux Affaires extérieures ?

J. L. : En Amérique du Nord, la plupart des fonctions subalternes, pour em-

ployer votre expression, sont occupées par des femmes. C'est une des principales raisons qui font que les salaires des femmes ne représentent que 50 % ou 60 % de ceux des hommes. Aux Affaires extérieures c'est comme ailleurs dans notre société, et j'avoue ne pas savoir quel est l'équilibre entre hommes et femmes dans le secteur administratif. Du côté professionnel, le grand problème est celui de la promotion. Il faut peut-être accélérer les promotions pour qu'il y ait davantage de jeunes femmes au niveau intermédiaire. Évidemment on recrute de plus en plus de femmes et probablement que dans dix ans, la situation sera plus équilibrée.

S. G. : Comment entrevoyez-vous votre nouvelle fonction ?

J. L. : Je ne l'envisage pas d'une façon particulière parce que je suis une femme. Je suis en train de faire comme tous mes collègues dans des circonstances similaires, l'apprentissage de nos relations avec l'Espagne et de tout ce que cela implique. Ma nouvelle fonction c'est d'abord de représenter mon pays, c'est la chose la plus importante. Cela veut dire que l'on est en devoir 24 heures sur 24.

Mais il n'y a pas de doutes, nous (les femmes) faisons parfois l'objet de commentaires. Je rencontrais récemment des Européens qui ont fait la remarque « Ah ! on nomme des femmes à présent ». J'aurais pu l'interpréter comme une remarque sur la diminution de la qualité mais je ne l'ai pas fait. On peut facilement surmonter ces petits incidents.

S. G. : Est-ce que ces commentaires vous affectent ?

J. L. : Pas du tout. Ce qu'il faut que je fasse, c'est un très bon travail pour

qu'ils ne se rendent même plus compte que je suis une femme, mais d'abord l'Ambassadrice du Canada.

S. G. : C'est donc dire que vous devez d'abord faire la preuve de votre crédibilité, chose que vous n'auriez pas à faire si vous étiez un homme.

J. L. : Vous avez probablement raison mais je n'y peux rien, c'est comme ça. Je ne fais pas d'efforts spéciaux. De toute façon je veux bien connaître mes dossiers. Je ne le fais pas pour prouver quelque chose. Je ne fais pas d'efforts surhumains pour établir ma crédibilité.

S. G. : Mme Loranger, avez-vous autre chose à ajouter ?

J. L. : J'aimerais dire que je reconnaiss que je suis l'une parmi peu d'autres femmes canadiennes et qu'étant donné l'importance que le Canada attache à toute cette question de la promotion de la femme sur le plan international, je sens que j'ai la responsabilité de faire passer ce message dans le pays où j'irai pour aider — ce que je vais dire peut paraître excessif — des femmes là-bas à accéder à des postes auxquels elles ont des difficultés à accéder normalement. Je suis très consciente que je représente mon pays et je veux faire un travail digne qui représente bien les intérêts du Canada □

□ LES FEMMES EN AFFAIRES □

A la fois conséquence et symbole d'un profond changement de valeurs, la place que prennent les femmes dans la vie économique — depuis peut-être une quinzaine d'années — a gagné en importance et en visibilité. Une des manifestations les plus évidentes de ce rôle longtemps occulté est celui des femmes que, depuis 1975, on appelle « collaboratrices » ou encore « co-entrepreneures ».

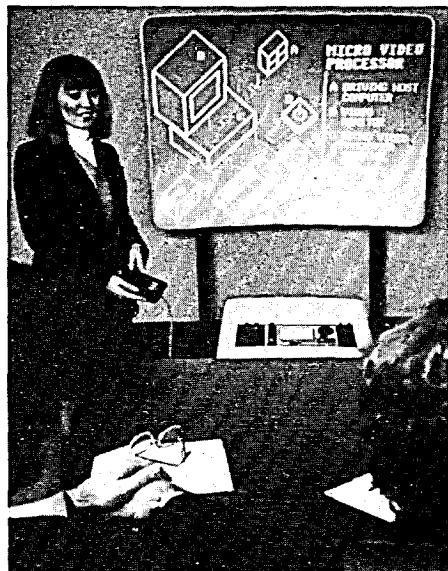
Elles seraient plus de 560 000 au Canada, et on estime que leur apport représente environ 3 p. cent du PNB, soit 9 milliards de dollars. Si elles œuvrent majoritairement dans le domaine agricole (53 p. cent), on les retrouve aussi dans la PME (43 p. cent) et dans les bureaux professionnels (4 p. cent).

Pourtant, en 1984, seulement 40 p. cent d'entre elles recevaient un salaire et à peine 16 p. cent détenaient des parts dans l'entreprise. Quant au statut d'associées, un maigre 1,4 p. cent de collaboratrices y avaient accès.

En 1975, au moment où l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) profitait de l'année de la femme pour se pencher sur la situation des femmes qui travaillaient avec leur mari, seulement 12 p. cent recevaient un salaire.

Bien sûr, il y a eu des progrès. Depuis 1982, la femme collaboratrice peut réclamer, en cas de divorce ou de décès, une prestation compensatoire pour son apport à l'enrichissement du patrimoine familial. Mais encore faut-il qu'elle puisse le prouver à la satisfaction du tribunal. C'est à elle qu'incombe le fardeau de la preuve.

La collaboration à l'entreprise familiale est peut-être le biais le plus ancien par lequel la femme est entrée dans la vie économique pour y jouer un rôle



actif. Plus récemment, les femmes ont carrément envahi le marché du travail. Entre 1977 et 1985, leur présence sur le marché du travail s'est accrue de 40 p. cent.

Plus récemment encore, quoique d'une façon qui demeure marginale, elles ont commencé à grimper les échelons pour occuper les postes de cadres juniors, intermédiaires ou supérieurs.

« Il ne faut pas se raconter d'histoires. Le pourcentage de femmes siégeant sur des conseils d'administration atteint à peine 2 p. cent. » Une situation qui s'explique par plusieurs facteurs.

« Le premier obstacle, c'est le stéréotype du manager qui ressemble comme un frère jumeau au stéréotype masculin : agressivité, autorité, pouvoir. Ensuite, il y a un principe, bien connu en sociologie des organisations, qui s'appelle l'homogénéité au sommet : plus on s'élève dans la hiérarchie, plus les critères de compétence sont flous. On se protège donc contre l'ambiguïté en choisissant des gens qui nous ressemblent. C'est, entre autres, ce qui

explique que plusieurs femmes préfèrent les titres masculins, synonymes de postes prestigieux, aux appellations féminisées, associées aux fonctions subalternes. »

« De plus, le seul et unique modèle de carrière suppose que, pour sortir du rang, il faut avoir fait sa marque entre 25 et 35 ans : l'âge précis où les femmes songent à la maternité. Et comme, dans la grosse majorité des cas, elles sont toujours plus responsables que les hommes de la parentalité... Enfin, quatrième et dernier obstacle, elles sont peu présentes dans le réseau informel des clubs sociaux.

Le monde de la haute direction est donc encore un monde d'hommes. Le complet-cravate y demeure très prisé, les rendez-vous chez le pédiatre, très malvenus. Pour y avoir accès, les femmes doivent mettre toutes leurs énergies à minimiser les différences.

Sous-estimées, sous-utilisées et souvent sous-payées — on estime que, toutes variables ajustées, dans le monde des cadres, les femmes se retrouvent encore avec des salaires de 10 à 15 p. cent inférieurs à ceux des hommes —, de plus en plus de femmes choisissent de lancer plutôt leur propre entreprise. En 1978, 68 p. cent des Canadiens qui avaient fondé une nouvelle entreprise étaient, en fait, des Canadiennes. Et la tendance semble se maintenir.

Francine-C. McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme, souligne que, selon une étude canadienne, « le taux de survie de leur entreprise serait deux fois supérieur à celui des entreprises fondées par des hommes ». □

(Tiré d'un texte paru dans l'édition de mars-avril 1987 du magazine *Le Devoir* économique et intitulé : Les femmes en affaires : une minorité plus que visible.)



De la part de l'Association de la communauté du Service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



DES CHOIX

Même si, en tant que membres du Service extérieur, nous croyons avoir peu de contrôle sur notre vie, nous avons, il me semble, d'importants choix à faire. Et ces choix, comme tout choix personnel, nous forcent à établir des priorités et à peser le pour et le contre de nos actes.

Nous pourrions bien sûr, en tant qu'époux ou épouse, accepter ou refuser d'accompagner notre conjoint en affectation. On ne soulignera jamais assez les graves répercussions de cette décision. À une époque où il est de plus en plus clair que c'est à nos risques que nous devons financièrement dépendant en cas de séparation ou de divorce, nous devons nous demander si cet éloignement deviendra permanent ? Mais facteur encore plus important peut-être, est-ce que c'est ce que nous voulons ? Est-ce que le mariage peut résister à l'éloignement ? Ou bien le souci de cotiser à un régime de retraite pour assurer financièrement notre avenir ne va-t-il pas dès maintenant rendre la rupture permanente ? Si nous prenons un congé de la Commission de la Fonction publique, vaudra-t-il

la peine de retourner au travail pour rembourser les deux parties de la cotisation que nous n'avons pas payées pendant notre absence ? Ne serait-il pas plus facile de suivre simplement son conjoint sans s'arrêter à tout cela ?

Si nous décidons de partir, certaines considérations nous touchent, nous et nos proches. Par exemple, si l'employé doit aller à des réceptions ou en organiser, est-ce que nous voulons y participer ? Le plaisir de ces réceptions est-il assez grand pour que nous nous y associons sans arrière-pensées ? Est-ce que la fierté qu'on en retire compense le temps, les efforts et les connaissances qu'elles exigent ? Désirons-nous vraiment acquérir ce savoir-faire nécessaire s'il ne nous vient pas naturellement ? Est-ce que tout cela est important, du moins pour nous ? En fait, la plupart d'entre nous y participons pour une raison purement égoïste : nous aimons cela ! Pour d'autres, ces fonctions symbolisent l'engagement qu'ils ont pris envers leur conjoint et n'a en fait rien à voir avec le gouvernement du Canada ou le Service extérieur. Elles font simplement partie des concessions mutuelles que se font les époux ou relèvent d'un choix personnel qui nous permet de

rencontrer des gens intéressants où que nous soyons amenés à vivre.

Voilà le temps de l'année où beaucoup d'entre nous prenons des décisions qui affecteront notre vie pour les quelques années à venir et, dans bien des cas, où nous devons faire face aux réalités qui en découlent. Si vous êtes de ceux-là, je vous souhaite d'avoir quelqu'un qui vous comprenne, mais vous pourriez aussi vous joindre à l'Association de la communauté du service extérieur (ACSE) qui regroupe des gens empathiques et attentionnés □

Nancy Frase

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le 27 mars 1987, 2 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de :

Brésil : John P. Bell en tant qu'Ambassadeur. M. Bell est entré au Service des délégués commerciaux au ministère du Commerce en 1962. Il a servi à l'étranger à Stockholm, Accra, Abidjan, Paris, Sydney et, de 1976 à 1979, à São Paulo comme Consul et premier délégué commercial. De 1982 à 1984, il a été Conseiller général adjoint à New York. Depuis 1984, il est Ambassadeur en Côte d'Ivoire, avec accréditation simultanée au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Turquie : T.B. Sheehan en tant qu'Ambassadeur. M. Sheehan est entré au Ministère de la Citoyenneté et de l'immigration en 1958. Il a servi à l'étranger à Cologne, Stuttgart, La Haye, Athènes, New Delhi, et Londres; et, de 1978 à 1982, comme Haut-commissaire en Jamaïque, aux Bahamas et à Belize. Depuis 1983, il est Directeur général, Affaires consulaires et de l'immigration □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Demande d'adhésion
- Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone: Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □



Titre : *Consort Lessons*.

LES GRANDS BALLET CANADIENS EN EUROPE du 24 mai au 2 juillet 1987

Mondialement reconnus comme une troupe de calibre international, les Grands Ballets canadiens n'en ont pas moins, malgré les milliers de kilomètres parcourus en tournée, une affinité toute spéciale avec le public montréalais. Québécoise d'origine, la troupe est cependant profondément canadienne de nature.

Les Grands Ballets continuent à consolider leur réputation de « merveilleux Montréalais » par de grandes tournées. C'est ainsi qu'en 1984, la troupe a entrepris une tournée asiatique qui l'a menée dans 20 villes à travers 6 pays. La troupe s'apprête maintenant à visiter, en cinq semaines, les 6 pays suivants :

- Danemark (Aarhus), du 24 au 30 mai 1987
- Norvège (Oslo), du 31 mai au 2 juin
- Finlande (Kuopio), du 3 au 5 juin

- Royaume-Uni (Londres), du 6 au 20 juin
- Yougoslavie (Ljubljana), du 21 au 25 juin
- Turquie (Istanbul), du 26 juin au 2 juillet

EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHICAGO du 7 au 12 mai 1987

1987 marque la septième année de l'Exposition internationale des beaux-arts de Chicago, considérée par la collectivité artistique comme l'une des principales au monde et la meilleure de ce côté-ci de l'Atlantique. Cette année, le jury a accepté la participation de 168 galeries du monde entier. Bien que les galeries américaines prédominent, l'Australie, le Canada, la France, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la Suisse seront très bien représentés. Voici la liste complète des galeries canadiennes qui ont confirmé leur participation :

- Galerie Aubes, Montréal
- Gallery Moos, Toronto
- Marianne Friedland Gallery, Toronto
- Mira Godard Gallery, Toronto
- Olga Korper Gallery, Toronto
- Waddington and Gorce Irc., Montréal
- Waddington and Shiell Galleries Ltd., Toronto

Les galeries participantes bénéficieront d'une aide financière du Programme de promotion artistique du ministère des Affaires extérieures □



Marc Gameau, « Eligie Diurne » 1986.

COURS PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CANADIEN DONNÉS EN SUISSE

Depuis près de 30 ans le « Neuchâtel Junior College », situé dans la ville du même nom en Suisse, prépare des étudiants nord-américains à de brillantes études universitaires. Il forme actuellement une deuxième génération de « Neuchies ».

L'école, qui compte environ 70 étudiants, continue d'offrir la 13^e année, ou les cours pré-universitaires de l'Ontario, que reconnaît le ministère de l'Éducation de cette province. L'école est située en plein cœur de la ville. Neuchâtel, qui a une population d'environ 40 000 habitants, est bornée à l'est par le lac de Neuchâtel et à l'ouest par les montagnes du Jura. La ville est entourée de vignobles d'où proviennent les vins qui font la renommée de la région. Les principales industries légères sont le chocolat et l'horlogerie.

Tous les étudiants du Junior College vivent dans des familles francophones suisses romandes où l'on parle peu ou pas du tout l'anglais. Vers la fin de l'année scolaire, la plupart des étudiants parlent couramment le français qui est, selon les Neuchâtelois, le plus pur d'Europe. Grâce à leurs cours à l'école et aux activités culturelles auxquelles on les encourage à participer, les étudiants s'imprègnent de la langue et de la culture du milieu dans lequel ils vivent.

À l'occasion des vacances, l'école organise des voyages en Italie, en France, en Espagne, au Maroc et en Angleterre et, en hiver, elle organise plusieurs week-ends de ski dans les Alpes. Les étudiants ont ainsi une occasion unique de se familiariser avec les arts et les traditions du passé et avec les attractions de l'Europe d'aujourd'hui.

Pendant l'année, les étudiants font des connaissances qui deviennent des amitiés durables. Les diplômés organi-



sent leurs propres réunions et la plupart s'accordent à dire que l'année passée à Neuchâtel est l'une des plus mémorables de leur vie. Chaque année, plusieurs anciens étudiants font une petite visite à l'école pour se remémorer des souvenirs.

En raison de la situation de l'école et de la réputation qu'elle a acquise au cours des ans, il y a une très grande demande pour les postes de professeurs. Le corps enseignant est donc hautement qualifié et très enthousiaste. Le directeur, M. Murray Magor, qui a une maîtrise ès Arts de l'Université McGill, a pris la direction de l'école l'été dernier, après avoir été pendant plusieurs années, directeur de l'école St. George à Montréal.

Le Neuchâtel Junior College a un statut unique en tant qu'école indépendante. Il est doté d'un conseil scolaire suisse nommé par la ville de Neuchâtel, mais se conforme aux lignes directrices

du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui est chargé de son inspection. En fait, l'école fait partie du système d'éducation suisse mais offre aux étudiants canadiens un programme qui comprend les principales matières de la 13^e année et les cours pré-universitaires de l'Ontario.

L'obtention de six crédits permet aux étudiants d'entrer dans les universités ontariennes. Les universités québécoises acceptent le programme d'une année de Neuchâtel, en remplacement du CEGEP. Les universités américaines peuvent donner aux étudiants une équivalence pour les crédits des cours pré-universitaires de l'Ontario.

Plusieurs étudiants du Junior College parlent déjà couramment le français. Ayant suivi un programme d'immersion en français, ces étudiants sont en mesure de profiter des nombreux cours offerts à l'Université de Neuchâtel et à l'École de Commerce.

COURS PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CANADIEN DONNÉS EN SUISSE (suite)

En 1956, Leonard Wilde fondait l'école pour permettre aux étudiants nord-américains de séjourner un an en Europe sans perdre une année scolaire. Quelque 2 000 anciens élèves s'entendent pour dire que l'année qu'ils ont passée à Neuchâtel a été l'une des plus enrichissantes de leur vie, car elle leur a permis de se préparer à entrer à l'université et de se faire des amis pour la vie.

Le coût est de 19 000 FS pour une année scolaire complète. Cette somme couvre la pension, le permis de séjour, l'assurance-accident et le transport aller-retour entre l'école et le domicile, mais non les excursions, l'argent de poche et le voyage transatlantique.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous adressant à l'école ou en communiquant avec son représentant au Canada □



Neuchâtel Junior College
Crêt-Taconnet 4
2000 Neuchâtel
Suisse
Téléphone (par voie automatique) :
011 41 (38) 25 27 00
OU
Mme Jean G. Barton
67, Kilbarry Crescent
Ottawa (Ontario)
K1K 0H2
Téléphone : (613) 746-1462

(Vous êtes priés de prendre note que les frais de scolarité ne sont pas totalement couverts en vertu des dispositions de la directive n° 34 du Service extérieur.)

11

□ CIRCULAIRES CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE □

PROGRAMME DE FORMATION CONSULAIRE

Avis administratif n° 12
Le 23 mars 1987

La Direction de la politique consulaire (JIC) a mis sur pied un programme de formation de cinq jours, qui expose le pourquoi et le comment des services consulaires. Ce cours est offert à nouveau cette année, et ce dans les deux langues officielles. Il est destiné à tous les employés canadiens, pas uniquement à ceux qui se destinent au service consulaire. Tout employé canadien est susceptible de fournir des services de nature consulaire pour des raisons diverses: cas d'urgence, remplacement les jours fériés, responsabilité d'agent de service, surplus de travail saisonnier.

Ce cours de cinq jours est basé sur des simulations de situations et fait une large place à la participation. Avant la fin du cours, les employés auront eu l'occasion de se trouver devant au moins un exemple de chaque cas-type qu'ils pourraient rencontrer à l'étranger, et auront mieux compris comment fonctionne le processus de l'entrevue consulaire.

La méthode employée exige qu'il y ait au moins 15 participants mais pas plus de 22 dans chaque cours. Selon le nombre des inscriptions, et après consultation avec les sections d'affectation du personnel, le cours se donnera aux dates suivantes:

En français : du 27 avril au 1^{er} mai, du 6 au 10 juillet.

En anglais : du 4 au 8 mai, du 25 au 29 mai, du 15 au 19 juin, du 20 au 23 juillet.

Les employés qui désirent suivre ce cours doivent être inscrits par leur agent d'affectation pour un cours donné. L'inscription doit se faire au moins une semaine avant le début du cours et avoir le consentement du surveillant. L'employé et son surveillant doivent bien comprendre qu'il est nécessaire d'assister à tout le cours, sans aucune interruption.

Pour toute question au sujet du contenu du cours, prière de communiquer avec M. R. Doiron (JIC), au 992-7706 □

LA PRÉSENCE CHINOISE AU CANADA — MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

LE YANG — LE MONDE EXTÉRIEUR

Le concept ancien du ciel, les principes du yin et du yang et les réalisations contemporaines du Canada et de la Chine seront illustrés dans le cadre d'une exposition au nouveau Musée canadien des civilisations à Hull.

Situé sur la rivière des Outaouais, vis-à-vis des édifices du Parlement, le musée présentera ses premières expositions en 1989. Parmi les symboles de la culture chinoise qui y seront célébrés, on pourra entendre le résonnement des cymbales, apprécier la force du kung fu et admirer la danse du lion. Le monde intérieur de la famille et la philosophie feront pendant à ces manifestations extérieures de la culture chinoise.

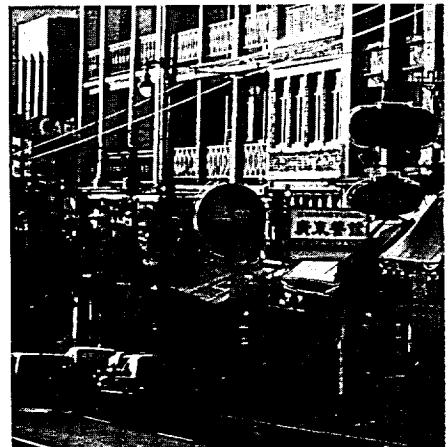
M. Ban Seng Hoe, érudit et conférencier spécialisé en études asiatiques, s'est chargé de la recherche, de l'organisation et du rassemblement des pièces qui seront exposées. Pour la circonstance, il travaille en collaboration avec Sandra Gibb, coordonnatrice et interprète, ainsi qu'avec le décorateur concepteur J.P. Camus. M. Hoe a rassemblé des objets précieux provenant de toutes les parties du Canada pour mettre en lumière l'histoire et la tradition culturelle de ce groupe ethnique et documenter l'influence qu'il exerce sur le Canada.



Les Chinois constituent le groupe ethnique asiatique le plus ancien du Canada. Arrivée au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, les Chinois ont connu épreuves, isolement et discrimination. Beaucoup ont été attirés par la ruée vers l'or dans la vallée du Fraser et c'est grâce à eux que la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique a pu

Le concept ancien du ciel, les principes du yin et du yang et les réalisations contemporaines du Canada et de la Chine seront illustrés dans le cadre d'une exposition au nouveau Musée canadien des civilisations, à Hull.

être achevée en Colombie-Britannique. Blanchisseries et restaurants chinois ont alors surgi dans de nombreuses villes au début de la conquête de l'Ouest, mais en raison de pétitions présentées au Parlement, les Chinois ont été frappés d'un impôt individuel de 10 \$ puis de 500 \$ visant à mettre un frein à leur immigration au Canada.



Vancouver Chinatown.

Entre 1923 et 1947, l'entrée au Canada a été interdite aux Chinois et leurs épouses et leurs enfants des premiers immigrants se sont donc retrouvés seuls. Privés du droit électoral, les Chinois ne purent protester. Exclus de la plupart des professions, ils ont dû, pour survivre, se livrer à divers travaux manuels : ménages, blanchissage, travaux forestiers, pêche, cultures maraîchères et charbonnage. De nombreux « célibataires mariés », souffrant de l'absence de toute vie familiale, ont créé des associations de clan et de famille ainsi que d'autres institutions pour se soutenir entre eux et affronter le monde extérieur. Après 1947, grâce au droit du suffrage qui leur a été accordé et à l'adoption de politiques visant à détourner la discrimination raciale, les Chinois ont pu surmonter les obstacles qui auparavant empêchaient toute mobilité sociale.

Aujourd'hui, les Canadiens d'origine chinoise ont devant eux un avenir plein de promesses et de diversité. L'arrivée récente de résidents de Hong Kong, instruits et financièrement à l'aise, modifie le tissu des communautés de notre pays.

L'exposition va souligner la diversité régionale des cultures et montrer com-

LA PRÉSENCE CHINOISE AU CANADA — MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS (suite)

加拿大華人文化傳統展覽

ment les Chinois de Québec diffèrent de ceux des Prairies ou de Terre-Neuve. Certains parlent maintenant le français, d'autres ont un accent terreneuvien. La mosaïque canadienne produit parfois de curieuses combinaisons linguistiques, par exemple : « Chow mein au poulet take-out ».

LE YIN — LE MONDE INTÉRIEUR

Les visiteurs du Musée seront accueillis par une façade familière caractéristiques d'une ville chinoise. Les images colorées de la culture chinoise permettront aux visiteurs d'en entrevoir le sens profond. Des démonstrations de Tai Chi, de Kung Fu et de médecine traditionnelle exprimeront le concept des principes complémentaires — le Yang et le Yin, le blanc et le noir, la jeunesse et la vieillesse, la vie et la mort, le Tao (le chemin). Des personnes âgées venant des collectivités chinoises de tout le pays seront invitées à raconter l'histoire de leur vie. Par ailleurs, l'angoisse de l'émi-

gration, de même que les valeurs traditionnelles que sont pour les Chinois l'endurance, la patience et le travail acharné se refléteront dans des présentations audiovisuelles, des collections d'objets et des spectacles en direct. Des festivals, des représentations d'opéra chinois et des spectacles d'acrobatie divertiront les visiteurs et leur feront connaître la culture chinoise. Ceux-ci pourront également participer à des ateliers de calligraphie et de cuisine. Des objets personnels comme des bagages, des costumes, des ustensiles de cuisine et des instruments nécessaires à l'exploitation des mines d'or complèteront les photographies et les gravures de la construction du chemin de fer, des émeutes raciales et de la mise en quarantaine des Chinois.

LA COLLECTIVITÉ MULTICULTURELLE

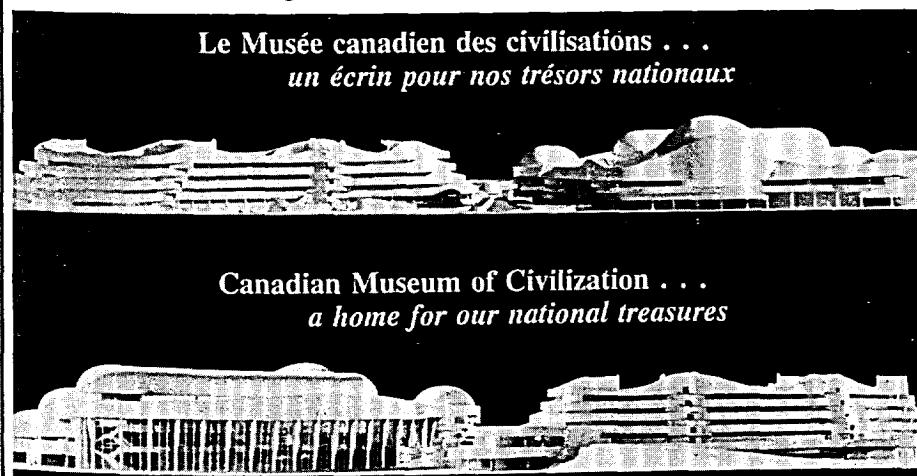
Cette première exposition sur les Canadiens d'origine chinoise permettra d'illustrer la richesse et la vigueur de nos

origines culturelles de même que l'harmonie caractéristique de notre diversité. Par la suite, d'autres expositions alternant tous les deux à trois ans, porteront sur les autres groupes culturels du Canada. Tout en soulignant un aspect de notre patrimoine et en observant ses rapports avec le pays, le monde et l'univers, ces expositions devraient nous ouvrir de plus vastes horizons.

L'exposition canado-ukrainienne est prévue pour 1991, date du centenaire de l'arrivée des Ukrainiens au Canada. Le Musée se propose de publier un livre soulignant chaque exposition. Après avoir été présentées au Musée, les pièces d'exposition feront l'objet d'une tournée pan-canadienne.

Trente directeurs de musée de Chine ont déjà vu et applaudi ce projet qui suscite un très grand intérêt au sein des communautés ethniques au Canada et outre-mer. Le Musée canadien des civilisations devrait représenter, sur le plan touristique, une importante attraction culturelle. En encourageant une meilleure compréhension de notre complexité multiculturelle, le Musée espère illustrer la constante évolution de nos groupes ethniques et célébrer les façons avec lesquelles chacun préserve son identité propre tout en apprenant à vivre en harmonie □

Rédaction : Rosemarie Newcombe
Conception graphique : Bing Wong



□ IMMIGRATION — AUJOURD'HUI ET DEMAIN □

« **L**e Canada est une nation d'immigrants et de réfugiés » déclarait récemment dans une interview le ministre d'État à l'Immigration, M. Gerry Weiner, et il ajoutait : « notre politique continuera de refléter l'importance de ces derniers pour la croissance sociale et économique de notre pays. »

Parlant de la « grande tradition humanitaire » du Canada, M. Weiner a souligné que les mesures provisoires prises par le gouvernement en février 1987 afin de contrôler un flot soudain de demandeurs n'annoncent pas une régression.

« Au contraire, a-t-il dit, ces mesures ont été prises pour préserver l'intégrité de notre système de reconnaissance du statut des demandeurs et assurer le traitement efficace et humain des demandes des réfugiés et autres immigrants légitimes. »

Ces mesures visaient essentiellement à contrecarrer un flot sans précédent de demandeurs, survenu à la suite des mesures américaines visant à mettre un frein à l'immigration illégale. « Notre objectif était clair, a dit M. Weiner, et je crois que nous l'avons atteint : il nous fallait contrôler le flot des demandeurs, réduire les abus et protéger ceux qui ont vraiment besoin d'un asile. »

Le nombre des revendeurs du statut de réfugié étant passé de 8 400 en 1985 à 18 000 en 1986 — il était déjà de 6 000 au cours des six premières semaines de 1987 —, le gouvernement a remplacé sa politique universelle de non-renvoi par un examen individuel des cas. À cet égard, il a reçu du gouvernement américain l'assurance que les demandeurs auraient la permission de rester aux États-Unis pendant le traitement de leur cas.

Afin de réduire le nombre des revendications présentées lors d'une escale, on a mis en place une autre mesure de contrôle exigeant de tout visiteur un visa de transit. En outre, il a été décidé que les programmes spéciaux concernant l'Iran, le Liban, le Salvador, le Guatemala et le Sri Lanka ne s'appliqueraient qu'en dehors du Canada. Les res-

tion entre le statut de réfugié et celui d'immigrant. » Il a ajouté que les réformes à long terme actuellement étudiées par le Cabinet souligneront l'engagement que le gouvernement a pris de mettre en place des procédures plus équitables et plus rationnelles nécessaires en période d'expansion contrôlée des niveaux d'immigration.

Les chiffres globaux pour 1987 devraient s'accroître de 10 000 pour passer à 125 000, reflétant ainsi le besoin qu'a le Canada de l'esprit d'entreprise et du dynamisme des immigrants. Dans le cadre de cette politique, le ministre d'État a déclaré que « la sensibilité à l'égard des réfugiés sera non seulement maintenue mais renforcée. » Il prévoit que 17 000 réfugiés de bonne foi seront acceptés en 1987, dont 12 000 parrainés par le gouvernement.

M. Weiner a souligné l'importance de la consultation pour établir ces niveaux. L'an dernier, plus de 600 organisations œuvrant en faveur des immigrants ont été consultées de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les ministères fédéraux concernés par les questions d'immigration comme celui des Affaires extérieures.

Le Canada continuera en outre de travailler en étroite collaboration avec des organismes internationaux de secours en faveur des réfugiés tels que le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-rouge et de contribuer de façon substantielle à leurs travaux.

« Outre de réagir avec prudence et humanité à des situations précises, il est essentiel que le Canada envisage l'immigration dans le contexte plus large des mouvements globaux et à long terme de populations et de ses propres besoins démographiques », a déclaré M. Weiner. Dans cette perspec-

« Le Canada est une nation d'immigrants et de réfugiés »...
« notre politique continuera de refléter l'importance de ces derniers pour la croissance sociale et économique de notre pays. »

M. Gerry Weiner
ministre d'État à l'Immigration

sortissants de ces pays désireux de présenter une demande de statut de réfugié peuvent le faire dans tout service d'immigration du Canada à l'étranger.

M. Weiner a indiqué en outre qu'à son avis, ces mesures temporaires « ont réduit les possibilités de chaos et permis d'éclaircir, au bénéfice tant des Canadiens que des demandeurs, la distinc-

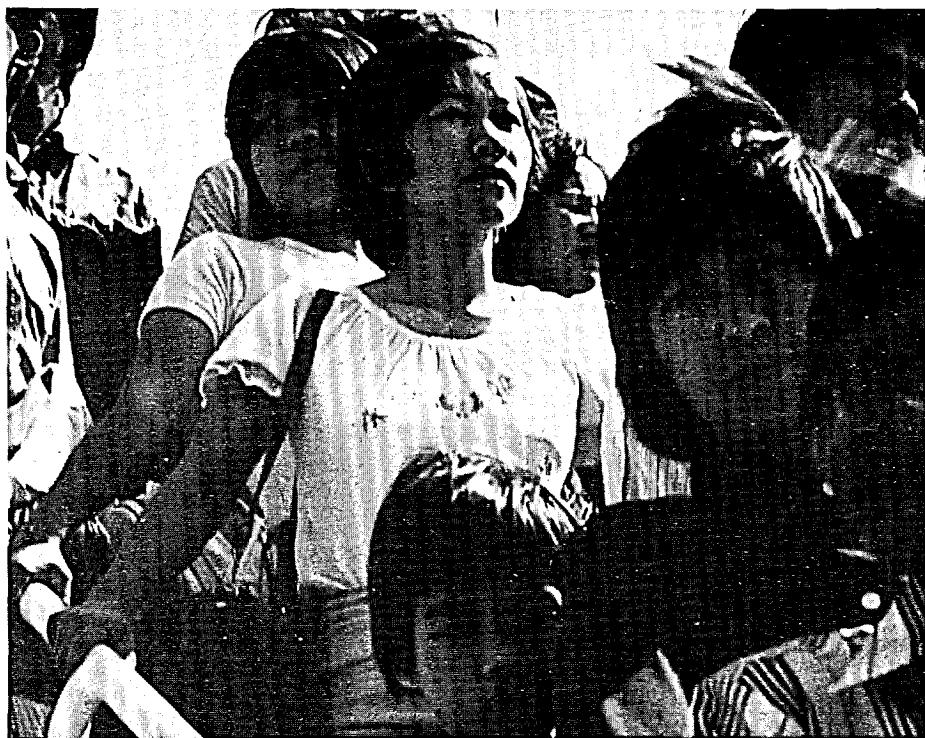
IMMIGRATION — AUJOURD'HUI ET DEMAIN (suite)

tive, le gouvernement entreprend actuellement une étude exhaustive des taux d'immigration et de leurs répercussions sur la croissance jusqu'au XXI^e siècle.

Le cadre prévu pour l'augmentation de ces taux, a souligné M. Weiner, continuera d'être délimité en regard de la famille. « Plus simplement, dit-il, la cellule familiale reste le facteur clé de notre politique d'immigration. »

« La réunion des familles est la pierre d'angle de notre politique. Il n'y a pas de limite à l'immigration relevant de la catégorie de la famille. Le chiffre de 45 000 que nous avons avancé pour 1987 n'est qu'une estimation et non un quota ou un plafond. »

Déjà, des recommandations sont mises en oeuvre pour accélérer le traitement des cas de conjoints et de personnes à charge. Le fait que ces améliorations soient mises en oeuvre dans les centres d'immigration au Canada et à l'étranger est spécialement en rapport avec la réunion des familles. Désormais, les demandeurs de la caté-



15

gorie de la famille et leurs parrains bénéficieront de procédures pleinement coordonnées, davantage axées sur leurs besoins.

Faisant allusion à «une nouvelle ère pour les parrains et leurs parents», le ministre d'Etat a décrit des mesures axées sur la qualité du service telles que la réduction de la période d'attente pour les parrains et les demandes moins complexes. Les dispositions sur le parrainage ont en outre été étendues pour permettre de déterminer individuellement les obligations des parrains. Elles prévoient en outre des critères élargis pour évaluer les ressources financières de la famille.

Pour les personnes qui déposent leur demande dans une ambassade ou un consulat, on étudie actuellement des mesures plus efficaces touchant la sécurité, les antécédents et les visites médicales; par ailleurs, les étudiants étran-

gers obtiendront plus facilement les autorisations nécessaires pour la durée de leurs études. Enfin, le Ministère améliore la formation des employés du Service extérieur relativement aux lois sur l'immigration, aux techniques d'entrevue et aux langues.

Lors de visites des bureaux du service extérieur qu'il a effectuées au début d'avril, M. Weiner s'est dit « enchanté de l'importance accordée à la qualité du service. Ici et à l'étranger, on comprend généralement que, dans le contexte d'une politique d'immigration élargie, la prestation des services revêtira une importance encore plus grande. »

« La fin de ce siècle, a dit M. Weiner, sera une période de grands défis pour nos services d'immigration, mais tout nous indique que nous les relèverons » □

Lee Edwards

□ COMMENT LE SERVICE DE TRADUCTION FONCTIONNE-T-IL ? □

16

Sans faire partie du personnel permutant du ministère des Affaires extérieures, je connais assez bien leur mode de vie parce que je dois parfois consulter ou traduire les directives sur le service extérieur, les instructions consulaires, les documents d'information destinés aux Canadiens qui se préparent à partir pour une mission à l'étranger ou en reviennent et les articles publiés dans le bulletin *Liaison*. En réponse à une invitation de la responsable de cette publication, j'ai décidé de rédiger cet article pour exposer certains aspects du travail de la section de traduction qui pourraient intéresser le personnel permutant.

Il arrive que quelqu'un veuille faire traduire quelques pages. En soi, cela ne représente pas une tâche bien lourde ni bien longue. Encore faut-il que quelqu'un puisse s'y attaquer. Il y a peut-être déjà plusieurs textes en attente. Les traducteurs sont probablement tous déjà occupés, la situation contraire étant rarissime. En outre, il arrive fréquemment qu'on doive interrompre un travail pour en effectuer un plus urgent. Le pourcentage des textes urgents à traiter au ministère des Affaires extérieures est supérieur à celui que j'ai observé dans quatre autres services et dépasse, semble-t-il, celui qui existe dans la plupart des ministères. Cette situation découle, du moins en partie, du fait que le ministère des Affaires extérieures compte trois ministres (Affaires extérieures, Commerce extérieur et Relations extérieures), sans parler des nombreux sous-ministres et sous-ministres adjoints.

Voici ce qui se produit lorsqu'un texte est envoyé à la section de traduction. Il faut d'abord faire diverses inscriptions de contrôle, en mesurer la longueur, l'attribuer à un traducteur en

tenant compte de la charge de travail de chacun, de sa rapidité et, si possible, de sa spécialisation. Personne ne pouvant être spécialiste à la fois de disciplines aussi variées que l'administration du personnel, la comptabilité, l'informatique, l'énergie nucléaire et la démographie, pour n'en nommer que quelques-unes, nous avons besoin de documents de référence, comme des formulaires, des textes antérieurs ou des lexiques, que les clients n'ont pas toujours pensé à joindre au texte à traduire. Quand nous leur exposons nos besoins, ils nous fournissent généralement volontiers les éclaircissements et les documents nécessaires. D'ailleurs, ils se montrent le plus souvent affables et compréhensifs.

Quand il reçoit un texte, le traducteur fait d'abord ses recherches, notamment en consultant notre bibliothèque, la documentation fournie par le client, la banque de terminologie, des collègues ou le client lui-même. Cette étape exige parfois beaucoup de temps si le texte est très spécialisé ou renferme de nombreux noms d'organismes ou titres de publications ou de programmes. Il ne s'agit pas d'inventer ces noms ou ces titres, mais de les trouver.

Ensuite, le traducteur dactylographie son texte ou le dicte et le remet à une copiste. Dans ce cas, le texte lui est retourné pour qu'il contrôle la transcription et apporte des retouches. Souvent, le texte est relu par une autre personne, appelée réviseur, qui vérifie si le sens de l'original a été bien rendu et améliore ou corrige, au besoin, la traduction qui lui a été soumise. Le texte retourne alors à une copiste pour qu'elle apporte les modifications indiquées. Ce travail se fait généralement sur des machines de traitement de texte. Après un dernier contrôle par son auteur, la traduction est prête à être livrée. S'étant

ensuite assurée que la traduction, l'original et les pièces jointes accompagnent effectivement la demande de traduction, la commis a le choix entre trois solutions, selon les circonstances: placer les documents dans une enveloppe qu'elle adresse, les déposer simplement dans un panier ou appeler le client pour qu'il vienne recueillir son texte ou l'envoyer quelqu'un à sa place.

Lorsqu'un texte est long et urgent, il faut assez souvent le subdiviser entre plusieurs traducteurs, ce qui alourdit les contrôles administratifs, occasionne des chevauchements dans les recherches et risque d'entraîner un manque d'uniformité dans la terminologie ou le style, surtout s'il est impossible, faute de temps, qu'une seule personne relise tout le travail.

Si les urgences pèsent parfois lourd aux traducteurs, elles ne sont pas moins éprouvantes pour la commis et les copistes, qui se trouvent, pour ainsi dire, à la fin de la chaîne de production, et dont on oublie trop souvent l'ir-dispensable collaboration.

Au ministère des Affaires extérieures, nous avons un bon nombre de textes intéressants à traduire, notamment ceux dans lesquels on donne des conseils aux fonctionnaires canadiens en poste à l'étranger et à leur famille ou aux exportateurs, les aperçus de la situation économique, démographique ou politique de divers pays et ceux qui traitent de questions internationales d'actualité □

Edouard Bergeron
réviseur

□ CONCOURS D'ANECDOTES □

Aventure en Malaisie

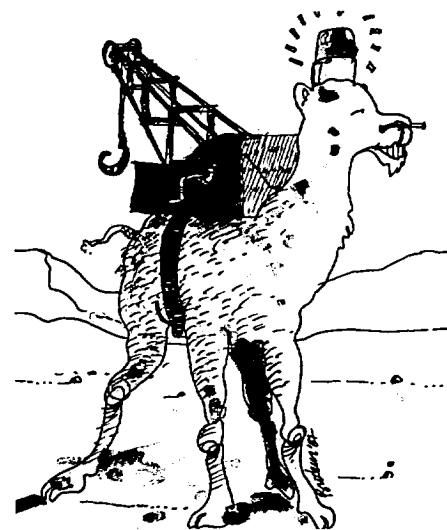
Madame,

Vous trouverez ci-joint mon texte de participation au concours d'anecdotes de LIAISON. Il est un peu long, mais j'estime que chaque détail a son importance dans la narration de ce récit.

Je suis une fervente lectrice de votre publication. Grâce à elle, les agents du Service extérieur qui sont au pays peuvent se tenir en liaison avec ceux qui sont à l'étranger.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Judy Holton
(Mme Philip)



nous rencontrais quelqu'un qui ne parlait pas un mot d'anglais. Notre connaissance du malais n'allait pas plus loin que les formules de politesse comme « merci » et « bonjour ». Nous ne savions pas comment dire « dépanneuse ».

Finalement, à force de gestes et avec quelques mimiques, Philip a réussi à expliquer notre situation. En regardant autour de nous, nous nous sommes rendus compte que la hutte n'avait, pour tout équipement, qu'un bureau et une chaise. Il n'y avait pas de téléphone. Après quelques muettes négociations, le policier nous a fait comprendre qu'il allait s'occuper de nous faire conduire à l'endroit le plus proche pour téléphoner. On nous emmena, les enfants et moi, dans une toute petite maison qui se révéla être le « kedai » ou dépanneur local, et qui servait également de centre social. Sous le regard amical de presque toute la collectivité, nous sirotions nos boissons frappées. Entre temps, une moto avait mystérieusement surgi des cocotiers, apparemment conduite par une ami du policier. Philip sauta derrière le conducteur. Il n'y avait qu'un casque, et

le motocycliste eut la courtoisie de le laisser à mon mari. Avec inquiétude, j'observai Philip et son sauveur anonyme partir dans un vrombissement de moteur sur la route poussiéreuse.

Après un moment, Philip et son « chauffeur » étaient de retour. Nous sommes que la dépanneuse n'allait pas tarder à arriver. Attendant la venue d'un camion, nous vîmes arriver plutôt une jeep équipée d'une grue à laquelle était attelée notre Toyota rouge écarlate. On avait l'impression qu'elle ne pourrait remorquer notre voiture, sans parler de ses quatre passagers, mais en fin d'après-midi, nous avions couvert les trente kilomètres qui nous séparaient de Kuantan. Le garage était fermé pour la journée; nous devions songer à trouver un logement pour la nuit.

C'est alors qu'apparurent tout à coup deux mécaniciens, vêtus impeccablement, portant chacun une trousse à outils. On aurait dit des chirurgiens appelés en consultation auprès d'un patient gravement malade. Le diagnostic: pompe à eau brisée. Un jeune garçon a été dépêché à bicyclette au dépôt des pièces de rechange, que l'on allait ouvrir expressément pour nous venir en aide. Le garçon est revenu quelques minutes après avec la nouvelle pompe. Les deux mécaniciens se sont mis au travail en faisant preuve d'une extraordinaire précision. Comme la nuit tropicale tombait brusquement sur Kuantan, nous payâmes ce qui nous semblait une bien modeste somme par rapport aux services qui nous avaient été rendus, et nous nous mêmes en route.

L'heureux dénouement de notre petite mésaventure a été un émouvant prélude aux trois merveilleuses années que nous avons passées en Malaisie □

AVVENTURE EN MALAYSIE

Le weekend avait été idyllique. Les légendaires plages de la côte est de la Malaisie répondait à toutes nos attentes, la plage était bordée de cocotiers et de casuarinas. Avec regret, toute la petite famille s'est préparée (nous sommes quatre) pour rentrer à Kuala Lumpur.

Le moteur de la voiture se mit à caler. « Cela doit être la chaleur », dit Philip. Le moteur haleta encore un peu et se tut. Il n'y avait pas âme qui vive. Qui aurait osé se hasarder sous ce soleil de plomb de midi ?

Comme nous scrutions les cocotiers qui bordaient le chemin à quelques pas de nous, nous aperçûmes une petite hutte avec l'enseigne « Pondok Polis ». Nous nous sommes approchés du poste rural de police et Philip est allé s'adresser au jeune agent de service. Nous étions en Malaisie depuis près de deux mois et c'était la première fois que

MOSAIQUE

OTTAWA

Visite royale en juin.
Rideau Hall a fait savoir que la reine mère visitera Ottawa et Montréal du 4 au 8 juin prochain.



18

À Montréal, la reine mère participera aux célébrations du 125^e anniversaire du régiment Royal Highland appelé également Black Watch, dont elle est le colonel en chef.

À Ottawa, elle rencontrera le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé.

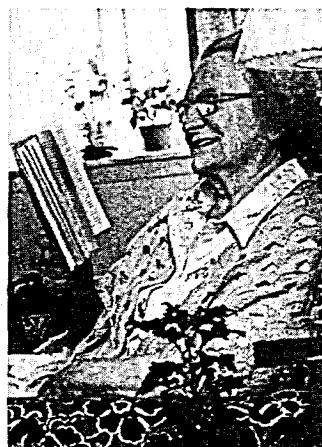
SANTÉ

Les personnes âgées ont plutôt la mémoire longue. Plus on vieillit, moins on se souvient facilement de l'endroit où l'on dissimule ses clés. Mais une étude affirme que la mémoire orale, celle qui porte sur les noms ou des anecdotes par exemple, ne suit pas la même tendance chez les personnes âgées.

« C'est une découverte pleine d'optimisme », commente le Dr Elisabeth Koss de l'Institut national sur la vieillesse.

Mme Koss, qui a étudié 60 personnes âgées de 25 à 85 ans, a découvert que les plus âgées répondaient aussi bien aux tests portant sur la mémoire orale que leurs cadets.

Ce type de mémoire comprend notamment les noms de gens, les anecdotes et les événements de la veille, a-t-elle expliqué lors de la réunion annuelle de l'Académie américaine de neurologie. Plusieurs études antérieures avaient conclu à une baisse de la mémoire orale en fonction de l'âge mais elles ne tenaient pas compte des effets de la maladie ou du niveau d'éducation, poursuit-elle.



Le café ne serait pas une cause de maladie cardiaque. Le café ne contribuerait pas aux maladies cardiaques, ont indiqué des chercheurs américains faisant état d'études entreprises aux États-Unis et en Finlande.

Cette découverte contredit une étude publiée en novembre 1985 par des scientifiques de l'Université Johns-



Hopkins de Baltimore (Maryland), selon lesquels la consommation journalière de cinq tasses de café ou plus multipliait par trois le risque de contracter des maladies de cœur.

Le Dr Peter Wilson, auteur de la nouvelle étude américaine, a déclaré au cours d'une conférence de cardiologues que les chercheurs de l'Université Johns-Hopkins avaient apparemment étudié des sujets qui étaient également fumeurs, d'où la divergence des conclusions.

Le Dr Wilson a précisé qu'il avait observé les effets de la consommation de café sur plus de 6 000 personnes durant les périodes 1956-1966 et 1972-1982.

« Nous n'avons trouvé aucun lien entre le café et les maladies cardiaques », a-t-il dit. Chez les hommes, le niveau de cholestérol baisse à mesure que la consommation de café augmente. Cependant chez les femmes, selon le Dr Wilson, le café augmente le niveau de cholestérol dans le sang.

Le Dr Wilson a indiqué que les chercheurs finlandais qui avaient examiné 17 000 hommes et femmes consommateurs de café à la moyenne de cinq tasses et plus par jour, n'avaient pas davantage trouvé de lien entre cette consommation et les maladies cardiaques.



Un vieux remède refait surface contre le choléra : le riz. Les médecins qui tentent d'enrayer depuis plusieurs années le choléra et d'autres maladies très souvent fatales aux enfants du Tiers-Monde, se sont aperçus qu'un vieux remède permet d'obtenir les meilleurs résultats : le riz.

« Si vous nous demandez ce que vous donnait votre grand-mère pour une indigestion, vous arrivez aux mêmes conclusions », explique William Greenough, professeur de médecine à l'université John Hopkins de Baltimore.

Greenough et d'autres experts de la santé publique se sont réunis récem-

MOSAÏQUE

ment à l'Académie nationale des sciences de Washington pour évoquer les progrès obtenus dans la lutte contre la diarrhée.

Les potions à base de riz se révèlent plus efficaces que les médicaments à base de sel et de sucre, qui ont pourtant sauvé en 20 ans des millions d'enfants au Tiers-Monde, expliquent les médecins.

Le choléra entraîne de violentes diarrhées qui finissent par provoquer une complète déshydratation du corps, entraînant le décès. Les médecins comptent également appliquer ces traitements à base de riz aux malades du SIDA, aux personnes âgées et aux voyageurs, tous sujets à la diarrhée.

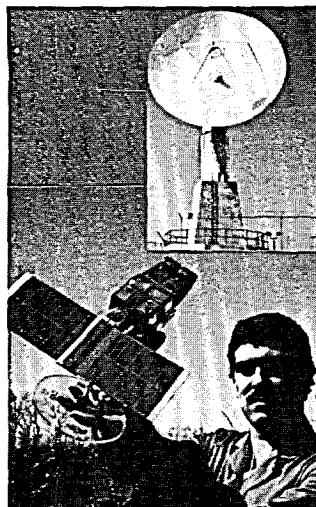
TECHNOLOGIE

L'agence spatiale peut-elle atterrir en Outaouais ? L'agence spatiale, souvent surnommée « NASA canadienne » aura-t-elle pignon sur rue à Montréal, à Ottawa, à Gatineau ? La lutte est féroce entre les villes qui se disputent la venue de l'agence. Par ailleurs, les derniers jours ont été riches en rebondissements de toutes sortes.

D'une part, l'incapacité du gouvernement américain de donner des garanties formelles sur la vocation pacifique de la station orbitale a remis en cause la pertinence même de créer l'agence spatiale canadienne étant donné que ce projet de collabora-

tion représente les deux tiers du projet original du programme spatial canadien.

Toutefois, le ministre d'État chargé des Sciences et de la technologie, Frank Oberle, a assuré que l'agence naîtrait tout de même cet été, relançant à nouveau la lutte entre les régions de Montréal et d'Ottawa. Et la suspense reste encore tout entier.



Daniel Boucher tient un modèle du satellite SPOT (Système pour l'observation de la Terre). On voit en arrière-plan l'antenne parabolique d'une des deux stations réceptrices, qui est située à Cantley, dans les collines de la Gatineau.

Le Canada fait appel à Ariane. Le consortium européen Ariane Espace lancera les deux prochains satellites de communications canadiens Anik E-1 et E-2 en 1990.

Le président de Telesat Canada, M. Eldon Thompson,

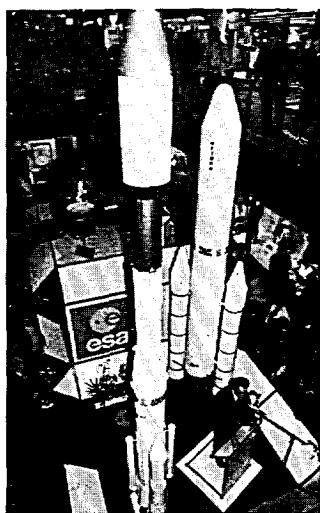
devrait annoncer cet accord en présence de M. Frédéric Dallest, président d'Ariane Espace.

Telesat Canada, qui a publié fin 1986 son appel d'offres pour le lancement des deux Anik E, avait signé le 17 octobre 1986 un contrat de \$200 millions avec la compagnie Spar Aerospace de Toronto pour la fabrication de ces deux satellites à double bande de fréquences.

Ils remplaceront les deux satellites Anik D et les trois satellites Anik C actuellement en service.

Le Canada, qui est déjà associé à l'Agence spatiale européenne (ASE), est sur le point d'annoncer la création d'une Agence spatiale canadienne.

Ariane Espace a une soixantaine de contrats en commandes dont 20 ont déjà été remplis. Le coût de lancement d'un satellite est en moyenne de 60 millions de dollars.



DIVERS

Elizabeth II recevra 4,5 % de plus.



19

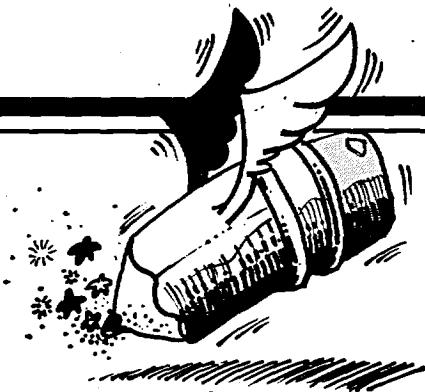
M. Nigel Lawson, Chancelier de l'Échiquier, a fait plaisir à la famille royale britannique, en augmentant sa liste civile payée par l'État de 4,5 %, alors que l'inflation cette année a été de 3,9 % en Grande-Bretagne.

En 1987-1988, la liste civile de la reine Elizabeth II sera de 4,3 millions de livres (\$9 millions can.), une augmentation de 189 300 livres en un an.

La reine mère Elizabeth recevra, de son côté, l'équivalent de \$787 500 can., le duc d'Édimbourg \$439 000, la princesse Anne \$273 840 et le duc d'York \$105 000. Les émoluments du prince Edward, dernier fils de la reine, restent fixés à \$42 000 par an.

Le prince Charles, héritier de la couronne britannique, ne bénéficie pas des deniers de l'État. Ses revenus proviennent des immenses propriétés qui lui ont échu avec son titre de prince de Galles.

□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



CRÉDITS

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.

RÉPUTATION DE « L'ACCOUTUMANCE AUX SPORTS »

À propos de votre dernière rubrique sportive,
Ne vous laissez pas impressionner
Par les contes effroyables,
Fruits de l'imagination d'un maniaque
Ou d'un psychologue.

Ceux qui courent sous la pluie
Ne souffrent pas d'un ramollissement
de l'esprit,
Mais dans la vraie tradition baptiste
Et l'ombre d'un sourire aux lèvres,
Savent qu'il n'y a pas de joie sans peine.

Quant à moi, malgré mon envie d'air frais,
Fi de la vantardise,
Je renonce à courir
S'il pleut ou il neige
Et prends mon lunch en solitaire.

Pourtant, l'air vicié de cette forteresse,
Son odeur de méchant porto
Et sa prose absconse
Suffiraient à me faire sortir
Pour essayer n'importe quel sport.

Un jogger en sueur
Terry Jones

Chère Madame,

Oui, la nouvelle formule est bien, les articles plus variés. Il serait bon de mettre aussi un petit encart pour les nécrologies vu que plusieurs ne sont pas toujours informés du décès de leurs collègues.

Autre point, il faut insister plus sur les problèmes que nous vivons en poste (et montrer à nos employeurs l'autre côté de la médaille); il serait utile de soulever la question des loyers exorbitants en poste, ce qui pourrait se traduire par une hésitation plus grande des gens à partir en poste alors qu'ils paient moins cher ici, sans compter que l'autre conjoint gagne ici un bon revenu perdu une fois parti. Votre prochaine enquête : Partir en poste : est-ce financièrement rentable?... Enfin, si vous en avez le courage □

Anonyme

Erratum : À la page 14 du dernier numéro de *Liaison*, il faut lire M. Michael Miner d'International Briefing Associates, au lieu de Business Associates.

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été fait par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Emploi et Immigration, *Le Droit*, Musée canadien de la civilisation, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN

Révision des textes français :
Denys Leclerc

Révision des textes anglais :
Margaret Mitchell

ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON*?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la Liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint:

Nom:

Adresse:

Ancienne adresse:

Langue préférée: anglais français

Nom de l'employé:

Nouvelle adresse:

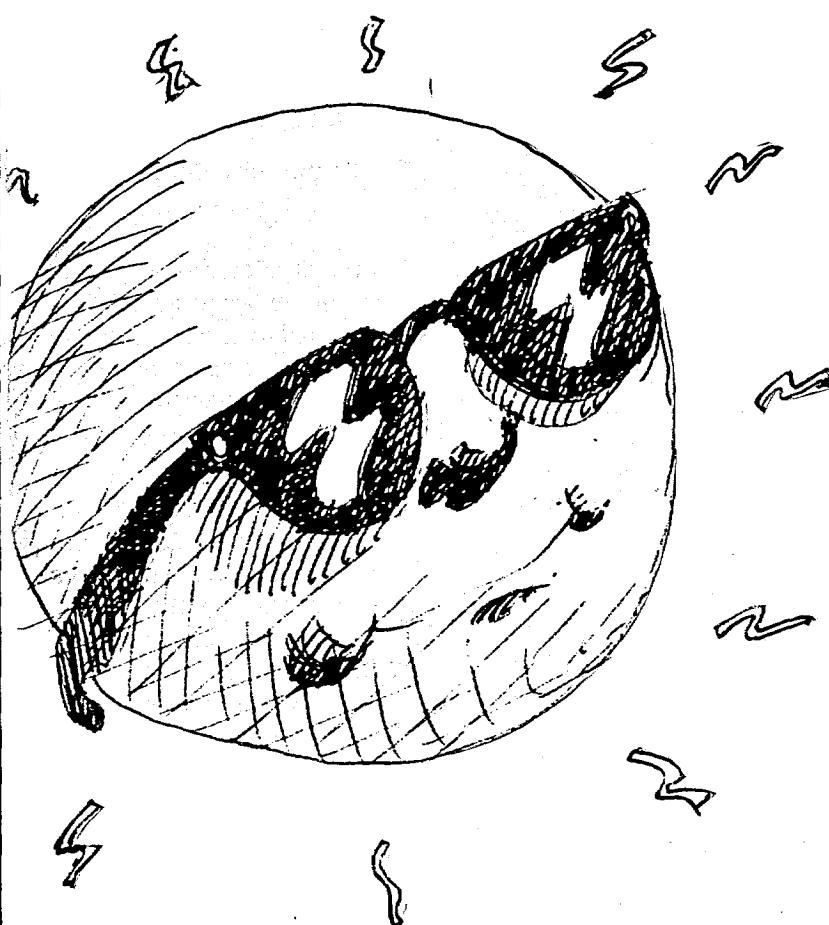
Direction ou mission:

Signature de l'employé(e)

• Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts.»



LIAISON



SUMMARY

Interview with Jean Drapeau, Canadian Ambassador to UNESCO in Paris	4
Seeking a New Balance: Reform at the United Nations	6
Admission to Canadian Universities	10
Survey	11
A Letter to New Spouses in the Foreign Service	14
Education and Employment	15



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

THE ROLE OF THE POSTING SERVICES CENTRE

The series of articles which has appeared in this column in the last three issues has attempted to give you a capsule view of the role of the Centre, and of how we can be of assistance to you and your families. In this, the last of the series, we will focus on the Community Liaison Section.

PART IV COMMUNITY LIAISON SECTION

2

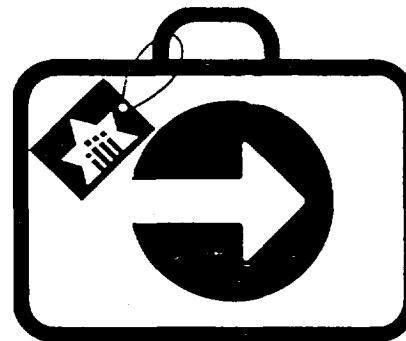
In the Community Liaison section we

- administer the Community Coordinator Program;
- provide information and counselling on employment opportunities in Canada and abroad to spouses of foreign service employees;
- organize workshops focussing on entering or re-entering the work force both in the Ottawa/Hull area and abroad for spouses of foreign service employees;
- administer *Liaison*;
- provide information on education facilities abroad and in Canada to foreign service families;
- maintain an up-to-date information data bank on education facilities, spousal employment profiles, and potential employers abroad for spouses.

Although we have already dealt with many of these functions in previous issues, we would like to highlight a few of them here.

Employment and Education

Lise Beauregard is both our Spousal Employment Officer and the Education



Officer. In an article appearing in this issue on page 15 she writes about her responsibilities in the Centre. Suffice it to say here that she is kept extremely busy, especially during posting season!

Data Bank

An extensive bank of information on schools is maintained in the Section and is available to all our employees and their families. Our resident computer expert, Jackie Laviolette, is responsible for the enormous task of inputting all the data which we obtain from sources such as our posts and from schools abroad and in Canada, and answering the requests of employees who have completed Request for School Printouts or Request for Search on Schools forms.

We also keep the spousal employment profiles in the data bank, as well as potential employer possibilities abroad. Jackie is also responsible for keeping this information up to date.

We have a data bank that we are very proud of and that we know, from feedback from those who have used the service, has been invaluable.

Policy and Special Projects

The administration of the Community Coordinator Program, the Direct Com-

munication with Spouses Program, the administration of *Liaison*, and the program of workshops for spouses is the responsibility of the Policy and Special Projects Officer, Lynne Dubeau.

The Community Coordinator Program

The Community Coordinator Program, which is now entering its third year, was established to provide community support services at posts by providing assistance to employees and families when they arrive and throughout their stay.

Community Coordinators, most of whom are spouses of Canada-based staff, work on contract. In a circular document regarding Community Coordinators, the possible services and activities which they may perform are defined; however, their services may vary from one post to the other according to the needs of the people at the post. In other words, the post can design its own program based on its particular needs.

Although the program is still a relatively new one, we feel that it has been beneficial to those posts which have implemented it, and that it will become an established and essential element at posts. We look forward to expanding it to many of our other posts.

The new Community Coordinators for 1987-88 are noted on page 3.

Workshops for Spouses

Each spring and fall we offer a series of workshops for spouses of foreign service employees. The spring workshops focus on the possibilities of working abroad; a similar series in the fall deals

POSTING SERVICES CENTRE UPDATE (continued)

mainly with entering or re-entering the work force in the Ottawa/Hull area.

Direct Communication with Spouses Program

This program has been in effect since 1984 and we currently have 867 spouses on our mailing list. In addition to our bi-monthly publication *Liaison*, participants receive, approximately every six weeks, information of relevance to foreign service life such as the schedules of workshops for spouses, pre-posting workshops, notices of English and French language training at Headquarters, announcements of contract possibilities, and Departmental documents which are of particular interest to, or which concern, foreign service spouses and families.

If you are a spouse and are not yet on our mailing list and would like to be, please complete the form on page 20 and return it to the Posting Services Centre.

Liaison

Liaison first appeared in April of 1984. It is sent to all employees, both rotational and non-rotational, at Headquarters, to those employees who are seconded to other government departments or who are in Canada at regional offices, and to all Canada-based staff at posts. We also send it to those persons who have requested it, such as retired employees and others who are interested in the foreign service.

Our Editor, who has been on contract since September 1986, is responsible for ensuring that *Liaison* responds to the needs of foreign service employees and their families by providing information on topics of interest to them, to keep them attuned to what is hap-

pening at posts and in Canada. She always welcomes articles and comments from her readers.

This concludes the present series on the role of the Posting Services Centre. We hope to deal with other aspects of the work done in the Posting Services and Community Liaison Division in future issues. □

COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM 1987/88

This is the new list of the Community Coordinators for 1987/88:

ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BONN — Diane Hentschel
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
GENEVA — Vanessa Hynes
LIMA — Loraine Paquet
LONDON — Beverly Prentice
MEXICO — Cécile Bourdages
Gina Collins
MOSCOW — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhurst
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
SAN JOSÉ — Laura Evans
Ghisèle Aubut
SEOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Graznya Von Finckenstein
Nancy Belair
VIENNA — Janet Thomas
WARSAW — Béline Boekhoven
WASHINGTON — Motria Koropecky
Marian Barton □

"SORRY, I DON'T SPEAK FRENCH . . ."

Would you like to speak it?

Are you the spouse of a rotational federal government employee? If your answers are positive, this course is for you.

The Official Languages Division (ADL) of the Department of External Affairs offers you the opportunity to attend some free French classes. The emphasis is on spoken French, without neglecting reading and writing. Classes of 6 to 12 students are organized for beginners and intermediate levels, and take place at the Pearson Building, twice a week (Monday and Wednesday, or Tuesday and Thursday). Some evening classes could also be arranged, provided there were enough students.

The courses will start at the end of September '87 and will last until mid-June '88. (3 hours/twice a week.)

If you are interested in attending such courses, please contact:

Nicole Coulombe
Official Languages Division (ADL)
Department of External Affairs
Pearson Building, Sussex Drive
Ottawa K1A 0G2
Tel.: 996-8514

□ INTERVIEW □

Recently Jean Drapeau became the new Canadian Ambassador to UNESCO in Paris. The controversy raised by the appointment among the foreign service community did not prevent him from starting a new career. Just before his departure, he was kind enough to agree to the following interview.

Sylvie Gauvin: How do you see your new position as Ambassador?

Jean Drapeau: To express the views of the government and apply its directives, and to give the Department of External Affairs information that will help it to prepare enlightened instructions. In my view the role of Ambassador consists, not of taking initiatives, but of carrying out instructions.

S. G.: But the Ambassador does have a determining role; he also influences the directives given by the government. He must enlighten...

J. D.: On the personal level, the Ambassador strives to convince those with whom he is dealing of the validity of his government's viewpoints. The Ambassador has no viewpoints to express other than those of the government. He will be a better Ambassador if he uses his personal resources in discussion and negotiation. So his personal input consists of helping to shape the directives, and expressing his government's views as effectively as possible.

S. G.: In what ways do you feel that your experience as Mayor of Montreal for 29 years has prepared you for your new role?

J. D.: It is commonly acknowledged that I guided Montreal into a more international role. This brought me into contact with people from more than half

the world's countries, directly and indirectly. When I look at the list of UNESCO Secretariat members, I see the names of people with whom I have already dealt in my mayoral duties. Over the past 50 years, Montreal has been seeking to live up to its full potential. In doing so Montreal has looked to a number of countries, and has always had an excellent response.

vast areas of education, science, culture and communications, I have, not a million bosses, as I did in the Mayor's job, but a government to answer to. Actually 10 governments, because when it lies within their jurisdiction, the provinces can express their views to the federal government.

In addition, because he is a diplomat the Ambassador must win the confidence and the attention of the other UNESCO members on the points with which the government directs him to deal, whether the concern is with the actual administration of the Secretariat or with the programs themselves.

S. G.: What are your thoughts on the role that UNESCO should play?

J. D.: First I have to get settled in. Then I will see for myself whether the newspaper accounts tell the whole story. There is no doubt that UNESCO is asked to play a very important role, as it has done for 40 years. This is why it has 160 members, some of which contribute more than others with more limited resources. But it is precisely the lesser contributors that derive the most benefit, from the desire of the heavy contributors to promote education, science and culture.

S. G.: But surely you have your own idea on the role that you intend to play in UNESCO?

J. D.: To be as useful as possible to UNESCO and to the Canadian government.

S. G.: What might Canada's role be in UNESCO?

J. D.: To continue as it has been. Canada exercises considerable influence and generally inspires confidence in the international organizations. I have personally observed this on a number of

On the personal level, the Ambassador strives to convince those with whom he is dealing of the validity of his government's viewpoints. The Ambassador has no viewpoints to express other than those of the government.

My experience and my style in the Mayor's office will help to promote dialogue, I believe.

S. G.: Might this be seen as a continuation of your mayoral career on an international level?

J. D.: On an exclusively international level. But in the very specific and very

□ INTERVIEW □

occasions. In UNESCO, too. It must not try to play the part of a giant, but to continue as it has been from the beginning.

Canada is the sixth-largest contributor to UNESCO, and the attitudes that it has taken so far have earned it great respect. I shall attempt to see that this continues.

S. G.: What motivated you to come out of retirement and accept this position?

J. D.: I thought about it for a while. Having looked into it more closely, I felt that it would be a way of contributing to our country. So I accepted.

S. G.: You couldn't stay retired.

J. D.: I am not the type who can go on retirement and do nothing, just as in the past I couldn't go on vacation and do nothing.

I believe that the secret of longevity is to keep busy, and to expend your mental and physical energy. I examined the matter. I thought that I could be useful and I'm going ahead with it.

S. G.: How do you feel as you're about to begin this new career?

J. D.: Confident that I can do a job that will uphold Canada's reputation among the 160 countries, and help us to continue to be as useful as we have been.

I have investigated it considerably since my appointment was announced, but I was interested beforehand.

Being personally interested, I had a number of files on UNESCO and Canada's role in it. You might recall that in 1978, (I had no idea of going to UNESCO as an Ambassador or anything else at the time) at *Man and His World*, for the annual municipal exhibition that followed Expo '67, I went to Paris to see M'Bow and obtained



Jean Drapeau, new Canadian Ambassador to UNESCO in Paris.

UNESCO's official patronage. For two years in a row we organized *The 24 Hours of UNESCO*. M'Bow himself came the second year, on the basis of the report that he received from his envoy the first year.

S. G.: So you have been linked with UNESCO for many years?

J. D.: Yes, but I never thought I would end up working there. Perhaps it was my *curriculum vitae* or my public life that attracted the attention of those who hired me, in view of the importance of administration in the job. Perhaps they felt that someone with lengthy experience in the administration of a large city like Montreal might be able to make some useful suggestions, both to Ottawa and to UNESCO. However, I will not be taking any initiatives; all my reports will go to Ottawa, and the Department will be telling me what to do.

S. G.: To many Canadians, Jean Drapeau is a man of great projects. Do you have any in mind?

J. D.: UNESCO itself is a great project. One that has been going on for 40 years. It has been very successful. So the plan will be to keep UNESCO working for the benefit of those who need it, while protecting the interests of the countries that are contributing the most.

S. G.: Do you have any projects of your own in mind for UNESCO?

J. D.: There are already many programs under way. Others have been accepted in principle and will be implemented later, and I do not feel that I could have any large or small projects. The work is there and that's what I have to deal with.

S. G.: Perhaps they could move UNESCO to Montreal. What do you think of that, Drapeau?

J. D.: I think UNESCO is fine where it is, in Paris, and I fail to see how Montreal or any other city could guarantee its future any better. I don't see how there could be any way of serving UNESCO more easily or more effectively than where it is right now. If there were a problem because of the location of the General Secretariat it would be different, but no mention has been made of any such problem □

□ SEEKING A NEW BALANCE: REFORM AT THE UNITED NATIONS □

Julie Loranger, who headed the Branch since September 1985, has recently left us. This is probably a good time to take a look at the United Nations and the part Canada plays in it. As I recall the past two years, I am struck by the contrast between the turmoil at the United Nations and the calm that prevails here. In New York, this has been a period of continual crisis, largely manufactured, but sometimes also real. The Organization has gone beyond its 36th point of no return, I think — or was it the 37th? I know for sure it has missed its umpteenth turning point...

When people realize that I work "for the United Nations", they usually ask me two questions: Where do the United Nations stand? Are we always such "boy scouts"? I normally answer the first question seriously, even if I interpret it as meaning that the organization is on its last legs. This is because I am impressed by the durability of multilateral institutions. After all, I have attended meetings in the "Latvia" room of the Palais des Nations in Geneva and eaten using cutlery stamped with the initials "L o N". The second question always makes me blush. I would like to answer that we have been forceful, and the world has been stunned and trembled with admiration. That would be a lie. Actually, I still firmly believe in the organization. Canadians must have defending the United Nations bred in their genes. We will be the very last people to crank up the system to make it work.

Where do the United Nations stand after 41 years? Imagine a giant taking one hesitant step after another, occasionally stumbling, propelled almost

entirely by the latent energy naturally inherent in any large institutional system. Used to crisis, accustomed to defeats or half-victories, the United Nations now rarely dare to innovate, to pioneer, to show leadership. The political maturity of institutions, like that of human beings, may perhaps depend on the accumulation of scar tissue. The

Where do the United Nations stand after 41 years? Imagine a giant taking one hesitant step after another, occasionally stumbling, propelled almost entirely by the latent energy naturally inherent in any large institutional system.

result (as in debates in the General Assembly, for instance) is the basic philosophy of not always yielding to the slightest temptation to make waves, to commit excesses and to be dramatic. Another result is inertia or melancholy

that often expresses itself in guarded attitudes and ultimately in conservative and even timid programs. The member states tend to form blocs, to vote with their friends instead of getting to the crux of issues. A wealth of economic, social, cultural or scientific activities are perpetuated: limited, specific activities, each valid in itself, each having an impact, but unconnected and inconsistent, forming no general trend. No one knows which way to go, what pace to follow, nor do they believe they have the strength and the will to achieve a goal whose very definition escapes them.

Standing out against this bleak background are the three crises that have recently shaken the United Nations: most important was a crisis of political will, but there was also a management crisis and ultimately a financial crisis. These circumstances also explain the kind of choice available to the member states. Either the system continues to function poorly, unintelligently, under the influence of its bureaucratic tradition, or it is given new impetus by the member states themselves.

It is encouraging to note that when Congress instructed the United States to exert severe financial pressure, most member states reacted and showed themselves open to reform. In many respects, however, "reform" is still a vague notion. There is a passing flexibility, a fleeting appetite for something new. The challenge is to give it substance, to ensure that reform will eventually mean concrete change, new systems, new procedures, perhaps restructured mechanisms. Canada and other reformers have taken two gambles: that conditions were ripe for structural adjustments, and that an im-

SEEKING A NEW BALANCE: REFORM AT THE UNITED NATIONS (continued)

proved structure would make it possible to remedy many existing flaws.

Reform will focus essentially on the economic and social sector. It was initiated last June by the group of high-level experts whose report recommended over 70 corrective measures. The most visible will undoubtedly be cuts in staff, 15% at all levels, 25% among senior executives. The most significant measure may be to create a special ECOSOC commission to review and streamline the intergovernmental structure, that is, all agencies, commissions, committees and task forces that bring member states together. If this work is successfully completed, we may see a change in the United Nations' economic and social activities and the way in which they are managed.

It must be noted, however, that the political sector as a whole will not immediately be affected. Reform does not address the question of how best to equip the United Nations to forestall disputes and alleviate short- or long-term factors of political instability. We must likely await the achievement of real economic and social progress before political initiatives are undertaken. This prerequisite and the resulting delay should not be overly harmful to the United Nations. They will surely continue to serve as an anchor, tossed about in the wake of the super or lesser powers, but nevertheless able to keep them from sailing full speed ahead.

Canada has greatly contributed to reform at all levels, largely due to the daily activities of the Department's many officers who handle various technical or political issues at the United Nations. This collective effort has earned Canada

its reputation as one of the most active and energetic member states, but also one of the most level-headed.

Our representatives in New York have reminded all delegations that all member states have the same rights and duties before the General Assembly and must explain themselves before their peers when they are at fault, as when they violate human rights.

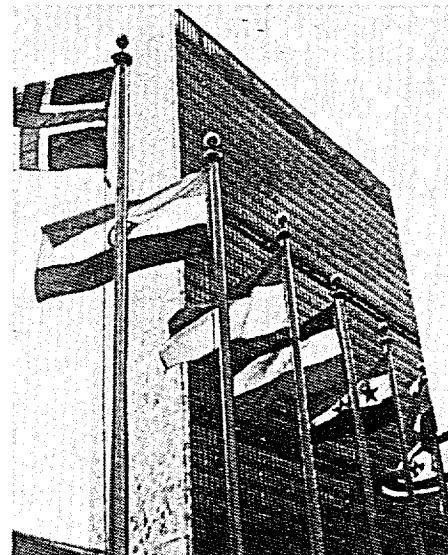
At the branch level, we have sought to give greater direction to social programs and activities: respect for human rights, equality for women, tolerance of minorities, openness to change, especially in societies clinging to a narrow or outmoded vision of themselves. We would like the United Nations to foster social development and provide reassurance that needed changes can be made without inevitably leading to chaos. Finally, we have made a set of "structural" proposals for managing the United Nations system, budgeting, financing and programs, to allow easier and more effective decision-making by member states.

On this small note of hope, I would like to return to the second question. If they were doomed to fail, if the United Nations were a useless institution, why persist in being a member, in defending and supporting it? This is a question that we do not like to ask ourselves in Canada, since it seems like an implicit attack on a basic political philosophy that has been a constant for over 40 years. If the United Nations were a foreign body, if they were merely a strait-jacket, it would be easy to extricate ourselves and to be rid of them. But the real world is not like that. The United Nations are in fact nothing more than a huge mirror, a rather faithful reflection of the modern world. It is not a flat-

tering picture, but we must understand that this hobbling giant is none other than the international community. The anemia of the United Nations says a great deal about the state of international cooperation. We cannot escape this; on the contrary, we must face facts.

What is to become of the United Nations? Simple, practical people like ourselves are not prone to existential angst or metaphysical speculation. They continue their efforts as long as they must, until the system gets back on track again □

T. Lonergan
Special Adviser
International Organizations Bureau (IMD)





From the Foreign Service Community Association

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



As a reassurance to FSCA members in other climes, it must be noted that spring has suddenly burst into Ottawa; the trees are in leaf, lilacs are about to explode into bloom and glorious scent, and violets tremble in the corners of gardens in preparation for invading the lawns that surround them. Even after a relatively mild winter, the prospect of new growth in Ottawa still comes as a delightful surprise.

The Association continues to deal with issues that affect its members. There were 322 citizenship questionnaires returned from foreign-born spouses; the statistics have been compiled and the report is almost completed. Within the next month, it will be presented to the Secretary of State, the Honourable David Crombie, and the Secretary of State for External Affairs. At the same time, Bob Pennock, Progressive Conservative M.P., is in the process of presenting a Private Member's Bill to the House of Commons on the subject of citizenship for foreign-born spouses of government employees, particularly those of the foreign service and the military. We have been invited to meet with him.

Our concerns with the current Trien-

nial Review of the Foreign Service Directives have been discussed with Departmental representatives, and those of the Professional Association of Foreign Service Officers. A copy of them has been sent to the Public Service Alliance of Canada. Lloyd Pochopsky, Head, FSD Benefits and Allowances Section, addressed FSCA members and their guests on the FSD's in April, alerting them to quirks in the directives, and impressing on them their individual responsibility to become familiar with the directives that so clearly affect their overseas lives. Those present included people who are preparing for a first posting as well as those who have a number of overseas assignments behind them; each one learned something new!

The issue of pensions for foreign service spouses is still of concern, so a new group is being formed to discuss it with people who will be involved in making decisions.

The fourth annual Arts and Crafts Exhibition took place in the Crush Lobby on April 14 and 15, and had several hundred visitors. The Association is pleased to organize this event to demonstrate the creativity and skill

of so many of our colleagues associated with the Canadian foreign service.

And finally, as the summer approaches, the nominating committee is assembling a slate of nominees interested in serving on next year's executive. If you are returning to Ottawa this year, you may want to consider joining other members of your community to address issues, effect change, or simply have a lot of fun with friends. Keep the FSCA in mind for mutual support □

AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD

On May 22, 1987, two diplomatic appointments were announced. They are, respectively:

Guatemala: Raymond A.J. Chrétien as Ambassador to Guatemala, while continuing as Ambassador to Mexico as announced in July 1985. Mr. Chrétier joined the Department of External Affairs in 1966. He has served abroad in New York, Beirut, Paris and Kinshasa. From 1982 to 1983, he was Assistant Under-Secretary of State, Manufacturing Industry, Technology and Transport and, from 1983 to 1985, Inspector General.

Honduras: Stanley E. Gooch, as Ambassador to Honduras while continuing as Ambassador to Costa Rica as announced in July 1986. Mr. Gooch joined the Department of External Affairs in 1966. He has served abroad in Buenos Aires, Belgrade, and Vienna. From 1983 to 1986, he was Director, United States Transboundary Division □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year
\$15.00 per family

Name of member:

Postal address:

Telephone No: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel: (613) 993-5729

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

L'ÉCRAN HUMAIN



L'ÉCRAN HUMAIN on the road to the Twenty-First Century. Future art for the stage of today. Breathing imagery. An unexpected meeting of the body and imagery.

Founded in 1982, from an original concept of Paul St-Jean, the company L'ÉCRAN HUMAIN creates and produces shows and environments that integrate the arts of the stage and a multi-image device.

Mobile screens, object-screens, costume-screens of various forms, acoustic and visual imagery, and body imagery compose an animated three-dimensional collage in an international language.

Projection of film and light, 15 to 30 slide projectors synchronized by computer, five actor-dancers.

Tours in Holland, Belgium, France, Switzerland, Denmark, Spain, Portugal, Japan, Hong Kong, Canada.

This is L'ÉCRAN HUMAIN.

DOCUMENTA 8

Twenty Canadian artists have been invited by German organizers to participate in Documenta 8 in Kassel, Federal Republic of Germany, from June 12 to September 20, 1987. DOCUMENTA is a 100 Day Museum, an event which presents, once every five years, the artistic avant-garde and illustrates both change and new momentum in contemporary art. This year's Documenta, the 8th in the series, will focus on art with a social dimension. Over 300 artists, architects and designers from all over the world have been invited to participate.

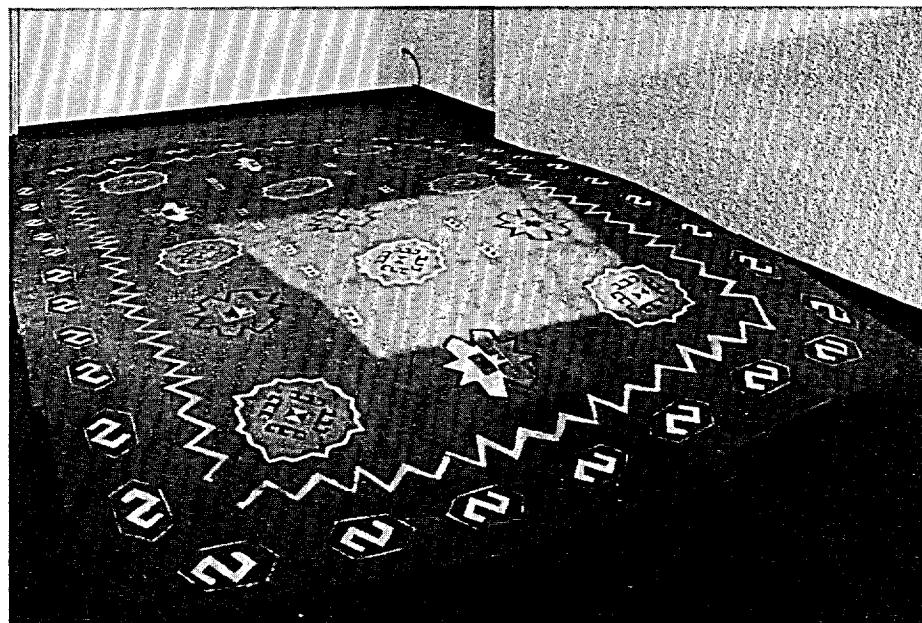
The Canadian presence will be the largest ever at this prestigious event. Ian Carr-Harris (Toronto) will install "Reproduction of a Boy's Paper Crown, Ottawa, About 1947", created in 1987, and Robin Collyer (Toronto) will exhibit two works of mixed media entitled "The Zulu (European Version)" and "Wonder Mini Shortage", both created in 1985. Liz Magor (Toronto) will present a large installation, "Regal Decor", created in

1986. Jeff Wall (Vancouver) will present his most recent photographic work, "Story-Telling".

Three Canadian artists currently working in New York will exhibit work created especially for Documenta 8. David Rabinowitch will exhibit two sculptures; George Trakas has created a major environmental work in steel to be installed in downtown Kassel. Krzysztof Wodiczko will create three Public Projections on Kassel monumental sites, including the Museum Fridericianum.

Eight artists will participate as part of the "Expanded Performance" program: Jean-Claude St-Hilaire, Richard Martel and Alain-Martin Richard (Quebec City); Monty Cantsin (Montreal); Chuck Stake and Grant Poier (Calgary); and Hank Bull and Eric Metcalfe (Vancouver).

This extensive participation by Canadian artists has been made possible through grants from the Department of External Affairs and the Canada Council.



Carpet: Ian Carr-Harris at the Carmen Lamanna Gallery.

□ ADMISSION TO CANADIAN UNIVERSITIES □

We have obtained a copy of a report which is an overview of the admission policies of 55 Canadian universities and their 31 affiliated colleges. Up to date sources were not always available, thus the reader is cautioned to seek more recent publications for specific information from the university of interest.

Every Canadian institution sets its own admission requirements and these vary not only from province to province, but also within each province. Generally, students seeking admission are required to have completed the highest level of education offered in their secondary system, i.e. grade 12 in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland, and 13 in Ontario; however, four Ontario Universities offer a qualifying year for Ontario students who have not completed Ontario grade 13 or its equivalent — Brescia (Western Ontario), Carleton, Windsor and Ottawa, and a small number of well-qualified grade 12 students are accepted at Lakehead, Laurentian and McMaster. In Quebec a one or two year CEGEP programme is usually required before admission to university.

This publication lists various universities and affiliated, related colleges and their requirements for admission. These requirements pertain particularly to Canadian students graduating from international schools or American schools abroad with an American high school diploma, or with the International Baccalaureate diploma.

For those students applying to an Ontario university, an application form selecting a maximum of three universities and programme selections must be obtained from and submitted to the Ontario Universities' Application Centre, 90 Woodlawn Road W., Box 1328,

Guelph, Ontario, N1H 7P4. In all other provinces, and for Ryerson in Toronto, application should be made directly to the individual university.

For students applying for admission to a Canadian University with an American high school diploma, it is recommended that the Scholastic Aptitude Tests (SAT) be written. These are usually administered at the local international school. A good practice for these tests is the PSAT written in October of the eleventh grade. Another set of standardized tests that several Canadian universities require are the Achievement Tests (ACH). These tests are administered by the College

Entrance Examination Board (CEEB) and the Educational Testing Service (ETS). More information on these tests should be available through the local international school or by contacting the College Board ATP, CN 6200, Princeton, New Jersey, 08541-6200 U.S.A., or the U.S. Embassy Education Section.

The report may also be obtained by contacting Barbara Seigrist at the Canadian Embassy, Brussels, Belgium or writing to Lise Beauregard at the Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A OG2 □

Example of minimum budget for an undergraduate student, 1985-86 (for 12 months)

Fees	\$ 900 — 7 000
Books and instruments	900 — 600
Room and board	4 800 — 7 200
Clothes, health, etc.	1 000
Entertainment	1 000
Travel	450
Other expenses, telephone, etc.	250
 Food	
Lunch	\$ 3.00 — 4.50
Sandwich with beverage	2.50
Dinner	4.00 — up
Cup of coffee, tea, glass of milk	.50 — .75
 Clothing	
Winter overcoat (men or women)	\$ 125 — 200
Suits	150 — up
Shoes (men or women)	40 — up
Shirts	25 — up

Excerpted from University Study in Canada, Reference Series No. 36, Department of External Affairs.

□ SURVEY □

In this issue, *Liaison* has conducted a mini-survey involving four Canadians between the ages of 20 and 22 who have already spent from five to 12 years of their lives abroad. You have probably already guessed that these are the children of foreign service families. Their lives have been quite different from those of children who were raised in the same city and the same environment, with no change of climate, culture or food, and with the same friends for many years. Let's hear what they have to say.

• *How many years did you spend abroad?*

Catherine Paquet: I have spent eight of my 20 years abroad: two in Nigeria, two in France and four in Belgium. I think that the more you travel, the more strongly attached you feel to your native country. Living abroad, you always have a very real sense of nostalgia and you are always anxious to return home.

Kari Jones: I spent twelve and a half years abroad, in Australia, Trinidad, Ghana and Denmark.

Michael Pardy: I spent 10 years abroad in India, Kenya, and USA.

Nathalie Beaulieu: In all, I have spent four and a half years in various places abroad: Algeria, Ethiopia and Haiti.

• *Do you still feel like a Canadian, in spite of all the travelling?*

Catherine: Yes, very much so. Probably more than someone who had never left the country. But I am more aware of the existence of other nationalities and quite open to them.



Kari Jones

Kari: When I came to Canada, I did not feel Canadian at all; however, after two years I do.

Michael: Yes, I still feel Canadian.

Nathalie: I still feel like a Canadian. However, after living in Haiti for two years, I had an adjustment to make. People found me to be different, and I, in turn, found them different. On a posting, I was quite prepared to accept their ways while retaining my Canadian identity.

• *Are you closer to the other members of your immediate family because you live under different conditions than your friends or cousins do?*

Catherine: I do not have any brothers or sisters, so the only family I had abroad was my parents. We were always very close, because my parents were my sole source of security, my point of reference. Their presence has always been, and still is, very dear to me. No one was in a better position to understand the insecurities and experiences that I had living abroad, and that drew us closer together.

Kari: I think that my relationship with my family is closer because of the way we rely on each other when we first arrive at a post.

Michael: Yes, my relations with other members of my family are closer.

Nathalie: I feel that living abroad draws us closer to our family. With friends, it's another story. They seem to have problems accepting the fact that someone is able to travel, see other countries, live in other places and become familiar with other nationalities.

• *Do you believe it is more difficult to learn when you are always changing countries and schools?*

Catherine: To be a successful student, the child of a diplomat must be very flexible. Travelling and changing schools often causes a good deal of insecurity. So there is always a difficult time of adjustment, when you feel very out of place in school. I think that the change of location is the difficult part, not the change of school program. It's not easy getting used to a new school!

□ SURVEY □



Nathalie Beaulieu

12

Kari: I do think that my education was less coherent than it could have been, and especially in subjects in which I had difficulties, I think it would have been helpful to stay with one system.

Michael: For me, no. There was actually more stimulus, more exposure to different points of view. It was never dull or boring, and I have learned to adjust to change more easily.

Nathalie: It is difficult to do school work when you are moving all the time. On the other hand, you have to look at the good side of things. You do learn many different things. It's difficult and requires much work. Sometimes you lose a year, but you can also gain a year, because the systems are often different from our Canadian system. On the whole, it's a rewarding experience.

- Is it more difficult to engage in sports or musical activities in other countries?

Catherine: I don't think so. The problem of adjusting might slow you

down for awhile. I personally began studying music in Brussels, and afterwards we came back to Canada, so I can't really speak authoritatively on the subject.

Kari: It is difficult to follow activities in some places (Third World, for example) and easy in others, depending on the nature of your activity and the country you are in.

Michael: I grew up in the tropics and pursued those activities available there (stamp collection, swimming, etc.), and not the more "Canadian" activities such as hockey or skiing. When I returned to Canada, I took up canoeing, but not many winter sports, although I could have. Music teaching abroad was better than here (trombone). Different countries (India, Kenya, USA) offered different things and I enjoyed the diversity.

Nathalie: Yes, things are different wherever you are. There is always an alternative.

- In your opinion, what has the foreign service given you that will help you prepare for the future?

Catherine: Travelling has made me very flexible socially and in my way of seeing things generally, and has helped to mature me. In having to adapt often to a new environment, I have had to put forth considerable effort, not only toward others, but toward myself also. You have to be open-minded to accept others and to be accepted.

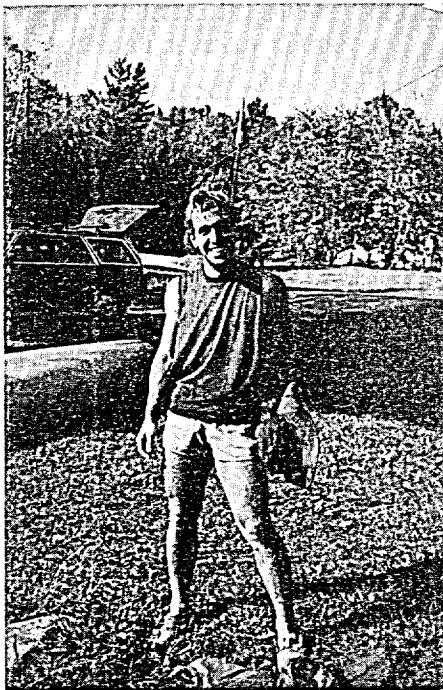
There are many positive points in being associated with the foreign service, the main ones being the open-mindedness and social skills that it gives you. Of course, the contact with foreign cultures really broadens your horizons. You become flexible socially and more inquisitive intellectually.

Kari: The foreign service has given me an attitude which I think is perhaps more liberal and accepting than some, and has shown me that life can be valid whatever your ways and customs.

Michael: The foreign service life has given me an adaptability and versatility which will always be useful, as well as a broad view of the world which does not allow one to view any one group in isolation. I have met a great many people, and as a consequence have become very people-oriented. This life has given me at least one more thing — a lot of patience!

Nathalie: Being in a foreign service family gives you experiences with different ethnic groups from different countries. It's a good experience for someone who is going into public relations. For me, it's a great advantage. I work in a travel agency. So the fact that I have travelled and lived abroad has been very helpful. Yes, being in a

□ SURVEY □



Michael Pardy

foreign service family can be good for your future. It's good training for the realities of adult life.

- *Do you wish to pursue a career in which you will have to travel frequently?*

Catherine: I have trouble seeing myself living in Canada for the rest of my life. To tell the truth, the thought depresses me! With all my heart I would like to be able to travel frequently and discover other cultures. But it's not easy to find such a career, except with External Affairs.

Kari: I would like very much to take a job which would allow me to travel.

Michael: Same thing for me.

Nathalie: I definitely would like to have a career that would involve much travelling. Once you have the bug, it's hard to shake it. For as far back as I can remember, I have lived from one

move to another. This is a normal pattern of life for me. I can't imagine anything else.

- *The morals and customs of people vary depending on the country. When the teenage years come, the tendency is to rebel. Is this accentuated by the fact that you are living abroad, far removed from Canadian ways?*

Catherine: In my case, the problems of adolescence were not accentuated by living abroad. On the contrary — I must have had other things on my mind. In any case, I think that the teenage years are almost the same for young people everywhere, regardless of culture or nationality.

Kari: I think that life as an adolescent is more difficult when one does not know exactly what to expect in terms of morals and customs. This also probably causes unrest in adolescents because they would not necessarily want to give up their own customs.

Michael: The peer group was more homogenous. There was not the exposure to the extremes. I was treated as a responsible person and, indeed, had to be responsible and independent and make my own decisions. Because of our lifestyle, I was always busy and involved in school or family activities as a young child/teen. With servants around, one was rarely alone.

The independence and self-direction I had to learn by moving all the time made it easy to get jobs, keep up with school work and have fun at the same time. It is important not to be passive, to get out and do things, to be your own person.

Nathalie: Teens have a crisis period wherever they are. You can't avoid it. I spent some of my teenage years in Canada and some abroad. Quite frankly, it was more difficult in Canada. But I cannot generalize. Everyone sees things differently □



Catherine Paquet

□ A LETTER TO NEW SPOUSES IN THE FOREIGN SERVICE □

Dear Colleague:

As you prepare to embark on your first foreign posting, I trust I may be permitted to offer some general suggestions which could help to make your life more interesting and fulfilling.

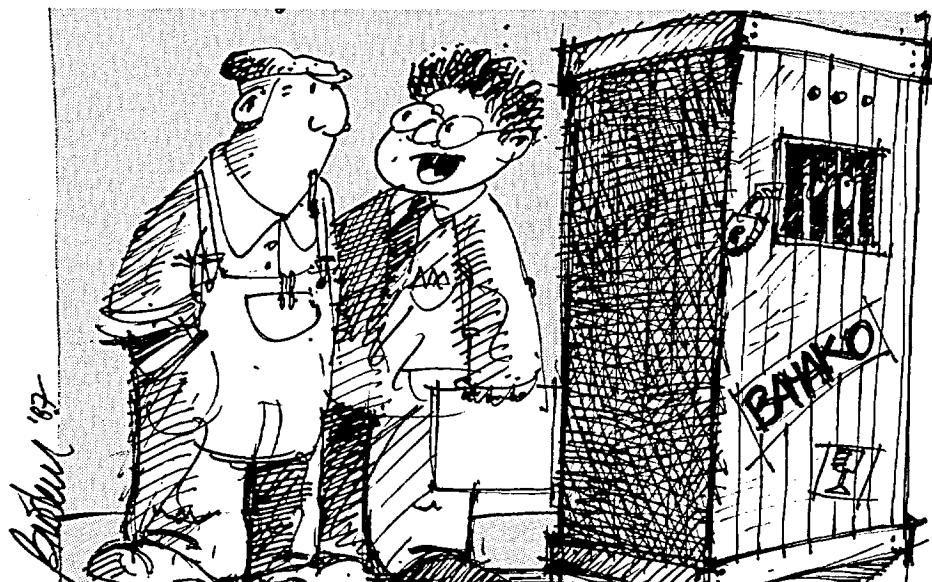
When a foreign assignment is first discussed, the subject that often provokes the most detailed and indeed the most heated debates is that concerning the accompanying spouse's career, and whether or not it should be placed "on hold" for the duration of the posting. Some spouses become unhappy, bored or depressed if they cannot work in another country during a diplomatic posting. You may be fortunate to be going to a country where you can legally work and pursue your career. If there is no reciprocal agreement between your own country and the one to which you are going, you might wish to consider working for nothing in your chosen field, either as a volunteer, or by giving classes so that others may benefit from your expertise. If your own Embassy cannot hire you, perhaps you can find employment at some other mission or international agency. Since you are accompanying your foreign service spouse to the post, we can then take it as a given that you have carefully considered all of the options regarding your career, and employment or lack of it in the country to which you are going. Once you arrive at the post, I am sure you will agree that it would be tedious and ungracious of you to complain that you "had to give up your career to come here". At the same time, it would be unfair of you to "punish" your spouse for your "sacrifices" by refusing to take part in those functions which are a normal part of diplomatic life, such as entertaining in your own home, or attending functions with your spouse. This is your spouse's first posting, something to

which he or she has been eagerly looking forward since joining the foreign service. It is an important career step, and you as the spouse can be a hindrance or a help, and your moral and psychological support is every bit as important as the staging of luncheons and dinners. Apart from the career aspects of the posting, it could also be treated as an adventure, and a splendid opportunity to learn new mores and ways of living, new cultures, languages, traditions and history.

Remember that your spouse is accredited to the country in which you will soon be arriving, and not to the diplomatic corps. Of course, it will be fun to get to know people from many different countries, and some will undoubtedly become good friends during your posting. Diplomatic organizations can be a means to an end, but membership in them should not be considered the end of your attempts to integrate yourself into life in the host country. Your objective should not be to compete with people from other missions

but to establish contacts with the locals from all walks of life.

But let us return for a moment to the subject of attending receptions. It is more advisable not to stick close to your spouse all the time, or to get in a little group and talk exclusively to the other spouses from your own mission. Strike out on your own, circulate and make contacts yourself. This may be difficult at first. But other people feel just as nervous as you do, and most of them are delighted when someone else breaks the ice. "When in Rome, do as the Romans do" is a good dictum to remember where first names are concerned. Some countries are far more formal than others, and it is safer to follow local customs. In a more general sense, it is wise to always follow a go-slow policy with first names even where your own more senior colleagues and their spouses are concerned, so allow them to set the pace. In this way you will never be accused of being "pushy" or overly familiar with new people.



Yes I had some problems in convincing my spouse to come with me... So, shall it be: shipment by sea or air?

A LETTER TO NEW SPOUSES... (continued)

Perhaps a sound method of survival for accompanying spouses would be to pursue a policy of "constructive selfishness". For a start, try not to be a slave to your children. If household help is available, take full advantage of it and get out and do something to expand your horizons and your mind. You surely do not want to return home at the end of a posting and say you gave x number of dinners and y number of luncheons, and you played bridge 3 times a week for 3 years. There is hardly anything adventurous or challenging in that, and furthermore you can do all of those things in your own country. Explore a new field by taking courses, learn photography, learn to dive, to fly, anything that will make you enthusiastic and interesting to be with. Keep a diary, do free-lance writing, learn a new language, get involved in the host country.

Your enjoyment of the posting will probably be in direct proportion to your understanding, knowledge and empathy with the country and its inhabitants. Time well spent on a posting could result in positive additions to your C.V., if not to your store of memories. The saddest words a spouse can utter at the post are "I am bored". How much more desirable it would be, if, at the end of your posting, you can return home and say "I learned something new," or "I helped someone, and I had a super time." The choice is yours.

In closing, may I wish you happy landings, exciting discoveries and challenges overcome. Have fun, and lastly, welcome to the club! □

Yours sincerely,
Thérèse Rickman-Bull
Harare,
Zimbabwe

□ EDUCATION AND EMPLOYMENT □

The Education and Employment desk is a busy one, as the Education Officer, Lise Beauregard, sees all families being posted as well as families returning to Ottawa.

For families being posted, an extensive education data bank is in operation and information is continually added to it. Presently it contains information on 159 boarding schools in Canada and the United States; 828 private schools in Canada and abroad; 149 public schools abroad and 478 day-care centers, nursery schools and kindergartens abroad.

The Education Officer can explain to you the differences in school systems abroad, and the problems you may encounter on re-entry into the Ontario or Quebec system and how to avoid these.

Also kept are comments parents have made on different schools abroad. We will register your children in schools at post and assist families in any way possible to facilitate their re-entry or posting.

EMPLOYMENT OF SPOUSES

The Department is committed to facilitating the employment of spouses. We now have 17 reciprocal employment arrangements with other countries: Australia, Barbados, Britain, Colombia, Denmark, Guyana, Haiti, India, Israel, Jamaica, New Zealand, Norway, Peru, Philippines, Sweden, United States, and Trinidad and Tobago. There are more to come.

For spouses or dependants looking for employment abroad, upon con-



Lise Beauregard

firmation of your posting we will send a telex to the mission advising them of your interest in finding employment on your arrival. Copies of your C.V. will be sent to the post, and will also be integrated into the spousal employment profile section of our data bank.

On your return to Canada, guidance in your job search as well as advice in up-dating your C.V. is available from the Education and Employment Officer.

Our search for more information on schools and potential employers is never-ending. We would appreciate any comments or information you can provide on these subjects □

■ CATHODE SCREENS NO MORE DANGEROUS THAN READING, SAY DOCTORS ■

Working with a cathode screen for two consecutive hours is no more dangerous to the eyes than reading a book steadily for the same period. The danger arises when a terminal with a cathode screen is used improperly or under poor working conditions. So said doctors Jean-Pierre Lagacé and Claude Léger at the annual symposium of the Quebec Association of Optometrists held in Quebec City.

Of course, there are greater risks for users who are already experiencing eye problems and for those over 40 who are farsighted. Working with a screen will tend to emphasize and even aggravate existing problems among such individuals.

People who are in good physical condition will adapt more easily to the visual task that this constitutes. These cathode screens produce temporary

and reversible visual fatigue in varying degrees among 50 per cent of users.

Among people who are already farsighted, Dr. Lagacé recommends glasses or special lenses when using a cathode-screen terminal. Because this is a specific type of work, a specific "working correction" must be made for farsightedness and used exclusively for work on the terminal, says Dr. Lagacé.

The Quebec Association of Optometrists has a number of other recommendations for users. A comfortable working environment should be created by eliminating all bright lights and noise from the units, and by maintaining a temperature of between 68 and 73 degrees Fahrenheit, and a relative humidity between 50 and 60 per cent.

The association also recommends work schedules that will allow a rest period of between 10 and 15 minutes

for every 60 or 120 minutes of uninterrupted work, depending on the intensity of the job.

When playing video games, the association recommends a 10-minute rest for every half hour of uninterrupted playing, and adherence to the same criteria of visual hygiene as when one watches television, namely having good lighting and maintaining a distance of five times the size of the screen between the viewer and the set.

Of course, there are criteria concerning the unit itself and its arrangement. The best screen colours are green and amber on a black background, while red on black would be disastrous to the eyes, according to Dr. Lagacé.

Finally, Dr. Claude Léger maintains that taking periodic breaks and using drops to keep the eyes from becoming too dry are the most important things to observe □

CIRCULAR DOCUMENTS OF INTEREST TO EMPLOYEES AND THEIR FAMILIES

SMOKING POLICY

Admin. No. 22 — June 1, 1987

On April 22, 1987, the Treasury Board President announced the government's intentions relating to smoking in the workplace.

Employees will be aware of the Department's policy on this important matter which was outlined in Circular Document Admin. No. 24/86 (ABKE), Smoking in the Workplace, effective July 1, 1986. Our policy is fully consonant with the declared intentions of the government and was designed

to be an interim measure pending the outcome of discussions at the National Joint Council (NJC). It will, therefore, remain in place until the latter process has been completed. By and large, the policy has worked well but it would be timely to remind employees, especially managers, that they are the only ones who can make it successful.

The Joint Departmental Occupational Safety & Health Committee, composed of both management and staff association representatives, has been monitoring the policy and believes that smoking should be discouraged in

hallways and other open areas where it causes discomfort to non-smokers. The most frequent complaint concerns those employees who use cigars or pipes outside their offices or smoke to such an extent that they cause discomfort to non-smokers nearby □

□ ARE CHILDREN REALLY OBSESSED WITH VIDEO GAMES? □

Tots
&
eens



Video games are not what children find most fascinating about computers. This conclusion, which some might find difficult to believe, is the result of a survey conducted in Montreal with a small group of Grade 4, 5 and 6 children.

After successfully introducing a program of robotics applied to the natural sciences, three teachers questioned their students on their impressions, needs and preferences in so far as computers were concerned.

They were surprised to find that video games were not what the children liked best about computers. Their favourite functions were word processing and drawing with Logo language.

The least interesting activity to the students was sentence copying. Appa-

rently it was too much like taking dictation, a fastidious and commonly disliked exercise.

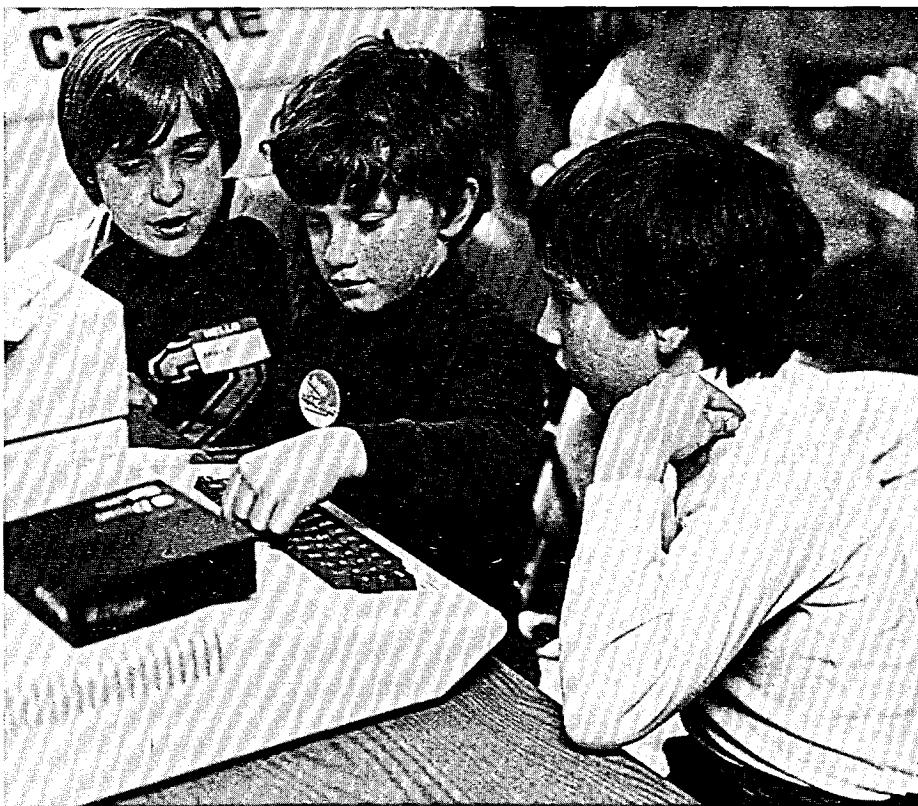
In the section where they were asked to give their personal impressions one child wrote that what he disliked most about the computer was its refusal to answer when he spoke to it. Another was angry with the machine for having lost the text that he had just put into the memory.

In general, the survey showed that children are very interested in computers and everything associated with them. When asked whether they would

rather play in the park, have an open discussion in class, play board games or play with the computer, most of them chose the computer.

Some 18% of the children who answered the questionnaire already had a home computer, and 84% of those who did not would like to.

The authors of the research have prepared an ingenious program integrating robotics and natural science. Children in the 4th, 5th and 6th grades are asked to use the computer to design a robot mover, a robot gardener and a robot that can be used to bury nuclear waste.



MOSAIC

CANADA

Rick Hansen Completes World Tour.



18

On Friday, May 22, a crowd numbering tens of thousands cheered Rick Hansen as he returned to the shopping centre in Oakridge, a Vancouver suburb, from where he had begun a world tour 26 months earlier. During these 26 months, Hansen travelled through 34 countries and covered more than 40 000 kilometres. He also raised more than \$15 million for spinal cord research, rehabilitation and wheelchair sports.

Hansen wheeled his way through every kind of weather from snowstorms to tropical rain showers, crossed the Alps, met with the Pope and saw the Great Wall of China.

His story has a romantic

tinge to it, since in October Hansen will marry physiotherapist Amanda Reid, who accompanied him on his voyage.

Hansen covered 40 kilometres on the last day of his odyssey, during which he averaged 80 kilometres per day. "Dreams do still come true," he said as he entered the Oakridge shopping centre, where he started from more than two years ago.

Population Growth of Canada Termued "High". Despite the decrease in the birth rate and the decline of immigration in the early 1980s, Canada's growth rate continues to be one of the highest in the West. And although traditional family values are being set aside, the number of divorces has been decreasing in Canada since 1983.

These facts are two of the many items synthesized in the Statistics Canada publication *Current Demographic Analysis: Report on the Demographic Situation in Canada, 1986*, at the 55th Congress of the ACFAS (French-Canadian Association for the Advancement of Science) that ends today in Ottawa.

During the period 1980-84, Australia was the only one of the 28 major industrialized countries to undergo an annual rate of population increase higher than

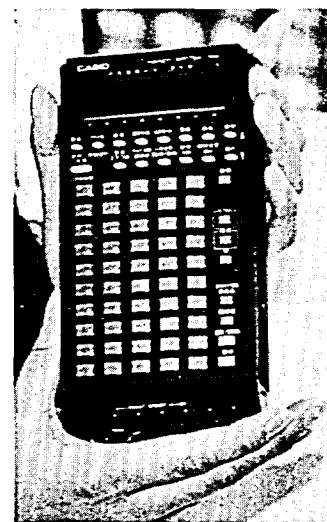
Canada. However, the figures are all quite low: Australia, 1.4%, Canada, 1.1%, Poland and the USSR 0.9%, and all others, below 0.7%. The greatest population decrease was West Germany's 0.2% per year.

After a meteoric rise between 1967 and 1982, during which divorces rose from 11 165 to 70 436, the number in Canada has continued to decline by about 5% per year. The 1985 figure for divorces was 61 980.

These data, which in many cases have been rearranged and synthesized from other statistics already published in the regular catalogues of Statistics Canada, are accompanied by regional analyses by authors Jean Dumas and Rejean Lachapelle.

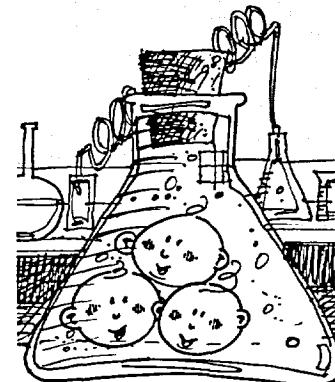
TECHNOLOGY

Mini-Processor.



Last week Casio Computers, a Japanese company, unveiled the latest thing in word processing. One has only to type the desired information on the keyboard and slip the machine onto a piece of paper to make the characters appear. The cost per unit is 32 000 yen, or \$320 Canadian. The unit has a read-only memory of 4 megabites containing, in the current model, 50 000 Japanese characters.

Test Tube Triplets Doing Well.



Two boys and a girl who were conceived in a test tube were reported to have been doing quite well just a few moments after their birth.

Jessica, Ryan and Steven were born at 9 a.m. and are the children of Libert and Leleith Broughton. Four physicians assisted in the delivery.

"They are all doing very well and are in excellent

MOSAIC

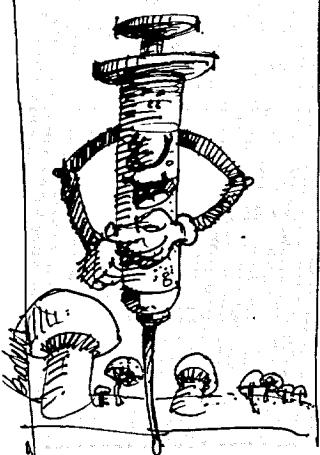
health," reported Vera Hull, the head nurse at Toronto's East General Hospital, where the triplets were born.

The triplets were born in the 35th week, five days before the mother's 36th birthday.

Jessica tipped the scales at four lbs, 14 ounces at birth, while the two boys weighed in at four lbs, two ounces and five lbs, five ounces.

HEALTH

Existing Vaccines Could be Used More Extensively.



With the new vaccines being developed by genetic engineering, it is expected that one day most illnesses, be they malaria, leprosy or tooth decay, will one day be extinct.

But even the existing vaccines could do wonders if

they were more widely used in the Third World, according to scientists. At a seminar on vaccine technology, researchers pointed out that 60 000 children die every two days in the developing countries from illnesses that could be prevented by simple immunization. This figure is higher than the total number of AIDS deaths in the world.

As for the more advanced vaccines obtained from genetic engineering, the researchers claimed that the development of a product to combat hepatitis B is in fact the first cancer vaccine. Cancer of the liver, a major cause of death, stems from this form of hepatitis.

Work is also well under way on a leprosy vaccine. Genetic engineering will soon provide combination vaccines against 20 or so illnesses in a single inoculation.

Even AIDS might be conquered, although it presents some special difficulties. Genetic engineering is being used on AIDS in many laboratories, but this illness is caused by a group of viruses known as the retroviruses, against which there is as yet no vaccine.

Many deaths could be prevented by the introduction of new vaccines and more widespread use of existing ones. "General

immunization with the existing vaccines could prevent five million deaths per year at a cost that any motivated country could bear," declared Australian Gustav Nossal at the World Health Organization seminar in Geneva. "This figure will double with new vaccines that might well be discovered within the next ten years."

Midday Meal Said to be the Most Important.



For years we have been told that breakfast is the most important meal of the day. It now appears that what was thought to be a sound dietetic principle may have been nothing more than an advertising trick staged by the cereal companies!

According to French neurobiologist Jean-Didier Vincent, the midday meal is the most important. Dr. Vincent believes that the importance of a meal should be determined by the period that follows it

rather than the period preceding it. Breakfast can be light because the morning is relatively short, but the midday meal must give the body the sustenance it needs for the rest of the day.

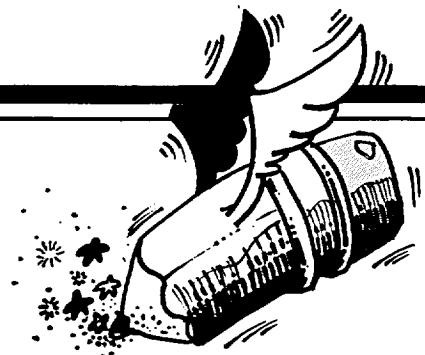
The insulin rate of the rat, which is mainly a nocturnal feeder, drops during the day, signifying that the animal is living off the reserves accumulated during the night.

MISCELLANEOUS

Nocturnal Creatures. Roger Beaudoin of Hull was surprised to find not one but two butterflies of the *Saturnia Cecropia* variety, the largest in Quebec, in his yard. The female has a wing span of up to 17 centimetres. This insect has eye markings on its wings to frighten predators. The colouring of the *Saturnia Cecropia* is exceptional for a night butterfly.



□ THE LETTER BOX... □



Dear Sylvie,

The most recent issue of *Liaison* has arrived in Santiago and OF COURSE I have to write to you in response to the problems of Mr. Claus Jobes.

I would think that his very first step would be to stop thinking of his difficulties in terms of his gender! Surely in the 1980's a spouse is a spouse, be they male or female — and the problems are those of anyone dealing with that role in terms of a rotational life style. I wonder why he finds them "special" for male spouses — and why he feels he makes people "automatically uncomfortable". I do feel sorry about that, but then, if, as I begin to suspect, Mr. Jobes imagines the more numerous sort of spouses are happily making radish roses and dabbling in the arts and crafts in their spare time, well, yes, I begin to feel a little uncomfortable myself!

I suggest he cast his net a little wider and he will find a great many spouses sharing his concerns — and that a great deal has already been achieved, though certainly much remains to be done. Has he contacted the FSCA? As a potter who works and exhibits, I can sympathize with all the frustrations of re-establishing oneself every 3-4 years. However, only a few years ago bringing one's equipment was not an option, so as I say, some progress has been made. Where I would like some help is with maintaining contact in one's field in Canada, and with the bureaucratic side (not the transport) of sending work for exhibition. It is extremely difficult.

I wish you well in your efforts with *Liaison* and look forward to future issues — but please, please let spouses just be spouses. That's enough as it is! □

Sincerely,
Margaret Chandler

Dear Claus C. Jobes,

As another foreign-born spouse, with neither English nor French as my mother tongue, I read your letter to *Liaison* with interest. I have had the experience of a foreign posting and also encountered the situation where your role as an accompanying spouse has been considered unusual. Based on my own experience in attempting to find employment at a post, I have two observations to make. The first is that a spouse's status as a non-Canadian is less of an obstacle to finding employment at a post than it is in Canada, — particularly in Ottawa. The second point is that a male spouse is largely spared the obstacles created by social attitudes, which may create difficulties for female spouses in taking up employment outside the home.

Personally I have enjoyed sharing my experiences as a working spouse, both in Canada and abroad, with other spouses in the Spousal Employment Committee of the Foreign Service Com-

munity Association (FSCA). The number of male spouses enlisted as members of the FSCA has been steadily increasing and in my view increased participation by male spouses in the FSCA is the best way for us as a group to share our experiences with all our fellow spouses — male or female □

Yours truly,
Björn Johansson

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were done by Yves Brodeur.

Photos — External Affairs, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the
Department of External Affairs

Posting Services and
Community Liaison Division
(613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800



DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse:

Name

Address:

Old Address

Language requested: English French

Name of employee:

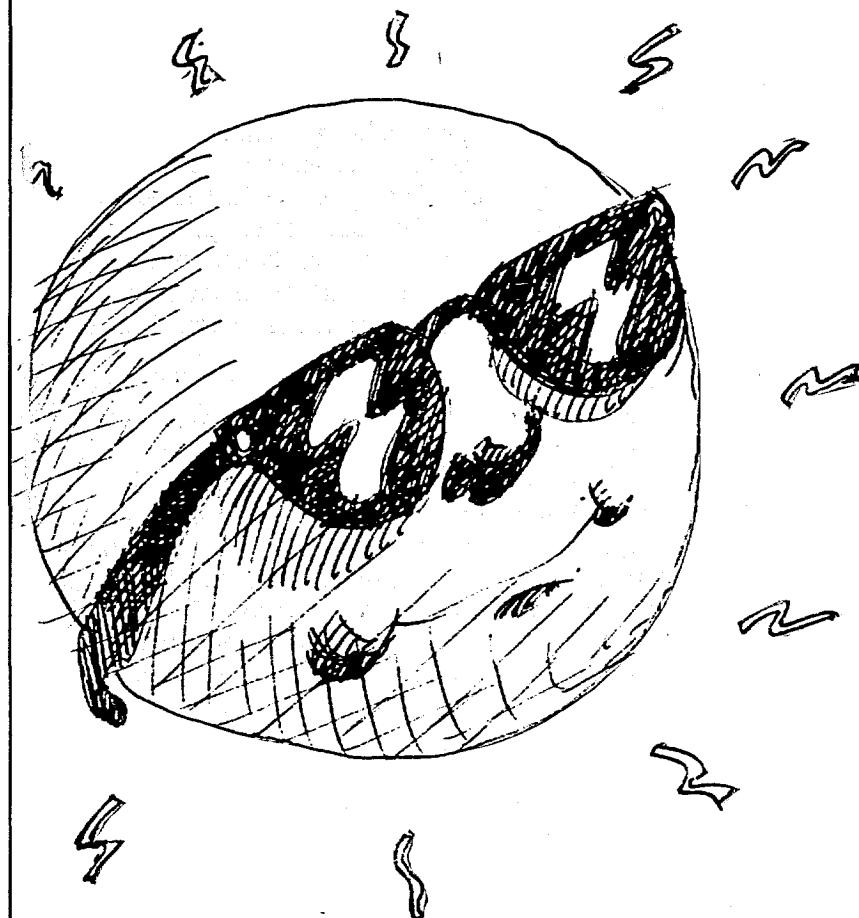
New Address

Division or Post:

Employee's Signature

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Entrevue avec Jean Drapeau, Ambassadeur près l'UNESCO à Paris	4
À la recherche d'un nouvel équilibre : la réforme des Nations Unies	6
Universités canadiennes — Aperçu des politiques d'admission	10
Enquête	11
Lettres aux conjoints des nouveaux agents du service extérieur	14
Éducation et emploi	15



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

LE RÔLE DU CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION

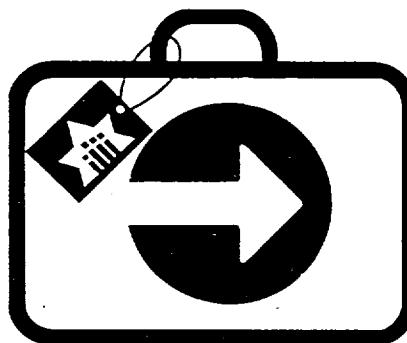
Les articles parus dans cette section des trois derniers numéros de *Liaison* visaient à vous donner un aperçu du rôle du Centre et de la manière dont nous pouvons vous aider, vous et votre famille. Dans ce dernier article de la série, nous vous entretiendrons de la Section de la liaison avec la communauté.

PART IV — SECTION DE LA LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

La Section de la liaison avec la communauté :

- administre le programme des coordonnateurs communautaires;
- renseigne et conseille les conjoints des employés du service extérieur sur les possibilités d'emploi au Canada et à l'étranger;
- organise des ateliers sur l'insertion ou la réinsertion professionnelle dans la région d'Ottawa-Hull et à l'étranger, à l'intention des conjoints des employés du service extérieur;
- administre la revue *Liaison*;
- donne aux familles du service extérieur des renseignements sur les établissements d'enseignement à l'étranger et au Canada;
- tient à jour les renseignements de la banque de données sur les établissements d'enseignement, les profils d'emploi des conjoints et les employeurs éventuels des conjoints à l'étranger.

Bien que nous ayons déjà abordé un grand nombre de ces fonctions dans les numéros précédents, nous aimerions quand même donner ici un aperçu de quelques-unes d'entre elles.



Emploi et éducation

Lise Beauregard est responsable du programme Éducation et Emploi pour conjoints. Dans un article publié à la page 15 du présent numéro, elle décrit ses responsabilités au Centre. Qu'il nous suffise de dire qu'elle est extrêmement occupée, en particulier pendant la haute saison des affectations!

Banque de données

La section dispose d'une banque de données qui contient un nombre considérable de renseignements sur les écoles. Cette banque est à la disposition de tous nos employés et de leur famille. Notre experte en informatique, Jackie Laviolette, a l'énorme tâche d'introduire dans l'ordinateur toutes les données qui nous viennent de diverses sources, telles que nos missions et les écoles à l'étranger et au Canada, et de répondre à tous les employés qui font une demande de rapports informatisés sur les écoles ou une demande de recherche sur les écoles.

Nous avons aussi, dans la banque de données, des profils d'emploi des conjoints ainsi que des employeurs éventuels à l'étranger. Jackie est également responsable de la mise à jour de ces données.

Nous sommes très fiers de notre banque de données. Ceux qui y ont

recours s'entendent à dire qu'elle leur a rendu de précieux services.

Politique et projets spéciaux

Lynne Dubeau, Politique et projets spéciaux, est responsable de l'administration du programme des coordonnateurs communautaires, du programme de communication directe avec les conjoints, de l'administration de *Liaison* et du programme des ateliers à l'intention des conjoints.

Programme des coordonnateurs communautaires

Ce programme, qui entre dans sa troisième année, a été mis sur pied pour fournir des services de soutien communautaire aux missions. Il a pour but d'aider les employés et leur famille à leur arrivée et pendant tout leur séjour à une mission.

Les coordonnateurs communautaires, dont la plupart sont des conjoints d'employés basés au Canada, travaillent à contrat. Les activités des coordonnateurs et les services qu'ils dispensent sont décrits dans une circulaire qui leur est consacrée; cependant, ces services peuvent varier d'une mission à l'autre, selon les besoins des membres. Autrement dit, chaque mission peut élaborer un programme en fonction de ses besoins particuliers.

Bien que ce programme soit encore relativement nouveau, nous estimons qu'il a été profitable aux missions qui l'ont mis en oeuvre et qu'il y deviendra un élément permanent et essentiel. Nous espérons l'implanter dans plusieurs autres missions.

La liste des coordonnateurs communautaires pour 1987-1988 figure à la page 3.

CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS (suite)

Ateliers à l'intention des conjoints

Au printemps et à l'automne de chaque année, nous offrons une série d'ateliers aux conjoints des employés du service extérieur. Les ateliers du printemps sont axés sur les possibilités de travailler à l'étranger; une série analogue, qui a lieu en automne, s'adresse en particulier aux personnes qui entrent ou qui reviennent sur le marché du travail dans la région d'Ottawa-Hull.

Programme de communication directe avec les conjoints

Ce programme est en vigueur depuis 1984. Actuellement, notre liste d'adresses contient les noms de 867 conjoints. En plus de la revue bimestrielle *Liaison*, les participants reçoivent, toutes les six semaines environ, des renseignements utiles pour la vie dans le service extérieur, tels que les calendriers des ateliers à l'intention des conjoints, des ateliers pré-affectation, des avis sur les cours de français et d'anglais dispensés à l'administration centrale, des renseignements sur les possibilités de contrat, particulièrement pour les conjoints et les familles des agents du service extérieur ou sur d'autres sujets qui les concernent.

Si vous êtes le conjoint d'un agent du service extérieur et que vous ne figurez pas encore sur notre liste d'adresses, prière de remplir la formule que vous trouverez à la page 20 et de la faire parvenir au Centre des services à l'affectation.

Liaison

Le premier numéro de *Liaison* a paru en avril 1984. Cette publication est envoyée à tous les employés permутants et non permutants de l'Administration centrale, aux employés détachés auprès d'autres ministères fédéraux ou

en poste dans des bureaux régionaux au Canada et, enfin, à tous les employés des missions basées au Canada. Nous l'envoyons également à toutes les personnes qui en ont fait la demande, c'est-à-dire aux employés à la retraite et à tous ceux que le service extérieur intéresse.

Notre rédactrice en chef, qui travaille à contrat depuis septembre 1986, est chargée de s'assurer que *Liaison* répond aux besoins des employés du service extérieur et de leur famille, en les informant sur des sujets qui les intéressent, pour les tenir au courant de ce qui se passe aux missions et au Canada. Elle se réjouit toujours de recevoir des articles et des commentaires des lecteurs.

Voilà qui termine cette série d'articles sur le rôle du Centre des services à l'affectation. Nous espérons pouvoir vous entretenir, dans les prochains numéros, d'autres aspects du travail accompli par la Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté. □

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES 1987 / 1988

Voici la nouvelle liste des coordonnateurs communautaires pour l'année 1987 / 1988 :

ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BONN — Diane Hentschel
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madelaine Bickford
GENÈVE — Vanessa Hynes
LIMA — Loraine Paquet

LONDRES — Beverly Prentice
MEXICO — Cécile Bourdages
MOSCOU — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
SAN JOSÉ — Laura Evans
Gisèle Aubut
SÉOUL — Suzanne Grant
SINGAPOUR — Graznya Von Finckenstein
Nancy Belair
VARSOVIE — Bélina Boekhoven
VIENNE — Janet Thomas
WASHINGTON — Motria Koropecky
Marian Barton □

« JE NE PARLE PAS L'ANGLAIS . . . »

Mais vous voudriez le parler ? La Direction des langues officielles (ADL) du ministère des Affaires extérieures offre gratuitement des cours d'anglais, langue seconde, aux conjoints des employés du service extérieur.

On met l'accent sur l'anglais oral, sans négliger la lecture et l'écriture. Les classes regroupent de 6 à 12 étudiants, aux niveaux débutant et intermédiaire. Les cours ont lieu les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis. Des cours du soir sont également disponibles, s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

Les cours commenceront à la fin de septembre '87, pour se terminer en juin '88. (2 sessions de 3 h./semaine.)

Si ce programme vous intéresse, communiquez avec :

Nicole Coulombe
Direction des langues officielles (ADL)
Ministère des Affaires extérieures
Édifice Pearson, promenade Sussex
Ottawa K1A 0G2
Tél. : 996-8514

□ ENTREVUE □

Récemment, M. Jean Drapeau accédait à de nouvelles fonctions d'Ambassadeur près l'UNESCO à Paris. La vive controverse qu'a suscitée cette nomination au sein de la communauté du service extérieur n'a pas empêché l'ex-maire de la ville de Montréal d'entreprendre cette nouvelle carrière. Avant son départ, M. Drapeau a eu l'amabilité d'accorder à Liaison cette entrevue que nous vous livrons.

Sylvie Gauvin : Comment voyez-vous votre nouvelle tâche d'Ambassadeur ?

Jean Drapeau : C'est d'abord d'exprimer les vues puis d'appliquer les directives du gouvernement, puis de fournir au ministère des Affaires extérieures le plus de renseignements possibles afin qu'il soit en mesure de formuler des instructions éclairées. L'Ambassadeur, selon moi, ne doit pas prendre d'initiative, il doit exécuter les directives qu'il reçoit.

S. G. : L'Ambassadeur a quand même un rôle déterminant, il influence aussi les directives venant du gouvernement. Il a un rôle d'éclaireur...

J. D. : Le rôle de l'Ambassadeur sur le plan personnel, c'est de déployer le plus de moyens pour convaincre ceux à qui il doit s'adresser, afin de faire valoir les points de vue du gouvernement qu'il représente. L'Ambassadeur n'a pas de points de vue différents de ceux du gouvernement. Il sera meilleur Ambassadeur s'il concentre ses moyens personnels dans les échanges de vue et dans les pourparlers. C'est donc une jonction des directives et des vues du gouvernement que l'Ambassadeur doit s'employer à faire valoir.

S. G. : Comment croyez-vous que vos antécédents à titre de maire de Montréal durant 29 ans vous ont préparé à assumer votre nouveau rôle ?

J. D. : J'ai orienté Montréal vers un rôle international, on le dit couramment, on

l'admet. Cela m'a mis en contact avec des personnes venant de plus de la moitié des pays du monde, directement ou indirectement. Je vois, en consultant la liste des membres du Secrétariat de l'UNESCO, qu'il y a là des personnes que j'ai déjà croisé dans l'exercice de mes

« Le rôle de l'Ambassadeur sur le plan personnel, c'est de déployer le plus de moyens pour convaincre ceux à qui il doit s'adresser, afin de faire valoir les points de vue du gouvernement qu'il représente. L'Ambassadeur n'a pas de points de vue différents de ceux du gouvernement. »

fonctions de maire de Montréal. Ce que la ville de Montréal a entrepris depuis 50 ans, c'est de donner la pleine mesure de ce dont elle est capable; pour ça, elle a fait appel à bien des pays et elle a toujours eu une excellente réponse. L'expérience acquise comme maire et la façon dont j'ai rempli mon mandat vont, je crois, faciliter les dialogues.

S. G. : Peut-on voir cela comme la continuité de votre carrière de maire, à un niveau international ?

J. D. : Sur le plan exclusivement international. Mais pour les questions spécifiques, très spécifiques (et qui demeurent très vastes) que sont l'éducation, la science, la culture et les communications, il y a là une vaste matière, au lieu d'avoir comme à la mairie un million de patrons, j'ai un gouvernement. Disons dix gouvernements, puisque les gouvernements des provinces canadiennes, en ce qui se rapporte à leur juridiction, peuvent faire part de leurs vues au gouvernement fédéral. De plus, parce qu'il est diplomate, l'Ambassadeur doit se gagner la confiance et l'attention des autres membres de l'UNESCO sur les points que le gouvernement canadien lui demande de faire valoir, qu'il s'agisse de l'administration même du Secrétariat ou des programmes qui sont mis en application.

S. G. : Quelles sont vos idées quant au rôle que l'UNESCO devrait jouer ?

J. D. : Je vais commencer par m'installer. Je vais voir dans quelle mesure les histoires publiées correspondent ou ne correspondent pas à la réalité et je me formerai une opinion par la suite. Il n'y a pas de doute que l'UNESCO est appelée à jouer, comme elle le fait depuis 40 ans, un rôle extrêmement important. C'est pourquoi il y a 160 pays qui y adhèrent, dont quelques-uns contribuent plus largement que d'autres qui ne peuvent compter que sur des moyens limités. Mais c'est précisément les pays qui contribuent moins qui en retirent le plus, parce que ceux qui participent beaucoup le font pour répondre à l'éducation, la science et la culture.

S. G. : Mais Monsieur Drapeau a sûrement sa propre idée sur le rôle qu'il entend jouer à l'UNESCO ?

J. D. : Être le plus utile possible à la fois pour l'UNESCO et pour le gouvernement canadien.

□ ENTREVUE □

S. G. : *Quel pourrait-être le rôle du Canada au sein de l'UNESCO ?*

J. D. : Continuer ce qu'il a été jusqu'à présent. Le Canada jouit d'une excellente influence et inspire confiance d'une façon générale dans les organisations internationales. J'ai été à même de le constater personnellement à plusieurs reprises. À l'UNESCO aussi. Son rôle ne doit pas être celui d'un géant mais celui d'un pays qui continuera de jouer le rôle qu'il a joué depuis le début. Le Canada est le 6^e pays contributeur à l'UNESCO et les attitudes qu'il a adoptées jusqu'à présent lui ont valu un grand respect. Alors je m'emploierai à tenter de susciter les mêmes motifs de respect.

S. G. : *Qu'est-ce qui a motivé votre décision d'accepter ce poste et quitter la retraite ?*

J. D. : Lorsque l'on m'a invité à remplir cette fonction, j'ai demandé quelque temps pour y penser. J'ai regardé de plus près de quoi il s'agissait, je me suis renseigné et puis je me suis dit que si c'est un moyen d'aider le pays... J'ai accepté.

S. G. : *M. Drapeau ne peut pas aller à la retraite ?*

J. D. : Non, je ne me fais pas à l'idée de prendre une retraite, d'avoir une retraite, c'est à dire de ne rien faire, pas plus que je ne me suis fait à l'idée, dans le passé, de prendre des vacances à ne rien faire. Je crois que le secret de la longévité c'est de se tenir occupé, de dépenser son énergie mentale ou physique. J'ai donc examiné la question, j'ai pensé que je pourrais être utile, et je vais y aller.

S. G. : *Comment vous sentez-vous à l'aube de cette nouvelle carrière ?*

J. D. : Confiant de jouer un rôle conforme à la réputation du Canada. Maintenir le Canada dans le respect qu'il a acquis des 160 pays et être aussi utile qu'il l'a été. Je me suis bien documenté, j'ai lu beaucoup depuis l'annonce de ma nomina-



M. Jean Drapeau, Ambassadeur près l'UNESCO à Paris.

tion, mais cela m'intéressait auparavant. Par intérêt personnel, je tenais plusieurs dossiers sur l'UNESCO et sur le rôle du Canada. Il ne faut pas oublier qu'en 1978 (il n'était pas dans mon idée à ce moment d'aller à l'UNESCO comme Ambassadeur ou à quelque titre que ce soit) à Terre des hommes, pour l'exposition annuelle municipale qui suivait l'Expo '67, j'étais allé à Paris voir M. M'Bow pour obtenir le patronage officiel de l'UNESCO. Pendant deux années successives nous avons organisé les 24 heures de l'UNESCO. M. M'Bow lui-même est venu la deuxième année parce que le rapport qu'il a eu de son envoyé pour la première année était tel qu'il a jugé nécessaire d'y venir.

S. G. : *Finalement vous êtes lié à l'UNESCO depuis déjà de nombreuses années.*

J. D. : Oui, et sans jamais me douter que ça m'y conduirait. C'est peut-être mon *Curriculum vitae* ou ma vie publique qui ont attiré l'attention des responsables qui ont cru, étant donné l'accent à mettre sur les questions administratives, que quelqu'un ayant une longue expérience de l'administration municipale d'une ville aussi importante que Montréal pourrait

aussi être utile à l'UNESCO, en faisant des suggestions tant à Ottawa qu'à la direction générale. Je n'aurai cependant pas d'initiatives à prendre; tous mes rapports iront à Ottawa et le Ministère me dira quoi faire.

S. G. : *Pour beaucoup de Canadiens, Jean Drapeau c'est l'homme des grands projets. Avez-vous de grands projets en tête ?*

J. D. : Est-ce qu'il n'y a pas de grands projets à l'UNESCO ? L'UNESCO est un grand projet, c'est un grand projet de 40 ans. Le grand projet s'est réalisé avec beaucoup de succès. Alors, le grand projet sera encore une fois de maintenir l'œuvre de l'UNESCO pour le bénéfice de ceux qui en ont besoin, tout en protégeant les intérêts des pays qui y contribuent le plus.

S. G. : *Et à titre personnel, vous avez des projets en tête pour l'UNESCO ?*

J. D. : Je ne peux pas avoir de projets, il y a un grand nombre de programmes en marche, d'autres sont déjà acceptés en principe et seront appliqués plus tard, alors je ne crois pas que je pourrais avoir quelques grands ou petits projets. Le travail est là, la matière est là, alors il faut travailler sur ça.

S. G. : *On pourrait peut-être déménager l'UNESCO à Montréal. Qu'en pensez-vous M. Drapeau ?*

J. D. : Je crois que l'UNESCO est très bien installée à Paris et je ne vois pas en quoi à Montréal ou en quelques autres villes, l'avenir de l'UNESCO serait mieux assuré. Je ne vois pas comment on pourrait mettre au point une formule pour servir l'UNESCO plus facilement et avec plus d'efficacité que là où elle se trouve maintenant. S'il y avait un problème à cause de la localisation du Secrétariat général, ce serait différent, mais on n'a entendu parler d'aucun problème □

► À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE : LA RÉFORME DES NATIONS UNIES □

Le départ imminent de Julie Loranger qui était à la tête de la direction générale depuis septembre 1985 est sans doute un moment propice pour faire le point sur les Nations Unies et sur la participation du Canada. À retracer les deux dernières années, je suis frappé par le contraste entre le tumulte aux Nations Unies et le calme ici. À New York en effet, la période a été constamment ponctuée de crises, fabriquées en bonne partie, mais aussi réelles à l'occasion. L'Organisation a passé un point tournant, le 36^e je crois... à moins que ça n'ait été le 37^e. À coup sûr, elle a manqué le moment décisif numéro ...

Quand on réalise que je travaille « aux Nations Unies », on me pose généralement deux questions. Où en sont les Nations Unies ? Est-ce que nous sommes toujours aussi « boy-scout » ? Normalement je réponds sérieusement à la première même si je l'interprète comme : « Alors le machin, pas mort mais pas fort, hein ! » C'est que je suis impressionné par la permanence des institutions multilatérales. Après tout, j'ai assisté à des réunions dans la salle de la « Lettonie » au Palais des Nations à Genève et j'ai mangé avec des couverts frappés du sigle « S d N ». La deuxième question me fait toujours rougir. J'aimerais répondre que nous avons sabré dans le tas et que le monde, choqué, en a tremblé d'admiration. Ce serait mentir. À la vérité, j'y crois encore, dur comme fer. La défense des Nations Unies, ça doit être cousu dans les gènes canadiens. Nous serons les tout derniers à donner des tours de manivelle pour faire marcher le système.

Où en sont donc les Nations Unies à 41 ans ? Il faut s'imaginer un géant qui avance pas à pas, incertain, trébuchant à l'occasion, mû presque uniquement par l'énergie latente que contient naturellement un grand système institutionnel.

rellement un grand système institutionnel. L'habitude des crises, l'accoutumance aux défaites ou aux demi-victoires, font que maintenant les Nations Unies osent rarement innover, faire œuvre de pionnier ou de chef de file. La maturité politique des institutions, à l'instar de celles des hommes, dépend peut-être de l'accumulation de

finalement par des programmes conservateurs, voire timorés. Les États membres ont tendance à se regrouper, à voter de bonne compagnie au lieu de se pencher sur le fond des choses. On perpétue tout un fourmillement d'activités économiques, sociales, culturelles ou scientifiques; activités spécifiques, ponctuelles, chacune valable en soi, chacune ayant de l'impact, mais sans lien ou cohérence avec les autres et sans direction générale. On ne sais où aller, à quel rythme procéder, on ne croit pas non plus avoir la force et la volonté d'atteindre un but dont la définition même échappe.

La toile de fond est sombre. Elle met en relief la triple crise qui a récemment secoué les Nations Unies : crise de volonté politique avant tout, crise de gestion également, crise financière finalement. Elle explique aussi la nature du choix qui s'ouvre aux États membres. Ou bien le système continue d'opérer médiocrement, sans intelligence, sous l'influence de sa tradition bureaucratique, ou bien il reçoit une impulsion neuve et dynamique de la part des États membres eux-mêmes.

Il est encourageant de constater que lorsque les États-Unis ont, sur instructions du Congrès, durement appliqué la pression financière, la majorité des États Membres a réagi et s'est ouverte à la réforme. À bien des égards cependant la « réforme » demeure encore une pièce à meubler. Il existe une flexibilité passagère, un sentiment temporaire d'appétence pour du neuf. Le défi est de lui donner substance : de faire en sorte que réforme signifie éventuellement du changement concret, de nouveaux systèmes, de nouvelles procédures, des organismes revus et corrigés peut-être. Le Canada et les autres réformateurs ont fait un double pari : que la conjoncture se prêtait à des ajustements de

cicatrices. Il en résulte, aux débats de l'Assemblée générale par exemple, la sagesse élémentaire de ne pas toujours se laisser aller à la moindre tentation de faire de l'éclat, de l'excès et du théâtre. Il en découle aussi de l'inertie, du vague à l'âme, qui se traduisent fréquemment par des attitudes retenues et

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE : LA RÉFORME DES NATIONS UNIES (suite)

structure et qu'une structure améliorée permettrait de corriger une grande partie des défauts existants.

Il faut souligner cependant que le secteur politique tout entier ne sera pas immédiatement touché. La réforme ne précise pas comment mieux équiper les Nations Unies pour désamorcer les disputes et atténuer les facteurs d'instabilité politique, à court ou à long terme. Il faudra probablement attendre la réalisation de progrès véritables du côté économique et social avant que des initiatives soient entreprises du côté politique. Cette pré-condition et le délai qu'elle entraîne ne devraient pas trop porter préjudice aux Nations Unies. Elles continueront sûrement d'agir en tant qu'ancre flottante, ballottée dans le sillage des super ou des moindres puissances, mais arrivant quand même à en ralentir l'allure.

La réforme va donc porter essentiellement sur le secteur économique et social. Le coup d'envoie a été donné en juin dernier par le Groupe d'experts de haut niveau dont le rapport contenait plus de 70 recommandations correctives. La plus visible sera sans doute des coupures de personnel, 15 % dans tous les rangs, 25 % parmi les cadres supérieurs. La mesure la plus importante sera peut-être la création d'une Commission spéciale de l'ECOSOC qui doit revoir et rationaliser la structure intergouvernementale, c'est à dire tous les organismes, commissions, comités, groupes de travail, qui réunissent des États membres. Si ce travail est mené à bien, c'est l'aspect et le mode de gestion des activités économiques et sociales des Nations Unies qui pourraient changer.

Le Canada a fait une grande contribution à la réforme, à tous les niveaux. En grande partie, cela vient des activités journalières de nombreux agents du

Ministère qui travaillent aux divers dossiers techniques ou politiques des Nations Unies. C'est à cet effort collectif que le Canada doit sa réputation d'être un des États membres les plus actifs, les plus dynamiques, mais aussi des plus pondérés.

Nos représentants à New York ont rappelé à toutes les délégations qu'à la tribune de l'Assemblée générale, tous les États membres disposent des mêmes droits et des mêmes devoirs et qu'il leur faut s'expliquer devant leurs pairs, lorsqu'ils commettent des fautes, telles que réprimer les droits de la personne.

Au niveau de la direction générale, on a cherché à imprimer plus de direction aux programmes et activités sociales : le respect des droits humains, l'égalité de la femme, la tolérance des minorités, l'ouverture au changement, surtout dans les sociétés qui sont crispées sur une vision étroite ou dépassée d'elles-mêmes. On voudrait que les Nations Unies soient un facteur de dynamisation sociale et de réassurance que le changement nécessaire peut s'accomplir sans inévitablement provoquer le chaos. Enfin, nous avons mis de l'avant un ensemble de propositions « structurelles » sur la gestion du système des Nations Unies, sur les budgets, les finances et les programmes, de sorte que la prise de décisions par les États membres soit plus efficace et plus facile.

Sur cette petite note d'espérance, je veux revenir à la deuxième question. Si le bilan était voué à l'échec, si les Nations Unies étaient une institution inapte, pourquoi persister à en être, à la défendre, à lui prêter renfort ? C'est une interrogation qu'on n'aime guère se poser au Canada, parce qu'elle semble implicitement attaquer une orientation politique fondamentale, une cons-

tante de plus de 40 ans. Si les Nations Unies étaient un corps étranger, si ça n'était que de la gangue, il serait facile de s'en débarasser et de s'en extraire. Mais là n'est pas la réalité. Les Nations Unies ne sont en fait rien de plus qu'un immense miroir qui reflète assez fidèlement le monde contemporain. Le portrait n'est pas flatteur mais il faut comprendre que ce géant qui traîne la patte n'est autre que la communauté internationale. L'anémie des Nations Unies en dit long sur l'état de santé de la coopération internationale. On ne peut s'y dérober; au contraire, il convient d'y faire face.

Qu'en adviendra-t-il ? Les gens simples et pratiques, et nous en sommes, ne souffrent pas d'angoisses existentielles ou métaphysiques. Ils poursuivent leurs efforts aussi longtemps qu'il le faut, jusqu'à ce que le système soit lancé, une fois de plus □

T. Lonergan
Conseiller spécial
Direction Général des
Organisations Internationales (IMD)





De la part de l'Association de la communauté du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



Que tous les membres de l'ACSE qui vivent sous d'autres cieux sachent que le printemps est arrivé à Ottawa; les arbres sont habillés de feuilles, les lilas vont bientôt s'épanouir et embaumer l'atmosphère, tandis que les violettes sorties dans les recoins des jardins s'apprêtent à envahir le gazon. Même si l'hiver a été relativement doux, c'est toujours avec émerveillement qu'Ottawa assiste au réveil de la nature.

L'Association continue à traiter des questions qui touchent ses membres. Nous avons reçu 322 questionnaires de citoyenneté de conjoints nés à l'étranger; les statistiques ont été compilées, le rapport est presque terminé et sera présenté au cours du mois prochain à l'honorable David Crombie, Secrétaire d'État, ainsi qu'au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Par ailleurs, M. Bob Pennock, député conservateur, doit présenter prochainement un projet de loi d'initiative parlementaire à la Chambre des Communes au sujet de la citoyenneté des conjoints nés à l'étranger, et plus précisément, des conjoints des employés du service extérieur et des Forces canadiennes. Nous devrions le rencontrer sous peu.

Nous avons fait part de nos préoccupations concernant l'examen triennal des directives sur le service extérieur

à des représentants du ministère et de l'Association professionnelle des agents du service extérieur. Une copie en a été envoyée à l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Par ailleurs, M. Lloyd Pochopsky, directeur de la Section des indemnités et allocations DSE, s'est adressé en avril dernier aux membres de l'ACSE et à leurs invités au sujet des DSE. Il a attiré leur attention sur certaines ambiguïtés et a insisté sur la nécessité de bien connaître les directives, puisqu'elles touchent directement leur vie à l'étranger. À cette réunion participaient des employés qui en sont à leur première affectation, ainsi que des « anciens » qui en ont déjà de nombreuses à leur actif. Tous, sans exception, en ont tiré de précieux renseignements.

La question de la retraite des conjoints des employés du service extérieur est encore à l'ordre du jour. Un nouveau groupe sera bientôt constitué pour discuter de ce problème avec les personnes qui prendront part aux décisions.

Plusieurs centaines de visiteurs se sont rendus à la quatrième exposition annuelle d'art et d'artisanat qui s'est déroulée dans le Crush Lobby, les 14 et 15 avril derniers. L'Association est heureuse d'organiser cette manifestation qui permet de témoigner de la créativité et du talent de nos collègues du service extérieur.

À l'approche de l'été, le comité de mise en candidature dresse une liste des personnes qui pourraient souhaiter siéger l'an prochain au conseil exécutif. À votre retour à Ottawa cette année, si vous envisagez de faire partie d'une association pour régler des problèmes, apporter des changements ou tout simplement avoir le plaisir de vous retrouver avec des amis, pensez donc à l'ACSE □

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le 22 mai 1987, deux nominations diplomatiques ont été annoncées. Il s'agit de :

Guatemala : Raymond A.J. Chrétien, en tant qu'Ambassadeur, tout en continuant à assumer ses fonctions d'Ambassadeur au Mexique tel qu'annoncé en juillet 1985. M. Chrétien est entré au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il a servi à l'étranger à New York, Beyrouth, Paris et Kinshasa. De 1982 à 1983, Sous-secrétaire d'État adjoint, Direction générale des industries manufacturières, de la technologie et des transports; et, de 1983 à 1985, Inspecteur général.

Honduras : Stanley E. Gooch, en tant qu'Ambassadeur, tout en continuant à assumer ses fonctions d'Ambassadeur au Costa Rica tel qu'annoncé en juillet 1986. M. Gooch est entré au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il a servi à l'étranger à Buenos Aires, Belgrade et Vienne. De 1983 à 1986, Directeur, Direction des relations transfrontières avec les États-Unis □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

L'ÉCRAN HUMAIN



L'ÉCRAN HUMAIN en route vers le 21^e siècle. Un art du futur pour un spectacle d'aujourd'hui. Des images qui respirent. La rencontre inattendue de l'image et du corps.

Fondée à Montréal en 1982 sur un concept original de Paul St-Jean, la compagnie de L'ÉCRAN HUMAIN crée et produit des spectacles et des environnements intégrant les arts de la scène et un dispositif multi-image.

Écrans-mobiles, objets-écrans, costumes-écrans aux formes variables, images sonores et visuelles, images corporelles composent un collage animé tridimensionnel dans une langue internationale.

De la projection de film et de lumière, 15 à 30 projecteurs à diapositives synchronisés par ordinateurs, cinq acteurs-danseurs.

Des tournées en Hollande, Belgique, France, Suisse, Danemark, Espagne, Portugal, Japon, Hong Kong, Canada.

Voilà L'ÉCRAN HUMAIN

DOCUMENTA 8

21 artistes canadiens ont été invités par les organisateurs de l'exposition Documenta 8, qui se déroulera à Kassel, en République fédérale d'Allemagne, du 12 juin au 20 septembre 1987. Étale sur 100 jours, cet événement quinquennal met en relief l'art d'avant-garde et dégage à la fois les changements et le nouveau dynamisme de l'art contemporain. Cette année, la 8^e édition sera axée sur les dimensions sociales de l'art. Plus de 300 artistes, architectes et designers du monde entier ont été invités à y participer.

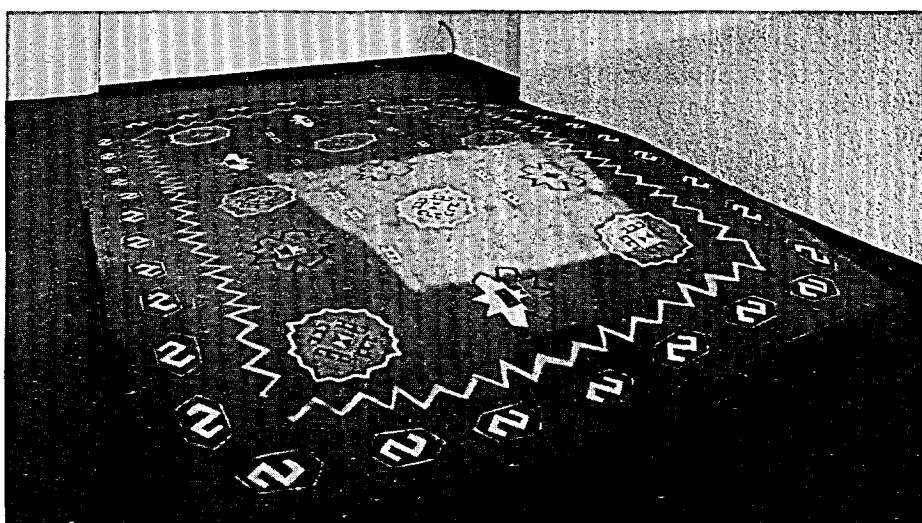
La présence canadienne à cette prestigieuse exposition n'aura jamais été aussi importante. Ian Carr-Harris (Toronto) installera sa « Reproduction of a Boy's Paper Crown, Ottawa, About 1947 », créée en 1987, tandis que Robin Collyer (Toronto) exposera deux œuvres faisant appel à des techniques mixtes, intitulées « The Zulu (European Version) » et « Wonder Mini Shortage », datée de 1986. Par ailleurs, Jeff Wall (Vancouver) présentera son œuvre photographique la plus récente « Story-Telling ».

Trois artistes canadiens qui travaillent actuellement à New York exposeront des œuvres conçues spécialement pour Documenta 8. David Rabinowitch y aura deux sculptures; George Trakas a créé quant à lui une œuvre imposante, en acier, qui s'intégrera au centre-ville de Kassel. Krzysztof Wodiczko mettra au point trois montages visuels qui seront projetés sur des sites monumentaux de Kassel, dont le musée Fridericianum.

Huit artistes seront du programme « Performance élargie » : Jean-Claude St-Hilaire, Richard Martel et Alain-Martin Richard, de Québec, Monty Cantsin, de Montréal, Chuck Stake et Grant Poier, de Calgary, et Hank Bull et Eric Metcalfe, de Vancouver.

En outre, des films vidéo réalisés par les artistes qui suivent seront présentés à la « Videothek » : General Idea (trois artistes), Norman Cohn, Lisa Steele et Kim Tomczak.

La participation d'un si grand nombre d'artistes canadiens a été rendue possible grâce à des subventions de la Direction de la promotion artistique, ministère des Affaires extérieures et du Conseil des Arts du Canada.



Ian Carr-Harris : à la Carmen Lamanna Gallery.

□ UNIVERSITÉS CANADIENNES — APERÇU DES POLITIQUES D'ADMISSION □

Nous avons obtenu copie d'un rapport qui donne un aperçu des politiques d'admission de 55 universités canadiennes et de leurs 31 établissements affiliés. Comme il ne nous a pas toujours été possible d'obtenir une information à jour, nous recommandons au lecteur de se procurer la dernière édition des annuaires des universités qui l'intéressent.

Chaque établissement fixe ses propres conditions d'admission. Celles-ci varient non seulement d'une province à l'autre, mais également à l'intérieur d'une même province. D'une manière générale, les candidats doivent avoir terminé la dernière année du cycle secondaire, c'est-à-dire la 12^e année en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, et la 13^e année en Ontario. Dans cette dernière province, quatre universités : le Brescia College (University of Western Ontario), l'université Carleton, l'université de Windsor et l'université d'Ottawa offrent une année préparatoire aux étudiants ontariens qui n'ont pas terminé la 13^e année ou son équivalent. De plus, les universités de Lakehead, Laurentienne et McMaster acceptent un petit nombre d'élèves de 12^e année bien préparés. Au Québec, on exige habituellement une ou deux années supplémentaires dans un CEGEP.

Cette publication donne une liste des universités et des établissements et collèges qui leur sont affiliés, ainsi que des renseignements sur leurs conditions d'admission. Ces conditions visent en particulier les étudiants canadiens qui obtiennent un diplôme de fin d'études dans les écoles internationales ou dans les écoles américaines à l'étranger, en l'occurrence, un baccalauréat international ou un diplôme américain d'études secondaires.

L'étudiant qui désire s'inscrire dans une université ontarienne peut obtenir une formule d'admission en s'adressant au Centre de réception des demandes d'administration aux universités de l'Ontario, 90, chemin Woodlawn O., C.P. 1328, Guelph (Ontario) N1H 7P4. Ce choix ne doit pas comporter plus de trois universités et programmes. Dans toutes les autres provinces, l'étudiant adresse directement sa demande au secrétariat de l'université de son choix. Cela s'applique également au Ryerson Polytechnical Institute de Toronto.

Il est recommandé de faire subir les tests d'aptitudes aux études secondaires (Scholastic Aptitude Tests ou SAT) aux détenteurs d'un diplôme américain d'études secondaires qui font une demande d'admission dans une université canadienne. En général, ces examens ont lieu à l'école internationale de la région. Il est bon, pour les préparer, de faire subir aux étudiants de la 11^e année l'examen du PSAT en

octobre. Plusieurs universités canadiennes exigent que les étudiants passent une série de tests de connaissances scolaires (Achievement tests). Le College Entrance Examination Board (CEEB) et le Educational Testing Service (ETS) sont chargés d'administrer ces examens. Pour de plus amples renseignements concernant ces examens, prière de s'adresser à l'école internationale de la région ou de se mettre en rapport avec le College Board ATP, CN 6200, Princeton, New Jersey, 08541-6200, États-Unis ou encore avec les services culturels de l'ambassade des États-Unis.

Il est aussi possible d'obtenir une copie du rapport en s'adressant à Barbara Siegrist, ambassade du Canada à Bruxelles, Belgique, ou en écrivant à Lise Beauregard à la Direction des services à l'affection et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2 □

Dépenses minimales de l'étudiant préparant le baccalauréat — 1985-1986 (12 mois)

Frais de scolarité	\$ 900 — 7 000
Livres et instruments	900 — 600
Logement et nourriture	4 800 — 7 200
Vêtements, médicaments,etc.	1 000
Loisirs	1 000
Déplacements	450
Autres dépenses (téléphone, etc.)	250
 Nourriture	
Déjeuner	\$ 3 — 4,50
Sandwich et boisson	2,50
Dîner	4 ou plus
Tasse de café, thé, verre de lait	0,50 — 0,75
 Vêtements	
Manteau d'hiver (pour hommes ou dames)	\$ 125 — 200
Costumes	\$ 150 ou plus
Chaussures (pour hommes ou dames)	40 ou plus
Chemises	25 ou plus

Tiré de Les études universitaires au Canada, documents n° 36, Ministère des Affaires extérieures.

□ ENQUÊTE □

Ils sont Canadiens, garçons ou filles. Ils ont entre 20 et 22 ans et ont déjà passé de 5 à 12 années de leurs vies à l'étranger. Vous aurez sans doute deviné qu'il s'agit de ces enfants qui font partie de familles du service extérieur. *Liaison* a mené une petite enquête auprès de quatre jeunes adultes qui ont vécu des expériences d'enfance ou d'adolescence à l'étranger. C'est certainement très différent d'une vie passée dans un même pays, dans une même ville, un même environnement, sans devoir changer de climat, de culture, de nourriture, avec des amis de longue date... *Liaison* leur laisse la parole.

- Combien d'années avez-vous passé à l'étranger ?

Catherine Paquet : Sur mes vingt années d'existence, huit se sont passées à l'étranger : deux au Nigéria, deux en France et quatre en Belgique. Je pense que plus on voyage, plus on se sent attaché à son pays d'origine. Il y a un sentiment de nostalgie très présent lorsqu'on vit à l'étranger ; on a toujours hâte de revenir chez soi.

Kari Jones : J'ai passé douze ans et demi à l'étranger, en Australie, à la Trinité, au Ghana et au Danemark.

Michael Pardy : J'ai passé dix ans à l'étranger, en Inde, Kenya et États-Unis.

Nathalie Beaulieu : J'ai passé en tout et partout quatre années et demie à l'étranger, Algérie, Ethiopie et Haïti.

- Vous sentez-vous encore Canadien(e)s malgré tout ?

Catherine : Oui, je me sens très Canadienne — probablement plus que quelqu'un qui n'a jamais quitté son pays — mais consciente de la présence des autres nationalités et ouverte à cette présence.



Kari Jones

Kari : Quand je suis arrivée au Canada, je ne me sentais pas Canadienne du tout, mais après deux ans, je me sens Canadienne.

Michael : Oui, je me sens toujours Canadien.

Nathalie : Je me sens toujours Canadienne. Toutefois, après un séjour de deux ans en Haïti, j'ai eu un rajustement à faire. Les gens me trouvaient différente, et je les trouvais à mon tour différents. En poste, je suis bien prête à accepter leurs mœurs tout en gardant mon côté canadien.

- Est-ce que les relations avec les autres membres de la famille (parents, frères et sœurs) sont plus étroites parce que vous êtes appelés à vivre dans des conditions différentes de vos amis ou cousins/cousines ?

Catherine : Je n'ai pas de frères et sœurs, alors les seules relations familiales que j'avais à l'étranger étaient avec mes parents. Nos relations ont toujours été privilégiées, du fait qu'ils étaient ma seule sécurité, mon point de

référence. Leur présence m'a toujours été et m'est encore très chère. Il est évident que mes parents sont les personnes les plus aptes à comprendre les insécurités et les expériences que j'ai vécues étant à l'étranger, ce qui rend effectivement nos relations étroites.

Kari : Je crois que mes relations avec ma famille sont plus étroites parce que nous comptons les uns sur les autres d'une façon spéciale quand nous arrivons à une mission.

Michael : Oui, mes relations avec les autres membres de ma famille sont plus étroites.

Nathalie : Je crois que vivre à l'étranger nous rapproche de notre famille. Pour ce qui est des amis, c'est une autre histoire. Ils semblent avoir de la difficulté à comprendre le fait que certains aient cette chance de voyager, de voir du pays, de vivre dans d'autres milieux, et de connaître d'autres nationalités.

- Croyez-vous qu'il soit plus difficile de poursuivre des études dans un environnement qui change constamment (pays, école) ?

Catherine : — Du point de vue « études », cela demande une grande souplesse, une bonne facilité d'adaptation de la part d'un enfant de diplomate.

Le fait de voyager, changer de pays et changer d'école souvent, amène beaucoup d'insécurité. Alors il y a toujours une période difficile d'adaptation où l'on se sent très mal à l'aise dans le milieu scolaire. Je pense que la difficulté vient plutôt de ce dernier aspect plutôt que des changements de programmes scolaires. S'adapter à une nouvelle école n'est pas toujours chose facile !

Kari : Je crois que mes études ont été moins cohérentes qu'elles auraient pu l'être, notamment dans les matières

□ ENQUÊTE □

où j'éprouvais de la difficulté. Je crois qu'il aurait mieux valu n'avoir qu'un système.

Michael : Pour moi, non. Il y a eu en fait plus de stimulants, plus de contacts avec des points de vue différents; je n'ai jamais connu l'ennui et j'ai appris à m'adapter plus facilement au changement.

Nathalie : Il est difficile, en effet de poursuivre des études quand on déménage tout le temps. Par contre, il faut regarder le bon côté de la chose et se dire qu'on apprend plusieurs choses différentes. C'est difficile, et ça demande beaucoup de travail. Il arrive parfois que l'on perde une année, mais parfois l'on peut aussi gagner une année car les systèmes diffèrent souvent de notre système canadien. Mais c'est une expérience malgré tout enrichissante.

• *Est-il plus difficile de s'adonner à des activités à l'étranger, aux sports et à la musique, par exemple ?*

Catherine : Je ne trouve pas qu'il soit plus difficile de poursuivre des activités à l'étranger. Peut-être que le problème de l'adaptation peut freiner ces activités durant un certain moment. Pour ma part j'ai débuté mes études musicales à Bruxelles, et après nous sommes revenus au Canada; alors je peut difficilement parler de ce sujet.

Kari : S'adonner à des activités est difficile à certains endroits (Tiers-Monde, par exemple) et facile à d'autres; cela dépend de la nature de l'activité et du pays dans lequel on se trouve.

Michael : J'ai grandi sous les tropiques et je me suis adonné aux activités possibles là-bas (collection de timbres, natation, etc.) et non à d'autres activités « canadiennes » comme le hockey. Lorsque je suis revenu au Canada, je me



Nathalie Beaulieu

suis mis à faire du canoë, mais pas beaucoup de sports d'hiver, bien que ce fût possible. L'enseignement de la musique à l'étranger était meilleur qu'ici (trombone). Des pays différents m'ont offert des choses différentes, et j'ai aimé cette diversité.

Nathalie : Oui, où que l'on soit, les choses sont différentes. Mais il y a toujours des alternatives qui se présentent.

• *D'après-vous, qu'est-ce que le service extérieur a pu apporter de bon pour la préparation à votre vie future ?*

Catherine : Le fait de voyager autant m'a apporté beaucoup de souplesse dans mes rapports sociaux, et dans ma manière de voir les choses en général, et beaucoup de maturité. En devant m'adapter souvent à un nouvel environnement, j'ai dû faire beaucoup d'efforts non seulement envers les autres mais aussi envers moi-même. Être ouvert d'esprit pour accepter et se faire accepter.

Il y a beaucoup de points positifs au service extérieur face à la vie future, le

principal étant l'ouverture d'esprit et la facilité dans les rapports sociaux. Bien sûr, il ne faut pas oublier les contacts avec les cultures étrangères qui sont d'un enrichissement sans pareil. Ces contacts aident beaucoup à l'ouverture d'esprit à la vie sociale et à la curiosité intellectuelle.

Kari : Le service extérieur m'a permis d'avoir une attitude plus libérale, je crois, et un esprit plus ouvert, et il m'a montré que des coutumes et des modes de vie différents peuvent avoir de la valeur.

Michael : La vie dans le service extérieur m'a permis d'acquérir les facultés d'adaptation et de changement qui me seront toujours utile ainsi qu'une vision plus large du monde qui interdit la discrimination. Le fait d'avoir rencontré autant de personnes a favorisé chez moi la recherche du contact humain. Cette vie m'a aussi donné au moins une autre chose — beaucoup de patience !

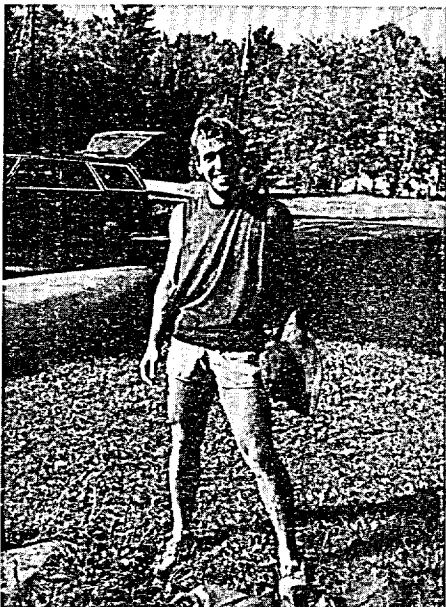
Nathalie : Les Affaires extérieures nous apprennent à avoir des expériences avec différents groupes ethniques, de divers pays. C'est une bonne expérience pour quelqu'un qui se dirige en relations publiques. Pour moi, c'est un gros avantage, je travaille dans une agence de voyages. Donc, le fait d'avoir voyagé et vécu à l'étranger m'a beaucoup aidée.

Oui, les Affaires extérieures peuvent apporter du bon à notre vie future. C'est une bonne formation pour affronter les difficultés du monde adulte.

• *Désirez-vous entreprendre une carrière qui exigera des réinstallations fréquentes ?*

Catherine : J'ai beaucoup de mal à m'imaginer vivant au Canada pour le restant de ma vie. J'avoue que l'idée me déprime ! J'espère de tout mon cœur

□ ENQUÊTE □



Michael Pardy

pouvoir voyager et découvrir d'autres cultures encore très souvent. Mais ce n'est pas facile de trouver une carrière ayant ces avantages, à part les Affaires extérieures.

Kari : J'aimerais beaucoup prendre un emploi qui me permettrait de voyager.

Michael : Même chose pour moi.

Nathalie : J'ai définitivement envie d'entreprendre une carrière où je serai souvent appelée à me déplacer. Comme le proverbe le dit, une fois qu'on a la piqûre, il est difficile de se défaire de cette habitude. J'ai toujours vécu, d'autant que je me souvienne, de déménagement en déménagement. Pour moi, c'est donc un rythme de vie normal. Je ne peux m'imaginer vivre autrement.

• *Les mœurs et coutumes d'un peuple varient selon les pays. Lorsqu'arrive l'adolescence, tout le monde connaît les révoltes de cette période. Sont-elles accentuées par le fait de vivre à l'étranger, loin de nos traditions canadiennes ?*

Catherine : Vivre à l'étranger n'a pas accentué ma crise d'adolescence, au contraire, elle en a peut-être été amoindrie : je pense que je devais avoir d'autres préoccupations que celle de me révolter ! De toute façon, je crois que l'adolescence se manifeste à peu près pareillement chez tous les jeunes peu importe leur culture ou leur nationalité.

Le problème de l'intégration et réintégration est sans doute le plus important lorsqu'on est appelé à voyager, et je pense qu'il n'est pas à ignorer. Il implique beaucoup d'insécurité. Mais il ne faut pas oublier que les expériences paraissant désagréables sur le coup s'avèrent souvent très enrichissantes et positives.

Je n'aime pas parler des aspects négatifs du service extérieur parce que je trouve qu'ils sont minimes par rapport aux aspects positifs. Je réfléchis très souvent à ce que j'ai vécu en tant qu'enfant de diplomate, et je me trouve très privilégiée du point de vue culture générale, ouverture et curiosité d'esprit, maturité et même du point de vue de mes priorités qui sont beaucoup plus définies et moins terre à terre que celles de la plupart des gens de mon âge. Je suis très fière d'avoir eu toutes ces expériences, et j'avoue que j'ai le vague à l'âme facilement en pensant que ça ne sera jamais aussi facile maintenant de partir vivre à l'étranger.

Kari : La vie à l'âge de l'adolescence est plus difficile, je crois, quand on ne sait pas exactement à quoi s'attendre en fait de mœurs et de coutumes. Cela peut causer aussi des tensions chez un adolescent ou une adolescente, d'abandonner ses propres coutumes.

Michael : Le groupe de pairs était plus homogène. On n'était pas exposé à des extrêmes. J'ai été traité comme

une personne responsable. De fait, je devais me montrer responsable et indépendant et prendre mes propres décisions. En raison de notre style de vie, j'ai toujours été occupé. Pendant ma pré-adolescence, j'ai participé aux activités scolaires ou familiales et avec des domestiques autour de soi, on n'était jamais seul.

Grâce à l'indépendance et à l'autonomie que j'ai acquise en déménageant souvent, j'ai pu aisément trouver du travail, faire mon travail scolaire et avoir de l'agrément tout à la fois. Il est important de ne pas être passif, de sortir et de faire des choses, d'être soi-même.

Nathalie : La « crise » de l'adolescence existe dans tous les pays du monde. Où que l'on soit on doit la passer... J'ai passé une partie de mon adolescence au Canada et l'autre à l'étranger. Je dois vous dire bien franchement que cela a été plus difficile au Canada qu'à l'étranger. Mais je ne veux pas généraliser, chacun voit les choses différemment □



Catherine Paquet

■ LETTRE AUX CONJOINTS DE NOUVEAUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR ■

Cher/(Chère) collègue :

Puisque vous vous préparez à partir pour une première affectation à l'étranger, je me permets de vous faire quelques suggestions qui devraient rendre votre séjour plus intéressant et enrichissant.

Lorsqu'il est question pour la première fois d'une affectation à l'étranger, les discussions entre les époux sont souvent très animées, particulièrement quand vient le temps de parler de la carrière du conjoint, pour décider s'il faut la « laisser de côté » pour la durée du séjour outre-mer. Certains conjoints sont malheureux, s'ennuient ou sont déprimés s'ils ne peuvent pas travailler dans l'autre pays. Avec de la chance, vous irez dans un pays où vous pourrez travailler et poursuivre votre carrière. Par contre, s'il n'y a pas d'accord réciproque entre le Canada et le pays où vous vous rendez, vous pouvez toujours travailler dans le domaine de votre choix sans être rémunéré, en tant que bénévole, ou en donnant des cours afin de partager vos connaissances. Si votre ambassade ne peut pas vous engager, il se peut qu'une autre mission ou qu'un organisme international ait une place pour vous. Puisque vous avec décidé d'accompagner votre époux/épouse, vous avez sans doute examiné soigneusement toutes les options qui vous étaient offertes, ainsi que les possibilités d'emploi là où vous allez. En conséquence, vous conviendrez sûrement qu'il serait malheureux qu'une fois à la mission, vous vous plaigniez d'avoir dû « renoncer à votre carrière pour cette affectation ». Il serait injuste également que vous « punissiez » votre époux/épouse pour les « sacrifices » que vous avez faits, en refusant de prendre part aux fonctions qu'amène inévitablement la vie diplomatique, comme recevoir des gens à la maison ou accompagner

votre époux/épouse à divers événements. N'oubliez pas que c'est une première affectation pour votre époux/épouse, qui y songe depuis son entrée au service extérieur. C'est un pas important dans sa carrière, et vous pouvez aussi bien lui nuire que l'aider. Votre soutien moral est tout aussi important au cours des déjeuners et des dîners que vous offrez. Outre l'aspect carrière, vous pouvez considérer cette affectation comme une aventure, une occasion unique de vous familiariser avec d'autres mœurs et un mode de vie différent, avec une culture, une langue, des traditions et une histoire nouvelles.

Rappelez-vous que les agents du service extérieur sont accrédités auprès des pays, et non auprès du corps diplomatique. Bien sûr, vous aurez plaisir à connaître des gens d'autres pays, dont certains deviendront sans aucun doute de bons amis. Les organisations diplomatiques peuvent vous aider à cet égard, mais vous devriez également chercher à vous intégrer à la vie du pays hôte. Vous ne devriez pas essayer de surpasser les gens qui viennent d'autres missions, mais plutôt établir

des contacts avec les ressortissants locaux de tous les milieux.

Mais revenons à la question des réceptions. Il est préférable que vous ne restiez pas tout le temps avec votre époux/épouse, ou à discuter en petit groupe avec les autres conjoints de votre mission. Promenez-vous et établissez des contacts vous-même. Ce sera peut-être difficile au début, mais dites-vous que les autres sont aussi nerveux que vous, et pourtant très heureux que quelqu'un brise la glace. Quant à l'emploi des prénoms, « faites à Rome comme font les Romains ». Certains pays ont des coutumes beaucoup plus strictes que d'autres à cet égard. Il vaut mieux en conséquence s'en tenir aux usages locaux. De façon générale, il est préférable de prendre son temps avant d'appeler les gens par leur prénom, surtout s'il s'agit des supérieurs de votre époux/épouse et de leur conjoint, et d'attendre leur signal. Ainsi, on ne pourra pas vous accuser d'être trop familier.

Les conjoints qui accompagnent les agents du service extérieur auraient en un sens intérêt à adopter une attitude



Oui, j'ai eu quelques difficultés à convaincre mon épouse de m'accompagner... Alors nous disions : envoi aérien ou terrestre ?

LETTER AUX CONJOINTS... (suite)

d'« égoïsme constructif ». D'abord, évitez d'être esclave de vos enfants. Si vous pouvez trouver des domestiques, profitez-en pour sortir et élargir vos horizons. Vous ne voudriez certainement pas revenir au Canada pour dire que vous avez donné X dîners et Y déjeuners et que vous avez joué au bridge trois fois par semaine pendant trois ans. Cela n'a rien d'excitant ni de bien stimulant, d'autant plus que vous pouvez faire de même en restant ici. Explorez de nouvelles avenues en suivant des cours, apprenez la photographie ou la plongée, le pilotage d'avion, faites quelque chose qui vous enthousiasmera et qui vous enrichira. Tenez un journal, travaillez à la pige, apprenez une nouvelle langue, n'importe quoi pour vous intégrer au pays d'accueil.

Vous arriverez à vous plaire à l'étranger dans la mesure où vous comprendrez et connaîtrez le pays et ses habitants, et sympathiserez avec votre entourage. Si vous savez employer judicieusement votre temps, vous pourrez peut-être ajouter à votre expérience professionnelle, sinon à votre bagage de souvenirs. Rien n'est plus désolant que d'entendre un conjoint dire qu'il s'ennuie. Ce serait tellement plus agréable qu'au retour vous puissiez dire avec satisfaction que vous avez appris quelque chose, ou que vous avez aidé quelqu'un, et eu du bon temps. Rappelez-vous qu'il n'en tient qu'à vous.

Je termine en vous souhaitant un heureux séjour, des découvertes palpitantes et de nouvelles réalisations. Et soyez les bienvenus parmi nous ! □

Je vous prie d'agrérer, cher/(chère) collègue, mes salutations distinguées.

Thérèse Rickman-Bull
Harare,
Zimbabwe

□ ÉDUCATION ET EMPLOI □

La section de l'éducation et de l'emploi est très active; Mme Lise Beauregard, agent d'éducation, s'occupe de toutes les familles qui partent à l'étranger ainsi que de celles qui reviennent à Ottawa.

Les familles qui partent en affectation ont à leur disposition une importante banque de données sur l'éducation, qui est constamment mise à jour. À l'heure actuelle, elle renferme des renseignements sur 159 pensionnats au Canada et aux États-Unis, 828 écoles privées au Canada et à l'étranger, 149 écoles publiques à l'étranger et 478 services de garderie, prématernelles et maternelles à l'étranger.

L'agent d'éducation peut vous expliquer en quoi diffèrent les systèmes scolaires étrangers, les problèmes que vous pourriez avoir au moment de la réintégration dans le système de l'Ontario ou du Québec et la façon de les éviter. Elle peut également vous faire part des commentaires de parents au sujet de diverses écoles à l'étranger. Nous nous chargeons de l'inscription de vos enfants dans les écoles du pays d'affectation et aidons les familles par tous les moyens dont nous disposons pour faciliter leur retour ou leur départ.

EMPLOI DES CONJOINTS

Le Ministère intervient pour faciliter l'emploi des conjoints. Nous avons déjà signé des accords sur la réciprocité de l'emploi avec les 17 pays suivants : Australie, Barbade, Colombie, Danemark, États-Unis, Grande-Bretagne, Guyane, Haïti, Inde, Israël, Jamaïque, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Suède, Trinité-et-Tobago. D'autres accords doivent être signés.



Lise Beauregard

Pour aider les conjoints ou les personnes à charge qui cherchent un emploi à l'étranger, nous envoyons un télex à la mission, dès confirmation de l'affectation. Des copies de C.V. sont également envoyées à la mission et intégrées aux données informatiques sur les profils d'emploi des conjoints.

À leur retour au Canada, l'agent d'éducation et d'emploi conseillera ces personnes dans la recherche d'un emploi ainsi que pour la mise à jour de leur C.V.

Nous sommes toujours à la recherche de renseignements sur les écoles et les employeurs éventuels. Nous serions heureux de recevoir les commentaires ou informations que vous pourriez nous transmettre à cet effet □

■ LES ÉCRANS CATHODIQUES NE SONT PAS DANGEREUX POUR LES YEUX □

In'est guère plus dangereux pour la santé visuelle de travailler pendant deux heures consécutives sur un écran cathodique que de lire un livre de façon soutenue pendant la même période.

Ce qui est dangereux finalement, c'est l'abus d'utilisation des terminaux à écran cathodique ainsi que les mauvaises conditions de travail dans lesquelles évolue l'utilisateur.

C'est ce qu'ont soutenu les docteurs Jean-Pierre Lagacé et Claude Léger lors du symposium annuel de l'Association des optométristes du Québec qui s'est tenu à Québec.

Il y a bien sûr des risques plus élevés pour les utilisateurs qui éprouvent déjà des problèmes visuels fonctionnels et pour ceux et celles de 40 ans et plus qui sont atteints de presbytie. Dans ces cas, l'utilisation de ces écrans risque de faire ressortir ces faiblesses et même de les empirer.

De même, les gens qu'on dit en forme vont généralement s'adapter plus facilement aux caractéristiques de cette tâche visuelle. Car c'en est une. Des

écrans cathodiques produisent, d'une façon temporaire et réversible, une fatigue visuelle et à divers degrés chez la moitié des utilisateurs.

Le Dr Lagacé recommande le port de lunettes ou de lentilles spéciales pour l'utilisateur des terminaux à écran cathodique qui est déjà atteint de presbytie.

« La spécificité de ce travail suppose donc une spécificité de la correction visuelle de la presbytie. On parlera alors de 'correction de travail' qui sera utilisée exclusivement lors du travail sur terminal ».

L'Association des optométristes du Québec formule plusieurs autres recommandations à l'intention des utilisateurs.

Elle recommande de créer une ambiance de travail confortable, en éliminant toutes les sources d'éblouissement et les bruits provenant des appareils et en maintenant une température particulière : entre 68 et 73 degrés Celsius et une humidité relative entre 50 p.c. et 60 p.c.

L'Association recommande aussi d'aménager les horaires de travail de

façon à permettre un repos de 10 à 15 minutes après des périodes de travail ininterrompu de 60 ou de 120 minutes, selon que ce travail est modéré ou intensif.

Pour les amateurs de jeux vidéo, l'association recommande de prendre un repos de 10 minutes après chaque demi-heure de jeu ininterrompu et de respecter les mêmes critères d'hygiène visuelle que pour l'écoute de la télévision : bonne ambiance lumineuse et distance d'écoute égale à 5 fois la grandeur de l'écran.

Il y a bien sûr des critères à observer quant à l'appareil lui-même et à sa disposition.

Les couleurs d'écran idéales sont le vert et l'ambre sur fond noir, tandis que le rouge sur fond noir serait catastrophique pour les yeux, selon le Dr Lagacé.

Le Dr Léger souligne finalement que les deux principales choses à retenir sont le fractionnement du travail (repos périodique) et l'emploi de lubrifiant oculaire pour éviter l'assèchement de l'oeil □

■ CIRCULAIRES CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE □

POLITIQUE SUR LE TABAC EN MILIEU DE TRAVAIL

Avis administratif n° 22
le 1^{er} juin 1987

Le 22 avril 1987, le président du Conseil du Trésor a annoncé les intentions du gouvernement concernant l'usage du tabac en milieu de travail.

Les employés sont déjà au courant de la politique du Ministère sur cette importante question puisqu'elle a été exposée dans la circulaire administra-

tive n° 24/86 (ABKE) et qu'elle est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1986. Cette politique est entièrement conforme aux intentions déclarées du gouvernement et constitue une mesure provisoire en attendant l'issue des pourparlers au Conseil national mixte (CNM). Elle restera donc en place jusqu'à ce que ces consultations soient terminées. Elle a donné en général de bons résultats, mais il serait opportun de rappeler aux employés, notamment aux gestionnaires, qu'ils sont les seuls à pouvoir en assurer la réussite.

Le Comité mixte des Affaires extérieures sur la sécurité et la santé au travail, qui est formé de représentants de la gestion et des syndicats, a surveillé l'application de cette politique et estime qu'il faut décourager l'usage du tabac dans les corridors et autres aires ouvertes où les non-fumeurs se trouvent incommodés. La plainte la plus fréquente a trait aux employés qui fument le cigare ou la pipe en dehors de leur bureau ou qui fument tellement qu'ils gênent les non-fumeurs auprès d'eux □

□ L'OBSESSION DES JEUX VIDÉO : UN MYTHE ? □

Ange
et
adolescent



Ce ne sont pas les jeux vidéo qui fascinent le plus l'enfant dans l'ordinateur. Cette conclusion qui en laissera sûrement plus d'un sceptique émane d'une enquête réalisée à Montréal, auprès d'un petit groupe d'élèves de 4^e, 5^e et 6^e années.

Les résultats de cette enquête ont été dévoilés au cours d'un atelier sur la robotique au primaire, dans le cadre du 5^e colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Après avoir implanté avec succès un programme de robotique appliquée aux sciences de la nature, trois professeurs ont interrogé les étudiants sur leurs impressions, leurs besoins et préférences face à l'ordinateur.

Surpris, ils ont appris que ce ne sont pas les jeux vidéo que les jeunes affectionnent le plus dans l'ordinateur. Ce qu'ils préfèrent, ce sont le traitement de texte et le dessin par langage Logo.

L'activité la moins populaire que permet l'ordinateur, selon les étudiants interrogés, est la copie de phrases. Pour les enfants, cela évoque trop, semble-t-il, la fastidieuse dictée.

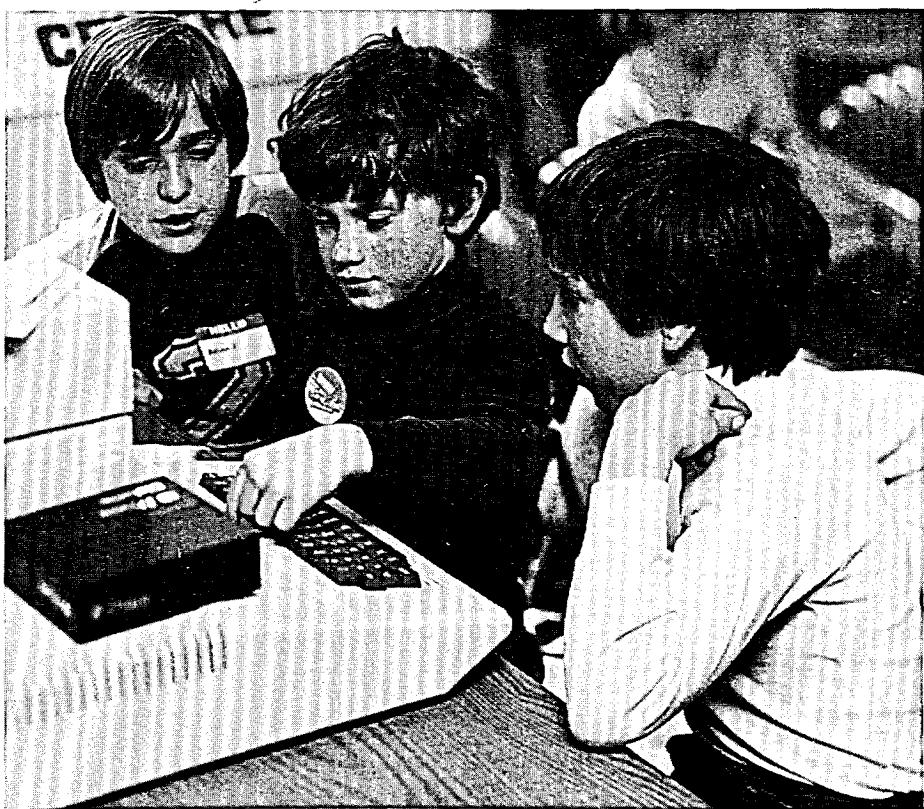
Dans la section « impressions », un enfant a par exemple noté que ce qu'il détestait le plus dans l'ordinateur, c'est que celui-ci ne lui répond pas « lorsque je lui parle ». Un autre se fâche contre l'ordinateur lorsque celui-ci perd le texte qu'il vient d'entrer en mémoire.

De façon générale, l'enquête a démontré le grand intérêt des jeunes pour l'ordinateur et tout ce qui s'y rattache. À choisir entre jouer au parc, dis-

cuter librement en classe, jouer à un jeu de société ou s'amuser avec un ordinateur, les enfants ont majoritairement choisi l'ordinateur comme divertissement de prédilection.

Quelque 18 % des élèves qui ont répondu aux questionnaires possédaient déjà un ordinateur à la maison. Et 84 % de ceux qui n'en possédaient pas aimeraient beaucoup en avoir un.

Les auteurs de cette recherche ont eux-mêmes mis au point un ingénieux programme intégrant la robotique et les sciences de la nature. Aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années, ils demandent de concevoir par ordinateur un robot-déménageur, un robot-jardinier et un robot-enfouisseur de déchets nucléaires.



MOSAIQUE

CANADA

Rick Hansen a terminé son tour du monde.



C'est vendredi le 22 mai dernier que des dizaines de milliers de personnes ont accueilli Rick Hansen qui a terminé son tour du monde là où il l'avait commencé 26 mois auparavant, dans un centre commercial d'Oakridge, en banlieue de Vancouver. Hansen a traversé 34 pays et parcouru durant ces 26 mois plus de 40 000 kilomètres. Il aura en plus réussi à recueillir plus de 15 millions de dollars pour la recherche sur la moelle épinière, la réhabilitation et les sports en chaise roulante.

Rencontrant des tempêtes de neige comme des averses tropicales, il aura de plus traversé les Alpes, rencontré le pape et vu la Grande Muraille de Chine.

En cours de route, il a même connu l'amour, puisqu'il épousera en octobre la

physiothérapeute Amanda Reid, qui l'a accompagné dans son voyage.

Pour la dernière journée de l'odyssée, Rick n'a parcouru que 40 kilomètres, lui qui faisait chaque jour 80 kilomètres. « Les rêves se réalisent encore », a-t-il lancé en arrivant au centre commercial d'Oakridge, d'où il était parti il y a plus de deux ans.

Population : le Canada a un taux de croissance « élevé ». Malgré les affres de la dénatalité et la baisse de l'immigration au début des années 1980, le taux de croissance de la population au Canada reste l'un des plus élevés en Occident. Et malgré le recul continu des valeurs familiales traditionnelles, le nombre de divorces est à la baisse au Canada depuis 1983.

Voilà deux faits parmi la foule de données synthétisées dans la publication lancée par Statistique Canada, sous le titre *La conjoncture démographique — Rapport sur l'état de la population du Canada 1986*, à l'occasion du 55^e congrès de l'ACFAS qui se terminait récemment à Ottawa.

Durant la période 1980-1984, en effet, seule l'Australie, parmi les 28 principaux pays industrialisés, a connu un rythme annuel d'accroissement de sa population supérieur à celui du Canada. Ces chiffres restent cependant très faibles : 1.4 % pour l'Australie, 1.1 %

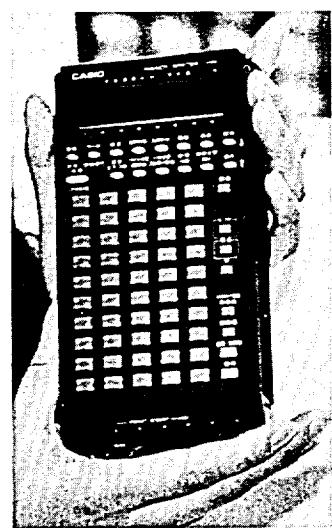
pour le Canada, 0.9 % pour la Pologne et l'URSS, tous les autres se classant en-dessous de 0.7 %. La palme de la décroissance revient à l'Allemagne de l'Ouest avec une baisse de 0.2 % par an.

Après une hausse vertigineuse entre les années 1967 et 1982, au cours desquelles le nombre de divorces au Canada est passé de 11 165 à 70 436, une baisse continue, de l'ordre de -5 % par an, s'est manifestée depuis, la statistique de 1985 à ce chapitre s'établissant à 61 980.

Ces données, qui souvent ne sont que le regroupement et la synthèse de statistiques déjà publiées dans les catalogues réguliers de Statistique Canada, s'accompagnent d'analyses originales des auteurs Jean Dumas et Réjean Lachapelle.

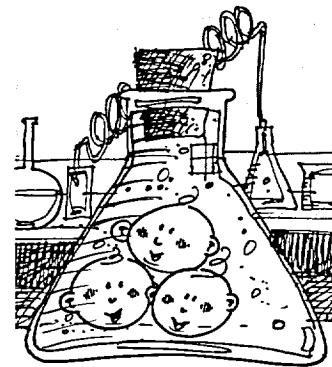
TECHNOLOGIE

Traitement de texte.



Le fabricant japonais Casio Computers dévoilait la semaine dernière le dernier cri en matière de traitement de texte. Il suffit de taper l'information sur le clavier et de glisser ensuite la machine sur une feuille de papier pour faire apparaître les caractères. Vendu au prix de 32 800 yen (320 \$ can.), l'appareil est doté d'une mémoire morte de 4 magabits qui contient, pour l'instant, 50 000 caractères japonais.

Des triplets conçus en éprouvette.



Deux garçons et une fille — se portaient très bien quelques instants seulement après leur naissance.

Jessica, Ryan et Stephen sont nés à 9 h, les enfants de Lebert et Leleith Broughton. Il a fallu avoir recours aux services de quatre médecins pour mener à bien l'accouchement.

« Tous se portent très bien », a fait savoir Vera Hull, responsable des soins

MOSAÏQUE

infirmiers au *East General Hospital* de Toronto où ont vu le jour les triplets.

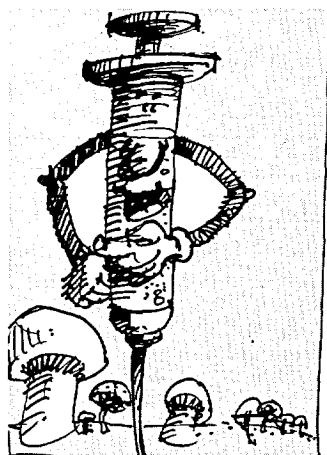
« Ils sont en excellente santé. »

Le trio est né à la 35^e semaine de grossesse — cinq jours avant le 36^e anniversaire de la mère.

Jessica faisait osciller la balance à quatre livres et 14 onces à sa naissance alors que les deux garçons pesaient respectivement quatre livres, deux onces et cinq livres, cinq onces.

SANTÉ

Les vaccins existants pourraient être utilisés davantage.



De la malaria à la lèpre en passant par la carie dentaire, la plupart des maladies sont vouées à plus ou moins long terme à l'extinction grâce aux nouveaux vaccins mis au point par génie génétique.

Mais même les vaccins existants pourraient faire des miracles si leur utilisa-

tion était davantage répandue dans le Tiers-Monde, déclarent des scientifiques. Lors d'un séminaire sur la technologie du vaccin, des chercheurs ont souligné que 60 000 enfants meurent tous les deux jours, dans les pays en voie de développement, de maladies qui pourraient être évitées par simple immunisation. Ce chiffre est supérieur au total des décès dûs au SIDA dans le monde.

Quant aux vaccins plus perfectionnés obtenus par génie génétique, la mise au point d'un produit contre l'hépatite B a constitué en fait le premier vaccin contre le cancer, déclarent les chercheurs. Le cancer du foie, facteur important de mortalité, dérive en effet de cette forme d'hépatite.

Les travaux sont également bien avancés concernant un vaccin contre la lèpre. Le génie génétique offrira bientôt une possibilité de vaccins « combinés » contre une vingtaine de maladies en une seule inoculation.

Même le SIDA pourrait être vaincu bien qu'il présente des difficultés particulières. Les travaux sur le SIDA par génie génétique progressent dans de nombreux laboratoires mais la maladie est provoquée par des virus d'un groupe — les rétrovirus — contre lequel aucun vaccin n'a jamais été mis au point.

Les nouveaux vaccins et une plus grande utilisation de ceux déjà existants pourraient prévenir un nombre

considérable de décès. « L'immunisation générale avec les vaccins existants pourrait empêcher cinq millions de morts par an et à un coût que tout pays motivé pourrait aisément assumer », a déclaré l'Australien Gustav Nossal lors du séminaire qui s'est déroulé au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève. « De nouveaux vaccins qui peuvent être raisonnablement envisagés dans les dix ans à venir doubleront ce chiffre. »

Un neurobiologiste déclare que le souper est le plus important.



Le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée, nous rabat-on constamment les oreilles depuis plusieurs années. Eh bien, ce qui semble un sage précepte de la diététique n'est peut-être qu'un truc publicitaire monté par les compagnies de céréales !

En effet, selon le neurobiologiste français Jean-Didier Vincent, c'est le souper qui est le plus important. Le Dr Vincent croit que c'est

la période qui suit un repas, et non pas celle qui le précède, qui doit déterminer son importance. Si le petit déjeuner peut être léger, la période d'avant-midi étant relativement courte, le souper doit être substantiel pour permettre à l'organisme de se sustenter jusqu'au lendemain.

DIVERS

Rencontre de 3^e type.

Roger Beaudoin, de Hull, a été bien étonné d'apercevoir un premier, et le hasard aidant, un second papillon de ce genre dans sa cour. Il s'agit de Saturnie Cecropia, les plus grands papillons que l'on trouve au Québec. La femelle peut atteindre 17 centimètres d'envergure. À noter les faux yeux au bout des ailes; ceux-ci serviraient à tromper et effrayer les prédateurs. La couleur du Saturnie Cecropia est par ailleurs exceptionnelle pour un papillon de nuit.



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



Madame,

Nous venons de recevoir à Santiago le dernier numéro de *Liaison* et je ne peux m'empêcher de vous écrire en réponse aux problèmes de M. Claus Jobes. Je dirai tout d'abord que ce n'est pas parce qu'il appartient au sexe masculin qu'il se heurte à des problèmes particuliers. À notre époque, un conjoint reste un conjoint, qu'il soit homme ou femme. Les problèmes qu'il évoque sont propres à ceux dont la vie est ponctuée de déménagements. Je me demande pourquoi il pense que les problèmes des conjoints hommes sont « particuliers » et pourquoi il a l'impression de « mettre les gens mal à l'aise ». J'en suis désolée pour lui. Mais je me sens aussi un peu mal à l'aise s'il pense que la majorité des conjoints, qui sont des femmes, passent leur temps à préparer des petits fours ou à faire de l'artisanat.

S'il regardait un peu plus loin, il verrait que beaucoup de conjoints partagent ses problèmes, mais que bien des progrès ont déjà été accomplis, même s'il reste beaucoup à faire. A-t-il contacté l'ACSE ? Potier de profession et faisant de nombreuses expositions, je comprends parfaitement combien il est frustrant de devoir se réinstaller tous les trois ou quatre ans. Toutefois, il y a encore peu de temps, on ne pouvait pas transporter son équipement. Les choses ont donc quand même évolué. Je trouve par contre qu'il serait très utile de pouvoir maintenir des contacts professionnels au Canada et obtenir de l'aide sur le plan administratif (non pas sur le plan du transport), ce qui faciliterait l'envoi de pièces d'expositions. À l'heure actuelle, c'est un problème extrêmement difficile à résoudre. C'est toujours avec impatience que j'attends l'arrivée de *Liaison* et je vous souhaite tout le succès possible; mais, de grâce, ne compliquez pas davantage la vie des conjoints en y mêlant des distinctions de sexe □

Margaret Chandler

Monsieur Claus C. Jobes,

Étant moi-même conjoint d'une employée du service extérieur, né à l'étranger et n'ayant ni l'anglais ni le français comme langue maternelle, votre lettre à *Liaison* m'a intéressé. J'ai eu l'expérience d'une affectation à l'étranger et me suis trouvé dans la situation où le rôle de conjoint accompagnant un employé du Service extérieur était considéré comme inhabituel. Ayant eu à trouver un travail dans une mission, j'ai deux observations à faire. Premièrement, pour ce qui est de trouver un emploi, la situation de conjoint non canadien est un obstacle plus facile à surmonter dans une mission qu'au Canada, surtout à Ottawa. Deuxièmement, le conjoint de sexe masculin n'a pas en général à surmonter les obstacles créés par les attitudes sociales qui peuvent rendre difficile pour les conjoints de sexe féminin de trouver un emploi hors du foyer.

Personnellement, j'ai été heureux de partager mes expériences de travail, tant au Canada qu'à l'étranger,

avec d'autres conjoints du comité de l'emploi des conjoints de l'Association de la communauté du Service extérieur (ACSE). Le nombre de conjoints de sexe masculin inscrits à l'ACSE augmente sans cesse et, à mon avis, leur participation accrue au sein de l'Association est le meilleur moyen pour nous, en tant que groupe, de partager nos expériences avec tous nos camarades conjoints, hommes ou femmes □

Bjorn Johansson

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été fait par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN .

ISSN 0825 1800



COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Nom du conjoint :

Changement d'adresse

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

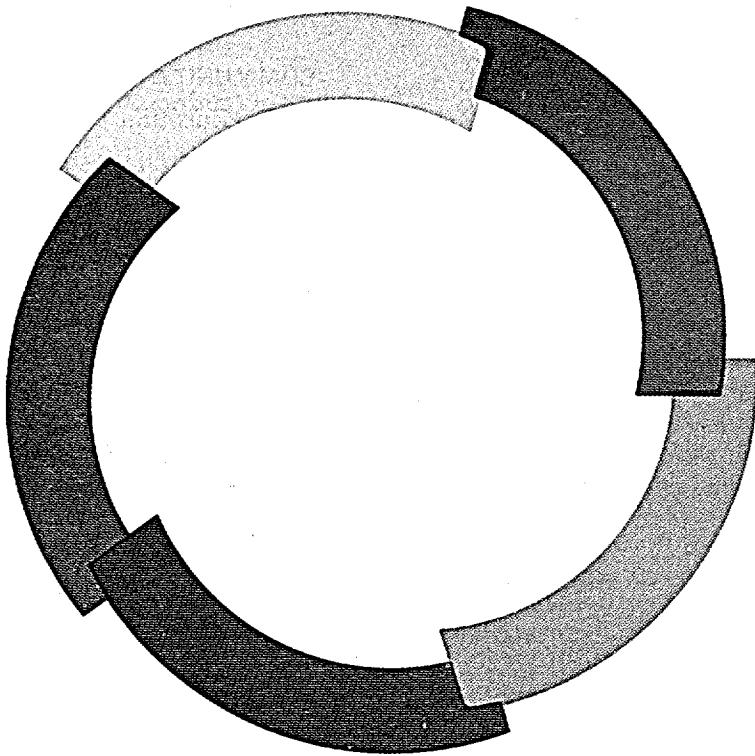
Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

Signature de l'employé(e)

* Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. *

LIAISON



SUMMARY

Interview with Gilles Mathieu, Special Assistant for Summits Management Office	4
News from abroad	7
The Francophone Summit: A reality in the making, by Ferry de Kerckhove	8
Microcomputers in the school	14
Take your skates when you go on posting	16
Schools to receive AIDS kits	17

QUÉBEC SUMMIT



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

CHANGES

The arrival of posting season meant staff changes in many Divisions around the Department, and the Centre was no exception. Barbara Cox, Head of Posting Operations and Training for the past two years, left us in July to take up new duties at our High Commission in Kingston. We wish Barbara all the best.

POSTING OPERATIONS AND TRAINING

Pre-Posting Workshops

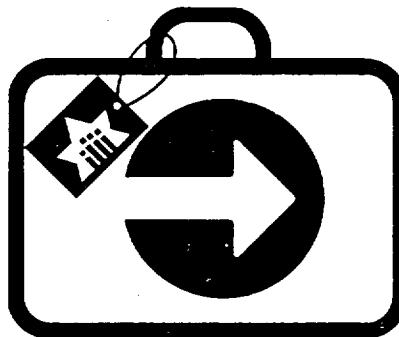
From March to July, the Section organized 56 pre-posting workshops which were attended by some 567 persons. This attendance was an increase of over 30 percent from previous years, and so popular were some workshops that additional sessions had to be scheduled.

Senior Executive Pre-Posting Briefings

The Centre has taken over the responsibility of organizing and administering these briefings which are attended by nominated Heads of Mission. Spouses are also invited to attend the week-long sessions, the first of which took place in June.

Pre-Posting Administrative Briefings

Twenty-six 2 1/2 day briefings conducted from January to September were attended by 450 departmental employees and their dependants, and employees of other government departments who are being posted abroad.



This year the Centre took over the administrative arrangements of the half-day Security Awareness and Personal Safety Program which is now part of our pre-posting briefing. We also added two presentations to the briefing — Personnel Welfare and the Employee Assistance Program.

Re-Entry Workshop

Because of last year's very favourable response, we plan to offer the program again this fall to employees and families who have recently returned to Ottawa. In order to accommodate as many people as possible, the workshop will be offered at three different times: during the day, in the evening, and on a Saturday.

Details will be published in a Personnel Administrative Notice and a personal notice will also be sent to each employee who has recently returned to Headquarters.

Officer Re-Entry Briefing

Another addition to the Centre's mandate, this briefing will be held in the fall for officers who have just returned to work at Headquarters. The briefing, comprised of a series of presentations by departmental officers, is intended to

bring returning officers up to date on work-related matters. Dates for the briefing are to be announced. Participants will be contacted as soon as details are finalized.

COMMUNITY LIAISON

Education

Families returning from posting in the last two years have benefitted from our "Ottawa/Hull Education Report" which provides information on the educational systems and facilities in the National Capital Region. The Report, which was published in 1985, will soon be updated and will be available to families returning to Headquarters next year. The revised version will include an update of school programs such as French immersion.

We will be seeking submissions for proposals to revise the report this fall and will award contracts to two persons.

A notice providing further details about these contracts will be sent to all spouses in the National Capital Region who are on our Direct Communication with Spouses mailing list.

Workshops

Again this fall, we will be offering workshops designed for spouses of foreign service employees who are interested in entering or re-entering the work force. The workshops in this series will include:

- Career/Life Planning
- Résumé Writing and Job Interview Skills
- Creative Job Search Techniques (Ottawa/Hull)
- Entrepreneurship

□ THE COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM 1987/1988 □

A description of these workshops and a schedule of when they will be offered will be sent to all spouses in the National Capital Region who are on the above-mentioned mailing list.

Community Coordinator Program

The number of posts participating in the Program has grown to 40 since we published the initial list for 1987/88 in the last *Liaison*.

Five posts are introducing the Program this year. They are Accra, Bogota, Brussels, Lagos and Port-of-Spain. We wish them great success with the Program □

This is the new list of Community Coordinators for 1987/1988.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BRIDGETOWN — Marie-Aline Wood
BRUSSELS — Suzanne Labb  
BUCHAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Mancini, Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
GENEVA — Vanessa Hynes
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maciunas
KINGSTON — Nancy McNiven, Diana Whelan
KINSHASA — Aline B  lec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Lynn Boudreau
LIMA — Lorraine Paquet
LONDON — Beverly Prentice

MANILA — Ada Abbott
MEXICO — C  cile Bourdages
MOSCOW — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
NEW YORK — Lorna Cheriton, Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT-OF-SPAIN — Laileen Springgay
PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Branka Court
ROME — C  line Boily
SAN JOS   — Laura Evans, Gis  le Aubut
SEOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Graznya Von Finckenstein, Nancy Belair
TEL AVIV — Pat Hersey, Sharon Weber
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNA — Janet Thomas
WARSAW — B  lina Boekhoven
WASHINGTON — Motria Koropecky, Marian Barton □

3

FRENCH AND ENGLISH COURSES FOR SPOUSES OF ROTATIONAL EMPLOYEES

Just a few words of reminder that summertime is the right time for registration in the second language courses for foreign service employees' spouses, offered by the Official Languages Division. The program is starting its 19th year; hundreds of spouses have participated since its inception.

The courses are offered free of charge. Following a placement test, candidates are grouped in three different levels: beginner and intermediate I and II. Classes are held twice a week, in three hour sessions (six hours a week

in total). Participants may choose between daytime and evening courses, in groups of 6 to 10 students on average. Graduates from the most advanced level may, if they wish, take the official second language examination of the Public Service Commission. Methods are now based on a communicative approach.

For registration, please contact Nicole Coulombe, Official Languages Division, Lester B. Pearson Building, 125 Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2. Tel.: 996-8514.

(A variation of this program is also available while abroad. Applicants must choose a suitable school and apply for a reimbursement of the tuition fees through the administrative officer at the post, prior to commencing the course) □

□ INTERVIEW □

Canada is hosting three summits in the coming months: the Francophone Summit, the Commonwealth Summit and the Economic Summit. To find out more about the way in which these major international events are organized, Liaison met with Gilles Mathieu, the Executive Director of the Summits Management Office.

Sylvie Gauvin : Canada is going to be hosting three major international summits in the coming months. Would you briefly describe each of them?

Gilles Mathieu : Let's look at them in order. The first will be the Francophone Summit in Quebec City between September 2 and 4. For this summit, Canada as a whole is extending the invitation, while the federal and Quebec governments are the host governments. New Brunswick is also participating and is contributing 5% of the overall budget. Canada is contributing 50%, and Quebec, 45%. The federal government is paying for the security, which is the responsibility of the RCMP.

This summit has two phases: one consists of a discussion of foreign policy and international economic affairs, and the other deals with cooperation among the Francophone countries. Mr. Mulroney will chair the first phase, and with the agreement of the assembly will ask Mr. Bourassa to chair the second.

The Commonwealth Summit will take place between October 13 and 17, 1987 in Vancouver. On paper there will be 41 delegations to the Francophone Summit, and 48 to the Commonwealth Summit. The agenda is prepared long beforehand in conjunction with the Commonwealth Secretariat. It includes political and economic aspects and the regular Commonwealth cooperation programs.

The Economic Summit will take place next June in Toronto.

S. G. : Are the procedures for organizing the summits roughly the same?

Important international events generate a great deal of visibility for Canada. It puts you on the map in no uncertain terms. The impact is felt internationally. Moreover, Canada is the only country involved in all three summits.

G. M. : No, they are quite different. The Francophone Summit is only the second in the series, while the Commonwealth Summits have been going on for some time. The Commonwealth Summit is a well-established operation. It has a handbook of instructions setting forth the organizational details and the standards. By contrast there has only been one Francophone Summit, the one in Paris, and it was organized very hastily, with only two or three months' notice. It has no long-standing rules. Thus organizing it requires sound judgment and initiative.

S. G. : Could they not use the Commonwealth handbook of instructions to prepare for the Francophone Summit?

G. M. : They did bear in mind the Commonwealth procedure when the Paris Summit was on. It was not followed slavishly, but it did give them some guidelines. The Quebec City Summit will have its own particular structure, bearing in mind that what we do there might serve as a precedent for future summits.

S. G. : Why are all three summits being held in Canada?

G. M. : Looking at the Economic Summit first, it's our turn. There are seven member countries, which means that we are the host every seven years. The most recent Economic Summit was held (here) in 1981, making it our turn again in 1988. There was a Commonwealth Summit in Canada in 1973, and we have offered our services again this year.

As for the Francophone Summit, the first one was held in Paris. This got the concept off the ground, and it made sense for the second summit, which will consolidate the idea to some extent, to be held here in Canada. Canada stands second only to France among the countries most interested in seeing La Francophonie prosper.

We are having all three because it's a coincidence that the Economic Summit is coming in 1988, and it's more or less our turn to hold the Commonwealth Summit. As for the Francophone Summit, we felt that a contribution needed to be made at this crucial time. And so we end up hosting the three summits.

S. G. : Preparing for the summits must be quite an involved process.

□ INTERVIEW □



Mr. Gilles Mathieu

G. M. : The federal government's present idea is to decentralize these major international events so that all the country's regions can be exposed to them. In any case, the Quebec Summit had to be organized jointly because there are two host governments. A joint Secretariat was set up in Quebec City to take some of the load off the Summits Management Office in Ottawa. Since there were three summits, it was felt that a single unit should be created to develop expertise and to apply it generally, but it soon became evident that a single secretariat in Ottawa would not be able to organize the Francophone Summit. Thus a joint secretariat was formed consisting of staff from the federal, Quebec and New Brunswick governments. In other words, the Summits Management Office can concentrate on the Commonwealth Summit, while still taking a part in organizing the Quebec City Summit.

S. G. : What is the purpose of the Summits Management Office? Exactly what does it do?

G. M. : Its first function, once established, was to form a team. We had to submit a memorandum to Cabinet to obtain the resources. There was preparatory work to be done in Ottawa first, after which we turned our attention to Vancouver and the Commonwealth Summit.

In the beginning we simply made a few trips to Vancouver to select the major sites. The first decision was to install the Summit at Canada Place, the Canadian pavilion for Expo '86. Once the strategic decisions had been made, it became clear that we would either have to establish from Ottawa a small local office with a staff of five or six, or make a major visit every month. We would also need to remain in regular contact with the people recruited in Vancouver. The original idea was to move the Summits Management Office to the site about two months before the summit, so that we could be on the spot during the intensive phase involving the final details.

The purpose of the Summits Management Office is to organize summits. They vary of course in size, but consider that 48 delegations can mean 800 delegates and 1,000 journalists. This gives rise to problems of transportation, accommodation, hospitality and security, because communication and data processing services must be set up locally for the media. It's no wonder nine months are required to organize this kind of event. It's an enormous job.

S. G. : That's what most people feel. Why must these three- or four-day summits be prepared nine or 10 months ahead of time?

G. M. : Important international events generate a great deal of visibility for Canada. It puts you on the map in no uncertain terms. The impact is felt internationally. Moreover, Canada is the only country involved in all three summits. Receiving so many people three times in a little more than nine months creates a considerable impact.

The largest amount is spent on security. Next comes organization, where the costs are distributed throughout a number of items. You of course want the event to be well organized and to have the Heads of State and Government feel that they have been well treated.

S. G. : Many people question the validity of these events, citing the paucity of concrete results in proportion to the effort and sums of money invested. Are members of the general public aware of the importance of a summit that might be taking place in their own city? Some tend to look more at how much each Head of State is costing them.

G. M. : I find this to be a misleading approach, since it amounts to ques-

□ INTERVIEW □

tioning the validity of the instruments used in international cooperation. If you are a member of the Commonwealth, and I believe that most Canadians feel we should be, you must take part in its summits. And if you do that, sometimes you must host them. This involves expenses. You cannot expect spectacular results from every summit, regardless of where it is held. Breakthroughs will occur at some of them, while others are little more than very high-level meetings that give the Heads of State an opportunity to get to know one another. They must be well-acquainted if they are going to solve international problems together. The summits give them an opportunity to become so. Sometimes you will also benefit bilaterally, because good personal contacts between governments will open doors.

The summits also make it possible for work to proceed in some areas. This does not mean that everything will be taken care of, since international activity consists of a series of conferences and meetings where gradual progress is made. When the time is right, problems are sometimes solved. Those who are expecting concrete, measurable results on a kind of decision-per-dollar basis are not being realistic. This is not how international affairs should be evaluated.

To say that the summits are too expensive and should be discontinued, is the same as saying that we will not participate in the Commonwealth or La Francophonie. And if we do not take part in important meetings when they are held, things of concern to us might be discussed in our absence.

We must of course keep the costs down, and we are trying to do this. We are going to remain within the budgets, and try to save by using existing

federal, provincial and even municipal government resources. We try to obtain partners in the private sector. We realize that the cost element might be misunderstood, and we take this into account. We try to minimize them, but costs there will be.

S. G. : How are the preparations going?

G. M. : A critical path has been set. This was one of the first stages. The time required for each operation was calculated. It is reviewed regularly and periodically in order to determine where we stand. The critical path might be only one centimetre wide, but every sector is controlled. This type of activity is always somewhat nerve-wracking. It's like being in a taxi and watching the meter run up. You realize that with every passing day you have 24 hours' less time. There are always complications and problems, but on the whole, everything is going well both in Quebec City and in Vancouver. As for the Economic Summit, we have not yet begun to do any detailed planning. We have taken the precaution of reserving 3,000 hotel rooms, knowing that we would need them. You cannot wait until three months ahead of time to do that. It would be foolish to decide to hold the summit at a certain place, only to find out that there were no rooms available. We expect to have 3,000 journalists attending. We must have space, and it must be reserved. One of the first things we did was to pay some visits and make sure that there would be a place for the conference, for the media, for the final press conference, etc.

S. G. : So you can say that the preparations are going well, even though the meter is running?

G. M. : Obviously you cannot anticipate everything. I imagine that every summit will involve last-minute decisions and

changes. There are plans for an operations centre, equipped with very good means of communication, and representing every sector, so that regardless of what happens we are in control, knowing what is going on and being able to make the required adjustments.

S. G. : What specific role does the Department have in preparing for these events?

G. M. : First, the Summits Management Office is a unit within the Department. This is one aspect different from 1981, when the Montebello Summit was organized by the Privy Council Office. This time, the Department is taking the responsibility. The Summits Management Office is headed by a steering committee chaired by Ambassador Doucet. One advantage of having three summits within a year is that you can use one team to take care of them.

The Summits Management Office is a unit of the Department that uses many of its services. We will need the cooperation of CIDA and perhaps of other sources for the liaison officers assigned to the delegations. They are one of the central aspects of the organization and will give us a channel of constant communication between the delegations and central control, enabling us to meet all the administrative needs and correct whatever little problems might crop up along the way.

S. G. : Mr. Mathieu, thank you and good luck □

□ NEWS FROM ABROAD □

INTRODUCTION

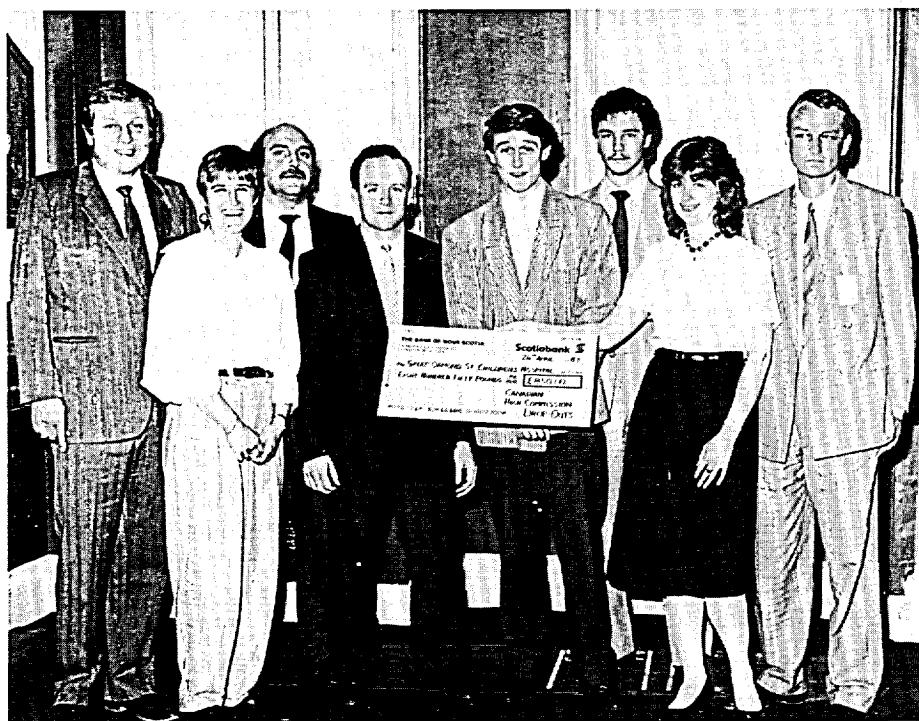
Liaison occasionally receives news from abroad in the form of narrative photographs. We have included a few of these in this issue.

NEW AMBASSADOR “DROPS IN”

Madrid. On one of her first days in the job, Ambassador Julie Loranger literally dropped in on her staff. The occasion was a regularly scheduled security exercise that included a demonstration descent in the Chancery's “Rescumatic” evacuation sling from 15 metres above street level. The demonstration went off without a hitch and following “touchdown”, the flying ambassador earned a well deserved round of applause and the respect of her new staff.



7



FROM CANADIAN HIGH COMMISSION — LONDON

This is a photograph of Mr. R. Roy McMurtry, High Commissioner, Canadian High Commission employees (left to right) Janet Stevenson, Bob Pamplin, David Barrett, Steve Miller, Robert Barr and Kay Bunn shown presenting a cheque in the amount of £850.00 to Mr. Robert Pike of the Great Ormond St. Children's Hospital in London. The group from the Canadian High Commission took a weekend course and then parachuted from a height of 2 000 feet to raise the money for this worthwhile cause □

□ THE FRANCOPHONE SUMMIT: A REALITY IN THE MAKING □

by Ferry de Kerckhove,
Deputy Director
Political and Strategic Analysis Division
Department of External Affairs

Despite their many differences, the concept of the emerging Francophonie is best understood through the drawing of a parallel with the much better known Commonwealth. As is particularly well known in Canada, the Commonwealth is a unique voluntary association linking 49 independent nations across the globe, bringing together developed and developing countries, old states and new, tiny island nations and continental landmasses, representing a total of one billion people.

The centerpiece of the Commonwealth is the biennial Commonwealth Heads of Government Meeting, which is a club characterized by friendly informality, and which has provided moral and practical leadership on some of the major issues of the day — South Africa, international economic order, etc. The next "CHOGM" is to take place in Vancouver in October of this year.

Canada has always been one of the Commonwealth's strongest supporters. It considers it as a model of multilateralism at work, cutting across the traditional regional and interest blocs, an ideal instrument with which to expand North-South dialogue and broaden international understanding and consensus. It also enables Canada to deepen its bilateral relations with 48 countries and to reinforce its foreign policy aims as a whole.

There is much of this in Francophonie, and in Canada's approach to it as well, but in an often very different way.

Francophonie has been perceived for a long time exclusively from a linguistic point of view. Even today Francophonie escapes a ready-made definition and a precise geographic delimitation.

Francophonie has been perceived for a long time exclusively from a linguistic point of view. Francophonie is first a community of individuals and people using the French language to varying degrees.

Francophonie is first a community of individuals and people using the French language to varying degrees, and it has to be appreciated that this community has pre-existed any attempt to unify its diverse components under one single banner.

The question arose in the minds of many leaders of that community as to

the potential usefulness of such a community to engineer common activities aimed at fostering the cultural and economic growth of its individual members.

This explains the emergence of both private (over 200 of them) and governmental, national and international institutions involved in the pursuit of a dialogue and cooperation between francophones from countries all over the world — although not necessarily from all francophone countries of the world.

But Francophonie was also becoming characterized by the quest by the leaders of Francophone countries for a political framework for its member states.

Founded on a heritage more cultural than political in nature, Francophonie is more a matter of values permeating a culture or of a language as a unifying force. French is not only the communication medium of Francophonie, but its catalyst. Francophonie is now a community of countries which base the pursuit of common objectives on the use of a common language.

These definitions highlight a complex reality. There are over 40 countries which use the French language on a regular basis both domestically and in the international area. Most of these are members of the Paris-based Agency for Cultural and Technical Cooperation, founded in 1970, which includes Québec and New Brunswick as "participating governments" and whose purpose is to foster mutual cooperation in the fields of culture, education, science and technology. Altogether, the member countries account for 250 million people, from Europe, Africa, America, and Oceania, i.e. the North,

THE FRANCOPHONE SUMMIT: A REALITY IN THE MAKING (continued)

the South, East and West, different political systems, different lifestyles, different standards of living, different values.

From Francophonie to the Francophone Summit

The political leaders who emerged from decolonization in French Africa in the 60s, wanted to expand institutional and functional cooperation within the francophone world. With their newly acquired freedom, independence and equality, they wished to create new mechanisms of consultation, cooperation, and, whenever deemed appropriate, policy coordination at the political level. Such ideas were fostered by men like Leopold Senghor of Senegal and Habib Bourguiba of Tunisia.

As with the Commonwealth's leaders, consultations between political leaders of Francophonie progressively covered all areas of endeavours and activities, political, economic, social, technical and cultural. What emerged in the process was a political solidarity at the highest level which demanded both the type of formalization best suited to heads of state or government and the structure to energize this cooperation on a systematic basis: a summit.

The story of the Francophone Summit itself is short: Bourguiba and Senghor wanted a Francophone summit. Many francophone heads of state agreed with the idea but several concepts of the summit emerged in the 70s.

Several African countries saw it as a way to expand their access to sources of development assistance, a mini-North-South dialogue. France envisaged the Summit as some form of an enlarged Agency for Cultural and Technical Cooperation at the level of

Heads of Government to talk language and culture.

Québec's goal at the time was to use the Francophone Summit project to foster its quest for international recognition and status while participating in the major cultural and other common endeavours of francophone countries. Québec wanted a summit to focus on issues within its constitutional prerogatives in the fields of language and culture.

As far as Canada was concerned, the government had always been convinced that regular multilateral consultations at the highest level would assure that all our individual endeavours in Francophonie would benefit from a common political will. To us, a cultural summit would not meet the challenge and the Agency already covered the waterfront. We agreed that a summit which would only focus on North-South issues would duplicate efforts carried out elsewhere while fueling undue expectations which could never be met entirely. Our approach was comprehensive and global: we wanted a summit that would have a strong political dimension and a macro-economic component in addition to an examination of cultural cooperation and development issues. In the end, this was the formula agreed to for the Paris Summit.

The Prime Minister of Canada led the Canadian delegation as a whole. The provincial premiers acted as "interested observers" in the discussions on political and economic issues and as "active participants" in the discussion of cultural cooperation at large and development.

The role of President Mitterrand in the launching of the first Summit was critical. He displayed a most gen-

ous view of Francophonie and joined Canada as well as his African colleagues in a broad view of what the Summit should be.

From Paris to Québec

The Paris Summit of February 86 was an historical event. It had been fraught with risks of failure. It turned out to be a great moment of federal-provincial cooperation in the international arena. It showed that one could give Québec its legitimate place in Francophonie without tampering with federal primacy in international relations.

The Paris meeting also allowed the Canadian concept of political consultation "*à la Commonwealth*" to prevail, notably on South Africa. Similarly, an important resolution on the financial situation and food needs in Africa was sponsored by Canada and reflected the macro-economic perspective we thought this new international institution should provide.

On specifics, the Canadian-sponsored immunization program was extended to francophone countries, and a program of scholarship was created. A technical training and assistance program in the field of energy was announced, and important measures were taken in telecommunications to expand the francophone audio-visual space, which is clearly an area of expertise in Canada.

In Québec City, in addition to the political and economic "volet" likely to focus on issues such as South Africa, the Middle East, and international trade, the "cooperation volet" will address five major sectors of common endeavour: culture and communications, agriculture, language industries, energy,

THE FRANCOPHONE SUMMIT: A REALITY IN THE MAKING (continued)

and scientific, information and technical development. The Québec Summit will really be the litmus test for the future of cooperation among francophone countries.

Canada and Francophonie: what is in it for Canada

Canada's participation in Francophonie is a fundamental and permanent element of our country's foreign policy. The Summit now enables us to project our national identity, both at home and abroad, according to its full duality — English-speaking through the Commonwealth; French-speaking through the Summit. We are one of the few countries to belong to both institutions.

Canada's involvement in Francophonie aims at ensuring the flourishing of the French fact at home and abroad.

First, in Canada, for the 7 million French-speaking members of our 25 million population in Québec (6 million), New Brunswick (Acadia), Ontario and Manitoba, participation in Francophonie adds an element of stability and harmony to our country.

Each member of Francophonie contributes in its own way to its development. Canada has been fostering research in linguistics to meet the specific requirements stemming from its bilingual nature: we have developed sophisticated linguistic tools — data banks, French software, automated translation, language training, etc. — coupled with high technology communications systems which our continental dimensions demand. These experiences we share with, or export to, other francophone countries or institutions.

Secondly, Canada's francophone poli-



First Conference of Heads of State and Heads of Government of countries using French as a common language.

cies aim at fostering the flourishing of French in the world as an extension, in the international arena, of our domestic reality.

More specifically, Canada seeks to promote a free and open dialogue between very different, yet equal, partners, to establish direct exchanges, beyond geographical, ideological, ethnic, religious, cultural and economic frontiers or barriers. This we did in the Commonwealth. Now we do it also in Francophonie.

The federal government of Canada, the provincial governments of Québec, New Brunswick, Ontario and Manitoba all play an active role within Francophonie. The same applies to non-governmental francophone institutions.

But for Canada, the positive impact of its belonging to Francophonie goes beyond the francophone population and benefits the totality of our population. It is not just a matter of cultural

enrichment. All Canadians are likely to benefit from our country's expanded participation in the social, technological and economic development in the francophone world.

We are benefitting from expanded bilateral relations with the Summit participants, particularly France with whom we have moved, on this issue, from a painful diplomatic impasse to full-fledged cooperation. This is yet another council in which we participate with one of our key European allies.

A new international forum has emerged which may assist in energizing the international system. This is Canada's contribution to the enhancement of multilateralism in international relations. This has always been one of our key foreign policy objectives □

* This is an abridged version of a paper prepared by the author for a series of conferences in Western Canada.

□ AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD □

On June 12, 1987 and July 14, 1987, 11 diplomatic appointments were announced.

They are, respectively:

Colombia: Gaétan Lavertu as Ambassador, with concurrent accreditation to Ecuador. Mr. Lavertu joined the Department of External Affairs in 1969. He has served abroad in Madrid, Rabat, Caracas, and as Counsellor, Permanent Mission of Canada to the European Communities in Brussels from 1979 to 1982. Since 1986, he has been Director General of the Foreign Intelligence Bureau.

Czechoslovakia: Barry Mawhinney as Ambassador. Mr. Mawhinney joined the Department of External Affairs in 1965. He has served abroad in Accra, London, and as Minister-Counsellor, Delegation of Canada to the North Atlantic Council in Brussels from 1979 to 1983. Since 1984, he has been Director General of Legal Affairs.

Ghana: Sandelle Scrimshaw as High Commissioner. Ms. Scrimshaw joined the Federal Government in 1973. With the Francophone Africa Bureau, Canadian International Development Agency, she served as Senior Project Officer from 1979 to 1980, as Country Program Manager from 1980 to 1982, and as Deputy Director, Programming and Evaluation from 1982 to 1984. Since 1984, she has been Counsellor (Development) and Consul in Abidjan.

Jordan: Michael D. Bell as Ambassador. Mr. Bell joined the Department of External Affairs in 1967. He has served abroad in Kingston, Port-of-Spain, Tel Aviv, and as Counsellor in Rome from 1981 to 1983. Since 1983, he has been Director, Middle East Relations Division.

Minneapolis: John Blackwood as Consul General. Mr. Blackwood joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry, Trade and Commerce in 1955. He has served abroad in Karachi, Washington D.C., Tokyo, Caracas, Detroit, as Deputy Consul General (Commercial) in New York from 1974 to 1977 and as Canadian Executive Director of the Inter American Development Bank in Washington D.C. from 1977 to 1980. Since 1985, he has been Federal Economic Co-ordinator in Winnipeg.

Morocco: Wilfrid-Guy Licari as Ambassador. Mr. Licari joined the Department of External Affairs in 1968. He has served abroad in Nairobi, Algiers and as Counsellor (Political) in Paris from 1977 to 1981. Since 1984, he has been Minister-Counsellor in Rome.

Paris: David Wright as Minister. Mr. Wright joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry, Trade and Commerce in 1968. He transferred to the Department of External Affairs in 1974. He has served abroad in Rome, as First Secretary, Permanent Mission of Canada to the United Nations in New York from 1972 to 1975, and as Counsellor (Economic) in Tokyo from 1978 to 1982. Since 1985, he has been Director General of Economic Policy.

Sudan: David S.H. MacDonald, at present Ambassador to Ethiopia as announced in September 1986, will, in addition, become Ambassador to the Sudan. Mr. MacDonald, a United Church minister from Prince Edward Island, and a former Member of Parliament, has participated since the late 1960s in a number of international conferences and commissions which dealt with the more important issues facing the African continent. More recently, he served as Canadian Emergency Co-ordinator/African Famine.

Syria: Gary R. Harman as Ambassador. Mr. Harman joined the Department of External Affairs in 1953. He has served abroad in New York, Prague, Washington, Moscow and Cairo. Mr. Harman was appointed Ambassador to Cuba in 1977, and has been Ambassador to Jordan since 1985.

Tokyo: David Winfield as Minister (Economic/Commercial). Mr. Winfield joined the Trade Commissioner Service of Industry, Trade and Commerce in 1965. He has served abroad in The Hague, Ankara, as Counsellor (Commercial) in Tokyo from 1972 to 1976, and as Minister-Counsellor (Commercial/Economic) in Mexico from 1983 to 1985. Since 1985, he has been Vice-President, Investment Development at Investment Canada.

Zaire: Colleen Cupples as Ambassador. Ms. Cupples joined the Employment and Immigration Commission in 1967. She has served abroad in Paris, London, Nairobi, as Consul in Los Angeles from 1980 to 1981, as First Secretary and Consul in Buenos Aires from 1981 to 1984, and as First Secretary in Colombo from 1984 to 1986. Since 1986, she has been Counsellor (Immigration) and Consul in Damascus □



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



**EXECUTIVE SUMMARY
FOREIGN SERVICE COMMUNITY
ASSOCIATION SUBMISSION
ON THE CITIZENSHIP ACT**

The FSCA has completed its survey of foreign-born spouses of foreign service employees. The results of the survey and our conclusions and recommendations are written up in a submission which has been presented to the office of the Secretary of State of Canada.

For your interest, we print here the Executive Summary of the contents of the submission. Anyone interested in seeing the full submission may contact the FSCA office.

PURPOSE

To present the results and conclusions of a survey of foreign-born spouses of rotational employees of the Canadian foreign service who currently encounter obstacles in fulfilling the residence requirement for obtaining Canadian citizenship.

RECOMMENDATIONS

That, to fulfill residence requirements for citizenship, foreign-born spouses of federal and provincial public servants and members of the Armed Forces:

1. Have periods of residence outside Canada attached to government service treated as residence in Canada, or
2. Accumulate residence requirements during successive stays in Canada.

BACKGROUND

The Foreign Service Community Association became increasingly aware of foreign-born spouses of foreign service employees who had considerable difficulty in obtaining, or failed to obtain, Canadian citizenship because of the rotational nature of their spouses' employment with the Government of Canada. As no data on this group were available (the exact number of foreign-born spouses with the Department of External Affairs is still unknown), the Association devised a questionnaire and conducted a survey within the Department. The results of the survey are presented in this submission.

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year
\$15.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

**ARGUMENTS FOR REVISING
THE CITIZENSHIP ACT**

1. There is an inconsistency in existing legislation which does not allow these spouses to be deemed resident in Canada for citizenship purposes, while for taxation purposes they are so deemed.
2. Because of the rotational nature of their spouses' employment, which requires regular and repeated assignments overseas, these spouses are in a position of disadvantage.
3. All spouses represent and serve Canada while abroad. At present this contribution is completely disregarded.

CONCLUSIONS

More than half the respondents in this survey are not yet Canadian, and would like to be. The primary obstacle they encounter is the current residence requirement □

Direct Communication with Spouses

Since the last issue of *Liaison*, the following notice has been sent to spouses on our mailing list:

August 17, 1987 — Distribution:
National Capital Region (1987-88/01)

— A notice from the Official Languages Division concerning courses which will be offered this fall to spouses of foreign service employees.

Reminder: If you have recently moved — been posted or returned to the Ottawa/Hull area — don't forget to let us know your change of address. Just fill in the form on page 20 and send it to the Posting Services Centre. Thanks!

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

VINCI

VINCI is not, as one might expect, a biography of Leonardo da Vinci. While certain moments of his life as well as some of his works are featured or shown, these exist only to bring focus to the subject matter of the play.

Crushed by the suicide of his friend Marc, who slashed his wrists without trace of any motive, the protagonist, a young photographer from Québec, flees to Europe in search of answers to his existential and artistic pre-occupations.

Throughout his journey, one which takes him from London to Florence via Paris and Cannes, he questions with fascination the works of Leonardo da Vinci until he finally fields his questions to Leonardo himself while showering in Florence. It is on a hill at Vinci, the birthplace of Leonardo, that his voyage comes to an end.

Using the forces of sound and image, Robert Lepage has created a 9-scene production. The play's only stage actor, he alone portrays all the characters encountered by the photographer: a London taxi driver; a French theoretician studying at the Sorbonne; a blind Italian art critic.

VINCI, a play on art
A reflection on suicide
An invitation to rise together or
to understand what pins us down.

At least 28 performances will be given in Switzerland, France, England, Denmark and Ireland between July 14 and October 17, 1987.



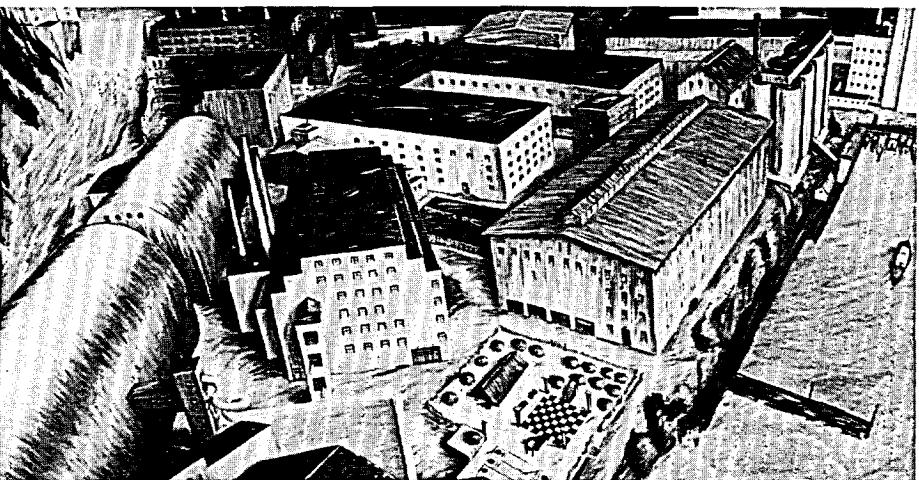
WINNIPEG ART GALLERY SELECTED TO CONTRIBUTE TO SAO PAULO EXHIBITION

The 19th Sao Paulo Biennale, which could be compared to an Expo of the Arts, will open in October 1987 and run for 10 weeks. Approximately 45 countries will be represented and the exhibition is expected to attract 350 000 people.

Canada's contribution, titled *Northern Noises*, will be organized by the Winnipeg Art Gallery's Bruce Ferguson. The Gallery's installation will attempt to investigate the physical and conceptual

context of this year's Biennale theme — *Utopia vs. Reality*. Five Canadian artists, to be selected by Ferguson, will be represented in the Sao Paulo show.

Funding for the exhibition will be provided by the Canadian Department of External Affairs. Bruce Ferguson and the Winnipeg Art Gallery were selected in a two stage jury process from 10 other applicants who were invited to submit for the Sao Paulo event □



Eleanor Bond

□ MICROCOMPUTERS IN THE SCHOOL □

Is HAL taking control of the classroom? Anyone who has seen the Stanley Kubrick film might think of HAL on seeing the rate at which microcomputers are becoming a part of our schools. This revolutionary trend is transforming the work habits of pupils and teachers alike. Fifteen years ago, when large computers began to be used in education, what is known as programmed education was their only and occasional application. Today, the use of microcomputers makes a far wider range of uses possible. Pupils now have access to programming, word processing and communications as well as the lessons presented on the computer. They can be used not only as a teaching tool, but also as an instrument to monitor the progress of the pupils.

The challenge for the pupil is learning how to use this instrument. Computers are used everywhere as a means of more conveniently transferring and managing information. Many microcomputer applications are available for children in schools. Among these are courseware, programming, robotics and custom software of the word processing and communication variety. With the abundance of resources available, educators are faced with a twofold question: what is the most useful combination for the pupils, and how best can activities be organized to incorporate the use of the computer? The primary question here is how to integrate the computer with educational activities.

The most accessible and the easiest means is to use courseware by which the pupil can learn through exercises shown on the screen. Courseware is a sort of programmed lesson in which the

learner is self-reinforced. For the teacher, it is the equivalent of a lesson given to the class. In this manner, teachers who are unfamiliar with electronic data processing can understand it and incorporate it with their teaching. The courseware available on the market is usually geared to a particular lesson and the programs are therefore relatively short.

**Computers
are used every-
where as a means
of more con-
veniently trans-
ferring and
managing infor-
mation. Many
microcomputer
applications
are available
for children in
schools**

Teachers who have some experience with microcomputers usually know how to use custom software. They might use microcomputers in their classes as a work instrument for the pupils in their learning exercises. For example, classes that correspond with another class outside the school will find word processing a useful and

interesting aid in preparing their letters. This kind of application is significant to the child, because he can clearly see its usefulness.

Some classes correspond with classes in another country. Pupils in a Beauce school found computer communication techniques a fascinating aid in corresponding with a class in Belgium. They used the most modern technologies and were able to carry out a direct verbal exchange with their counterparts in Belgium.

As Seymour Papert, the inventor of the Logo programming language has well said, *Logo is a tool to think with*. Programming leads the child to analyze the different stages of a problem, to break it down into sequential parts and to translate into a language the various stages executed by a microcomputer that understands the language. Logo has brought a revolutionary change in this way, enabling elementary school pupils to program a computer, a task that previously could be done by secondary school and university students alone. Logo has made this possible by enabling the child to produce a drawing on the screen. Children are interested in drawing, and if they are careful they can instruct the machine to make a drawing itself. The use of programming in schools thereby assists in the development of algorithmic thinking, or the ability to analyze, plan and produce something. In order to reach a set objective, the pupil must think about it in terms of the form in which it presents itself.

It is even possible for children today to engage in robotics. Various companies have developed material that can be used by children to build the essentials of a machine that will obey

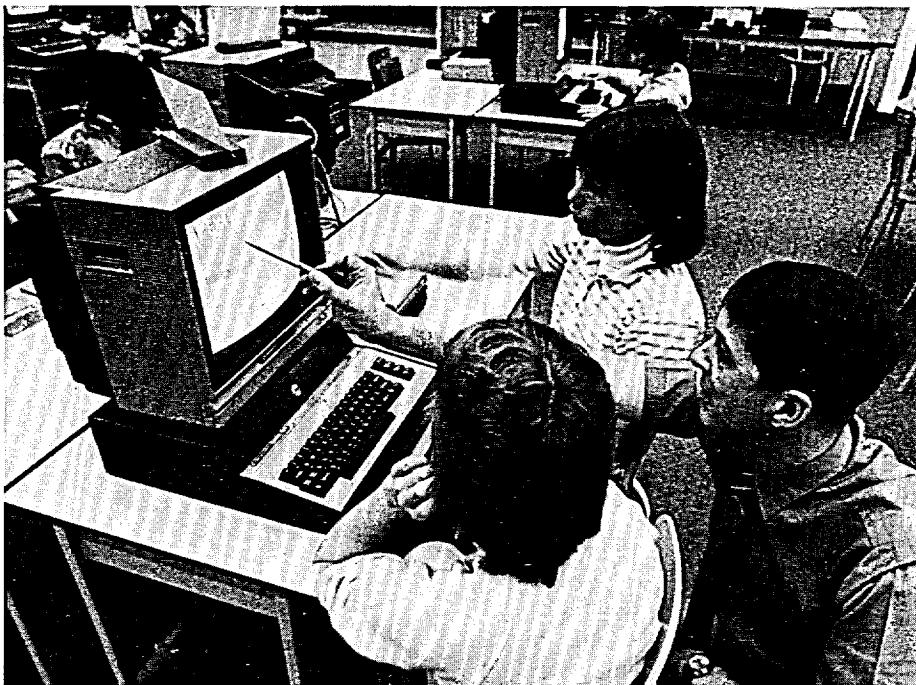
MICROCOMPUTERS IN THE SCHOOL (continued)

programmed commands. In robotics, children learn as they do in programming: the stages of a procedure must be identified and then transmitted to a machine. However, unlike programming, the programmed task is carried out by a machine built by the child. The child constructs it, and the program, to carry out certain tasks for which it was designed. And unlike programming, the result is produced by the child not on the computer, but by way of the computer.

This type of approach is developed fully on the secondary level, when it is extended to what has become known as Computer-Aided Design, or CAD. Using CAD, students can learn how microcomputer techniques can be used as work instruments in making plans, patterns, industrial drawings, graphs and in various publishing applications.

In all these Educational Computer Applications (ECAs), the computer is a tool. It must clearly be understood that the computer does not automate the learning process, but enables children to learn in a different manner by using a machine to produce school work. Microcomputers will transform the use of the instruments presently available to students in the same way that pens and pencils did when they replaced the slate. The content of what is learned and the concepts that prepare them for life will not lose their priority. The microcomputer brings a change in the medium for writing and reading. As someone has said, it is a type of "thinking pencil".

The use of microcomputers in schools will assist in conceptualizing and will add to the interest of learning



15

basic subjects such as history, French, geography, mathematics and science. No, HAL will not be taking over the class. As in *A Space Odyssey*, the captain will always be in control of the computer. This is the role for which the teachers are preparing today's children. After all, in 2001, today's children will be the captains of our spaceship □

Dr. Benoit Dubuc
Professor
University of Quebec at Chicoutimi

Eloquent figures

Number of students per machine at primary and secondary levels

The 10 Canadian provinces in 1985:

Manitoba	1/27
New Brunswick	1/34
Alberta	1/35
Ontario	1/38
Quebec	1/52
British Columbia	1/55
Saskatchewan	1/55
Nova Scotia	1/58
Prince Edward Island	1/88
Newfoundland	1/105

Taken from *L'Actualité*, June 1987

□ TAKE YOUR SKATES WHEN YOU GO ON POSTING □

As you are no doubt aware, hockey is more than a sport for Canadians; it is a national institution for which we are well known abroad.

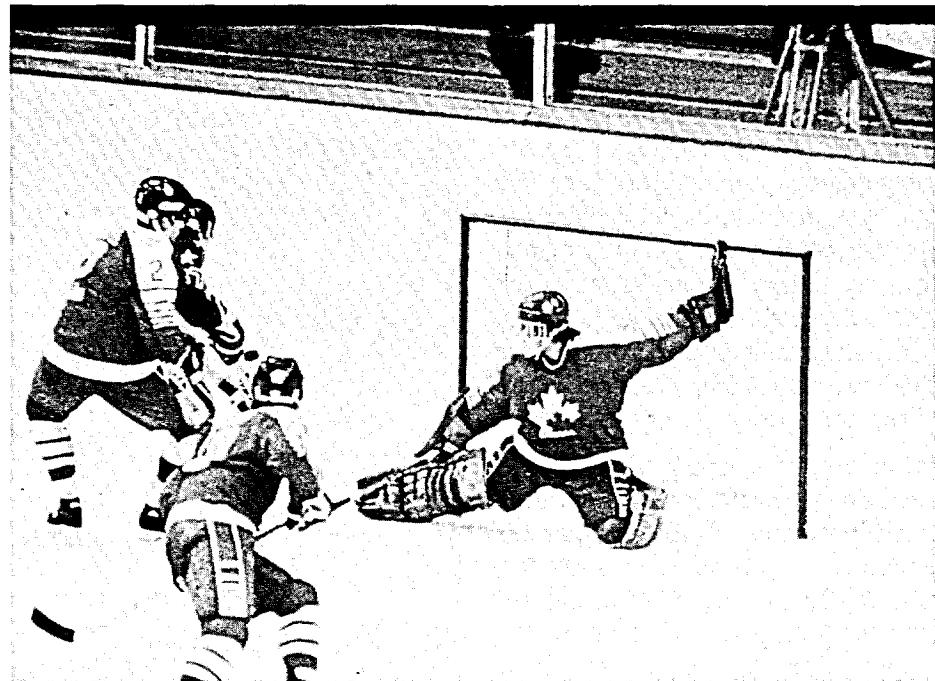
Since two of my four children — one boy and one girl — began playing hockey when we were abroad, I felt that I would write a few thoughts that might interest the readers of LIAISON.

L.H. Leduc,
B-NATO Advisor

Myths die hard. One of the most persistent has it that Canadians are born with an innate ability to play hockey better than other people.

Are we really better, do we really have this innate ability? You would often think not, looking at Canadian children playing hockey in other countries where their parents are on posting. Many are those who, because they are ill-informed about the recreational services abroad, or because they are poorly prepared, become discouraged and forever abandon a sport that is not only great recreation, but is something that identifies them more than anything else with their native land.

The days are gone when a posting abroad meant that a Canadian would have to forget about what we consider to be our national sport (although strictly speaking, lacrosse is the national sport by Parliamentary decree). Nowadays, most of the posts abroad are located in cities that have at least one arena. There are arenas in the hottest parts of the world, even in tropical places like Abidjan.



You will rarely find in these places the high-calibre adult teams of Sweden, Czechoslovakia, the USSR and other northern countries, but the level of competition among the minor leagues in Europe and the United States is often surprising. Ten years ago, you would expect a game between a Canadian Pee-Wee, Bantam or Midget AAA team and a French one to be lopsided, but now we often meet our match in France.

Hockey is becoming a more popular sport internationally, but trying to make a team in another country can be disappointing. In some countries there is a process of elimination that is often dictated by the number of places available on the teams. Only the best players remain, and newcomers must prove that they will strengthen the team, or that they have the potential to learn rapidly. Otherwise they will be set aside in favour of nationals.

In some countries girls are allowed to play on boys' teams, while in others this practice is prohibited. You should inquire about this before leaving.

Some preparations should be made beforehand in order to avoid disappointment for your child and for the prospective team in the other country. Canadians who have never played but who have the basic skills required to start and to learn the techniques rapidly have an excellent chance of being accepted. Those who can hardly stand up on their skates might well be told to go home and learn the basics first.

To begin with, the boy or girl has to be very fond of the sport, and the decision to play must be the child's, not the parents'. The child must also agree to follow a certain training program before starting to play, in order to learn the techniques of skating, keeping the head up, shooting, stickhandling, passing, etc.

TAKE YOUR SKATES WHEN YOU GO ON POSTING (continued)

Most children learn the basics while playing with their friends, but they will feel more motivated if their parents take an interest. It is not necessary to have been a good player, or even to have played hockey at all, to teach a child to keep his head up: a few sessions with you in goal will suffice.

If the child began playing in Canada, you might wish to have him undergo training in a summer hockey school before leaving for another country. If he began playing abroad, he should return to Canada during the first summer vacation to attend a school, unless there is a good one locally. For example, one of the best Canadian schools is in Switzerland. It was well-attended during the summer of 1986. Plans are to continue it this summer and through 1988.

The choice of school is very important, because the quality of instruction varies greatly. As a general rule, the best ones have been established for some time.

In a number of countries, the parents of Canadian children are often asked to help the local coaches, to serve as referees or to help organize teams. This involvement encourages the other parents to take more of an interest in their own children and to coach them off the rink, a common practice in Canada. And in Europe, Canadian diplomats are often asked to contact the Canadian Forces in Germany to organize friendly games.

If you are concerned about violence in hockey, be assured that it is less of a problem in other countries than in

Canada. In the United States, a training program has been set up in which technique is emphasized at a much earlier stage than in Canada. The larger ice surfaces in Europe also promote an open style of play in which speed and passing predominate.

For various reasons, a number of post reports no longer have up-to-date descriptions of rinks and hockey abroad. Thus, before resigning yourself to putting the skates and hockey equipment in storage, you should inquire about the current situation at your new post. Better to have your children appreciate your foresight than to arrive with no equipment and find out that they could have played. Opportunities to play are often found in the most unlikely places □

17

SCHOOLS TO RECEIVE AIDS KITS

Beginning in September, the Catholic Schools of Ontario are planning to offer information sessions on AIDS to their Grade 7 and 8 pupils.

Mrs. Carmen Gervais of the Ottawa Separate School Board (OSSB) indicated that educational kits would be distributed to all the Roman Catholic school boards in the province at the end of June. The kits are designed to assist teachers, but how the videos, brochures, books, etc. in them are used will be left entirely to the teacher's discretion.

"School boards are free to refrain from using the kits should they find them unacceptable," stated Mrs. Gervais, adding that this teaching tool was prepared not to attack any groups or individuals, or to pass judgment on anyone.

Mrs. Gervais is a member of a provincial committee formed by the Ministry of Education. Since last spring it has

been endeavouring to formulate recommendations on how to deal inoffensively with the delicate question of AIDS in the Catholic schools of the province.

One of the committee's recommendations that was accepted by the ministry requires Ontario's Catholic schools to warn Grade 7 and 8 pupils of the dangers of AIDS and to tell them how it is contracted. "AIDS has become a daily reality. We can no longer stick our heads in the sand hoping it will go away," stated Mrs. Gervais.

However, Mrs. Gervais feels that the ministry's strategy is too restrictive because it does not include in the AIDS awareness program students in the senior grades, in accordance with the committee's proposal. "There are some students whom we will not reach, and that's unfortunate," maintained Mrs. Gervais.

In Mrs. Gervais' view, the initiative of the ministry, however praiseworthy, was somewhat late. In her opinion, it is well past the time when this very current issue should have been dealt with in the schools. "Young people have a lot of misconceptions about AIDS," she added, citing the example of a boy who was afraid of catching the disease from a friend who had cut himself in the school-yard.

John Connelly, Chairman of the OSSB, believes that it is up to the schools to deal openly with the problems that are affecting society. "The students must be aware of how AIDS is transmitted and how it can be prevented," he stated in a telephone interview.

And what about the parents' reaction? In Connelly's view, they are looking to the schools to explain openly to their children the "new facts of life" □

MOSAIC

SUMMIT



18

The symbol of the Quebec City Summit. The lines and colours of this symbol combine to give lively expression to the modern spirit that animates the Summit.

Group Unity and Universality are expressed in the spherical shape of the symbol and are brought to life by the graphic movement of its components.

Mutual Assistance and Harmonious Cooperation are conveyed in spectacular fashion by the visual structure of the five bands resting side by side, forming a coherent entity.

The five bold colours call to mind the flags of the Summit states and governments. They give the symbol an international dimension and represent the five continents inhabited by the partners of La Francophonie.

OTTAWA

The mammoths are coming! An unusual procession greeted Ottawa passers-by who were present while three huge woolly mammoths were being towed to their new home in a park on Metcalfe Street representing a prehistoric setting.

Rigorously reconstituted using scientific data, at a cost of \$90 000, these life-size sculptures are the first permanent outdoor exhibit of the National Museum of Natural Sciences.

Moving the mammoths from the place where they were made to the museum site was no simple matter, because the imposing fibre-glass structures, although hollow, were not made to be moved down the street. The male mammoth, for example, is 3.5 metres tall and weighs 1 800 pounds. The live animal would have weighed more than six tons!



When its brief trip through the streets of the capital was completed, the mammoth family seemed perfectly suited to the prehistoric landscape prepared just for it on the Metcalfe Street museum site. By analysing the traces of vegetation found in mammoth stomachs, scientists have been able to determine what the landscapes in the quaternary era would have consisted of, and have created an environment of spruce trees, larches, pines, willows and flowering plants.

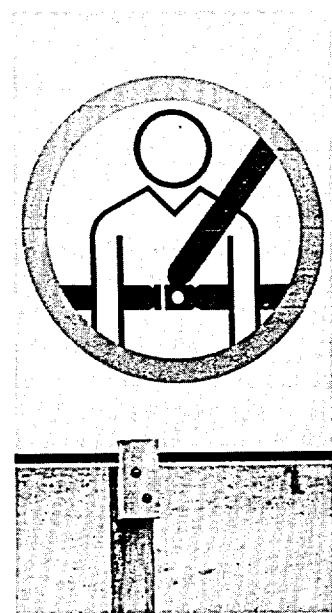
The official unveiling of the mammoths took place in a ceremony on August 5. On the same date and day 20 years earlier, paleobiologist Dick Harrington discovered the bones of a 30 000 year-old mammoth on the shores of the White-stone River in the Yukon. Twenty years later, Harrington is seeing a dream come true as these North American elephants are given form and substance.

The sculptures were produced by a museum team of model-makers and scientists, who used these bones along with the data available on these prehistoric creatures.

The woolly mammoths lived near the edge of the continental glaciers during the last ice age. They became extinct about 11 000 years ago, probably due to hunting and the destruction of their habitat wrought by advancing glaciers.

TECHNOLOGY

Seat Belts Proven Effective by Research.



Do seat belts save lives? No doubt about it, replies Dr. Claire Laberge-Nadeau of the University of Montreal. Working with a team from that university's Transportation Research Centre, Dr. Nadeau verified the effectiveness of seat belts on a sample of 13 000 accident victims between 1979 and 1981.

The results: in all accidents involving one or two vehicles, 73% of the deaths could have been avoided if seat belts had been used. The number of serious injuries could have been reduced by 47%. And 10% of the injury victims could have emerged unhurt. Is buckling up worth the trouble? You be the judge.

MOSAIC

Test Offers Hope for Sterile Couples. Canadian women can now undergo a non-prescription test that will indicate to them the time of their ovulation 12 to 30 hours before it occurs, according to Mr. Albert Yuzpe, Head of the Gynecology Department of the University Hospital in London, Ontario.

The test is designed to assist couples who are having fertility problems and is similar to a pregnancy test. It has been available for a year in the United States. "On the basis of a urine sample, the test indicates when a woman will produce her ovula," explained Mr. Yuzpe.

Mr. Yuzpe added that the test would also assist physicians in determining the best time for artificial insemination.

The new test indicates at what time a protein that increases in quantity at ovulation is present in the woman's urine.

It is not a reliable contraceptive method, because it indicates only whether ovulation will take place within the next 12 to 30 hours, whereas sperm can survive up to 72 hours in the female genital tract.

Studies in North America on fertility have demonstrated that in recent years the quantity of sperm produced by men has been on the decline. Physicians also

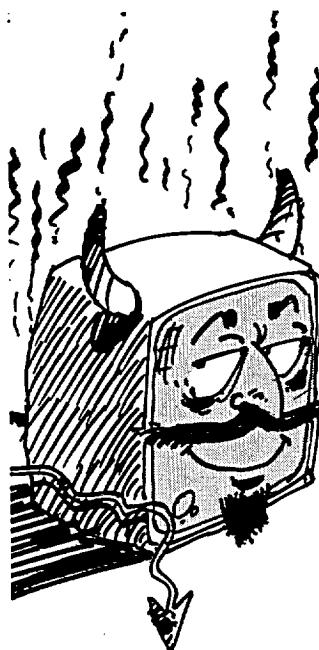
know that infertility among women has increased, indicated Yuzpe, who believes that sexually transmitted diseases, which result in pelvic inflammation, are the main cause of infertility.

Between 10 and 15% of couples fail to conceive a child during the year following their first attempt. The problem of infertility lies with the women in 35% of cases, with the man in 35% and with both in 20%, while in the remaining 10% of cases, the cause is unknown.

Infertility is especially prevalent among women over the age of 30.

TELEVISION

Television's role described as "monstrous".



We live in a society that does not know how to listen, and the role played by television is simply "monstrous", says French geneticist Albert Jacquard.

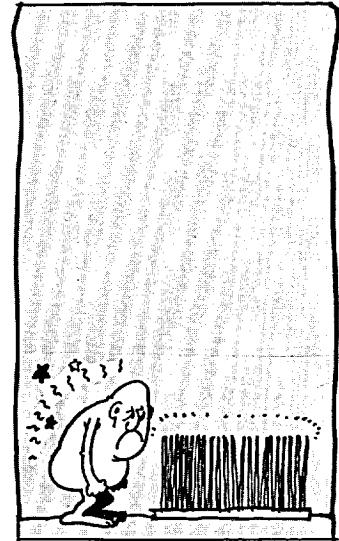
"A child's life consists not only of hearing and listening; he must also be able to talk and be listened to. When he is left for hours in front of a device that can speak and illustrate but never listens, he learns to perceive himself as one who is not actually there."

"The influence of television must be stopped, because watching television requires no mental effort. This false and absolutely passive form of culture works havoc with the mind, whereas a book encourages you to think about and absorb what you see."

Dr. Jacquard is strongly opposed to the shallow form of culture created by television. To fully understand something takes time. "The most bizarre part of all this is that people have so far failed to see the problem."

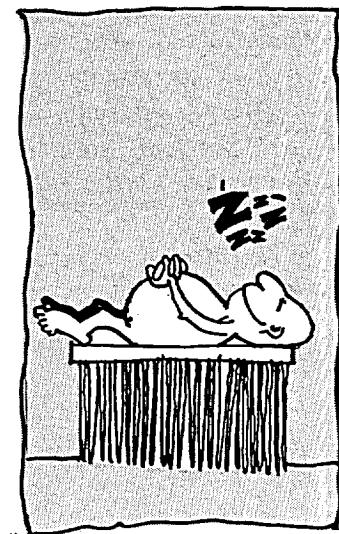
HEALTH

Beds and backs. A survey indicates that about 50% of both men and women are aware of back pain on waking. Why is this? Sometimes the bed is to blame: 77% of respondents expressed a wish to alter their bed in some way. A rheumatologist advises against putting a board under the mattress.



19

This is not the best solution. He recommends a firm mattress and base, whether of the standard or slatted type. If there is, shall we say, a problem of imbalance (the man weighs 90 kilos and the woman 50), separate mattresses and bases are indicated. The best protection against neck pain is to sleep lying flat or use a very small bolster under the hollow of the neck.



□ THE LETTER BOX...□

This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services and Community Liaison Division (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

KINSHASA LEAGUE SOFTBALL CHAMPIONSHIP

20

Enclosed is a photograph of the Canadian team that won the Kinshasa League softball championship.

The Canadian community team won the pennant with a record of 11 victories and two defeats. It also won the playoffs, beating the United States Embassy 14-4 in the semi-finals and the American School teachers 8-2 in the finals. The team received excellent support from Canadian fans throughout the season.

The members are:

From lower left to right: Gregg Moore — Georges Blanchet — Yvon Racine — Pierre Méthot — Pierre Beaudoin.

From upper left to right: Steve Townsend — Roger Mailhot — Jean Bruneau — Henri-Paul Normandin — Guy Villeneuve — Jacques Bélec — Michel Brassard.

Active members not available when the picture was taken include: Michel Perreault — Adam Blackwell — Yves Lafond □



CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were made by Yves Brodeur.

Photos — Government of Quebec, External Affairs, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the Department of External Affairs

Posting Services and Community Liaison Division (613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN

Copy Editing French: Denys Leclerc

ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF **LIAISON** DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Name of spouse:

Address:

Language requested: English French

Name of employee:

Division or Post:

Employee's Signature

Change of Address Form

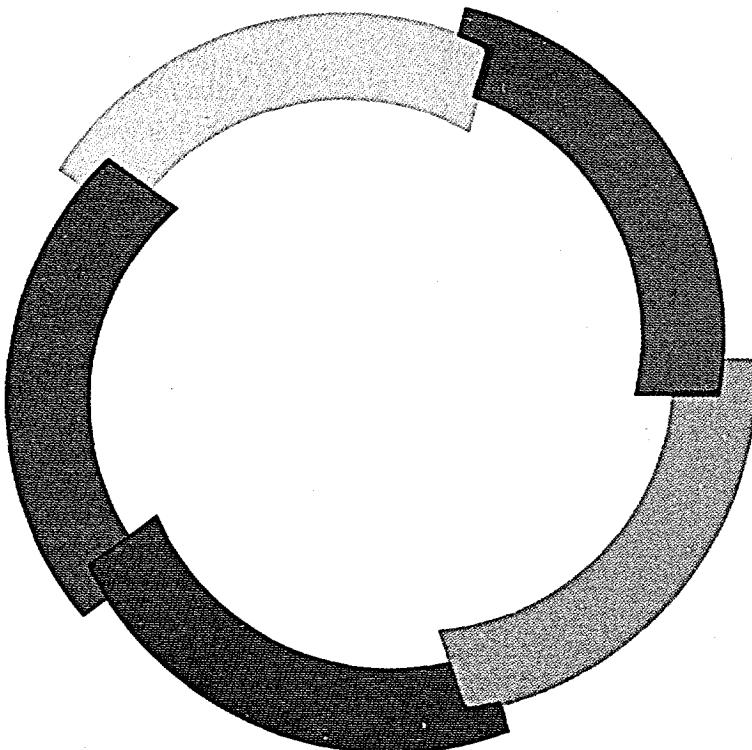
Name:

Old Address:

New Address:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Entrevue avec M. Gilles Mathieu, Adjoint Spécial, Bureau de la gestion des sommets	4
Nouvelles de l'étranger	7
Le Sommet francophone : une réalité en devenir, par Ferry de Kerckhove	8
Le micro-ordinateur à l'école	14
Le hockey lors des affectations à l'étranger	16
Les écoles recevront une trousse sur le SIDA	17

SOMMET DE QUÉBEC



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

CHANGEMENTS

L'arrivée de la saison des affectations a amené des changements de personnel dans beaucoup de directions du Ministère, et le Centre n'a pas fait exception à la règle. Barbara Cox, chef depuis deux ans des Opérations et de la formation à l'affectation, nous a quittés en juillet pour assumer de nouvelles fonctions au Haut-commissariat du Canada à Kingston. Tous nos vœux l'accompagnent.

OPÉRATIONS ET FORMATION À L'AFFECTATION

Ateliers avant l'affectation

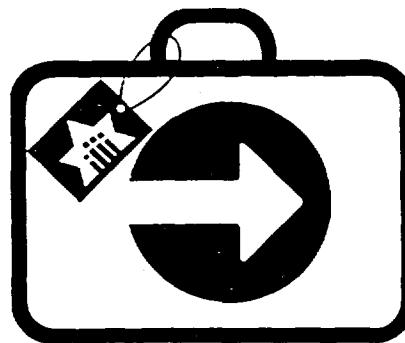
De mars à juillet, la section a organisé 56 ateliers précédant l'affectation, auxquels ont assisté 567 personnes. Ce chiffre représentait une hausse de plus de 30 p. cent par rapport aux années précédentes, et certains ateliers ont connu tant de succès qu'il a fallu organiser des sessions supplémentaires.

Séances d'information avant l'affectation au niveau de la haute direction

Le Centre s'est chargé d'organiser et de donner ces séances d'information à l'intention des chefs de mission nommés. Les conjoints sont également invités à participer aux sessions d'une semaine, dont la première a eu lieu en juin.

Séances d'information administrative avant l'affectation

Vingt-six séances de deux jours et demie, qui ont eu lieu de janvier à septembre, ont réuni au total 450 employés du Ministère et les personnes à leur charge, ainsi que des employés d'autres ministères qui sont affectés à l'étranger.



Cette année, le Centre s'est chargé de l'organisation administrative du programme d'une demi-journée sur la sécurité et la sécurité personnelle, qui fait maintenant partie de nos séances d'information avant l'affectation. Nous avons aussi ajouté deux exposés : la protection sociale du personnel et le programme d'aide aux employés.

Atelier de réinsertion

En raison des réactions très favorables recueillies l'an dernier, nous nous proposons d'offrir de nouveau ce programme à l'automne aux employés et aux membres de leur famille qui viennent de rentrer à Ottawa. Afin de pouvoir accueillir un aussi grand nombre de personnes que possible, l'atelier sera offert à trois moments différents : pendant la journée, en soirée et le samedi.

Les détails seront publiés dans un avis administratif, et chaque employé rentré récemment à l'Administration centrale sera personnellement avisé.

Séance d'information sur la réinsertion des agents

Cette séance d'information, qui vient s'ajouter au mandat du Centre, aura lieu à l'automne à l'intention des agents qui viennent de rentrer à l'Administration centrale. Elle se compose d'une série d'exposés faits par des agents du Ministère et vise à mettre au courant les

agents qui viennent de rentrer sur des questions se rattachant au travail. Les dates doivent être annoncées. On communiquera avec les participants dès que les détails auront été mis au point.

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Scolarité

Les familles qui sont revenues de l'étranger au cours des deux dernières années ont pu prendre connaissance de notre rapport sur les établissements d'enseignement à Ottawa/Hull, qui renseigne sur les systèmes et établissements d'enseignement dans la Région de la Capitale nationale. Publié en 1985, ce rapport sera bientôt mis à jour et proposé aux familles qui reviendront l'an prochain à l'Administration centrale. La version révisée comprendra une mise à jour des programmes scolaires, notamment pour l'immersion en français.

Nous lancerons un appel à l'automne en vue de recueillir des propositions pour la révision du rapport, et nous décernerons des contrats à deux personnes.

Un avis donnant plus de détails sur ces contrats sera envoyé à tous les conjoints dans la Région de la Capitale nationale qui figurent sur notre liste de communication directe aux conjoints.

Ateliers

Cet automne également, nous tiendrons des ateliers pour les conjoints d'employés du Service extérieur qui souhaitent entrer ou retourner sur le marché du travail. Les ateliers de cette série comprendront ce qui suit :

- Planification carrière/vie
- Rédaction de *curriculum vitae* et techniques d'entrevue d'emploi
- Méthodes dynamiques de recherche d'emploi (Ottawa/Hull)
- Lancement d'une entreprise

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES 1987 / 1988 □

Une description et un calendrier de ces ateliers seront envoyés à tous les conjoints, dans la Région de la Capitale nationale, qui figurent sur la liste susmentionnée.

Programme des coordonnateurs communautaires

Le nombre de missions qui participent au programme est passé à 40 depuis que nous avons publié la liste initiale pour 1987-1988 dans le dernier *Liaison*.

Cinq missions vont mettre le programme en œuvre cette année. Ce sont Accra, Bogota, Bruxelles, Lagos et Port of Spain. Nous leur souhaitons un franc succès □

Voici la nouvelle liste des coordonnateurs communautaires pour l'année 1986/1987.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BRIDGETOWN — Marie-Aline Wood
BRUXELLES — Suzanne Labb  
BUAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Mancini, Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
GENÈVE — Vanessa Hynes
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maciunas
KINGSTON — Nancy McNiven, Diana Whelan
KINSHASA — Aline B  lec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Lynn Boudreau
LIMA — Lorraine Paquet
LONDRES — Beverly Prentice

MANILLE — Ada Abbott
MEXICO — C  cile Bourdages
MOSCOU — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
NEW YORK — Lorna Cheriton, Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Branka Court
ROME — C  line Boily
SAN JOS   — Laura Evans, Gis  le Aubut
S  OUL — Suzanne Grant
SINGAPOUR — Graznya Von Finckenstein, Nancy Belair
TEL AVIV — Pat Hersey, Sharen Weber
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNE — Janet Thomas
WARSAW — B  lina Boekhoven
WASHINGTON — Motria Koropecky, Marian Barton □

COURS DE FRAN  AIS ET D'ANGLAIS POUR LES CONJOINTS DU PERSONNEL PERMUTANT

Juste quelques mots pour vous rappeler que l'  t   est le moment appropri   pour s'inscrire aux cours de langue seconde destin  s aux conjoints des employ  s permutants. La Direction des langues officielles entreprendra en septembre sa 19^e saison; des centaines de conjoints ont jusqu'   maintenant particip   au programme.

Les cours sont dispens  s gratuitement. A la suite d'un test de classement, les candidates sont plac  s dans un groupe de niveau appropri  : d  -

butant, interm  diaire I et II. Les classes ont lieu deux fois par semaine, en sessions de trois heures chacune (six heures/semaine au total). Les participants peuvent choisir entre des cours du jour et du soir, dans des groupes de 6  10 tudiants. De plus, les finissants du niveau le plus avanc   peuvent, s'ils le d  sirent, passer l'examen officiel de langue seconde de la Commission de la Fonction publique du Canada. De plus en plus, les m  thodes sont bas  es sur une approche communicative.

Si vous d  sirez vous inscrire, veuillez communiquer avec Nicole Coulombe, Direction des langues officielles, Edifice Lester B. Pearson, 125 Promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2. Tel: 996-8514.

(Il est  noter qu'une variante de ce programme existe pour les personnes en affectation  l'tranger. Il revient au conjoint de choisir le cours de groupe qui lui convient et d'en pr  venir la Direction des langues officielles par l'interm  diaire de l'agent d'administration de la mission, avant le d  but du cours) □

□ ENTREVUE □

Au cours des prochains mois, le Canada sera l'hôte de trois sommets (Francophonie, Commonwealth et économique). Pour en savoir davantage sur l'organisation de ces trois événements internationaux de grande envergure, Liaison a rencontré M. Gilles Mathieu, Directeur exécutif du Bureau de gestion des sommets.

Sylvie Gauvin : *Au cours des prochains mois, le Canada sera l'hôte de trois rencontres internationales importantes (sommets). Pourriez-vous nous décrire brièvement chacun de ces événements ?*

Gilles Mathieu : Prenons les sommets dans l'ordre. Le premier sommet sera le Sommet francophone qui aura lieu à Québec du 2 au 4 septembre. Pour ce sommet, il y a une puissance invitante qui est le Canada, et deux gouvernements hôtes qui sont le gouvernement fédéral, et le gouvernement du Québec. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick participe aussi à ce sommet, en contribuant pour 5 % du budget global. Les deux autres gouvernements contribuent conjointement 50 % pour le Canada, et 45 % pour le Québec. Le gouvernement fédéral se charge des frais de sécurité, la gendarmerie royale étant le maître d'oeuvre en ce domaine.

Il y a à ce sommet deux volets, un volet qui est une discussion de politique étrangère et d'affaires économiques internationales et l'autre volet qui traite de coopération entre les pays francophones. Monsieur Mulroney présidera le premier, et ensuite avec l'accord de l'assemblée, il demandera à Monsieur Bourassa de présider le second. Voilà pour le Sommet francophone.

Le Sommet du Commonwealth a lieu du 13 au 17 octobre 1987 à Vancouver. Alors qu'on compte en principe 41 délé-

gations au Sommet francophone, il y en aura 48 au Sommet du Commonwealth. L'ordre du jour est élaboré de longue main par l'entremise du Secrétariat du Commonwealth. Il comporte des

« Un événement international si important en soi engendre une grande visibilité pour le Canada. À l'étranger, vous êtes sur la carte d'une manière exceptionnelle. Le Canada est d'ailleurs le seul pays qui participe aux trois sommets. »

aspects politiques, économiques et des programmes réguliers de coopération du Commonwealth.

Le Sommet économique lui, aura lieu en juin prochain à Toronto.

S.G. : Est-ce que les procédures d'organisation des sommets s'avèrent à peu près les mêmes de l'un à l'autre ?

G.M. : Non, elles sont assez différentes. Le Sommet francophone n'est que le deuxième de la série alors que les Sommets du Commonwealth ont lieu depuis très longtemps. Le Sommet du Commonwealth est tout à fait « rodé ». Il y

a un manuel d'instructions qui prescrit les détails de l'organisation, qui établit les normes alors que pour le Sommet francophone il n'y en a eu qu'un seul, celui de Paris, qui a été organisé très rapidement, à deux ou trois mois d'avance.

S.G. : Pourquoi au Canada, et pourquoi les trois ?

G.M. : Si on prend sommet par sommet, le Sommet économique, c'est notre tour. Il y a sept pays membres et donc à tous les sept ans notre tour revient. Le dernier Sommet économique a eu lieu en 81 et le suivant aura lieu en 88, donc sept ans plus tard. Dans le cas du Commonwealth, la dernière fois qu'il a eu lieu au Canada, c'était en 73, donc cela s'imposait que le Canada ait son tour.

Pour le Sommet francophone, le premier a eu lieu à Paris. Le coup d'envoi ayant été donné à Paris, il n'était pas anormal ou illogique que le deuxième sommet, la consolidation en quelque sorte, se fasse ici au Canada. Après la France le Canada se démarque comme pays qui veut donner un essor à la Francophonie.

Pourquoi les trois ? Eh bien, c'est une coïncidence en fait que le Sommet économique arrive en 88, et que pour celui du Commonwealth, ce soit à peu près notre tour. Pour le Sommet francophone on décide qu'il y a une contribution à faire, on la fait à un moment stratégique, très important. On se retrouve finalement avec trois sommets.

S.G. : Plusieurs intervenants préparent les sommets.

G.M. : L'idée du gouvernement fédéral maintenant c'est de décentraliser ces événements-là, et de faire en sorte que toutes les régions du Canada puissent entrer en contact avec de grands évé-

□ ENTREVUE □

nements internationaux de cet ordre. De toute manière, le Sommet de Québec est un sommet qu'il fallait organiser conjointement, étant donné qu'il y a deux gouvernements hôtes. De toute façon, on était obligé d'établir à Québec un Secrétariat conjoint, ce qui déchargeait un peu le Secrétariat unique qui avait été établi à Ottawa, le Bureau de gestion des sommets. L'idée était que, comme il y avait trois sommets, on créait une seule unité qui pouvait développer une expertise et appliquer cette expertise de l'un à l'autre, mais encore là, pour le Sommet francophone, il s'est avéré très rapidement qu'un Secrétariat unique à Ottawa n'aurait pas pu l'organiser, donc on a établi un Secrétariat conjoint. C'est un Secrétariat où l'on retrouve du personnel de trois gouvernements, soit du gouvernement fédéral, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Cela veut dire que le Bureau de gestion des sommets peut consacrer le gros de son attention au Sommet du Commonwealth tout en gardant un intérêt et en participant à l'organisation du Sommet de Québec.

S.G. : Quelles sont les fonctions du Bureau de gestion des sommets ? De quoi s'agit-il exactement ? Décrivez nous ces fonctions.

G.M. : La première fonction du Bureau de gestion des sommets a été de se créer lui-même, d'abord de monter une équipe. Il fallait soumettre un mémoire au Cabinet, trouver des ressources. Il y avait un travail de préparation à Ottawa d'abord et ensuite on pouvait penser à ce qui était requis à Vancouver, par exemple, pour le Sommet du Commonwealth.

Au tout début on se contentait de quelques voyages à Vancouver pour choisir les principaux sites. La première décision qui a été prise a été de s'installer ou d'installer le sommet à



M.Gilles Mathieu

« Canada Place » qui était le pavillon du Canada à Expo '86. Une fois que les décisions stratégiques eurent été prises, il devenait évident qu'à partir d'Ottawa et pour minimiser les voyages, il fallait établir un petit bureau de cinq ou six agents sur place, quitte à faire mensuellement un voyage d'importance, tout en restant en contact régulier avec les gens recrutés à Vancouver. Il y a donc un petit bureau à Vancouver qui, cet été, à partir du mois d'août, va prendre de l'importance. L'idée de départ était que le Bureau de gestion des sommets déménage sur place, disons environ deux mois avant le sommet, de sorte qu'au moment de la phase intensive où les derniers détails tombent en place, le Bureau de gestion des sommets soit là.

Les fonctions du Bureau de gestion des sommets sont d'organiser les sommets. Évidemment, les dimensions varient d'un sommet à l'autre, mais quand vous pensez à disons 48 délégations, cela peut donner 800 délé-

gués, 1 000 journalistes. Ce sont des problèmes de transport, d'hébergement, d'hospitalité, de sécurité, de médias, puisqu'il faut monter des services sur place pour les médias, de communication, d'informatique. Il n'est pas surprenant qu'il faille neuf mois pour monter un événement du genre. C'est un travail d'organisation énorme.

S.G. : C'est la réflexion de la plupart des gens d'ailleurs, pour un sommet de trois jours ou quatre jours. Pourquoi doit-on préparer neuf ou dix mois à l'avance ces événements ?

G.M. : Un événement international si important en soi engendre une grande visibilité pour le Canada. À l'étranger, vous êtes sur la carte d'une manière exceptionnelle. Il y a un retentissement international. Le Canada est d'ailleurs le seul pays qui participe aux trois sommets. Le fait de recevoir tant de monde chez vous, à trois reprises, dans un peu plus de neuf mois, crée un impact considérable. Le plus gros montant dépensé est alloué à la sécurité. Si on pense à l'organisation ensuite, les coûts se répartissent dans une multitude de postes. Vous voulez évidemment que l'événement soit bien organisé, et que les chefs d'État et les chefs de gouvernement, aient l'impression que l'accueil a été bien fait.

S.G. : Bien des gens mettent en doute le bien-fondé de ces événements, invoquant le manque de résultats concrets, proportionnellement aux efforts et aux sommes investis. Est-ce que le grand public est conscient ou au courant de l'importance de ces sommets qui se déroulent dans leur ville ? Certains calculent plutôt ce que chaque chef d'État va leur coûter de leur poche...

G.M. : Moi je trouve que c'est une fausse question, dans le sens que cela revient à mettre en cause les outils de

□ ENTREVUE □

la coopération internationale. Si vous faites partie du Commonwealth, et est-ce que la plupart des Canadiens ne sont pas d'accord que l'on fasse partie du Commonwealth ? Vous participez aux Sommets du Commonwealth. Si vous participez aux Sommets du Commonwealth, vous devez à l'occasion les recevoir chez vous. Et si vous les recevez chez-vous, vous avez des frais. Est-ce qu'à chaque sommet, que ce soit chez-vous ou ailleurs, vous aurez des résultats spectaculaires ? parfois vous aurez dans certains sommets des déblocages qui vont se faire mais parfois aussi ce seront simplement des réunions à un très haut niveau qui permettront aux chefs d'Etat d'abord de se connaître. Il est important pour la solution des problèmes internationaux que ces gens se connaissent bien. Les sommets leur permettent de se connaître intimement. Parfois vous en profitez ensuite sur le plan bilatéral parce que cela ouvre des portes quand vous avez de très bons contacts sur une base personnelle entre des gouvernements.

Les sommets permettent aussi de faire avancer certains dossiers. Cela ne veut pas dire que tous les dossiers vont débloquer. La vie internationale est faite d'une série de conférence, de réunions où l'on avance peu à peu. Lorsqu'il est mûr, un problème est parfois résolu. Les gens qui cherchent des résultats concrets, mesurables, en se disant « ça a coûté tant, est-ce que l'on a eu tant de décisions, on divise les décisions par le budget et voilà ce que chaque décision coûte », adoptent une attitude qui n'est pas réaliste. Ce n'est pas comme ça que les affaires internationales s'évaluent.

Dire que les sommets sont trop coûteux et donc qu'on doit cesser de les organiser au Canada, cela revient à dire qu'on ne veut participer ni au

Commonwealth ni à la Francophonie. Alors qu'on sait très bien que si nous ne participons pas aux réunions importantes qui ont lieu, nos intérêts risquent d'être discutés au moment où nous sommes absents.

Il est évident qu'il faut limiter les coûts et on essaie de le faire. On va rester à l'intérieur des budgets, ou essayer de faire des économies en se servant le plus possible des ressources existantes des gouvernements fédéral et provinciaux et même municipaux. On essaie d'obtenir certaines commandites du secteur privé. On sait que les coûts sont un élément qui risque d'être assez mal compris et on en tient compte. On les limite autant qu'on peut mais il y en aura.

S.G. : Comment vont les préparatifs ?

G.M. : Il y a un cheminement critique qui a été fait. C'est une des première étapes où chaque opération est calculée dans le temps. On le revoit régulièrement, périodiquement, pour voir si on prend du retard ou si on avance bien. Le cheminement critique a peut-être un centimètre d'épais mais chaque secteur est contrôlé. Ce travail est toujours un peu énervant. On a l'impression d'être dans un taxi, alors que le compteur est en marche. On sent que chaque jour qui passe est un jour de moins. Il y a toujours des complications qui surviennent, des problèmes à régler, mais en gros, autant à Québec qu'à Vancouver, tout va bien. En ce qui concerne le Sommet économique, nous n'avons pas véritablement commencé au moment où l'on se parle à faire une planification détaillée. La première précaution que nous avons prise a été de bloquer 3 000 chambres d'hôtel parce que nous savions que nous en aurions besoin. On ne peut pas attendre à trois mois d'avis pour le faire. Il serait très

bête de décider que l'on fait le sommet à tel endroit pour s'apercevoir ensuite qu'il n'y a aucune chambre disponible. On s'attend à recevoir 3 000 journalistes. Il faut de l'espace et il faut s'assurer que cet espace là est réservé. Une des premières choses qui ont été faites a été d'effectuer des visites et de s'assurer que l'on aura un endroit pour la conférence, un endroit pour les médias, un endroit pour la conférence de presse finale, etc.

S.G. : Donc vous pouvez dire que les préparatifs vont bon train malgré le compteur qui tourne ?

G.M. : Il est évident qu'on ne peut pas tout prévoir. Je présume qu'à chaque sommet il y a des décisions de dernière minute, des changements. D'ailleurs le système d'organisation prévoit un centre des opérations, équipé de très bons moyens de communication, où tous les secteurs sont représentés de sorte que quelque soit l'événement on a le contrôle. On sait ce qui se passe et on peut effectuer les ajustements requis.

S.G. : Quel est le rôle spécifique du Ministère dans la préparation de ces événements ?

G.M. : La première chose à dire est que le Bureau de gestion des sommets fait partie du Ministère. C'est une unité du Ministère. C'est une différence par rapport à 1981 où l'organisation du Sommet de Montebello dépendait du Bureau du Conseil privé. Cette fois-ci le Ministère en assume la responsabilité. Le Bureau de gestion des sommets est chapeauté par un comité directeur présidé par l'ambassadeur Doucet. Un des avantages d'avoir trois sommets regroupés, c'est que l'on pouvait avoir une seule équipe pour réaliser les trois Sommets.

S.G. : Monsieur Mathieu, merci et bonne chance □

□ NOUVELLES DE L'ÉTRANGER □

INTRODUCTION

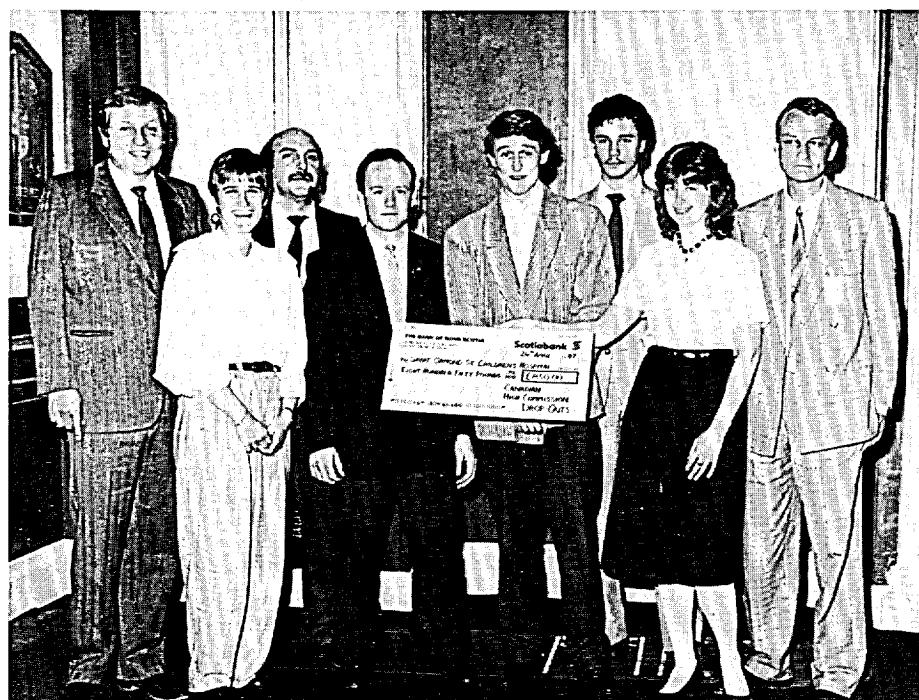
Liaison reçoit parfois des nouvelles de l'étranger sous forme de photographies narratives. Nous avons pensé pour ce numéro vous en présenter quelques-unes. Les voici donc :

ARRIVÉE INATTENDUE DE LA NOUVELLE AMBASSADRICE

Madrid. L'un des premiers jours après son entrée en fonctions, l'Ambassadrice Julie Loranger est littéralement « tombée » sur ses collaborateurs. L'occasion lui en a été fournie lors d'un exercice de sécurité comportant une descente de démonstration par la glissière d'évacuation « Rescumatic » de la chancellerie, à partie d'un point situé 15 mètres au-dessus du niveau de la rue. La démonstration a eu lieu sans incident et, après avoir touché le sol, l'Ambassadrice volante a eu droit à une salve d'applaudissements ainsi qu'au respect de ses nouveaux collaborateurs.



7



DU HAUT-COMMISSARIAT DU CANADA À LONDRES

On voit ici, le Haut-commissaire monsieur R. Roy McMurtry ainsi que des employés du Haut-commissariat du Canada — de gauche à droite : Janet Stevenson, Bob Pamplin, David Barrett, Steve Miller, Robert Barr et Kay Bunn — en train de remettre un chèque de 850 £ à M. Robert Pike, du Great Ormond St. Children's Hospital de Londres. Après avoir suivi un cours de fin de semaine, le groupe du Haut-commissariat du Canada a sauté en parachute, d'une hauteur de 2 000 pieds, afin de recueillir de l'argent pour cette noble cause.

□ LE SOMMET FRANCOPHONE : UNE RÉALITÉ EN DEVENIR □

par Ferry de Kerckhove,
Directeur adjoint
Direction de l'analyse politique et
stratégique
Ministère des Affaires extérieures

En dépit de différences profondes, la Francophonie naissante se comprend mieux quand on la compare au Commonwealth, institution multilatérale beaucoup mieux connue. Comme on le sait particulièrement bien au Canada, le Commonwealth est une association volontaire unique en son genre, qui unit 49 nations indépendantes du monde entier; il regroupe des pays développés et en développement, des États anciens et nouveaux, des nations formées de petites îles ou de vastes territoires, le tout représentant un total d'un milliard de personnes.

Le fonctionnement du Commonwealth repose essentiellement sur la réunion bisannuelle des chefs de gouvernement, qui constitue une sorte de club caractérisé par son atmosphère amicale et détendue et qui a joué un rôle aussi bien moral que concret à l'égard de certaines grandes questions de l'heure — l'Afrique du Sud, l'ordre économique mondial, etc. La prochaine réunion de ce « club » se tiendra à Vancouver, en octobre de cette année.

Le Canada est l'un des plus fervents défenseurs du Commonwealth, qu'il considère comme un modèle du multilatéralisme, échappant aux divisions traditionnelles entre régions et intérêts, un instrument idéal pour élargir le dialogue Nord-Sud et favoriser la communication et la bonne entente entre nations. Il permet également au Canada d'approfondir ses relations bilatérales avec 48 pays et de donner une assise plus diversifiée à sa politique extérieure.

On retrouve la plupart de ces éléments dans la Francophonie et dans la démarche du Canada à son égard, mais sous une forme souvent très différente.

La Francophonie a pendant longtemps été perçue exclusivement d'un point de vue linguistique. Ou, si l'on préfère, elle n'était vue que sous l'angle de l'expansion de la culture française. Aujourd'hui encore, la Francophonie échappe à une définition toute faite et à une délimitation géographique précise.

La Francophonie a pendant long-temps été perçue exclusivement d'un point de vue linguistique. La Francophonie est tout d'abord une communauté d'individus et de peuples qui utilisent, à divers degrés, la langue française.

La Francophonie est tout d'abord une communauté d'individus et de peuples qui utilisent, à divers degrés, la langue française. Cette communauté a précédé dans le temps toute tentative d'unifier ses diverses composantes sous une seule bannière.

Au fil des années, plusieurs chefs d'État se sont demandés si l'on pouvait mettre une telle communauté au service du développement tant culturel qu'économique de chacun de ses membres.

Cela explique l'apparition d'organisations, tant privées (plus de 200), que gouvernementales et tant nationales qu'internationales qui ont cherché à établir un dialogue et une coopération entre les francophones de tous les pays francophones du monde.

Mais, la Francophonie s'est également caractérisée par la recherche d'un cadre politique pour ses États membres.

Fondée sur un héritage de nature plus culturelle que politique, la Francophonie repose davantage sur une langue ou sur des valeurs pénétrant une culture, qui lui donnent sa force et son unité. Le français est non seulement le moyen de communication de la Francophonie, mais son catalyseur. La Francophonie est aujourd'hui une communauté de pays qui font reposer la poursuite d'objectifs communs sur l'usage d'une langue commune.

Ces définitions font apparaître une réalité complexe. Une quarantaine de pays utilisent le français de façon régulière, tant sur le plan intérieur que sur la scène internationale. La plupart d'entre eux sont membres de l'Agence de coopération culturelle et technique, fondée en 1970 et dont le siège est à Paris. Elle comprend le Québec et le Nouveau-Brunswick comme « gouvernements participants » et a pour objet de favoriser la coopération mutuelle entre les membres dans les domaines de la culture, l'éducation, les sciences et la technologie. Ensemble, ceux-ci représentent 250 millions de personnes vivant en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie, c'est à dire au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, ainsi que des valeurs, des systèmes politiques, des modes et des niveaux de vie différents.

LE SOMMET FRANCOPHONE : UNE RÉALITÉ EN DEVENIR (suite)

De la Francophonie au Sommet francophone

Les dirigeants politiques issus de la décolonisation dans les années 60 souhaitaient élargir la coopération institutionnelle et fonctionnelle au sein du monde francophone. Ayant désormais acquis la liberté, l'indépendance et l'égalité, ils souhaitaient créer de nouveaux mécanismes de consultation, de coopération et, au besoin, de coordination au niveau politique. Ces idées ont été défendues entre autres par Leopold Senghor, du Sénégal et Habib Bourguiba, de la Tunisie.

Comme pour les dirigeants du Commonwealth, les consultations que tenaient les dirigeants politiques de la Francophonie ont fini par porter sur tous les domaines d'intervention et d'activités, que ce soit au plan politique, économique, social, technique ou culturel. Il est ressorti de ce processus une solidarité politique au plus haut niveau qui exigeait à la fois le type d'expression formelle qui convenait le mieux aux chefs d'État ou de gouvernement, et la structure capable de donner systématiquement à cette coopération la vitalité nécessaire; en d'autres termes, un sommet.

L'histoire du Sommet lui-même est courte : MM. Bourguiba, Senghor et quelques autres voulaient un sommet francophone. L'idée fut acceptée par de nombreux chefs d'États francophones, mais plusieurs conceptions de la forme que devait prendre le sommet ont vu le jour dans les années 70.

Plusieurs pays africains y ont vu un moyen de bénéficier d'une aide au développement accrue, un mini-dialogue Nord-Sud. La France concevait le Sommet comme une forme élargie de l'Agence de coopération culturelle et technique au niveau des chefs de gouvernement, pour parler langue ou culture.

L'un des principaux objectifs du Québec à l'époque était d'utiliser le projet de Sommet francophone pour appuyer ses démarches en vue d'obtenir une reconnaissance et un statut internationaux en participant aux grandes entreprises conjointes, à caractère culturel et autre, des pays francophones. Le Québec préférait un sommet axé spécifiquement sur des questions relevant de ses prérogatives constitutionnelles dans les domaines de la langue et de la culture.

En ce qui concerne le Canada, le gouvernement a toujours été convaincu que des consultations multilatérales régulières au plus haut niveau offriraient la garantie que les efforts de chacun au sein de la Francophonie soient le résultat d'une volonté politique commune. Pour le Canada, un sommet culturel n'aurait pas répondu aux attentes, puisque l'Agence occupait déjà l'avant-scène dans ce domaine. En revanche, un sommet qui ne porterait que sur les questions Nord-Sud ne ferait que répéter les efforts déployés ailleurs, tout en suscitant des attentes qui n'auraient jamais pu être entièrement satisfaites. La conception canadienne se voulait large et globale. Nous voulions un sommet doté d'une forte dimension politique et d'un volet macro-économique, sans exclure pour autant l'examen des questions de coopération culturelle et de développement. C'est précisément ce que devait être le Sommet de Paris.

Le Premier ministre du Canada y dirigea l'ensemble de la délégation canadienne tandis que les Premiers ministres des provinces agirent comme « observateurs intéressés » au cours des discussions sur les questions de politique et d'économie internationale, et comme « participants actifs » au cours de la discussion sur la coopération culturelle en général et sur le développement.

Le rôle du Président Mitterrand, lors de la mise en place du premier Sommet, a été décisif. Il a fait montre d'une conception généreuse de la Francophonie, et s'est joint au Canada ainsi qu'à ses collègues africains pour définir dans ses grandes lignes ce que devait être le Sommet.

De Paris à Québec

La première « Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français » fut un événement historique. Les risques étaient grands. Elle devait pourtant s'avérer un grand moment de la coopération fédérale-provinciale sur la scène internationale. Le Sommet a montré que l'on pourrait donner au Québec sa place légitime dans la Francophonie, sans compromettre la primauté fédérale dans les relations internationales.

Le Sommet de Paris a également permis de faire prévaloir le concept canadien de consultation politique « à la Commonwealth », notamment sur l'Afrique du Sud. De même, une importante résolution sur la situation financière et les besoins alimentaires de l'Afrique a été présentée par le Canada; elle reflétait la dimension macro-économique que devait offrir, selon nous, cette nouvelle institution internationale.

De façon plus précise, le programme d'immunisation parrainé par le Canada a été étendu aux pays francophones, et un programme majeur de bourses a été créé. Un programme novateur d'aide et de formation techniques dans le domaine de l'énergie a été annoncé, et d'importantes mesures ont été prises en matière de télécommunications pour élargir l'espace audiovisuel francophone, domaine où le Canada possède indiscutablement des compétences.

LE SOMMET FRANCOPHONE : UNE RÉALITÉ EN DEVENIR (suite)

À Québec, outre le « volet » politique et économique susceptible de porter sur l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient, l'environnement économique international, l'endettement et le commerce, le « volet » coopération portera sur cinq secteurs de culture et communications, agriculture, industries de la langue, énergie, et information scientifique et développement technique. Le Sommet de Québec sera vraiment « l'épreuve du feu » pour l'avenir de la coopération parmi les pays francophones.

Le Canada et la Francophonie : ce qu'en retire le Canada

La participation du Canada à la Francophonie est un élément fondamental et permanent de la politique extérieure de notre pays. Le Sommet nous permet désormais de projeter notre identité nationale, tant au pays qu'à l'étranger, en respectant sa pleine dualité — anglophone par l'adhésion au Commonwealth; francophone par la participation au Sommet. Nous sommes l'un des très rares pays qui soient représentés dans les deux institutions.

L'intégration du Canada dans la Francophonie vise à assurer l'épanouissement du fait français au pays et à l'étranger. Au pays d'abord, pour les 7 millions de francophones que compte le Canada sur une population de 25 millions d'habitants, dont 6 millions pour le seul Québec, les principales autres concentrations se retrouvent en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. La participation à la Francophonie ajoute un élément de stabilité et d'harmonie à notre pays.

Chaque membre de la Francophonie contribue d'une façon particulière à son développement. Le Canada a encouragé la recherche en linguistique pour répondre aux besoins particuliers qui découlent de son statut bilingue; nous



Le Sommet de Paris (1986).

avons mis au point des outils linguistiques sophistiqués, tels que banques de données, logiciels en français, traduction automatique, cours de langue, etc., qui s'ajoutent aux systèmes de communication utilisant la haute technologie que nécessite l'étendue de notre territoire. Nous faisons bénéficier d'autres pays ou organisations francophones de ces expériences.

En second lieu, les politiques francophones du Canada visent à favoriser l'épanouissement du français dans le monde comme prolongement, sur la scène internationale, de notre réalité nationale.

De façon plus précise, le Canada cherche à promouvoir un dialogue libre et ouvert entre les partenaires très différents, mais égaux, afin d'établir des échanges directs par-delà les frontières ou les barrières géographiques, idéologiques, ethniques, culturelles et économiques. C'est ce que nous avons fait au sein du Commonwealth. Nous faisons aujourd'hui de même dans la Francophonie.

Le gouvernement fédéral du Canada, les gouvernements provinciaux du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba ont chacun un rôle important à jouer au sein de la Francophonie. Ceci vaut également pour

de nombreuses organisations francophones non-gouvernementales.

Mais, pour le Canada, l'incidence positive de son appartenance à la Francophonie ne se limite pas à la population francophone, mais profite à l'ensemble de sa population. Ce n'est pas seulement une question d'enrichissement culturel. Tous les Canadiens sont susceptibles de bénéficier de la participation accrue de notre pays au développement social et économique du monde francophone.

Nous bénéficions de relations bilatérales élargies avec les participants au Sommet, en particulier la France, avec laquelle nous sommes passés, sur cette question, d'une impasse diplomatique pénible à une coopération pleine et entière. Le Sommet est pour le Canada un autre lieu de concertation avec l'un de ses principaux alliés européens.

Une nouvelle tribune internationale a vu le jour, et elle offre la possibilité de régénérer le système international. Le Canada contribue aussi à l'avancement du multilatéralisme en relations internationales. Tel a toujours été l'un des objectifs essentiels de notre politique extérieure □

* Il s'agit d'une version abrégée d'un texte préparé par l'auteur dans le cadre d'une tournée de conférences dans l'Ouest.

□ NOMINATIONS DIPLOMATIQUES □

Le 12 juin 1987, et le 14 juillet 1987, 11 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de :

Colombie : Gaétan Lavertu, en tant qu'ambassadeur avec accréditation simultanée en Ecuador. M. Lavertu est entré au ministère des Affaires extérieures en 1969. Il a servi à l'étranger à Madrid, Rabat, Caracas, et comme Conseiller, Mission permanente du Canada près les communautés européennes, Bruxelles, de 1979 à 1982. Depuis 1985, il est Directeur général du renseignement extérieur.

Ghana : Sandelle Scrimshaw, est nommée haut-commissaire. Madame Scrimshaw est entrée au gouvernement fédéral en 1973. Elle a servi comme Chargé principal de projets au Bureau de l'Afrique francophone à l'Agence canadienne de développement international de 1979 à 1980; comme Administrateur des programmes de pays, et comme Directeur adjoint, programmes et évaluation. Elle est Conseiller (Coopération) et Consul à Abidjan depuis 1984.

Jordanie : Michael D. Bell, en tant qu'ambassadeur. M. Bell est entré au ministère des Affaires extérieures en 1967. Il a servi à l'étranger à Kingston, Port-of-Spain, Tel Aviv, et comme Conseiller à Rome de 1981 à 1983. Depuis 1983, il est Directeur, Relations au Moyen-Orient.

Maroc : Wilfrid-Guy Licari en tant qu'ambassadeur. M. Licari est entré au ministère des Affaires extérieures en 1968. Il a servi à l'étranger à Nairobi, Alger et comme Conseiller (Affaires politiques), Paris de 1977 à 1981. Depuis 1984, il est Ministre-conseiller à Rome.

Minneapolis : John Blackwood est nommé Consul général. M. Blackwood est entré au Service des délégués commerciaux, ministère du commerce en 1955. Il a servi à Karachi, Washington, D.C., Tokyo, Caracas, Detroit, comme Consul général adjoint (Affaires commerciales), New York de 1974 à 1977, et comme Directeur exécutif canadien de la Banque inter-américaine pour le développement, Washington, de 1977 à 1980. Depuis 1985, il est Coordonnateur fédéral du développement économique à Winnipeg.

Paris : David Wright comme Ministre à Paris. M. Wright est entré au Service des délégués commerciaux, ministère de l'Industrie et du Commerce en 1968. Il a été muté au ministère des Affaires extérieures en 1974. Il a servi à l'étranger à Rome, comme Premier secrétaire, à la Mission permanente près les Nations Unies à New York de 1972 à 1975, et comme Conseiller (Affaires économiques) à Tokyo de 1978 à 1982. Depuis 1985, il est Directeur général de la Politique économique.

Soudan : David S.H. MacDonald, actuellement ambassadeur en Éthiopie tel qu'annoncé en septembre 1986, deviendra également ambassadeur au Soudan. M. MacDonald, ministre de l'Église unie venant de l'Île-du-Prince-Édouard et anciennement membre du parlement, a participé depuis les années '60 à un certain nombre de conférences et de commissions internationales chargées d'examiner les problèmes les plus importants auxquels le continent africain est confronté. Plus récemment, M. MacDonald a agi comme Coordonnateur canadien des secours d'urgence pour la famine en Afrique.

Syrie : Gary R. Harman en tant qu'ambassadeur en Syrie. M. Harman est entré au ministère des Affaires extérieures en 1953. Il a servi à l'étranger à New York, Prague, Washington, Moscou et au Caire. Il a été nommé ambassadeur à Cuba en 1977, et depuis 1985, est ambassadeur en Jordanie.

Tchécoslovaquie : Barry Mawhinney en tant qu'ambassadeur. M. Mawhinney est entré au ministère des Affaires extérieures en 1965. Il a servi à l'étranger à Accra, Londres, et comme Ministre-conseiller, Délegation du Canada près le Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles de 1979 à 1983. Depuis 1984, il est Directeur général, Affaires juridiques.

Tokyo : David Winfield est nommé Ministre (Affaires économiques et commerciales). M. Winfield est entré au Service des délégués commerciaux, ministère de l'Industrie et du Commerce en 1965. Il a servi à l'étranger à La Haye, Ankara et comme Conseiller (Affaires commerciales), Tokyo de 1972 à 1976, comme Ministre-conseiller (Affaires commerciales et économiques), Mexico de 1980 à 1983, et comme Consul général adjoint, New York, de 1983 à 1985. Depuis 1985, il est Vice-président, Développement de l'investissement, à Investissement Canada.

Zaïre : Colleen Cupples en tant qu'ambassadeur. Madame Cupples est entrée à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration en 1967. Elle a servi à l'étranger à Paris, Londres, Nairobi, comme Consul à Los Angeles de 1980 à 1981, Premier secrétaire et Consul, Buenos Aires de 1981 à 1984 et Premier secrétaire à Colombo, de 1984 à 1986. Depuis 1986, elle est Conseiller (Immigration) et Consul à Damas □



De le part de l'Association de la communauté du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR CONCERNANT LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

L'ACSE a terminé son enquête auprès des personnes nées à l'étranger et mariées à des employés du service extérieur. Les résultats de cette enquête, de même que nos conclusions et recommandations, font partie d'une présentation qui a été transmise au bureau du Secrétaire d'État du Canada.

Pour votre gouverne, vous trouverez ci-joint un résumé de cette présentation. Toute personne souhaitant prendre connaissance de la version détaillée n'a qu'à communiquer avec le bureau de l'ACSE.

BUT

Présenter les résultats et les conclusions d'une enquête menée auprès de personnes nées à l'étranger et mariées à des employés permutants du service extérieur du Canada, et qui éprouvent actuellement de la difficulté à satisfaire aux exigences de résidence préalables à l'obtention de la citoyenneté canadienne.

RECOMMANDATIONS

Les personnes nées à l'étranger et mariées à un fonctionnaire fédéral ou provincial ou encore à un membre des Forces armées devant satisfaire à un

critère de durée de résidence avant d'obtenir leur citoyenneté, il est recommandé :

1. Que les périodes pendant lesquelles elles résident à l'étranger avec une personne au service du gouvernement soient comptabilisées comme si elles résidaient au Canada; ou
2. Que le cumul des périodes successives de résidence au Canada satisfasse aux exigences.

HISTORIQUE

L'Association de la communauté du service extérieur s'est graduellement sensibilisée aux problèmes des personnes nées à l'étranger et mariées à des employés du service extérieur, certaines ayant eu beaucoup de difficultés ou n'ayant pas réussi à obtenir leur citoyenneté canadienne en raison des permutations de leur conjoint dans l'exercice de ses fonctions au gouvernement du Canada. L'absence de données relatives à ce groupe (nous n'avons toujours pas établi combien il y avait de conjoints nés à l'étranger au ministère des Affaires extérieures) a poussé l'Association à établir un questionnaire et à mener une enquête dans le Ministère. La présentation renferme les résultats de cette enquête.

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année.

Tél. : (613) 993-5729

ARGUMENTS MILITANT EN FAVEUR D'UNE RÉVISION DE LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

1. Les lois en vigueur sont inconsistantes : l'une ne permet pas que les conjoints soient traités comme des résidents réputés du Canada aux fins de la citoyenneté alors qu'une autre l'autorise aux fins de l'impôt.
2. En raison des permutations qu'entraîne le travail de leur conjoint, dont des affectations régulières et répétées outre-mer, les personnes nées à l'étranger sont désavantageées.
3. Tous les conjoints sont des représentants et des serviteurs du Canada pendant qu'ils sont à l'étranger. Dans le moment, absolument rien ne tient compte de cette contribution.

CONCLUSIONS

Plus de la moitié des répondants ne sont pas encore Canadiens et voudraient le devenir. Le principal obstacle tient aux exigences actuelles sur la durée de la résidence.

Communication directe aux conjoints

Depuis le dernier numéro de *Liaison*, l'avis suivant a été envoyé aux conjoints inscrits sur notre liste :

Le 17 août 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1987-1988/01). • Un avis de la Direction des langues officielles concernant les cours qui seront offerts cet automne aux conjoints d'employés du Service extérieur. Rappel : Si vous avez récemment déménagé — par suite d'une affectation ou étant de retour dans la région d'Ottawa-Hull — n'oubliez pas de nous faire savoir votre changement d'adresse. Remplissez la formule à la page 20 et envoyez-la au Centre des services à l'affectation. Merci !

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

VINCI

VINCI n'est pas, à ce que l'on pourrait croire, une biographie de Léonard de Vinci. Certains moments de sa vie ainsi que certaines de ses œuvres sont mis en relief, ou démontrés, mais simplement afin d'éclaircir le propos du spectacle.

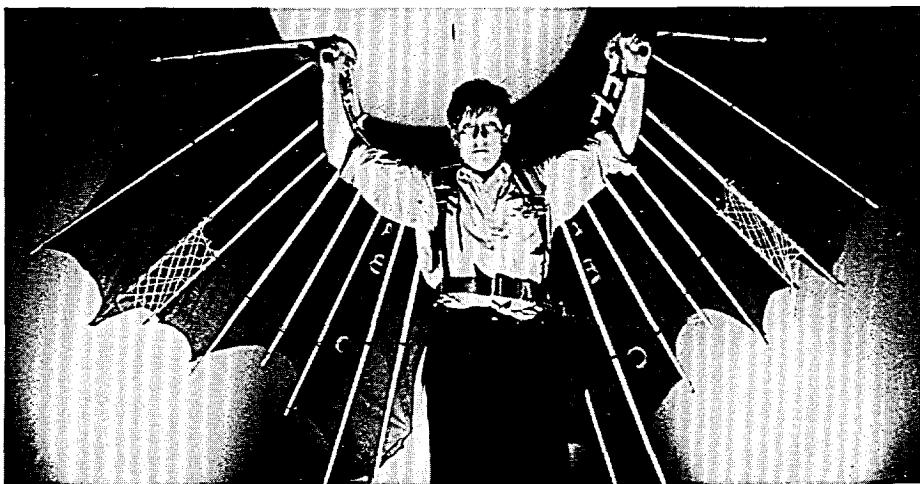
Brisé par le suicide de son ami, Marc, qui s'est ouvert les veines sans laisser d'indice sur les motifs de son acte, le protagoniste, un jeune photographe québécois, s'envole vers l'Europe en quête de réponses à ses préoccupations existentielles et artistiques.

Tout au long de son parcours, qui le mènera de Londres à Florence en passant par Paris et Cannes, il interrogera, fasciné, les œuvres de Léonard de Vinci pour finalement interroger Léonard lui-même, dans une salle de douche de Florence. Son périple se terminera sur une colline, à Vinci, petit village italien, où Léonard naquit.

Privilégiant le langage visuel et sonore, Robert Lepage construit un spectacle en neuf tableaux. Seul en scène, il interprète les différents personnages rencontrés sur le chemin du photographe : un chauffeur de taxi londonien; une théoricienne française étudiante à la Sorbonne; un critique d'art italien aveugle.

VINCI, un spectacle sur l'art
Une réflexion sur le suicide
Une invitation à s'élever ou à
comprendre ce qui nous rive au sol

Une tournée au minimum de 28 représentations en Suisse, en France, en Angleterre, au Danemark et en Irlande du 14 juillet au 17 octobre 1987.



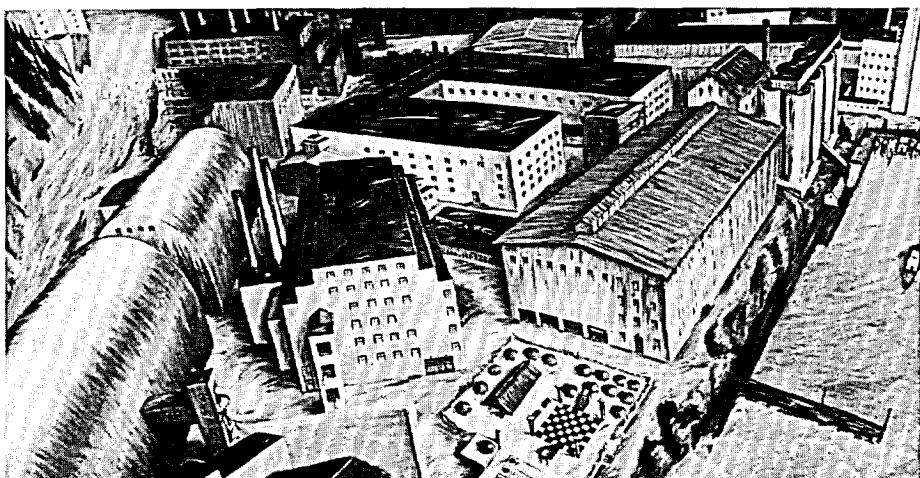
LA GALERIE D'ART DE WINNIPEG EST CHOISIE POUR PARTICIPER À L'EXPOSITION DE SÃO PAULO

La dix-neuvième biennale de São Paulo, qui s'apparente à un salon des Beaux-Arts, ouvrira ses portes en octobre 1987 pour une période de dix semaines. Environ 45 pays y seront représentés et 350 000 visiteurs y sont attendus.

La contribution du Canada, intitulée *Résonnances boréales*, sera organisée par Bruce Ferguson, de la Galerie d'art de Winnipeg. On s'efforcera, à travers les œuvres retenues, d'analyser les aspects matériels et con-

ceptuels du thème de la biennale de 1987, *Utopie et Réalité*. Cinq artistes canadiens, qui seront choisis par Bruce Ferguson, exposeront au salon de São Paulo.

Le ministère canadien des Affaires extérieures fournira les fond nécessaires. Bruce Ferguson et la Galerie d'art de Winnipeg ont été choisis par un jury, au terme d'une sélection en deux étapes, parmi les 11 candidats qui avaient été invités à concourir □



Eleanor Bond

□ LE MICRO-ORDINATEUR À L'ÉCOLE □

HAL prend-il le contrôle de la classe ? Quiconque a vu le film de Kubrick peut penser à HAL, lorsqu'il voit à quel rythme le micro-ordinateur s'intègre à la vie scolaire dans toutes les écoles. Cette épidémie transforme les habitudes de travail des élèves tout autant que celles du professeur. Il y a 15 ans, lorsque les gros ordinateurs ont fait leur apparition en éducation, la seule application pédagogique qu'on en faisait parfois était ce qu'on appelle l'enseignement programmé. Aujourd'hui, l'usage du micro-ordinateur permet un usage beaucoup plus varié. Ce qui devient accessible à l'élève, c'est tout autant la programmation, le traitement de texte, les communications que les leçons présentées à l'ordinateur. Le professeur, quant à lui, peut l'utiliser comme outil d'intervention, mais aussi comme instrument de gestion des progrès des élèves.

Dans le contexte de nos vies modernes, l'ordinateur est omniprésent comme outil permettant de faciliter le transfert et la gestion de l'information. Pour l'enfant tout l'enjeu consiste à maîtriser cet outil. À l'école, plusieurs applications de la micro-informatique sont disponibles à l'enfant. On peut nommer, entre autres, les didacticiels, la programmation, la robotique et les logiciels d'application du type traitement de texte et communication. Dans cet ensemble de ressources, la question que se pose l'éducateur est double : qu'est-ce qui peut être applicable et utile aux élèves et comment organiser une activité par laquelle ils pourront utiliser l'ordinateur de façon efficace. Il ne suffit pas de vouloir intégrer l'ordinateur aux activités scolaires, encore faut-il savoir comment l'intégrer.

L'avenue la plus accessible, et par conséquent la plus facile, est d'utiliser des didacticiels permettant à l'élève d'apprendre par des exercices présentés à l'écran. Un didacticiel est en quelque sorte une leçon programmée permettant un auto renforcement. Pour le professeur, elle est l'équivalent d'une leçon donnée à la classe. Dans cette perspective, un professeur peu familier avec l'informatique trouve facilement un

application leur est généralement familier. Il pourront penser les utiliser dans leur classe comme outil de travail pour les enfants dans leurs exercices scolaires. Si, par exemple, une classe entretient une correspondance avec une autre classe à l'extérieur de l'école, l'usage du traitement de texte dans la préparation des écrits s'avérera utile et intéressant. Cette application, dans cette perspective, devient significative pour l'enfant parce que celui-ci voit très bien l'utilité d'un tel outil.

Si, d'autre part, cette classe entretient une correspondance avec l'étranger comme ce fut le cas, par exemple, dans l'expérience d'une école de la Beauce qui correspondait avec une classe en Belgique, l'usage des techniques de communication par ordinateurs s'est avéré fascinant pour les enfants. Ces élèves ont utilisé les technologies les plus modernes. Ils pouvaient entretenir un échange verbal direct avec la classe de leurs correspondants en Belgique.

Comme l'a bien dit Seymour Papert, l'inventeur du langage de programmation Logo, Logo est un outil avec lequel penser. En effet, l'usage de la programmation amène l'enfant à analyser les différentes étapes d'un problème, à le décomposer en parties séquentielles et à traduire dans un langage les différentes étapes qu'exécutera le micro-ordinateur comprenant ce langage. Dans cette perspective, Logo a chambardé les cartes puisqu'il devenait possible à un élève de l'élémentaire de programmer une machine informatique, ce qui était réservé auparavant aux élèves du secondaire et du collégial. Puisque les enfants sont intéressés au dessin, en réfléchissant bien, ils pouvaient indiquer à une machine comment faire un dessin particulier. L'usage

Dans le contexte de nos vies modernes, l'ordinateur est omniprésent comme outil permettant de faciliter le transfert et la gestion de l'information. À l'école, plusieurs applications de la micro-informatique sont disponibles à l'enfant.

sens à cet usage. Les didacticiels que l'on trouve sur le marché sont habituellement axés sur une leçon particulière, donc, ils sont relativement courts.

Pour les professeurs qui ont une certaine expérience avec la micro-informatique, l'usage de logiciels d'ap-

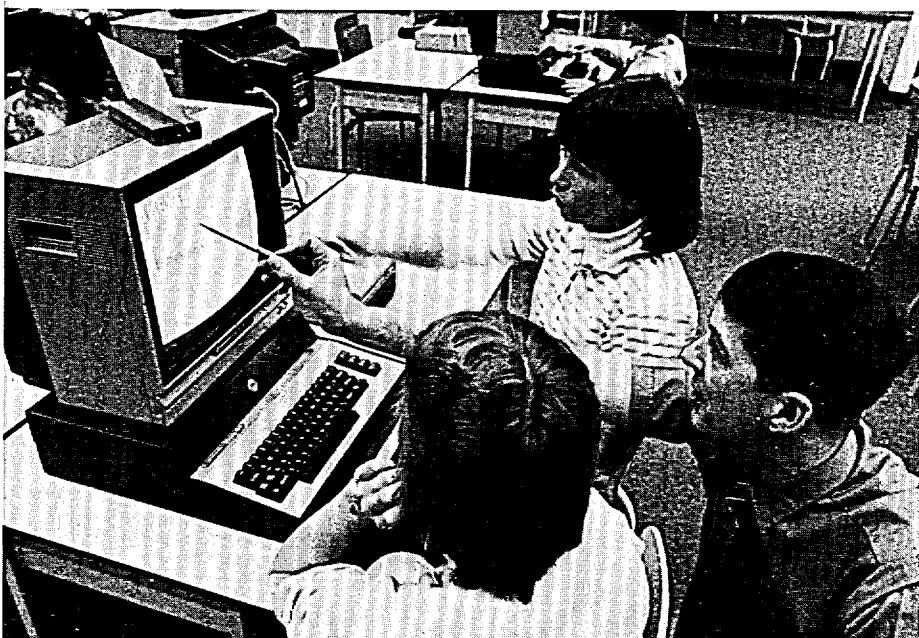
LE MICRO-ORDINATEUR À L'ÉCOLE (suite)

de la programmation à l'école permet donc le développement de la pensée algorithmique, c'est à dire le sens de l'analyse, de la planification et de la production. Pour arriver à un objectif fixé, l'enfant doit y réfléchir en fonction de la forme dans laquelle le problème se pose.

Il est même possible aujourd'hui pour les enfants, de faire de la robotique. En effet, différentes compagnies ont mis au point du matériel de construction que l'enfant utilise pour se bâti l'essentiel d'une machine qui obéira aux commandes programmées. En robotique chez les enfants, on apprend comme avec la programmation: il faut identifier les étapes d'une procédure et les transmettre à une machine. Toutefois, à la différence de la programmation, c'est une machine construite par l'enfant qui exécutera la tâche programmée. L'enfant la construit et la programme pour faire certaines tâches pour lesquelles elle a été conçue. A la différence de la programmation, l'enfant atteindra un résultat non pas sur l'ordinateur mais par le biais de l'ordinateur.

Ce type d'approche prend sa pleine mesure au secondaire lorsqu'on peut l'étendre à ce qu'il est convenu d'appeler la conception assistée par ordinateur, la CAO. La CAO permettra à l'adolescent de comprendre la puissance des techniques micro-informatiques comme outils de travail pour le concepteur de plans, de patrons, de dessins industriels, de graphisme, de mise en page et d'édition.

Dans toutes ces applications pédagogiques de l'ordinateur (APO), chaque fois l'ordinateur est un outil. Il faut bien comprendre alors jusqu'à quel point l'ordinateur n'automatise pas les apprentissages, mais permet plutôt à



15

l'enfant de faire autrement en utilisant une machine pour sa production scolaire. De la même façon que le crayon et la plume ont permis de révolutionner l'écriture sur l'argile, on peut penser que le micro-ordinateur va transformer l'usage des outils actuellement à la disposition de l'enfant. Les contenus de ses apprentissages, les concepts qui le préparent à la vie, garderont toujours leur importance et leur primauté. C'est plutôt le crayon, le papier et la lecture qui changent de médium avec le micro-ordinateur. Comme le disait un ami, le micro-ordinateur est en quelque sorte un crayon intelligent.

La micro-informatique à l'école, c'est une aide à la conceptualisation, un complément aux matières de base telles l'histoire, le français, la géographie, la mathématique et les sciences. Non, HAL n'envahira pas la classe. Comme dans *l'Odyssée de l'espace*, le capitaine du vaisseau aura toujours le contrôle de l'ordinateur. A l'école, c'est à ce rôle que

le professeur peut préparer l'enfant. N'oublions pas qu'en 2001, l'enfant deviendra le capitaine du vaisseau □

Dr. Benoit Dubuc,
Psychopédagogue et professeur
à l'U.Q.A.C.

Des chiffres éloquents

Le nombre d'élèves
par appareil au primaire
et au secondaire

Les dix provinces canadiennes
en 1985:

Manitoba	1/27
Nouveau-Brunswick	1/34
Alberta	1/35
Ontario	1/38
Québec	1/52
Colombie-Britannique	1/55
Saskatchewan	1/55
Nouvelle-Écosse	1/58
Île-du-Prince-Édouard	1/88
Terre-Neuve	1/105

Tiré de *l'Actualité*, juin 1987

□ LE HOCKEY LORS DES AFFECTATIONS À L'ÉTRANGER □

Comme vous le savez sans doute, le hockey est plus qu'un sport pour les Canadiens: c'est une institution nationale dont on nous entretient fréquemment à l'étranger. Ayant moi-même deux de mes quatre enfants — un garçon et une fille — qui se sont mis à jouer au hockey alors que nous étions à l'étranger, j'ai pensé que les quelques réflexions ci-jointes pourraient intéresser un certain nombre de lecteurs de LIAISON.

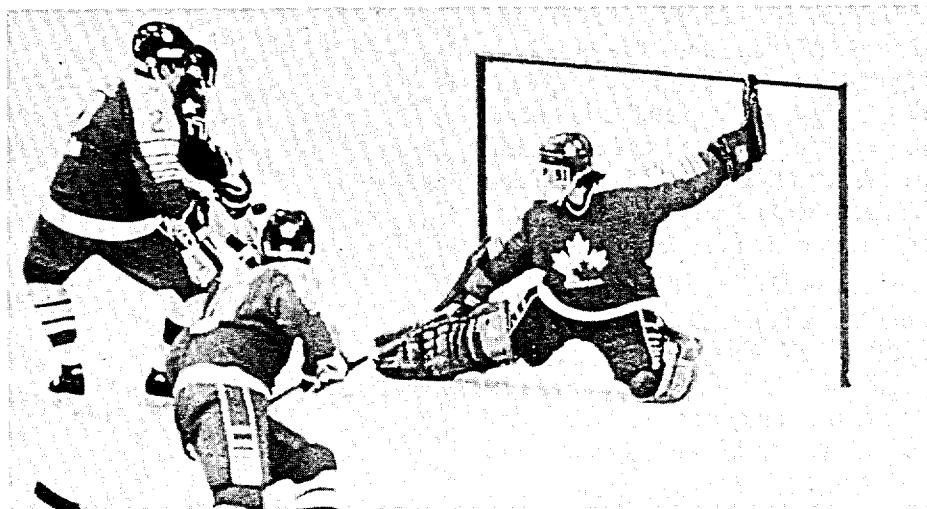
L.-H. LEDUC
Conseiller à l'OTAN

«**L**es Canadiens naissent avec des patins dans les pieds!» (Jeune hockeyeur français).

Les mythes ont la vie dure. Celui qui veut que les Canadiens aient des dispositions innées qui en font de meilleurs joueurs de hockey que les autres est parmi les plus tenaces.

Sommes-nous meilleurs ou avons-nous vraiment plus de dispositions que les autres? A en juger par les petits Canadiens qui jouent au hockey durant l'affectation de leurs parents à l'étranger, on a souvent l'impression du contraire. Nombreux sont ceux qui, soit parce qu'ils sont mal informés sur les services récréatifs à l'étranger, soit parce qu'ils sont mal préparés, se découragent et abandonnent à tout jamais un sport qu'ils aimeraient non seulement pratiquer, mais qui les identifie plus que toute autre activité à leur pays d'origine.

Le temps est révolu où l'affectation à l'étranger entraînait presque automatiquement l'abandon de ce que nous considérons notre sport national (légalement, la crosse est le seul sport décreté national par le Parlement canadien). Sur l'ensemble des missions, la majorité est située dans des villes qui disposent maintenant d'au moins une patinoire. On en trouve même sous les tropiques,



dans les régions les plus chaudes du globe, par exemple à Abidjan.

Même si l'on ne trouve pas partout des équipes adultes de très fort calibre (v.g. en Suède, en Tchécoslovaquie, en U.R.S.S., etc.), le niveau des équipes de jeunes en Europe et aux États-Unis peut souvent surprendre. Par exemple, plusieurs équipes canadiennes de niveau «pee-wee», «bantam» et «midget» AAA avaient l'habitude de déclasser les équipes françaises il y a dix ans. Elles trouvent maintenant chaussure à leur pied en France.

Si le hockey se généralise à travers le monde, l'accès à un club à l'étranger peut parfois réservé des déceptions. Dans certains pays se pratique une élimination souvent dictée par le nombre de places disponibles dans les équipes. Seuls restent les meilleurs, et les nouveaux-venus doivent démontrer qu'ils vont renforcer le club, non l'affaiblir, ou qu'ils ont le potentiel nécessaire pour apprendre rapidement. Sinon, ils sont écartés pour laisser la place aux nationaux.

Dans certains pays, on permet aux filles de jouer dans des équipes de garçons, alors que c'est formellement

interdit dans d'autres. Il est important de se renseigner avant de partir. Pour éviter les déceptions à tout le monde, tant au jeune qui veut jouer à l'étranger qu'à l'équipe qui l'accueille, vaut mieux donner une préparation adéquate. Le Canadien qui n'a jamais joué, mais qui a déjà toute la base nécessaire pour débuter et apprendre rapidement la technique, a de fortes chances de se faire accepter. Celui qui patine «sur la bottine», pour employer l'expression familière, court le risque de se faire conseiller d'aller apprendre la base, et de revenir ensuite.

Cette préparation exige d'abord que le garçon ou la fille soit «mordu» du sport, et que la décision de s'adonner au hockey vienne de lui ou d'elle, non de ses parents. Le jeune doit aussi accepter de se soumettre à un certain entraînement avant de commencer à jouer afin de maîtriser certaines techniques: apprendre d'abord à patiner, à se lever la tête, tirer, manipuler la rondelle, faire des passes, etc.

Bien qu'en général les enfants apprennent d'eux-mêmes les rudiments avec les compagnons de jeux, ils se sentent davantage motivés si les parents s'intéressent à leurs progrès. Par

LE HOCKEY LORS DES AFFECTATIONS À L'ÉTRANGER (suite)

exemple, il n'est pas nécessaire d'avoir été un bon joueur, ni même d'avoir joué au hockey, pour enseigner à l'enfant à se lever la tête: quelques séances au cours desquelles on s'improvise gardien suffisent.

Si le jeune a commencé à jouer au Canada, il serait dans l'ordre de lui faire faire un stage dans une école de hockey d'été avant de partir pour l'étranger. S'il a commencé à l'étranger, qu'il revienne au Canada aux premières vacances d'été pour le faire, à moins qu'il ne puisse avoir accès sur place à une école réputée. Par exemple, une des meilleures écoles canadiennes a essayé en Suisse durant l'été 1986, y retourne cette année, et prépare déjà ses plans pour 1988.

Le choix de l'école est de la première importance puisque l'enseignement dispensé est très inégal de l'une à l'autre.

Règle générale, les meilleures ont déjà une longue tradition.

Dans plusieurs pays, on se tourne souvent vers les parents des jeunes Canadiens pour leur demander de prêter main-forte aux entraîneurs locaux, servir d'arbitre, ou contribuer à l'organisation des équipes. Ces services encouragent les autres parents à s'intéresser davantage aux progrès de leurs propres enfants, et à leur tour de leur faire faire ce qui est naturel au Canada, l'entraînement hors patinoire. Et, en Europe, on va fréquemment demander aux diplomates canadiens de contacter les Forces canadiennes en Allemagne pour organiser des matchs amicaux.

Pour ceux que la violence au hockey inquiète, il convient de mentionner qu'elle est moins fréquente à l'étranger qu'elle ne l'est chez nous. Aux États-

Unis, notamment, où l'on a mis sur pied un programme de formation d'entraîneurs qui mettait l'accent sur la technique bien avant qu'on ne le fasse au Canada. En Europe, les patinoires plus grandes que les nôtres favorisent également un jeu ouvert axé sur la vitesse et les passes.

Pour diverses raisons, plusieurs guides de missions ne sont plus à jour, du moins en ce qui a trait aux patinoires et au hockey à l'étranger. Aussi, au lieu de se résigner à ranger patins et équipements de hockey, mieux vaut se renseigner avant de partir. Les enfants n'en seront que plus heureux si l'on a prévu le coup, plutôt que de découvrir sur place qu'ils pouvaient le faire. C'est souvent dans les endroits les plus inattendus qu'ils jouent le plus □

LES ÉCOLES RECEVRONT UNE TROUSSE SUR LE SIDA

Dès septembre prochain, les écoles catholiques de l'Ontario devront offrir à leurs élèves de 7^e et 8^e années des sessions d'information sur le SIDA.

Mme Carmen Gervais, du Conseil des écoles séparées d'Ottawa (CESO), a précisé qu'une trousse pédagogique devrait être acheminée à tous les conseils scolaires catholiques de la province, à la fin de juin. Cette trousse a été conçue pour aider l'enseignant, et l'utilisation de son contenu (vidéos, brochures, livres...) sera laissée à l'entière discrétion du professeur. « Un conseil scolaire peut à loisir écarter cette trousse s'il la juge inacceptable », a précisé Mme Gervais, ajoutant que cet outil pédagogique avait été préparé avec le souci de ne froisser personne, ni de porter de jugement.

Mme Gervais est membre d'un comité provincial formé par le ministère de l'Éducation qui, depuis le printemps dernier,

s'affaire à formuler des recommandations sur la façon de traiter, sans offenser, de la délicate question du SIDA dans les écoles catholiques de la province.

Une des recommandations du comité, qui a été retenue par le ministère, oblige les conseils scolaires catholiques de l'Ontario à sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e années aux dangers du SIDA et aux moyens de contrer ce virus mortel. « Le SIDA est devenu une réalité quotidienne... Nous ne pouvons pas continuer à nous enfouir la tête dans le sable », précise Mme Gervais.

La stratégie du ministère selon elle, est cependant trop restrictive puisqu'elle écarte du programme de sensibilisation au SIDA les élèves des niveaux supérieurs, comme le proposait le comité. « Il y a des élèves que nous ne rejoindrons pas et c'est malheureux », soutient Mme Gervais.

Si l'initiative du ministère est louable, elle est un peu tardive, ajoute-t-elle. A son avis ce sujet brûlant d'actualité aurait du être abordé bien avant dans les écoles. « Il y a une fausse interprétation du danger (du SIDA) chez les plus jeunes », ajoute-t-elle, citant l'exemple d'un jeune garçon qui avait peur d'attraper la terrible maladie parce que son copain, blessé dans la cour d'école, saignait.

John Connelly, président du CESO, affirme que c'est le rôle de l'école de traiter au grand jour des problèmes qui affectent la société. « Il est nécessaire que les élèves soient au courant des méthodes de transmission du SIDA et des moyens de le prévenir », a-t-il déclaré en entrevue téléphonique. Craint-il la réaction des parents ? Non, dit-il. Ces derniers, selon lui, veulent que l'école explique ouvertement à leurs enfants « les nouvelles réalités de la vie » □

MOSAIQUE

SOMMET



Symbol du Sommet. Véritable mouvement moderne et enlevant, ce symbole est une synergie de lignes et de couleurs.

L'évocation du regroupement et du caractère universel par la forme sphérique de l'ensemble est dynamisée par la progression graphique des masses.

La structure visuelle des cinq bandes, s'appuyant les unes les autres dans une démarche cohérente, véhicule de façon spectaculaire la notion d'entraide et de collaboration harmonieuse.

Les cinq couleurs franches, rappelant les diverses couleurs des drapeaux des États et Gouvernements participant au Sommet, apportent une dimension internationale au symbole et suggèrent les cinq continents auxquels appartiennent les partenaires de la Francophonie.

À OTTAWA

Quand trois mammouths arrivent en ville... . Un cortège inusité a semé la surprise dans les rues d'Ottawa, alors que trois gigantesques mammouths laineux étaient remorqués jusqu'à leur nouvel habitat dans un parc préhistorique de la rue Metcalfe.

Rigoureusement reconstituées à partir de données scientifiques et au coût de 90 000 \$, ces sculptures grandeur nature constituent la première exposition extérieure et permanente du Musée national des sciences naturelles.

Le déménagement des mammouths, de l'atelier au site du musée, n'était pas une sinécure, car les imposantes structures en fibre de verre, bien que vides à l'intérieur, n'en sont pas moins encombrantes. Le mammouth mâle, par exemple, mesure 3,5 mètres et pèse 1 800 livres. Vivant, il aurait pesé plus de six tonnes !



Son petit voyage dans les rues de la capitale terminé, la famille mammouth s'est vite trouvée à l'aise dans le paysage préhistorique aménagé expressément pour elle, sur le site du musée de la rue Metcalfe. En analysant les restes de végétation retrouvés dans les estomacs des mammouths, les scientifiques ont en effet pu déterminer les paysages de l'ère quaternaire et recréer un paysage constitué d'épinettes, de mélèzes, de pins, de saules et de plantes à fleurs.

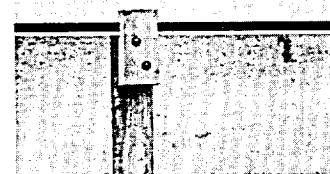
La cérémonie du dévoilement officiel des mammouths a eu lieu le 5 août. À la même date, jour pour jour, mais 20 ans plus tôt, le paléobiologiste Dick Harrington découvrait les ossements d'un mammouth de 30 000 ans, au bord de la rivière Whitestone au Yukon. Vingt ans plus tard, Dick Harrington réalise donc un vieux rêve : celui de faire renaître ces éléphants nordiques.

C'est donc à partir de ces ossements, ainsi que de données compilées sur d'authentiques mammouths laineux, qu'une équipe de modélistes et de scientifiques du Musée a travaillé pour reproduire les sculptures.

Les mammouths laineux vivaient en bordure des glaciers continentaux pendant la dernière ère glaciaire. L'espèce s'est éteinte il y a environ 11 000 ans, éliminée vraisemblablement par les chasseurs ainsi que par le glissement des glaciers qui ont détruit leur habitat.

TECHNOLOGIE

Une recherche démontre l'efficacité de la ceinture de sécurité.



Efficace, la ceinture de sécurité ? Et comment !, répond le docteur Claire Laberge-Nadeau, de l'Université de Montréal. En collaboration avec une équipe du Centre de recherche sur les transports de la même université, la chercheuse a vérifié l'efficacité de la ceinture sur un échantillon de 13 000 personnes, victimes d'accidents entre 1979 et 1981.

Résultat : pour l'ensemble des accidents impliquant un ou deux véhicules, 73 % des décès auraient pu être évités si les non-ceinturés l'avaient bouclée.

De même, la proportion des blessés graves aurait pu être réduite de 47 %. Et 10 % des blessés s'en seraient tirés indemnes. À vous de décider... .

MOSAIQUE

Un test offre une lueur d'espoir aux couples infertiles. À compter d'aujourd'hui, les Canadiennes peuvent se procurer, sans ordonnance médicale, un test leur permettant de connaître le moment de leur ovulation de 12 à 30 heures à l'avance.

C'est ce qu'a indiqué à London, en Ontario, le chef du département de gynécologie de l'hôpital University, M. Albert Yuzpe.

Le test, destiné à aider les couples éprouvant des problèmes de fertilité, est semblable aux tests de grossesse et est disponible depuis un an aux États-Unis. «À partir d'un échantillon d'urine, le test indique aux femmes à quel moment elles vont produire leurs ovules», a expliquer M. Yuzpe.

Le test va aussi aider les médecins à déterminer le moment le plus indiqué pour une insémination artificielle, a-t-il ajouté.

Le nouveau test vérifie la présence dans l'urine féminine d'une certaine protéine dont la quantité augmente au moment de l'ovulation.

Il n'est pas fiable en ce qui concerne la contraception parce qu'il indique seulement si l'ovulation aura lieu dans les 12 à 30 prochaines heures alors que le sperme peut survivre jusqu'à 72 heures dans les voies génitales féminines.

Des études nord-américaines sur la fertilité démontrent une baisse depuis quelque

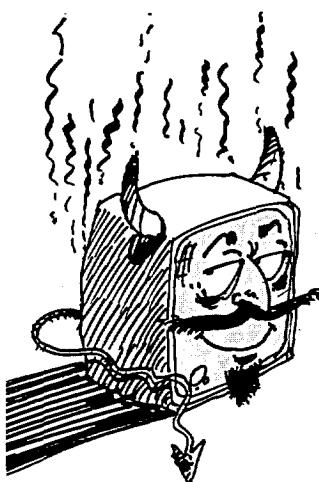
années de la quantité de sperme produit par l'homme. Les médecins savent de plus que le degré d'infertilité de la femme a augmenté, a indiqué Yuzpe, qui estime que les maladies transmises sexuellement, provoquant des inflammations pelviennes, sont la principale cause d'infertilité.

De 10 à 15 % des couples ne parviennent pas à concevoir d'enfant au cours de l'année qui suit leur premier essai. Le problème de l'infertilité relève de la femme dans 35 % des cas, de l'homme, également dans 35 % des cas, ou des deux partenaires (20 %), tandis que la cause demeure inconnue dans 10 % des cas.

L'infertilité touche particulièrement les femmes âgées de plus de 30 ans.

TÉLÉVISION

Le rôle que joue la télévision dans notre société est «monstrueux».



On vit dans une société qui ne sait pas écouter, et le rôle que joue la télévision est tout simplement «monstrueux», affirme Albert Jacquard, généticien français.

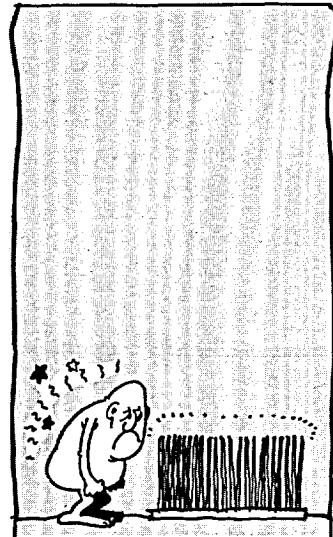
«Un enfant, pour exister, n'a pas seulement besoin d'entendre et d'écouter. Il doit parler et être entendu. On en fait la proie de l'appareil qui sait parler, montrer, mais n'écoute jamais. On donne aussi à l'enfant l'habitude de ne pas être».

«Il faudrait arrêter la télévision», affirme le scientifique, car «devant la télévision, on ne fait pas fonctionner son cerveau. Cette fausse culture absolument passive crée des ravages tandis qu'un livre se déguste, se rumine pour en comprendre toute la richesse».

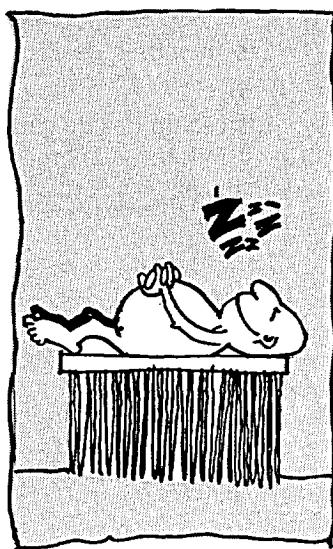
Le scientifique s'élève contre toute cette prétendue culture, produit de la télévision. Bien comprendre est un processus lent... Ce qui est difficile à comprendre, c'est qu'on n'a pas compris».

SANTÉ

Le lit et le dos. D'après un sondage, près de la moitié des hommes et des femmes ont mal au dos à leur réveil. La faute à qui? Parfois au lit, car 77 % des personnes interrogées manifestent leur désir de changer de literie. Les conseils du rhumatologue : non à la planche sous le matelas, c'est un pis-aller.



19



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.

CHAMPIONNAT DE BALLE-MOLLE LIGUE DE KINSHASA

20

Voici la photographie de l'équipe canadienne qui a remporté le championnat de balle-molle de la Ligue de Kinshasa.

« L'équipe de la communauté canadienne a remporté le Championnat de la saison régulière de la Ligue de balle-molle de Kinshasa avec une fiche de 11 victoires et deux défaites. L'équipe a de plus mérité le titre de champion des séries éliminatoires en battant l'Ambassade des États-Unis, 14 - 4, en demi-finale et les professeurs de l'École Américaine, 8 - 2, en grande finale. À souligner le soutien extraordinaire apporté à l'équipe par les supporteurs canadiens tout au long de la saison. »

Les membres de l'équipe sont les suivants :

Rangée du bas de gauche à droite : Gregg Moore — Georges Blanchet — Yvon Racine — Pierre Méthot — Pierre Beaudoin.

Rangée du haut de gauche à droite : Steve Townsend — Roger Mailhot — Jean Bruneau — Henri-Paul Normandin — Guy Villeneuve — Jacques Bélec — Michel Brassard.

Membres actifs de l'équipe qui n'apparaissent pas sur la photo : Michel Perreault — Adam Blackwell — Yves Lafond □



CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Gouvernement du Québec, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN

Révision des textes français :
Denys Leclerc

ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Nom du conjoint :

Changement d'adresse

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

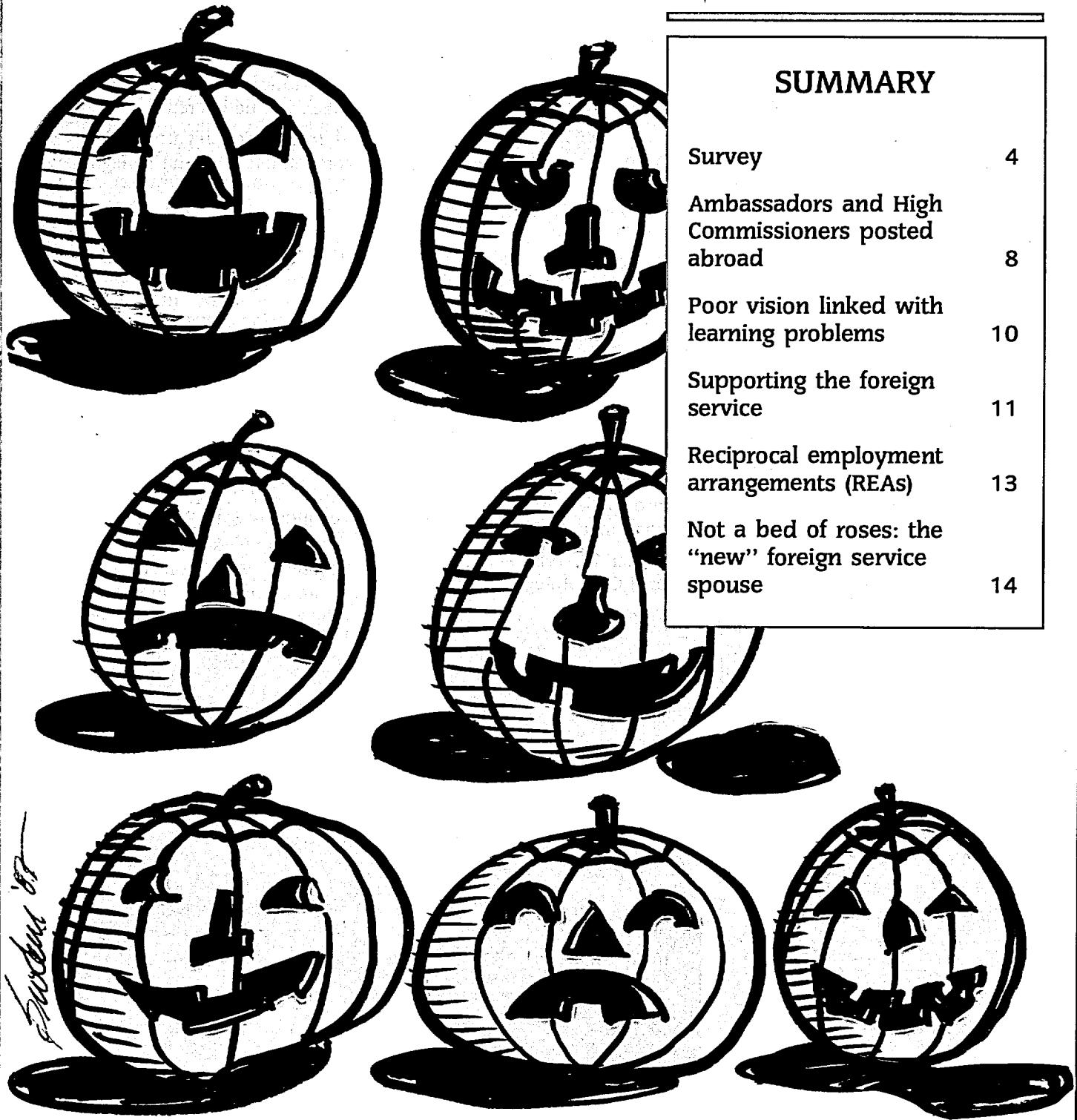
Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

Signature de l'employé(e) :

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

LIAISON



SUMMARY

Survey	4
Ambassadors and High Commissioners posted abroad	8
Poor vision linked with learning problems	10
Supporting the foreign service	11
Reciprocal employment arrangements (REAs)	13
Not a bed of roses: the "new" foreign service spouse	14



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

CHANGES

We recently welcomed back our Director, Loréta Giannetti, who has been away for the past 17 months. Loréta took some time off work to stay home with her daughter who was born in April of 1986.

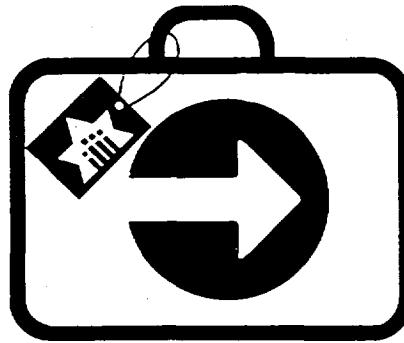
Howard Singleton, our Director since last September has been appointed Senior Adviser in the Bureau and will be responsible for a number of special projects in the personnel area. We take this opportunity to thank Mr. Singleton for his contribution to the Centre and wish him the very best in his new assignment.

POSTING OPERATIONS AND TRAINING Documentation Centre

We have purchased a series of English videos on the Middle East entitled *The Traditional World of Islam*. The series is made up of six, 30-minute videos — *Knowledge of the World*, *Nomad and the City*, *Unity*, *Pattern of Beauty*, *Man and Nature*, and *Inner Life*. Five copies of this series will be available. Anyone interested in borrowing a set should contact our Documentation Clerk.

New acquisitions on our shelves include the following books:

*Cross Cultural Re-entry:
A book of Readings*
Survival Kit for Overseas Living
Behaving Brazilian
Going International
Moving Abroad
The Overseas List
International Careers
The International Businesswoman
The Female Factor



COMMUNITY LIAISON

Direct Communication with Spouses

Do you know anyone who doesn't receive *Liaison* directly? If you do, why not pass on the form on page 20 so that he or she can be added to our mailing list.

Since the last issue of *Liaison*, the following material has been sent:

September 18, 1987 — Distribution:
National Capital Region (1987-88/02)

— A notice of the Re-Entry Workshops offered by the Posting Services Centre.

September 28, 1987 — Distribution:
National Capital Region (1987-88/03)

— A notice of workshops for spouses which will be offered this fall

— Information regarding this year's competition to recruit Foreign Service Officers

Community Coordinator Program

Four missions have been added to the list of those who are participating in the Program this year. This brings the total up to 46.

Bangkok — Sharmin Yoheswaren-Poulin

Harare — Eva Lapointe — Patricia Lee

Nairobi — Francis Sanford Smith

Yaounde — Sara Camblin Breault
Marie Leduc Belanger □



Loréta Giannetti



From the Foreign Service Community Association

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



REPORT OF THE ANNUAL GENERAL MEETING

The FSCA begins another work year with a new slate of executive officers, confirmed at the AGM in the Pearson Building on the evening of Tuesday, September 22. A list is below.

The issues which confront us are not new, as we continue to press for support for changes to the Citizenship Act which would facilitate the acquisition of citizenship for foreign-born spouses of foreign service employees; work on the pension proposal carries on; questions of education and spousal employment continue. Interesting ideas for workshops and programmes are already emerging; if you would like to suggest something, please call with your ideas.

The FSCA is now 12 years old. Times have changed considerably during that time, and particularly in Ottawa, people live different lives. Changes are also occurring within the membership of the Association. Gradually we are becoming less a society of spouses, and more a group of people concerned with common issues arising

from a common life-style. We see this reflected in our membership as more employees join us, more men, more single people.

We will have a more extensive change in the executive than is apparent from the list presented here. Nancy Fraser will be leaving on posting sooner than expected, and we will be seeking a new president. Nancy has been a very thoughtful and dynamic head of our group, and her broad range of skills, and her enthusiasm and dedication have served us well. We would like to acknowledge her contribution with thanks from all who worked with her.

1987-1988 FSCA EXECUTIVE

President	Nancy Fraser
Vice-Presidents	Wilma Matchett Louise Valle
Treasurer	Pilar Doe
Secretary	Linda Gloss
Office Co-ordinator	Dawn Jones

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year
\$15.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

COMMITTEES

Bulletin Editors (interim)	Dawn Jones Linda Gloss
Bulletin Advertising	Linda Gloss
Education	Margaret Oldham
Pensions	Kate Preston
Spousal Employment	Clara Hirsch
Programmes	Tova Lynch
Hospitality	Judy Holton
Publicity	Terri Lobsinger

CIRCULAR DOCUMENT

Admin. No. 39/87 (ABKH) SMOKING POLICY

In April of this year, the Treasury Board President announced the government's commitment to a total ban on smoking in public service workplaces by January 1, 1989. As a first step in the implementation of that policy, Treasury Board directed that smoking was to be restricted to specially designated smoking areas beginning October 1, 1987.

Although some government departments and agencies plan to introduce a total ban on smoking to take effect immediately, the senior management of the Department selected a gradual approach. As a result, smoking areas have been established at headquarters and at missions abroad in consultation with the Occupational Safety & Health Committees or Representatives, in accordance with Treasury Board guidelines □

□ SURVEY □

They have all been career diplomats with several foreign postings behind them; all have served as Canadian Ambassador. Now that they are retired, we thought it would be interesting to know more about their present lives.

- At one time or another, you have all served as a Canadian ambassador somewhere in the world. Was this the most enjoyable period of your career?

Yvon Beaulne: I am sometimes asked what was the most important posting I held. I invariably answer: In the 45 years that I spent in government service, the most important posting in my eyes was always the one that I held at the moment. When I look back on them today, they seem to me to have been of equal worth, because in each one I tried to do my best.

I began my career after spending five years in the Canadian Army during the Second World War. After the hostilities ended, a number of my brothers-in-arms preceded me into the foreign service.

In those days one entered the diplomatic service the way one entered Holy Orders. There was a dignity and prestige attached to it. Like medieval monks, the young recruits accepted unquestioningly obligations analogous to the religious vows of obedience, chastity and poverty. In the policy-making stage they might be consulted, but in the implementation stage, if they were unable to carry out the government's instructions, they had no choice but to resign. Similarly, although they were not required to be single, their conduct had to be above reproach, since the least failing



Yvon Beaulne

in morals or in the proprieties risked tarnishing the reputation of their country. Finally, the sometimes considerable sums placed at their disposal to further the interests of Canada and to represent it with dignity could not under any circumstances be used for personal purposes. Detached from the goods of this world, they were willing to fight the good fight for glory alone, knowing full well that the victories of diplomats, unlike those of generals, are celebrated quietly.

Georges Blouin: I do not like the word "enjoyable" in this context. To be an ambassador is no doubt prestigious; the position provides perks, but it mainly entails responsibilities that are not necessarily always "enjoyable". You have less control, in particular, over your own personal life. I have "enjoyed" a great deal my assignments as ambassador. However, I must say that being number 2 or 3 in some posts also had its rewards, its interests, its com-

pensations. Perhaps the "enjoyable" period of the career is that of a young secretary who has achieved his ambition to live abroad as a diplomat in an exotic or foreign environment and who is not yet overburdened with responsibilities.

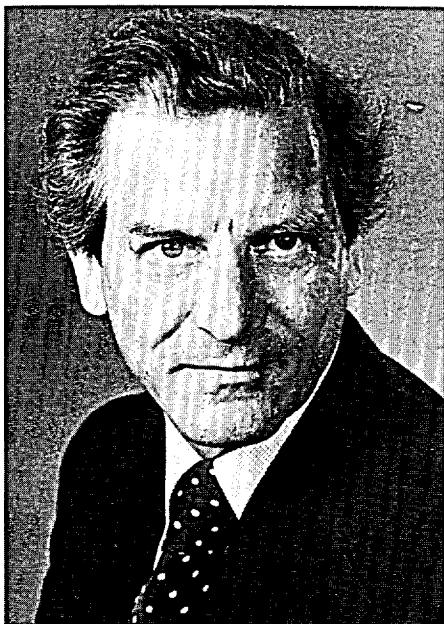
John Halstead: I served as Canadian Ambassador to the Federal Republic of Germany in Bonn for five years (1975-80) and to NATO in Brussels for two years (1980-82). These were both challenging and productive assignments and I enjoyed them thoroughly. Whether they were the most enjoyable of my career is another question. I used to say that being number two in a large mission was more enjoyable than being ambassador in a small mission, because the former could concentrate on the real substance of the mission's work and avoid many of the diplomatic formalities that inevitably take so much of the ambassador's time. In that respect my time as minister at the Canadian Embassy in Paris in the 60's was one of the most enjoyable periods for me.

Michel Gauvin: Not necessarily. I found it more interesting leading the Canadian delegation on the International Control and Supervisory Commission in Vietnam, where I could influence the turn of events and Canadian policy, than holding sometimes unchallenging sinecures abroad.

- *Now that you have retired, do you find it difficult to return to a quieter lifestyle?*

Y. Beaulne: After moving about the world for nearly half a century, I am happy to return home. Nothing seems to me more beautiful than the stretch

□ SURVEY □



Georges Blouin

of land between the Ottawa River and the Gatineau Hills, where I have returned regularly with my family on holidays and where I hope to spend the rest of my days.

G. Blouin: I retired only a little more than one year ago. During that year, my lifestyle has not changed that much, since I have been involved in a number of activities — serious ones and less serious ones! However, I find my lifestyle much less stressful, and this is a big plus.

I think that it is difficult to adapt to a quieter type of life only if one has attached a major importance to the diplomatic lifestyle. My guess is that most Canadian diplomats, when they reach retirement age, do realize the distinction between substance and shadow.

J. Halstead: I have not found it difficult to adapt to retirement, perhaps

because in many ways I have not changed my lifestyle all that much. The difference is not so much that my lifestyle is quieter but that I am now my own boss; I do what I choose to do and am free to turn things down. I am also free to say what I think. It is that freedom that makes the difference in my new lifestyle.

M. Gauvin: Not at all, provided it doesn't deny you a necessary minimum of material comfort. Retirement allows you to devote your free time to rewarding occupations which the demands of a career do not allow.

- *Do you feel that retirement is somewhat of a letdown materially after the wining and dining that is part of diplomatic life?*

Y. Beaulne: The man in the street has a misconception about the lifestyle of ambassadors, imagining that they indulge in the same pastimes as the idle rich. He doesn't realize that the society functions that they attend out of duty, rather than choice, pleasant though they may seem, are opportunities for them to obtain information, recruit allies and prepare the way for agreements. They are an extension of their office work, not a gratuitous pleasure. Today, I don't miss the pomp and the parties; the company of loved ones is enough for me.

Let me make another observation: the diplomat's wife forms a team with him. Without my wife, I would not have been able to play to the full my role as ambassador. However, it was only when I presented my credentials to the Holy See that protocol allowed her to accompany me. I hope all governments will recognize, like the Holy See, that

the ambassador's wife also represents her country and that she is entitled to special consideration. It is the Holy See which, starting in the time of Charlemagne, invented and developed the institutions, methods and instruments of diplomacy. On this point, I would like to see its example followed.

G. Blouin: There is no material let-down. Wining and dining — although most of the time pleasant — were part of the job, and because of that mainly a tool. However, they were perhaps the least interesting aspects of the diplomatic life and the ones I could most easily live without.

J. Halstead: Retirement may not be as rewarding financially as active service, but then the commitments are also less. As far as the wining and dining are concerned, both my wife and I find we still have as much social life as we want but we are glad to be relieved of the endless round of social obligations which goes with diplomatic life.



John Halstead

□ SURVEY □

M. Gauvin: The question shows a certain naivety about diplomatic life, especially that of ambassadors. Ambassadors generally live in well-furnished residences, but that isn't always the case. At any rate, they have the feeling of living in someone else's home, of never really being at home. The dishes that a diplomat must ingest out of professional courtesy often require a cast-iron stomach and a strong liver. Tapeworm, malaria, amoebic dysentery, fevers and viruses are another part of the lives of diplomats (and their families), unless they confine their careers to the major capitals.

- *What do former Canadian ambassadors do when they retire?*

Y. Beaulne: At the present time I am involved with refugees and am trying, by the spoken word and writing, to advance respect for human rights in Canada — especially with regard to our aboriginal peoples — since they are the foundation for peace, in Canada and in the world.

G. Blouin: When Canadian ambassadors "retire", they pursue personal interests and follow their natural inclinations towards work or play. A great many of them, I think, maintain a keen interest in public affairs, foreign policy issues, and national controversies, while upholding a certain detachment about politics — and politicians.

I would hope we could find another word than "retire" in English, and "retraite" in French. Those expressions seem so negative, defeatist! The Spaniards have a wonderful word for it: "jubilation", from the Latin "jubilare": to feel an intense joy. A "jubilee" in



Michel Gauvin

the old Hebrew religion was a great occasion happening every 50 years, when debts were paid, and slaves given their liberty!

"To retire" should not be as disastrous as it seems at first. The sadness is mainly the result of the manner in which people are put to pasture after serving their country with great dedication for years and sometimes at great sacrifice, especially for their families.

J. Halstead: From my observations, retired Canadian ambassadors do all manner of different things when they retire, from nothing at all to very active second careers. Many do various forms of consulting; others do occasional tasks for their former employer. In my case, I have started three new careers — part-time teaching (at Georgetown University in Washington); part-time consulting (for Canadian firms operating abroad and for foreign firms operating

in Canada); and a fair amount of public speaking and writing (particularly on international security questions).

M. Gauvin: They do whatever they can, but there is no pat answer. Some of my colleagues find part-time jobs, others write or play golf in order to keep fit. The Chinese place great value on experience gained in fields where a computer is no substitute. Surely they must be wrong and we're right! Time will tell.

- *Is it difficult to adapt to Canadian life after so many years abroad?*

Y. Beaulne: Throughout my career I have had the advantage of keeping in close touch with my country and of following its evolution. The lessons I have learned abroad give me a better understanding of what is happening around me.

G. Blouin: The more you live abroad, the more you realize that we are really privileged to be Canadians. The French, the British, the Soviets, probably feel the same way about their own countries. "Home, sweet home" says it all. Furthermore, when you live abroad as a diplomat, you never really leave your country behind, because you have to keep yourself as fully informed as possible about what is going on at home in order to be a good representative.

J. Halstead: While we enjoyed all our posts abroad (Tokyo, New York, Paris, Bonn and Brussels) my wife and I have always returned with great pleasure to Canada. We feel that we and our fellow Canadians are uniquely fortunate to live in such a wonderful country, with so

RETIRED HEADS OF MISSION

An association of retired ambassadors is now taking shape. Mr. Jim S. Nutt talked to us about it.

many blessings that too many of us take for granted.

M. Gauvin: Unless he has harboured illusions and become pretentious, a diplomat is something of a professional chameleon. If he has been able to adapt without too much difficulty to the ways and customs of other countries, why shouldn't he adapt easily to his own country when he returns? He may have to pay a bit ... no, a lot ... more for scotch and drive a Honda Civic — but, let's face it, that's better than the Ford LTD imposed on our ambassadors for reasons of economy, when their Third World counterparts have a Mercedes or a Cadillac.

- *If you had to do it again, would you?*

Y. Beaulne: I am grateful to the Canadian government for having allowed me to serve my country in a large number of posts, all equally interesting, with colleagues whose continuing friendship is precious to me. If I could, I wouldn't hesitate to do it all over again.

G. Blouin: I joined the diplomatic service nearly 40 years ago; in those days we entered a "career". At college, the good Jesuits wanted me to join their Order. When I told them that I wanted to become a diplomat, they did not insist, because, they said, diplomacy was also a special "vocation". Yes, I would do it again — under the same conditions. Some situations were not easy, especially for my wife and children, but, on the whole, it was a rewarding life. It is probably relevant to say here that our foreign service today is vastly different and, for my generation, much less attractive. The sad thing

today is that too many leave this great career with a bitter taste; we have yet to learn how to "retire" people who have served with hard work and dedication.

In our diplomatic lives, there is also a dimension which we should not forget: the reactions, the views, the role of our wives. They colour and influence our attitudes to a surprising degree.

J. Halstead: If I had to do it again, I would certainly go into the diplomatic service, for I found it a tremendously rewarding experience. There is one thing I would do differently, however, and that is to prepare myself better for raising a family abroad. That in my view is probably the most difficult aspect of diplomatic life and perhaps the most neglected (at least in my day).

M. Gauvin: I have had an adventurous career, off the beaten path and far from an often stifling bureaucracy. I knew a time when the "career", while requiring the utmost of you, gave you the feeling of being part of a unique corps and, I would say, of an elite, if this term had not fallen into disrepute.

Now that diplomacy has been scaled down and is managed like an insurance company, I don't know if I would make the same choice. However, I have no regrets and have made the most of what the diplomatic life offered me □

On June 16, 1987, 70 retired former heads of post met at lunch in Ottawa. The meeting marked the launching of the association of a group of former heads of post in the Canadian foreign service, to recall past shared experiences and to consider future joint activities. A counterpart lunch was planned for September to enable those who could not attend the June lunch to share in the inauguration.

The initiative for the association was taken by a small, self-appointed interim group which first met early in 1986. No commitment has been made on the extent of future membership, its organization or the scope of its activities. An initial survey of some 170 retired former heads of post indicated that a substantial majority favoured some form of association. A majority favoured "not only social" association; a substantial minority favoured "only social" association.

Whatever the outcome, at least for the time being the common denominator "social" is proving to be a good starter for whatever emerges. As one colleague was heard to say, "A lot of us are evidently interested in going somewhere!"

What is proposed for the time being is a minimum of organization and a maximum of "slow as we go". Meanwhile the interim group is continuing to study the questions which will require to be answered, whatever the form, substance and purpose of the association □

□ AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD □

On July 31, 1987 and September 11, 1987, 15 diplomatic appointments were announced.

They are:

Cameroon: André S. Simard as Ambassador, with concurrent accreditation to Chad. Mr. Simard joined the Department of External Affairs in 1967. He has served abroad in Tokyo; Saigon; Vientiane; Tunis; and as Counsellor and Consul, Bangkok. Since 1986, he has been Director, Japan Relations.

China: Earl G. Drake as Ambassador. Mr. Drake joined the Department of External Affairs in 1955. He has served abroad in Karachi; Kuala Lumpur; as Deputy Permanent Representative of Canada to the Organization for Economic Co-operation and Development in Paris; as Executive Director for Canada to the World Bank in Washington; and as Ambassador to Indonesia. Since 1985, he has been Assistant Deputy Minister for Asia and the Pacific.

Düsseldorf: Dennis S.M. Baker as Consul-General. Mr. Baker joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry and Commerce in 1963. He has served abroad in Boston; San Francisco; Manila; Prague; and as Counsellor (Commercial) in Bonn. Since 1984 he has been Consul-General in Hamburg.

Geneva: John M. Weekes as Ambassador and Permanent Representative to the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Mr. Weekes joined the Department of External Affairs in 1966. He has served abroad in Belgrade; as Counsellor, Delegation to the Multilateral Trade Negotiations in Geneva; and, concurrently, as Adviser to the Conference on Security and Co-operation in Europe. Since 1983, he has been Director-General of Trade Policy.

Guatemala: Dilys Buckley-Jones as Chargé d'Affaires. Ms. Buckley-Jones

joined the Department of External Affairs in 1965. She has served abroad in New York; Lima; Copenhagen; and as Counsellor in Mexico. Since 1985, she has been Counsellor in Hong Kong.

Ivory Coast: Jean-Guy Saint-Martin as Ambassador, with concurrent accreditation to Niger. Mr. Saint-Martin joined the Canadian International Development Agency in 1975. He served abroad as Ambassador to Zaire. Since 1984, he has been Vice-President, Policy, at the Canadian International Development Agency.

Jamaica: Kathryn Elizabeth McCallion as High Commissioner, with concurrent accreditation to the Bahamas and Belize. Ms. McCallion joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry, Trade and Commerce in 1972. She has served abroad in Mexico, and Boston. Since 1984, she has been Counsellor, Permanent Delegation of Canada to the Organization for Economic Co-operation and Development, Paris.

London: Patrick MacAdam as Minister-Counsellor, Press and Media. Mr. MacAdam has followed a career in journalism. He was a senior writer in the Public Relations Department at EXPO '67 and is a former Director of Public Relations for Bushnell Television in Ottawa. He is, at present, Caucus Liaison Officer in the Prime Minister's Office.

Netherlands: Jacques Gignac, as Ambassador. Mr. Gignac joined the Department of External Affairs in 1958. He has served abroad in Boston and Paris; he was Ambassador to Lebanon with concurrent accreditation to Syria, Jordan, Iraq, and Saudi Arabia; Ambassador to Tunisia; and Ambassador and Head of Mission to the European Communities in Brussels. Since 1986, he has been Ambassador and Permanent Representative of Canada to the United Nations in Vienna; Resident Representative of Canada to the International

tative to the International Organizations in Vienna, Austria.

Portugal: Geoffrey F. Bruce as Ambassador. Mr. Bruce joined the Department of External Affairs in 1952. He has served abroad in Tel Aviv, Colombo, and Vienna. He was Minister and Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations, New York; High Commissioner to Kenya with concurrent accreditation to Uganda; and Permanent Representative to the United Nations Environment Program and to the United Nations Centre for Human Settlements, Nairobi. Since 1984, he has been Vice-President, Business Co-operation, Canadian International Development Agency.

Romania: Saul Grey as Ambassador. Mr. Grey joined the Department of External Affairs in 1957. He has served abroad in Jakarta; Karachi; Indochina; Paris; Athens; London; and as Minister-Counsellor, Moscow. Since 1986 he has been attending the National Defence College in Kingston, Ontario.

Tanzania: David Rose as High Commissioner, with concurrent accreditation as High Commissioner to the Seychelles and as Ambassador to Madagascar. Mr. Rose joined the Department of External Affairs in 1960. He has served abroad in Lagos; Dar-es-Salaam; and as Counsellor in Rome, Washington and Peking. Since 1985, he has been Director, Security Division.

Vienna: Michael Shenstone, at present Ambassador to Austria and Head of Delegation and Ambassador to the Mutual and Balanced Force Reduction Talks in Vienna, will, in addition, become Ambassador and Permanent Representative of Canada to the United Nations in Vienna; Resident Representative of Canada to the International

AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD (continued)

Atomic Energy Agency; and Permanent Representative to the United Nations Industrial Development Organization, both located in Vienna. Mr. Shenstone joined the Department of External Affairs in 1952. He has served abroad in Beirut; Cairo; as First Secretary/Counsellor in Washington; Minister-Counsellor and Principal Advisor on the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) in London; Ambassador and Head of the Canadian Delegation to the CSCE in Geneva; and as Ambassador to Saudi Arabia. Since 1985, he has been Ambassador to Austria.

Yugoslavia: Terence C. Bacon as Ambassador, with concurrent accreditation to Bulgaria. Mr. Bacon joined the Department of External Affairs in 1961. He has served abroad in Accra; in London; as Minister-Counsellor, Delegation of Canada to the North Atlantic Council, Brussels; as High Commissioner to Zambia during which period he was concurrently accredited to Malawi and Mozambique, and became Canada's first High Commissioner to Zimbabwe; and as Ambassador to Czechoslovakia. In 1987 he has been serving as Special Adviser on Southern Africa to the Commonwealth Secretariat in London.

Zambia: David Reece as High Commissioner. Mr. Reece joined the Department of External Affairs in 1952. He has served abroad in New Delhi; Kuala Lumpur; Bonn; London; as Minister and Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations, New York; as High Commissioner to Ghana; as Ambassador and Head of the Canadian Delegation to the Mutual Balanced Force Reduction Talks, Vienna; and as High Commissioner to Jamaica. Since 1986, he has been Senior Advisor, Policy Development □

9

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

THE CIRQUE DU SOLEIL PREPARES FOR ITS FIRST INTERNATIONAL TOUR

The Cirque du Soleil went on tour in 1984 in Quebec. After taking its first tentative steps, as it continued its tour of 11 cities and towns, the circus began to enjoy immense success.

Creativity and make believe are the hallmarks of the Cirque du Soleil. Because it emphasizes the performances of the artists and direct contact with the public, the Cirque du Soleil is both traditional and innovative. Like a regular circus, it creates a carnival atmosphere that is sustained throughout the show. However, the Cirque du Soleil differs in that it neither uses wild animals nor seeks the bedazzling effects of the colossal in its presentation.

The techniques used by the Cirque du Soleil are unparalleled in Canada. A tour in the United States and Australia has the following itinerary:

U.S.A.

September 27 — Los Angeles
October 2 to October 25 — San Diego
October 30 to November 22 — Long Beach

Australia

January 27 to February 21 — Sydney
February 26 to March 13 — Melbourne
March 19 to April 3 — Adelaide
April 9 to April 24 — Canberra
April 30 to May 15 — Brisbane □



Tots & teens



10

□ POOR VISION LINKED TO LEARNING PROBLEMS □

During the first 12 years of life, 80 per cent of learning takes place by visual means, according to the Quebec Association of Optometrists. The eyes reach maturity between the ages of five and eight. Between 20 and 30 per cent of the first grade children enrolled every year are visually unprepared to read and write.

Children will rarely complain about poor vision, because they believe that everyone sees as they do. However, there are certain signs that betray visual problems. These include:

- squinting, leaning over or closing one eye when performing a task that requires a greater visual effort;
- rubbing the eyes often;
- poor coordination causing the child to bump into things;

- having to sit too close to the television;
- holding a book too close;
- experiencing difficulty copying from the blackboard; and
- complaining frequently about headaches.

If your child is experiencing any of these problems, you should consult an optometrist.

Visual problems can be minimized by good working habits. When reading or writing, the work should always be in the centre of the field of vision and a forearm's length away.

Television should not be watched in the dark. According to optometrist Jacinthe Ricard, the distance away from the screen should be equal in feet to half of the screen's size in inches. Thus,

you should have your child sit 10 feet away from a 20-inch screen. A properly adjusted picture is also important. Children should not be allowed to lie on their stomachs while watching television, as this tends to cause eye fatigue. Too much television can also be harmful: children should take a ten-minute break from the television every half hour.

If your child needs glasses, you would do well to purchase a frame with spring hinges. Plastic lenses are light and unbreakable, but they are very easily scratched. Shatterproof glass lenses would be a wiser choice □

(Excerpted from: *Le Régional de Hull*, from Madeleine Ouellet.)



The Quebec Association of Optometrists recommends a complete eye examination before a child enters kindergarten.

□ SUPPORTING THE FOREIGN SERVICE □

While it is customary to think of External Affairs as a rotational foreign service, few realize that 54% of its headquarters staff are in fact non-rotational employees. For them, Addis Ababa, Buenos Aires, Paris and Tokyo are just addressees on a telegram. They have none of the exotic foreign artifacts with which to adorn their offices nor the enchanting tales that become cocktail and cafeteria gossip. Their perspective on External Affairs may be quite different, less glamorous, more routine, but not necessarily any less fulfilling.

External Affairs began as a non-rotational Department of the civil service. Neither of its first two Under-Secretaries, who were responsible for the Department for its first 32 years, had ever served abroad, and the third had been posted to Washington for only one summer before succeeding them. When we opened posts abroad, they were staffed from outside the Department. Heads of Post recruited their own staff, frequently taking their secretaries with them from private industry and hiring the rest of their staff from the anglo community abroad. A complaint heard down into the fifties was that Canada House in London was staffed by British rather than Canadian stenographers and clerks. Not until late in the Second World War, when security became more of a concern, were Canadians hired as support staff for our posts and eventually allowed to return for assignments at headquarters. The backbone of the Department were its non-rotationalists, people like Agnes McCloskey, Marjorie Mackenzie and Joe Boyce, who virtually ran the daily operations of the Department as unto themselves.

As more career foreign service officers became Heads of Post in the late

forties and support staff began joining the service to see the world and serve abroad, non-rotationalists lost their pre-eminent status at headquarters. In the secretarial and clerical categories, where most of the non-rotationalists were, career advancement now came more rapidly

While it is customary to think of External Affairs as a rotational foreign service, few realize that 54% of its headquarters staff are in fact non-rotational employees.

for those who were willing to serve at home and abroad. Senior support staff positions were reserved for rotationalists and the lower level non-rotationalists became known, in practice if not by name, as second-class employees.

In the late sixties there was another fundamental change in the ranks of the Department's non-rotationalists. In the early sixties the Royal Commission on Government Organization (Glassco Commission) had recommended substantial improvements in the administration and management of all government departments and a greater reliance on specialists. Since most of these professionally trained administrators and specialists were non-

rotationalists, they came to represent a sizeable portion of the Department's staff at the very time that the rotational foreign service was undergoing its phenomenal growth.

The new specialists came to occupy positions in which there was a need for continuity and for specialized skills that made the training of rotational employees impractical, and for which there was little or no need for such training at the posts. Most of them were to be found on the administrative, personnel, technical, security, and public affairs side of the Department's work. Although they were a large group, they were spread over many classifications, which restricted their opportunities for advancement in their category. Those with talent and ambition had to seek opportunities for career advancement outside the Department. Management positions in the Department, with a very few exceptions, were not open to them. Because of their inability to advance into management positions in the Department and the fact that they did the work which most foreign service personnel sought to avoid, such as routine administration and public affairs, they continued to be regarded by many in the more prestigious rotational foreign service as second-class employees. The non-rotationalists themselves seemed to lack a sense of place and involvement in the vital purposes of the organization. Moreover, those who complained could easily be replaced by others who were more willing to accept the security of a menial role at the bottom of the Department's managerial hierarchy or were not planning a lengthy career in the public service. It was, as any number of senior managers kept reminding employees, first and foremost a rotational service.

SUPPORTING THE FOREIGN SERVICE (continued)

It was not until the Trade Commissioner Service became integrated with External Affairs in 1982 that the number of non-rotationalists once again increased sufficiently to warrant steps being taken by the Department's rotational personnel managers to improve their lot. While most of those non-rotationalists who joined the new External Affairs were offered the opportunity to convert to a rotational stream, many did not and the Department once again found itself with substantially more non-rotational than rotational personnel at headquarters. There were also other unrelated changes that were increasing the non-rotational ranks. For a variety of reasons, some personal and some professional, life abroad no longer had the same appeal that it once had. Consequently, there was an increasing number at all levels in the rotational service who wanted to give up their natural career progression in order to remain in Ottawa. In the past, this desire had often been met through a transfer to other departments, but in the wake of austerity this door was being closed.

For the above reasons, it was quite clear that the Department would have to pay more attention to its personnel services for non-rotational employees. A task force was established to investigate and report on how departmental personnel policies could be adopted to meet the requirements of non-rotationalists. As a result of its work, some changes were forthcoming in the appraisal system, in career counselling and opportunities for professional and managerial training, in the creation of several single post assignments abroad, and in making beginning non-rotationalists feel part of the corporate culture.

Over the past three years there have been some interesting developments among the non-rotationalists in the



Don Page

Department. The 1984-1987 period has been chosen for this comparative study because there have not been any substantive structural reorganizations in the Department during this period that would affect the distribution of non-rotationalists. While headquarters personnel has been reduced by slightly over 6% to 2,185, the non-rotationalists have shrunk by 15% to 1,183 while the rotationalists have expanded by 8% to 1,002. Practically all of this shift can be accounted for by the conversion on August 1, 1986, of 203 commercial officers from non-rotational to rotational. The CO conversion had its most dramatic effect on the International Trade Development Branch which lost 87 non-rotational positions and went from being a 90% non-rotational branch to having a slight majority of rotationalists. The Economic and Trade Policy Branch was less affected, having lost only 26 non-rotational positions, but it also went from a slight majority of non-rotationalists to a majority of rotationalists. Such changes have, of course, considerable consequence for future

personnel operations and recruitment. Not quite as sweeping were the changes in the five geographical branches which lost 74 positions, primarily COs, or 49% of their non-rotationalists. Instead of an average of 42 non-rotational positions in each of these branches, they now average only 16. What this means in the longer term is that fewer rotational employees will have the same opportunity to work closely with non-rotationalists and the non-rotationalists will be concentrated more than ever in the support service areas of the Department.

Other internal changes among non-rotationalists have been less dramatic but worthy of note. Administration, personnel and protocol have lost 108 non-rotational positions or 14% of their staff, largely due to lost PYs. Those on the receiving end of some new non-rotational positions have been primarily: the Communications and Culture Branch (19); the Summits Management Office (14); the Legal, Consular, and Immigration Affairs Branch (12); Corporate Management and Policy

SUPPORTING THE FOREIGN SERVICE (continued)

Development Bureaus (8); and most important of all, the three Ministers' offices which have increased their non-rotational staff from 29 to 47. In the same period, Deputy Ministers increased their non-rotational staff from 9 to 13.

Within headquarters, non-rotationalists appear as librarians, historians, program administrators, technicians, financial administrators, pay clerks, intelligence analysts, secretaries, protocol officers, 50 classifications in all with the majority being clerks, numbering 355 or 31%, 173 secretaries (15%), and 154 administrative officers (13%).

Job satisfaction for most non-rotationalists remains in the very nature of their work. There are few opportunities for non-rotationalists to move up the managerial ladder into the higher paying positions in the Department. Of

the 441 EXs in the Department, only 14 are non-rotational and because of the designation of senior positions as rotational, there is virtually no chance of substantially changing this ratio. In spite of this drawback, rather than seeking advancement through moves to other departments, where their particular classifications may be found in greater numbers, many have opted to remain with External Affairs doing the work that they most enjoy and are trained to do. Thus non-rotationalists pride themselves in being the institutional memory of so many parts of the Department's operations. As bureaucratic practice in Ottawa becomes more tedious and cumbersome, their expertise and specialization are more frequently called upon. They too can feel the satisfaction of a job well done as part of the team that is re-

sponsible for the handling of Canada's external relations. Like their colleagues in the rotational service, they thrive on the excitement of working in the field of international affairs. There is also a growing recognition that the foreign service cannot get along without their specialized knowledge and training, and they are more than ever-recognized as a fundamental adjunct to the operation of a Department that is responsible for more than traditional diplomatic encounters. But they must also become an integral part of the corporate culture if the Department is to promote the best in a productive working environment that is to the benefit of management and all employees, rotational and non-rotational. □

13
Don Page
Political and Strategic
Analysis Division.

RECIPROCAL EMPLOYMENT ARRANGEMENTS (REAs)

REAs allow, on a reciprocal basis, dependents (spouses and children) at Canadian missions to enter the local labour market on a basis of equality with the local population. They remove all restrictions on employment save in those cases where there is a requirement for a security clearance, or for specific qualifications in certain professions. Dependents who work lose immunity from civil and administrative jurisdiction within the scope of their employment, but immunity from criminal jurisdiction is not affected. In some instances, diplomatic privileges such as exemption from customs duties may also be lost. Local taxes and social security deductions must be paid. □

HAVE ARRANGEMENTS

Australia
Barbados
Brazil
Britain
Colombia
Denmark
Ghana
Guyana
Haiti
India
Israel
Jamaica
New Zealand
Norway
Peru
Philippines
Sweden
United States

ARRANGEMENTS DEEMED TO EXIST

* Finland
** France
Hong Kong
Ireland
Ivory Coast

* Pending conclusion of negotiations for formal arrangement.

** Pending formal approval of French Parliament.

September 1987

□ NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE □

The reaction is always the same. Mention that you're the spouse of a foreign service employee, and the listener's mind spins into fast-forward and up on the screen comes the picture of a life that is nothing short of glamorous.

No one will dispute that the foreign service circuit allows its members (and their families) a chance to travel that few "ordinary" citizens could ever duplicate. The privilege is not without a price. And all too often, it's the spouse of the foreign service employee who has to pay.

stash away the preconceived notions, and imagine, instead, having to put your professional life on hold and with it all hope of financial independence, simply for the "privilege" of "following" your spouse around the world. Now the picture that comes into focus is considerably less appealing.

But, in fact, that's the reality of foreign service life. And it's a sad reality that sometimes forces foreign service employees into choosing between their careers and their marriages. Imagine, too, the problems of foreign service families that choose commuting as a solution to their two-career dilemma. The juggling involved in preserving a marriage in which both spouses pursue careers (and lives) several time zones apart is mind-boggling.

In 1981, the federal government published the report of the Royal Commission on Conditions of Foreign Service, which was formed because of the declining morale at External Affairs. The report dealt with many of the problems facing families of foreign service employees. Some positive changes were made, but many people say there's still a long way to go.

Every Canadian foreign service spouse has her or his yes, there are some male

spouses) story to tell. How do modern-day foreign service spouses deal with the personal and professional stresses caused by a way of life that revolves around constant moves and upheavals? Three spouses, all in their thirties and with one foreign posting behind them, reveal the flip side of their jet-setting lives. All of the spouses talked to have retained their own names, which is still unusual in Canadian society. They all have one, two or three university

The reaction is always the same. Mention that you're the spouse of a foreign service employee, and the listener's mind spins into fast-forward and up on the screen comes the picture of a life that is nothing short of glamorous.

degrees and have professional careers that they have tried to maintain or have changed into more "portable" ones.

Six years ago, Robin Pascoe was working in news and current affairs at CBC-TV in Winnipeg when her "friend" Rodney joined the foreign service. The two got engaged the day he was ac-

cepted. When Pascoe left her job to head to Ottawa with Rodney, a Winnipeg newspaper ran the following headline: "Pascoe Gives Up 24 Hours to Follow Fiancée to Ottawa."

The move to Ottawa, where she freelanced for CBC radio, was followed by a three-month posting to New York City. Personally, the posting was "fabulous, because I'd always wanted to live in New York," but professionally it was pretty bad. The excitement of living in New York soon fizzled when Pascoe discovered she was now a career woman without a job. Left sitting in a hotel room while Rodney sat in the U.N. with the ambassador, she was initially resentful of the situation. "I was left wondering, 'Now what?'" explains Pascoe. "I soon realized, 'Okay, you're a journalist, you'll have to find something to do. But you have to go out into the street and find it yourself.' It's very easy to say and very difficult to do."

Pascoe finally got some work with CBC radio at the U.N. It did not, however, completely restore her professional identity. When people asked her who she was working for, Pascoe would "mutter" her reply. "I was freelance now. I was working for myself. But who was I? And, who cared?"

The experience in New York City was only a taste of things to come. Their next posting was a 3-year stint in Bangkok, Thailand.

Although optimistic about obtaining work, Pascoe had to broaden her skills and accept assignments that had no connection to what she had lined up before leaving Canada. At first, she took a job as an English language teacher because she wanted to work so badly.

When her husband was posted to Bangkok, Pascoe freelanced as a journalist and a consultant for CIDA,

NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE (continued)

and for CBC radio and television doing arts reports. "I was accredited to the CBC and had a press card. I was supposed to give up my diplomatic immunity if I wrote anything controversial. However," she adds, "I think being an External wife may have been the reason for my never being sent to do hard news reports."

She says her working environment was very different from her husband's. "There are problems involved in freelancing abroad that Embassy people can't begin to relate to," she explains. "Because of their built-in infrastructure, they have people translating for them, people making appointments, and taking them places in air-conditioned cars." Pascoe recalls being out on an assignment at seven months pregnant, and taking her maid along so that "the maniac taxi driver wouldn't take me somewhere dangerous."

The difficulty in getting stories because she didn't speak the language, coupled with the birth of her daughter, Lilly, finally forced Pascoe to abandon her dream of being a hard news foreign correspondent. "The bottom line is that I had to initiate most of my own work and follow through, and then get paid borsch for it."

The sense of accomplishment and professional identity, says Pascoe, is the mark of the modern-day foreign service spouse. But when asked about the "new" diplomatic spouse, Pascoe says she doesn't think there's a difference between older spouses and younger ones in a basic sense. "I think that all the resentment and identity crises are just being experienced all over again." "The times we're living in and the economic realities are different — we've had to work, the older spouses haven't. Having established ourselves in Canada,



You'll never believe it, but Smith's wife wants to take up a career. What next?

we have more of a reluctance to give up our professions when we go overseas. We've been able to do what we want professionally in Canada, and we expect to get what we want in a foreign country. And often we never stop to think that maybe the women in the country itself aren't able to do it and why should we, as interlopers, be able to do anything we want."

Returning to Canada, it took Pascoe a "full cycle of seasons to get back into life here," and nearly as long to find a satisfying job. Ironically, she did not return to a "traditional" job, but continued in the life of a freelancer. Now a media consultant to CIDA, Pascoe credits the foreign service with her liberal dose of self-motivation. "I've become a self-employed person which I never was before."

* * *

The male diplomatic spouse, although definitely in the minority, does exist. Björn Johansson, a Swede, is also a foreign-born spouse (they comprise a third of all spouses). Johansson, an economist, met his wife, Colleen, when both were attending a course in Amsterdam in 1978. The following year she came to Sweden for a year, one which she found frustrating because she couldn't get a suitable legal position. Because his degree was recognized here, they moved to Canada and Johansson pursued further graduate work at Carleton University. The two married in 1980 and his wife joined External Affairs that summer. It was a year before the couple received their first posting.

"It was a typical, complicated External Affairs situation," says an amused Johansson. "We were told we'd be going to Dacca, then because

NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE (continued)

someone was extending his stay there, we were given the choice between Zambia and Tanzania." They chose Tanzania. Of course, prior to departure, he had been contacting various international organizations about employment possibilities in Dacca, Bangladesh!

Johansson feels the experience had little negative affect on him either personally or professionally. "It was a positive experience and it worked out reasonably well. But it didn't have the frustration that many of the female spouses have. There's a Canadian bias towards men having a job and being independent, particularly in Third World countries where it's even harder for women to find work."

Johansson worked as a locally engaged employee with the Canadian High Commission for six months and, when another male spouse left the country, he took over his job with a private international firm doing aerial photography and aerial geological surveys. Johansson readily admits that he had a much easier time obtaining work than did the female spouses, who, if they got a position at all, found it was usually part-time and in the international community. He recalls one woman with extensive language skills who was offered a job with a local airline but the government wouldn't allow a work permit because she was competing with natives for the position. While Johansson sympathizes with the plight of foreign service wives trying to obtain jobs in Canada and abroad, he also questions the whole issue of preferential treatment. "I have my doubts about this special treatment of spouses. There should not be a reason for spouses to be treated differently than anybody else."



You are invited to a social evening at the residence of Mr. Counsellor and Mrs. Nobody.

When they returned to Canada, Johansson was a househusband and a part-time student. He had difficulty getting a job at first because he was not a Canadian citizen, but eventually he landed CIDA contracts and a position with an international trade firm.

But while Björn and Colleen were abroad, the couple had helped "rewrite" the departmental policy on maternity leave. When Johansson's wife became pregnant, they discovered that there were provisions for the male partner, usually the working partner with the female spouse, to take one day off to attend the delivery of the child. However, there were no provisions for the mother, as the employee, delivering the child. "They had to make amendments to the Act," continues Johansson, "and this focussed on the sexist way in which the Act was written, and some of the sexist attitudes towards women in the department."

The rules were re-written, and when Colleen delivered her second child, she was given her 15 weeks maternity leave.

* * *

When Clara Hirsch, a sculptor and teacher, visited Health and Welfare for the requisite medical test before the family's posting to Mexico, she was astounded to find herself without an identity. On the medical forms, beside where her name should have been, someone had written "dependent".

So began Hirsch's indoctrination into the foreign service world, a world which Hirsch says treats (female) spouses as "appendages. It's such a conservative milieu, and it's so difficult to be your own person. They (External) feel a woman is supposed to be able to cope and muddle through without a job. She should be happy to have a husband in a so-called prestigious position, to live in exotic places. She should be thrilled."

NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE (continued)

Clara Hirsch and her husband Jon were already established in satisfying and well-paying jobs when Jon was offered a position by External Affairs. She laughs as she recalls how Jon broke the news. "He called me from Ottawa (she was still living and working in Toronto) and said, 'How would you like to go to Paris?' And I said, 'Are you sure we'll go to Paris rather than Lebanon or Venezuela?'"

When Jon accepted the position, he and Clara negotiated an agreement that they would give the foreign service a try for two postings. After that, if he loved it and she couldn't stand it, they would have to make a major decision. So far they have been on one posting and the jury is still out.

Both Clara and Jon gave up good salaries when Jon signed up with External. Says Hirsch, "Now we live on a meagre salary, relatively speaking, with two children, and child care expenses. I supply teach and have research contracts and we barely tread water, like many Canadians."

Hirsch enjoyed the "adventure" of moving to another country; however, she views the experience with mixed feelings. Although she was born in Europe and speaks several languages, "nothing can prepare you for your first encounter with diplomatic life abroad."

Although she quickly managed to get a job teaching sculpture at a fine arts faculty in Mexico City and studied to be an ESL teacher so she could find employment easily anywhere, Hirsch says that she was still viewed as an appendage to her husband. She feels that it wasn't until she put on a very successful one-person exhibit at the end

of the posting that she was "taken seriously as a person. I think that most of them thought I did my art as a Sunday afternoon hobby. They were surprised at the gallery and the prices. People tend to make assumptions that can be erroneous and limiting. There is often the preconception that I'm married and have kids and that's my entire life."

Hirsch also found that foreign service life wrecks havoc with one's personal friendships. "My friendships are very important to me. I still miss my Toronto friends, and I resent being cut off from them. Everywhere we go, we form superficial and temporary friendships. We're thrown together out of similar circumstances rather than through similar interests."

* * *

It's now been six years since the Royal Commission on Conditions of Foreign Service tabled its report. From the comments of many foreign service spouses, it seems that very little attention has been paid to their concerns.

"When the McDougall report came out, there was a lot of hope and expectation that things would change within the department," explains Björn Johansson. "But what has happened is a lot of window-dressing and, in essence, not very much has changed. So now there is a bit of pessimism. Although the department has tried to accommodate some of the requests from spouses, the department itself is in a monetary squeeze where spouses are secondary and always will be." Clara Hirsch sees the problem a bit differently. "I think the working spouses committee needs to get a lot more men on it, because as long as these

things are seen as women's issues, it will get nowhere."

Johansson feels it is also a matter of battling the traditional role models for both sexes. "If you look at it, it's a case where there's a definite lag in attitudes. The traditional attitudes prevailing at External Affairs are not necessarily representative of attitudes in the Canadian population as a whole" □

by Liza Linklater
Assistant Editor
for the Ottawa Women's
magazine.

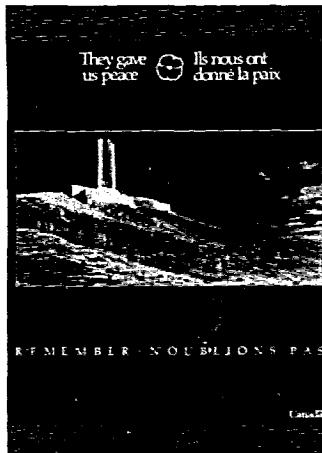


My husband has a job, I have five children, a dog, a chauffeur, a Cartier watch, champagne every Saturday, residences in Washington, Paris, Rome and a maid. What more could I ask for?

MOSAIC

CANADA

Remembrance Day.



18

This is a photo representing an oil painting of Vimy Ridge which was used for the Department of Veterans Affairs' 1986 departmental poster for Remembrance Day. The oil painting *Vimy Ridge* is by the First World War artist William Longstaff. In the painting, the Vimy Memorial stands out in the solemnity of a moonlit night. Gathered in front of it and on the adjoining slopes are the ghosts of hundreds of Canadians who died in the capture of Vimy Ridge on April 9, 1917. The Vimy Memorial stands as a tribute to all Canadians who died in the First World War. Its ramparts contain the names of 11 184 Canadians who died in France and have no known grave.

More than 110 000 Canadians gave their lives in the two World Wars and Korea. On November 11, we remember them.

Quintuplets born to Ottawa couple.

Lauren Lloyd and Kim Forgie, both aged 32, became the proud parents of quintuplets on Tuesday, September 22 in the Ottawa General Hospital. Their names, in order of birth, are Kiza, a girl, Rhys, a boy, Anya, a girl, Mathew, and Zuri, a girl. They are the first quintuplets born in Canada since 1934.

The babies were born 11 weeks prematurely — 28 weeks and four days after conception. The mother was hospitalized on September 9, and the decision to perform a caesarian was made because of problems involving eclampsia (arterial hypertension) and blood platelets, which had reached the critical level of 70 000 per cubic millimetre.

"The surgery took about 40 minutes, but there were



The father.

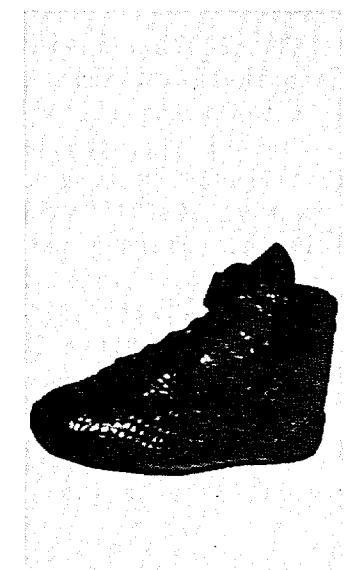
no complications during delivery, which took only two minutes," explained Dr. Bell.

"We hope to live a normal family life, although, of course, we will have more children than most," said Mr. Forgie, an engineer with the Harbours and Ports unit of Transport Canada's Coast Guard. His wife, who is also an engineer and an artist, was employed by Hart and Associates, a firm of geotechnical specialists, before the babies were born.

HEALTH

Start your children off on the right foot by choosing proper shoes. To date nearly one-third of the children examined by podiatrists in Canada and the United States have required either close supervision or podiatric treatment. Our feet carry us an average of eight miles per day. Not surprisingly, an estimated 80 per cent of the population are liable to have problems with their feet sooner or later.

Prevention is the best means of dealing with this problem. Watch carefully how your child walks. If he walks awkwardly or if his feet point in or out, you should consult a podiatrist. In any case, regular preventive examinations are recommended, especially for school-age children.



For proper support, shoes should have laces and a stiffener, to support the arch.

A child should not be made to wear second-hand shoes, since every pair of feet has very specific needs. Nor should foot remedies designed for adults be used with children, since some are far too strong for them.

Leather is a good material for children's shoes, since it is porous and allows the feet to breathe. Children up to age six perspire mainly through their head and feet.

The best shoes for children of school age are those with a stiffener to support the arch and a heel no thicker than 3/4 inch. Boys' shoes should have laces, and girls', a strap across the top of the foot.

Shoes with Velcro-type fasteners are sufficiently solid, provided they fit perfectly.

MOSAIC

Coalition calls for more severe anti-tobacco legislation.



A national coalition of health care organizations is calling for a more stringent federal law that would restrict the sale and possession of tobacco products to persons 18 years of age and older.

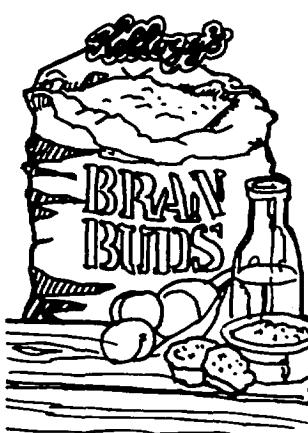
In its proposal, which is designed to reduce the use of tobacco among juveniles, the group states that the existing federal law — which dates back to 1908 — prohibiting the sale of tobacco to juveniles under 16 years of age, with fines ranging from \$10 to \$100 for failure to comply, should be repealed and replaced by a law limiting the sale and possession of tobacco to persons 18 and up.

The law would require merchants to obtain permits to sell tobacco products, similar to those required to

sell alcohol. Violators would run the risk of losing their permits.

Significant progress has been made in curbing the use of tobacco among adults. The number of smokers is declining by 350 000 annually, and the percentage of smokers dropped from 41 to 31 between 1970 and 1983. But we are not having the same success among young people, especially girls between the ages of 12 and 19, where the percentage of smokers rose from 20 to 25 between 1965 and 1985, explained Mr. Robert Burr, the Director of Communications for the Canadian Public Health Association.

Breakfast cereal coming back into its own.



At one time, few adult Canadians were eating breakfast before going to work. Today increasing

numbers of them are returning to the tradition of their parents, who felt that having a bowl of cereal was the only way to start the day.

Cereal is an ideal food for modern families in which both spouses are working and do not have much time to prepare breakfast. It is also suitable for children, since even very young ones can prepare their own.

The fact that a cereal is popular does not necessarily mean that it has a high nutritional value. A 1986 edition of the American magazine *Consumers' Report* indicated that Kellogg's All-Bran was the most nutritious cereal.

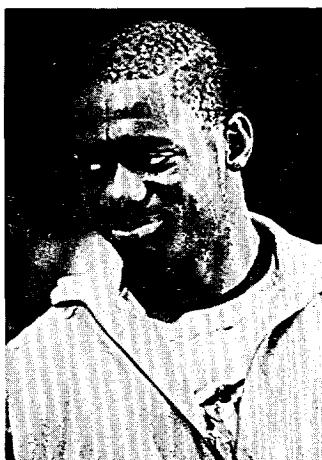
Lowest on the nutrition scale, according to the magazine, were Apple Jacks, Froot Loops, Coco Pebbles and Honey Snacks, mainly because of their high sugar content.

The experts caution against regarding cereal as a food that will meet all one's daily nutritional requirements. However, it is a good tasting, easy to prepare food that will provide one-third of the nutritional elements required by the body, according to the Canada Food Guide.

Cereal contains carbohydrates, and the milk that is poured onto it is high in protein and calcium. When cereal is combined with a glass of orange juice, which is high in vitamin C, breakfast represents a good start to the day.

SPORT

The world's fastest human is a Canadian.



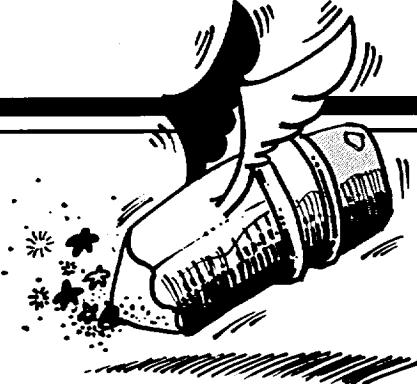
19

Ben Johnson, the world's fastest human, recently had his name inscribed in the record books as having performed one of the three greatest feats of all time in track and field.

The 100-metre sprinter made his mark last August 30 on the track of Rome's Olympic Stadium. Running against Olympic champion Carl Lewis, Johnson got off to his fastest start ever and, with a time of 9.83 seconds, set a new world record for the 100 metres, breaking the 9.93 time of former record-holder Calvin Smith.

Johnson, who was born in Jamaica but raised in Canada, has thus added a third world record to his indoor records for the 50 and 60 metres. "No one will be able to come close to this record for at least 50 years. I am the only one who can better it," said the champion.

□ THE LETTER BOX...□



This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services and Community Liaison Division (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

I am writing in response to a "A Letter to the New Spouses in the Foreign Service". (Vol. 4, No. 2, 1987.)

I have taken the advice of the writer and considered all the options regarding my future. I determined that I, like my husband, would pursue my career to the best of my abilities. Volunteer work, which I have done and may pursue at some point in the future, can be fulfilling and worthwhile. But I would not choose to "work for nothing" just because I am married to a man who happens to be working overseas.

My husband and I are friends, companions, and partners. While I agree that "psychological support" is important to our relationship, as well as to a successful posting, such support flows both ways. The "staging of lunches and dinners", however, is not an imperative to our partnership.

Some spouses, no doubt, share your perception of life in the Foreign Service. Others, however, do not. Many nurses, teachers, lawyers, doctors, male and female spouses, who are prevented from pursuing their careers are pressing for change. Change not only in host countries, but within the halls of the Pearson Building as well. Their demands are not, in my opinion, "tedious and ungracious".

In reading your letter I am reminded of a charming book that I read to my child. *The Favershams* describes the life of a Victorian military officer and his wife.

"In India they found that life
Was very nice for man and wife,
And each day when their work
was done

They spent the evening having fun
With picnics, games and social calls
And jolly regimental balls".

Whether living abroad or in Ottawa, I intend to do more with my life than simply to make myself "an interesting person to be with".

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, are by Yves Brodeur.

Photos — External Affairs, *Le Droit*, *Le Régional*, Sylvie Gauvin.

In closing, the writer welcomes us to her club. However, I feel that I belong to a different club and hope that the Department of External Affairs will take note of our members and provide an environment where both partners' needs are taken into account □

Clara Hirsch

LIAISON is published by the
Department of External Affairs
Posting Services and
Community Liaison Division
(613) 995-9781
Editor: SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse: Name:

Address: Old Address:

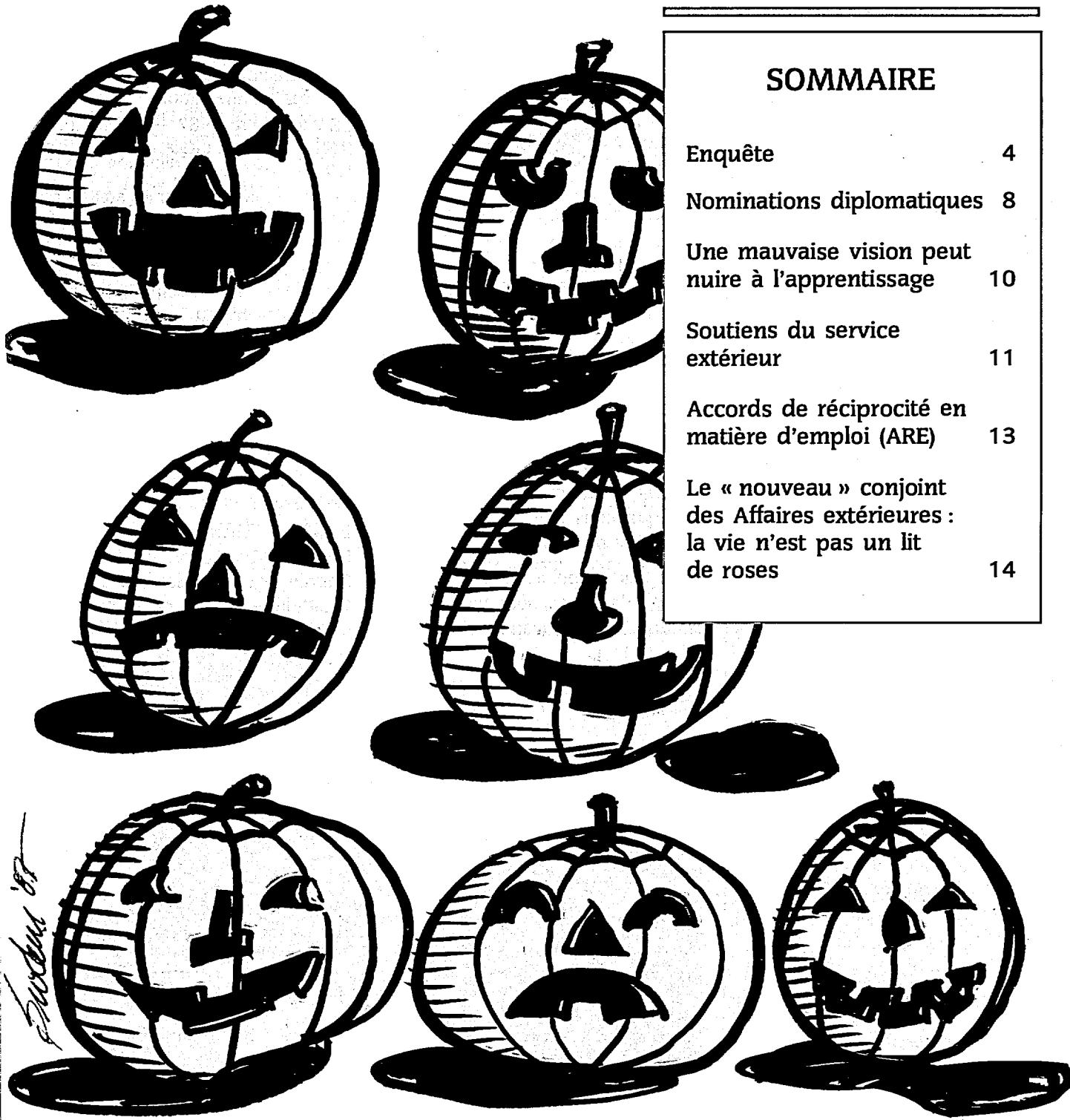
Language requested: English French

Name of employee: New Address:

Division or Post:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Enquête	4
Nominations diplomatiques	8
Une mauvaise vision peut nuire à l'apprentissage	10
Soutiens du service extérieur	11
Accords de réciprocité en matière d'emploi (ARE)	13
Le « nouveau » conjoint des Affaires extérieures : la vie n'est pas un lit de roses	14



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

CHANGEMENTS

Dernièrement, nous souhaitions la bienvenue à notre directrice, Loréta Giannetti, qui était de retour après une absence de 17 mois. Elle avait pris quelques mois de congé pour rester avec sa fille qui est née en avril 1986.

Howard Singleton, notre directeur depuis septembre dernier, a été nommé conseiller principal de la Direction de l'administration du personnel et sera chargé d'un certain nombre de projets spéciaux. Nous profitons de cette occasion pour le remercier de sa contribution et pour lui souhaiter tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

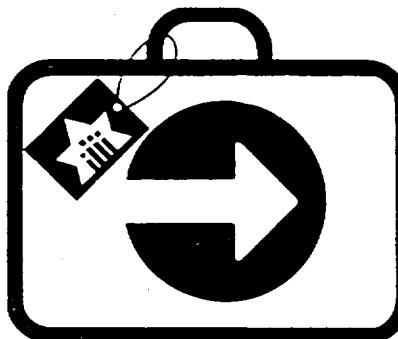
ACTIVITÉS DU CENTRE ET FORMATION

Centre de documentation

Nous avons fait l'acquisition d'un jeu de vidéocassettes en anglais, sur le Moyen-Orient, qui a pour thème le monde traditionnel de l'islam. Il comprend six cassettes de 30 minutes chacune sur la connaissance du monde, les nomades et la ville, l'unité, la conception de la beauté, l'homme et la nature, et la vie intérieure. Cinq exemplaires seront disponibles. Ceux qui désirent emprunter la série sont priés de communiquer avec le commis à la documentation.

Par ailleurs, notre bibliothèque s'est enrichie des volumes suivants :

*Cross Cultural Re-entry:
A Book of Readings
Survival Kit for Overseas Living
Behaving Brazilian
Going International
Moving Abroad
The Overseas List
International Careers
The International Businesswoman
The Female Factor*



LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Communication directe avec les conjoints

Connaissez-vous quelqu'un qui ne reçoit pas *Liaison* directement ? Si c'est le cas, pourquoi ne pas lui donner à remplir la formule d'abonnement de la page 20 afin que nous ajoutions son nom à notre liste d'adresses ?

Depuis la publication du dernier numéro de *Liaison*, nous avons expédié les documents suivants :

18 septembre 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1987-1988/02).

Un avis annonçant la tenue d'ateliers de rentrée organisés par le Centre des services à l'affectation.

28 septembre 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1987-1988/03).

— De l'information sur les ateliers pour les conjoints qui seront offerts cet automne.

— De l'information sur le concours visant à recruter des candidats pour les postes d'agents du Service extérieur qui aura lieu cette année.

Programme des coordonnateurs communautaires

Quatre autres missions participent au programme cette année, ce qui porte leur nombre à 46. Ces quatre missions sont :

Bangkok — Sharmin Yoheswaren-Poulin

Harare — Eva Lapointe — Patricia Lee

Nairobi — Francis Sanford Smith

Yaoundé — Sara Camblin Breault

Marie Leduc Bélanger □



Loréta Giannetti



**De le part de
l'Association de la communauté
du service extérieur**

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



RAPPORT DE LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Association de la communauté du service extérieur (ACSE) entame l'année, avec à sa tête une nouvelle équipe d'administrateurs (liste jointe) dont la nomination a été ratifiée à la réunion générale annuelle tenue le mardi 22 septembre dans l'immeuble Pearson.

Notre Association est confrontée à des problèmes qui ne sont pas nouveaux. Nous continuons de chercher des appuis pour faire modifier la Loi sur la citoyenneté, afin que les conjoints étrangers des employés du service extérieur puissent acquérir plus facilement la citoyenneté canadienne; nous poursuivons nos travaux sur la question des pensions, sur l'emploi des conjoints et l'éducation. Nous avons déjà reçu des suggestions intéressantes pour des ateliers et des programmes. Vous êtes invités à nous faire part de vos idées.

L'ACSE a maintenant 12 ans. Les choses ont beaucoup changé pendant cette période et en particulier à Ottawa où l'on vit différemment. Des changements se sont produits également au niveau des membres de l'Association. Celle-ci devient progressivement, non plus un regroupement de conjoints,

mais un groupe de personnes qui s'intéresse à des questions communes découlant d'un mode de vie commun. Cette évolution se reflète dans la composition de l'association, les employés, les hommes et les célibataires étant de plus en plus nombreux à y adhérer.

Contrairement à ce que semble indiquer la liste présentée, d'autres changements auront encore lieu au sein de la direction de l'Association. Notre présidente, Nancy Fraser, partira en affectation plus tôt que prévu et devra être remplacée. Nancy a dirigé notre groupe avec dynamisme et sérieux, et ses vastes compétences, son enthousiasme et son dévouement nous ont été extrêmement profitables. J'aimerais, au nom de tous ses collaborateurs, la remercier sincèrement de sa contribution.

COMITÉ EXÉCUTIF 1987-1988

Présidente	Nancy Fraser
Vice-Présidentes	Wilma Matchett Louise Valle
Trésorière	Pilar Doe
Secrétaire	Linda Gloss
Cordonnatrice du Bureau	Dawn Jones

COMITÉS

Rédacteur du Bulletin	Dawn Jones
(intérim)	Linda Gloss
Publicité du Bulletin	Linda Gloss
Éducation	Margaret Oldham
Pensions	Kate Preston
Emploi des Conjointes	Clara Hirsch
Activités	Tova Lynch
Accueil	Judy Holton
Publicité	Terri Lobsinger

**CIRCULAIRE
ADMINISTRATIVE**
N° 39/87 (ABKH)
LA POLITIQUE

SUR L'USAGE DU TABAC

En avril dernier, le Président du Conseil du Trésor a annoncé l'intention du gouvernement d'interdire de fumer au travail dans la fonction publique à compter du 1er janvier 1989. Comme première étape dans l'application de cette politique, le Conseil du Trésor a demandé qu'il ne soit permis de fumer à compter du 1er octobre 1987, qu'à certains endroits expressément désignés. Bien que certains ministères et agences du gouvernement aient l'intention de mettre en vigueur dès maintenant une mesure visant à interdire complètement l'usage du tabac, la haute direction du ministère a décidé de procéder par étapes.

En conséquence, certaines aires sont réservées aux fumeurs à la centrale et dans les missions à l'étranger en conformité avec les directives du Conseil du Trésor et après consultation avec les comités ou représentants de la sécurité et de la santé au travail □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ ENQUÊTE □

Ils ont été « diplomates de carrière, avec derrière eux plusieurs affectations à l'étranger, dont quelques-unes à titre d'Ambassadeur du Canada. Maintenant à la retraite, il nous a paru intéressant d'en savoir davantage sur leur vie actuelle... .

- Chacun de vous aura été à un moment ou l'autre de sa carrière Ambassadeur du Canada à travers le monde, cela a-t-il été la plus belle période de votre carrière ?

Yvon Beaulne : On me demande parfois : Quel est le poste que vous tenez pour le plus important parmi ceux qui vous ont été confiés ? Je réponds invariably : Durant les 45 années que j'ai passées au service de l'État, le poste le plus important à mes yeux a toujours été celui que j'occupais. Quand je les passe en revue aujourd'hui, ils me semblent d'égale valeur, parce que dans chacun j'ai cherché à donner ma mesure.

J'ai fait mes premiers pas dans la carrière après cinq ans dans l'Armée canadienne pendant la Deuxième grande guerre. Les hostilités finies, d'autres frères d'armes m'y avaient précédé.

À cette époque, on entrait dans le service diplomatique comme on entrait dans les Ordres. Il s'y attachait une dignité et un prestige. À l'instar des moines du Moyen-Âge, les jeunes adeptes acceptaient d'emblée des obligations évoquant les vœux ecclésiastiques d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. Au stade de l'élaboration des politiques étrangères, il pouvait leur arriver d'être consultés et mis à contribution mais au stade de l'exécution, s'ils étaient incapables de donner suite aux instructions du Gouvernement, ils n'avaient d'autre choix que de démissionner. De même, s'ils n'étaient pas astreints au célibat, on exigeait d'eux une conduite



Yvon Beaulne

irréprochable, puisque le moindre manquement à la morale ou aux bienséances risquait d'éclabousser la réputation de leur pays. Enfin, les sommes parfois considérables mises à leur disposition pour faire avancer les intérêts du Canada et le représenter dignement ne pouvaient en aucun cas être utilisées à des fins personnelles. Détachés des biens de ce monde, ils étaient prêts à livrer le bon combat pour la gloire et pour des prunes, sachant bien toutefois que les victoires des diplomates se célèbrent à huis clos et ne sont pas claironnées comme celles des généraux.

Georges Blouin : Je n'aime pas le terme « agréable » dans ce contexte. Le poste d'ambassadeur est sans nul doute prestigieux; il procure bien des avantages mais comporte surtout des responsabilités qui ne sont pas nécessairement toujours « agréables ». Vous avez moins de contrôle, surtout sur votre vie privée. J'ai « apprécié » grand nombre de mes attributions en tant qu'ambassadeur. Toutefois, je dois dire qu'il faut seulement le numéro 2 ou le numéro 3 dans cer-

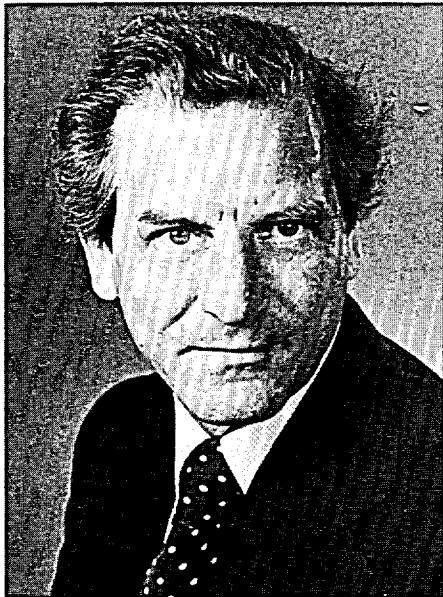
taines missions a également ses avantages, son intérêt et ses compensations. Peut-être le moment le plus « agréable » de la carrière diplomatique est-il celui où, jeune secrétaire ayant réalisé son ambition d'occuper un poste de diplomate à l'étranger, on se retrouve dans un milieu exotique, sans être encore accablé de responsabilités.

John Halstead : J'ai rempli les fonctions d'ambassadeur du Canada auprès de la République fédérale d'Allemagne à Bonn durant cinq années (1975-1980) et auprès de l'OTAN à Bruxelles pendant deux ans (1980-1982). J'ai beaucoup aimé ces deux affectations, intéressantes et productives. Qu'elles aient été les plus agréables de ma carrière est une autre question. J'avais coutume de dire qu'il valait mieux venir en second dans une mission importante qu'être ambassadeur à la tête d'une petite mission, car on pouvait dans le premier cas concentrer ses efforts sur la tâche réelle de la mission et éviter nombre des obligations diplomatiques qui occupent inévitablement une si grande partie des journées de l'ambassadeur. À cet égard, l'époque où j'étais ministre à l'ambassade du Canada à Paris, dans les années 1960, a été pour moi l'une des plus agréables.

Michel Gauvin : Pas nécessairement. J'ai trouvé un plus grand intérêt à diriger la délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam où je pouvais influencer la tournure des événements et la politique canadienne que d'occuper des sinécures à l'étranger qui parfois présentent peu de défi.

• *Maintenant que vous êtes à la retraite trouvez-vous difficile d'être revenu à une vie sédentaire ?*

□ ENQUÊTE □



Georges Blouin

Y. Beaulne : Après avoir parcouru le monde pendant près d'un demi-siècle, je suis heureux de rentrer chez moi, « vivre entre mes parents le reste de mon âge ». Rien ne m'apparaît plus beau que le coin de terre entre l'Outaouais et la Gatineau où je suis revenu régulièrement en vacances avec ma famille et où j'espère finir mes jours.

G. Blouin : Il y a un petit peu plus d'un an que j'ai pris ma retraite. Depuis, mon style de vie n'a pas tellement changé, étant donné que j'ai pris part à plusieurs activités — certaines sérieuses, d'autres moins ! Néanmoins, je trouve que mon style de vie est beaucoup moins stressant et c'est là un très gros avantage.

Il n'est difficile selon moi de s'adapter à une vie plus calme que si l'on a attaché trop d'importance à la vie diplomatique. J'ai l'impression qu'une fois qu'ils atteignent l'âge de la retraite, la plupart des diplomates se rendent compte de la distinction qui existe entre l'ombre et la réalité.

J. Halstead : Je n'ai pas trouvé difficile de m'adapter à la retraite, peut-être parce qu'à bien des égards je n'ai pas tellement changé de genre de vie. La différence n'est pas tant que je mène une vie plus tranquille, mais que je n'ai maintenant de comptes à rendre à personne. Je fais ce qui me plaît et peux refuser les propositions qui ne me conviennent pas; je suis aussi libre de dire ce que je pense. Cette liberté nouvelle rend ma vie différente.

M. Gauvin : Aucunement, dans la mesure où elle ne vous nie pas un minimum nécessaire d'aisance matérielle. La retraite vous permet de consacrer votre temps libre à des occupations enrichissantes que l'obligation des tâches quotidiennes et les servitudes de la carrière ne vous permettent pas.

• *Vous sentez-vous démunis en comparaison avec les fastes de votre vie d'autan ?*

Y. Beaulne : Les gens simples ont une fausse idée du train de vie d'un Ambassadeur. Ils s'imaginent volontiers qu'il s'adonne aux mêmes passe-temps que les riches oisifs. Ils ne se rendent pas compte que les réunions mondaines auxquelles il assiste par devoir plutôt que par goût, pour agréables qu'elles puissent paraître, sont pour lui des occasions d'obtenir des renseignements, de recruter des alliés, de préparer les voies à des accords. Il s'agit d'un prolongement de son travail de cabinet, non d'un plaisir gratuit. Aujourd'hui, je ne regrette pas l'apparat et les fêtes de naguère : la compagnie d'êtres chers me suffit.

Permettez-moi une autre réflexion. L'épouse du diplomate fait équipe avec lui. Sans ma femme, je n'aurais pas pu jouer pleinement mon rôle d'ambassadeur. Toutefois, c'est seulement au

Saint-Siège que le protocole lui a permis de m'accompagner quand j'ai présenté mes lettres de créance. Je souhaite que tous les gouvernements reconnaissent comme le Saint-Siège que l'Ambassadrice représente aussi son pays et qu'elle a droit à des égards particuliers.

G. Blouin : Il n'y a pas de perte matérielle. Les réceptions — bien qu'agréables la plupart du temps — faisaient partie du métier, et étaient donc avant tout un outil. Mais c'était peut-être là les aspects les moins intéressants de la vie diplomatique et ceux dont j'aurais pu aisément me passer !

J. Halstead : On dispose peut-être de revenus moins importants lorsqu'on est à la retraite, mais on a également moins de charges. Pour ce qui est des réceptions, ma femme et moi continuons à avoir une vie mondaine aussi active que nous pouvons le souhaiter, mais nous sommes heureux d'être soulagés des obligations incessantes attachées aux fonctions de diplomate.



John Halstead

□ ENQUÊTE □

M. Gauvin : La question fait preuve d'une certaine naïveté à l'égard de la vie diplomatique spécialement de celles des Ambassadeurs. Les Ambassadeurs occupent généralement des résidences bien fournies, mais ce n'est pas toujours le cas. De toute façon ils ont le sentiment de vivre chez quelqu'un d'autre, de n'être vraiment jamais chez soi. Les mets que le diplomate doit ingurgiter par politesse professionnelle exigent très souvent un estomac de fer et un foie solide. Le téria, le paludisme, la dysenterie amibienne, les fièvres et les virus contractés par le diplomate (et les membres de leurs familles) font aussi partie des « fastes » de la vie des chefs de mission à moins qu'ils ne confinent leur carrière aux grandes capitales.

- *Que fait un ancien Ambassadeur du Canada à la retraite ?*

Y. Beaulne : Je m'occupe à l'heure actuelle des réfugiés et je m'emploie, par la parole et par l'écrit, à faire progresser chez nous, en particulier à l'égard des peuples autochtones, le respect des droits humains, qui est le fondement de la paix, au Canada et dans le monde.

G. Blouin : Lorsqu'un Ambassadeur « prend sa retraite », il poursuit ses intérêts personnels et son inclination naturelle au travail ou aux loisirs. Je crois que beaucoup d'Ambassadeurs continuent de s'intéresser vivement aux affaires publiques, aux questions de politique étrangère et aux controverses nationales, tout en manifestant un certain détachement à l'égard de la politique — et des politiciens.

J'aimerais que l'on puisse trouver d'autres termes que « retire » en anglais et « retraite » en français qui, à mon avis, sont extrêmement négatifs et



Michel Gauvin

défaillantes ! Les Espagnols utilisent le terme « jubilacion », un terme merveilleux qui provient du latin « jubilatio » : réjouissance. Dans la religion juïdaïque ancienne, un « jubilé » était une grande célébration publique tous les 50 ans, à l'occasion de laquelle on payait les dettes et rendait aux esclaves leur liberté.

« Prendre sa retraite » ne devrait pas être aussi désastreux que cela paraît au premier abord. Ce qui est triste, c'est la façon dont les gens sont mis à l'écart après avoir servi leur pays avec force dévouement pendant des années, parfois au prix d'énormes sacrifices, surtout pour leur famille.

J. Halstead : J'ai pu constater que les anciens Ambassadeurs du Canada se consacrent, lorsqu'ils prennent leur retraite, à toutes sortes d'activités, certains s'abandonnant au farniente tandis que d'autres s'engagent dans une deuxième carrière très active. Beaucoup donnent des consultations sous diverses formes; d'autres exécutent des tâches occasionnelles pour leur ancien

employeur. Quant à moi, je me suis engagé dans trois nouvelles carrières : j'enseigne une partie du temps (à l'Université Georgetown de Washington); je donne des consultations (à des sociétés canadiennes ayant des activités à l'étranger ainsi qu'à des firmes étrangères ayant des activités au Canada); enfin, je prononce d'assez nombreuses conférences et j'écris (notamment sur les questions de sécurité internationale).

M. Gauvin : Ce qu'il peut, et il n'y a pas de réponse classique. Certains de mes collègues trouvent un emploi à temps partiel, d'autres à écrire ou jouer au golf pour retarder l'ankylose. Si les Chinois eux accordent une valeur incommensurable à l'expérience acquise au cours des années, et moins à l'ordinateur, ils ont sûrement tort et nous, raison ! Le temps le prouvera.

- *Est-il difficile de se réadapter à la vie canadienne après de nombreuses années passées à l'étranger ?*

Y. Beaulne : Tout au long de ma carrière, j'ai eu l'avantage de demeurer en contact étroit avec mon pays et d'en suivre l'évolution. Les leçons que j'ai apprises à l'étranger m'aident à mieux comprendre ce qui se passe autour de moi.

G. Blouin : Plus on vit à l'étranger, plus on se rend compte que l'on a vraiment de la chance d'être Canadien. Les Français, les Britanniques et les Soviétiques ressentent probablement la même chose à l'égard de leur pays. « Patrie, douce patrie » veut tout dire. En plus, lorsque vous vivez à l'étranger en tant que diplomate, vous ne laissez jamais vraiment votre pays derrière vous, parce que si vous voulez bien le représenter, vous devez vous tenir le mieux informé possible de ce qui s'y passe.

CHEFS DE MISSION À LA RETRAITE

Une association d'Ambassadeurs à la retraite prend maintenant forme.
M. Jim S. Nutt nous en parle.

Le 6 juin 1987, 70 chefs de mission à la retraite ont déjeuné ensemble à Ottawa. Cette réunion a été le point de départ d'une association rassemblant un groupe d'anciens chefs de mission du Service extérieur canadien désireux de se remémorer leur ancienne vie et peut-être d'entreprendre à l'avenir des activités communes. Un autre déjeuner est prévu en septembre afin de permettre à ceux qui n'ont pu assister à celui de juin de prendre part à la formation de l'association.

L'initiative est due à un petit comité provisoire, formé de volontaires, qui s'est réuni pour la première fois au début de 1986. Aucune décision n'a été prise quant au nombre futur de membres, à l'organisation ou aux activités de l'association. Une première enquête ayant porté sur près de 170 anciens chefs de mission à la retraite a indiqué que la plupart étaient favorables à la formation d'une association. La majorité d'entre eux ont déclaré souhaiter que ses activités ne soient « pas seulement mondaines », tandis qu'une importante minorité les voulaient « seulement mondaines ».

Quoi qu'il en soit, l'aspect « mondain » qui constitue — à présent du moins — le dénominateur commun, se révèle un bon point de départ. Comme l'a dit un collègue, il est évident que beaucoup d'entre nous souhaitent aller de l'avant.

Pour le moment, nous proposons que l'organisation se limite au minimum et qu'aucune décision ne soit prise précipitamment. Dans l'intervalle, le comité provisoire continuera à étudier les questions auxquelles il faudra donner une réponse, quels que soient la forme, la nature et le but de l'association □

J. Halstead : Ma femme et moi avons aimé tous nos séjours à l'étranger (Tokyo, New York, Paris, Bonn et Bruxelles), mais c'est toujours avec grand plaisir que nous sommes revenus au Canada. À notre avis, nos concitoyens et nous-mêmes sommes exceptionnellement favorisés de vivre dans ce merveilleux pays, dont nous sommes trop nombreux à prendre comme allant de soi les multiples avantages.

M. Gauvin : À moins d'avoir vécu d'illusions et de s'être pris pour un autre, un diplomate est un peu un caméléon professionnel. S'il doit s'adapter aux us et coutumes de différents pays avec aisance et sans trop de difficulté, pourquoi ne s'adapterait-il pas facilement à son propre pays lorsqu'il y retourne ? Il doit payer le scotch un peu... non beaucoup plus cher, rouler en Honda Civic ce qui est, admettons le, plus agréable qu'en LTD Ford imposée à nos Ambassadeurs pour raisons d'économies, alors que leurs collègues du Tiers-Monde roulent en Mercedes ou Cadillac.

- *Si c'était à refaire, le refairiez-vous ?*

Y. Beaulne : Je suis reconnaissant au gouvernement du Canada de m'avoir permis de servir ma patrie dans un grand nombre de postes aussi attachants les uns que les autres avec des collègues dont la constante amitié m'est précieuse. Si c'était à refaire, je recommencerais sans hésitation *a principio*.

G. Blouin : J'ai embrassé la carrière diplomatique il y a près de 40 ans; à cette époque, nous embrassions une « carrière ». Au collège, les bons Jésuites voulaient que j'entre dans leur ordre. Quand je leur ai dit que je voulais devenir diplomate, ils n'ont pas insisté, car, m'ont-ils dit, la diplomatie est aussi une « vocation » spéciale. Oui, je le ferais encore — dans les mêmes conditions.

Cela n'a pas toujours été facile, surtout pour ma femme et mes enfants, mais dans l'ensemble, j'en ai tiré de nombreuses satisfactions. Il faut probablement dire que de nos jours, le service extérieur est très différent et, aux yeux de ma génération, beaucoup moins attrayant. Ce qui est triste, c'est que trop de gens quittent cette grande carrière avec un goût amer; nous devons encore apprendre comment « mettre à la retraite » ceux qui ont servi avec tant d'ardeur et de dévouement.

Dans la vie d'un diplomate, il est également une dimension que nous ne devons pas oublier : les réactions, les opinions, le rôle des conjoints. Ils nuancent et influencent nos attitudes de façon surprenante.

J. Halstead : Si c'était à refaire, j'entrerais certainement dans la carrière diplomatique, qui m'a donné de grandes satisfactions. Il est toutefois un point sur lequel j'agirais différemment : je me préparerais mieux à élever une famille à l'étranger. C'est à mon avis l'aspect le plus difficile de la vie de diplomate, et peut-être celui auquel on accorde le moins d'attention (du moins de mon temps).

M. Gauvin : Ayant fait une carrière aventureuse, hors des sentiers battus et loin d'une bureaucratie souvent étouffante, j'ai connu un temps où « la carrière » tout en exigeant le maximum de vous, vous donnais le sentiment de faire partie d'un corps unique et je dirais d'une élite si ce terme n'était tombé dans l'opprobre.

Maintenant que la diplomatie a perdu beaucoup de ses plumes, qu'elle est gérée comme une compagnie d'assurance, je ne sais pas si je ferais le même choix. Cependant je ne regrette rien, j'ai aimé et j'ai profité de ce que la vie diplomatique m'offrait □

□ NOMINATIONS DIPLOMATIQUES □

Le 31 juillet 1987 et le 11 septembre 1987, 15 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de :

Cameroun : André S. Simard en tant qu'Ambassadeur, avec accréditation simultanée au Tchad. M. Simard est entré au ministère des Affaires extérieures en 1967. Il a servi à l'étranger à Tokyo, Saïgon, Vientiane, Tunis, et comme Conseiller et Consul à Bangkok. Depuis 1986, il est Directeur, Relations avec le Japon.

Chine : Earl G. Drake, en tant qu'Ambassadeur. M. Drake est entré au ministère des Affaires extérieures en 1955. Il a servi à l'étranger à Karachi, Kuala Lumpur, comme Représentant permanent adjoint du Canada près l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris, comme Directeur exécutif du Canada auprès de la Banque mondiale à Washington, et comme Ambassadeur en Indonésie. Depuis 1985, il est Sous-ministre adjoint de l'Asie et du Pacifique.

Côte d'Ivoire : Jean-Guy Saint-Martin, en tant qu'Ambassadeur avec accréditation simultanée au Niger. M. Saint-Martin est entré à l'Agence canadienne de développement international en 1975. Il a servi à l'étranger comme Ambassadeur au Zaïre de 1981 à 1984. Depuis 1984, il est Vice-président, Politiques, à l'Agence canadienne de développement international.

Düsseldorf : Dennis S.M. Baker est nommé Consul général. M. Baker est entré au Service des délégués commerciaux, ministère du Commerce en 1953. Il a servi à l'étranger à Boston, San Francisco, Manille, Prague et comme Conseiller (Affaires commerciales) à Bonn. Depuis 1984, il est Consul général à Hambourg.

Genève : John M. Weekes en tant qu'Ambassadeur et Représentant permanent près les Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). M. Weekes est entré au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il a servi à l'étranger à Belgrade et Genève. Depuis 1983, il est Directeur général de la Politique commerciale.

Guatemala : M. Dilys Buckley-Jones est nommée Chargé d'Affaires à Guatemala. Madame Buckley-Jones est entrée au ministère des Affaires extérieures en 1965. Elle a servi à l'étranger à New York, Lima, Copenhague et comme Conseiller au Mexique. Depuis 1985, elle est Conseiller à Hong Kong.

Jamaïque : Kathryn Elizabeth McCallion est nommée Haut-commissaire avec accréditation simultanée aux Bahamas et à Belize. Madame McCallion est entré au Service des délégués commerciaux, ministère du Commerce en 1972. Elle a servi à l'étranger à Mexico et à Boston. Depuis 1984, elle est Conseiller, Délegation permanente du Canada auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris.

Londres : Patrick MacAdam est nommé Ministre-conseiller, presse et médias. M. MacAdam a été rédacteur principal au département des relations publiques à EXPO '67, et directeur des relations publiques à Bushnell Television, Ottawa. Il est présentement Agent de liaison avec le caucus, Cabinet du Premier Ministre.

Pays-Bas : Jacques Gignac, en tant qu'Ambassadeur. M. Gignac est entré au ministère des Affaires extérieures en 1958. Il a servi à l'étranger à Boston et Paris. Il a été Ambassadeur au Liban avec accréditation simultanée en Syrie, Jordanie, Iraq et Arabie Saoudite, Ambassadeur en Tunisie et Chef de mission et Ambassadeur près les Commu-

nautés européennes à Bruxelles. Depuis 1986, il est Représentant permanent et Ambassadeur près les Organisations internationales à Vienne, Autriche.

Portugal : Geoffrey F. Bruce, en tant qu'Ambassadeur. M. Bruce est entré au ministère des Affaires extérieures en 1952. Il a servi à l'étranger à Tel Aviv, Colombo et Vienne. Il a été Ministre et Représentant permanent adjoint du Canada aux Nations Unies, New York, Haut-commissaire au Kenya avec accréditation simultanée en Ouganda et Représentant permanent auprès du programme des Nations Unies pour l'environnement et auprès du Centre des Nations Unies pour les établissements humains à Nairobi. Depuis 1984, il est Vice-président, Coopération avec le monde des affaires, Agence canadienne de développement international.

Roumanie : Saul Grey en tant qu'Ambassadeur. M. Grey est entré au ministère des Affaires extérieures en 1957. Il a servi à l'étranger à Jakarta, Karachi, Indochine, Paris, Athènes, Londres et comme Ministre-conseiller à Moscou. Depuis 1986, il est étudiant au Collège de la Défense nationale à Kingston.

Tanzanie : David Rose est nommé Haut-commissaire avec accréditation simultanée aux Seychelles et comme Ambassadeur à Madagascar. M. Rose est entré au ministère des Affaires extérieures en 1960. Il a servi à l'étranger à Lagos, Dar-ès-Salaam, comme Conseiller, Rome, comme Conseiller, Washington, et comme Conseiller à Pékin. Depuis 1985, il est Directeur, Direction de la sécurité.

Vienne : Michael Shenstone deviendra Représentant permanent et Ambassadeur auprès des Nations Unies à Vienne, Représentant résident du Canada auprès de l'Agence internationale de

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES (suite)

l'énergie atomique, et Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel, situées également à Vienne. M. Shenstone est entré au ministère des Affaires extérieures en 1952. Il a servi à l'étranger à Beyrouth, Le Caire, comme Premier secrétaire/Conseiller à Washington, comme Ministre-conseiller et Conseiller principal à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Londres, comme Ambassadeur et Chef de la délégation canadienne près la CSCE à Genève, et comme Ambassadeur en Arabie Saoudite. Depuis 1985, il est Ambassadeur en Autriche.

Yougoslavie : Terence C. Bacon en tant qu'Ambassadeur, avec accréditation simultanée en Bulgarie. M. Bacon est entré au ministère des Affaires extérieures en 1961. Il a servi à l'étranger à Accra, à Londres, comme Ministre-conseiller à la Délégation du Canada près le Conseil de l'Atlantique Nord, Bruxelles, comme Haut-commissaire en Zambie, avec accréditation simultanée au Malawi et au Mozambique, comme premier Haut-commissaire du Canada au Zimbabwe, et comme Ambassadeur en Tchécoslovaquie. Depuis 1987, il est Conseiller principal sur l'Afrique du Sud au Secrétariat du Commonwealth.

Zambie : David Reece est nommé Haut-commissaire. M. Reece est entré au ministère des Affaires extérieures en 1952. Il a servi à l'étranger à New Delhi, Kuala Lumpur, Bonn, Londres, comme Ministre et Représentant permanent adjoint du Canada aux Nations Unies, New York, comme Haut-commissaire à Trinité-et-Tobago, puis au Ghana, comme Ambassadeur et Chef de la délégation canadienne près les négociations de réductions mutuelles et équilibrées de forces, Vienne, et comme Haut-commissaire en Jamaïque. Depuis 1986, il est Conseiller principal, Développement de la politique □

9

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

LE CIRQUE DU SOLEIL : PREMIÈRE TOURNÉE INTERNATIONALE

C'est en 1984 que le Cirque du Soleil a fait ses premiers tours de piste. Dans un premier temps, le Cirque du Soleil installe son chapiteau presque timidement, dans onze villes du Québec. Puis, c'est le triomphe.

Le Cirque du Soleil transporte petits et grands dans un monde de liberté et de fantaisie. Parce qu'il met d'abord l'accent sur les performances des artistes et le contact direct avec le public, le Cirque du Soleil s'inspire et se distingue à la fois du cirque traditionnel. Il s'en approche par l'ambiance de fête et de kermesse qu'il sait créer et alimenter tout au long du spectacle. Mais il s'en distingue, puisqu'il ne comporte pas de numéros de fauves pas plus qu'il ne cherche à éblouir par le gigantisme.

Le Cirque du Soleil a mis sur pied la plus importante tournée technique du Canada.

Il exécutera une tournée au États-Unis et en Australie. En voici l'itinéraire :

États-Unis

27 septembre — Los Angeles
2 octobre au 25 octobre — San Diego
30 octobre au 22 novembre — Long Beach

Australie

27 janvier au 21 février — Sydney
26 février au 13 mars — Melbourne
19 mars au 3 avril — Adelaide
9 avril au 24 avril — Canberra
20 avril au 15 mai — Brisbane □



□ UNE MAUVAISE VISION PEUT NUIRE À L'APPRENTISSAGE □

Ange
et
adolescent



- il plisse les yeux;
- il les frotte souvent;
- il a une mauvaise coordination et se frappe sur les objets;
- il s'asseoit près de la télévision pour la regarder;
- il lit de très près;
- en classe, il éprouve de la difficulté à copier ce qui est écrit au tableau;
- il se plaint souvent de maux de tête.

Si votre enfant éprouve l'un ou l'autre de ces symptômes, il serait sage de consulter un optométriste.

Certaines habitudes de vie peuvent prévenir les troubles de vision. Lorsque l'enfant lit ou écrit, son plan de travail doit toujours être centré dans sa zone visuelle et se situer à une distance équivalente à la longueur de l'avant-bras.

Il est fortement déconseillé de regarder la télévision dans l'obscurité. Selon madame Jacinthe Ricard, optométriste,

la distance à respecter équivaut en pieds à la moitié de la dimension de l'écran en pouces. Ainsi, on s'asseoirà 10 pieds pour regarder un écran de 20 pouces. Il faut aussi éviter que l'image saute et soit trop pâle ou embrouillée. On ne devrait jamais se coucher à plat ventre pour regarder la télévision. Cette position risque de fatiguer l'œil. L'abus de la télévision peut également être néfaste. L'enfant devrait s'accorder une pause d'une dizaine de minutes toutes les demi-heures.

Si votre enfant a besoin de verres, il serait préférable de choisir une monture munie de ressorts sur les branches. Le verre en plastique est léger et incassable, mais il est très fragile aux égratignures. On choisira préféablement des lentilles en verre durci, pour éviter qu'il n'éclate □

(Tiré de : *Le Régional de Hull*, par Madeleine Ouellet.)

Selon l'Ordre des Optométristes du Québec, pendant les 12 premières années de la vie, 80 pour cent des connaissances s'acquièrent par la vision. Les yeux atteignent leur maturité entre cinq et huit ans. Chaque année, 20 à 30 pour cent des enfants inscrits en première année ne sont pas prêts, sur le plan visuel, à lire et à écrire.

Un enfant se plaint rarement de mal voir parce qu'il croit que tout le monde voit comme lui. Il faut donc être attentif à certains signes.

— L'enfant louche, penche la tête ou ferme un œil lorsqu'il accomplit une tâche qui exige un plus grand effort visuel;



L'Association des Optométristes du Québec recommande de faire passer un examen complet à l'enfant avant son entrée en maternelle.

□ SOUTIENS DU SERVICE EXTÉRIEUR □

On pense généralement aux Affaires extérieures comme un service composé d'employés permutants. Peu de gens savent que 54 % du personnel de son administration centrale sont des employés non permutants. Pour ces derniers, Addis-Abeba, Buenos Aires, Paris et Tokyo ne sont que des adresses sur un télégramme. Ils ne possèdent aucune pièce d'artisanat exotique pour décorer leurs bureaux et n'ont pas d'anecdotes captivantes pour alimenter les conversations aux cocktails et dans les cafétérias. Leur vision des Affaires extérieures peut être assez différente, moins fascinante, plus monotone, mais elle n'est pas nécessairement moins satisfaisante.

Les Affaires extérieures ont commencé comme un ministère d'employés non permutants. Ni l'un ni l'autre de ses deux premiers sous-scrécrétaires, qui furent responsables du Ministère pendant ses 32 premières années, n'avait auparavant été affecté à l'étranger. Quant au troisième, il avait été affecté à Washington pendant un été seulement. Quand nous avons ouvert des missions, elles furent dotées avec du personnel pris à l'extérieur du Ministère. Les chefs de mission recrutaient leur propre personnel, amenant souvent avec eux la secrétaire qu'ils avaient dans le secteur privé et embauchant le reste de leur personnel parmi les anglophones qui se trouvaient à l'étranger. Jusque dans les années 50, les gens se plaignaient souvent que les sténographes et les commis de la Maison du Canada à Londres étaient Britanniques plutôt que Canadiens. Il a fallu attendre vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale, lorsque l'on a commencé à se préoccuper davantage de sécurité, pour que du personnel de soutien canadien fût embauché pour nos missions, puis autorisé à retourner à l'administration centrale. Les employés non permutants, comme Agnes

McCloskey, Marjorie Mackenzie et Joe Boyce, qui dirigeaient les opérations quotidiennes du Ministère presque à eux seuls, en étaient les piliers.

À mesure que des agents de carrière du service extérieur devenaient chefs de mission vers la fin des années 40 et que du personnel de soutien commençait à se joindre aux effectifs pour voir le monde et servir à l'étranger, les employés non permutants perdirent

On pense généralement aux Affaires extérieures comme un service composé d'employés permutants. Peu de gens savent que 54 % du personnel de son administration centrale sont des employés non permutants.

leur statut dominant à l'administration centrale. Dans les catégories des secrétaires et des commis, où se trouvaient la plupart des employés non permutants, l'avancement professionnel était plus rapide pour ceux qui étaient prêts à travailler à l'étranger plutôt qu'au pays. Les postes supérieurs des services de soutien étaient réservés aux employés permutants, tandis que

les employés non permutants de niveau subalterne devinrent en réalité, sinon officiellement, des employés de deuxième classe.

Vers la fin des années 60, un autre changement fondamental se produisit dans les rangs des employés non permutants. Au début de la décennie, la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (Commission Glasco) avait recommandé des améliorations sensibles de l'administration et de la gestion de tous les ministères ainsi qu'un recours accru aux spécialistes. Comme la plupart de ces administrateurs et de ces spécialistes qui avaient reçu une formation professionnelle n'étaient pas permutants, ils en vinrent à constituer une portion notable du personnel du Ministère, au moment même où la fraction permutable du service extérieur connaissait une croissance phénoménale.

Les nouveaux spécialistes finirent pas occuper des postes où l'on avait besoin d'une certaine continuité et de compétences particulières qui rendaient peu pratique la formation d'employés permutants. Par ailleurs, on avait peu ou pas besoin de leur formation dans les missions. La plupart de ces spécialistes s'occupaient de services administratifs, de personnel, de questions techniques, de sécurité et d'affaires publiques. Même s'ils constituaient un groupe imposant, ils étaient dispersés dans de nombreuses catégories, ce qui limitait leurs chances de promotion. Ceux qui avaient du talent et de l'ambition devaient chercher de l'avancement en dehors du Ministère. À quelques exceptions près, les postes de gestion du Ministère ne leur étaient pas ouverts. Comme ils ne pouvaient accéder à des postes de gestion dans le Ministère et qu'ils n'effectuaient pas le travail que la plupart des membres du service extérieur cherchaient à éviter, comme le tra-

SOUTIENS DU SERVICE EXTÉRIEUR (suite)

vail courant lié à l'administration et aux affaires publiques, ils continuaient d'être considérés comme des employés de deuxième classe par bon nombre des membres du service extérieur permutant, lequel était auréolé d'un plus grand prestige. Quant aux employés non permutants eux-mêmes, il leur semblait qu'ils n'avaient guère de place ni de rôle dans les processus vitaux de l'organisation. En outre, ceux qui se plaignaient pouvaient facilement être remplacés par d'autres personnes plus disposées à accepter la sécurité d'un rôle subalterne au bas de la hiérarchie de la gestion ou qui n'envisageait pas de faire une longue carrière dans la fonction publique. Comme bon nombre de gestionnaires supérieurs ne manquaient pas de le rappeler aux employés, le Ministère était surtout l'affaire du personnel permutable.

Il a fallu attendre que le Service des délégués commerciaux fût intégré au ministère des Affaires extérieures, en 1982, pour que le nombre des employés non permutants augmente suffisamment et que les gestionnaires du personnel permutable prennent des mesures afin d'améliorer leur sort. La plupart des employés non permutants qui se joignirent au ministère des Affaires extérieures furent invités à passer à une filière permutable, mais beaucoup ne le firent pas. Une fois de plus, le personnel de l'administration centrale fut surtout composé d'employés non permutants. D'autres changements sans rapport entre eux contribuèrent également à accroître le nombre des employés non permutants. Pour diverses raisons, personnelles et professionnelles, la vie à l'étranger n'exerçait plus autant d'attrait. En conséquence, un nombre croissant d'employés permutable de tous les niveaux désirèrent renoncer à leur promotion profession-



Don Page

nelle afin de demeurer à Ottawa. Par le passé, ce souhait avait souvent été exaucé par le truchement de mutations à un autre ministère. Mais les mesures d'austérité avaient fermé cette avenue.

Pour les raisons susmentionnées, il devenait évident que le Ministère devrait faire plus attention aux services en matière de personnel offerts aux employés non permutants. Un groupe de travail fut chargé d'effectuer une étude et de rédiger un rapport sur les modifications qui pourraient être apportées aux politiques ministérielles relatives au personnel afin de répondre aux besoins de ces employés. Par suite de cette étude, certains changements furent apportés : modifications du systèmes d'évaluation, de l'orientation professionnelle et des possibilités de formation spécialisée ou de formation à la gestion, établissement d'affectations à une seule mission à l'étranger et création d'un sens d'appartenance au Ministère pour les nouveaux employés non permutants.

Au cours des trois dernières années, certains changements intéressants se sont produits parmi les employés non

permutants. La période de 1984 à 1987 a été choisie pour cette étude comparative parce qu'il n'y a pas eu de réorganisation importante qui influerait sur la répartition des employés non permutants. Bien que les effectifs de l'administration centrale aient été réduits à 2 185 employés (diminution d'un peu plus de 6 %), le nombre des employés non permutants est tombé à 1 183 (baisse de 15 %), pendant que celui des employés permutants atteignait à 1 002 (augmentation de 8 %). Ce changement peut être attribué presque complètement à la conversion de 203 agents commerciaux non permutants en agents permutants le 1^{er} août 1986. Cette mesure a surtout été ressentie dans le Secteur de l'expansion du commerce extérieur, qui a perdu 87 postes non permutants et compte maintenant une légère majorité d'employés permutants, comparativement à 90 % d'employés non permutants à l'origine. Le Secteur de la politique économique et commerciale a été moins touché ; il n'a perdu que 26 postes non permutants, mais il compte maintenant une majorité d'employés permutants plutôt qu'une légère majorité d'employés non permutants. De tels changements ont évidemment des conséquences considérables sur les opérations relatives au personnel et sur le recrutement. Les changements n'ont pas été aussi spectaculaires dans les cinq secteurs géographiques. Ceux-ci ont perdu 74 postes non permutants (49 %), qui étaient surtout des postes de CO. Les secteurs ne comptent plus, en moyenne, que 16 postes non permutants, comparativement à 42. À longue échéance, cela signifie qu'un nombre plus restreint d'employés permutants auront l'occasion de travailler en étroite collaboration avec des employés non permutants et que ces derniers seront concentrés plus que jamais dans les services de soutien du Ministère.

SOUTIENS DU SERVICE EXTÉRIEUR (suite)

D'autres changements internes parmi les employés non permutants ont été moins spectaculaires, mais demeurent dignes de mention. Les services de l'administration, du personnel et du protocole ont perdu 108 postes non permutants (14 % de leur personnel), surtout par suite de réduction des années-personnes. Les nouveaux postes non permutants ont été attribués principalement aux services suivants : Secteur des communications et de la culture (19); Bureau de gestion des sommets (14); Secteur des affaires juridiques, consulaires et de l'immigration (12); Direction générale de la gestion centrale et Direction générale du développement de la politique (8); et, surtout, bureaux des trois ministres, dont le nombre d'employés non permutants a grimpé de 29 à 47. Pendant la même période, le personnel non permutant des sous-ministères est passé de 9 à 13 employés.

À l'administration centrale, les employés non permutants se trouvent notamment parmi les bibliothécaires, les historiens, les administrateurs de programmes, les techniciens, les administrateurs des finances, les commis à la

paye, les analystes du renseignement, les secrétaires, les agents du protocole; ils sont répartis dans 50 groupes professionnels. La majorité sont des commis (355 ou 31 %), des secrétaires (173 ou 15 %) et des agents d'administration (154 ou 13 %).

La plupart des employés non permutants trouvent leur satisfaction professionnelle dans le travail même qu'ils exécutent. Ils ont peu d'occasion de grimper dans l'échelle de la gestion vers les postes les mieux rémunérés du Ministère. Parmi nos 441 EX, on trouve uniquement 14 employés non permutants. Les postes supérieurs étant désignés comme permutants, il sera très difficile de modifier sensiblement ce ratio. Malgré cela, plutôt que de rechercher un avancement par le truchement de mutations à d'autres ministères, où leur groupe professionnel est plus nombreux, beaucoup ont choisi de demeurer aux Affaires extérieures pour exécuter le travail qui leur plaît davantage et pour lequel ils ont été formés. Les employés non permutants se félicitent d'être la mémoire de nombreuses opérations du Ministère. À mesure que

la bureaucratie devient de plus en plus fastidieuse et lourde à Ottawa, on fait davantage appel à leur compétence et à leur spécialisation. Ils peuvent, eux aussi, ressentir la satisfaction d'un travail bien fait dans une équipe qui est responsable de la gestion des relations extérieures du Canada. Tout comme leurs collègues du service permutant, ils sont stimulés par l'idée de travailler dans le domaine des affaires internationales. On admet également de plus en plus que le service extérieur ne peut fonctionner sans leur formation et leurs connaissances spécialisées et on reconnaît plus que jamais qu'ils sont des auxiliaires indispensables au fonctionnement d'un ministère qui n'est pas responsable uniquement des rencontres diplomatiques traditionnelles. Ils doivent également devenir partie intégrante du Ministère si l'on veut que ce dernier favorise l'excellence dans un milieu de travail productif avantageux pour la direction et tous les employés, permutants ou non permutants □

Don Page
Direction de l'analyse politique
et stratégique.

ACCORDS DE RÉCIPROCITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (ARE)

À charge de réciprocité, les ARE autorisent les personnes à charge (conjoints et enfants) des employés des missions canadiennes à joindre le marché du travail local sur un pied d'égalité avec les citoyens de ce pays. Ils éliminent toute restriction au type d'emploi qui peut être pris, sauf dans les cas où une cote de sécurité ou des compétences particulières sont requises. Les personnes à charge qui acceptent un emploi perdent, pour toutes les

questions liées à ce dernier, leur immunité civile et administrative. Cependant, l'immunité relative aux infractions criminelles n'est pas affectée. Dans certains cas, elles peuvent per-

CONCLUS

Australie — Barbade — Brésil —
Grande-Bretagne — Colombie — Danemark — Ghana — Guyana — Haïti — Inde — Israël — Jamaïque — Nouvelle-Zélande — Norvège — Pérou — Philippines — Suède — États-Unis.

dre certains priviléges diplomatiques, tels que l'exonération de droits de douanes. Elles sont tenues de payer les taxes locales et de contribuer à la sécurité sociale □

RÉPUTÉS CONCLUS

* Finlande — * En attendant la conclusion d'un accord officiel.
** France — Hong Kong — Irlande — Côte d'Ivoire ** En attendant l'approbation officielle du Parlement français.

septembre 1987

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES

La réaction est toujours la même. Mentionnez que vous êtes le conjoint d'un employé des Affaires extérieures, et l'esprit de votre interlocuteur se met aussitôt à imaginer une vie pleine d'attrait et de prestige.

Nul ne contestera le fait que la vie des Affaires extérieures offre à ses membres (et à leur famille) une chance de voyager que peu de citoyens « ordinaires » n'oseraient espérer au même degré. Mais c'est un privilège qu'il faut payer. Et trop souvent c'est le conjoint de l'employé du service extérieur qui en fait les frais.

Laissons de côté les idées préconçues, et imaginons plutôt une vie professionnelle mise en attente et l'abandon de tout espoir d'indépendance financière simplement pour le « privilège » de « suivre » son conjoint autour du monde. L'image qui se dessine alors est infiniment moins attrayante.

Voilà pourtant quelle est la réalité de la vie au service extérieur. Et c'est une triste réalité qui force parfois les employés du service extérieur à choisir entre leur carrière et leur mariage. Imaginez aussi les problèmes des familles du service extérieur qui choisissent de faire la navette comme solution au dilemme de deux carrières. Préserver un mariage dont les deux partenaires poursuivent leur carrière (et mènent leur vie) à plusieurs fuseaux horaires de distance est un tour de force.

En 1981, le gouvernement fédéral publiait le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur, établie afin de remédier aux causes de la baisse du moral aux Affaires extérieures. Ce rapport traitait de beaucoup des problèmes auxquels font face les familles des employés du service extérieur. Certains changements positifs ont été apportés,

mais beaucoup de gens disent qu'il y a encore beaucoup à faire.

Chaque conjoint d'employés du service extérieur (et il entre des maris dans ce groupe) a son propre récit de difficultés à faire. Comment, à notre époque moderne, ces conjoints surmontent-ils les tensions personnelles et professionnelles causées par un mode de vie qui caractérisent des déménagements et des branle-bas constants ? Trois con-

sionnelles qu'elles ont essayé de maintenir ou qu'elles ont échangées pour des carrières plus « portatives ».

Il y a six ans, Robin Pascoe travaillait aux actualités de CBC-TV à Winnipeg lorsque son « ami » Rodney est entré dans le service extérieur. Ils se sont fiancés le jour même de son admission. Lorsqu'elle a quitté son emploi pour se rendre à Ottawa avec Rodney, un journal de Winnipeg a publié la manchette suivante : « Pascoe abandonne 24 heures pour suivre son fiancé à Ottawa ».

L'installation à Ottawa, où elle fit de la pige pour la radio de la CBC, fut suivie d'une affectation de trois mois à New York. Personnellement, dit-elle, l'affectation fut « fantastique parce que j'ai toujours voulu vivre à New York », mais, professionnellement, ce fut l'impasse. L'exaltation de vivre à New York tomba vite lorsqu'elle découvrit qu'elle était maintenant une femme de carrière sans un emploi. Assise dans une chambre d'hôtel, seule, pendant que Rodney était assis aux Nations Unies avec l'ambassadeur, elle fut d'abord irritée de la situation. « Je me demandais « bon, bien, quoi maintenant ? » « J'eus tôt fait de penser : d'accord, tu es journaliste, tu devras trouver quelque chose à faire. Mais tu dois aller le chercher toi-même. » C'est très facile à dire et très difficile à faire.

Robin Pascoe finit par décrocher du travail auprès du poste de radio de la CBC aux Nations Unies. Mais cela n'a pas rétabli entièrement son identité professionnelle. Quand on lui demandait pour qui elle travaillait, elle « marmonnait » sa réponse. « J'étais désormais collaboratrice indépendante. Je travaillais pour mon compte. Mais qui étais-je ? et qui s'en souciait ? »

La réaction est toujours la même. Mentionnez que vous êtes le conjoint d'un employé des Affaires extérieures, et l'esprit de votre interlocuteur se met aussitôt à imaginer une vie pleine d'attrait et de prestige.

Joint, tous dans la trentaine et ayant eu une affectation précédente à l'étranger, nous montrent le revers de la médaille que peut cacher une vie de jet-setter. Toutes les épouses à qui nous avons parlé ont conservé leur nom de jeune fille, ce qui est encore exceptionnel dans la société canadienne. Elles ont toutes un, deux ou trois diplômes universitaires et des carrières profes-

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES (suite)

L'expérience de New York ne faisait qu'augurer de ce qui allait venir. La prochaine affectation du couple fut une période de trois ans passée à Bangkok, en Thaïlande.

Bien qu'elle eût bon espoir de trouver du travail, Robin devait élargir ses compétences et accepter des tâches sans lien avec ce qu'elle avait envisagé avant de quitter le Canada. Tout d'abord, elle accepta un emploi de professeur d'anglais parce qu'elle voulait tant travailler.

Lorsque son mari fut posté à Bangkok, elle a travaillé à titre de collaboratrice indépendante pour l'ACDI, ainsi que pour Radio-Canada (radio et télévision) pour qui elle faisait des comptes rendus artistiques. « J'étais accréditée auprès de Radio-Canada, j'avais une carte de journaliste. J'étais censée me départir de mon immunité diplomatique si j'écrivais quoi que ce soit de controversable. Mais c'est peut-être parce que j'étais la femme d'un employé des Affaires extérieures que je n'ai jamais été envoyée faire de reportages difficiles d'actualité. »

Le milieu de travail de Robin Pascoe était très différent de celui de son mari. « Travailler à la pôle à l'étranger comporte des problèmes dont les gens d'ambassade ne peuvent vraiment se faire une idée, » explique-t-elle. « En raison de la structure même de l'organisation, ils ont des gens qui traduisent pour eux, des gens qui prennent des rendez-vous, et des gens qui vous conduisent là où vous devez aller dans des voitures climatisées. » Elle se souvient être allée faire un reportage alors qu'elle était enceinte de sept mois, et avoir emmené sa bonne afin d'éviter toute imprudence de la part du chauffeur.

Le fait qu'elle ne parlait pas la langue, ce qui compliquait énormément sa tâche de journaliste, jointe à la naissance de sa fille Lilly, a fini par con-



Absurde ! Croyez-le ou non, la femme de Smith veut poursuivre une carrière... traindre Robin à abandonner son rêve d'être un correspondant étranger dur à la tâche. « Le problème, c'est que je devais amorcer moi-même la majeure partie de mon travail, poursuivre jusqu'au bout, et ne pas toucher grand chose pour toutes mes peines. »

Un sentiment de réalisation et d'identité professionnelle, dit-elle, est la marque du conjoint moderne dans le service extérieur. Mais quand on lui demande ce qu'est vraiment le « nouveau » conjoint du service extérieur, Robin dit qu'elle ne croit pas qu'il existe une différence, en un sens fondamental, entre les conjoints plus âgés et les jeunes. « Je crois que l'on fait tout bonnement l'expérience, à nouveau, du ressentiment et des crises d'identité ». Elle poursuit cependant : « les temps où nous vivons et les réalités économiques sont différents; nous devons travailler, ce que ne faisait pas la génération précédente des épouses. Comme nous nous sommes établies dans une profession au Canada, c'est davantage à regret que nous abandonnons nos ambitions professionnelles

quand nous allons à l'étranger. Nous avons pu faire ce que nous voulions sur le plan professionnel au Canada, et nous nous attendons à obtenir ce que nous voulons dans un pays étranger. Et souvent nous ne pensons pas une seule minute que les femmes du pays en question n'ont peut-être pas été en mesure de le faire; pourquoi donc nous, étrangères, serions-nous en mesure de faire tout ce que nous voulons. »

De retour au Canada, il a fallu à Robin Pascoe « tout un cycle de saisons pour se réinsérer dans la vie du pays », et presque aussi longtemps pour trouver un emploi satisfaisant. Ironie du sort, elle n'est pas revenue à un emploi « traditionnel », mais a continué sa vie de journaliste indépendant. Maintenant conseiller-médias auprès de l'ACDI, elle affirme devoir au service extérieur la dose libérale de motivation auto-induite qu'elle possède maintenant. « Je suis devenue une personne qui travaille pour son propre compte, ce que je n'étais pas auparavant. »

* * *

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES (suite)

Le conjoint masculin aux Affaires extérieures existe, bien qu'il s'agisse vraiment d'une minorité. Björn Johansson, un Suédois, est aussi l'un des conjoints, nés à l'étranger (qui forment un tiers de tous les conjoints). Johansson, qui est économiste, a rencontré sa femme, Colleen, alors qu'ils suivaient tous les deux un cours à Amsterdam en 1978. L'année suivante, elle vint en Suède pour une période d'un an, mais se sentit frustrée parce qu'elle ne pouvait trouver un poste juridique approprié. Comme son diplôme était reconnu ici, il vint s'installer au Canada avec Colleen et poursuivit des études supérieures à l'Université Carleton. Ils se sont mariés en 1980 et Colleen est entrée cet été-là aux Affaires extérieures. C'était un an avant leur première affectation.

« C'était une situation compliquée très typique des Affaires extérieures, » dit Johansson d'un ton amusé. « On nous a dit que nous irions à Dacca, puis, comme quelqu'un prolongeait son séjour là-bas, on nous a donné le choix entre la Zambie et la Tanzanie. » Le couple a choisi la Tanzanie. Évidemment, avant le départ, Johansson s'était mis en rapport avec diverses organisations internationales au sujet des possibilités d'emploi à Dacca, au Bangladesh !

L'expérience, estime Johansson, n'a eu que peu d'effets négatifs sur lui, sur le plan personnel ou professionnel. « C'était une expérience positive et les choses ont assez bien réussi. Je n'ai pas eu les frustrations que beaucoup d'épouses ont éprouvées. Il y a un préjugé canadien envers l'emploi et l'indépendance de l'homme, particulièrement dans les pays du Tiers-monde où il est encore plus difficile pour les femmes de trouver du travail. »

Johansson a travaillé six mois comme employé recruté sur place au haut-commissariat du Canada et, lorsqu'un



Soirée mondaine : Monsieur le Conseiller et Madame personne à charge.

autre conjoint de sexe masculin a quitté le pays, il a pris l'emploi de celui-ci auprès d'une société internationale privée pour laquelle il a fait de la photographie aérienne et des levés géologiques aériens. Il admet d'emblée qu'il lui a été beaucoup plus facile de trouver du travail que les conjoints de sexe féminin qui, si elles avaient la chance d'en trouver, travaillaient généralement à temps partiel et au sein de la communauté internationale. Il se souvient du cas d'une femme aux connaissances linguistiques étendues qui s'était vu offrir un emploi auprès d'une compagnie aérienne locale, mais à qui le gouvernement n'a pas voulu accorder un permis de travail parce qu'elle était en concurrence avec les gens du pays pour ce poste. Bien qu'il comprenne entièrement les difficultés des épouses des employés des Affaires extérieures qui essaient d'obtenir des emplois au Canada et à l'étranger, il met en doute la question du traitement préférentiel. « J'ai mes doutes quant à ce traitement particulier des épouses. Il n'y a pas de raison que les conjoints soient traités différemment. »

Quand le couple est rentré au Canada, Johansson s'est occupé des travaux domestiques et a fait des études à temps partiel. Il a eu du mal à trouver un emploi tout d'abord, parce qu'il n'était pas citoyen canadien, mais il a fini par obtenir des contrats de l'ACDI et un poste auprès d'une maison de commerce international.

Mais pendant leur séjour à l'étranger, Björn et Colleen ont contribué à une refonte de la politique du Ministère sur les congés de maternité. Lorsque Colleen tomba enceinte, le couple découvrit qu'il y avait des dispositions en faveur du conjoint de sexe masculin, habituellement le partenaire de travail de l'épouse, pour qu'il prenne un jour de congé afin d'assister à la naissance de l'enfant. Toutefois, il n'existe pas de dispositions pour la mère, l'employée, qui donnait naissance à l'enfant. « Il a fallu modifier la loi, poursuit Johansson, et cela mettait en relief l'orientation sexiste de celle-ci, et certaines des attitudes sexistes qui existent envers les femmes au Ministère. »

Les règles ont été rédigées de nouveau et, lorsque Colleen donna naissance à son deuxième enfant, elle obtint ses 15 semaines de congé de maternité.

* * *

Lorsque Clara Hirsch, sculptrice et professeur, se rendit à Santé et Bien-être social pour y subir la visite médicale réglementaire avant l'affectation de la famille au Mexique, elle découvrit à sa grande surprise qu'elle n'avait pas d'identité. Sur les formulaires médicaux, près de l'endroit où devait figurer son nom, quelqu'un avait écrit « personne à charge ».

C'est alors que commença l'endoctrinement de Clara à l'égard du monde du service extérieur, un monde qui, dit-elle, traite les conjoints (de sexe féminin) comme des « appendices ». C'est un

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES (suite)

milieu si conservateur, et il est si difficile d'être soi-même. À leur avis (les Affaires extérieures), une femme est censée pouvoir se tirer d'affaire sans emploi. Pourquoi ne pas se contenter d'avoir un mari à un poste dit de prestige, et de vivre dans des endroits exotiques ?

Clara Hirsch et son mari Jon avaient déjà chacun un emploi bien rémunéré et qui donne de la satisfaction lorsque Jon s'est vu offrir un poste au ministère des Affaires extérieures. Elle rit quand elle se souvient de la manière dont Jon lui a annoncé la nouvelle. « Il m'a appelée d'Ottawa (elle travaillait encore à Toronto) et m'a dit : « Aimerais-tu aller à Paris ? et je répondis : « Es-tu sûr que nous irons à Paris et non au Liban ou au Venezuela ? » »

Lorsque Jon accepta le poste, lui et Clara négocièrent une entente selon laquelle ils décideraient au bout de deux affectations s'ils voulaient rester dans le service extérieur. Après cela, s'il aimait le service extérieur et si elle ne pouvait le supporter, ils auraient à prendre une grande décision. Jusqu'ici, ils ont fait un séjour à l'étranger et le jury ne s'est pas encore prononcé.

Ils ont abandonné tous les deux de bons salaires lorsque Jon s'est engagé auprès du ministère des Affaires extérieures. Elle dit : « Nous vivons maintenant relativement sur un maigre salaire, avec les deux enfants et des frais de garde. Je fais de l'enseignement et j'ai des contrats de recherche, et nous joignons tout juste les deux bouts, comme beaucoup de Canadiens. »

Clara Hirsch a aimé l'« aventure » d'aller vivre dans un autre pays; toutefois, c'est avec des sentiments mitigés qu'elle voit son expérience. Bien qu'elle soit née en Europe et parle sept langues, « rien ne peut vous préparer à votre premier contact avec la vie diplomatique à l'étranger ». Bien qu'elle ait trouvé

rapidement un emploi de professeur de sculpture dans une faculté des beaux-arts de Mexico et qu'elle ait étudié pour devenir un enseignant en ESL de manière à trouver facilement un emploi n'importe où, elle dit qu'elle était encore vue comme un élément accessoire par rapport à son mari. Ce n'est qu'après avoir organisé une exposition solo très réussie à la fin de l'affectation qu'elle a été « prise au sérieux en tant que personne. Je crois que la plupart des gens du Ministère pensaient que je m'adonnais à mon art comme à un passe-temps du dimanche après-midi. Ils ont été surpris de l'exposition et des prix élevés affichés par la galerie d'art. Ils croyaient que je ne faisais rien d'autre que de m'occuper de mes enfants. Je suis si fatiguée des gens qui se bornent à penser que je suis mariée, que j'ai des enfants et que cela occupe toute ma vie. »

Clara a aussi trouvé que la vie au service extérieur nuit aux amitiés personnelles. « Mes amis sont la chose la plus importante de ma vie. Mes amis de Toronto me manquent toujours, et je ressens de la peine à être coupée d'eux. Partout où nous allons, nous nous faisons des amis de manière superficielle et temporaire. Nous nous trouvons rapprochés par des coïncidences analogues plutôt que par des intérêts semblables. »

* * *

Il y a maintenant six ans que la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur a déposé son rapport. Au dire de beaucoup de conjoints du service extérieur, il semble que l'on ait accordé très peu d'attention à leurs préoccupations. « Lorsque le rapport McDougall a été publié, beaucoup d'entre nous espéraient et s'attendaient que les choses changeraient au Ministère », explique Björn Johansson. « Ce qui a été fait est surtout un travail de façade et, fondamentalement, il n'y a pas grand chose de changé. On éprouve

maintenant un léger pessimisme. Le Ministère a essayé de tenir compte de certaines des revendications des conjoints, mais, étant donné les restrictions budgétaires qu'il subit, les conjoints se trouvent relégués à une place secondaire et le resteront. » Clara Hirsch voit le problème d'une manière un peu différente. « Je crois que le Comité du conjoint au travail a besoin d'attirer un plus grand nombre d'hommes parce que, tant que l'on verra en ces choses des problèmes de femmes, il n'aboutira à rien. »

De l'avis de Johansson, c'est aussi une question de lutter contre les modèles de rôles traditionnels pour les deux sexes. « Si vous envisagez bien la question, il s'agit d'un écart dans les attitudes; le point de vue traditionnel qui l'emporte aux Affaires extérieures ne représente pas nécessairement les attitudes que l'on trouve dans l'ensemble de la population canadienne. » □

par Liza Linklater
Assistante-rédactrice pour
«Ottawa Women's» magazine.



J'ai un mari avec un nom et un emploi, que puis-je demander de plus ?

MOSAIQUE

CANADA

Le jour du Souvenir.



18

Voici une photo qui représente un tableau de la crête de Vimy que le Ministère avait choisi en 1986 pour son affiche à l'occasion du jour du Souvenir. Le tableau est l'œuvre du capitaine William Longstaff qui a servi durant la Première Guerre mondiale. Sur ce tableau, on peut voir le monument qui se détache dans la sérénité d'une nuit éclairée par la lune et gravissant les pentes, la silhouettes des Canadiens morts au combat lors de la prise de la crête de Vimy, le 9 avril 1917. Le Monument canadien de Vimy a été érigé en hommage à la mémoire de tous les Canadiens qui sont morts au champ d'honneur pendant la Première Guerre mondiale. Sur ses flancs figurent les noms des 11 184 Canadiens morts en France durant la guerre dont on ignore le lieu de sépulture. Plus de 110 000 Canadiens ont donné leur vie au cours des deux guerres mondiales et en Corée. Qu'on se souvienne d'eux le 11 novembre.

Des quintuplés nés à Ottawa. Lauren Lloyd et Kim Forgie, tous deux âgés de 32 ans, d'Orléans sont les heureux parents des cinq quintuplés, Kiza (fille), Rhys (garçon), Anya (fille), Mathew (garçon) et Zuri (fille), nés dans cet ordre, mardi le 22 septembre dernier à l'Hôpital Général d'Ottawa. Il s'agit des premiers quintuplés nés au Canada depuis 1934.

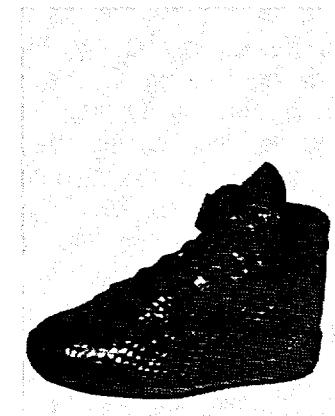
Les enfants sont nés 11 semaines avant terme, soit 28 semaines et 4 jours après leur conception. La mère avait été hospitalisé le 9 septembre, et la décision d'effectuer la césarienne a été prise par les médecins en raison des problèmes d'éclampsie (hypertension artérielle) et de plaquettes de sang (elles avaient atteint le seuil critique de 70 000 par mm³).

« L'intervention a duré une quarantaine de minutes, mais la naissance des cinq enfants, qui n'a pas posé de problèmes, n'a pris que deux minutes », a expliqué le Dr Bell.



Le père.

Nous espérons pouvoir vivre une existence normale. Nous formerons une famille comme les autres, avec plus d'enfants, c'est tout, a précisé l'homme, un ingénieur à l'emploi de la division des gardes côtières au bureau des havres et ports pour Transports Canada. Son épouse, également ingénier et artiste, travaillait, avant son accouchement, pour une firme spécialisée en géotechnique, Hart and Associates.



De plus, on évitera de faire porter à un enfant les chaussures d'un autre enfant, puisque chaque paire de pieds a ses besoins bien spécifiques. Il faut également se garder d'appliquer aux pieds des enfants un remède destiné aux pieds d'adultes. Certains sont beaucoup trop forts pour eux.

Bien se chausser et partir l'année du bon pied. Jusqu'à ce jour, près du tiers des enfants examinés par un podiatre au Canada et aux États-Unis nécessitaient une étroite surveillance ou un traitement podiatrique. Nos pieds parcourront en moyenne huit milles par jour. Ainsi, on estime que près de 80 pour cent de la population est susceptible de souffrir, tôt ou tard, de maux de pieds.

La meilleure façon d'enrayer ce fléau est la prévention. On observera attentivement la façon de marcher de son enfant. S'il est mal à l'aise dans ses déplacements ou si ses pieds s'orientent vers l'intérieur ou vers l'extérieur, il serait sage de consulter un podiatre. De toute façon, un examen préventif régulier est recommandé, particulièrement à l'âge scolaire.

Un bon soulier d'enfant est fait de cuir. C'est un matériau poreux qui permet aux pieds de respirer. Jusqu'à l'âge de six ans, l'enfant transpire surtout des deux extrémités : la tête et les pieds. Pour un enfant d'âge scolaire, la chaussure idéale comprend un contrefort pour soutenir l'arche du pied et le talon ne dépasse pas 3/4 de pouce. Il s'agira d'une chaussure lacée pour le garçon et munie d'une courroie qui traverse le dessus du pied pour la fille.

Les fermetures en tissu adhérant (Velcro) sont suffisamment solides, mais la chaussure devra alors épouser parfaitement la forme du pied.

MOSAIQUE

Tabac : une coalition exige une loi fédérale plus sévère.



Une coalition nationale d'organisations de soins de santé réclame une loi fédérale plus stricte qui limiterait la vente et la possession de produits du tabac aux 18 ans et plus.

Dans sa proposition, qui vise à réduire le tabagisme chez les jeunes, le groupe propose que la loi fédérale actuelle — adoptée en... 1908 — interdisant la vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans, avec des amendes variant entre 10 \$ et 100 \$, soit supprimée afin de la remplacer par une loi limitant la vente et la possession aux personnes de plus de 18 ans.

Cette loi obligerait les commerçants à obtenir un permis pour vendre les produits du tabac, du même type que les permis d'alcool, et ils risqueraient de perdre ce permis s'ils étaient trouvés coupables d'avoir enfreint la loi.

Nous avons fait des progrès importants pour contrer le tabagisme chez les adultes. Le nombre de fumeurs diminue de 350 000 par année et la proportion de fumeurs est tombée de 41 % à 31 % entre 1970 et 1983. Mais nous n'avons pas le même succès auprès des jeunes, plus particulièrement auprès des jeunes filles de 12 à 19 ans, où la proportion de fumeuses a augmenté de 20 à 25 % de 1965 à 1985, a expliqué M. Robert Burr, directeur des communications de l'Association canadienne de santé publique.

Les céréales au menu d'un excellent repas.



Les Canadiens adultes qui, à une époque, étaient rares à prendre un déjeuner avant de se rendre au travail, reviennent de plus en plus à la tradition de leurs aînés qui pouvaient difficilement entamer leur journée sans un bol de céréales.

Les familles modernes dont les deux conjoints occupent souvent un emploi ont peu de temps à consacrer à

la préparation du déjeuner, si bien que les céréales représentent la solution idéale. Ce mets est également bien adapté aux enfants, même les plus jeunes, qui peuvent se servir eux-mêmes.

La popularité de certains produits ne signifie pas nécessairement que ce sont ceux qui possèdent les meilleures valeurs nutritives. En 1986, le magazine américain *Consumer Reports* révélait que la marque All-Bran, de Kellogg, était la céréale possédant les meilleures qualités nutritives.

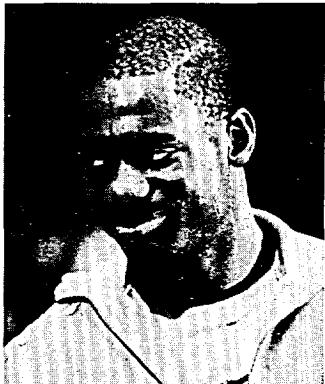
Les Apple Jacks, Froot Loops, Coco Pebbles et Honey Snacks, riches en sucres, étaient les marques présentant les moins bonnes qualités nutritives, selon l'enquête du magazine. Leur contenu riche en sucre représente leur principal défaut.

Les spécialistes soulignent toutefois qu'il ne faut pas considérer les céréales comme un aliment contenant tous les éléments nécessaires à une saine alimentation. C'est toutefois une façon agréable et rapide d'ingérer le tiers des éléments nutritifs nécessaires à l'organisme, selon le guide canadien de l'Alimentation.

Les céréales contiennent elles-mêmes des hydrates de carbone tandis que le lait qu'on y ajoute est riche en protéines et en calcium. Additionné d'un jus d'orange riche en vitamine C, le déjeuner représente un bon départ.

SPORT

L'homme le plus rapide au monde est un canadien.



19

Ben Johnson, l'homme le plus rapide au monde réalise un des trois plus grands exploits de l'histoire de l'athlétisme.

C'est le 30 août dernier que le sprinter du 100 mètres, a écrit sur la piste du stade olympique de Rome son exploit. Confronté au champion olympique Carl Lewis, Johnson a réussi son meilleur départ à vie. Son temps fut de 9,83 secondes, et il établissait du même coup une nouvelle marque mondiale (le record appartenait à Calvin Smith, 9,93) sur la distance.

Ben Johnson, Jamaïcain d'origine, canadien de formation, s'accapare donc d'un troisième record mondial, outre ceux sur 50 et 60 m en salle. Il est le premier Canadien à détenir la plus prestigieuse des marques en athlétisme. « Personne ne pourra s'approcher de ce record pendant 50 ans ou moins. Je suis le seul qui peut le battre » dira le champion.

□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.

Réponse à la « Lettre aux conjoints de nouveaux agents du service extérieur », parue dans le dernier numéro de *Liaison*. (Vol. 4, n° 2, 1987.)

J'ai suivi vos conseils et ai examiné soigneusement toutes les options concernant mon avenir. J'ai décidé, comme mon mari, de poursuivre ma carrière au mieux de mes capacités. Je conviens que le bénévolat, que j'ai pratiqué et que je pratiquerai encore sans doute, peut être enrichissant et digne d'intérêt. Mais je ne choisirais pas de « travailler sans être rémunérée » parce qu'il se trouve que j'ai épousé un homme qui travaille outre-mer.

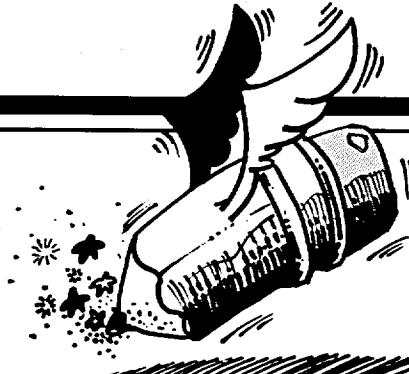
Mon mari et moi-même sommes des amis, des compagnons et des partenaires. Je reconnaissais qu'il est important pour notre relation, et pour sa carrière que je lui apporte un soutien moral, mais ce soutien doit être mutuel. Autant vous dire que le fait d'organiser « déjeuners et dîners » n'est pas essentiel à notre union.

Certains conjoints, à n'en point douter, partagent votre perception de la vie dans le service extérieur. D'autres, cependant, ne la partagent pas. Bon nombre d'entre eux, hommes et femmes, dont la profession est infirmière, professeur, avocat, médecin, mais qui ne peuvent poursuivre leur carrière, réclament des changements, non seulement dans les pays hôtes, mais également derrière les murs de l'immeuble Pearson.

Je ne crois pas que leurs exigences soient fastidieuses et discourtoises.

En lisant votre lettre, je me suis souvenue d'un livre charmant que j'ai lu à mon enfant. Ce livre, *The Favershams*, décrit la vie d'un officier et de sa femme, à l'époque victorienne. En voici un passage :

"In India they found that life
Was very nice for man and wife,
And each day when their work
was done
They spent the evening having fun
With picnics, games and social calls
And jolly regimental balls".



Que ce soit à l'étranger ou à Ottawa, j'ai l'intention de m'employer à être davantage qu'une personne de « compagnie agréable ».

Et pour terminer, l'auteur nous souhaite la bienvenue dans son club, mais j'ai bien l'impression que nous appartenons à des clubs différents. J'espère, pour ma part, que le ministère des Affaires extérieures tiendra compte des membres de notre club et offrira aux deux partenaires les conditions leur permettant de satisfaire leurs aspirations □

Clara Hirsch

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, *Le Droit*, *Le Régional*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Nom du conjoint :

Changement d'adresse

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'état aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour les dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

LIAISON

SUMMARY

AIDS: Advice to Travellers 4

Interview with
Mr. Howard Singleton,
Senior Advisor to the
Personnel Administration
Bureau 6

The XV Winter Olympic
Games 12

For Whom? — All
Employees, their Spouses
and Dependents, at Home
and Abroad 15

In Transition at Home
and Abroad 16



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

POSTING OPERATIONS AND TRAINING

Re-Entry Programs

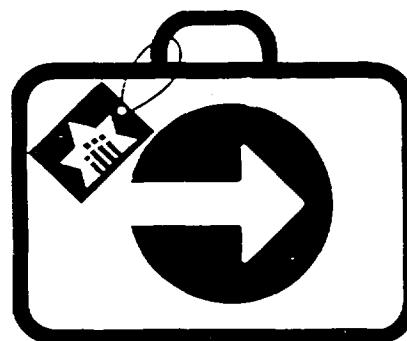
In our efforts to assist employees and families who had recently relocated to the National Capital Region in readjusting to living and working at Headquarters, the Posting Services Centre organized and held two re-entry programs in October.

- The Orientation Program for Officers provided an opportunity for returning officers to attend a series of briefings on the current foreign policy and trade issues and changes in the Department. These sessions were presented by senior departmental officers as well as officials from other government departments. The three-afternoon program was attended by 75 officers.
- For the second year, Re-Entry Workshops were offered for employees and families and were led by Michael Miner of International Briefing Associates. Invitations were sent to all returning employees and families. Two workshops were held — 12 persons attended the Saturday session and there were eight participants at the evening session.

Documentation Centre

Several books have been purchased recently and may be borrowed by contacting the Documentation Clerk.

The titles are: Understanding Arabs — On Being Foreign — Living in Colombia — Volunteers — Children Abroad — Developing Intercultural — Intercultural Theory and Practice — Training for the Cross-Cultural Mind — International Careers — Japanese Etiquette and Ethics in Business.



COMMUNITY LIAISON

Education

The Department recently distributed a publication entitled "Canada: Our Place in the World" to all elementary schools in Canada. This documentation was produced by CANADEX (a company which facilitates educational and developmental projects around the world) and was funded by the Department. This publication is intended to make Canadian students aware of our country's contribution in international affairs and of the vital role of international trade in our economy.

We felt it was particularly important that foreign service children who are abroad also have access to this documentation, so our Education Officer, Lise Beauregard, has sent a copy to all Missions.

Our 1985 "Education Systems at Posts Abroad Provisional Report" has a new look. It has been updated and the new version entitled "A Foreign Service Family Guide to Education Systems Abroad" is now available in the Centre and will soon be sent to all Missions. We hope that this document will provide families with a clearer understanding of the various education systems available to them while they are abroad.

Copies of both of these publications are available by contacting the Education Officer.

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

There has been one mailing since the last issue of *Liaison*. November 10, 1987 — Distribution: General (1987-88/04)

- *Liaison* (Vol. 4, No. 4)
- Circular document 38/87: Employment Policy for Spouses and Dependents
- An invitation to attend an information session on drug awareness (Distributed in National Capital Region only)

HAS YOUR ADDRESS CHANGED RECENTLY? In order to continue receiving information through this program, please notify us of any change of address by completing the form on page 20 and returning it to the Posting Services Centre.

Community Coordinators

The number of Missions who have participated in the Program this year is now 49. Since the last issue of *Liaison*, Beijing, Havana and Dar-es-Salaam have been added to the list.

A list of Community Coordinators appears on the next page.

BEST WISHES FOR A HEALTHY AND HAPPY 1988 FROM THE STAFF IN THE POSTING SERVICES CENTRE! □

□ THE COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM 1987/1988 □

This is the new list of Community Coordinators for 1987/1988.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BANGKOK — Sharmin Yoheswaren-Poulin
BEIJING — Isabelle Dhavernas
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BOSTON — Louise Lapointe
BRIDGETOWN — Marie MacAdam
BRUSSELS — Suzanne Malone
BUCHAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Marcini
Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
DAR-ES-SALAAM — Maria Smith
GENEVA — Vanessa Hynes
HARARE — Eva Lapointe
Patricia Lee

HAVANA — Barbara Graham
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maclunas
KINGSTON — Nancy McNiven
Diana Whelan
KINSHASA — Aline Belec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Norma Costello
LIMA — Loraine Paquet
LONDON — Beverly Prentice
MANILA — Ada Abbott
MEXICO — Cécile Bourdages
Gina Collins
MOSCOW — Glynis Couture
NAIROBI — Francis Sanford Smith
NEW DELHI — Elizabeth Dewhurst
NEW YORK — Lorna Cheriton
Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Breda Gusen
ROME — Céline Boily
SAN JOSÉ — Ghiselle Aubut
Laura Evans
SEOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Nancy Belair
Grazyna Von Finckenstein
TEL AVIV — Pat Hersey
Sharen Weber
TOKYO — Karen Burchell
Suzan Drummond-Main
Debra Price
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNA — Janet Thomas
WARSAW — Richard Trudel
WASHINGTON — Marian Barton
Motria Koropecky
YAOUNDE — Sara Camblin Breault
Marie Leduc-Bélanger

3

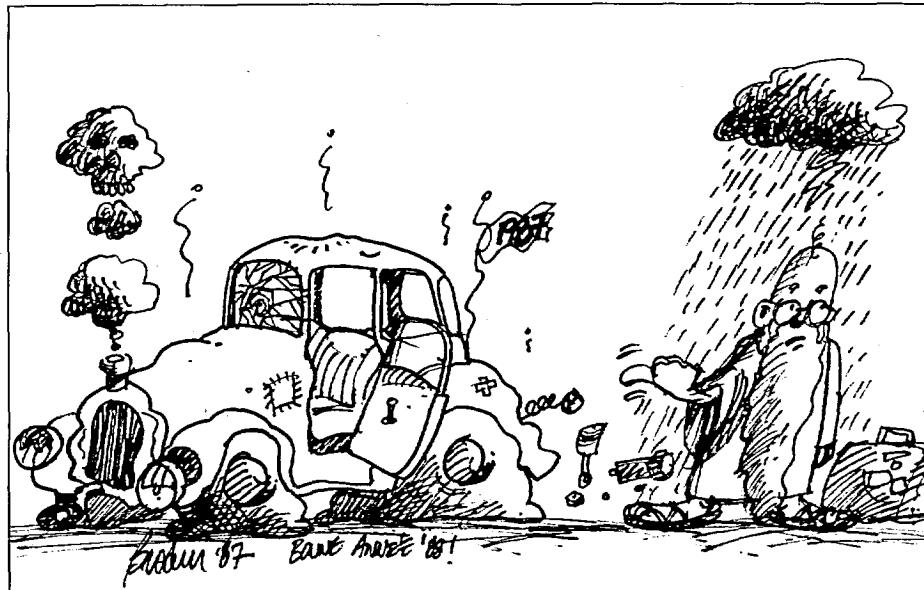
□ NOTE FROM THE EDITOR □

This is the end of a year and the beginning of a new one. For many of us it is the time for resolutions. For some it will be to stop smoking, for others, to lose weight, become a millionaire or change the family car, maybe all of them.

As for *Liaison*, it will try to remain faithful to its readers and to meet the expectations of as many as possible.

As the Editor of *Liaison*, I would like to take this opportunity to extend to all of you and your families my best wishes for a Happy New Year.

Sylvie Gauvin



Happy New Year 88!

□ AIDS: ADVICE TO TRAVELLERS □

The subject of AIDS has received considerable attention in the past year. It is of particular concern to those of us who live and travel abroad. Liaison has asked Doctor Clayton, Director-General, Federal Center for AIDS from the Department of National Health and Welfare, to offer some advice on AIDS prevention for travellers.

Acquired Immunodeficiency Syndrome (AIDS) is an illness caused by a virus that destroys the body's protection from other infections. This virus is called the human immunodeficiency virus (HIV) and the cells that it infects and destroys within the body are called the T-4 or "helper" lymphocytes. These cells control the body's immune system and ultimately their destruction results in AIDS. With immunity destroyed, the body can no longer defend itself from invasions of many types of micro-organisms which are harmless for most people with a normal immune system but which, for persons without protection against them, are usually fatal. The diseases caused by these micro-organisms are called opportunistic infections. The combination of HIV infection and the opportunistic infections is defined as AIDS. Eighty per cent of those afflicted with AIDS die within two years, and over 90 per cent die within three years of diagnosis.

AIDS represents one end of the spectrum of HIV infection. The HIV can produce other clinical states prior to fully-fledged AIDS occurring. When an individual is first exposed to the virus, he or she may experience mild influenza-like symptoms but often initial infection causes no symptoms. During this time

the body attempts to fight off the infection and produces antibodies, which are proteins produced to respond specifically to the presence of an invading substance, in this case, HIV. Antibodies are usually detectable in the individual's blood within three months. The current so-called "AIDS test" demonstrates the presence of these antibodies, which are not protective and co-exist with the active virus. When a person has a positive AIDS test result, this means that he or she has been infected with the virus at some time in the past. It does not mean that the person will become ill because of infection. A person may carry the virus and remain completely healthy, although not everyone who has antibodies to HIV (a positive AIDS test) carries the virus. However, for practical purposes it is assumed that everyone who has antibodies probably carries the virus and is potentially infectious. With our present tests it is impossible to identify who is or is not infectious. Consequently, anyone who is antibody positive must consider themselves infectious and avoid exposing anyone else to the virus. Unfortunately it appears that up to 40 per cent of those who are antibody positive will develop full blown AIDS within seven years of being infected. This is the incubation period of AIDS. The first cases were diagnosed only six years ago, so our experience to date is limited. What will happen with longer experience of the disease is as yet unknown, but it seems likely that this percentage may increase. It is also possible that the incubation period could extend for many years and perhaps a lifetime.

Transmission patterns

It is essential to recognize that AIDS cannot be spread socially or by casual contact. HIV infection occurs when

infected fluids or secretions are able to enter the body. The disease is not restricted to homosexuals or bisexual males, although the majority of cases in the developed world are presently in this group. Heterosexual transmission appears to be primarily responsible for the continuing spread of HIV in the developing countries. Infection can spread from male to female, and from female to male during sexual activity.

The second major method of transmission is the receiving of infected blood products from unsterile syringes and needles shared by intravenous drug users, and from unsterile practices when medication is given by a needle. It should also be recognized that the sterilization of needles and syringes in the developing world, even in established urban hospitals, is not always practised effectively.

The third clearly defined mode of transmission is from an infected mother to her child across the placenta or at the time of birth.

Once again, it must be emphasized that AIDS is not acquired through social or casual contact. There is no evidence that HIV is spread by close interpersonal contact of a non-sexual nature. There is no evidence that it is spread by food or food handlers or through ingestion of contaminated water or other beverages. It cannot be spread by the airborne route nor do insects, including mosquitoes, play any part in the transmission of this illness.¹ The concentration of cases in the more sexually active age groups supports sexual transmission as the major mode of transmission of HIV.

¹Special Programme on AIDS. Report of the Consultation on International Travel and HIV Infection, Geneva, 2-3 March 1987. World Health Organization — April, 1987.

AIDS: ADVICE TO TRAVELLERS (continued)

Risk to the traveller

In view of the known modes of transmission, travellers must be aware that there is essentially no risk of acquiring AIDS unless:

- a) They are recipients of contaminated blood or blood products;
- b) They are recipients of drugs or medication from unsterile needles and syringes;
- c) They are engaging in sexual activity with an infected person.

Recommendations

1. In some underdeveloped countries, a significant proportion of the blood available for transfusion is infected. In countries where it can be certain that blood donations are screened for HIV antibody, transfusion presents little risk. In any circumstance, the decision to receive a blood transfusion must always be weighed against the likelihood of illness or death if the transfusion is not received. Individuals who must have surgery should consider the possibility of postponing the procedure or proceeding to another region or country where the risks of infection are lower. Hemophiliacs must assure themselves that any blood product they receive is either screened for HIV antibody or heat-treated. In some countries the Canadian High Commission or Embassy or other embassies may have emergency supplies of blood, plasma or appropriate fluids or have a roster of individuals upon whom they can call for emergency blood or plasma donations.

2. Individuals who require medication which can only be given in injectable form must ensure that injection equipment has been correctly sterilized. If this cannot be assured, then injection should be avoided and, if possible, alter-

native oral medication should be taken. It should be pointed out that when passing through the Custom Zones, an individual found to be in possession of needles and syringes may lead to the suspicion of being a drug user. A letter of authorization from a physician or organization may help in these circumstances. If high quality sterile equipment can be purchased in the destination country then this is the preferable method when such equipment is required.

3. Every effort should be made to avoid sexual exposure to HIV. Since there is risk of exposure through intercourse with someone who is infectious but asymptomatic and apparently healthy, extreme caution must be taken. Unprotected intercourse represents an unacceptable risk. Rectal intercourse should be avoided under any circumstances, because it is a particularly high risk practice. When intercourse is inevitable, then a latex condom must be used to prevent the transfer of the virus from one person to another.

4. Individuals who are not members of high risk groups (that is male homosexuals or bisexuals, recipients of blood or blood products, intravenous drug users, and sexual partners of the above) are not advised to obtain the HIV antibody test prior to travel. Some countries require antibody testing of some travellers; for example, those seeking permanent visas, work permits or student authorization. Persons who are HIV antibody positive may not be granted an appropriate permit and may be advised to leave the country. Travellers with AIDS should ensure that there are adequate medical services in the areas to which they are proceeding and carry appropriate information concerning their condition.

Conclusions

There are no vaccines available to control AIDS. Travellers, however, should ensure that they are adequately immunized against diseases which are prevalent in the parts of the world to which they are travelling, and should seek the advice of a physician concerning the risk of certain vaccines being administered to individuals who are infected. Appropriate medication to prevent malaria should also be taken.

Individuals who are healthy and well-nourished are less likely to contract diseases when travelling. For the most part, travel to the developing world and to the tropics does not present a great risk of contracting diseases, including AIDS. In the event of illness or accident where transfusion is life-saving, it should be taken. Where it can be safely avoided or deferred, the preferred option is to do so.

Once again, it is worth repeating that AIDS is not acquired through social or casual contact. Avoidance of infected blood, blood products, unsterile injections and "unsafe" sexual activity will generally ensure a safe and healthy visit. An understanding of the transmission patterns of AIDS and other diseases, and the practice of basic common sense and healthy living, are key factors in enjoying a trip away from one's home country □

Dr. A.J. Clayton
Director-General
Federal Center for AIDS

□ INTERVIEW □

Since last September, Howard Singleton has been Senior Advisor to the Personnel Administration Bureau. In this capacity, he is responsible for a certain number of special projects, one of which concerns the problem of AIDS. Mr. Singleton willingly granted an interview to Liaison to tell us about this project.

Sylvie Gauvin: Mr. Singleton, why is the AIDS project under the responsibility of the Personnel Administration Bureau?

Howard Singleton: The Personnel Administration Bureau has a responsibility for the health of Departmental employees. AIDS was made a special project because it was a new problem requiring the development of new policies and new preventive measures. When those policies and measures have been put in place, then presumably the special project will be finished and the subject will be handled in a routine way.

S. G.: Has the Department isn't obligatory testing an invasion of individual liberty?

H. S.: The question of testing is complicated, and I think I should give a little background. What we are talking about is not testing whether somebody has the disease of AIDS, but whether somebody has been exposed to it and therefore has the antibodies in his blood. People who have the antibodies are called "sero-positive". They may or may not develop the disease. We would therefore not be testing to see whether an employee had the disease, but

whether he might eventually develop the disease or pass it on to others. If somebody actually has the disease, he will be sick and have symptoms which will be detected by a doctor, and that's a completely different question. We are not talking about people who have the disease of AIDS. We're talking about people who have apparently been exposed to it and are therefore sero-positive.

**AIDS
was made a
special project
because it was a
new problem
requiring the
development of
new policies and
new preventive
measures.**

If we are not testing for a disease and if sero-positive people may be healthy, why has the question of testing arisen?

Medical authorities seem to agree that testing the general population, or the entire staff of a business firm or government department, for example, serves no useful purpose. But there are certain categories of people for which testing may be desirable. Members of the foreign service, or at least those posted to unhealthy areas, might bene-

fit from testing. This is for two reasons. The first is that testing could enable such people to participate in 'walking blood banks' at posts abroad. These 'walking blood banks' would be composed of employees of our missions, and perhaps of other diplomatic missions, who would volunteer to give blood to each other in case of need. We are concerned about the needs of our own personnel. However, we could, though no mechanism has yet been established, co-operate with other countries in establishing a blood bank so that we would have more people and therefore access to more blood types. That would require some kind of AIDS testing among other things such as blood grouping.

Now there's a second reason for testing foreign service personnel, and it's more controversial.

Some experts believe that people who are sero-positive may have their latent HIV virus activated (which would cause a progression to fully-manifested AIDS) by exposure to other infectious diseases, such as malaria, hepatitis B, or certain venereal diseases. These experts would argue that people who are sero-positive should therefore not be sent to unhealthy countries. They also believe that, in sero-positive individuals, the progression to the full-blown disease may be triggered by the administration of live vaccines. They would therefore recommend that such persons not be sent to countries for which such vaccination was required.

As indicated, though, all the experts are not of the same opinion. The disease is relatively new and there has not been enough evidence accumulated to prove

□ INTERVIEW □



Mr. Howard Singleton

whether this activation of the latent virus really does take place as a result of exposure to other viral infection or to vaccines.

If it were clear that sero-positive individuals were at special risk in unhealthy countries or from vaccination, there would be a very strong case for testing, perhaps even compulsory testing. It could be argued in those circumstances that the employer should be certain that an employee was not sero-positive before sending the person to an unhealthy post or requiring vaccination.

Compulsory testing is not the only possibility. We could have a voluntary system under which employees were fully briefed on the reasons why testing might be desirable in their case (including the possibility of participation in 'walking blood banks'), and the employees then would be free to decide whether to be tested or not. Those who

wished to be tested would have to be assured of the confidentiality of the results. There would also have to be a system of professional counselling in place.

The decisions that have to be taken are not easy. The only consideration is the health and welfare of the employees. I can see no reason for testing our employees if the results do not help them to maintain their health. That is the only criterion, in my view.

The whole question of testing is still under discussion between officials of External Affairs, CIDA, the Treasury Board, and Health and Welfare. The foreign service unions have been consulted and there will be further meetings with them before any decision on testing is implemented.

S. G.: Some people think that medical testing by the employer is an intrusion into the private life of the employee. What do you think?

H. S.: Well, of course, there have always been medical tests for other diseases, and some of them are diseases people may be embarrassed about, like venereal diseases, or tests of mental health, and yet these have been required. I don't really think this is in a completely different category. But that being said, you seem to be talking about compulsory testing. I don't think it will come to that, at least not soon, and if the testing is truly voluntary, then I don't think there can be any human rights problems. Even if testing were obligatory, I don't think that testing for AIDS is any more of an invasion of privacy than testing for syphilis or gonorrhea or tuberculosis.

S. G.: What would be the consequences for someone testing sero-positive, indicating the presence of AIDS antibodies?

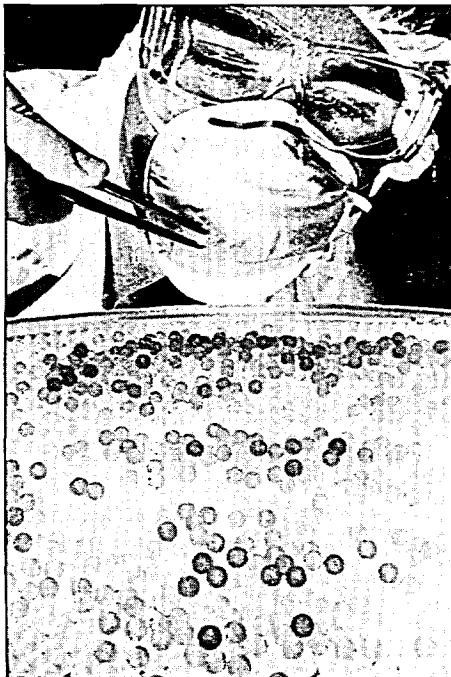
H. S.: There might be a few individuals who couldn't accept specific postings. That, of course, is a negative possibility, but there's also the other side. If we send people to places which are especially risky for them, it could shorten their lives, so it's a question of balance.

By the way, there's no intention that a person who tested sero-positive but was still healthy would cease to be an employee. If he developed the full-blown disease and became too sick to work, then that would be another thing. We're not talking about that, but about sero-positive persons who are healthy, and can work like anybody else.

S. G.: Would the Department send sero-positive persons to high risk areas?

H. S.: It's slightly more complicated than that. One thing I'd like to make

□ INTERVIEW □



8

clear. I see no reason why the management of this Department should know the results of any medical test. The doctor who gives the test and advises the patient knows the results and on the basis of his knowledge of the patient and all his problems, or his general state of health, including the results of tests, he will say to us that the employee is fit to be sent to such and such a post, or is not fit.

There are all kinds of reasons why it could not be desirable for a particular person to go to a particular post, and that would be up to the doctor, in discussion with the patient. That becomes a medical decision.

S. G.: It seems people who are not sero-positive and therefore risk more postings to unhealthy places. Is this the case?

H. S.: We already have a number of people in the foreign service who,

because of certain health conditions, cannot go, for example, to posts at very high altitude, or where air quality is very bad. This does not cause a great problem. Now with sero-positivity, our doctors believe that if they tested the foreign service, they would find very, very few sero-positives. The American experience suggests this, as they have found very few. So I don't think that at present there would be a great problem here.

S. G.: It will be easy for Personnel to know who is HIV positive, because we know in which countries it is most prevalent and therefore easiest to catch.

H. S.: Well, people may guess, of course, because people guess all sorts of things. For example, some persons, for psychological reasons cannot be posted abroad, or they may be under psychological treatment, and people may guess that that's the reason, — or they may think it's for some other reason. I also think that the numbers would be very, very small. People can speculate and gossip, but I don't think they'd have anything very solid to go on just because a doctor says that someone can't go to a certain post. The management of the Department should not know who is sero-positive and who is not. Confidentiality between doctor and patient allows only that the doctor could recommend that someone not go to a certain post, but never allow him to say that it's because that person is sero-positive.

S. G.: In terms of prevention, what measures does the Department intend to take?

*H. S.: Well, we've already adopted a number of measures. The important thing in AIDS prevention is education, because it's a sexually-transmitted disease, and therefore one must understand what conduct is dangerous in order to avoid catching it. The education we've provided is, first of all, a discussion of AIDS included in the pre-posting briefings. People are also told that when they have their medical exams they can discuss the subject in a more personal way with a doctor. We have also sent to all our personnel abroad a book called *AIDS: What Every Responsible Canadian Should Know*. It's been distributed in English, and will be available in French soon. We plan to increase the pre-posting briefings next year to include a full session on AIDS in addition to the general medical briefing. If, by that time, we are offering testing of any sort, there will have to be very thorough briefings of employees on the reasons for testing, what the results of the tests will mean to them, the confidentiality involved, what will be done with the results, and all these things. So these are the preventive measures we've adopted so far, on the educational side, which is by far the most important. Knowledge is really the key.*

Because AIDS can also be spread by infected blood and needles, we've supplied our posts in high risk countries with what are called 'AIDS Prevention Kits'. They're really a specialized first aid kit which contains a plasma expander, which is a blood substitute, sterile intravenous fluid for re-hydration, and the appropriate needles, syringes, tubing, etc. — so that people are protected to some extent if they have injec-

INTERVIEW (continued)

tions, or if they have an accident and need a certain amount of blood, and safe blood is not available.

S. G.: Does the Department plan to adopt special measures for employees and their families who are posted to high risk areas?

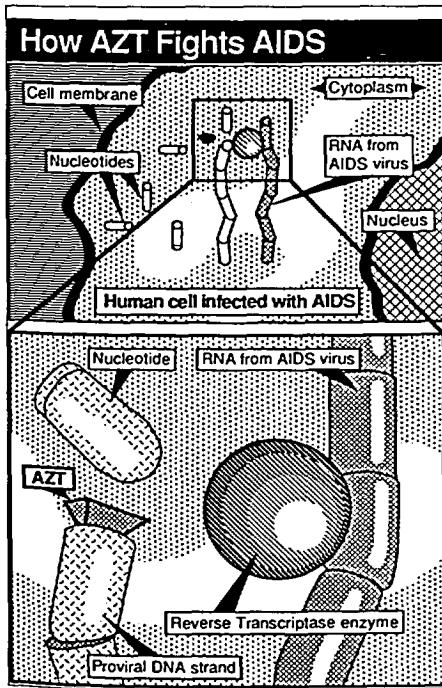
H. S.: Although we've sent the books on AIDS to everybody, we have concentrated the AIDS kits on countries which are considered high risk because of either (1) a high incidence of AIDS in the population and therefore in the blood supply; or (2) medical procedures which are not up to Canadian standards, and where, for example, they do not use disposable needles and their sterilization techniques are not dependable. These are the special measures for those countries and, of course, the whole matter of testing really has to do with people being sent to countries which are unhealthy, not just in terms of AIDS, but generally □

AIDS PREVENTION

At the request of the Department of Health and Welfare, we bring to you a mention of the text of the following telegram (ABDS-0179, 16 Nov. 87) on AIDS prevention. This telegram has already been dispatched to all posts.

"There has been a recent death from AIDS of a Canadian who had returned from an overseas assignment several months previously. This patient did not belong to any of the known high risk groups for that disease. Although we cannot be absolutely sure about the exact source of infection, circumstantial evidence tends to incriminate acupuncture procedure undertaken about 20 months before.

We would therefore like to warn Canadians serving or visiting overseas of the dangers of all skin-penetrating intervention such as acupuncture, ear piercing, electrolysis, tattooing, etc. All these, unless their sterility is assured by unquestionable medical supervision, should be regarded as suspect and avoided entirely" □





From the
Foreign Service
Community Association

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



THE CITIZENSHIP ACT AMENDMENT PASSES MAJOR HURDLES

Bill C-254, a Private Member's Bill sponsored by Bob Pennock, M.P., was presented to the House of Commons on April 17, 1987, and on November 5 passed third reading. The Bill provides for fairer treatment of foreign-born spouses of Canadian public servants and military personnel outside of Canada in terms of the residence requirements of the Citizenship Act.

A similar Bill, sponsored by Senator Peter Bosa, passed third reading in the Senate in mid-October. Two members of our citizenship committee had had the opportunity of attending the Senate committee hearing on October 6 as witnesses for our position; the only other witness called was the Registrar of Citizenship from the Department of the Secretary of State. The Senators attending the committee hearing were all strongly supportive of the change proposed.

We were informed of second reading of C-254 on October 16 in time to be present in the House. Members speaking on the issue were Bob Pennock (P.C.), Don Boudria (L), Michael Cassidy (N.D.P.), David Daubney (P.C.) and Barry Turner (P.C.). We were pleased when each one of them referred to our brief and some of its contents. To quote Hansard for that afternoon:

"I would like to congratulate the members of the Foreign Service Community Association, three of whose representatives are in the Gallery now, for their persistent efforts to bring this matter to the attention of parliamentarians. They have prepared briefs and prepared a very elaborate, extensive, helpful survey in the spring on the situation of foreign service spouses in order to bring the problem to our attention."

The speaker was Michael Cassidy, M.P. for Ottawa Centre.

When the Bill went to committee, those in attendance at the organizational meeting agreed to pass it at that stage, without calling witnesses. Instead, our submission was printed in its entirety as an addendum to the minutes of the meeting.

C-254 now must receive Senate approval, which we anticipate will take place before the new year. Royal Assent and Proclamation will follow. The final disposition of the Bill will not be certain until all the stages have been completed. We will be following its progress closely.

Both of the initiatives on this issue are the result of foreign-born spouses speaking to visiting parliamentarians about their difficulty in obtaining Canadian citizenship. The members of the foreign service are very grateful to both Mr. Pennock and Senator Bosa for responding so quickly and positively in seeking a resolution of the problem.

Making visiting dignitaries aware of problem situations is obviously a practice to be recommended!

Update

Eva Bild has taken over as President of the FSCA following Nancy Fraser's departure to join her family in Accra.

The list of FSCA committees contained in the last issue of *Liaison* omitted the Citizenship Committee which has been chaired by Pilar Doe since its creation in October 1986 □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$15.00 per year
\$20.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

ROYAL WINNIPEG BALLET ANNOUNCES ASIA PACIFIC TOUR

Canada's Royal Winnipeg Ballet will embark on an ambitious seven-week tour of Asia Pacific countries in January, 1988. Although the Royal Winnipeg Ballet has toured internationally since 1963, this tour marks the Company's first tour to the Asia Pacific region.

The Royal Winnipeg Ballet tour encompasses 22 performances in ten cities, opening January 26th and closing on March 9th. Performances will take place in:

Bangkok, Thailand
(three performances);

Singapore
(three performances);

Tokyo, Osaka and Kyoto, Japan
(a total of seven performances);

Hong Kong
(three performances); plus

Beijing and Shanghai, People's Republic
of China (five performances).

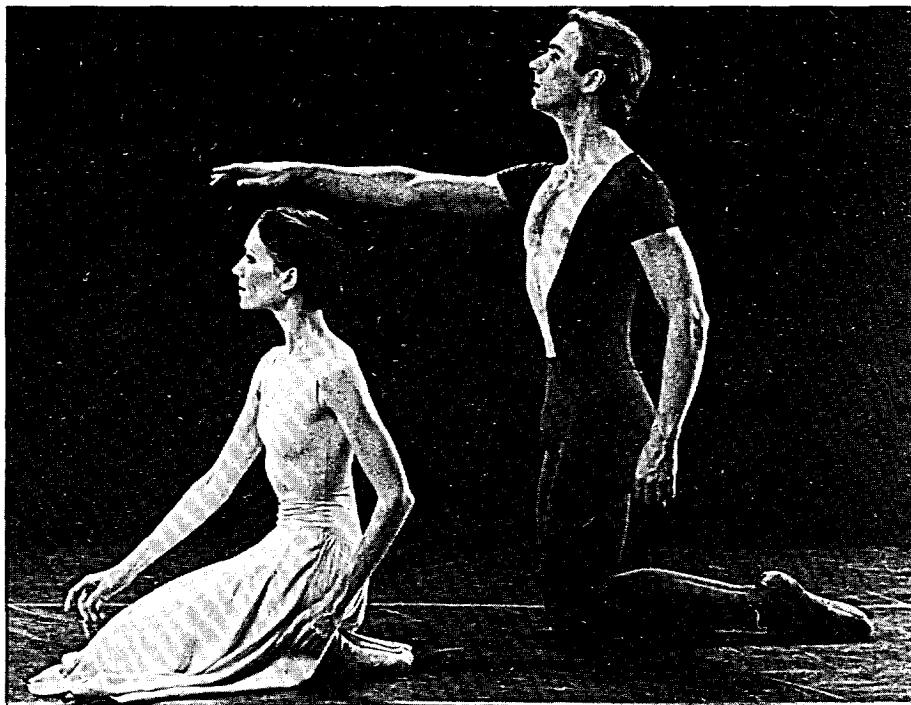
The Company will travel to the Asia Pacific countries with three different ballet programmes, chosen by Artistic Director Arnold Spohr to highlight the versatility of the company and showcase the talents of the Company's leading artists. Two programmes of mixed repertoire feature works from the Company's repertoire, a number of which have been performed and received acclaim on previous engagements.

Two Canadian works will be presented on tour; *The Hands*, by the late Paddy Stone, and *Belong*, the Gold Medal winning pas de deux by Norbert Vesak. For the third programme the Royal Winnipeg Ballet will perform their full-length production of *Giselle*.

The Department of External Affairs, Arts Promotion Division, will provide

direct financial assistance with a grant of \$300 000 for the tour. "We are very pleased with the government's commitment to our international touring programme and are honoured to be

recognized as one of this country's leading cultural ambassadors" said Mr. Wilder, the President of the Royal Winnipeg Ballet □



11

EXHIBITION

An exhibition of the work of Krzysztof Wodiczko will be mounted at the La Jolla Museum of Contemporary Art documenting both the artist's previous works and also a project he will create in San Diego during California's Maple Leaf Month, January, 1988.

Wodiczko is widely known for the unique nature of his work which takes the form of projected images on public buildings and monuments at night, creating a dialogue between the implicit message of the building itself and that of the image projected upon it.

Recent noteworthy exhibitions of Wodiczko's work include his participation in the 1986 Venice Biennale and in Documenta 8, the international showcase of contemporary art, which took place in Kassel, Germany during the summer of 1987.

The Arts Promotion Division of the Department of External Affairs furthers the international exposure of Canadian contemporary artists by supporting exhibitions such as these □

□ THE XV WINTER OLYMPIC GAMES □

External Affairs has been involved with the Calgary Olympics since 1978, when the bid committee first requested the Department's assistance in securing the right to host the 1988 Winter Olympics. Since then, External Affairs has worked with the Calgary Olympics Organizing Committee in a number of areas. Missions abroad are responsible for monitoring, reporting on and responding to international developments related to the Games. The Department also seeks to ensure that Heads of State and Heads of Government coming to Canada for the Olympics receive the appropriate courtesies. External Affairs works closely with Employment and Immigration and Revenue Canada to facilitate the entry into Canada of participants in the Games. One of the most exciting areas in which the Department is involved is the international promotion of the Calgary Olympics.

The XV Winter Olympic Games represent many "firsts" not only for Canada, but also for External Affairs; never before has this department undertaken such a major international communications strategy with a potential to reach a television audience of well over 2 billion.

External's involvement in the promotional aspects of the Games began in the summer of '86 and from then ideas just "grew like Topsy." The Canada Olympic Office (COO) invited all government departments to participate in the spirit of the Games, particularly to join in co-sponsoring a major film project. Only External nibbled at the line.

External recognized that seldom does an issue or event occur which is so overwhelmingly positive. This and a sense of history guided us to join COO in recording on film the daredevil winter

sporting events and top-of-the-line facilities. Our part would be to tell the rest of the world about them.

We also saw that the Olympics could give our foreign policy messages an extra boost; with hundreds of millions of eyes upon Canada, what an outstanding opportunity to counter prevailing misconceptions about this country and tell audiences of Canada's concern with international peace and goodwill, of its clean, modern cities, of its advanced technology, etc.

volunteers, for example — and there are thousands of them — told the world that the whole country is behind the Olympics. Another told of transportation around the Games sites and showed audiences that Canada is a leader in this field. Another looked at drug testing during the Games and declared the Canadian position on illicit drugs. Several features focussed on the fine facilities — all Canadian designed — and conveyed messages on our engineering and technological prowess.

Producing the features was no problem, as we found a television station eager to get its name known in sports programming. CFCN Calgary produced top-quality videos for us at an unbelievably low cost. We solved the language problem by providing visuals with only natural background sound and music tracks.

The XV Winter Olympic Games represent many "firsts" not only for Canada, but also for External Affairs

Our film co-sponsorship gave us access to footage that could be used for many purposes besides the films that are now in various stages of production. In brainstorming sessions with Fitness and Amateur Sport, COO, and the Film and Video Centre at DSS, we came up with an impressive array of topics that would lend themselves to short television features, each about 90 seconds long. The "mini-features" would address aspects of the Calgary Olympics, while at the same time conveying broader messages about the country and the federal contribution to the Games.

Ultimately, we produced over 20 of these mini-features. One on Olympic

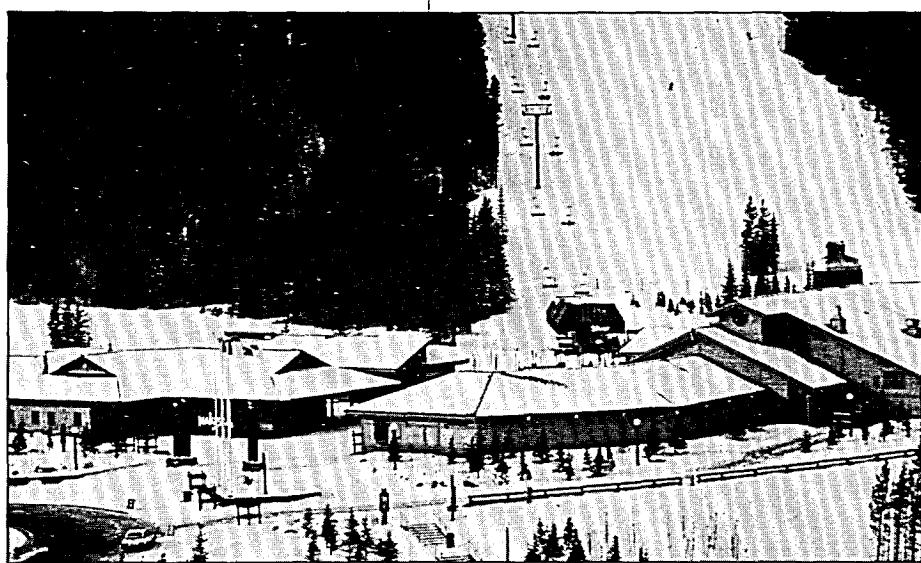


THE XV WINTER OLYMPIC GAMES (continued)

Written "guide" scripts gave broadcasters the information needed to make local translations in exchange for the free material. We told posts where the videos had been sent and suggested to them and the stations that posts might be able to help with translations or with extra background information.

Distribution was another concern. We wanted worldwide audiences at minimal cost. After all, the entire Olympics promotion came out of our regular, modest operating funds. Here CTV Host Broadcaster (CTV-HB) came to our aide. Prior to the competitions, Olympic broadcasters want to tell their audiences something about the Games and about the country where they'll be held. CTV-HB has an obligation to provide such general information. We therefore arranged with CTV-HB that we would produce such material in exchange for free distribution to their international network. In the last two or three months, we have learned that this material was well received.

Despite its huge broadcast network, CTV-HB does not reach all stations worldwide. So we solicited the help of posts abroad to reach further afield. With their assistance, we identified over 50 key "Olympic" posts and to each we sent a communications strategy, a distribution plan and a letter suggesting ways we could work together to promote the Games. For every package distributed via CTV-HB, an identical package went to these posts. We told posts there was no exclusivity; they were free to interest other stations in broadcasting our material. Official Olympic broadcasters have exclusive rights only to broadcasting the competitions; other stations are at liberty to address peripheral topics if they wish.



We also sent posts as much printed material as we could obtain from OCO, the Olympic organizing committee in Calgary. In addition, posts got videos that were not cleared for broadcast — like a short film on the Olympic Arts Festival — which they could use for background or closed-circuit showings. They also received black and white photos and a specially-produced slide show and talking points.

We discovered early on that posts had no limits to their initiative and creativity in promoting the Games abroad — no limits other than financial, that is! Some posts interested local broadcasters to the point that they requested from CTV-HB formal broadcast rights. In the Netherlands, they organized a unique national breakfast show on the Olympics on television, using the locally engaged PAO, a program host. Atlanta approached CNN, the U.S. Cable News Network, who have since used our products in their regular Olympic programming. In Athens, the embassy offered broadcasters a video on Canadian preparations and the facilities. The station aired the material,

inserting their own Greek voice-over. Other examples abound.

We assisted Mayor Klein of Calgary on his Tokyo and European tour mustering support for the Games, and we ensured photos and film materials were at posts in time. We made foreign-language versions of Calgary's major promotional film in German, Japanese and, later, Korean. As a result, millions of viewers in several countries have seen and heard our messages.

We also explored the inflight programming market. Video packages have now gone out to more than a dozen major airlines, who in turn often own cable networks or closed-circuit television systems in hotels, airports or cruise ships. We offered this material free of charge and allowed programmers to attach any footage they had on their own national athletes. For this reason, we paid no commercial fees. The U.S. airline, TWA, for example, has now confirmed use of a three-minute package on 21 flights between the U.S. and other countries. Normally, the cost per minute on each of these flights runs close to \$15 000.

THE XV WINTER OLYMPIC GAMES (continued)



Radio has not been forgotten in this process. By working with the shortwave service of Radio Canada International (RCI), we were able to distribute a series of three-minute programs on such topics as the sophisticated technology that has gone into making the Olympic facilities among the finest — if not the best — in the world. There is no international radio network to compare with television and language is more critical in radio. But RCI works in many languages and countries using those languages have audiotapes to pass on to local radio stations.

Finally, there is the Torch Run, which will continue until the opening ceremonies for the Games on February 13. On December 16, the day the torch was carried in front of our building, the lobby was decked out with Olympics banners and the staff were invited to witness the occasion. We invited departmental staff to a film showing of some

of our products in the departmental theatre — including the 10 minute inspirational film, "Dream on the Horizon".

The second film in the co-sponsored series takes an in-depth look at each of the major sports involved in the Winter Games. Spectacular footage of bobsledders, lugers and aerial ballet skiers gives a good sense of the thrill the Games bring to participants and spectators alike. The film also relates interesting facts and figures on the sports, their history and the Calgary facilities. Headquarters staff will have their chance to see this film around the time of the Games □

Irenka Farmilo
Deputy Director
External Communications



FOR WHOM? — ALL EMPLOYEES, THEIR SPOUSES AND DEPENDENTS, AT HOME AND ABROAD

Have you just had the last major disagreement with your spouse and decided "I can't take this anymore, but where do I go from here"?

Have you just had that final argument with your teenager that made you declare, "I give up, you can do and go where you blessed well please" and it hurts!

Have you just lost the dearest, most precious person in your life and find yourself paralyzed and overwhelmed with sadness?

Have you just received crushing news of your state of health and don't know how you'll get through the trauma in the coming months?

Have you just been told your financial state of affairs isn't what you thought it was — in fact "we're in deep trouble" says your capable, trusted mate.

Have you decided that the next time the boss is rude, uncaring, and simply too demanding you'll pitch something at him(her)?

Do you find yourself teary, tired, lonely, isolated, bored, with no one to turn to or at best no one you think would understand?

Do you find your life at a standstill with absolutely no hope of a challenge or change?

Have either you, your spouse, or your kids been imbibing too much, too often, and now it's affecting everything you do or say or how you live, either at work or at home?

If all, some, or one of the above situations is affecting you, there is someone who will listen, will try to help you resolve your problem, will steer you in the right direction, will encourage or just simply share — Try her — at 992-1641. The service is free, confidential; it can be a self-referred or

management-referred encounter. At headquarters one need only knock on the door or phone for an appointment — overseas a letter requesting help is all that's needed □

Personnel Welfare Counselling Services
Counsellor — Mrs. Marjorie Caverly
Location — Tower D, 2nd Floor
Phone — 992-1641



Mrs. Marjorie Caverly

CIRCULAR DOCUMENT

Employment policy for spouses and dependants

No. 38/87

15

The difficulties confronting spouses of foreign service employees wishing to pursue a career are frequently mentioned as a source of concern with foreign service life. The Department acknowledges that a rotational career often has a negative impact on the employment and career prospects of a spouse. Indeed, the very nature of foreign service life can inhibit the normal development of a spouse's career.

POLICY

"It is the policy of the Department to facilitate employment opportunities for spouses and dependants.

While neither Headquarters nor a Post can act as an employment agency, the Department will offer encouragement and whatever assistance is possible to spouses and dependants seeking employment" □

□ IN TRANSITION AT HOME AND ABROAD □

The Personnel Branch has agreed to cooperate in the study undertaken by Christine Hantel-Fraser, "Life in the Canadian Foreign Service." The author, a European-born private scholar with a doctorate in political science, has 20 years of foreign service experience as wife of a foreign service officer and mother of four children, with previous postings in Bonn, Moscow and Brussels.

Unlike the McDougall Report, which focussed on the foreign service as a profession, the current study is an enquiry into the impact of the Canadian foreign service on the life of its rotational personnel and their families. The purpose of this study is to present as comprehensive a picture as possible of the complex nature of life under the auspices of the foreign service to: 1. Members of the foreign service community — 2. Future foreign service personnel — 3. Government departments responsible for foreign service management.

All rotational foreign service employees and their families, both at the support staff and the officer level, are invited to contribute to the study. Questionnaires will be sent out to employees, spouses and children. While communication with personnel on posting abroad is carried out by diplomatic bag, Ottawa-based personnel and their families, as well as retired rotational employees, have a chance to supplement their written questionnaires with oral interviews. Your replies will be kept confidential.

What is the nature of life in the Canadian foreign service? Two characteristics distinguish life in this profession from life in most other professions: 1. A high degree of geographic mobility resulting in a state of permanent transition. 2. A lifelong exposure to a succession of foreign cultures.



Mrs. Christine Hantel-Fraser

Who are the people who choose to lead such a life and why do they choose it? What is their family and educational background? How do they perceive the foreign service and their own qualifications for this kind of life? To what extent does the recruiting process evaluate a candidate's ability to master a life of transitoriness in constantly changing foreign cultures? What is the family and educational background of spouses, who generally just inherit the foreign service life because of their husband's profession, without being asked whether they like it or not? How do spouses and children perceive their role in the foreign service life?

The enquiry into the nature of foreign service life, and into the personalities of employees and their families who have committed themselves to this life, will set the stage for the main part of the study which is devoted to the effect the daily reality of uprooting and transplanting has on individuals and on social relations within the family. How do people respond to seemingly endless separations from their home cul-

ture, their family support system, their friends, neighbourhood and community, their own house, their schools and their familiar health, educational and recreational facilities? To what extent can they make the necessary readjustment to new countries, cultures, languages, houses, schools and friends while still suffering from the wound of having cut previous ties? How does all this influence and shape the development of the individual and the unfolding personality of a child? A multitude of individual problems can arise and manifest themselves in a general sense of disorientation, instability, alienation and isolation.

But do negative reactions predominate? The fact that the foreign service has no difficulties recruiting or retaining personnel tends to indicate that a considerable portion of foreign service life generates positive responses. What do people enjoy about life in the foreign service? Enthusiasm seems to remain high about the stimulus that travels, new cultures and new languages have to offer.

IN TRANSITION AT HOME AND ABROAD (continued)

Obviously, reactions to the difficulties associated with this life vary greatly from person to person, vary even within one family. Penetrating the enigma of an alien culture in a hardship post may be perceived as an unsurmountable problem for one person while a challenge and a pleasure for another. Decisive in this context are individual attitudes, which in turn are closely linked to the ability and willingness of each individual to come to terms with a difficult situation.

Questions in the questionnaire are designed to give respondents a chance to elaborate on their personal experience, on their attitudes and on their positive and negative reactions in all conceivable areas of life as they are influenced by the particular circumstances foreign service life presents.

This study is devoted to individuals and families who constitute the foreign service and whose lives — to a large extent — consist of an attempt to reconcile the demands of the foreign service with their personal and their family's needs. The author intends to gather and record the whole range of human experience acquired in this adaptation process, from failures and disasters via small and large achievements to the occasional moment of triumph. Every foreign service family seems to have its own personal treasury of foreign service tales which is precious also to the larger foreign service community and deserves to be shared and remembered.

Beyond a coherent story of life in the Canadian foreign service, a careful analysis of the questionnaires should lead to some insight into reasons for success and failure and for positive and negative attitudes towards certain aspects of foreign service life. Were problems caused or aggravated by individual attitudes or by external conditions, such

as regulations of the Foreign Service Directives, or by a combination of both? Undoubtedly, external conditions do influence attitudes and it is for that reason that the study will examine closely the government's response to the recommendations of the Royal Commission on Conditions of Foreign Service and the reaction of foreign service personnel to the measures taken by the government. Equally relevant will be the government's handling of specific foreign service community concerns, such as spouses' employment, pensions, educational issues and citizenship regulations for foreign-born spouses.

Important as the improvement of such external conditions may be — it is not the only area where solutions to problems could be sought. What foreign service employees and their families may also need is a greater awareness of pressures and danger zones in this type of life and a thorough training in the art of managing the multitude of small and large crises long before they arise. It may also be helpful for them to incorporate into their own stock of experience,

the experience and wisdom which colleagues have acquired in their adaptation process. The author hopes that the insight thus gained into reasons for problems will enable foreign service personnel to master the inevitable difficulties with greater ease and provide those Departments responsible for foreign service management with guidance in their attempt to improve the quality of life in the foreign service. The author can be contacted at 827-2661 or via *Liaison* 995-9781 □



□ AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD □

On September 25, October 9 and 16, November 27 and December 1 and 4, 10 diplomatic appointments were announced. They were:

Albania: Terence C. Bacon, Ambassador-designate to Yugoslavia and Bulgaria as announced in July, becomes, in addition, Canada's first Ambassador to Albania. Mr. Bacon joined the Department of External Affairs in 1961. He has served abroad in Accra; in London; as Minister-Counsellor, Delegation of Canada to the North Atlantic Council, Brussels; as High Commissioner to Zambia, during which period he was concurrently accredited to Malawi and Mozambique, and became Canada's first High Commissioner to Zimbabwe; and as Ambassador to Czechoslovakia. Since April 1987 he has been serving as Special Advisor on Southern Africa to the Commonwealth Secretariat in London.

Algeria: Gilles Mathieu, as Ambassador. Mr. Mathieu joined the Department of External Affairs in 1956. He has served abroad in New York; Accra; as Counsellor in Paris; as Ambassador to the Ivory Coast; as Minister in Washington; and as Ambassador to Turkey. Since 1986 he has been Executive Director, Summits Management Office.

Australia: R. Allen Kilpatrick as High Commissioner, with concurrent accreditation to Vanuatu. Mr. Kilpatrick joined the federal government in 1958. He has served abroad in Prague; Accra; Mexico; as Consul and Senior Trade Commissioner in Cleveland; and as Commissioner to Hong Kong. Since 1985, he has been Assistant Deputy Minister for International Trade Development.

Barbados: Art Wright as High Commissioner, with concurrent accreditation to Dominica, Grenada, Antigua

and Barbuda, St. Lucia, St. Christopher and Nevis, St. Vincent, and the Grenadines. Mr. Wright joined the Department of External Affairs in 1962. He has served abroad in Lagos; Kuala Lumpur; Bangkok; as Counsellor and Head of Chancery in Dar-es-Salaam; as Counsellor (Development) and Head of Development Section in New Delhi; and as High Commissioner to Bangladesh. He has been a faculty member at the Banff School of Management since 1986.

Belgium: Jacques J.A. Asselin as Ambassador with concurrent accreditation to Luxembourg. Mr. Asselin joined the Department of External Affairs in 1957. He has served abroad in Mexico, Washington, Moscow, Paris, and as Ambassador to Senegal. Since 1984, he has been Consul-General in Seattle.

Geneva: de Montigny Marchand, as Head of the Canadian Mission in Geneva and Permanent Representative and Ambassador of Canada to the Office of the United Nations at Geneva and the Conference on Disarmament. Mr. Marchand was appointed to the Department of External Affairs as Associate Under-Secretary of State, and served as Deputy Minister (Foreign Policy) and then as Associate Under-Secretary of State and Deputy Minister for Political Affairs. Since 1986, he has been Senior Advisor to the Privy Council Office.

Germany: William Thomas Delworth, as Ambassador. Mr. Delworth joined the Department of External Affairs in 1956. He has served abroad in Stockholm; as Senior Political Advisor to the Delegation of Canada to the International Commission for Supervision and Control in Vietnam, Saigon, and Hanoi; as Ambassador to Indonesia; and Ambassador and Head of Delegation to the Conference on Security and Co-

operation in Europe (CSCE), Geneva; and as Ambassador to Hungary, and concurrently as Ambassador and Head of Delegation to the First CSCE Follow-up Meeting in Belgrade, Yugoslavia. He has been Ambassador to Sweden since 1984, and, concurrently, Ambassador and Head of Delegation to the Stockholm Conference on Confidence and Security-Building Measures and Disarmament in Europe.

Sweden: Dennis Browne, as Ambassador. Mr. Browne joined the Trade Commissioner Service in 1966. He has served abroad in Oslo; London; Canberra; as Counsellor (Commercial) in Moscow; and as Counsellor (Metals and Minerals) in Washington. Since 1983, he has been Director-General, Agriculture, Fish and Food Products Bureau.

Thailand: Lawrence A.H. Smith, as Ambassador. Mr. Smith joined the Department of External Affairs in 1957. He has served abroad in Karachi; as Counsellor at the Permanent Delegation of Canada to the Organization for Economic Co-operation and Development in Paris; as High Commissioner in Barbados; and as Minister (Economic) in Washington. He has been Ambassador to the Netherlands since 1983.

Commonwealth Secretariat: William H. Montgomery has been selected by the Secretary-General of the Commonwealth Secretariat to become Assistant Secretary-General of the Commonwealth Secretariat, and Managing Director of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation (CFTC), in London, England. Mr. Montgomery joined the Department of External Affairs in 1961. He has served abroad in New Delhi; Bangkok; as Counsellor in Geneva; and as Ambassador to Indonesia. Since 1986 he has been Executive Director-General, Asia and Pacific Bureau □

MOSAIC

CANADA

A new symbol for official languages.



Like all guidance and information signs, it is square and shows a white symbol on a blue background.

A new symbol to help the public identify more easily the federal offices that can serve them in both official languages.

The introduction of the new symbol emphasizes the importance the government attaches to offering its services actively in both official languages. From now on, it will be easier for the public to locate the offices and service points that are able to serve them in the official language of their choice.

The symbol will be phased in Canada between January and June 1988, and by October 1, 1988, at the latest, in Canada's embassies, consulates and main offices abroad.

This measure, respect the spirit of Bill C-72, which is intended to promote the equality of the two official languages in Canada.

STATISTICS

Equality of sexes. For every man there's a woman. For every woman there's a man. True or false? Well, it's false. According to the 1988 edition of the *Canada Year Book*, published by Statistics Canada, there are actually 102 women for every 100 men. In other words, there just aren't enough men to go around!

This hasn't always been the case. Back in Canada's pioneering days, when the main ingredient for settling in a harsh land was muscle, it was the men who slightly outnumbered the women. The 1903 *Canada Year Book* shows that while the established provinces like Quebec and Ontario had close to equal numbers of men and women, men had a decided edge in the West, outnumbering women 140 men to 100 women.

The turning point came in 1970. Since then, women have outnumbered men each year. And with today's women outliving men by an average of seven years, it looks like women will be the majority for a long time to come.

From *Inklings published by Statistics Canada*.

HEALTH

Gene found to cause a hereditary form of cancer. After five years of intensive research, a team of researchers from Queen's and Yale universities has discovered the gene that causes a rare form of hereditary cancer.

The discovery of this gene, which causes multiple endocrine neoplasia, an illness that affects the thyroid and adrenal glands, has made it possible to track down possible carriers more effectively, thereby increasing the chances of administering more rapid treatment to the victims. It is suspected that many cancers are hereditary, but only five have been linked with isolated genes. By isolating and studying this vital gene it may be possible to penetrate the genetic mechanism involved in all forms of hereditary cancer.

Although the researchers still do not know how these genes produce cancer, most of them feel that they indirectly control the growth of certain body cells.

Discovery of the gene does not imply that the illness will be cured. However, it does provide "a few indications" of the way in which the genes operate.

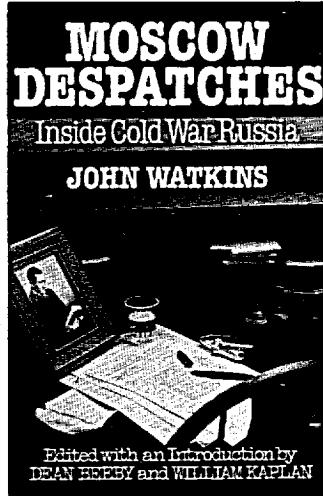
There may be cause for hope in the development of anti-cancer drugs, which would block the action of the growth factor, preventing the cancerous cells from multiplying.

MISCELLANEOUS

Dan Beeby, a journalist with Associated Press and William Kaplan, a professor at the University of Ottawa Law Faculty are the co-editors of *Moscow Despatches: Inside Cold War Russia*, which has just been published by James Lorimer & Company, Publishers.

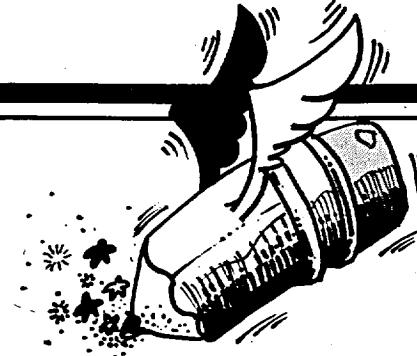
The book presents some of the Moscow Despatches of Canada's former Ambassador to the Soviet Union, John Watkins. A linguist of genius, Watkins travelled widely throughout the Soviet Union in the post-Stalin thaw and met with Soviet citizens from every walk of life. His despatches are still of relevance today for their wisdom and insight into the USSR. The book was published with considerable assistance from current and former members of the Department of External Affairs.

19



Edited with an Introduction by DEAN BEEBY and WILLIAM KAPLAN

□ THE LETTER BOX... □



Some members of our High Commission in Hong Kong took part in the annual Hong Kong Rickshaw Race. *Liaison* has received the following report from P. Pigott.

THE CHARIOTS OF MAPLE

The first rickshaw races in the Colony were impromptu affairs run by American servicemen on leave from Vietnam to "let off steam". In an effort to raise money for their charities, the Round Tables of Hong Kong adapted this idea and now hold annual sponsored rickshaw races in the heart of the downtown area. On November 1, the Immigration Section of the Commission, possibly also to "let off steam" from their rigorous workload, entered male and female teams in the event.

Sponsored by the Canadian Club of Hong Kong, the teams were organised by the very capable Patricia Nicoll with rickshaws provided by the Round Table. Each team member was required to pull the device with a passenger in it (in this case the smallest, lightest local staff member they could persuade,) around a given part of the course before handing over to another in the relay. The race required fitness, agility and well-practised handing over techniques — none of which our teams had! But with those maple bedecked shorts, and the knowledge that the Canadian Club had raised a considerable sum for charity, our lads and lasses could not but win. The variety of teams entered represented the Fire Department, the Correctional Services, the noble "hongs", and the girls from a well known Kowloon nightclub.

The organisers estimated that over \$70 000 was raised by the event, as were the hopes of the professional rickshaw men at the Star Ferry who after



the Stock Market crash, hoped that the public would forsake their BMWs and return to this mode of transportation.

Finally, in recognition of the true spirit of international amateurism — and because they had never seen such shorts, either — the local newspaper featured our most athletic team member pulling away giving her all in living colour. Maple Leaves Forever! □

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were done by Yves Brodeau.

Photos — External Affairs, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the
Department of External Affairs
Posting Services and
Community Liaison Division
(613) 995-9781
Editor: SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

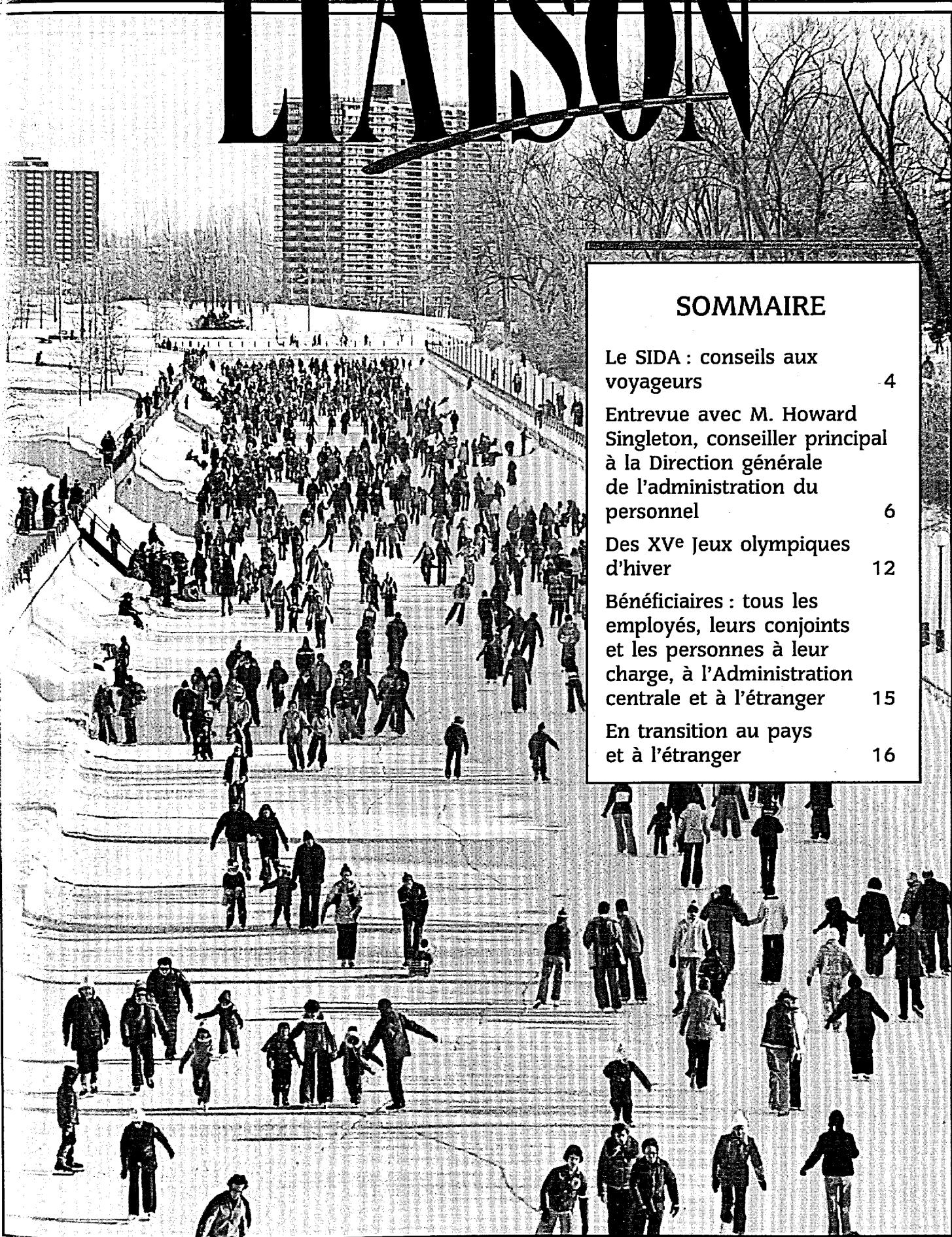
Name of spouse:	Name
Address:	Old Address
Language requested: English <input type="checkbox"/> French <input type="checkbox"/>	New Address
Name of employee:	Division or Post:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON

SOMMAIRE

Le SIDA : conseils aux voyageurs	4
Entrevue avec M. Howard Singleton, conseiller principal à la Direction générale de l'administration du personnel	6
Des XV ^e Jeux olympiques d'hiver	12
Bénéficiaires : tous les employés, leurs conjoints et les personnes à leur charge, à l'Administration centrale et à l'étranger	15
En transition au pays et à l'étranger	16



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

OPÉRATIONS D'AFFECTATION ET FORMATION

Programmes de réinsertion

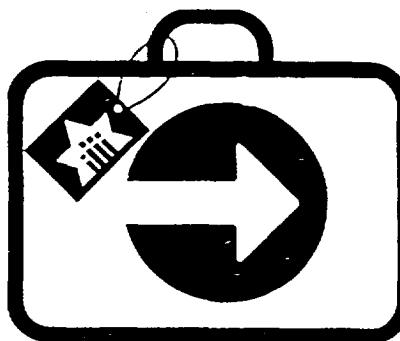
Le Centre des services à l'affectation a organisé et tenu deux programmes de réinsertion en octobre afin d'aider les employés et leurs familles revenus dernièrement dans la Région de la Capitale nationale à se réadapter à la vie et au travail à l'Administration centrale.

- Le programme de réorientation pour agents a offert aux agents de retour une occasion d'assister à des séances d'information sur des questions d'actualité dans les domaines de la politique étrangère et du commerce et sur les changements survenus au Ministère. Ces séances ont été données par des hauts fonctionnaires du Ministère ainsi que par des membres d'autres ministères fédéraux. Soixantequinze agents ont participé au programme qui a duré trois après-midi.
- C'est maintenant la deuxième année que des ateliers de réinsertion sont offerts aux employés et à leurs familles. Ils ont eu lieu sous la direction de Michael Miner, de International Briefing Associates. Des invitations ont été envoyées à tous les employés et aux membres de leur famille qui sont rentrés au pays. Deux ateliers ont eu lieu : 12 personnes ont participé à la séance de samedi et huit à la séance tenue en soirée.

Centre de documentation

Plusieurs livres ont été achetés dernièrement. On peut les emprunter en s'adressant au commis à la documentation.

Voici les titres : *Understanding Arabs* — *On Being Foreign — Living in Columbia* — *Volunteers* — *Children Abroad* — *Developing Intercultural — Intercultural Theory and Practice* — *Training for the Cross-Cultural Mind* — *International Careers* — *Japanese Etiquette and Ethics in Business*.



LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Éducation

Le Ministère a diffusé récemment dans toute les écoles primaires du Canada une publication intitulée « Canada : notre place dans le monde ». Ce document, dont la réalisation a été financée par le Ministère, a été produit par CANADEX (société qui facilite les projets d'éducation et de développement partout dans le monde). Son but est de faire connaître aux étudiants canadiens le rôle joué par notre pays dans les affaires internationales et la fonction vitale du commerce extérieur dans notre économie.

Nous avons jugé très important que les enfants des employés du service extérieur qui sont à l'étranger aient aussi accès à ce document : Lise Beauregard, notre agent d'éducation, en a envoyé un exemplaire à chaque mission.

Notre rapport provisoire de 1985 sur les systèmes scolaires dans les missions a pris un nouveau visage. Il a été mis à jour et la nouvelle version a pour titre « Guide des systèmes scolaires à l'étranger à l'intention des familles du service extérieur »; il est maintenant disponible au Centre et sera envoyé bientôt à toutes les missions. Nous espérons que ce document don-

nera aux familles une idée plus claire des divers systèmes d'enseignement auxquels ils peuvent avoir recours à l'étranger.

On peut obtenir des exemplaires de ces deux publications en s'adressant à l'agent d'éducation.

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Il y a eu un envoi postal depuis le dernier numéro de *Liaison*.

10 novembre 1987 — Diffusion : générale (1987-1988/04)

- *Liaison* (vol. 4, n° 4)
- Circulaire 38/87 : Politique de l'emploi pour les conjoints et les personnes à charge
- Une invitation à assister à une séance d'information sur la drogue (diffusée seulement dans la région de la Capitale nationale)

VOTRE ADRESSE A-T-ELLE CHANGÉ DERNIÈREMENT ? Afin de continuer de recevoir de l'information au moyen de ce programme, veuillez nous faire connaître tout changement d'adresse en remplissant la formule de la page 20 et en la renvoyant au Centre des services à l'affectation.

Coordonnateurs communautaires

Le nombre de missions qui ont participé au programme cette année est maintenant de 49. Depuis le dernier numéro de *Liaison*, Beijing, La Havane et Dar-es-Salaam ont été ajoutés à la liste.

La liste des coordonnateurs communautaires figure sur la page 3.

LE PERSONNEL DU CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION VOUS OFFRE SES MEILLEURS VOEUX DE SANTÉ ET DE BONHEUR POUR 1988 □

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES 1987 / 1988 □

Voici la nouvelle liste des coordinateurs communautaires pour l'année 1987 / 1988.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BANGKOK — Sharmin Yoheswaren-Poulin
BEIJING — Isabelle Dhavernas
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BOSTON — Louise Lapointe
BRIDGETOWN — Marie MacAdam
BRUXELLES — Suzanne Malone
BUCAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Mancini
Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
DAR-ES-SALAAM — Maria Smith
GENÈVE — Vanessa Hynes

HARARE — Eva Lapointe
Patricia Lee
HAVANE — Barbara Graham
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maclunas
KINGSTON — Nancy McNiven
Diana Whelan
KINSHASA — Aline Belec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Norma Costello
LIMA — Loraine Paquet
LONDRES — Beverly Prentice
MANILLE — Ada Abbott
MEXICO — Cécile Bourdages
Gina Collins
MOSCOU — Glynis Couture
NAIROBI — Francis Sanford Smith
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
NEW YORK — Lorna Cheriton
Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay

PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Breda Gusen
ROME — Céline Boily
SAN JOSÉ — Ghiselle Aubut
Laura Evans
SÉOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Nancy Belair
Graznya Von Finckenstein
TEL AVIV — Pat Hersey
Sharen Weber
TOKYO — Karen Burchell
Suzan Drummond-Main
Debra Price
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNE — Janet Thomas
VARSOVIE — Richard Trudel
WASHINGTON — Marian Barton
Motria Koropecky
YAOUNDÉ — Sara Camblin Breault
Marie Leduc-Bélanger

3

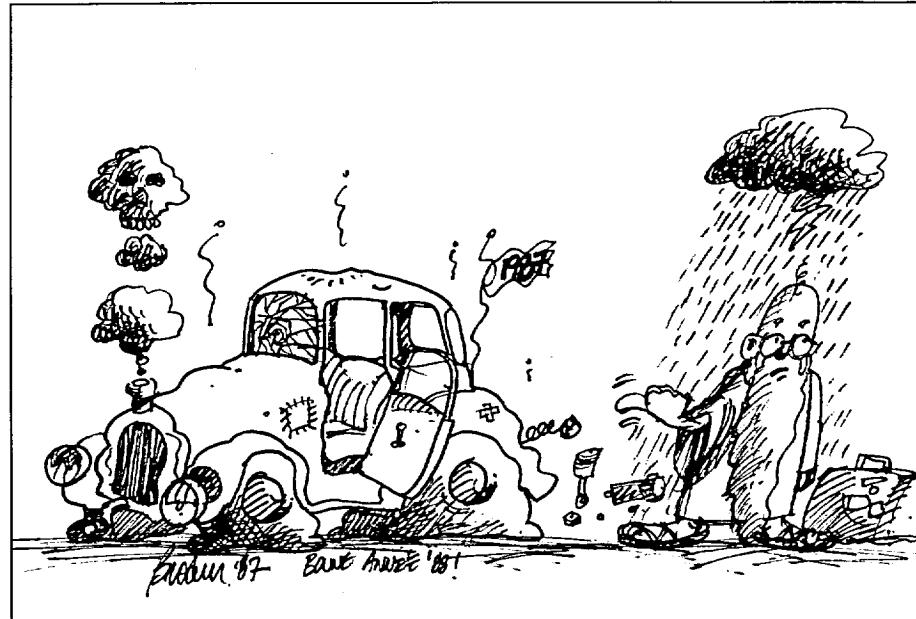
□ NOTE DE LA RÉDACTRICE □

Une année se termine, une autre commence. Voici venu pour beaucoup d'entre nous, le temps des mises au point. Pour certains, ce sera de cesser de fumer, pour d'autres de perdre du poids, changer de voiture, ou devenir millionnaire, et pour d'autres encore, tout cela à la fois.

Quant à *Liaison*, il demeurera fidèle à ses lecteurs et lectrices, et essaiera de satisfaire le plus grand nombre d'entre eux.

Je voudrais donc à titre de rédactrice en chef, profiter de cette occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année.

Sylvie Gauvin



Bonne Année 88 !

□ LE SIDA : CONSEILS AUX VOYAGEURS □

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la question du SIDA a été l'objet d'un intérêt considérable. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour ceux d'entre nous qui voyagent ou vivent à l'étranger. Liaison a demandé au Docteur Clayton, Directeur Général du Centre fédéral pour le SIDA du ministère de la Santé et Bien-Être social d'offrir quelques conseils aux voyageurs sur la prévention du SIDA.

Le syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) est une maladie causée par un virus qui détruit la capacité de l'organisme de se protéger contre d'autres infections. On l'appelle virus d'immuno-déficience humaine (VIH). Les cellules auxquelles il s'attaque sont appelées lymphocytes T auxiliaires ou, plus simplement cellules T-4. Ce sont elles qui contrôlent le système immunitaire et si elles viennent à être détruites, il y a apparition du SIDA. Un organisme privé de sa capacité immunitaire ne peut plus se défendre contre l'invasion des micro-organismes, qui ne représentent aucun danger pour la plupart des gens dotés d'un système immunitaire normal, mais qui s'avèrent généralement fatals pour quiconque ne peut les combattre. Les infections causées par ces micro-organismes sont appelées infections opportunistes. Le SIDA est une infection à VIH jumelée à des infections opportunistes. Parmi les victimes du SIDA, 80 % meurent dans les deux années, et plus de 90 %, au cours des trois années qui suivent le diagnostic.

L'infection à VIH se caractérise par toute une gamme de signes cliniques, dont le syndrome franc d'immuno-déficience acquise représente l'aboutissement. Lorsqu'une personne est exposée pour la première fois au virus, elle peut manifester des symptômes d'allure grippale peu prononcés, mais souvent l'infection initiale demeure asymptomatique. L'organisme tente de combattre l'infection et de produire des anticorps, c'est-à-dire des protéines qui réagiront précisément à la présence de l'agent qui pénètre l'organisme, en

l'occurrence le VIH. On peut habituellement déceler la présence d'anticorps dans le sang de la personne moins de trois mois après l'exposition au virus. Le test qui sert actuellement à dépister le SIDA révèle la présence de ces anticorps, lesquels coexistent avec le virus actif sans pour autant protéger l'organisme contre celui-ci. Lorsque le résultat du test de dépistage du SIDA est positif, cela signifie que la personne a déjà été exposée au virus à un moment donné. Cela ne veut toutefois pas dire que cette personne en sera un jour atteinte. Une personne peut fort bien être porteuse du virus et rester en bonne santé, alors qu'une personne chez qui on a découvert des anticorps du VIH (c'est-à-dire dont le résultat du test de dépistage du SIDA est positif) peut ne pas être porteuse du virus. Néanmoins, pour des raisons d'ordre pratique, on suppose que quiconque a des anticorps du virus est probablement porteur de celui-ci et virtuellement contagieux. À l'heure actuelle, les tests de dépistage ne permettent pas de déterminer qui est contagieux et qui ne l'est pas. Ainsi, quiconque possède des anticorps du SIDA doit se considérer contagieux et éviter de contaminer d'autres personnes. Malheureusement, il semble que jusqu'à 40 % des personnes chez qui on a décelé la présence d'anticorps seront atteintes du SIDA à proprement parler dans les sept années qui suivent l'exposition initiale. Cela correspond à la période d'incubation du SIDA. Étant donné qu'au Canada on a diagnostiqué les premiers cas il y a six ans seulement, l'expérience accumulée dans ce domaine demeure limitée. Il est impossible de se prononcer sur ce que nous réserve l'avenir, mais il est probable que l'incidence de la maladie augmentera. Il est aussi possible que la période d'incubation se prolonge sur plusieurs années, voire la vie entière.

Modes de transmission

Il faut d'abord préciser que le SIDA ne peut être transmis par simple contact en

société. L'infection à VIH se produit lorsque des liquides organiques ou des sécrétions infectées pénètrent dans l'organisme. L'infection ne se limite pas aux homosexuels ou aux bisexuels, même si la majorité des cas du monde industrialisé se retrouve actuellement dans ce groupe d'individus. Il semble que dans les pays en développement, le VIH se propage surtout par transmission hétérosexuelle. L'infection peut être transmise d'un homme à une femme, et vice versa, au cours de relations sexuelles.

La maladie peut aussi être transmise par voie sous-cutanée. La transfusion de sang et de dérivés sanguins infectés, l'utilisation de seringues contaminées (pratiques courantes chez les toxicomanes), ainsi que la contamination fortuite du matériel au moment d'injecter un médicament présentent des risques d'infection. Il faut aussi admettre que la stérilisation des aiguilles et des seringues dans les pays en développement, même dans les hôpitaux urbains, ne se fait pas toujours rigoureusement.

La maladie peut être transmise d'une troisième façon clairement définie : le virus traverse la barrière placentaire, de telle sorte que la mère atteinte contamine le fœtus au cours de la grossesse ou son enfant au moment de l'accouchement.

Une fois de plus, il faut insister sur le fait que le SIDA ne peut se transmettre par simple contact dans la vie de tous les jours. Rien ne prouve que le VIH se transmet par contact intime qui ne soit pas de nature sexuelle. Rien ne prouve non plus que ce virus soit transmis par les aliments ou ceux qui les manipulent, ou encore par l'ingestion d'eau ou d'autres boissons contaminées. Il n'est pas par ailleurs transmissible par la voie des airs, et les insectes, y compris les moustiques, ne jouent aucun rôle dans la transmission de cette maladie.¹ Le fait que la majo-

¹Special Programme on AIDS. Report of the Consultation on International Travel and HIV Infection, Genève, les 2 et 3 mars 1987. Organisation mondiale de la santé, avril 1987.

LE SIDA : CONSEILS AUX VOYAGEURS (suite)

rité des cas se retrouve dans les groupes d'âge les plus actifs sur le plan sexuel tend à prouver que les relations sexuelles sont le principal mode de transmission du VIH.

Risques pour les voyageurs

Comme les modes de transmission sont connus, les voyageurs doivent savoir qu'ils ne courront pratiquement aucun risque de contracter le SIDA, sauf :

- a) s'ils reçoivent du sang ou des dérivés sanguins contaminés;
- b) si des drogues ou des médicaments leur sont administrés avec des aiguilles et des seringues non stériles;
- c) s'ils ont des relations sexuelles avec un partenaire infecté.

Recommandations

1. Dans les pays en développement, une grande proportion du sang qui sert aux transfusions est infectée. Cependant, les transfusions présentent peu de risques dans les pays où l'on sait avec certitude que les dons de sang sont soumis au dépistage des anticorps du VIH. En toutes circonstances, avant d'accepter ou de refuser une transfusion sanguine, il faut toujours évaluer le risque de tomber malade ou de mourir si l'on ne reçoit pas de sang. Les personnes qui doivent subir une intervention chirurgicale devraient envisager la possibilité de remettre l'intervention à plus tard ou de la subir dans une autre région ou dans un pays où les risques d'infection sont moindres. Les hémaphiles doivent s'assurer que tout dérivé sanguin qu'ils reçoivent a soit fait l'objet d'un dépistage des anticorps du VIH, soit été traité par la chaleur. Dans certains pays, le Haut-Commissariat, l'ambassade du Canada ou d'autres ambassades, disposent de réserves de sang, de plasma, de liquides appropriés, ou ont accès à un groupe de donneurs de sang ou de plasma auxquels ils peuvent faire appel en cas d'urgence.

2. Les voyageurs qui doivent recevoir, sous forme injectable, un médica-

ment doivent s'assurer que le matériel a été stérilisé de façon adéquate. Sinon, ils doivent éviter de recevoir une injection et, dans la mesure du possible, opter pour un médicament qui s'administre par voie orale. Il y a lieu de faire remarquer qu'en passant aux douanes, un voyageur qui a en sa possession des seringues peut être soupçonné de toxicomanie. En pareille circonstance, une lettre d'autorisation d'un médecin ou d'un organisme reconnu pourrait être utile. Toutefois, si le voyageur peut trouver dans le pays de destination du matériel stérile de très bonne qualité, il serait préférable qu'il se le procure sur place.

3. Les voyageurs devraient faire très attention de ne pas s'exposer au VIH par relations sexuelles. Il faut se montrer extrêmement prudent, compte tenu du risque de s'exposer au virus en ayant des relations sexuelles avec un partenaire contagieux, mais qui ne présente aucun symptôme et paraît en bonne santé. Accepter d'avoir des relations sexuelles sans protection, c'est prendre un risque inacceptable. Les rapports anaux devraient être évités en toutes circonstances parce qu'ils présentent un risque particulièrement élevé. Si les voyageurs décident quand même d'avoir des relations sexuelles, ils devraient alors se servir de condoms en latex pour éviter la transmission du virus.

4. Il est déconseillé aux personnes qui ne font pas partie des groupes à haut risque (c'est-à-dire les homosexuels ou les bisexuels, les personnes qui reçoivent du sang ou des dérivés sanguins, les utilisateurs de drogues intraveineuses ainsi que leurs partenaires sexuels) de subir un test de dépistage des anticorps du VIH avant de partir en voyage. Certains pays en font une exigence pour certains voyageurs, notamment ceux qui veulent obtenir un visa permanent, un permis de travail ou un visa d'étudiant. Il peut arriver que l'on refuse le permis aux personnes chez qui on a décelé la présence d'anticorps du VIH,

et qu'on leur demande de quitter le pays. Les voyageurs qui souffrent du SIDA devraient s'assurer qu'il existe des services médicaux adéquats dans les régions qu'ils comptent visiter et qu'ils ont avec eux tous les renseignements nécessaires sur leur état de santé.

Conclusions

Il n'existe pas de vaccin pour contrôler le SIDA. Néanmoins, les voyageurs devraient s'assurer qu'ils sont vaccinés contre les maladies que l'on retrouve fréquemment dans les parties du monde où ils doivent se rendre et s'adresser à un médecin pour savoir si certains vaccins sont contre-indiqués pour des personnes atteintes de la maladie. Les voyageurs devraient aussi prendre les médicaments nécessaires pour prévenir la malaria.

Les personnes en bonne santé et bien nourries sont moins sujettes à contracter les maladies pendant leur voyage. Pour la plupart des gens, il n'y a pas de grand danger d'attraper une maladie, y compris le SIDA, en se rendant dans les pays en développement et sous les tropiques. Si jamais une transfusion s'imposait pour sauver la vie dans un cas d'accident ou de maladie grave, il ne faudrait pas hésiter à la recevoir. Par contre, si elle n'est pas nécessaire, il serait préférable de l'éviter ou de la remettre à plus tard.

Une fois de plus, il y a lieu d'insister sur le fait que le SIDA ne peut être transmis par simple contact dans la vie de tous les jours. Les voyageurs qui évitent d'entrer en contact avec du sang ou des dérivés sanguins infectés, de recevoir des injections avec du matériel non stérile et d'avoir des relations sexuelles « à risque » feront, en règle générale, un voyage sans problème. Un voyageur qui comprend les modes de transmission du SIDA et des autres maladies, qui fait preuve de bon sens et qui a de saines habitudes de vie dispose de tous les éléments pour profiter de son voyage à l'étranger □

□ ENTREVUE □

Depuis septembre dernier, M. Singleton remplit les fonctions de conseiller principal à la Direction générale de l'administration du personnel. En cette qualité, il est responsable d'un certain nombre de projets spéciaux, dont l'un concerne le problème du SIDA. Il a volontiers accordé à Liaison une entrevue au cours de laquelle il nous a parlé de ce projet.

Sylvie Gauvin: Pouvez-vous nous dire pourquoi le projet concernant le SIDA est administré par une autre direction générale que celle qui s'occupe habituellement des questions de santé?

Howard Singleton: La Direction générale de l'administration du personnel est responsable de la santé des employés du Ministère. Le SIDA a fait l'objet d'un projet spécial parce qu'il s'agissait d'un nouveau phénomène exigeant l'adoption d'une nouvelle politique et de nouvelles mesures préventives. Lorsque celles-ci auront été mises en place, il est probable que le projet spécial prendra fin et que la question sera traitée de la façon habituelle.

S. G.: Le dépistage obligatoire n'est-il pas une atteinte à la liberté individuelle?

H. S.: La question du dépistage est complexe, et je devrais sans doute l'éclairer par quelques explications. Les tests dont il s'agit n'ont pas pour but de déceler si le sujet est atteint de la maladie du SIDA, mais s'il a été exposé à celle-ci et si son sang contient donc des anticorps. Les personnes présentant des anticorps sont dites "séropositives". La maladie peut ou non se déclarer chez elles. Les tests ne viseraient par conséquent pas à déterminer si un employé est atteint de la maladie, mais plutôt s'il est susceptible d'en être atteint ou de la transmettre à d'autres. Si la

maladie se déclare réellement chez quelqu'un, cette personne en souffrira et présentera des symptômes qui seront décelés par un médecin; il s'agit d'une question entièrement différente. Nous ne parlons pas de ceux chez qui la maladie du SIDA s'est déclarée, mais de ceux qui ont apparemment été exposés à cette maladie et sont par conséquent séropositifs.

Si les tests n'ont pas pour but de déceler une maladie et si les sujets séropositifs peuvent être en bonne santé, pourquoi la question du dépistage s'est-elle posée?

Le SIDA a fait l'objet d'un projet spécial parce qu'il s'agissait d'un nouveau phénomène exigeant l'adoption d'une nouvelle politique et de nouvelles mesures préventives.

Les autorités médicales semblent convenir qu'il ne sert à rien de soumettre au dépistage l'ensemble de la population ou la totalité du personnel d'une firme commerciale ou d'un ministère, par exemple. Mais il peut être souhaitable d'y soumettre certaines catégories de gens. Ce serait le cas des

membres du Service extérieur ou du moins de ceux qui ont reçu des affectations dans des régions insalubres, ceci pour deux raisons. Tout d'abord, avoir subi les tests pourrait permettre aux intéressés d'être membres, à l'étranger, de "banques de sang ambulantes" que formeraient les employés de nos missions — et peut-être d'autres missions diplomatiques — qui seraient prêts à se donner mutuellement du sang en cas de nécessité. Nous avons pour premier souci de répondre aux besoins de notre propre personnel. Toutefois, nous pourrions — bien qu'aucun mécanisme n'ait encore été établi à cette fin — coopérer avec d'autres pays à la création d'un banque de sang, de façon à y faire participer un plus grand nombre de personnes et à disposer par conséquent d'une plus grande variété de types sanguins. Ce projet exigerait une forme quelconque de dépistage du SIDA, parmi d'autres tests tels que la détermination du groupe sanguin.

La deuxième raison de soumettre à des tests le personnel du Service extérieur est plus controversée.

Selon certains experts, le virus VIH latent chez les sujets séropositifs pourrait être activé (ce qui entraînerait une évolution vers la maladie pleinement déclarée du SIDA) par l'exposition à d'autres maladies infectieuses telles que la malaria, l'hépatite B ou certaines maladies vénériennes. Ces experts préconisent par conséquent que les sujets séropositifs ne soient pas envoyés dans des pays insalubres. Ils pensent également que, chez ces sujets, l'administration de vaccins vivants peut déclencher l'évolution vers une maladie déclarée. Ils recommandent par conséquent que ces personnes ne soient pas envoyées dans les pays pour lesquels ce genre de vaccination est exigé.

□ ENTREVUE □



M. Howard Singleton

Comme je l'ai déjà indiqué, tous les spécialistes ne sont toutefois pas de cet avis. La maladie est relativement nouvelle et l'on n'a pas encore rassemblé les preuves incontestables que cette activation du virus latent se produit réellement par suite d'une exposition à d'autres infections virales ou à des vaccins.

S'il était établi que les pays insalubres où les vaccins représentent un risque spécial pour les sujets séropositifs, ce serait un très fort argument en faveur du dépistage, peut-être même du dépistage obligatoire. En pareil cas, il pourrait être affirmé que l'employeur doit s'assurer qu'un employé n'est pas séropositif avant de l'envoyer dans une contrée insalubre ou pour laquelle une vaccination est exigée.

Le dépistage obligatoire n'est pas la seule solution possible. Nous pourrions avoir un système de tests volontairement subis par des employés bien

informés des raisons rendant le dépistage souhaitable dans leur cas (y compris la possibilité de participer à une "banque de sang ambulante" et libres de décider de s'y soumettre ou non. Ceux qui souhaiteraient subir les tests seraient assurés de la confidentialité des résultats. Des services de counselling professionnel seraient également mis à leur disposition.

Les décisions qui doivent être prises ne sont pas faciles. Elles doivent répondre à un seul souci, celui de la santé et du bien-être de nos employés. Je ne peux imaginer aucune raison de soumettre ceux-ci à un dépistage si les résultats ne contribuent pas à les garder en bonne santé. Selon moi, c'est le seul critère.

La question du dépistage fait toujours l'objet de discussions entre les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du

Conseil du Trésor et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les syndicats du Service extérieur ont été consultés; ils le seront de nouveau avant l'entrée en vigueur de quelque décisions que ce soit en matière de dépistage.

S. G.: Certains estiment que le dépistage obligatoire constitue une ingérence de l'employeur dans la vie privée du travailleur. Qu'en pensez-vous?

H. S.: Eh bien, des tests médicaux ont toujours été exigés pour d'autres maladies, même si certaines pourraient être cause d'embarras, comme les maladies vénériennes ou les troubles mentaux. Selon moi, le dépistage dont nous parlons ne relève pas d'une catégorie entièrement différente. Cela dit, vous semblez parler de dépistage obligatoire. Je ne pense pas que nous en venions là, du moins pas dans un avenir proche, et si le dépistage est vraiment volontaire, il ne devrait, selon moi, poser aucun problème sur le plan des droits de la personne. Même si le dépistage du SIDA était obligatoire, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une ingérence dans la vie privée plus marqué que dans le cas du dépistage de la syphilis, de la gonorrhée ou de la tuberculose.

S. G.: Que se passerait-il dans le cas de quelqu'un dont le test indiquerait qu'il est séropositif, c'est-à-dire porteur d'anticorps du SIDA?

H. S.: Il se pourrait que quelques personnes ne puissent accepter des postes particuliers. Il s'agit bien entendu d'un aspect négatif, mais il faut également voir le côté positif. Si nous envoyons des employés dans des contrées présentant des risques spéciaux pour eux, cela

□ ENTREVUE □

pourrait abréger leur existence; c'est donc une question d'équilibre.

Soit dit en passant, il n'est pas question qu'une personne reconnue séropositive mais qui est toujours en bonne santé perde son emploi. Si la maladie s'était déclarée et que cette personne soit trop malade pour travailler, ce serait une autre question. Nous ne parlons pas de ce cas, mais de personnes séropositives qui sont en bonne santé et qui peuvent travailler comme tout le monde.

S. G.: Est-ce que le Ministère pourrait envoyer des employés séropositifs dans des régions à haut risque.

H. S.: La question est un peu plus complexe que cela. J'aimerais préciser que je ne vois aucune raison pour que la direction de ce Ministère soit informée des résultats d'un examen médical, quel qu'il soit. Le médecin qui administre le test et qui conseille le patient est informé des résultats et, connaissant le patient et l'ensemble de ses problèmes, c'est-à-dire son état général de santé, il nous dira si l'employé peut ou non être envoyé dans telle ou telle mission.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles il ne serait pas souhaitable d'envoyer quelqu'un dans une mission particulière, et la décision reviendrait au médecin, de concert avec le patient. Il s'agit d'une décision médicale.

S. G.: Peut-on dire que les personnes qui ne sont pas séropositifs risquent de recevoir des affectations dans des contrées insalubres?

H. S.: En raison de leur état de santé, un certain nombre d'employés du Service extérieur ne peuvent déjà pas être

affectés à des missions situées à très haute altitude ou dans des régions où l'air est très pollué. Ce n'est pas un problème grave. Pour ce qui est des personnes séropositives, nos médecins estiment que s'ils soumettaient à des tests le personnel du Service extérieur ils en trouveraient un très petit nombre, comme cela a été le cas pour les Américains. Je ne pense donc pas que, pour le moment, cela pose un problème sérieux.

S. G.: Il sera facile à la Direction générale de l'administration du personnel de savoir qui est séropositif, l'administration du personnel de savoir qui est séropositif, étant donné que les pays où la maladie est la plus répandue — et où l'on risque donc le plus d'être contaminé — sont connus.

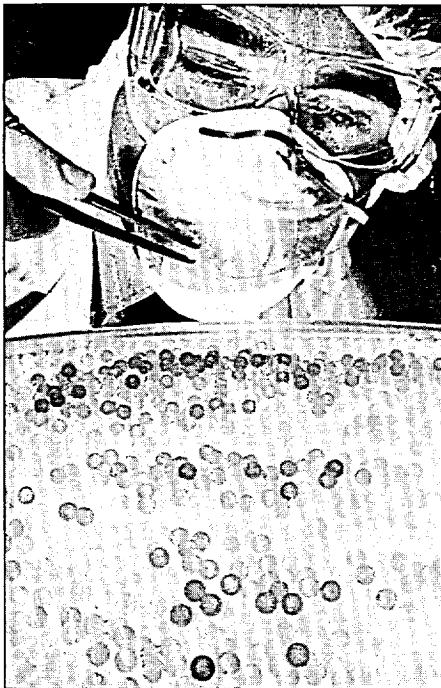
H. S.: Des suppositions pourront être faites, cela arrive couramment pour toutes sortes de choses; par exemple, certaines personnes ne peuvent être affectées à l'étranger pour des raisons psychologiques, ou suivent un traitement psychiatrique, et d'autres peuvent deviner ce qu'il en est — comme ils peuvent l'attribuer à une toute autre raison. Par ailleurs, j'estime que le nombre de cas serait très réduit. Les gens pourraient se livrer à des suppositions et à des commérages mais, selon moi, le simple fait qu'un médecin déclare que quelqu'un ne peut être affecté à une certaine mission ne pourrait guère alimenter les commentaires. Le Ministère ne saurait pas qui est séropositif et qui ne l'est pas. La discréetion professionnelle à laquelle est tenu le médecin ne lui permet que de recommander que quelqu'un ne soit pas envoyé dans une mission particulière, sans jamais l'autoriser à en indiquer la raison, c'est-à-dire le fait que l'intéressé est séropositif.

S. G.: Quelles mesures le Ministère a-t-il l'intention de prendre en matière de prévention?

H. S.: En fait, nous en avons déjà adopté un certain nombre. L'information joue un rôle essentiel dans la prévention du SIDA, dans la mesure où il s'agit d'une maladie transmise principalement par les rapports sexuels et que, pour l'éviter, chacun doit donc savoir ce qui est dangereux. Nos efforts à cet égard ont d'abord consisté à inclure la question du SIDA dans les séances d'information préparatoires à l'affectation. Par ailleurs, au moment de l'examen médical, les employés sont informés qu'ils peuvent avoir un entretien personnel à ce sujet avec un médecin. Nous avons également fait parvenir à tout notre personnel à l'étranger un livre intitulé *SIDA: What Every Responsible Canadian Should Know*, dont une version française sera prochainement disponible. Nous projetons d'élargir l'année prochaine les séances d'information préparatoires à l'affectation à une mission, de façon à ce que l'une d'elles soit entièrement consacrée au SIDA en plus des informations médicales d'ordre générale. Si, à ce moment là, nous offrons un dépistage de quelque sorte, les employés recevront des informations détaillées quant aux motifs de ce dépistage, des conséquences qu'auront pour eux les résultats des tests, du respect de la confidentialité, de l'utilisation des résultats, etc. Voilà donc les mesures préventives que nous avons adoptées pour l'instant; elles portent sur l'information, c'est-à-dire sur l'aspect qui est de loin le plus important, la véritable clé du problème.

Etant donné que le SIDA peut également être propagé par du sang ou des

□ ENTREVUE □



seringues contaminés, nous avons mis à la disposition de nos missions des pays à haut risque des "trousses de prévention du SIDA". Il s'agit en réalité de trousses de premier secours spécialisées qui contiennent du plasma sanguin, c'est-à-dire un substitut de sang, du liquide stérile pouvant être injecté par voie intraveineuse à des fins de réhydratation ainsi que des aiguilles, seringues, tubes appropriés, etc. — de façon à protéger dans une certaine mesure les employés qui devraient avoir des injections ou qui auraient un accident et auraient besoin de transfusions sanguines alors qu'aucune réserve sûre de sang n'est disponible.

S.G.: Le Ministère a-t-il l'intention d'adopter des mesures spéciales pour les employés et pour leurs familles affectés dans des missions à hauts risques ?

H. S.: Bien que nous ayions envoyé à tous les livres concernant le SIDA, nous avons distribué les trousse en priorité aux missions des pays qui sont considérés comme présentant des risques importants, soit en raison du nombre élevé de cas de SIDA dans la population et par conséquent de la forte proportion de sang contaminé, soit parce que les soins médicaux n'y répondent

pas aux normes canadiennes, par exemple parce qu'on n'y utilise pas des aiguilles jetables et que les techniques de stérilisation n'y sont pas fiables. Voilà les mesures spéciales adoptées pour ces pays; bien entendu, le problème même du dépistage concerne en réalité les gens envoyés vers des contrées insalubres, et pas seulement pour ce qui est du SIDA □

□ PRÉVENTION SIDA □

À la demande du ministère de la Santé et du Bien-Être Social, nous portons à l'attention des lecteurs le texte du télégramme suivant (ABDS-0179, 16 nov. 1987) sur la prévention du SIDA. Ce télégramme a déjà fait l'objet d'une diffusion générale.

« Une personne qui était rentrée d'une affection outre-mer depuis plusieurs mois est récemment décédée du SIDA. Elle n'appartenait à aucun des groupes à risque élevé pour cette maladie. Quoique nous ne puissions pas être absolument certains de la source précise de l'infection, l'évidence cir-

constante indique qu'un traitement d'acupuncture reçu environ 20 mois auparavant en a été la cause. Nous voulons en conséquence avertir les Canadiens en poste ou en visite outre-mer des dangers potentiels de toute intervention impliquant une pénétration de la peau comme l'acupuncture, le perçage des oreilles, l'électrolyse, le tatouage, etc. À moins que leur sterilité soit garantie hors de tout doute par une surveillance médicale au dessus de tout soupçon, ces interventions doivent être considérées suspectes et évitées absolument » □



De la part de l'Association de la communauté du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ SURMONTE SES PREMIERS OBSTACLES

Le projet de loi C-254, un projet de loi privé parrainé par le député Bob Pennock, a été présenté à la Chambre des Communes le 17 avril 1987 et est passé en troisième lecture le 5 novembre. Ce projet réclame un traitement plus équitable pour les conjoints des fonctionnaires canadiens et du personnel des forces armées en fonctions à l'étranger, en ce qui concerne les exigences de la Loi sur la Citoyenneté quant au lieu de résidence.

Un projet semblable, parrainé par le Sénateur Peter Bosa, a été approuvé en troisième lecture au Sénat à la mi-octobre. Deux des membres de notre comité sur la citoyenneté avaient eu la chance d'être cités comme témoins aux auditions du comité du Sénat le 6 octobre, pour défendre notre position. Le seul autre témoin cité fut le régistraire de la Citoyenneté au Secrétariat d'État. Les sénateurs présents à l'audition du comité se sont tous montrés très favorables à l'égard de la modification proposée.

Nous avons été informés de la seconde lecture du projet C-254 à temps pour pouvoir y assister le 16 octobre. Les députés qui ont pris la parole sur ce sujet furent Bob Pennock (P.C.), Don Boudria (Lib), Michael Cassidy (N.D.P.), David Daubney (P.C.), et Barry Turner (P.C.). Nous avons été flattés que chacun d'entre eux ait mentionné notre rapport en citant son contenu. Comme le mentionne le Journal de débats de cet après-midi-là :

« J'aimerais féliciter les membres de l'Association de la communauté du Service extérieur, dont trois représentantes sont actuellement dans la Galerie, pour leurs efforts persistants à porter ce problème à l'attention des parlementaires. Elles ont préparé des rapports, puis une étude très élaborée ce printemps, qui a été très utile pour attirer notre attention sur la situation des conjoints du service extérieur. »

L'orateur était Michael Cassidy, député d'Ottawa-Centre.

Lorsque le projet de loi fut étudié en comité, les responsables de la préparation de la réunion se sont mis d'accord pour l'étudier sans citer de témoins, en joignant plutôt en annexe de l'ordre du jour anglicisme le texte intégral de notre rapport.

Le projet C-254 doit maintenant recevoir l'approbation du Sénat, ce qui pourrait se produire au cours de la nouvelle année. L'assentiment royal et la publication suivront. Les détails de projet ne seront pas connus avant que toutes ces étapes aient été complétées. Nous en suivront de près le déroulement.

Les deux interventions au Sénat et à la Chambre des Communes sont le résultat des visites effectuées par les conjoints nés ou conjointes nées à l'étranger auprès de parlementaires pour leur faire connaître les difficultés rencontrées dans l'obtention de la citoyenneté. Les membres du service extérieur désirent exprimer leur gratitude à M. Pennock et au Sénateur Bosa, qui se sont engagés rapidement et positivement pour trouver une solution.

Visiter des dignitaires pour les rendre conscients d'un problème est, de toute évidence, une pratique à recommander !

MISE À JOUR

Eva Bild a assumé la présidence de l'ACSE au départ de Nancy Fraser. Nancy est partie rejoindre sa famille à Accra.

La liste des divers comités de l'ACSE qui a figuré dans le dernier *Liaison*, n'avait pas mentionné le Comité sur la Citoyenneté dont Pilar Doe est la présidente depuis sa création en octobre 1986 □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Cotisation annuelle : 15 \$
- Par famille : 20 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

LE ROYAL WINNIPEG BALLET ANNONCE UNE TOURNÉE DANS LA RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

En janvier 1988, la troupe canadienne du Royal Winnipeg Ballet s'embarquera pour une ambitieuse tournée de sept semaines dans plusieurs pays de l'Asie et du Pacifique. Bien que la compagnie fasse des tournées internationales depuis 1963, c'est la première fois qu'elle se rend dans cette région.

Au cours de cette tournée, du 26 janvier au 9 mars, le Royal Winnipeg Ballet donnera 22 représentations, dans dix villes. Il se produira en Thaïlande (trois représentations à Bangkok); à Singapour (trois représentations); au Japon (sept représentations au total, données à Tokyo, Osaka et Kyoto), à Hong Kong (trois représentations) ainsi qu'en République populaire de Chine (cinq représentations à Beijing et Shanghai).

La compagnie présentera dans ces pays trois programmes de ballet différents, choisis par le directeur artistique, M. Arnold Spohr, afin de mettre en valeur la polyvalence de la compagnie et le talent de ses étoiles. Deux de ces programmes comprennent des œuvres appartenant au répertoire de la compagnie, dont certaines ont déjà été présentées au public qui les a accueillies avec faveur.

Deux œuvres canadiennes seront présentées au cours de la tournée : *The Hands*, du regretté Paddy Stone, et *Belong*, pas de deux qui a valu une médaille d'or à Norbert Vesak. Pour le troisième programme, le Royal Winnipeg Ballet interprétera, en version intégrale, le ballet *Giselle*.

Cette tournée bénéficiera d'une aide financière directe de la Direction de la promotion artistique du ministère des

Affaires extérieures, dont la subvention s'élèvera à 300 000 \$. « Nous sommes ravis de l'intérêt témoigné par le gouvernement à l'égard de notre programme de tournées internationales et

nous sommes honorés d'être reconnus comme l'un des principaux ambassadeurs culturels du Canada », a déclaré M. Wilder, président du Royal Winnipeg Ballet □



11

EXPOSITION

Une exposition consacrée à Krzysztof Wodiczko sera organisée au musée d'art contemporain de La Jolla; on y présentera des œuvres déjà connues de l'artiste, ainsi qu'un projet qu'il compte réaliser en janvier 1988 à San Diego, en Californie, dans le cadre du mois de la feuille d'érable.

N. Wodiczko jouit d'une grande notoriété pour la nature très particulière de son œuvre, qui se présente sous forme d'images projetées la nuit sur des immeubles et des monuments, établissant ainsi un dialogue entre le message implicite de l'immeuble et celui de l'image qui y est projetée.

Parmi les expositions remarquées des œuvres de M. Wodiczko, notons sa participation à la Biennale de Venise en 1986 et à Documenta 8, une présentation internationale d'art contemporain qui a lieu à Kassel, en Allemagne, au cours de l'été 1987.

La Direction de la promotion artistique du ministère des Affaires extérieures a pour mandat de faire connaître sur le plan international des artistes canadiens en donnant son appui à des expositions de ce genre □

□ DES XVe JEUX OLYMPIQUES D'HIVER □

Le ministère des Affaires extérieures participe à l'organisation des Jeux de Calgary depuis 1978, date à laquelle le comité de candidature lui a demandé d'appuyer ses démarches en vue d'obtenir le droit d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 1988. Depuis lors, le Ministère a collaboré avec le Comité organisateur des XVe Jeux olympiques d'hiver dans plusieurs domaines. Les missions à l'étranger sont chargées de se tenir au courant des événements internationaux liés aux Jeux, d'établir des rapports à ce sujet et de prendre les mesures appropriées. Le Ministère s'efforce également de faire en sorte que les chefs d'État et de gouvernement qui viendront au Canada pour les Olympiades soient reçus avec les égards qui leur sont dus. En liaison étroite avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et avec Revenu Canada, il s'emploie à faciliter l'entrée au Canada des participants aux Jeux. Enfin, la promotion internationale de ces derniers constitue l'un des aspects les plus intéressants de sa participation.

Les XVe Jeux olympiques d'hiver sont à bien des égards une « première », non seulement pour le Canada, mais aussi pour le ministère des Affaires extérieures qui n'avait jamais mis en oeuvre une stratégie de communication internationale d'une telle envergure, susceptible de toucher un nombre de téléspectateurs largement supérieur à 2 milliards.

La participation du ministère des Affaires extérieures à la promotion des Jeux a débuté au cours de l'été 1986; depuis cette date, les idées n'ont cessé de fuser. Le Bureau des Jeux olympiques du Canada a invité tous les ministères à participer à cette promotion et notamment à parrainer conjointement un important projet cinématographique. Seul le ministère des Affaires extérieures a accepté.

Celui-ci a en effet réalisé qu'il se produit rarement un événement aussi incontestablement positif. Cette considération, ainsi que le sentiment de l'importance historique des Jeux, ont conduit le Ministère à se joindre au Bureau des Jeux olympiques du Canada pour filmer les audacieuses épreuves sportives et les installations exceptionnelles des Jeux d'hiver, et à se charger d'en informer le reste du monde.

Les XVe Jeux olympiques d'hiver sont à bien des égards une « première », non seulement pour le Canada, mais aussi pour le ministère des Affaires extérieures.

Le ministère des Affaires extérieures a également compris que les Olympiades pouvaient être pour le Canada une occasion unique de faire passer ses messages de politique étrangère. En effet, des centaines de millions d'yeux seront braqués sur le Canada, ce qui sera une occasion sans précédent de détruire les idées fausses que beaucoup se font de notre pays et de faire savoir au monde que le Canada est attaché à la paix et à la bonne entente internationales, que ses villes sont propres et modernes, sa technologie avancée, etc.

Notre participation à la production de plusieurs films, maintenant parvenus

à différentes étapes de leur réalisation, nous a ouvert d'autres possibilités. Au cours de séances de « remue-ménages » tenues avec Condition physique et Sport amateur, le Bureau des Jeux olympiques et le Centre du film et de la vidéo du ministère des Approvisionnements et Services, nous avons dressé une liste impressionnante de sujets se prêtant à la réalisation de courts métrages pour la télévision, d'environ 90 secondes chacun. Ces « mini métrages » montreraient les divers aspects des Jeux de Calgary, tout en transmettant des messages plus généraux concernant le pays et la contribution fédérale aux Jeux.

En fin de compte, nous avons produit plus de 20 de ces mini métrages. L'un d'eux, consacré aux bénévoles des Jeux — il y en a des milliers — montrait au monde que les Jeux ont l'appui de l'ensemble de la population. Un autre avait pour sujet les moyens de transport aux environs des sites olympiques et prouvait que le Canada fait figure de chef de file dans ce domaine. Un autre encore traitait des tests qui permettront de déceler l'usage de drogue durant les Jeux et exposait la position du Canada en matière de drogues illicites. Plusieurs films présentaient les installations olympiques — remarquables et toutes de conception canadienne — et donnaient une idée des capacités canadiennes en matière de génie et de technologie.

La production des mini métrages n'a soulevé aucun problème, car le projet a intéressé une station de télévision cherchant à établir sa réputation dans le domaine des sports. Il s'agit de la station CFCN de Calgary, qui a produit pour nous, à un coût incroyablement faible, des films vidéo de qualité supérieure. Le problème de la langue a été réglé de la façon suivante : l'image n'est accompagnée que de bruits ambients et de musique. Des scénarios écrits fournis

DES XV^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER (suite)

aux télédiffuseurs leur donnent les renseignements nécessaires pour ajouter un commentaire dans la langue locale, charge qu'ils assument en échange de la gratuité des films. Les missions des pays où ces films vidéo ont été expédiés en ont été informées, et les stations ont été avisées que les missions pourraient être en mesure de les aider à traduire le texte ou de leur fournir des informations supplémentaires.

La distribution constituait un autre souci : nous souhaitions toucher le public de tous les pays à un coût minimal. Après tout, l'ensemble de la promotion des Jeux a été financé à même nos modestes fonds de fonctionnement habituels. C'est alors que le télédiffuseur hôte, la chaîne CTV, est venu à notre aide. Les diffuseurs des Jeux olympiques souhaitent renseigner leurs auditoires, avant les compétitions, sur les Jeux et le pays où ils auront lieu. La chaîne CTV est tenue de fournir ces informations d'ordre général. Nous nous sommes donc entendus avec elle : nous produirions ce genre de documents et elle en assurerait la diffusion gratuite sur son réseau international. Au cours des deux ou trois derniers mois, nous nous sommes rendus compte que ces films étaient bien accueillis.

Malgré l'ampleur de son réseau de diffusion, la chaîne CTV n'atteint pas toutes les stations du monde. Nous avons donc mis à contribution les missions à l'étranger afin d'étendre notre champ de diffusion. Avec leur aide, nous avons établi une liste de plus de 50 millions pouvant jouer un rôle clé pour ce qui est des Jeux et nous avons fait parvenir à chacune d'elles une stratégie de communication, un plan de diffusion et une lettre proposant différents types de collaboration en vue de la promotion des Jeux. Chaque fois qu'une série de films documentaires a été dif-



fusée par le réseau CTV, une copie en a été envoyée à ces missions. Celles-ci ont été informées qu'il n'était pas question d'exclusivité, mais qu'elles étaient libres d'inviter d'autres stations à diffuser notre matériel. Les diffuseurs officiels des Jeux olympiques n'ont de droits exclusifs qu'en ce qui concerne les compétitions; les autres stations ont la possibilité, si elles le souhaitent, de traiter d'autres sujets se rapportant aux Jeux.

Nous avons également fait parvenir aux missions autant de documents imprimés que nous pouvions en obtenir du COJO, le Comité organisateur des jeux de Calgary. En outre, les missions ont reçu des films vidéo n'ayant pas été retenus pour la diffusion — notamment des courts métrages sur le Festival olympique des arts — qu'elles pouvaient utiliser pour des séances d'information ou des présentations en circuit fermé. Elles ont également été munies de photos en noir et blanc, d'une série spéciale de diapositives et de notes d'intervention.

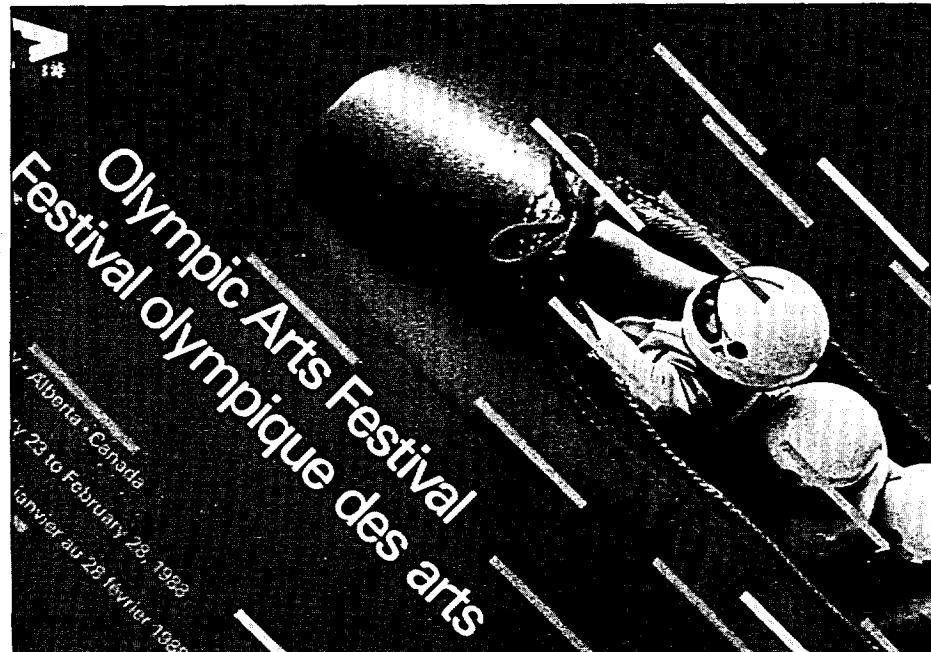
Nous nous sommes rapidement aperçus que l'initiative et la créativité dont les missions faisaient preuve pour

la promotion des Jeux à l'étranger étaient sans limite — du moins sur tous les plans autres que financier. Certaines missions ont su éveiller l'intérêt des diffuseurs locaux à tel point que ceux-ci ont cherché à obtenir du réseau CTV des droits officiels de diffusion. Aux Pays-bas, la télévision a présenté à l'échelle nationale un programme matinal sur les Olympiades en faisant appel à l'agent administratif de la mission — recruté sur place — en qualité de présentateur. La mission d'Atlanta s'est mise en rapport avec le réseau américain de diffusion d'information par câble, CNN, qui a depuis utilisé nos films dans les programmes qu'il consacre régulièrement aux Olympiades. L'ambassade du Canada à Athènes a mis à la disposition des diffuseurs un film vidéo sur les préparatifs des Jeux et sur les installations de Calgary. Une station l'a diffusé, y ajoutant un commentaire en grec. De nombreux autres exemples pourraient être cités.

Nous avons collaboré à l'organisation du voyage qui a mené le maire de Calgary, M. Klein, à Tokyo et en Europe afin d'y promouvoir les Jeux, veillant à

DES XV^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER (suite)

ce que les missions disposent en temps voulu de photos et de films. Nous avons produit des versions allemande, japonaise puis coréenne du principal film de promotion des Jeux de Calgary, ce qui a permis à nos messages de toucher des millions de spectateurs dans plusieurs pays. Nous avons également exploré le marché des programmes présentés sur les vols aériens. Des ensembles de films vidéo ont maintenant été remis à plus d'une douzaine de grandes lignes aériennes qui sont souvent propriétaires de réseaux de distribution par câble ou de systèmes de télévision en circuit fermé installés dans les hôtels, les aéroports ou les navires de croisière. Nous avons offert gratuitement ces documents aux diffuseurs, en leur permettant d'y joindre tout film dont ils pourraient disposer sur leur athlètes nationaux, ce qui nous a évité de payer des droits commerciaux. La ligne aérienne américaine TWA, par exemple, nous a fait savoir qu'un documentaire de 3 minutes avait été présenté sur 21 vols entre les États-Unis et d'autres pays. Normalement, le coût de la minute de projection sur chacun de ces vols est proche de 15 000 dollars !



La radio n'a pas été oubliée. En collaborant avec le service de radiodiffusion sur ondes courtes de Radio-Canada International (RCI), nous avons été en mesure de diffuser une série de programmes de 3 minutes sur des sujets tels que la technologie complexe utilisée pour les installations olympiques et grâce à laquelle ces installations se placent aux premiers rangs mondiaux — sinon au tout premier. Certes, aucun réseau de radiodiffusion n'est comparable à la télévision, et le problème du langage est plus épineux pour ce genre de diffusion. Mais la chaîne RCI est transmise en de nombreuses langues et les différents pays disposent de bandes sonores que les stations locales de radio peuvent utiliser.

Venons-en enfin au relais du flambeau olympique, qui se poursuivra jusqu'aux cérémonies d'ouverture des Jeux, le 13 février. Le 16 décembre, jour où la flamme olympique devait passer devant notre bâtiment, le hall d'entrée fut décoré de drapeaux olympiques.

Après le passage du relais, le 16 décembre, le personnel du Ministère a été invité à l'auditorium pour une séance cinématographique au cours de laquelle seront présentés certains de nos produits, notamment le film inspirateur « Dream on the horizon ».

Le deuxième film réalisé en co-production donne une bonne image de chacun des principaux sports représentés aux Jeux d'hiver. Des vues spectaculaires de courses de bobsleigh et de luge, ainsi que de figures audacieuses de ski de fond, donnent une idée des sensations éprouvées par les participants comme par les spectateurs. Le film cite en outre des faits et des chiffres intéressants concernant les sports et les installations de Calgary. Le personnel de l'administration centrale aura l'occasion de le voir au moment des Jeux □

Irenka Farmilo
Directeur adjoint
Direction des services de
communications à l'étranger

BÉNÉFICIAIRES : TOUS LES EMPLOYÉS, LEURS CONJOINTS ET LES PERSONNES À LEUR CHARGE, À L'ADMINISTRATION CENTRALE ET À L'ÉTRANGER

Venez-vous d'avoir une autre discussion orageuse avec votre conjoint et pensez-vous « Je n'en peux plus, mais que vais-je faire maintenant ? »

Venez-vous d'avoir une autre discussion difficile avec votre adolescent, ce qui vous a fait dire : « J'abandonne, va où tu veux et fais ce qui te plaît ! » Et cela vous fait beaucoup de peine !

Venez-vous de perdre la personne qui vous est la plus chère et qui compte le plus dans votre vie et vous sentez-vous paralysé et accablé de tristesse ?

Venez-vous d'apprendre une nouvelle atterrante sur votre état de santé et vous demandez-vous comment vous allez pouvoir surmonter ce traumatisme au cours des prochains mois ?

Venez-vous d'apprendre que votre situation financière n'est pas celle que vous croyiez — en fait, votre partenaire, à qui vous faites confiance et qui est un expert, vous déclare : « Nous avons, de graves ennuis ».

Avez-vous décidé de lancer un objet à la tête de votre patron la prochaine fois qu'il se montrera grossier, fera peu de cas de vous, ou sera tout simplement trop exigeant ?

Vous sentez-vous éploré, fatigué, seul, isolé, cafardeux, n'ayant personnellement qui vous tourner ou, au mieux, pensant que personne ne peut vous comprendre ?

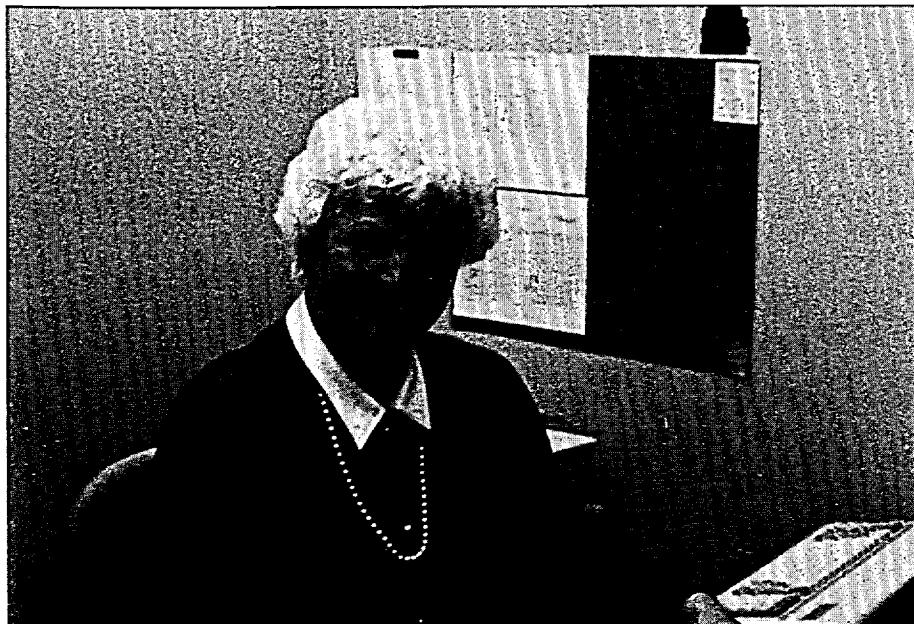
Pensez-vous que votre vie est dans une impasse, sans aucun espoir de défi ou de changement ?

Est-ce que votre conjoint, vos enfants ou vous-même avez souvent pris un verre de trop et cela se ressent-il dans tout ce que vous dites ou faites, ambiguë au travail ou à la maison ?

Si vous vous trouvez dans l'une des situations mentionnées, quelqu'un est là pour vous écouter, essayer de vous aider à résoudre votre problème, vous guider dans la bonne direction, vous encourager ou tout simplement compatir avec vos difficultés. Téléphonez-

lui au 992-1641. Ce service confidentiel est offert gratuitement. Vous pouvez prendre vous-même un rendez-vous ou être adressé par vos supérieurs. Si vous travaillez à l'Administration centrale, il suffit de frapper à la porte ou de téléphoner pour un rendez-vous; si vous êtes à l'étranger, il suffit d'écrire pour demander de l'aide □

Services d'aide sociale offert au personnel
Conseillère — Mme Marjorie Caverly
Lieu — Tour D, 2^e étage
Téléphone — 992-1641



Mme Marjorie Caverly

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

Politique sur l'emploi des conjoints et personnes à charge

n° 38/87

Les difficultés rencontrées par les conjoints des employés du service extérieur qui veulent poursuivre une carrière, sont une source d'inquiétude en égard au mode de vie dans le service extérieur. Le Ministère reconnaît que souvent le mode de vie dans le service extérieur a des répercussions nettement néfastes sur les perspectives d'emploi et de carrière des conjoints. En effet, la nature même de ce mode de vie empêche le conjoint de poursuivre normalement sa carrière.

POLITIQUE

« Le Ministère a pour politique d'améliorer les possibilités d'emploi des conjoints et personnes à charge.

Ni l'Administration centrale, ni la mission ne peuvent faire office de bureau de placement. Néanmoins, le Ministère fera tout son possible pour encourager et aider les conjoints et personnes à charge qui cherchent du travail » □

□ EN TRANSITION AU PAYS ET À L'ÉTRANGER □

Le Secteur du personnel a accepté de collaborer à l'étude effectuée par Christine Hantel-Fraser « la vie dans le service extérieur canadien ». L'auteur, née en Europe, est une intellectuelle qui travaille pour son propre compte. Elle joint à un doctorat en sciences politiques une expérience de 20 années dans le service extérieur en tant qu'épouse d'agent et mère de quatre enfants, avec affectations antérieures à Bonn, Moscou et Bruxelles.

À la différence du rapport McDougall, qui était axé sur le service extérieur en tant que profession, l'étude en cours est une enquête relative aux effets du service extérieur canadien sur la vie de son personnel permutant et de leur famille. Elle cherche à dresser un tableau aussi vaste que possible de la nature complexe de la vie sous les auspices du service extérieur à l'intention : 1. des membres de la communauté du service extérieur — 2. des futurs membres du personnel du service extérieur — 3. des ministères fédéraux chargés de la gestion du service extérieur.

Tous les employés permутants du service extérieur et leur famille, tant au niveau du personnel de soutien que des agents, sont invités à contribuer à cette étude. Des questionnaires seront envoyés aux employés, à leur conjoint et à leurs enfants. La communication avec le personnel en poste à l'étranger se fait au moyen de la valise diplomatique, mais le personnel basé à Ottawa, leur famille, ainsi que les employés permutants à la retraite, ont une chance d'ajouter de vive voix leurs opinions aux réponses de leur questionnaire écrit à l'occasion des entrevues. Ces réponses seront tenues confidentielles.

Quelle est la nature de la vie dans le service extérieur canadien ? Deux caractéristiques la distinguent de celle de la vie dans la plupart des autres pro-



Madame Christine Hantel-Fraser

fessions : 1. un haut degré de mobilité entre les diverses parties du monde, qui a pour conséquence de créer un état permanent de transition. 2. une exposition, tout au long de leur vie, à des cultures étrangères.

Quels sont les gens qui choisissent de mener ce genre de vie et pourquoi optent-ils ainsi ? Quelle est la composition de leur famille et quelles études ont-ils faites ? Comment perçoivent-ils le service extérieur et les qualités qu'ils possèdent pour ce genre d'existence ? Dans quelle mesure le processus de recrutement détermine-t-il si le candidat peut rester maître de sa vie s'il passe d'une culture étrangère à une autre ? Quelle est la composition de la famille, et quelles sont les études faites par les conjoints qui, généralement, héritent de la vie du service extérieur à cause de la profession de leur mari, sans qu'on leur demande si c'est à leur goût ou non. Comment les conjoints et les enfants perçoivent-ils leur rôle dans le cadre de la vie au service extérieur ?

L'enquête sur la nature de la vie du service extérieur et sur la personnalité des employés et leur famille qui ont opté pour cette vie préparera le terrain en vue de la partie principale de

l'étude, consacrée à l'effet que la réalité quotidienne du déracinement et de la transplantation exerce sur les personnes et sur les relations sociales à l'intérieur de la famille. Comment les gens réagissent-ils au fait d'être séparés quasi éternellement de leur culture, leur soutien familial, leurs amis, leur voisinage, leur propre maison, et les services de santé, d'enseignement et de loisirs qui leur sont familiers ? Dans quelle mesure peuvent-ils procéder à la réadaptation qu'exigent de nouveaux pays, de nouvelles cultures, langues, maisons, écoles et nouveaux amis, tout en souffrant encore d'avoir dû rompre des liens antérieurs ? Comment tout cela influence-t-il et façonne-t-il l'évolution de l'individu, le développement de la personnalité d'un enfant ? Il peut surgir une foule de problèmes particuliers qui se traduisent par un sentiment général de désorientation, d'instabilité, d'aliénation et d'isolement.

Mais les réactions négatives prédominent-elles ? Le fait que le Ministère n'ait pas de difficultés à recruter ou à conserver du personnel semble indiquer que la vie du service

EN TRANSITION AU PAYS ET À L'ÉTRANGER (suite)

extérieur suscite, dans une proportion considérable, des réactions positives. Qu'est-ce que les gens trouvent d'agréable dans cette vie ? L'enthousiasme reste apparemment élevé grâce à l'effet stimulant des voyages, de la mise en présence avec de nouvelles cultures et de nouvelles langues.

De toute évidence, les réactions aux difficultés qu'offre cette vie varient énormément d'une personne à l'autre, et elles diffèrent même à l'intérieur d'une même famille. Pénétrer l'éénigme d'une culture étrangère dans une mission difficile peut représenter un problème insurmontable pour une personne, tandis que c'est un défi intéressant et un plaisir pour une autre. Les attitudes individuelles jouent un rôle décisif à cet égard; elles sont étroitement liées, à leur tour, à la capacité et à la volonté de chaque individu de s'acclimater à une situation difficile.

Le questionnaire est conçu de manière à offrir aux répondants une chance de préciser leurs expériences personnelles, leurs attitudes, leurs réactions positives et négatives dans tous les domaines concevables de l'existence sur lesquels influent les conditions particulières de la vie du service extérieur.

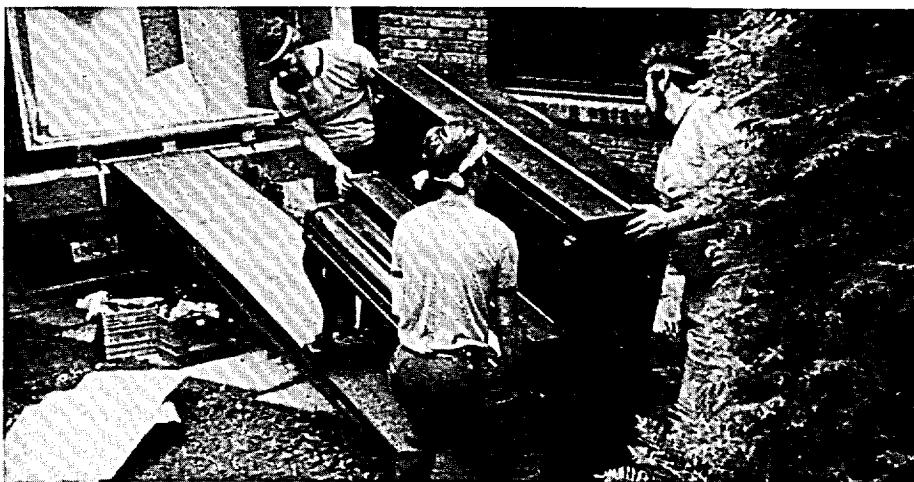
Cette étude est consacrée aux personnes et aux familles qui constituent le service extérieur et dont la vie est faite — dans une grande mesure — de la recherche d'une conciliation entre les exigences du service extérieur et leurs besoins personnels et ceux de leur famille. L'auteur se propose de recueillir et d'enregistrer toute la gamme des faits de l'expérience humaine acquise dans ce processus d'adaptation, depuis les échecs et les catastrophes jusqu'au moment de triomphe occasionnel, en passant par les petites et les grandes réalisations. Chaque famille du service extérieur semble avoir son propre trésor

personnel d'histoires lesquelles sont précieuses également pour l'ensemble de la communauté du service extérieur et qui méritent d'être gardées à la mémoire et partagées.

Au delà d'une histoire cohérente de la vie dans le service extérieur canadien, une bonne analyse des questionnaires devrait contribuer à faire connaître les raisons du succès et de l'échec ainsi que des attitudes positives et négatives à l'égard de certains aspects de la vie au service extérieur. Les problèmes ont-ils été causés ou aggravés par les attitudes individuelles ou par des conditions extérieures, tels les règlements des Directives sur le service extérieur, ou par une combinaison des deux ? Il n'y a aucun doute que les conditions extérieures influencent les attitudes et c'est pour cette raison que l'étude examinera attentivement la réponse du gouvernement aux recommandations de la Commission royale sur la situation dans le service extérieur, ainsi que la réaction du personnel aux mesures prises par le gouvernement. D'un intérêt non moindre sera la solution apportée par le gouvernement aux préoccupations particulières des membres du service extérieur, comme l'emploi des conjoints, les pensions, les questions d'éducation et les

règlements sur la citoyenneté pour les conjoints nés à l'étranger.

Si importante que soit l'amélioration de ces conditions extérieures, ce n'est pas le seul domaine où l'on pourrait rechercher des solutions aux problèmes. Ce qu'il faut peut-être également aux employés du service extérieur et à leur famille, c'est une plus grande conscience des pressions et des zones dangereuses dans ce mode d'existence, ainsi qu'une formation complète dans l'art de maîtriser les nombreuses crises possibles, de faible ou de grande envergure, bien avant qu'elles ne se produisent. Il leur serait peut-être utile également de faire entrer dans leur trésor d'expérience la sagesse et les connaissances que les collègues ont acquises durant leur processus d'adaptation. L'auteur espère que grâce à la connaissance qu'ils auront ainsi des causes des problèmes, les membres du personnel du service extérieur pourront surmonter avec plus d'aisance les difficultés inévitables et que les ministères chargés de la gestion du service extérieur auront ainsi à leur disposition de bons principes pour améliorer la qualité de la vie du service extérieur. On peut rejoindre l'auteur au numéro 827-2661 ou par l'intermédiaire de Liaison (995-9781) □



□ NOMINATIONS DIPLOMATIQUES □

Le 25 septembre, les 9 et 16 octobre, le 27 novembre et les 1^{er} et 4 décembre, 10 nominations diplomatiques ont été annoncées. Il s'agit de :

Albanie : Terence C. Bacon, Ambassadeur désigné en Yougoslavie et en Bulgarie comme il a été annoncé en juillet 1987, deviendra également le premier ambassadeur du Canada en Albanie. M. Bacon est entré au ministère des Affaires extérieures en 1961. Il a servi à l'étranger à Accra, à Londres, comme Ministre-conseiller; à la Délegation du Canada, près le Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles; comme Haut-commissaire en Zambie avec accréditation simultanée au Malawi et au Mozambique. Il est devenu le premier Haut-commissaire du Canada au Zimbabwe et a été Ambassadeur en Tchécoslovaquie. Depuis avril, il est Conseiller principal sur l'Afrique du Sud au Secrétariat du Commonwealth à Londres.

Algérie : Gilles Mathieu, en tant qu'Ambassadeur. M. Mathieu est entré au ministère des Affaires extérieures en 1956. Il a servi à l'étranger à New York, Accra, comme Ambassadeur en Côte d'Ivoire, comme Ministre à Washington, et comme Ambassadeur en Turquie. Depuis 1986, il est Directeur exécutif au Bureau de gestion des sommets.

Allemagne : William Thomas Delworth en tant qu'Ambassadeur en République fédérale d'Allemagne. M. Delworth est entré au ministère des Affaires extérieures en 1956. Il a servi à l'étranger comme Deuxième/Premier secrétaire à Stockholm; comme Premier conseiller politique, à la Délegation du Canada près la Commission internationale pour la Surveillance et le Contrôle au Vietnam, à Saigon et Hanoi; comme Ambassadeur en Indonésie; comme Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) à Genève; comme Ambassadeur en Hongrie; Ambassadeur et Chef de la délégation de la première réunion à Belgrade (Yougoslavie). Depuis, il a été

Ambassadeur en Suède et, simultanément, Ambassadeur et Chef de la délégation à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe qui a pris fin il y a un an.

Australie : R. Allen Kilpatrick est nommé Haut-commissaire, avec accréditation simultanée à Vanuatu. M. Kilpatrick a servi à l'étranger à Prague, Accra, Mexico, comme Consul et délégué commercial principal à Cleveland, et comme Commissaire à Hong Kong. Depuis 1985, il est Sous-ministre adjoint du développement du commerce international

Barbade : Art Wright, est nommé Haut-commissaire à la Barbade, avec accréditation simultanée à la Dominique, à Grenade, à Antigua-et-Barbuda, à Sainte-Lucie, à Saint-Christophe-et-Nevis, à Saint-Vincent-et-Grenadines. M. Wright est entré au ministère des Affaires extérieures en 1962. Il a servi à l'étranger à Lagos, Kuala Lumpur, Bangkok, comme Conseiller et Chef de Charicellerie à Dar-es-Salaam, comme Conseiller (Coopération) et Chef de la section de la coopération à New Delhi et comme Haut-commissaire au Bangladesh. Depuis 1986, il est membre de la faculté du Banff School of Management.

Belgique : Jacques J.A. Asselin est nommé Ambassadeur en Belgique avec accréditation simultanée au Luxembourg. M. Asselin est entré au ministère des Affaires extérieures en 1957. Il a servi à l'étranger à Mexico, Washington, Moscou, Paris, et comme Ambassadeur au Sénégal. Depuis 1984, il est Consul général à Seattle.

Genève : de Montigny Marchand est nommé chef de la Mission du Canada à Genève et Représentant permanent et Ambassadeur du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du Désarmement. M. de Montigny Marchand a été nommé

au ministère des Affaires extérieures comme Sous-secrétaire d'État associé, et a servi comme Sous-ministre (Politique étrangère), puis Sous-secrétaire d'État associé et Sous-ministre des Affaires politiques. Depuis 1986, il a été Conseiller supérieur, Bureau du Conseil privé.

Suède : Dennis B. Browne en tant qu'Ambassadeur. M. Browne est entré au Service des délégués commerciaux en 1966. Il a servi à l'étranger à Oslo, Canberra comme Conseiller (Affaires commerciales) à Moscou et comme Conseiller (Métaux et minéraux) à Washington. Depuis 1983, il est Directeur général, Agriculture, pêches, et produits alimentaires.

Thaïlande : Lawrence A.H. Smith en tant qu'Ambassadeur. M. Smith est entré au ministère des Affaires extérieures en 1957. Il a servi à l'étranger à Karachi; comme Conseiller à la Délegation permanente du Canada auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique à Paris; comme Haut-commissaire à la Barbade et comme Ministre (Affaires économiques) à Washington. Depuis 1983, il est Ambassadeur aux Pays-Bas.

Secrétariat pour les pays du Commonwealth : William H. Montgomery, devient Secrétaire général adjoint près le Secrétariat pour les pays du Commonwealth et Directeur de la gestion du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, à Londres, Angleterre, suite à sa nomination par le Secrétaire général près le Secrétariat pour les pays du Commonwealth. M. Montgomery est entré au ministère des Affaires extérieures en 1961. Il a servi à l'étranger à New Delhi, comme Premier secrétaire à Bangkok, comme Conseiller à Genève et comme ambassadeur en Indonésie. Depuis 1986, il est Directeur-général exécutif au bureau de l'Asie et du Pacifique □

MOSAÏQUE

CANADA

Nouveau symbole des langues officielles.



Comme tous les symboles d'orientation et d'information, le symbole des langues officielles est carré et de couleur blanche sur fond bleu.

Un nouveau symbole qui permettra au public de mieux identifier les bureaux fédéraux qui offrent des services dans les deux langues officielles. L'introduction du nouveau symbole, souligne l'importance que le gouvernement accorde à l'offre active des services gouvernementaux dans les deux langues officielles. Dorénavant, il sera plus facile de localiser les bureaux et points de service qui sont en mesure de servir le public dans la langue officielle de son choix. Le symbole sera introduit progressivement : de janvier à juin 1988 au Canada et jusqu'au 1^{er} octobre 1988, au plus tard, dans les ambassades et consulats ainsi que dans les principaux bureaux du Canada à l'étranger.

STATISTIQUES

Égalité des sexes. Pour chaque homme, il y a une femme. Et pour chaque femme, il y a un homme. Vrai ou faux ? Faux.

Selon l'édition 1988 de l'*Annuaire du Canada*, publié par Statistique Canada, on compte maintenant 102 femmes pour 100 hommes. Autrement dit, on manque d'hommes !

Il n'en a cependant pas toujours été ainsi. Au moment de la colonisation, alors que nos pionniers devaient surtout compter sur leurs muscles pour apprivoiser cette contrée difficile qu'était la nôtre, les hommes étaient plus nombreux que les femmes. Selon l'*Annuaire du Canada* de 1903, bien qu'il y ait eu presque autant d'hommes que de femmes cette année-là dans les provinces établies comme le Québec et l'Ontario, dans l'Ouest, la situation était nettement différente, puisqu'on y retrouvait 140 hommes pour 100 femmes.

C'est en 1970 que tout a changé. Depuis lors, le nombre de femmes a été supérieur à celui des hommes chaque année. Et puisque l'espérance de vie des femmes d'aujourd'hui dépasse de sept ans celle des hommes, il semble que les femmes vont former la majorité encore bien des années.

Tiré de *Aperçu publié par Statistique Canada*.

SANTÉ

Découverte d'un gène causant une forme de cancer héréditaire. Après cinq ans de recherches intensives, une équipe de chercheurs des universités de Queen's et de Yale a découvert le gène qui cause une forme rare de cancer héréditaire.

La découverte de ce gène, qui cause la néoplasie endocrinie multiple — une maladie affectant les glandes thyroïde et surrénale — permet de dépister les porteurs possibles plus efficacement, augmentant ainsi les chances d'administrer un traitement plus rapide aux victimes.

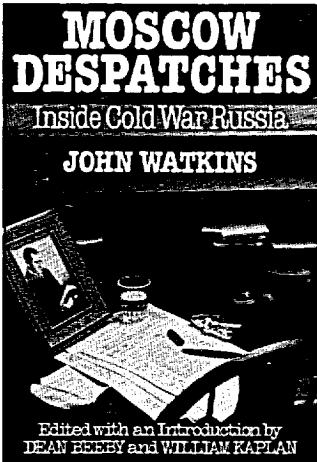
Même si on soupçonne que plusieurs cancers sont héréditaires, seuls cinq d'entre eux ont été associés à des gènes isolés. L'isolement et l'étude de ce gène vital pourraient permettre de pénétrer le mécanisme génétique en action dans toutes les formes de cancers héréditaires.

Découvrir le gène n'implique pas la guérison de la maladie. Cela permet cependant de fournir "quelques indices sur la façon dont les gènes fonctionnent."

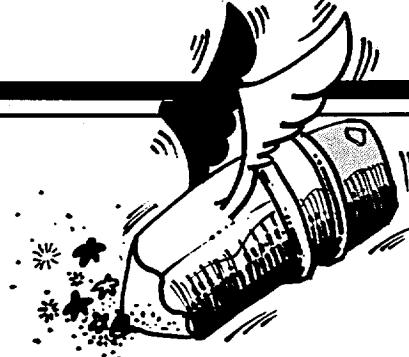
Le développement de drogues anti-cancer, qui bloquaient l'action du facteur de croissance, empêchant les cellules cancéreuses de se multiplier, est une action qui pourrait peut-être représenter un espoir.

DIVERS

Dan Beeby, un journaliste de la Presse Canadienne et William Kaplan, un professeur à la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa, sont les co-auteurs de *Moscow Despatches : Inside Cold War Russia*, qui vient tout juste de paraître aux éditions James Lorimer et Cie. Il s'agit d'un ouvrage qui présente quelques unes des dépêches de l'ancien ambassadeur du Canada en Union soviétique, John Watkins. Linguiste de génie, Watkins a beaucoup voyagé à travers l'Union soviétique de l'époque post-stalinienne et s'est entretenu avec des citoyens soviétiques de tous les horizons. Ses dépêches sont toujours d'actualité tant par leur sagesse que par la justesse des commentaires sur la société soviétique. La publication de cet ouvrage a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration de membres, anciens et nouveaux, du ministère des Affaires extérieures du Canada.



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



Certains membres du haut-commissariat du Canada à Hong Kong ont pris part à la course de pousse-pousse organisée chaque année dans cette ville. *Liaison* a reçu le rapport suivant de P. Pigott.

LES CHARIOTS D'ÉRABLE

Les premières courses de pousse-pousse qui ont eu lieu dans la colonie étaient des manifestations improvisées organisées par des soldats américains venus du Vietnam pour un congé de détente. S'efforçant de recueillir des fonds pour ses œuvres charitables, la Table ronde de Hong Kong a repris cette idée et tient des courses de pousse-pousse annuelles au cœur de la ville. Le 1^{er} novembre, la section de l'Immigration de la Commission a fait participer à la compétition des équipes des deux sexes, souhaitant peut-être aussi offrir à ses employés surchargés de travail une occasion de détente.

Les équipes, parrainées par le Club canadien de Hong Kong, ont été organisées par Patricia Nicoll, aux capacités bien connues, et ont utilisé des pousse-pousse fournis par la Table ronde. Chaque concurrent devait tirer un véhicule, dans lequel était monté un passager (en l'occurrence, le membre du personnel local le plus petit et le plus léger qu'on ait pu persuader), durant une partie de la course avant de passer le relais à un autre membre de l'équipe. L'épreuve exigeait d'être en bonne forme physique, agile et prompt aux techniques du passage de relais — qualités faisant toutes défaut à nos équipes ! Mais nos participants et participantes, portant sur leur short l'emblème canadien et sachant que le Club canadien avait recueilli une somme considérable pour ses œuvres charitables, ne pouvaient que remporter l'épreuve. Les autres équipes participant



LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté
(613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN

ISSN 0825 1800

à la compétition représentaient le service d'incendie, les services correctionnels, les nobles « hongs » et les entraîneuses d'une boîte de nuit bien connue de Kowloon.

Selon les organisateurs, la manifestation a permis de recueillir plus de 70 000 \$ ainsi que de ranimer les espoirs des tireurs de pousse-pousse professionnels du Star Ferry qui, après le krach boursier, espèrent que certains renonceront à leur BMW et reviendront à ce mode de transport.

Enfin, rendant hommage au véritable esprit de l'amateurisme international — et n'ayant jamais vu de tels shorts — le quotidien local a publié une photo en couleur du membre le plus athlétique de notre équipe en plein effort. Vive la feuille d'érable □

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Sylvie Gauvin.



COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE LIAISON ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint :

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

.....

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour les dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

LIAISON

SUMMARY

Workplace Child Care	3
Community Coordinators	4
Staying Healthy in Latin America and the Caribbean	10
Canadian University in France	12
Confession	14
Physical Activity While on Post	16



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

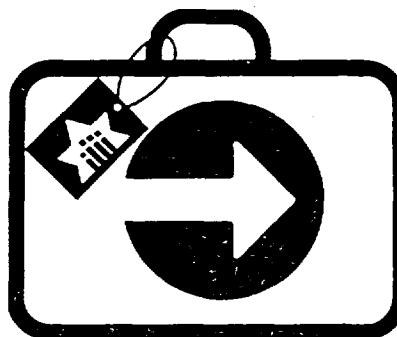
TRAINING

The posting season has returned, and with it, concerns about travel and moving. In order to assist you, the Posting Services Centre has organized a series of courses, information sessions, and workshops to prepare employees and their spouses for their postings. Pre-posting information sessions are being offered by the Centre from the end of January to mid-September. These three-day sessions cover, among other topics, personal safety, health abroad and the Foreign Service Directives. The staff of the Centre will also assist by making your necessary medical and administrative appointments before you leave. Workshops are being offered this year to help employees and their spouses adapt to new living and working conditions. These workshops, given during the day or evening, cover inter-cultural communication, protocol, first aid, and income tax for FS employees abroad.

This year, for the first time, the Centre is giving information sessions on preparing an inventory of your assets. These sessions, held during the lunch hour, give employees and their spouses assistance in preparing an inventory of their personal effects.

COMMUNITY LIAISON

More than one-third of the 1 250 questionnaires sent out in the survey on employment for spouses have been completed and returned to the Centre. The data is now being compiled and analysed, and the results will be made known shortly. We wish to thank all who participated and provided useful



comments on this subject. In the employment for spouses program, those who have completed a "Spousal Employment Profile" or have a *curriculum vitae* on file must make sure that employment history, postal address, and telephone number are kept up to date. We occasionally receive requests for candidates from employers with work available, and find that many phone numbers and addresses of spouses listed in our data bank are out of date. Please send any changes in writing to Jacqueline Laviolette at the Posting Services Centre.

EMPLOYEE ASSISTANCE PROGRAM

The Department recently set up a consultative committee to support the employee assistance program. This committee consists of representatives of management, labour and the Foreign Service Community Association. Its main task is to prepare recommendations for management on various policies and questions related to the program.

May we remind you that we have two counsellors available for work-related problems that might influence your family, personal or professional relations. They are Marjorie Caverly (992-1641) and Bill Devine (992-6167) □



The staff of the Posting Services Centre. From left to right: (standing) Lise Beauregard, Marjorie Caverly, Christina Dowler, Gilles Tassé, Lucette Rochon, Carol Walker, Jackie Laviolette, (seated) Carolle Viau, Tom Boehm (Director General ABB), Loreta Giannetti. Absent, Deborah Birrell, Ann Haley, Bill Devine.

□ WORKPLACE CHILD CARE □

In 1981 the Treasury Board authorized the establishment of five child care centres in federal buildings as a pilot project. These are non-profit, parent-run centres for which departments have provided space and fit-up free of charge, with other costs being paid by parents.

In introducing its new National Strategy on Child Care in December, 1987 the federal government said that it would consider the establishment of a significant number of new child care centres in appropriate federal buildings over the next few years and that consideration was being given to funding the fit-up costs of these new centres.

Treasury Board staff are now developing a policy for Federal Public Service day care centres which will eventually be submitted to Ministers for approval.

The staff associations and management of the Department of External Affairs are studying the feasibility of establishing one of these centres in the Pearson Building. The Secretary of State for External Affairs has indicated his support. Approximately 70 people attended an open meeting in the departmental auditorium on February 1, 1988 to discuss day care in the workplace and the possibility of forming a parents' association to look further into the idea and eventually to manage the centre if and when one is set up. At a subsequent meeting an association was formed and an executive elected to which further members will be added. Present members of the executive are as follows:

President	Lucie Allaire
Vice-President	Angela Bogdan
Treasurer	José Herran-Lima
Secretary	To be nominated
Member	Valerie Bryce

Committee Directors

Site Selection and Preparation Needs Survey	Heather Brooker
Fund Raising Administration	José Herran-Lima
and Constitution Communications	Gordon Morrison
	Lucie Allaire and
	Angela Bogdan

Parents returning from abroad who are interested and willing to assist are invited to get in touch with a member of the executive.

On the management site, Howard Singleton (ABDS) is responsible for the project □

3

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

If you are not yet on our mailing list and would like to be, please complete the form on page 20 and return it to ABB.

If you already participated in this program and live in the National Capital Region, you will have received the following in recent months:

December 9, 1987 — a notice seeking submissions for contracts for upcoming workshops and information sessions which will be offered by the Posting Services Centre.

January 15, 1988 — a letter seeking submissions for the contract as Editor of *Liaison*.

February 10, 1988
— a reminder concerning spousal employment
— notices of French and English courses offered to spouses of rotational employees

— a noon-hour workshop on building your personal inventory
— workshops offered this spring by the Posting Services Centre for spouses interested in employment.

COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM

The following coordinators have been appointed since the publication of the last issue of *Liaison*:

ATHENS — Marthe Béchard
BELGRADE — Angela Davies
Tasma Ramsey
Loral Spence □

□ COMMUNITY COORDINATORS □

The Community Coordinator program (CC) has been in place for the past three years. The nature of the program has been discussed in several previous numbers of Liaison, and a Circular Document (No. 15/85 ADTB) dated April 1, 1985 outlines its mandate in detail.

Liaison has asked three CCs to give us their impressions and share their experiences with us. We posed several questions to Valerie Judd, who was the CC in Washington, to Valerie Bryce who was in Geneva, and Margaret Mailloux who was in Kuala Lumpur.

Sylvie Gauvin: • In what way do you feel the program has improved the situation for new arrivals at the Post?

Valerie Bryce: The employee who is at a post, or about to arrive, can consult the newsletters from the post at the Posting Services Centre, or at the mission information centre. The CC can inform the employee and dependants about their new surroundings, working conditions, and spare time activities available there. The CC is a resource person who can be a link between newcomers and the mission and can be of particular help when new arrivals do not speak the language of the country.

Valerie Judd: The program has provided an opportunity for concerns to be addressed before arrival at post. New arrivals are ensured a more 'personal' welcome, easing the transition between headquarters and posts, or one post and another. More community interaction is made possible through the

coordination of activities within the embassy. In short, the community coordinator program may help new arrivals settle in faster and more easily.

Margaret Mailloux: The community coordinator (CC) usually provides an information pack on arrival at post,

The CC program allows one to deal with certain problems before the arrival of newcomers to a mission, and to give them a more 'personal' welcome, thus easing their transition between headquarters and the mission, or between missions.

or even in advance of arrival, and the CC can be called on for further information or advice as questions arise. The CC would probably arrange a coffee morning or something similar so that the new arrivals can meet each other and the people already at post. The CC

would probably organise a tour of the local shops or markets or other important landmarks to fill the immediate needs of the newly arrived families and give them a starting point.

- Is the program useful to those who are accustomed to being abroad?

V. Bryce: 'Old Hands' will appreciate better than anyone how much time can be spent in the first year of a posting finding out how the local scene operates. Secretaries for instance who are on two year assignments know that they must quickly get established.

On a first posting there is a lot of excitement and novelty in 'discovering' a new country and pursuing new interests. On subsequent posts there are often the quite complex needs of young family to organise and people are also more concerned about continuing with their established activities and interests with as little wasted time as possible.

V. Judd: I believe the program is useful even to the most experienced of foreign service personnel and their families. In fact, those who are accustomed to being posted abroad may be more aware of the hurdles they will face and may rely on the community coordinator to answer their questions and concerns in advance of their arrival. Unfortunately, each move has its own set of difficulties and experience doesn't necessarily make the move easier.

M. Mailloux: Absolutely! Those veteran travellers still need a starting point. The CC library is invaluable for browsing through to see what is available in the new country, making notes of useful telephone numbers, and noting who at the post is interested in which activity.

COMMUNITY COORDINATORS (continued)

- *How does the program contribute to their stay at the post?*

V. Bryce: This really depends on the individuals concerned and whether they choose to take advantage of the services organised by the CC. An active CC could organise trips to places of local interest which would not be available to individuals or arrange for special day or evening classes. A post news bulletin will provide information on such things as travel, restaurants, local festivals and events. In making this type of information available to all the CC is encouraging and helping Canadians to enrich their knowledge and enjoyment of the Post.

V. Judd: The community coordinator can best intervene in the initial few months of a posting. While it is unreasonable to expect that a move will be totally without inconvenience and difficulty, the individual and family should be allowed to expect that some of their needs and expectations have been anticipated. The community coordinator can be a source of continuous support and information throughout the posting.

M. Mailloux: The CC travel file is great for choosing a week-end get-away. It contains brochures, route maps, and information about sites to visit, local events, holidays, shopping hours, etc. Also the CC bulletin in which everyone, even children, can participate, can bring the post "family" closer together.

- *How can the CC assist the administrative officer?*

V. Bryce: Each CC establishes their responsibilities on a contract basis



Valerie Bryce

with the administration at the post, according to the local needs and wishes of the people concerned, and then becomes a resource person who not only prepares for new arrivals, but helps them to get installed. Even though the administrative officer does not exercise a bureaucratic control over the CC, the two can form a sort of team in which the CC could take over some of the tasks of the administrative officer.

V. Judd: While the duties of the community coordinator and the administrative officer differ, some of their goals are similar. Providing assistance and information to individuals at post to facilitate their stay is a common aim. Questions which formerly would have been directed to post administration can now be handled, in part, by the community coordinator. The community coordinator who is in touch with the embassy community can relate the needs of that community to the administrative officer and together issues can be resolved.

M. Mailloux: The CC can deal with details and can smooth out many wrinkles before they become issues that must be taken up with an administrative officer. The CC is not meant to do the administrative officer's job or interfere with his work, nor is the administrative officer meant to interfere with the CC's job, but there are many common areas which the CC can deal with on a social level. A good relationship with the administrative officer is essential, and when this happens, the CC is a great asset to the officer.

- *Some people feel that the program was created to give spouses something to do. What do you think?*

V. Bryce: I think the spouses have always done a lot of the tasks that the CC now does. However, these tasks were done on an *ad hoc* basis and for no personal gain. They were therefore done on personal whim and also contributed to the officer/support staff

COMMUNITY COORDINATORS (continued)

split. Today spouses are not as willing to devote their personal time unpaid. So the CC position ensures that there is a structure and continuity in the performance of these tasks. I also like the fact that all the services of the CC are available to everyone at the Post. This discourages cliquism.

V. Judd: The program, in fact, was created to respond to some of the needs of the foreign service as outlined in the McDougall Commission report. Moreover, spouses usually find plenty "to do" at post, although their contributions are not always recognized. A glance at the community coordinator salary scale should convince people that while the program gives a few spouses "something to do", it cannot be confused with an opportunity for gainful employment!

M. Mailloux: Nonsense. The origins of the program lie in the McDougall Report. Unfortunately people at posts are usually not as interested in their post "family" as they ought to be in my opinion, and so need to be motivated. If everyone would be friendly and helpful to new arrivals, then the CC program could be discarded. Until then, the CC program is a tool to help people settle in to their new post and enjoy that period in their life, and hopefully be congenial to other families arriving at post.

- *What other improvements might be made by the community coordinators over and above the mandate of the program?*

V. Bryce: I think there would be a great advantage in having a two way flow of information between HQ and the



Valerie Judd

CC. Last October a meeting was held in Ottawa of all the returned CCs to share our experiences, and to discuss some of the problems with those responsible for the program in the hopes of improving it. I have arranged for another meeting this November for all the CCs who have just returned to Ottawa and hopefully we will be able to pass on our collective comments to the Department again. It would be a good idea to establish a regular meeting to those who administer the program and those who have recently done the job at Post.

V. Judd: I believe the community coordinator's mandate is sufficiently broad. The coordinators at different posts must determine what the specific needs of their community are and refine the program to address those needs. My experience as a coordinator in Washington has led me to conclude that perhaps counselling and support could be part of the coordinator's 'official' duties, particularly at a large post.

M. Mailloux: One could help teens find jobs during summer holidays; organise pre-school groups where none exist; help spouses find employment, whether voluntary or paid; organise garage sales/children's clothing, toy and sports equipment exchanges; organise parties, BBQs, youth groups, trips to places of local interest.

- *In your opinion, what does the future hold for the program?*

V. Bryce: People will become accustomed to the concept of there being a CC at Posts and to the advantages of having such a person. The number of CC positions will increase.

V. Judd: The credibility of the community coordinator program will increase and the program will expand as funding becomes available. The program is here to stay in my opinion.

M. Mailloux: I think the future is bright. The need is definitely there and

COMMUNITY COORDINATORS (continued)

is only limited by enthusiasm and budget. I think the program will be extended to more posts and cover more areas of concern within posts.

- *Do you have any comments or anecdotes?*

V. Bryce: If anyone thinks they may be taking the job of CC at a Post then prepare for it while still here in Ottawa. Use the possibility to acquire more skills. Find out how you can arrange to pay CPP and/or contributions into an RRSP account while abroad. Contact the existing CC to see what is needed there. Join the F.S.C.A. if not already a member. Above all go to the CC workshops each spring given by the Posting Services Centre.

V. Judd: The success of the program in a large post depends to a great extent on the help of volunteers who support the coordinator. In a smaller post, the coordinator can provide more individual attention. One of the most important contributions of the program is the provision of an information service.

M. Mailloux: While I was CC, I published a newsletter directed to Canadian employees. By involving the LES, I acquired a lot of useful information which helped Canada-based staff to get to know the area better.

This is not a program to make CCs rich! You really have to be enthusiastic and be prepared to give of yourself — your time, your energy and some of your money! It was hard for me to find the time, being a mother of two preschool children and pregnant with a third, also being very involved in local church life, and the various associa-

tions, British Women, Canadian Women etc. However, it was worthwhile and a lot of fun and improved my self-esteem.

- *What instruments might the post or the Department provide to assist the community coordinators in their work?*

V. Bryce: When talking to the first generation of CCs last year it was apparent that a number of them had been working with a very minimum of equipment. Provision should be made for a quiet corner with at least a desk and a typewriter or word processor and free access to the photocopying machine. If the administration expects a professional job done then they must grant access to the facilities at the Post and treat the CC as a member of the team.

V. Judd: Headquarters might consider the establishment of a communication network between coordinators abroad. Perhaps a short written communiqué based, in part, on information and ideas received from the coor-

dinators could be sent to coordinators at posts. The Department might also make the community coordinator position permanent. Having contracts come up for renewal every year affects the continuity of service. Finally, providing a respectable salary for the position should be considered.

M. Mailloux: A bigger budget for salaries, equipment and related expenses. I did not claim anywhere near the amount of my expenses as I understood the program was just beginning and I believe in treading gently at first □



Margaret Mailloux



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



**The Citizenship Act
is Amended!**

On February 15, M.P. Bob Pennock's Private Member's Bill C-254 was proclaimed. Exactly 11 years earlier the Citizenship Act was amended excluding a similar provision which had been contained in the previous Act. For your information the complete text of Bill C-254 follows:

BILL C-254

**An Act to amend the
Citizenship Act
(period of residence)**

8

Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons, enacts as follows:

1. The *Citizenship Act* is amended by adding, immediately after subsection 5(1) thereof, the following:

"(1.1) Any day during which an applicant for Canadian citizenship resides with his or her spouse who is employed outside of Canada in or with the Canadian armed forces or the public service of Canada or of a province,

otherwise than as a locally engaged person, shall be treated as equivalent to one day of residence in Canada for the purposes of paragraph (1)(b) and subsection 10(1)."

2. This Act shall come into force on a day to be fixed by proclamation.

To celebrate the proclamation of Bill C-254, the Foreign Service Community Association held a reception honouring the author of the Bill, Mr. Bob Pennock, P.C., M.P., and Senator Peter Bosa who sponsored the Bill in the Senate.

We are all delighted with the change this Bill has brought about.

(See more details on page 11.)

**Who Can Join the FSCA?
You Can!**

Whether you are married or single, a clerk or a communicator, a courier, a guard or an officer, a secretary or a technician, or the spouse of any of the above, you are welcome!

If you are part of the foreign service community, the FSCA is your association! □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$15.00 per year
\$20.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

**FSCA Arts and
Crafts Exhibition**

For the past several years, the FSCA has sponsored and organized an Exhibition of Arts and Crafts — a display of the leisure-time products of our colleagues in External Affairs. This year's exhibit was held on March 1, 2 and 3, at a time when a colourful display of paintings and craft work was a welcome pick-up in a rather cheerless season.

Over the years the display facilities have become more sophisticated and the exhibition itself both broadened and lengthened. From a half-day display of paintings, we have progressed to 2 and a half days with a wide variety of exhibits.

A sampling of exhibits might include pottery, stained glass, photography, sculpture, jewellery, dried flower arrangements, calligraphy, quilting, lace-making, book-making and novel-writing, and paintings in a variety of media. Last year several beautiful Asian crafts were displayed.

The creations we have seen over the years have impressed us as an expression of immense creative talent within this building □

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

JEFF WALL AT THE NOUVEAU MUSÉE LYON/VILLEURBANNE

A major retrospective of the work of Canadian artist Jeff Wall is being presented from March 5 to May 15, 1988 at the Nouveau Musée Lyon/Villeurbanne in France. This exhibition presents the most comprehensive collection of Wall's work ever assembled by any institution. The Nouveau Musée, Lyon/Villeurbanne is a major European centre of contemporary art and a noteworthy location for this exhibition of one of Canada's foremost artists. Wall was shown at the prestigious *documenta 8* at Kassel, West Germany last summer and will be presented at the 1988 Sydney Bicentennial Biennale from May 11 to September 25 and at ROSC, an international art exhibition held every four years in Dublin, Ireland, from August 19 to October 15, 1988. Jeff Wall's participation in all these events is funded in part by the Arts Promotion Division of the Department of External Affairs □



The guitarist, 1987 (detail).

9

□ LETTER FROM THE EDITOR □

I have been Editor-in-Chief of *Liaison* for slightly over a year and a half, and am now preparing my tenth and final issue.

Throughout my term I have tried to provide through *Liaison* a forum in which the men and women who are closely involved in foreign service life can express their views. *Liaison* is more than an organ of the External Affairs Department; it is a link between those of you who are posted to various places throughout the world.

I have also tried to create a publication with an outward appearance in keeping with its importance. In seeking

to give *Liaison* a pleasing exterior, my ultimate purpose has been to provide a more readable publication with a wider audience. The response has been significant: more people at all levels of the Department are reading it, and it is even talked about outside our circles. *Liaison* has inspired articles in other periodicals, and its subjects have been discussed on radio and television. The personal testimonies I have heard have led me to believe that *Liaison* is appreciated by an ever-increasing readership.

I wish to thank those who have contributed to our magazine through articles, advice and encouragement,

photos and other means, and those involved in composition, translation and distribution, who have done such excellent work, sometimes in trying circumstances. Without those often neglected individuals who work behind the scenes, *Liaison* could not be the success that it has been.

In conclusion, I wish to say that it has been a pleasure for me to serve as Editor-in-Chief. It was a difficult task the success of which depended largely on the support I received from you readers. I extend sincere best wishes to my successor □

Sylvie Gauvin

□ "STAYING HEALTHY IN LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN" □

Virtually every country in this geographic area can be considered part of the developing world. Those of you who have been previously posted to developing countries, however, may well find that health conditions here are quite a bit better than where you were before. On the other hand, those of you being sent on your first posting will undoubtedly find that the conditions have not yet reached the same level as what you have experienced in North America.

There is much written elsewhere about what health precautions to take when being posted to a third world country. Here, I wish to emphasize a few precautions that apply specifically to Latin America and the Caribbean.

A. Before leaving Canada, I would suggest the following:

Have a Hepatitis A antibody test, if you have not already had it. If it is positive, it means you're immune to hepatitis A (the usual type of infectious hepatitis) and so you won't have to argue with the Health and Welfare doctor overseas as to whether gamma globulin shots are necessary or not, you'll have proof that they aren't.

If the test is negative, as it is for most Canadians, it means you are still susceptible to contracting infectious hepatitis. Therefore, for all the posts in this area, with the exception of some in the Commonwealth Caribbean, you should ensure that you have a gamma globulin injection at least every six months. An "old spouses" tale that still exists in the foreign service is that it is uncertain whether gamma globulin is beneficial. The truth is that when there is a high incidence of infectious

hepatitis, and the individual is not immune to it, gamma globulin has very significant protection value, although it may not be 100 per cent.

Virtually every country in this geographic area can be considered part of the developing world. Those of you who have been previously posted to developing countries, however, may well find that health conditions here are quite a bit better than where you were before.

One final point on this subject: some have queried whether gamma globulin could transmit AIDS. All evidence up to now indicates that it does not!

Be sure you have a valid yellow fever vaccination no matter which post

you are going to in this area. True, most of these countries do not require a yellow fever certificate for entry and true, there is currently no yellow fever in many of these places; however, the potential for yellow fever exists, and should there be an outbreak you could find yourself in difficulties because yellow fever shots are obtainable only from a limited number of sources. In contrast to most other vaccinations, the Overseas Health and Welfare Medical Office probably would not be able to offer you the vaccination, so that you would have to get it from local health authorities whose supply of vaccine, needles and syringes may not always be 100 per cent reliable.

A yellow fever vaccination, by the way, is valid for ten years so after that you won't have to worry about it again for quite a while.

B. If you are ordering a car to be shipped to the post, or if you buy one once you're there, insist that it be fully fitted with seat belts. Also, if you have a young infant, ensure that you have a suitable infant restraining device for the back seat. Finally, and most importantly, once you're at the post, USE the seat belts.

Most countries in this area do not have seat belt laws, and many of the locals prefer not to use them, either because they're not accustomed to them, or because they don't consider them "macho" enough. Statistics do show however, that in almost all countries in this area the incidence of automobile accidents per mile driven is very much higher than in North America and, of course, statistics have convincingly demonstrated the overall value of such belts in diminishing the severity of injuries that occur in such accidents.

"STAYING HEALTHY IN LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN" (continued)

C. At the post, the question of taking pills for malaria prevention may arise. The only post city in Latin America and the Caribbean where it is recommended that you take such pills is Port-au-Prince, Haiti. Outside the major cities, however, the disease still exists. There is also a type of malaria that can be resistant to the anti-malaria drugs that used to be recommended. Such resistance occurs especially in Northern Brazil and adjacent areas of surrounding countries. Thus, at the time of writing this article, recommendations as to what preventative medication you should take when going there are in a stage of change. Before going, be sure to enquire, from the Health and Welfare Medical Office or from local health authorities, as to just what medication you should take.

It should be emphasized that even if there is known to be some resistance

to the medication, it is still better to take it, than to take nothing. By doing so, should you contract the disease, it will generally be less severe.

Before leaving the subject, I should mention that I am not aware of any Canadian posted to one of the Caribbean or Latin American posts who has contracted malaria within the past several years, but would welcome being informed, through this magazine, if you are aware of anyone who did. On the other hand, I do know of cases of other expatriates, living in rural areas such as Northern Brazil, who were taking anti-malarial medication and did contract severe malaria.

D. Finally, when your posting to the Caribbean or Latin America has ended, once you're back in Ottawa, it is mandatory to have a post-posting

medical examination. You also have to have an exam in order to get your next posting confirmation. In either case, ensure that you have your stools examined for parasites along with the tests usually suggested for those living in developed countries. The chances are very strong, however, that you have not contracted any type of tropical disease, especially if you have followed basic health rules that make sense in any country □

Aaron D. Bernstein,
M.D., C.M., F.R.C.P.(c),
Zone Director for the Caribbean
Latin America zone,
located in Port of Spain, Trinidad

11

□ CITIZENSHIP FOR NON-CANADIAN SPOUSES □

The proclamation on February 15, 1988 of Bill C-254, An Act to amend the Citizenship Act (period of residence), means that a non-Canadian spouse residing with a federal or provincial public servant or a member of the Canadian armed forces who, at the time, was a Canadian citizen, and was employed outside of Canada otherwise than as a locally engaged person, may now count such time toward the residence requirement for Canadian citizenship. Specifically, each day spent abroad will count as a day in Canada in the period following the date of the citizenship applicant's lawful admission to Canada as a landed immigrant.

Periods following a lawful marriage but preceding lawful admission may be

counted on the basis of one-half day for every day abroad. The requirement remains, however, that the applicant has accumulated three years which can be counted towards residence in Canada in the four years immediately preceding the date of application.

This amendment to the Citizenship Act is retroactive in that residence abroad prior to the proclamation date may be counted for the purpose of applications submitted after the proclamation date. It is not retroactive, however, with regard to citizenship applications submitted prior to the date of proclamation; such applications will be considered on the basis of the unamended Citizenship Act.

Applicants seeking to benefit from the amendment will be required to complete a supplementary "Overseas Residence" statement form, and to attach to this form proof of marriage, proof of spouse's citizenship, and proof of spouse's employment.

More detailed information on the above will be included in a circular document being prepared by Personnel Policy and Planning Division (ADA) □

C.D. FOGERTY
Director
Personnel Policy and
Planning Division

□ CANADIAN UNIVERSITY IN FRANCE □

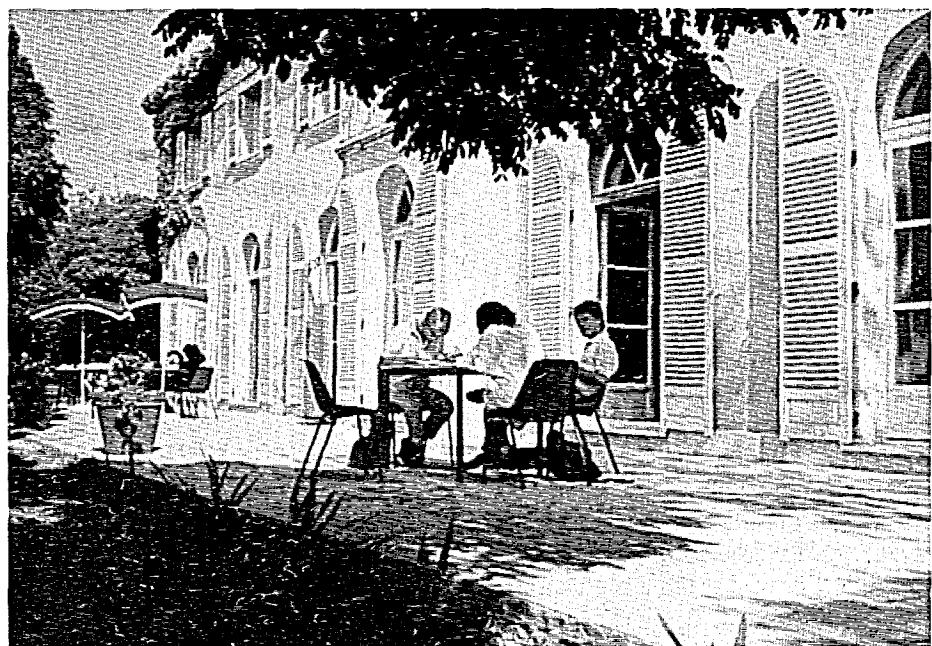
It is now possible for Canadian students to pursue a programme of Canadian studies during summer time in France. Laurentian University of Sudbury, Ontario, has recently, with the help of private sponsors, inaugurated a Canadian University in Southern France at Villefranche-sur-mer.

Canadian University Programmes in France

The main programme of the Université canadienne en France has been designed to allow English-speaking and French-speaking students from all provinces to spend a year in southern France while continuing to earn Canadian university credits. An integral part of the Ontario university system, the Université canadienne en France programme offers a unique opportunity for students to complete a year of university credit while developing bilingual skills, broadening themselves through travel, and gaining a heightened appreciation of the diversity of Canada itself.

In addition to the main programme a variety of activities take place on the Université canadienne en France campus in the summer months. A six-week Spring Session is held in May and June during which university credit courses are offered in French and other disciplines.

This session allows students to go to France at the end of the Canadian academic year and gain extra credits either in a full-time French immersion course or by combining the study of French with a course in their discipline in a bilingual environment.



Canadian University in France

Care has been taken to ensure that Canada's languages and regions are represented in the Université canadienne en France community. The regular programme has a student body of over 200 anglophone and francophone undergraduates from all provinces. The intensive curriculum in language and civilization, which highlights a special theme each year (The Renaissance, The Mediterranean, The Enlightenment), is designed to give students a better understanding of our world. The setting provides an unrivalled opportunity to experience Europe and meet students from all parts of Canada and other countries.

The Université canadienne en France programmes are offered by Laurentian University. Laurentian University, a bilingual university which was founded by act of the Ontario legislature in 1960, is recognized for quality teaching and

the personal attention faculty give to students. Its student body is a microcosm of Canada. The University is a member of the Council of Ontario Universities and the Association of Universities and Colleges of Canada. Laurentian credits earned in the Université canadienne en France programmes are fully transferable to other universities. The bilingual nature of Laurentian express the belief of Canadians of vision and goodwill that the prevailing tendency in the shaping of our civilization ought to be toward unity. Laurentian is perhaps the most essentially Canadian of all the country's universities.

The Université canadienne en France programme has attracted a top calibre faculty from universities across Canada dedicated to the values of the programme. Faculty from Laurentian University and other Canadian universities will be joined by academics from other countries.

CANADIAN UNIVERSITY IN FRANCE (continued)

Location

The Université canadienne en France programme is located on the magnificent 42 acre Mont Leuze estate in Villefranche-sur-mer. Academic activities take place in an imposing group of buildings on a campus overlooking the Mediterranean. Student residences are located on the campus.

Villefranche is only 6 kilometres from Nice, where students can take advantage of the cultural attractions of one of the most interesting cities in France. Also within easy reach of Villefranche are numerous places of historical and artistic attraction.

The Villefranche location is also ideal for students who wish to range further afield in Europe during the breaks in the academic year. Nice enjoys an excellent train service and most of Europe can be reached by rail in less than 24 hours.

Main Programme

The central activity of the Université canadienne en France is a one-year programme consisting primarily of courses in language, literature, humanities and social sciences specially selected from the first three years of an Ontario university curriculum. The humanities component includes courses in classics, history, music, and philosophy. The social sciences contribute courses in economics and political science.

A fundamental aim of the programme is to provide students with the opportunity to improve their skills in both French and English. In addition to the language and literature courses offered in each language, the humanities and social sciences compo-

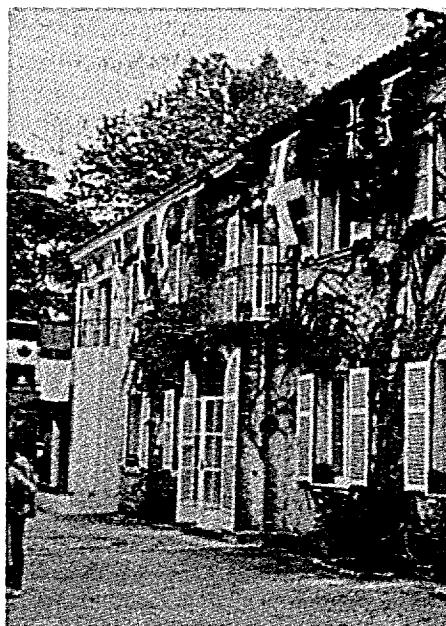
nent is made up of a set of courses offered in English and a different set offered in French. This means that students who take courses from both sets will have a wider choice. It is, however, possible to make up a full programme (10 three-credit courses) in which all the courses (except language courses) are given in either English or French. The University encourages students to take courses in both languages and, except in language courses, students may submit work and write examinations in either English or French.

Each year a particular theme is chosen to give focus to the programme. For 1988-89 many of the courses have been chosen to illustrate the theme 'The Renaissance'. In 1989-90 the theme will be 'The Mediterranean'.

Admission Requirements

1. Students should have completed a minimum of one full year of studies at a Canadian university (equivalent to four full year courses or 24 credits); or DEC in Quebec; or International Baccalaureate.
2. Students must be in good academic standing at their home university.
3. Students must obtain a Letter of Permission from their home universities; this will ensure that credit courses in France are transferable to the students' programmes at their own universities.

4. Knowledge of and interest in a second language and culture will be considered in the evaluation of candidates □



Information

To obtain application forms, further information on the academic programmes, fee schedules, meal plans, alternative forms of accommodation, etc. apply to:

Université canadienne en France,
Laurentian University
Ramsey Lake Road
Sudbury, Ontario P3E 2C6

Université canadienne en France
Domaine du Mont Leuze
06230 Villefranche-sur-mer (A-M)
France

(Excerpted from the booklet "Université canadienne en France" available at the Posting Services Centre.)

□ A CONFESSION □

At a time when postings are being announced, Liaison publishes a text from Nancy Fraser which is eloquent testimony of some of the difficulties facing families about to go on posting. Many of you will recognize some of them.

As a woman who has rationalized her somewhat messy house as a guarantee that our kids would not remember their childhood with a mother who focussed on fussing and scrubbing, I have recently been humbled. I have taken pride in a relaxed and creative attitude to housekeeping, and have secretly pitied those who considered it necessary to wash every glass as it was used and viewed each less-than-pristine ashtray as a personal insult.

However, even I have some standards — I draw the line at squalor!

The past few months as a full-time student and mother of three sons ranging from 12 to 18 have offered little time for serious house-cleaning, but I doubt any of us has been seriously concerned about the gradual silting-up of our living space. That attitude recently changed radically when we were suddenly and unexpectedly offered a posting. After all, the beginning of July is not the usual date for such an occurrence. Even so, it made some sense for us to accept. We were then jolted into making some serious decisions. One was that the house should be sold. THE HOUSE SHOULD BE SOLD? It's not that the other decisions don't have profound implications for us all, but suddenly that one took on all kinds of shadings in terms of how we live our lives!

First we had the real estate agent over to the house as it stood, warts and all, tidied moderately, but nothing more.

We made a number of forays to the LCBO for boxes, and started to pack away books that jammed the shelves. (Book-cases are not a detriment to showing a house, but it should be possible to see the wall at intervals.) Kids' rooms were attacked with brooms, shovels and garbage bags. Books and games that were no longer in use were given to worthy causes, and suddenly it seemed we'd be able to see daylight; at least we could see surfaces, and unfortunately they all needed to be scrubbed.

Floors were so highly polished we felt we were skating, and the windows were removed from their frames so the storms could be polished. All the brass and copper gleamed (acquisitions from Asia and Egypt made that no small accomplishment!), and we were finally ready to list the beast for sale.

Now we reached the time of truth; how were we to keep it all looking like pictures from a magazine while we also lived in it from day to day? To say I developed a critical eye would be an understatement. A sponge welded to my hand, I followed each member of the family as he made his breakfast, falling on every crumb as it was produced. I arranged flowers in vases on bathroom counters, and whisked towels into the hamper before they were more than damp. We all fought the ingrained habits of turning out lights as we left rooms, instead turning them on in dark corners as we left the house. The phone was used sparingly just in case another appointment to view happened to be coming in. The 12-year-old was up each morning and his bed made before we left for work. We ate hurried meals at inappropriate times so we'd be out when prospective buyers were coming through, and hit the local restaurants for coffee when we were

banished. We didn't cook fish or garlic during the whole period.

At one point I became so addicted to housekeeping that I found myself in the check-out line at the drugstore holding a box of Q-Tips I intended to use to clean the corners of the baseboards. Now if that isn't a moment of revelation, I don't know what is — that my long-lived and treasured values could change so radically, and so quickly. Our 16-year-old was barely speaking to me since I'd had a near tantrum over a single dirty sock left on the bathroom floor, so even I had to conclude that I was becoming more than a little compulsive about this whole process. I returned the package to the shelf and left the store, returning to a home that was as perfect as it was going to get.

As it happened, the house was on the market for just one week, had one open house, and more than 50 visits. It sold last night when we chose the best of three offers. One family was going to gut our home of 12 years and start again, another thought they would demolish and build over, but the successful buyers have one small child and another on the way. It's nice to think there will be gates at the top and bottom of the stairs and perhaps a crib in the striped bedroom again. So who's sentimental?

As we went to bed last night, my husband said quietly but defiantly that he wasn't going to wipe the kitchen counter before leaving for work. Our youngest son slept in until noon, and his brother left his towel and robe on the floor... It feels quite comfortable, thank you. I now know near-perfect housekeeping is attainable; I'm just not certain it's worth it on a full-time basis □

Nancy Fraser, August 1987

□ DAYCARE FOUND TO GIVE PRE-SCHOOLERS A HEAD START □

Tots
&
teens



The fact that your pre-schooler knows the alphabet does not necessarily mean that he is ready to begin school. According to a primary school counsellor, children must learn how to live in groups before they attend kindergarten.

Kindergarten teachers maintain that daycare or pre-kindergarten puts children "miles ahead" of others in terms of fostering a communal spirit. Being with children their own age teaches them the attitude of sharing that must prevail in the kindergarten class.

However, not all families have access to a pre-kindergarten facility. One mother of two teenagers offers the following advice to parents who wish to help their children prepare: "Let your

child perform by himself simple tasks like paying for something at the store or ordering his food at a restaurant. This is an easy way to develop his confidence and sense of independence."

Prepare them for teasing

"Explain that going to school has its problems. Take teasing, for example. Children who cannot take some teasing will usually attract more of it than others. It's like a fish going for the hook. No one likes to be teased, but you have to learn to accept it good-naturedly."

Parents should also remind their children that following a few basic rules will help them to be accepted by the others. For example, they should avoid tattling: "You would be amazed to see how many schoolchildren will make a habit of telling on others and then wonder why they have no friends," she remarked.

Parents are advised not to reward their children when they do this. Children who persist in tattling are sometimes trying to compensate for their own lack of confidence by causing problems for their friends.

An only child of preschool age will often tend to be timid and withdrawn. Parents can remedy this by encouraging them to meet other children their own age. Invite their cousins to spend a few days with them. Or organize a party for the other children in the neighbourhood — some of them might be as timid as your own child □

(Excerpted from various sources)



□ PHYSICAL ACTIVITY WHILE ON POST □

Michel Careau is currently Director of International Affairs at Health and Welfare Canada. From 1967 to 1981 he was a foreign service officer and was posted in the Dominican Republic, Colombia and Washington. He is a top-ranking super-marathoner who has represented Canada in several international racing competitions.

In the past two years, he twice finished in second place (in 1985 and 1987) in the Five-Day Race in New York, which he won in 1986 by running 413 miles and 367 yards.

In June 1987, again in New York, Michel Careau finished second in the 1 300-Mile Race which ranked him second in the world for the longest certified race ever organized.

If there is one life-style that demands the undivided attention of its adherents, it is that of the public servant abroad, whether as diplomat, spouse or member of the administrative staff. To be convinced of this, you need only have lived a few years on post and experienced this life, which is an endless round of official and private receptions, cocktail parties, dinners and business luncheons, where the drinks often flow freely. Along with being separated from family, you have to continually adapt to new colleagues, integrate into cultural environments different from your own, learn a new language, when necessary, and lastly, accept an often politically and socially unstable environment. All just so many stress factors.

What to do?

You do not have to be an expert to realize that for most people working for External Affairs, physical activity will be a safety valve. If the saying that fit employees make a fit enterprise is to have any credibility, one can easily paraphrase and say that fit employees make a fit Canadian foreign service. The sound mind in a sound body of times past still has currency in 1988.

There are numerous physical activities that foreign service officers and their families can engage in. Some are less strenuous, i.e. they demand less energy to be expended than others and may, it seems, entail few risks.

Eating, drinking, breathing their own or someone else's nicotine, working long hours often under pressure are forcing human beings to find an escape hatch in order to bring stability to their lives. Regular physical activity can contribute to this stability. The rest is only a matter of choice, taste and availability.

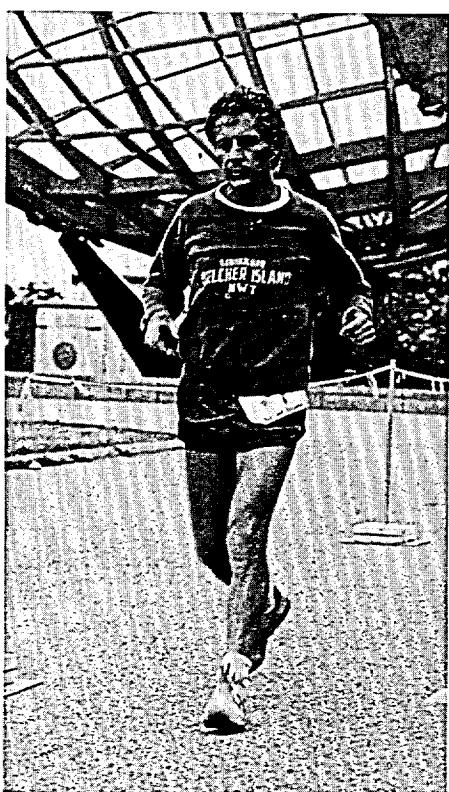
Which sport to take up?

There are numerous physical activities that foreign service officers and their families can engage in. Some are less strenuous, i.e. they demand less energy to be expended than others and may, it seems, entail few risks (it is said that the nineteenth hole in golf may, in a few minutes, undo all the good derived from the first eighteen!) Other sports, while being physically quite strenuous at times, such as singles tennis, require equally strong partners and special indoor or outdoor facilities, which are unavailable at some locations. Cycling, which you can do on your own, is certainly an active sport. A foreign service employee abroad will find it almost unfeasible at certain posts because they do not have the infrastructures to ensure that it is a safe sport; the risks of riding a bicycle off reserved roads, as in the Scandinavian countries, or on bicycle paths are much too great. Swimming, which you can enjoy almost anywhere in any season, is certainly a very worthwhile activity provided, however, that you know how to swim and can motivate yourself to swim laps of the pool for hours with no change in scenery!

Walking, jogging and running

Walking, jogging and running are activities where you can burn off a great many calories (see the table hereunder); yet they can be enjoyed at any time, almost anywhere, either individually or in a group, and without a lot of equipment (proper footwear and clothing to suit the weather). Walking, at a more or less fast pace ranging from four to eight kilometres an hour, can be the preferred activity of young and old alike. In fact, one of the advantages of

PHYSICAL ACTIVITY WHILE ON POST (continued)



Walking, the father of jogging and the grandfather of running, is that it does not require any technique. Walking is the most natural activity there is. Cardiopulmonary conditioning can be improved. The repeated stimulus of moderate and prolonged exercise such as walking increases the effectiveness and energy reserves of the chordae tendinae. A heart in good condition is added insurance in coping with daily tensions. Cardiopulmonary conditioning through walking also prevents arteriosclerosis. Without being able to explain the phenomenon in detail, I shall nonetheless add that walking can lower the diastolic blood pressure by roughly 10 mm/Hg after only a two-month program.

Two physical phenomena might explain this drop in blood pressure:

increased cardiovascular efficiency and loss of weight. Another benefit of walking is that sugar is metabolized more effectively. Some diabetics who follow a regular fast-walking program even have to reduce the insulin dosage that they would normally inject if they were sedentary.

There are several other beneficial effects attributed to walking. The elimination of excess fat is one (see table below: number of calories burned off by walking). It could also be said that walking improves blood circulation in the legs, tones the leg, thigh and stomach muscles, prevents the loss of bone calcium while protecting the joints and, above all, it allows the body and mind to relax, thereby reducing stress.

Jogging and running

Jogging is the normal outcome of fast walking. The jogger covers from 10 to 12 kilometres an hour whereas a walker does from 5 to 7 kilometres in the same period of time. Jogging has almost the same advantages as walking; the risk of injury is greater, however: blisters, inflammation, pains in the side, muscular stiffness, tendinitis and periostitis and so on. Therefore, before you begin, you should ask for advice from qualified persons in order to avoid the problems on the one hand and, if they arise, to cure them on the other. Muscle exercises are important and the program must be progressive and regular.

Running is an extension of jogging. A runner covers longer distances more quickly than a jogger. He runs 10 kilometres in about 40 minutes and the marathon in 3 hours and 15 minutes or thereabouts.

Here again, the benefits are the same as in walking and jogging, but the danger of injury is also greater; therefore it is important to be in tune with your body. (In such a short article, I shall leave competitive racing aside because it is probably not what most of my readers aspire to, for the moment of course!)



PHYSICAL ACTIVITY WHILE ON POST (continued)

In conclusion

Physical exercise is one way to stay healthy, especially for people like our diplomats, their families and co-workers who have such wide-ranging responsibilities and who work in social, political and cultural contexts different

from ours, where eating well and often consuming overly rich, highly spiced and highly salted foods are a way of life. To counteract the negative effects of a too hectic and often unhealthy life style, be good to yourselves, exercise (make it a habit) and, depending on the circumstances that you encounter

where you will be living, choose a sport that suits you; it might be walking or its spin-offs since it may, quite often, be the one most readily available to you □

**TABLE OF PHYSICAL ACTIVITIES
AND THE NUMBER OF CALORIES BURNED OFF
(For thirty minutes of activity)**

18

	For a person weighing 50 kg	For a person weighing 65 kg	For a person weighing 80 kg		For a person weighing 50 kg	For a person weighing 65 kg	For a person weighing 80 kg
	Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)		Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)
Badminton	183	240	294	Walking in the snow at 7 km/hr	153	213	270
Handball	186	258	330	Walking in 10-cm snow	210	273	336
Softball	132	171	210	Swimming breast stroke, crawl and back stroke at 2.5 km/hr	183	240	294
Basketball	288	375	462	Swimming butterfly stroke at 3 km/hr	369	477	588
Shadowboxing	45	63	81	Skating	138	192	242
Rowing at 4 km/hr	48	84	120	Shovelling snow	105	150	195
Rowing at 5 km/hr	132	171	210	Bowling	78	102	126
Rowing at 6 km/hr	138	192	246	Snowshoeing at 4 km/hr	264	342	420
Running at 9 km/hr	237	306	378	Racquetball	264	342	420
Running at 11 km/hr	288	375	462	Skipping 66 jumps/min	264	342	420
Cycling at 10 km/hr	105	138	168	Skipping 100 jumps/min	288	375	462
Cycling at 15 km/hr	159	204	252	Downhill skiing	196	258	330
Cycling at 20 km/hr	183	240	294	Cross-country skiing at 4 km/hr	159	204	252
Dancing (intensive activity)	120	171	219	Cross-country skiing at 6 km/hr	210	273	336
Dancing (moderate activity)	90	126	162	Cross-country skiing at 8 km/hr	264	342	420
Football	183	240	294	Soccer	169	270	342
18-hole golf	105	138	168	Squash	237	306	378
Ice hockey	315	411	504	Tennis	183	240	294
Judo and karate	264	342	420	Volleyball	183	240	294
Slow walk at 3 km/hr	63	87	109				
Walking at 5 km/hr	78	102	126				
Walking at 7 km/hr	132	171	210				

This table is taken from: *Bien se nourrir quand on est actif*
Published by: Government of Quebec

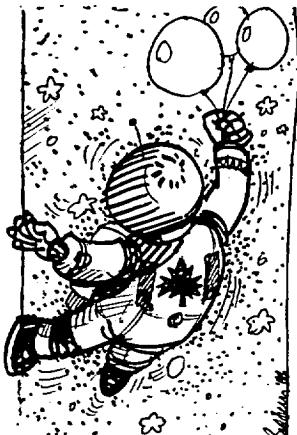
by: Kino-Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

MOSAIC

CANADA

Canada may need more spacemen by next year.



Aspiring space explorers take note: the federal government may begin hiring a new batch of astronauts as early as next year.

Canada's agreement to regularly staff the U.S. space station, with the beginning of construction set as early as 1994, means "we need to start worrying about those astronauts in 1989 or 1990," Garry Lindberg of the Canadian astronaut program said in an interview.

"We have to look at when the first flight opportunity will be, which looks now sort of in the 1994 to 1996 time period."

And because training takes between four and six years, the call for budding space cadets may go out as early as 1989, he said.

Lindberg cautioned there has been no decision to expand Canada's astronaut corps from the present six members, but said the

government plans to have an astronaut aboard the space station for 15 to 20 missions during its 30-year life.

Canada is also negotiating with NASA for more flights by Canadians aboard the space shuttle in addition to the two already planned. The Canadian astronaut corps could include as many as 10 people to meet all those staffing requirements.

"There will certainly be ample warning to everybody before we commence any kind of recruitment campaign," Lindberg said.

The job pays between \$24,748 and \$76,130, depending on education and experience. It includes no special benefits package or expense allowance.

MISCELLANEOUS

More than 90% of New Jobs Created Between 1981 and 1986 Went to Women. According to Statistics Canada's 1986 census on the active population, education levels and mobility published yesterday in Ottawa, Canadian women obtained more than 90% of the country's new jobs between 1981 and 1986.

Women took 503,305 of the 534,300 new jobs created between 1981 and 1986, leaving only 31,000 to the men.

The number of women entering the labour market

has increased steadily over the past 35 years, and this has affected the growth of the total active population, or the percentage of people of working age who hold a job or who are looking for one.

Women accounted for almost 75% of the increase in the nation's active population between 1981 and 1986. As a result, 55.9% of the women of working age are part of the active population, compared with 51.8% in 1981.

The male active population declined somewhat in percentage terms, from 78.2 to 77.5 in 1986. However, the absolute number of active males rose from 7,155,260 in 1981 to 7,441,170 in 1986, a difference of nearly 286,000.

HEALTH

With the advent of more employees using video display terminals (VDT's) and an increasing percentage of female users, Canada Mortgage and Housing Corporation has decided to re-examine its policy concerning VDT usage during pregnancy.

Despite Health and Welfare Canada's statement that there exists no radiation hazards with pregnant employees using VDT's, there continues to be a level of concern present in the workplace.

Reflecting Management's commitment to positive employer/employee relations, the Corporation introduced a new policy which allows pregnant VDT users to be redeployed during their pregnancy. Alternate work or working arrangements (part-time or full-time) may be contemplated. Also, if VDT use is full-time, options for job exchange/training opportunities can be pursued. This enlightened approach goes beyond policies applied in many public/private organizations.

An information kit is under preparation. It will outline the new policy and also contain information from Health and Welfare concerning pregnancy and VDT's, on CMHC's excellent parental (maternity) leave benefits, and on Unemployment Insurance Maternity Benefits.

This initiative is in keeping with CMHC's goal, to become one of the best companies to work for in Canada.



□ THE LETTER BOX...□

This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services Centre (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

The recent article about Canadian children and their hockey life outside Canada was of particular interest to some members of this Mission as we also have hockey parents in Geneva. My son Darren and his friend from the Mission, Jamie MacKinnon, play for the Genève-Servette Hockey Club. This February, Darren and Jamie with their team will be representing Geneva, Switzerland, at the International Atom Tournament in Quebec City. Needless to say the boys are both excited and apprehensive about competing against all those good Canadian players.

Enclosed in this letter is a picture of the recently-arrived Ambassador de Montigny Marchand smashing the traditional Genevoise "Escalade Pot". Immediately after the Ambassador's arrival at post he expressed an interest in meeting with the spouses of Canada-based members of the mission to speak to us about his thoughts on this particular post, and to hear our thoughts, positive and negative, also. However, before getting down to what turned out to be a very open and frank discussion, we had some fun with the Ambassador and gave him the honour of partaking in this Genevoise custom □

Vanessa Hynes
Community Liaison Coordinator
Geneva



Ambassador de Montigny Marchand

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were done by Yves Brodeur.

Photos — External Affairs, Sylvie Gauvin, Regional Industrial Expansion.

LIAISON is published by the
Department of External Affairs

Posting Services Centre
(613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN

ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services Centre (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse:

Name

Address:

Old Address

Language requested: English French

Name of employee:

New Address

Division or Post:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON

SOMMAIRE

Garderie sur les lieux de travail	3
Coordonnateurs Communautaires	4
Rester en bonne santé en Amérique Latine et aux Caraïbes	10
Université canadienne en France	12
Confessions	14
L'activité physique en poste	16



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

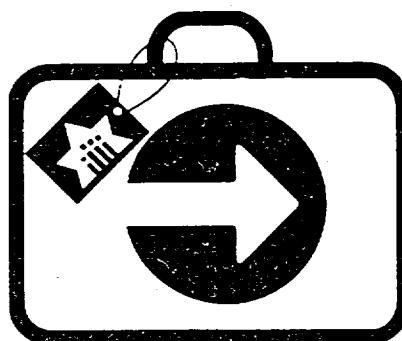
FORMATION

La saison des affectations est revenue ainsi que les préoccupations associées aux préparatifs de voyage et de déménagement. Dans le but de faciliter l'organisation de votre départ, le Centre des services à l'affectation a mis sur pied toute une série de cours, de séances d'information et d'ateliers pour préparer employés et conjoints à leur prochaine affectation. Ainsi, le Centre offre, de la fin janvier à la mi-septembre, des séances d'information préparatoires à l'affectation. Ces séances d'une durée de trois jours touchent entre autres, la sécurité personnelle, la santé à l'étranger et les directives sur le service extérieur. Le personnel du Centre s'occupe également de prendre un certain nombre de rendez-vous d'ordre médical ou administratif nécessaires avant votre départ. Des ateliers de préparation à l'affectation sont également offerts cette année pour faciliter aux employés et à leur conjoint l'adaptation à des nouvelles conditions de vie et de travail. Ces ateliers offerts de jour ou en soirée portent, entre autres, sur la communication interculturelle, le protocole, les premiers soins et l'impôt pour l'employé du Service extérieur à l'étranger.

Le Centre présente, pour la première fois cette année, une séance d'information intitulée « Préparation de l'inventaire de vos biens ». Ces séances organisées sur l'heure du déjeuner permettent aux employés et à leur conjoint d'acquérir plus de connaissances pour la préparation de l'inventaire des effets personnels et mobiliers.

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Plus d'un tiers des 1 250 questionnaires envoyés dans le cadre du sondage mené sur l'emploi pour les conjoints ont été remplis et retournés au Centre. Les données sont à être compilées et analy-



sées et les résultats seront transmis sous peu. Nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont participé et communiqué des commentaires judicieux sur le sujet. Dans le cadre du programme d'emploi pour les conjoints, tous ceux et celles qui nous ont soumis une fiche d'information « Profil d'emploi des conjoints » ou un *curriculum vitae* doivent s'assurer que les renseignements sur les antécédents professionnels, l'adresse postale et le numéro de téléphone sont à jour. Nous recevons à l'occasion des demandes d'employeurs intéressés à offrir du travail et il s'avère

souvent que le numéro de téléphone ou l'adresse du conjoint ne sont pas exacts. Pour apporter tout changement, veuillez écrire à Jacqueline Laviolette au Centre des services à l'affectation.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le Ministère vient de mettre sur pied un comité consultatif pour appuyer le programme d'aide aux employés. Ce comité est formé de représentants de la gestion, des syndicats et de l'Association de la communauté du Service extérieur. Son principal mandat est de formuler des recommandations à la haute direction sur diverses orientations et questions touchant le programme.

Un rappel au sujet du programme d'aide aux employés : n'hésitez pas à avoir recours aux services de nos deux conseillers pour tout problème personnel qui influe sur vos relations familiales, personnelles ou professionnelles. Les deux conseillers sont Marjorie Caverly (992-1641) et Bill Devine (992-6167) □



Le personnel du Centre des services à l'affectation. De gauche à droite : (debout) Lise Beauregard, Marjorie Caverly, Christina Dowler, Gilles Tassé, Lucette Rochon, Carol Walker, Jackie Laviolette, (assis) Carolle Viau, Tom Boehm (Directeur général ABB), Loreta Giannetti. Étaient absents, Deborah Birrell, Ann Haley et Bill Devine.

□ GARDERIE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL □

En 1981, le Conseil du Trésor a autorisé l'établissement de cinq garderies dans des édifices fédéraux, à titre d'essai. Il s'agit de garderies sans but lucratif exploitées par les parents; les ministères visés fournissent les locaux et l'aménagement, à titre gracieux, et les autres coûts sont à la charge des parents. En adoptant sa Stratégie nationale sur la garde d'enfants en décembre 1987, le gouvernement fédéral avait déclaré qu'il étudierait la possibilité d'établir un nombre important de nouvelles garderies dans les édifices fédéraux pertinents au cours des années suivantes et que le financement de leur aménagement était à l'étude. Le personnel du Conseil du Trésor est à élaborer une politique des garderies dans la fonction publique fédérale qui sera soumise à l'approbation des ministres.

Les associations de personnel et la direction du ministère des Affaires exté-

rieures étudient la faisabilité d'établir une telle garderie dans l'édifice Pearson. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donné son appui au projet. Soixante-dix personnes environ ont participé à une réunion publique à l'auditorium du Ministère le 1^{er} février 1988, pour discuter de la garde d'enfants sur les lieux de travail et de la possibilité de former une association de parents qui explorerait l'idée plus à fond et qui, le cas échéant, dirigerait la garderie. Lors d'une réunion subséquente, une association a été créée et un comité de direction élu, auquel d'autres membres seront ajoutés. En voici les membres actuels :

Présidente	Lucie Allaire
Vice-présidente	Angela Bogdan
Trésorier	José Herran-Lima
Sectrétaire	à venir
Membre	Valerie Bryce

Directeur du comité

Choix et préparation des locaux	Heather Brooker
Sondage sur les besoins	Heather Brooker
Levée de fonds	José Herran-Lima
Administration et statuts	Gordon Morrison
Communications	Lucie Allaire et Angela Bogdan

Les parents qui reviennent de l'étranger, que la question intéresse et qui sont disposés à participer sont cordialement invités à communiquer avec un membre du comité de direction.

Du côté de l'employeur, Howard Singleton (ABDS) est chargé du projet □

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Si votre nom ne figure pas encore sur notre liste d'expédition, nous vous invitons à remplir le formulaire de la page 20 et à l'envoyer à ABB.

Si vous participez déjà à ce programme et si vous habitez la région de la Capitale nationale, vous avez sans doute reçu, ces derniers mois, les documents suivants :

9 décembre 1987 — une invitation aux intéressés à présenter des propositions pour la présentation des ateliers de travail et des séances d'information qui seront offerts prochainement par le Centre des services à l'affectation.

15 janvier 1988 — une lettre dans laquelle on demande aux intéressés de soumettre leur candidature pour le contrat de rédacteur de *Liaison*.

10 février 1988 — un rappel concernant l'emploi des conjoints; — de l'information sur les cours d'anglais et de français offerts aux conjoints des employés permutants; — un avis concernant une séance d'information intitulée: « Préparation de l'inventaire de vos biens »; — des renseignements sur les ateliers offerts ce printemps par le Centre des services à l'affectation pour les conjoints intéressés à l'emploi.

PROGRAMME DES COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES

Les coordonnateurs suivants ont été désignés depuis la dernière parution de *Liaison* :

ATHÈNES — Marthe Béchard
BELGRADE — Angela Davies
Tasma Ramsey
Loral Spence □

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES □

Le programme des coordonnateurs communautaires (CC) est sur pied depuis maintenant trois ans. Liaison a déjà parlé de la nature de ce programme dans des numéros précédents, et une lettre circulaire (n° 15/85 ADTB) datant du 1er avril 1985 explique en détail la nature du mandat.

Liaison laisse maintenant la parole aux CC eux-mêmes pour connaître leurs impressions et leur offrir la possibilité de nous faire part de leur expérience. Nous avons donc posé quelques questions à trois d'entre eux dont Valerie Judd qui a été CC à Washington, Valerie Bryce, à Genève, et Margaret Mailloux, à Kuala Lumpur.

Sylvie Gauvin : • De quelle façon croyez-vous que le programme a amélioré la situation des nouveaux arrivants en poste ?

Valerie Bryce : L'employé déjà en poste ou sur le point de l'être peut consulter les bulletins des missions au Centre des services à l'affectation ou s'adresser au centre d'information de la mission. Le coordonnateur peut l'informer, lui et ses proches, sur le milieu dans lequel ils vivront, les conditions d'emploi, les loisirs et les activités auxquelles ils pourront se livrer pour participer à la vie là-bas. Le CC est une personne-ressource qui peut servir de lien entre les nouveaux arrivants et la mission et aider ces derniers tout particulièrement quand ils ne connaissent pas la langue du pays.

Valerie Judd : Le programme des CC permet de se pencher sur certains problèmes avant l'arrivée des nouveaux à la mission et de leur réservier un accueil plus « personnel », facilitant ainsi leur

transition entre l'administration centrale et la mission, ou entre missions. La coordination des activités au sein de l'ambassade permet aussi davantage d'interaction. En bref, le programme des CC peut aider les nouveaux arrivants à s'intégrer plus rapidement et plus facilement

Le programme des CC permet de se pencher sur certains problèmes avant l'arrivée des nouveaux à la mission et de leur réservier un accueil plus « personnel », facilitant ainsi leur transition entre l'administration centrale et la mission, ou entre missions.

Margaret Mailloux : Habituellement, le CC fournit aux nouveaux une trousse d'information à leur arrivée à la mission, ou avant. Par la suite, il se tient à leur disposition pour les renseigner et les conseiller. Il peut également organiser

une petite réunion où, autour d'une tasse de café, les nouveaux arrivants feront connaissance ou seront présentés aux personnes déjà en poste. Il peut faire faire un tour d'horizon de la région aux familles afin de parer au plus pressant et leur permettre de s'orienter.

- Pour les habitués des affectations à l'étranger, un tel programme a-t-il son utilité ?

V. Bryce : Plus que quiconque, les vétérans ont une idée du temps que l'on peut perdre la première année à se familiariser avec son nouvel environnement. Les secrétaires par exemple, qui ont des affectations de deux ans, savent qu'elles doivent s'acclimater rapidement.

La première affectation se caractérise généralement par le plaisir et la hâte de découvrir un nouveau pays et de rechercher de nouveaux intérêts. Ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième affectation sont souvent de jeunes couples ayant des besoins plus complexes, qui cherchent à poursuivre les mêmes activités et intérêts en perdant le moins de temps possible.

V. Judd : À mon avis, le programme est utile, même pour le personnel du Service extérieur les plus expérimentés et leurs familles. En effet, accoutumés à des affectations à l'étranger, elles connaissent mieux les obstacles à surmonter et se renseignent en connaissance de cause auprès du coordonnateur communautaire avant leur arrivée. Malheureusement, tous les déménagements comportent des difficultés et l'expérience acquise ne les rend pas nécessairement plus faciles.

M. Mailloux : Absolument ! Même les voyageurs d'expérience ont besoin de points de repère. Dans la bibliothèque du coordonnateur, on peut fouiner à cœur joie et découvrir ce que le nou-

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES (suite)

veau pays a à offrir, noter des numéros de téléphone utiles ainsi que le nom des personnes et les activités qui les intéressent.

- *Comment croyez-vous que le programme contribue à leur séjour en poste ?*

V. Bryce : Cela dépend des personnes et si elles profitent ou non des services offerts par le coordonnateur. Un coordonnateur actif peut, par exemple, organiser des excursions dans des lieux offrant un intérêt mais où il est difficile de se rendre seul, ou encore des journées spéciales ou des cours du soir. Le bulletin de nouvelles de la mission renseignera les employés sur les voyages, les restaurants, les festivals et événements locaux, etc. En fournissant ces renseignements aux membres de la mission, le coordonnateur encourage et aide les Canadiens à enrichir leurs connaissances et à profiter de leur séjour.

V. Judd : C'est au cours des premiers mois de l'affectation que le CC peut le mieux intervenir. Même si l'employé et sa famille ne peuvent pas raisonnablement s'attendre à un déménagement sans aucun désagrément et sans aucune difficulté, ils devraient toutefois pouvoir espérer que certains de leurs besoins et de leurs attentes sont prévus. Par ailleurs, le CC peut, tout au long de l'affectation, leur apporter son appui et leur donner les renseignements dont ils ont besoin.

M. Mailloux : Le dossier voyage du CC est une excellente ressource pour ceux qui cherchent une destination-week-end. Il contient des brochures, des cartes routières, des renseignements pertinents sur les lieux à visiter : événements locaux, jours fériés, heures d'ouverture des magasins etc. De plus, le bulletin, auquel tous, même les



Valerie Bryce

enfants, peuvent participer, renforce les liens qui unissent la grande famille que forme la mission.

- *En quoi le CC peut-il aider l'agent d'administration de la mission ?*

V. Bryce : Le CC passe un contrat avec l'administration de la mission. Son rôle consiste à répondre aux besoins et aux demandes des employés en poste. Il devient une personne-ressource qui non seulement peut préparer l'arrivée des employés, mais peut les aider à s'installer et à s'adapter. Même si l'agent d'administration n'exerce aucun contrôle administratif sur le CC, les deux peuvent faire équipe de sorte que le CC puisse assumer quelques-unes des tâches de l'agent.

V. Judd : Les objectifs du CC et de l'agent d'administration de la mission sont semblables, alors que leurs fonctions diffèrent. Tous deux aident les employés et leur donnent des renseignements pour rendre leur séjour plus facile. Le CC peut maintenant répondre

en partie à des questions, qui auparavant, relevaient de l'agent d'administration. Il devient donc une personne-ressource et constitue un lien entre le personnel de l'ambassade et l'agent d'administration avec qui il coopérera.

M. Mailloux : Le CC peut aplatis plusieurs difficultés avant qu'elles ne deviennent des problèmes qu'il faut soumettre à l'administration. Le CC peut s'occuper des détails. Il n'est pas là pour remplir les fonctions de l'agent d'administration ni pour s'immiscer dans son travail; de même, l'agent ne doit pas empiéter sur les tâches du coordonnateur. Cependant, il existe sur le plan social, un grand nombre de domaines communs dont le coordonnateur peut s'occuper. Il est essentiel que le coordonnateur et l'agent d'administration s'entendent parfaitement car, dès lors, le CC peut représenter un atout pour l'agent.

- *Certains croient que le programme a été créé pour occuper les conjoints désœuvrés, qu'en pensez-vous ?*

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES (suite)

V. Bryce : Je pense que les conjoints ont toujours accompli bon nombre des tâches maintenant confiées au coordonnateur, cependant, ces tâches s'effectuaient en fonction des circonstances et sans bénéfice personnel. Elles étaient laissées au bon vouloir de chacun, et cela contribuait à la division entre agents et employés de soutien. Aujourd'hui, les conjoints ne sont pas toujours disposés à donner de leur temps bénévolement. La fonction de coordination assure donc la mise en place d'une structure et une continuité dans l'exécution des tâches. De plus, les services sont offerts à l'ensemble du personnel de la mission; ce qui décourage l'esprit de clan.

V. Judd : Ce programme a été mis sur pied pour répondre à certains des besoins des employés du Service extérieur, besoins définis dans le rapport McDougall. En outre, les conjoints trouvent en général beaucoup à faire à la mission, même si leurs contributions ne sont pas toujours reconnues. Il suffit de jeter un coup d'œil à l'échelle de salaire des CC pour voir que même si le programme permet à quelques conjoints de « s'occuper », on ne peut dire que le poste de coordonnateur constitue un emploi lucratif.

M. Mailloux : Ce programme fait suite aux recommandations du rapport McDougall. Il fallait intéresser les employés à la vie communautaire. Si tout le monde avait offert son amitié et son aide aux nouveaux arrivés, le programme n'aurait pas eu sa raison d'être. Mais pour le moment, il permet d'aider les employés à s'installer dans leurs nouvelles fonctions, à profiter de cette période de leur vie et, nous le souhaitons, à participer à l'accueil des autres familles affectées à la mission.



Valerie Judd

- *En plus du mandat défini dans le cadre du programme des CC, quelles autres améliorations peuvent-ils apporter ?*

V. Bryce : Il serait avantageux de relier, par un échange d'informations, l'administration centrale et le coordonnateur. En octobre dernier, des coordonnateurs, revenus à Ottawa, se sont réunis pour partager leurs expériences et discuter de certains problèmes avec des responsables du programme afin d'apporter des améliorations. Une autre réunion aura lieu en novembre, et cette fois encore, nous espérons faire part de nos réflexions au Ministère. D'ailleurs, la tenue régulière de réunions entre les responsables du programme et les coordonnateurs qui reviennent au pays serait souhaitable.

V. Judd : À mon avis, le mandat du CC est assez vaste. Le coordonnateur doit en effet déterminer les besoins particuliers de sa clientèle et adapter le programme de façon à pouvoir y répondre. Mon expérience de coordonnateur à Washington m'a amenée à conclure que le counselling et le soutien pourraient

faire partie des fonctions « officielles » du coordonnateur, surtout dans le cas d'une mission importante.

M. Mailloux : Ils pourraient aider les adolescents à trouver du travail pendant les vacances d'été, organiser des groupes préscolaires là où il n'y en a pas, aider les conjoints à trouver du travail, rémunéré ou non, organiser des ventes de garage et des échanges de vêtements d'enfant, de jouets ou d'équipement de sport, organiser des parties, des barbecues, des excursions dans la région, former des groupes de jeunes, etc.

- *Croyez-vous que le programme a de l'avenir ?*

V. Bryce : À la longue, le concept du coordonnateur dans les missions, et les avantages qui en découlent, finiront par être reconnus. Le nombre de postes de coordonnateur augmentera.

V. Judd : La crédibilité du programme des CC augmentera et le programme sera élargi au fur et à mesure que de plus en plus de fonds seront dis-

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES (suite)

ponibles. À mon avis, ce programme connaîtra longue vie.

M. Mailloux : Je pense que l'avenir est prometteur. Les coordonnateurs ont leur raison d'être, cela ne fait aucun doute. Les seules limites du programme sont les ressources financières et l'enthousiasme du personnel de la mission. Le programme s'étendra à d'autres missions et portera sur un plus large éventail de questions.

- Avez-vous des commentaires ou des anecdotes ?

V. Bryce : Si vous êtes intéressé par un poste de coordonnateur dans une mission, je vous conseille de vous y préparer pendant que vous êtes encore à Ottawa. Profitez-en pour acquérir des compétences. Informez-vous sur la manière de contribuer au RPC ou à un REER pendant votre séjour à l'étranger. Communiquez avec le coordonnateur en place et informez-vous des besoins de la mission. Devenez membre de l'ACSE si vous ne l'êtes pas déjà. Et, surtout, assistez aux ateliers qui ont lieu chaque printemps au Centre des services à l'affection.

V. Judd : Le succès du programme au sein d'une mission importante dépend en grande mesure de l'aide de bénévoles qui appuient le coordonnateur. Dans une mission moins importante, le coordonnateur peut accorder plus d'attention à chaque personne. Le programme offre un service de renseignement et c'est là l'un de ses plus grands apports à la communauté.

M. Mailloux : Alors que j'étais CC, je travaillais à la rédaction du bulletin qui s'adressait aux employés canadiens. En m'assurant la collaboration des ERP, j'obtenais des renseignements utiles auxquels je n'avais pas accès ou qui m'avaient échappé dans les journaux et qui permettaient aux gens du Service extérieur de mieux connaître la région.

Je ne me suis pas enrichie, j'ai investi temps, énergie et argent. J'avais du mal à trouver du temps, étant mère de deux enfants d'âge préscolaire et enceinte d'un troisième, et occupée comme je l'étais par diverses activités. Cependant, l'expérience en valait la peine. Je me suis beaucoup amusée, et j'ai acquis beaucoup de confiance en moi.

- *Quel matériel la mission ou le Ministère pourraient-ils fournir pour aider les CC dans leur travail ?*

V. Bryce : L'année dernière, lorsque j'ai parlé avec la première génération de coordonnateurs, je me suis rendu compte que plusieurs d'entre eux avaient travaillé avec un minimum d'équipement. Il faudrait faire le nécessaire pour fournir aux coordonnateurs un coin où ils auraient l'équipement nécessaire. Si l'administration veut que le travail soit accompli de manière professionnelle, elle doit leur donner accès aux services de la mission et considérer qu'ils font partie du personnel.

V. Judd : L'administration centrale pourrait penser à la création d'un réseau de communication entre les coordonnateurs à l'étranger. Les renseignements et les idées des coordonnateurs pourraient faire l'objet d'un bref communiqué écrit qui leur serait envoyé. Le Ministère pourrait également rendre permanent le poste de coordonnateur afin d'assurer la continuité du service. Enfin, le Ministère devrait prévoir un salaire convenant davantage aux responsabilités du poste.

M. Mailloux : Un budget plus important alloué aux salaires, à l'équipement et aux dépenses connexes. Dans mon cas, les remboursements réclamés étaient loin de correspondre aux dépenses car, le programme étant à ses débuts, j'estimais qu'il fallait y aller modérément □



Margaret Mailloux



De la part de l'Association de la communauté du Service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



La Loi sur la citoyenneté est modifiée !

Le 15 février, le député Bob Pennock a vu la proclamation de son projet de loi C-254. Onze ans s'étaient écoulés depuis la modification de la Loi sur la citoyenneté excluant une disposition semblable dans la loi précédente. Pour votre information, voici le texte intégral de la Loi C-254.

PROJET DE LOI C-254

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (période de résidence)

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

1. La *Loi sur la citoyenneté* est modifiée, par insertion à la suite du paragraphe 5(1) de ce qui suit :

« (1.1) Est assimilé à un jour de résidence au Canada pour les fins de l'alinéa (1)b) et du paragraphe 10(1) tout jour durant lequel l'auteur d'une demande de citoyenneté canadienne

réside avec son conjoint alors que ce conjoint est à l'emploi, à l'extérieur du Canada, des forces armées canadiennes ou de la fonction publique du Canada ou d'une province, autrement qu'à titre de personne engagée sur place. »

2. La présente loi entre en vigueur à la date fixée par proclamation.

Pour célébrer la proclamation du projet de loi C-254, l'Association de la communauté du Service extérieur a offert une réception en l'honneur de M. Bob Pennock, l'auteur du projet de loi, et du sénateur Peter Bosa qui a parrainé le projet de loi au Sénat.

Nous sommes satisfaits du changement qu'a apporté ce projet de loi.

(Plus de détails sont donnés à la page 11.)

Qui peut être membre de l'A.C.S.E. ?

Que vous soyez agent ou commis, communicateur, courrier ou garde, secrétaire ou technicien, ou encore le conjoint de l'un d'eux, vous êtes le bienvenu !

Si vous faites partie de la communauté du Service extérieur, cette association est la vôtre ! □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Demande d'adhésion
- Cotisation : 12 \$ par année
20 \$ par famille

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

Exposition d'artisanat de l'A.C.S.E.

Depuis plusieurs années, l'A.C.S.E. parvient et organise une exposition d'artisanat, afin de présenter les œuvres de loisir de nos collègues des Affaires extérieures. Cette année, l'exposition a eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 mars, à un moment où il faisait bon admirer le coloris varié des peintures et des objets d'art pour oublier un peu la morne saison.

Au cours des ans, les installations se sont raffinées et l'exposition elle-même a pris de l'envergure, tout en se prolongeant. C'est ainsi que d'une exposition de peintures d'une demi-journée, elle est passée à deux jours et demi et on y trouve maintenant des œuvres de toutes sortes.

Voici un échantillonnage de ce que l'on y trouvait en mars dernier : poterie, vitraux, photographie, sculpture, joaillerie, arrangements de fleurs séchées, calligraphie, courtepoinçonnage, dentelle, fabrication de livres, rédaction de romans et peinture sur divers supports. L'an dernier, on y trouvait aussi de belles œuvres d'art asiatiques.

Les créations que nous avons vues depuis le début nous ont permis de constater que notre édifice recèle un nombre impressionnant de talents créateurs □

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

JEFF WALL AU NOUVEAU MUSÉE DE LYON-VILLEURBANNE

Le Nouveau Musée de Lyon-Villeurbanne, en France, présente jusqu'au 15 mai une rétrospective des œuvres de Jeff Wall, artiste canadien de la Colombie-Britannique. Cette exposition est la plus importante jamais consacrée à l'artiste. Le Nouveau Musée de Lyon-Villeurbanne compte parmi les centres d'art contemporain les plus actifs en Europe et représente un lieu particulièrement propice à la présentation d'œuvres d'un artiste du calibre de Jeff Wall. Cet artiste a exposé l'été dernier à la prestigieuse *documenta 8* de Cassel, en République fédérale d'Allemagne; il exposera également à la Biennale de Sydney, en Australie, du 11 mai au 25 septembre, ainsi qu'à ROSC, une exposition internationale d'art contemporain qui a lieu tous les quatre ans à Dublin, du 19 août au 15 octobre prochain. La participation de Jeff Wall à ces événements est subventionnée en partie par la Direction de la promotion artistique, ministère des Affaires extérieures □



La guitariste, 1987 (détail).

9

□ LETTRE DE LA RÉDACTRICE □

J'occupe le poste de rédactrice en chef du journal *Liaison* depuis maintenant un peu plus d'une année et demie, et voici mon dixième et dernier numéro.

Tout au long de mon mandat, j'ai tenté de faire de *Liaison* une tribune d'expression pour tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, sont étroitement associés à la vie du service extérieur. Bien plus qu'un simple organe de communication, *Liaison* est le seul trait d'union qui nous relie d'un continent à l'autre.

J'ai aussi voulu donner à *Liaison* l'apparence graphique que justifiait une telle importance. J'ai tâché d'en amé-

liorer la présentation en ayant comme objectif ultime d'en rendre la lecture agréable et attrayante et du même coup d'en augmenter la diffusion. La réponse des lecteurs a été révélatrice; plus de gens à tous les niveaux de la hiérarchie du Ministère le lisent; on discute de son contenu même hors des murs. *Liaison* a inspiré des articles à d'autres périodiques et procuré des sujets à la télévision ou à la radio. Les témoignages personnels m'ont permis de croire que *Liaison* était apprécié d'un nombre toujours croissant de lecteurs.

Je voudrais remercier tous ceux et celles qui ont contribué au journal soit au moyen d'articles, de conseils ou d'encouragements, de photos etc., et

souligner l'excellent travail et la patience des équipes de la composition, de la traduction et de la distribution. Sans leur bon travail, le journal n'aurait pu être ce qu'il est. Trop souvent, on oublie les efforts fournis par un personnel qui n'apparaît pas toujours au premier plan.

En terminant, je tiens à vous assurer que ce fut pour moi un privilège d'assumer la fonction de rédactrice en chef de *Liaison*. Il s'agissait d'une tâche difficile dont l'accomplissement reposait en grande partie sur la confiance que vous, lecteurs, avez bien voulu m'accorder. Je souhaite bonne chance à mon successeur □

Sylvie Gauvin

□ « RESTER EN BONNE SANTÉ EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES » □

Presque tous les pays de cette région peuvent être considérés comme des pays en développement. Si vous avez déjà été affecté dans un de ces derniers, vous constaterez peut-être que les conditions sanitaires dans cette région sont passablement meilleures que dans les autres. Par contre, si c'est votre première affectation, vous trouverez certainement que les conditions ne sont pas aussi bonnes que celles auxquelles vous êtes habitué en Amérique du Nord.

Vous trouverez un peu partout des renseignements sur les précautions à prendre lorsque vous êtes affecté dans un pays du Tiers-Monde. Ce que je tiens surtout à souligner ici, ce sont certaines précautions particulières à prendre pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

A. Avant de quitter le Canada, je vous recommande :

De subir, si ce n'est déjà fait, un test de détection des anticorps contre l'hépatite A. Si le test est positif, cela signifie que vous êtes immunisé contre l'hépatite A (forme ordinaire de l'hépatite infectieuse). Dans ce cas, vous pourrez fournir au médecin de Santé et Bien-être social Canada à l'étranger la preuve que vous n'avez pas besoin de recevoir des injections de gammaglobulines.

Si le test est négatif, comme c'est le cas pour la plupart des Canadiens, cela veut dire que vous risquez de contracter une hépatite infectieuse. Dans ce cas, il est important, si vous êtes affecté dans la région — sauf dans certains pays des Caraïbes du Commonwealth — de recevoir des injections de gammaglobulines au moins tous les six mois. Ne croyez pas que ces injections ne servent à rien, que c'est un conte de

bonne femme. Je puis, quant à moi, vous assurer que, dans les pays où le taux d'incidence de l'hépatite infectieuse est élevé, les gammaglobulines constituent un important moyen de prévention contre cette maladie, même s'il y a toujours un risque.

Presque tous les pays de cette région peuvent être considérés comme des pays en développement. Si vous avez déjà été affecté dans un de ces derniers, vous constaterez peut-être que les conditions sanitaires dans cette région sont passablement meilleures que dans les autres.

Une dernière remarque à ce sujet : certaines personnes ont demandé si le SIDA se transmet par injection de gammaglobulines. Jusqu'à preuve du contraire, la réponse est non !

Quel que soit le pays, dans cette région, où vous êtes affecté, assurez-vous que votre vaccination contre la fièvre jaune est encore valable. Même s'il est vrai que la plupart de ces pays n'exigent pas de certificat de vaccination antiamarile et qu'il n'existe actuellement pas de cas de fièvre jaune dans plusieurs d'entre eux, il y a toujours des risques. En cas de début d'épidémie, vous pourriez être embêté, vu qu'il y a très peu d'endroits où l'on peut se faire vacciner contre la fièvre jaune. Contrairement à ce qui existe pour la plupart des autres vaccins, les services de Santé et Bien-être social Canada à l'étranger ne seront probablement pas à même de vous le donner; vous pourriez vous trouver dans l'obligation de vous adresser aux services de santé locaux, dont les provisions de vaccins et de seringues ne sont pas toujours absolument sûres.

Rappelons à ce sujet que la vaccination antiamarile est valable dix ans, ce qui vous laisse tranquille pour un bon bout de temps.

B. Si vous commandez une voiture à l'étranger ou si vous en achetez une sur place, insistez pour qu'elle soit équipée de ceintures de sécurité. Si vous avez un jeune enfant, assurez-vous également d'avoir un dispositif de retenue pour enfants pour le siège arrière. Enfin, et surtout, UTILISEZ les ceintures de sécurité !

Dans la plupart des pays de cette région, les ceintures de sécurité ne sont pas exigées, et beaucoup de leurs habitants préfèrent ne pas s'en servir, soit parce qu'ils n'y sont pas habitués, soit parce qu'ils estiment que cela ne fait pas assez « macho ». D'après les statistiques, le nombre d'accidents de voiture au kilomètre parcouru est nettement

« RESTER EN BONNE SANTÉ EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES » (suite)

plus élevé dans cette région qu'en Amérique du Nord, et l'utilisation de ceintures de sécurité réduit la gravité des blessures en cas d'accident.

C. En ce qui concerne le paludisme, la seule ville d'Amérique latine et des Caraïbes où il est recommandé de prendre des comprimés antipaludiques est Port-au-Prince, en Haïti. Toutefois, il existe encore des cas de paludisme en dehors des grandes villes. Une certaine forme de paludisme peut résister aux antipaludiques habituellement conseillés, notamment dans le nord du Brésil et dans les régions adjacentes. Nous revoyons actuellement la liste des médicaments à prendre à titre de mesure préventive avant de se rendre dans ces régions. Avant de partir, n'oubliez pas de demander aux services de Santé et

Bien-être social Canada ou aux autorités médicales locales quels médicaments vous devez emporter.

À souligner que, même en cas de résistance, mieux vaut prendre un médicament que de ne rien prendre du tout. Au moins, si vous contractez la maladie, elle sera moins virulente.

Avant de passer à un autre sujet, je tiens à faire remarquer qu'aucun Canadien affecté dans la région n'a, à ma connaissance, contracté le paludisme au cours des dernières années. Toutefois, si vous en connaissez, je vous saurai gré de me le faire savoir par *Liaison*. Je sais, par ailleurs, que plusieurs autres personnes vivant dans les régions rurales comme celles du nord du Brésil, qui n'avaient pas pris de médicaments antipaludiques, ont contracté une forme grave de paludisme.

D. Il est maintenant obligatoire de subir un examen médical à votre retour à Ottawa. Vous devez, de plus, en avoir un pour obtenir confirmation de votre affectation. Dans les deux cas, faites analyser vos selles et subissez les tests généralement recommandés pour les personnes qui vivent dans les pays industrialisés. Il y a de grandes chances que vous n'ayez contracté aucune maladie tropicale, surtout si vous avez suivi les règles d'hygiène de base qui s'imposent dans tout pays □

Aaron D. Bernstein,
M.D., C.M., M.C.R.M.(c)
directeur de la zone des Caraïbes
et de l'Amérique latine,
Port of Spain, Trinité

11

□ CITOYENNETÉ POUR LES CONJOINTS NON-CANADIENS □

Par suite de la proclamation, le 15 février 1988, de la Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (période de résidence) — projet de loi C-254 —, un étranger marié à un citoyen canadien qui est fonctionnaire fédéral ou provincial ou membre des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger autrement qu'à titre de personne engagée sur place peut faire valoir le temps durant lequel il a résidé avec son conjoint pour répondre aux exigences rattachées à la période de résidence qui régissent l'octroi de la citoyenneté. Plus précisément, l'auteur d'une demande de citoyenneté canadienne peut assimiler chaque jour passé à l'étranger à un jour de résidence au Canada, à compter de la date à laquelle il a été légalement admis au Canada à titre d'immigrant ayant obtenu le droit d'établissement.

Chaque jour passé à l'étranger suivant le mariage, mais avant l'admission au Canada peut être assimilé à un demi-jour de résidence au Canada. La disposition selon laquelle l'auteur d'une demande de citoyenneté doit pouvoir compter au moins trois ans de résidence au Canada dans les quatre ans qui précèdent sa demande reste toutefois en vigueur.

Dans le cas des demandes de citoyenneté canadienne présentées après la proclamation de la Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté, les nouvelles dispositions agissent rétroactivement sur la période de résidence à l'étranger qui a précédé le jour de la proclamation. Cependant, les demandes faites avant ce jour sont assujetties au texte non modifié de la Loi sur la citoyenneté.

Ceux qui souhaitent se prévaloir de ces dispositions devront se procurer le formulaire de déclaration supplémentaire "Résidence à l'extérieur". Le formulaire dûment rempli doit être accompagné des pièces suivantes : preuve de mariage, preuve de citoyenneté du conjoint et lettre attestant les états de service de celui-ci.

Vous trouverez d'autres précisions à ce sujet dans une circulaire qui sera prochainement diffusée par la Direction de la politique et de planification du personnel (ADA) □

C. D. Fogerty
Directeur
(Direction de la politique et de la planification du personnel)

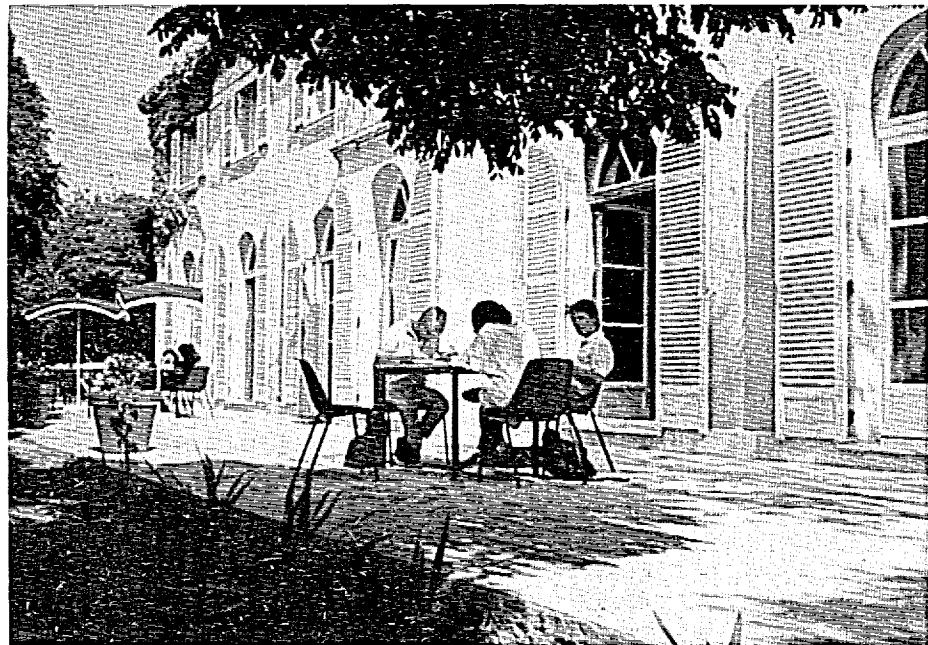
□ L'UNIVERSITÉ CANADIENNE EN FRANCE □

Il est désormais possible d'offrir à vos enfants l'occasion de poursuivre un programme d'études universitaires canadiennes en France. En effet, l'Université Laurentienne, de Sudbury, en Ontario, a, avec le concours de l'entreprise privée, établi une université canadienne dans le sud de la France, à Villefranche-sur-mer.

Programmes de l'Université canadienne en France

Le programme fondamental de l'Université canadienne en France est conçu pour permettre aux étudiants anglophones et francophones de toutes les provinces de passer une année dans le sud de la France tout en continuant à accumuler des crédits universitaires reconnus au Canada. Partie intégrante du système universitaire de l'Ontario, l'Université canadienne en France offre aux étudiants une occasion unique de faire une partie de leurs études. Et surtout, elle leur permet en plus d'améliorer leurs aptitudes dans les deux langues, d'élargir leurs horizons et d'apprécier pleinement la diversité du Canada.

En plus du programme fondamental, diverses activités se déroulent sur le campus de l'Université canadienne en France durant l'été. Pendant la session de printemps de six semaines, en mai et juin, les étudiants peuvent obtenir des crédits universitaires en suivant des cours en langue française et dans d'autres disciplines. En s'inscrivant à cette session, les étudiants peuvent obtenir des crédits supplémentaires soit en prenant un cours intensif d'immersion française ou en alliant l'étude du français à un cours de leur discipline dans un milieu bilingue.



L'Université canadienne en France

On a fait particulièrement attention à ce que les langues et les diverses régions du Canada soient représentées dans la collectivité de l'Université canadienne en France. Le programme régulier compte environ 200 étudiants anglophones et francophones inscrits au premier cycle et provenant de toutes les provinces. Le programme intensif d'études en langues et civilisation met l'accent sur un thème spécial chaque année (La Renaissance, la Méditerranée, le Siècle des Lumières).

Le complexe résidentiel, qui occupe un site historique sur les bords de la Méditerranée, offre une occasion unique de connaître l'Europe et de rencontrer des étudiants de toutes les régions du Canada et d'autres pays. Les programmes de l'Université canadienne en France sont gérés par l'Université Laurentienne. L'Université Laurentienne, institution bilingue créée en 1960 par

une loi provinciale ontarienne, est reconnue pour son enseignement de qualité.

Sa population étudiante forme un microcosme du Canada. L'Université est membre du Conseil des universités de l'Ontario et de l'Association des universités et collèges du Canada. Les crédits obtenus à l'Université canadienne en France sont totalement transférables dans les autres universités. La nature bilingue de la Laurentienne reflète la perspicacité et la volonté des Canadiens convaincus que c'est l'unité qui doit prévaloir dans la formation de notre civilisation.

Le corps professoral

Le programme de l'Université canadienne en France a attiré, de partout au Canada, des professeurs d'université de grand calibre. Aux professeurs de l'Université Laurentienne et d'autres universités canadiennes, se joindront d'éminents professeurs d'universités américaines et européennes.

L'UNIVERSITÉ CANADIENNE EN FRANCE (suite)

Emplacement

L'Université canadienne en France occupe le magnifique domaine de 42 acres du Mont Leuze, à Villefranche-sur-mer. L'enseignement et les activités universitaires ont lieu dans un imposant groupe de bâtiments sur les bords de la Méditerranée. Il y a des résidences d'étudiants sur le campus. Villefranche n'est qu'à six kilomètres de Nice, l'une des plus intéressantes villes de France, où les étudiants peuvent assister aux multiples attractions culturelles. Autour de Villefranche, il existe de nombreux sites d'intérêt historique et artistique facilement accessibles.

Pour les étudiants qui désirent explorer un peu plus l'Europe pendant les congés de l'année universitaire, Villefranche occupe un emplacement idéal. En effet, de Nice, qui bénéficie d'un excellent service ferroviaire, il est possible de se rendre à peu près partout en Europe en moins de vingt-quatre heures.

Le programme fondamental

L'activité centrale de l'Université canadienne en France est un programme d'un an composé principalement de cours en langues, littérature, humanités et science sociales, spécialement choisis dans les trois premières années d'un programme ontarien d'études universitaires. Les humanités comprennent des cours d'études classiques, d'histoire, de musique et de philosophie. Les sciences sociales comprennent des cours de science économique et de science politique.

Le but principal du programme est de permettre aux étudiants de se perfectionner en français et en anglais. En plus des cours de langue et de littéra-

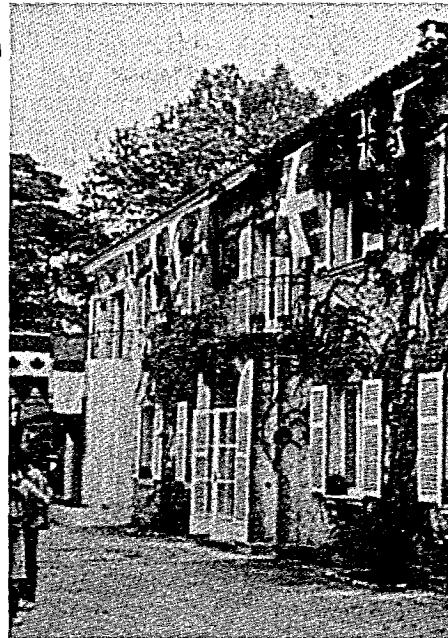
ture, françaises et anglaises, la partie touchant les humanités et les sciences sociales se compose d'une série de cours dispensés en anglais et d'une série de cours différents dispensés en français. Ainsi, les étudiants qui choisissent des cours dans les deux séries bénéficient d'un plus grand éventail de cours.

Cependant, il est possible d'élaborer un programme complet (dix cours de trois crédits) dans lequel tous les cours (sauf les cours de langue) sont donnés en anglais ou en français. L'Université encourage les étudiants à suivre des cours dans les deux langues; sauf pour les cours de langue, elle leur permet d'écrire les examens en français ou en anglais.

Chaque année, le programme est centré sur un thème particulier. En 1988-1989, plusieurs des cours ont été choisis pour illustrer le thème « La Renaissance ». En 1989-1990, ce sera « La Méditerranée ».

Exigences d'admission

1. L'étudiant doit avoir complété au moins une année d'études dans une université canadienne (soit l'équivalent de 4 cours complets d'une année ou 24 crédits), ou détenir un DEC du Québec ou un baccalauréat international.
2. L'étudiant doit avoir obtenu de bons résultats à l'université d'origine.
3. L'étudiant doit obtenir une autorisation écrite de l'université d'origine; il aura ainsi l'assurance que les crédits obtenus en France compteront pour le programme auquel il est inscrit dans cette université.
4. Lors de la sélection des candidats, il sera tenu compte des aptitudes et de l'intérêt manifesté pour la langue seconde et la culture qui s'y rattache □



Renseignements

Pour obtenir des formulaires d'inscription et toute autre information sur les programmes d'études, les frais de scolarité, les plans de repas, les autres possibilités de logement, etc., s'adresser à :

Université canadienne en France

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey

Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Université canadienne en France

Domaine du Mont Leuze

06230 Villefranche-sur-mer (A-M)

France

(Tiré du fascicule, Université canadienne en France, disponible au Centre des services à l'affectation.)

□ CONFESSIONS □

À l'approche de la période des nouvelles affectations, Liaison publie un texte de Nancy Fraser qui constitue un témoignage éloquent sur certaines des difficultés auxquelles doivent faire face les familles qui partent en poste chaque année. Plusieurs d'entre vous s'y reconnaîtront sans doute.

J'ai longtemps considéré le désordre apparent qui régnait dans ma maison comme une assurance que mes enfants garderaient de moi un autre souvenir que celui d'une mère obsédée par l'ordre et la propreté. Récemment, j'ai dû revoir mes positions. J'avais adopté, face aux tâches ménagères, une attitude décontractée dont j'étais fière et j'ai souvent plaint secrètement celles qui croient nécessaire de laver chaque verre immédiatement après usage ou qui considèrent un cendrier qui n'est pas immaculé comme une offense personnelle.

Mais j'ai tout de même quelques principes, je refuse le chaos !

Étudiante à plein temps et mère de 3 fils âgés de 12 à 18 ans, je n'ai pu, ces derniers mois, consacrer beaucoup de temps aux travaux ménagers; aucun membre de la famille, d'ailleurs, ne s'est vraiment inquiété de l'encombrement progressif de la maison. Et pourtant nous avons tous radicalement changé d'attitude les premiers jours de juillet lorsque, sans aucun préavis, nous avons reçu une offre d'affectation tout à fait inattendue que nous avons acceptée. Nous avons dû alors prendre d'importantes décisions dont celle de vendre la maison qui était particulièrement délicate; n'allait-elle pas en effet révéler notre façon de vivre au grand jour ?

Nous avons donc fait appel à un agent immobilier, une femme, qui, mis à part une modeste tentative de range-

ment, a visité la maison dans son état habituel. Après sa visite, nous sommes partis à la recherche de cartons pour emballer les livres qui encombraient les étagères. (Les bibliothèques n'enlèvent rien à la valeur d'une maison, mais les visiteurs aiment bien voir la couleur des murs.) Armés de balais, de pelles et de sacs de poubelle, nous nous sommes attaqués aux chambres des enfants. Livres et jeux depuis très longtemps inutilisés ont pris le chemin d'organismes de charité. Nous avons alors commencé à y voir plus clair et aussi, malheureusement, à mieux discerner toutes les imperfections des lieux.

Nous nous sommes alors mis à cirer les planchers, nettoyer les contre-fenêtres, faire briller les cuivres et les étains, ce qui ne fut pas une mince affaire, compte tenu des nombreux souvenirs rapportés d'Asie et d'Égypte. Après tout cela, nous nous sommes sentis prêts à mettre la maison en vente.

Mais ce n'était pas tout. Ne fallait-il pas en effet que notre intérieur reste immaculé même si nous continuions à l'habiter ? C'est à partir de ce moment-là que tout a changé. Plus rien n'échappait à mon regard. Munie d'un torchon, je suivais à la trace chaque membre de la famille et je ramassais la moindre miette qui tombait de la table; je mettais des fleurs dans la salle de bain et je changeais constamment les serviettes à peine humides. Nous laissions, malgré des habitudes bien ancrées, la lumière allumée quand nous sortions, nous n'utilisions le téléphone que très rarement au cas où un éventuel acheteur s'annoncerait. Mon fils de 12 ans faisait son lit tous les matins. Nous nous dépêchions de manger à des heures indues pour laisser la place aux acheteurs éventuels et nous nous privions de faire cuire du poisson ou d'utiliser de l'ail pendant tout ce temps.

J'étais devenue tellement obsédée par le ménage, qu'un jour, sans véritablement m'en rendre compte, je me suis retrouvée dans une pharmacie; une boîte de cotons-tiges à la main avec l'intention de les utiliser pour récurer le bas des plinthes. Ce fut une révélation ! Tout à coup je me suis rendu compte que mes valeurs si longtemps chères et préservées pouvaient changer radicalement du jour au lendemain. Même mon fils de 16 ans m'évitait à la suite d'une échauffourée causée par une malheureuse chaussette sale abandonnée sur le plancher de la salle de bain. J'en conclus que cela avait assez duré et qu'il était temps de changer d'attitude. J'ai quitté la pharmacie après avoir remis la boîte de cotons-tiges sur l'étagère, fermement convaincue que cette maison ne pourrait jamais être plus propre qu'elle ne l'était.

Nous avons vendu la maison après une semaine seulement et une cinquantaine de visites. Nous avons finalement accepté la meilleure de trois offres; une famille voulait la rénover entièrement, une autre voulait la démolir et reconstruire à neuf et une troisième, à qui nous avons accepté de vendre, avait un jeune enfant et en attendait un deuxième. C'est agréable de songer que cette maison retentira encore de cris d'enfants !

Tout est maintenant rentré dans l'ordre. Mon mari m'a simplement annoncé l'autre soir avant d'aller au lit, que non, il ne passerait pas l'éponge sur le comptoir avant d'aller au bureau. Notre plus jeune fils a fait la grasse matinée et son frère a laissé sa serviette de bain par terre. Je sais maintenant qu'il est possible d'avoir un intérieur immaculé, mais est-ce vraiment nécessaire ? □

Nancy Fraser, août 1987

■ LES ENFANTS DE LA GARDERIE ONT UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR LES AUTRES ■

Ange
et
adolescent



Le fait que votre bambin connaisse son alphabet ne signifie pas qu'il soit prêt à entrer à l'école. L'enfant d'âge préscolaire doit apprendre à vivre en groupe avant de fréquenter la maternelle, affirme une conseillère au niveau de l'enseignement primaire.

Selon les professeurs de maternelle, les enfants qui ont fréquenté la garderie ou la prématernelle ont « plusieurs kilomètres d'avance » sur les autres pour ce qui est de l'esprit communautaire. Le fait d'avoir été constamment en présence de camarades de leur âge les a préparés au partage qui s'effectue quotidiennement dans une classe de maternelle.

Une mère de deux adolescents reconnaît toutefois que la prématernelle n'est pas accessible à toutes les familles. Elle offre donc quelques suggestions

pratiques aux parents qui souhaitent aider leurs enfants à se débrouiller.

« Laissez votre enfant assumer lui-même certaines tâches simples, comme de payer un objet au magasin ou de commander ce qu'il désire au restaurant », dit-elle. Ce sont là des moyens faciles d'augmenter son assurance et de développer son sens de l'autonomie. »

S'attendre aux taquineries

« Expliquez-lui certains problèmes inhérents à la vie scolaire — les taquineries, par exemple. Les enfants qui réagissent constamment aux taquineries ont tendance à devenir de perpétuelles victimes.

« J'ai remarqué, poursuit-elle, que les enfants qui mordent à tout coup à l'hameçon se font constamment harceler. Personne n'aime se faire taquiner, mais il faut apprendre à accepter le mieux possible la situation. »

Les parents devraient aussi rappeler à leur enfant qu'il suffit parfois de connaître quelques règles fondamentales

pour être aimé plutôt que rejeté de ses camarades. Il faut, par exemple, éviter de toujours aller se plaindre aux adultes.

« Vous seriez étonné de voir la quantité d'écoliers qui se font un devoir de rapporter les mauvais coups des autres et s'étonnent ensuite de ne pas avoir d'amis », dit-elle.

On recommande aux parents de ne jamais récompenser leur enfant en pareil cas. Le bambin qui persiste à agir ainsi, selon elle, essaie peut-être de compenser son manque d'assurance en causant des ennuis à ses camarades.

L'enfant unique d'âge préscolaire a souvent tendance à être timide ou renfermé. Les parents peuvent remédier à cette situation en lui faisant rencontrer des copains de son âge. Invitez ses jeunes cousins à passer quelques jours chez vous ou organisez à l'occasion une fête à laquelle vous convierez d'autres enfants du quartier — certains d'entre eux sont peut-être aussi timides que le vôtre □ (Sources diverses)



□ L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN POSTE □

Michel Careau est présentement directeur des Affaires internationales à Santé Bien-être social Canada. Il fut, de 1967 à 1981, agent du Service extérieur et a exercé ses fonctions en République dominicaine, en Colombie et à Washington. Il est un marathonien d'élite, et a représenté le Canada dans plusieurs compétitions internationales en course à pied. Au cours des deux dernières années, il a terminé deux fois en seconde place (en 1985 et en 1987) à la course des Cinq-Jours à New-York, course qu'il a gagnée en 1986 en franchissant 413 milles 367 verges. En juin 1987, toujours à New-York, Michel Careau a terminé deuxième lors de la course des 1 300 milles, ce qui le plaçait en seconde position à l'échelle planétaire pour la plus longue course certifiée jamais organisée.

S' il est un mode de vie qui exige de ses adeptes une attention de tous les instants, c'est bien celui de serviteur de l'État à l'étranger, que ce soit comme diplomate, conjoint, conjointe, ou membre du personnel administratif. Pour s'en convaincre, il suffit d'avoir vécu quelques années à l'étranger et d'avoir connu cette vie où foisonnent, les uns après les autres, les réceptions officielles ou privées, les cocktails, les dîners, les déjeuners d'affaires, le tout souvent copieusement arrosé. Ajoutons à cela l'isolement familial, l'adaptation continue à des collègues de travail permuteurs, l'intégration à des milieux culturels différents des nôtres, l'apprentissage, le cas échéant, d'une langue nouvelle et, finalement, l'acceptation d'un environnement souvent politiquement ou socialement bousculé. Voilà autant de facteurs de stress.

Comment réagir ?

Point n'est besoin d'être un expert pour affirmer que l'activité physique sera, pour la plupart des personnes oeuvrant dans le giron des Affaires extérieures, une planche de salut.

Elles sont nombreuses les activités physiques auxquelles peuvent s'adonner les fonctionnaires du Service extérieur et leurs familles. Certaines sont moins exigeantes que d'autres, elles demandent moins d'énergie et peuvent, semble-t-il, comporter quand même des risques (on dit que le 19^e trou au golf peut, en quelques minutes, faire perdre tous les bénéfices acquis lors des 18 premiers trous !). D'autres sports, comme le tennis joué en simple, tout en étant physiquement assez violents parfois, exigent des partenaires d'égale force et des installations particulières extérieures ou intérieures, qui sont introuvables à certains endroits. Le vélo, qui a l'avantage de pouvoir se pratiquer individuellement, est certes un sport actif : pour certains fonctionnaires à l'étranger, il est, cependant, à peu près impraticable car les infrastructures ne permettent pas de s'y adonner en toute sécurité : les risques d'enfourcher une bicyclette hors des routes réservées, comme dans les pays scandinaves, ou hors des pistes cyclables, sont bien trop grands. La natation, praticable à peu près partout en toutes saisons, est une activité très valable, à la condition toutefois de savoir nager et d'être suffisamment motivé pour s'astreindre pendant des heures à parcourir des longueurs de piscine dans un décor qui ne change guère!

« L'esprit sain dans un corps sain » est toujours d'actualité en 1988. Manger, boire, respirer sa propre nicotine ou celle des autres, travailler de longues heures souvent sous pression obligent l'humain à trouver une porte de sortie pour chercher son équilibre. L'activité physique régulière peut contribuer à cet équilibre. Le reste n'est qu'une question de choix, de goût et de disponibilité.

Quel sport pratiquer ?

Elles sont nombreuses les activités physiques auxquelles peuvent s'adonner les fonctionnaires du Service extérieur et leurs familles. Certaines sont moins exigeantes que d'autres, elles demandent moins d'énergie et peuvent, semble-t-il, comporter quand même des risques (on dit que le 19^e trou au golf peut, en quelques minutes, faire perdre tous les bénéfices acquis lors des 18 premiers trous !). D'autres sports, comme le tennis joué en simple, tout en étant physiquement assez violents parfois, exigent des partenaires d'égale force et des installations particulières extérieures ou intérieures, qui sont introuvables à certains endroits. Le vélo, qui a l'avantage de pouvoir se pratiquer individuellement, est certes un sport actif : pour certains fonctionnaires à l'étranger, il est, cependant, à peu près impraticable car les infrastructures ne permettent pas de s'y adonner en toute sécurité : les risques d'enfourcher une bicyclette hors des routes réservées, comme dans les pays scandinaves, ou hors des pistes cyclables, sont bien trop grands. La natation, praticable à peu près partout en toutes saisons, est une activité très valable, à la condition toutefois de savoir nager et d'être suffisamment motivé pour s'astreindre pendant des heures à parcourir des longueurs de piscine dans un décor qui ne change guère!

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN POSTE (suite)



La marche, le jogging, la course à pied

La marche, le jogging et la course à pied sont des activités qui, tout en permettant une dépense calorique élevée (voir le tableau ci-après), ont l'avantage de se pratiquer en tout temps, à peu près n'importe où, individuellement ou en groupe, sans grand matériel (chaussures adaptées et vêtements selon la température). La marche, à un rythme plus ou moins élevé, allant de quatre à huit kilomètres à l'heure, peut être l'apanage des plus jeunes comme des plus âgés. En fait la marche, l'ancêtre du jogging et l'aïeule de la course à pied, possède parmi d'autres avantages celui de ne nécessiter aucune technique. Marcher est l'activité la plus naturelle qui soit. Elle permet d'améliorer le conditionnement cardio-pulmonaire. Le stimulus répété d'un exercice modéré et prolongé comme la marche accroît l'effi-

cacité et les réserves énergétiques des fibres cardiaques. Un cœur en bonne condition, c'est une assurance supplémentaire pour faire face aux tensions du quotidien. Le conditionnement cardio-pulmonaire par la marche permet aussi de combattre l'artériosclérose.

Sans pouvoir expliquer dans le détail le phénomène, j'ajouterais néanmoins que la marche peut abaisser la pression artérielle diastolique de l'ordre de 10 mm/Hg après seulement deux mois de programme. Deux phénomènes physiques pourraient expliquer cette diminution de la pression artérielle : l'augmentation de l'efficacité cardio-vasculaire et la diminution du poids corporel. Un autre bénéfice de la marche : le métabolisme plus efficace du sucre. Certains diabétiques qui suivent un programme régulier de marche rapide doivent même réduire la dose d'insuline qu'ils s'injecteraient normalement s'ils étaient sédentaires.

Il y a plusieurs autres effets bénéfiques attribués à la marche. L'élimination du surplus graisseux en est un (voir tableau ci-après : nombre de calories brûlées par la marche). On pourrait aussi dire que la marche améliore la circulation sanguine dans les jambes, tonifie les muscles des jambes, des cuisses et des abdominaux, empêche la perte du calcium osseux tout en protégeant les articulations et surtout, elle permet de relaxer son corps et son esprit réduisant par le fait même le stress.

Le jogging est l'aboutissement normal de la marche rapide. L'adepte du jogging parcourt entre 10 et 12 kilomètres à l'heure alors que le marcheur n'en parcourt que de 5 à 7 dans le même temps. On retrouve d'ailleurs à peu près les mêmes avantages en jogging qu'en marche : les risques de blessures sont cependant plus grands : ampoules,

échauffements, points au côté, courbatures musculaires, tendinites, périostites, etc., c'est pourquoi il convient, avant de s'y adonner, de prendre des conseils de personnes qualifiées pour éviter les problèmes et, s'ils surviennent, pour les régler. Des exercices de musculation sont importants et le programme doit être progressif et régulier.

La course à pied est le complément du jogging. Le coureur parcourt des distances plus longues et plus rapidement que l'adepte du jogging. Les 10 kilomètres sont franchis en 40 minutes environ et le marathon, en 3 heures 15 minutes ou à peu près. Ici encore, les bénéfices sont les mêmes que ceux de la marche et du jogging, les dangers de blessures sont plus élevés; de là, l'importance d'être à l'écoute de son corps. (Dans un article aussi court, je laisse de côté la course de compétition car ce n'est probablement pas ce à quoi la majorité de mes lecteurs et lectrices aspirent, dans l'immédiat s'entend !).



L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN POSTE (suite)

En conclusion

L'exercice physique est l'une des conditions pour rester en santé, surtout pour des personnes dont les responsabilités sont aussi vastes que celles de nos diplomates, de leurs familles et de leurs collaborateurs oeuvrant dans des contextes socio-politico-culturels diffé-

rents des nôtres et qui sont aux prises avec une vie où les occasions de faire bonne chère et de consommer des aliments trop riches, trop épicés ou trop salés ne manquent pas. Pour parer aux effets négatifs d'une vie trop mouvementée et souvent malsaine, soyez bons pour vous-mêmes, faites de l'exercice (que cela fasse partie de vos habitudes)

et, selon les circonstances que vous trouverez là où vous vivrez, choisissez un sport qui vous convient; cela pourrait être la marche ou ses dérivés puisque assez souvent, ce sont ces activités qui sont les plus accessibles □

TABLEAU DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET DE LEUR DÉPENSE CALORIQUE (Pour trente minutes de pratique)

	Pour une personne pesant 50 kg	Pour une personne pesant 65 kg	Pour une personne pesant 80 kg
	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)
Badminton	183	240	294
Balle au mur	186	258	330
Balle-molle	132	171	210
Basket-ball	288	375	462
Boxe sur sacs	45	63	81
Canotage 4 km/heure	48	84	120
Canotage 5 km/heure	132	171	210
Canotage 6 km/heure	138	192	246
Course à pied 9 km/heure	237	306	378
Course à pied 11 km/heure	288	375	462
Cyclisme 10 km/heure	105	138	168
Cyclisme 15 km/heure	159	204	252
Cyclisme 20 km/heure	183	240	294
Danse (activité intensive)	120	171	219
Danse (activité modérée)	90	126	162
Football	183	240	294
Golf 18 trous	105	138	168
Hockey sur glace	315	411	504
Judo et karaté	264	342	420
Marche lente 3 km/heure	63	87	109
Marche 5 km/heure	78	102	126
Marche 7 km/heure	132	171	210

	Pour une personne pesant 50 kg	Pour une personne pesant 65 kg	Pour une personne pesant 80 kg
	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)
Marche dans la neige 7 km/heure	153	213	270
Marche dans la neige 10 cm 2,5 km/heure	210	273	336
Natation : brasse, crawl et dos 3 km/heure	183	240	294
Natation : papillon 3 km/heure	369	477	588
Patinage	138	192	242
Pelletage de la neige	105	150	195
Pétanque	78	102	126
Raquette 4 km/heure	264	342	420
Raquet-ball	264	342	420
Saut à la corde 66 sauts/minute	264	342	420
Saut à la corde 100 sauts/minute	288	375	462
Ski alpin	196	258	330
Ski de randonnée 4 km/heure	159	204	252
Ski de randonnée 6 km/heure	210	273	336
Ski de randonnée 8 km/heure	264	342	420
Soccer	169	270	342
Squash	237	306	378
Tennis	183	240	294
Volley-ball	183	240	294

Ce texte est tiré de : *Bien se nourrir quand on est actif* par : Kino-Québec

Publié par : Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

MOSAIQUE

CANADA

Recherchée : une nouvelle équipe d'astronautes.



Le gouvernement fédéral commercera peut-être à embaucher une nouvelle équipe d'astronautes dès l'année prochaine.

Le Canada a, en effet, accepté de fournir du personnel qui travaillera à bord de la station spatiale américaine dont la construction est prévue pour l'année 1994.

« L'entraînement durant de quatre et six ans, l'appel aux jeunes aspirants à des postes de cadet de l'espace pourrait être lancé dès 1989, » a déclaré M. Garry Lindberg, du programme des astronautes canadiens.

M. Lindberg a fait remarquer que la décision d'augmenter les effectifs du corps d'astronautes du Canada n'a pas encore été prise, mais qu'il pourrait être composé de près de 10 personnes pour être en mesure de faire face aux exigences.

Le Canada négocie présentement avec la NASA pour que les Canadiens participent à plus de vols à bord de la navette spatiale. À ce jour, deux vols seulement sont prévus avec présence canadienne à bord de la navette.

Pour ce travail, on offre entre 24 748 \$ et 76 130 \$, selon le degré d'instruction et l'expérience. Aucun bénéfice spécial et aucune allocation de dépenses ne sont compris.

DIVERS

Plus de 90 % des nouveaux emplois sont allés aux femmes. Les femmes canadiennes ont obtenu plus de 90 % des nouveaux emplois entre 1981 et 1986, révèlent les données du recensement de 1986 sur la population active, la scolarité et la mobilité, rendues publiques hier à Ottawa par Statistique Canada.

Des 534 300 nouveaux emplois nets créés entre 1981 et 1986, les femmes en ont récolté 503 305, tandis que les hommes n'en glanaient que 31 000 environ.

La présence des femmes sur le marché du travail est de plus en plus importante depuis 35 ans et cela a un effet sur la croissance de la population active totale, c'est à dire la partie de la population en âge de travailler et qui occupe un emploi ou en cherche un.

Ainsi, les femmes ont-elles contribué pour près de 75 % de la croissance de la population active nationale entre 1981 et 1986. Résultat : 55,9 % des femmes en âge de travailler font partie de la population active canadienne, comparativement à 51,8 % en 1981.

La population active masculine a de son côté chuté légèrement en termes de pourcentage, passant de 78,2 % à 77,5 % en 1986. Le nombre absolu d'hommes actifs a toutefois passé de 7 155 260 en 1981 à 7 441 170 en 1986, soit une augmentation de près de 286 000.

SANTÉ

Avec l'arrivée des terminaux à écran cathodique (TEC) qui sont de plus en plus courants dans les bureaux, et devant le nombre croissant de femmes qui se servent de ces appareils, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a décidé de réviser sa ligne de conduite concernant l'utilisation des TEC durant une grossesse.

Malgré l'attestation de Santé et Bien-être social Canada selon laquelle les femmes enceintes n'ont pas à s'inquiéter des effets des radiations émises par les TEC, il règne encore une certaine inquiétude dans le milieu du travail.

Témoignant de la démarche positive qu'elle entend

prendre pour favoriser de meilleures relations avec le personnel, la haute direction de la SCHL a adopté une nouvelle ligne de conduite qui offre plusieurs possibilités aux utilisatrices de TEC et qui leur permet d'être affectées à un autre poste durant leur grossesse.

On prépare actuellement une trousse d'information qui décrira la nouvelle ligne de conduite et qui contiendra de l'information fournie par Santé et Bien-être social Canada au sujet de l'utilisation des TEC durant une grossesse. La trousse comprendra aussi des renseignements sur les excellents avantages sociaux que la SCHL offre en matière de congé de maternité ou parental, ainsi que sur les prestations de maternité prévues par l'assurance-chômage.

Grâce à cette initiative, la SCHL se rapproche encore de son objectif qui est de se classer parmi les meilleurs employeurs du Canada.



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Centre des services à l'affectation (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.



L'ambassadeur de Montigny Marchand

L'article que vous avez consacré récemment aux enfants canadiens qui s'adonnent au hockey à l'extérieur du Canada a suscité un intérêt particulier chez certains membres de notre mission, étant donné que nous avons aussi, à Genève, des parents d'enfants qui jouent au hockey. Mon fils Darren et son ami de la mission, Jamie MacKinnon, portent les couleurs d'un club de hockey, le Servette de Genève. En février de cette année, Darren, Jamie et les autres membres de l'équipe représenteront la ville de Genève au Tournoi international des atomes à Québec. Il va sans dire que les deux garçons sont à la fois enthousiasmés et inquiets à l'idée de participer à cette compétition avec les bons joueurs canadiens.

Je joins à ma lettre une photo de l'ambassadeur de Montigny Marchand, arrivé récemment à Genève, qu'on voit en train d'écraser la traditionnelle « marmite de l'escalade » genevoise. Immédiatement après son arrivée, l'ambassadeur a manifesté le désir de rencontrer les conjoints des membres de la mission basés au Canada afin d'échanger avec eux quelques réflexions, positives

ou non, sur la mission. Toutefois, afin d'entamer avec l'ambassadeur une discussion qui s'est révélée très ouverte et très franche, nous nous sommes amusés en sa compagnie et avons eu l'honneur de lui faire partager cette coutume genevoise □

Mme Vanessa Hynes
Coordonnateur communautaire
Genève

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Sylvie Gauvin, Expansion industrielle régionale.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.
Centre des services à l'affectation
(613) 995-9781
Rédactrice : SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Centre des services à l'affectation (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint :	Nom :
.....
Adresse :	Ancienne adresse :
.....
Langue préférée : anglais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/>	
Nom de l'employé(e) :	Nouvelle adresse :
.....
Direction ou mission :	
.....	

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour les dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

(8) 1961



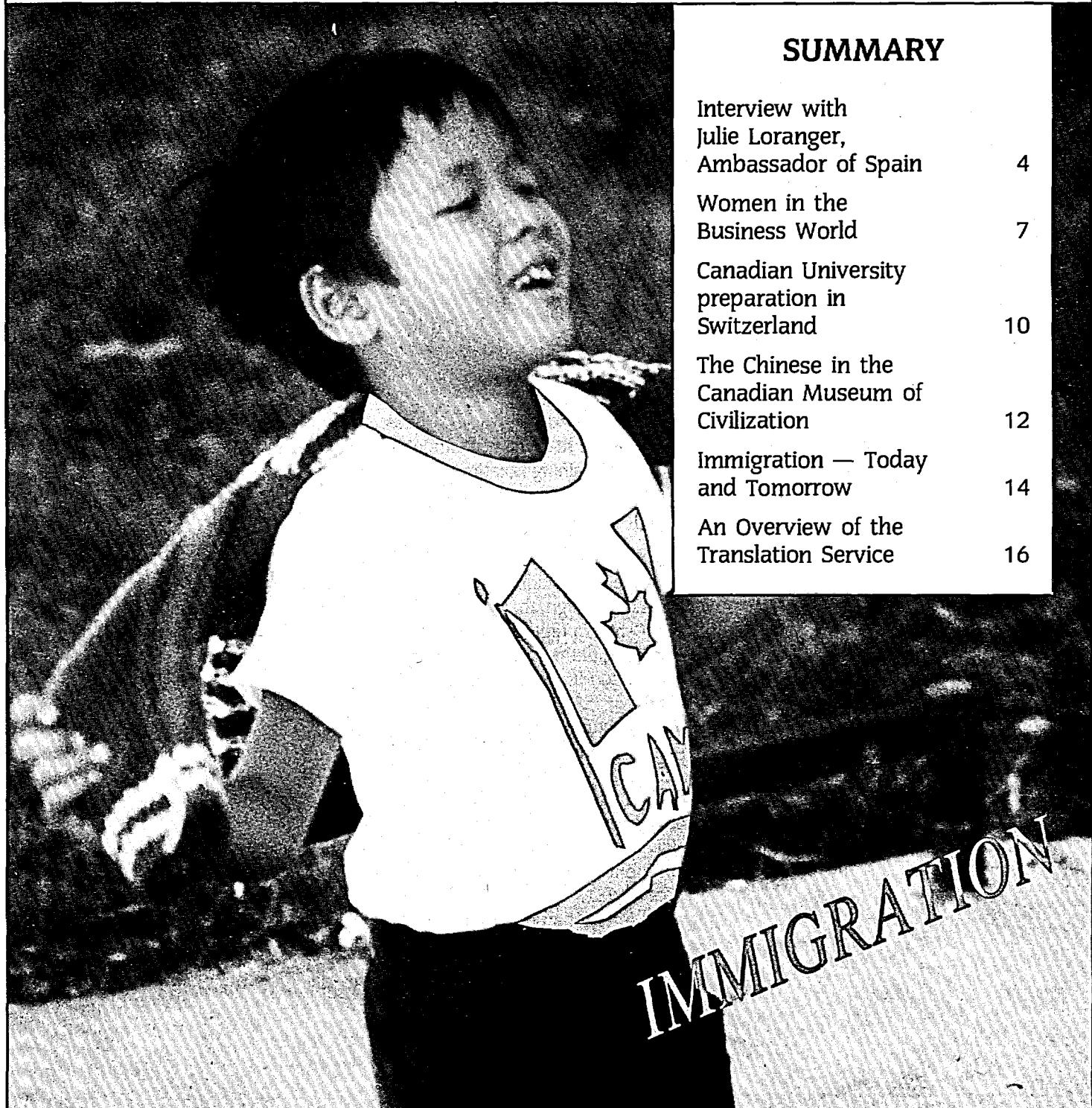


b 1941288 (E)

b 2167874 (F)

S

LIAISON



SUMMARY

Interview with Julie Loranger, Ambassador of Spain	4
Women in the Business World	7
Canadian University preparation in Switzerland	10
The Chinese in the Canadian Museum of Civilization	12
Immigration — Today and Tomorrow	14
An Overview of the Translation Service	16



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

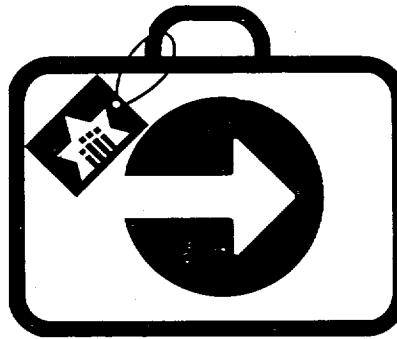
THE ROLE OF THE POSTING SERVICES CENTRE

In the first of this series of articles, it was noted that few of our staff spend any significant amount of their time giving briefings. Nonetheless, a large part of our mandate is to assist foreign service employees and their families with preparations for departure and return. This helps to facilitate their adaptation to living and working in a foreign environment and their re-integration into the Canadian milieu on return from abroad.

Our mandate is twofold, addressing the two distinct aspects of preparation and adjustment involved in relocation from one assignment to another: the physical, administrative aspect and the less tangible but even more important mental/emotional aspect. The Information Services and Posting Arrangements functions of the Centre address mainly the former, our Training functions focus especially on the latter.

PART III — TRAINING FUNCTIONS

The Centre benefits from the services of one full-time training officer responsible for the Pre-Posting and Re-Entry Workshop Programs and of an administrative officer whose responsibilities include a Workshop Program for Spouses. Their functions are to identify training needs, develop appropriate workshops and briefings, plan programs accessible to the clientele, organize the necessary human and physical resources, supervise the administration, and evaluate the services provided and the results obtained. With all these responsibilities, a training officer has little



time to be a trainer as well. Besides, the training to be given is often specialized, requiring either experience of particular posts or situations (e.g., for giving a briefing on China or leading a workshop on protocol and hospitality) or the qualifications of an expert trained and experienced in a particular field (e.g., a psychologist for dealing with stress management or re-entry adjustment, a tax lawyer explaining taxation, a counselor to assist spouses with career planning).

Major studies have provided the basis for the elaboration of our role: e.g., "Evaluation Design for the Overseas Briefing Center" prepared by Michael F. Tucker, Ph.D., of the Centre for Research and Education in Denver, Colorado, in April 1976; "A Debriefing/Re-Entry Process for External Affairs" by Michael Miner, M.A., of International Briefing Associates in Vancouver in December 1981; and, of course, the report of the Royal Commission on Conditions of Foreign Service submitted to the Government by Pamela McDougall in October 1981. Other inputs have included internal studies, such as our "Training Needs Study" of July 1985, and submissions from the Foreign Service Community Association, both oral and written. Most of these have been based on extensive consultations and

surveys. We also depend, to some extent, on our contacts in other governments (e.g., the Overseas Briefing Centre of the U.S. State Department's Foreign Service Institute) and on organizations such as the International Society for Intercultural Education, Training and Research (SIETAR) in which we maintain a corporate membership and whose scholarly publication, *International Journal of Intercultural Relations*, we receive quarterly.

Even with all this study and consultation, however, we maintain the flexibility to act on spontaneous suggestions of employees, spouses, managers, other units, divisions and departments. Such was the case in the development of workshops and briefings on the Chernobyl incident, on property management, and on coping with the needs of the elderly.

Once a calendar has been planned, the organization of the necessary resources is especially time-consuming: soliciting and studying proposals for about 25 day and evening workshops in both English and French, selecting contractors and drawing up contracts (almost 50 for 1986).

Publicity is an ongoing concern from the time the calendar is drawn up. In addition to the customary posters and announcements in the Department's Administrative Notices, letters are sent to all spouses on our Direct Communication with Spouses Mailing List for the National Capital Region with information on contract possibilities as well as the workshops themselves. The importance of this mailing list cannot be stressed enough: we so often hear comments that a spouse has not heard of the opportunity to submit a proposal or attend an interesting workshop only

POSTING SERVICES CENTRE UPDATE (continued)

to discover that our mailing list shows no address or an out-of-date one. Spouses, see page 20 to add your address to our mailing list or to update it. Employees, we need to rely on you to let your spouses know how they may receive information of interest and concern to them in a timely and direct fashion — please ensure this by taking your copy of *Liaison* home with you.

Our formal evaluations are generally positive with respect to specific workshops and programs, and we don't even mind the "beefs" we get — they help us to do better next time around. We live in a world of budget cuts and spending freezes, re-organizations and workforce adjustments, so our best efforts may not always produce perfection, but we aim high and try hard to help as many people as we can.

But we wonder. With all the input we get about what we *should* do, there seems to be an enormous disparity between what we are told are the needs of our clientele and the response of that clientele to what we are told will fulfill those needs. One explanation which occurs to us is that foreign service personnel pride themselves on their adaptability, and feel that seeking assistance in adapting to the stress of relocating, in coping with family needs or in intercultural communication would be an admission of a lack of that ability to adapt. Medical evacuations and repatriations for psychological reasons happen only to personnel who are not fit for the foreign service and should never have been selected for the assignment in the first place, right? Wrong! Nervous breakdowns are a comparative rarity in non-hardship posts, right? Wrong! Fitness and hardship have

little to do with it. Expectations and preparedness have everything to do with it. There are, in fact, fewer evacuations/repatriations for psychological reasons from *hardship* posts than from *non-hardship* posts, because personnel destined for the hardship posts tend to find out more about where they are going, expect less and prepare themselves accordingly. So, heed the Oracle of Delphi and Lord Baden-Powell: Know Thyself and Be Prepared! □

3

COMMUNITY LIAISON

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

If you are not yet on our mailing list and would like to be, please complete the form on page 20 and return it to ABB.

If you already participate in this program, you will have received the following since the last issue of *Liaison*:

March 31, 1987 — distribution: National Capital Region (1986-87/09).

— A reminder of the workshops for spouses being offered this spring.

□ A DAY OFF □

"So, you want the day off. Let's take a look at what you are asking for."

There are 365 days per year available for work. There are 52 weeks per year in which you already have two days off per week, leaving 261 days available for work. Since you spend 16 hours each day away from work you have used up 170 days, leaving only 91 days available. You spend 30 minutes each day on coffee break. That accounts for 23 days each year, leaving only 68 days available. With a one-hour lunch period each day, you have used up another 46 days, leaving only 22 days available for work. You normally spend 2 days per year on sick leave.

This leaves only 20 days available for work. We are off for five holidays per year, so your available working time is down to 15 days. We generously give you 14 days vacation per year which leaves only one day available for work and I'll be damned if you're going to take that day off" □

□ INTERVIEW □

In recent times, our leaders have deplored the absence of women in the upper echelons of government. There is much ado about giving women greater access to senior positions, about affirmative action, and so on.

There are some women who have recently attained top-level positions. What, if anything, is so different about them? Do they have to surmount greater obstacles, or expend more energy than their male counterparts in order to attain the same position? Liaison has attempted to provide some answers to these questions in an interview with Julie Loranger, who will represent Canada in Spain beginning in May.

Sylvie Gauvin: Ms. Loranger, is the Department breaking new ground by naming a woman Ambassador?

Julie Loranger: The obvious answer is no, since there have been female heads of mission for a number of years now. I'm not sure who was the first...

It has been several decades since the first female ambassador was appointed. But there are in fact nine female heads of mission this year, which is more than in the past.

S. G.: Is this due to the Mulroney government's efforts to promote the status of women?

J. L.: It's because of the interest our own minister, Mr. Clark, has taken. He is determined to see women more equitably represented throughout the system.

S. G.: Doesn't this make you feel like "token women"?

J. L.: It doesn't bother me at all. I consider myself to be quite capable of doing what I have been asked to do and I do not feel that I have been privileged in any way. I studied hard, I worked hard, and I am at an age where it is altogether normal for me to be where I am; many of my male colleagues are at the same point in their careers. Some may feel that because I am a woman, being named head of mission is a privilege. Personally, I do not think that we are being granted a privilege.

I know that women must be promoted more rapidly in order to make

It has been several decades since the first female ambassador was appointed. But there are in fact nine female heads of mission this year, which is more than in the past.

up for past errors, particularly in our Department, but as far as my own case is concerned, I do not think that I have been done a favour. This is a normal step in my career.

S. G.: One often hears that in the private sector, women who want to move into senior management have to fight twice as hard as their male colleagues. What is the situation at External Affairs?

J. L.: There is nothing special about External Affairs, except of course that we work on a career system, so in that sense the situation is unique. We still live in an age where generally, if women really want to succeed and break into upper management, they have to try to be at least as competent as, and often more competent than, the average man around them.

S. G.: So you have to make a special effort or an extra effort if you are a woman?

J. L.: Some women would see it as an effort. Others, I suppose, are more competent without necessarily having to make an extra effort.

Indeed, that is often the case, because a lot of young women are better educated and have a better background than a lot of their male colleagues do. The problem, in the past, was that they were not given credit for those things. They had to prove themselves. I think that now we have gone past the stage where you had to fight for recognition; now, the main thing is to be highly competent at what you do. The system is such that if you are, you have a good chance of being promoted. I'm speaking here of External Affairs. One does have to be careful, though, not to generalize and say that all individuals and all managers in External Affairs are that enlightened. I'm sure that there are still some who have trouble imagining a woman in their directorate, or in

□ INTERVIEW □



Miss Julie Loranger, in her office at the Department, before her posting in Madrid.

their office, but they are becoming fewer in number.

Of the nine female heads of mission I mentioned earlier, not one is living a traditional married life. That is in itself revealing and I can't deny that in my case it was a lot easier for me to do the kind of work I do, to bear the kind of responsibilities I have, because I did not have any family obligations. But that is a choice too. It is a choice not to get married and have children, but it is a choice that women should no longer have to make. In my generation, it was more difficult to find a husband who would be willing to live with a career woman.

I chose a career. Of course, there were many others who did get married and who managed to do both very well. Personally, I would not have had the physical energy to do it all.

S. G.: Doesn't being a woman create credibility problems, particularly for an Ambassador?

J. L.: It probably poses a problem for some of the people you deal with.

S. G.: And some of the countries too?

J. L.: Yes, but after all, I have not been asked to go off to a fundamentalist Islamic country, and I think my superiors would have the good sense not to ask me to. Credibility is a problem for the person listening, not for me. My own experience, particularly in the United Nations, where I have been working for several years and have contacts at all levels and among the representatives of many different countries, has been that if you know what you are talking about, people listen. At first, people who are not used to dealing with professional women may hesitate

to have a serious conversation, but once things get under way, there are no problems. It is simply a matter of knowing what you are talking about and of knowing the issues inside out. I do not think that I will have any trouble in Madrid, although Spain is a European country that is still fairly traditional. I know that I will probably seem rather exotic, as I will be the only female Ambassador, but I think that should be fun. I find it stimulating.

S. G.: Are there any advantages to being a female Ambassador?

J. L.: There is one advantage that most people would not think of; it occurred to me one day in the midst of an official dinner. The women are usually seated next to VIPs. Often I can accomplish things much more quickly and easily at dinner than the men who are seated at the same table, because the people sitting beside me are often people with whom I have business to discuss. What's more, you sit beside them for as long as two hours, while you would never have the opportunity to speak to them in their office for two hours, and if by chance some matter needs to be settled, you can sometimes do it then.

There is one other advantage, which might actually seem rather negative. It's a matter of knowing how to use it. People find the idea of a female head of mission intriguing, so they want to meet her. That can help open doors and make people more willing to see you. I must say that as a rule, the doors will open for representatives of Canada, but being a woman adds an extra dimension.

□ INTERVIEW □

One of the disadvantages of being a head of mission and unmarried is that you have to be both breadwinner and housewife. While I'm receiving a delegation at my office, I have to be sure that the flowers are arranged properly at home.

S. G.: *Is that because you are unmarried or because you are a female Ambassador?*

J. L.: I think people expect a woman to take care of her home. You have to find ways of doing so. It's a dimension that forces us to split ourselves in two.

S. G.: *If you don't mind my saying so, that's a rather traditional outlook...*

J. L.: Diplomacy is traditional: guests expect sterling silver and fine china.

S. G.: *You would have the same problem if you were a bachelor.*

J. L.: Absolutely, but it's a matter of perception. Because you are a woman, people assume that you will take better care of your home.

S. G.: *Women are often said to be relegated to subordinate tasks. Have you gotten that impression at External Affairs?*

J. L.: In North America, most subordinate positions, to use your expression, are filled by women. That is one of the main reasons why women's salaries are only 50% or 60% of men's. External Affairs is the same as the rest of our society, and I admit I do not know what the male/female ratio is among administrative support staff. As far as career

diplomats are concerned, the major problem is with promotion. Perhaps promotions should be accelerated so that there are more young women at the intermediate level. Of course, more and more women are being recruited, and ten years from now we probably will have struck a better balance.

S. G.: *How do you see your new role?*

J. L.: The fact that I am a woman does not really change my perception of the position. I am doing what any of my colleagues would do under the same circumstances: studying our relations with Spain and all related matters. My new responsibility is, first and foremost, to represent my country. That means being on duty 24 hours a day.

But there is no denying that comments are sometimes made about us (women). I recently met some Europeans who said, "Oh, so they're appointing women now." I could have interpreted that as meaning that they thought there had been a drop of quality, but I did not. It is easy to get over little incidents like that.

S. G.: *Do those comments bother you?*

J. L.: Not at all. It just means that I have to do an excellent job so that they no longer even notice that I am a woman, but think of me first as the Canadian Ambassador.

S. G.: *So that means you must first establish your credibility, something you would not have to do if you were a man.*

J. L.: You are probably right but there is nothing I can do about it, that's the way

things are. I am not making any special effort. I want to be on top of the issues anyway. I am not doing it to prove anything. I am not making any superhuman efforts to establish my credibility.

S. G.: *Ms. Loranger, is there anything you would like to add?*

J. L.: I would like to say that I realize I am one of only a few Canadian women in this position, and given the importance Canada attaches to the issue of promoting the status of women at the international level, I feel that it is my responsibility to put that message across in the country where I am going — and what I am about to say may sound somewhat ambitious — in order to help women there to move into positions to which they would normally have trouble gaining access. I am very much aware of the fact that I will be representing my country and I hope that my work will be worthy of Canada and represent its interests well □

□ WOMEN IN THE BUSINESS WORLD □

The position of women in economic life over the past 15 years or so is both a consequence and a symbol of a profound change in values. The number of women in the paid labour force has grown, as has their visibility. One of the most obvious but long hidden from view signs of this role is that of women who since 1975 have been called "family business partners" or "co-entrepreneurs".

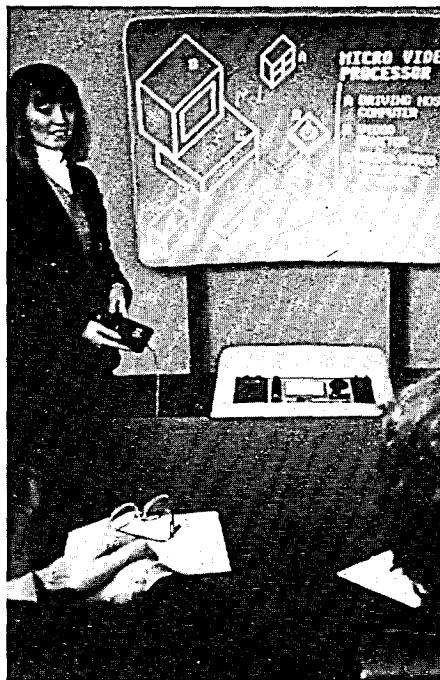
There are probably more than 560 000 such women in Canada, and their contribution is estimated to represent some 3% of the GNP, or \$9 billion. Most of them (53%) are employed in agriculture, but they are also found in PME (petite, moyenne entreprise) (43%) and professional offices (4%).

However, in 1984 only 40% of them were receiving a salary, and barely 16% held a share in the business. A mere 1.4% had partnership status.

In 1975, which was International Women's Year, the AFEAS (*Association féminine d'éducation et d'action sociale*) investigated the situation of women who worked with their husbands. Only 12% were receiving a salary.

There have been some improvements. Since 1982, women in a co-entrepreneur position have been able to claim a compensatory allowance for their contribution to the family estate when a divorce or death occurs. But they must still prove this to the satisfaction of the courts. The burden of proof rests with the woman.

Working in a family business is perhaps the oldest avenue by which women have entered economic life to play an active part. Women have invaded the labour market in recent years: between 1977 and 1985, their involvement rose by 40%.



Even more recently, although still to a marginal extent, women have begun to rise in the ranks to positions of junior, intermediate or senior management. But the percentage of women on boards of directors is still barely 2%.

There are a number of reasons for this. The first obstacle is the stereotype of the manager that is almost identical to that of the masculine male characterized by aggressiveness, assertiveness and power. There is also a principle, well-known to organizational sociology, which states that the closer one gets to the top of a hierarchy, the less definite are the criteria of competence. People protect themselves against ambiguity by choosing others who are like them. One reason why many women prefer being called "the manager" rather than the "the manageress" is that the masculine gender is associated with a prestigious position, while the feminine is associated with subordinate duties.

Moreover, the typical career plan indicates that in order to gain ascendancy you must make your mark between the ages of 25 and 35, the precise age when women like to have babies. And since they usually take their parental responsibilities more seriously than men, they are held back. The fourth and final obstacle is that women are given very little involvement in the informal network of the social clubs.

Thus the world of senior management is still a male society where the suit and tie is the rule and where there is no place for visits to the pediatrician. In order to gain access here, women must do everything they can to minimize the differences.

Women are underestimated, underutilized and often underpaid — it is estimated that when all the variables are taken into account, the salaries of women managers are still 10 to 15% lower than those of men. This is why more and more women are choosing to launch their own businesses.

In 1978, 68% of the Canadians who started new businesses were in fact women. And the trend seems to be continuing.

Francine G. McKenzie, President of the Provincial Advisory Council of the Status of Women in Quebec, points out that according to a Canadian study the survival rate of their businesses is twice as high as that of businesses founded by men □

(From an article in the March-April 1987 issue of the magazine *Le Devoir économique* entitled: "Women in Business: A Very Visible Minority".)



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



CHOICES

It seems to me that, though as members of the foreign service we are convinced that the power over changes in our lives is limited, we do have some important choices to make. Like all personal choices they require us to establish priorities and weigh the positive and negative effects of our actions.

Of course as spouses we may have to decide whether to accompany the employee on posting. The profound effect of this decision can't be overemphasized. In a time when it is becoming more and more clear that we really do become financially dependent (at our peril in case of separation or divorce), will the resulting physical separation become permanent? Perhaps more importantly, do we want it to? Is it possible to maintain a long-distance marriage? Or is the concern of contributing to an individual pension plan so we are not financially dependent in the future going to ensure permanent break-up now? If we take a leave of absence from the Public Service, will it

be worthwhile to return when we have to pay back both segments of the pension contributions for the time we were away? Maybe it's easier to just go on the posting without even considering these choices!

If we do decide to be posted there are considerations that affect us personally and those around us. If the employee has duties that include entertaining and being entertained, do we choose to take part? Is there an adequate amount of pleasure involved in the process for us to be able to contribute without feeling resentful; does the pride that results from performing the tasks well outweigh the time, and expertise, required? Indeed, are we even interested in acquiring the expertise that may not come naturally? Does it matter; do we care? In fact, for many of us, the reason we take part is an entirely selfish one: we enjoy it! For others, it is a symbol of commitment to our husband or wife, and really has nothing to do with the government of Canada or the foreign service. It is simply part of the give and take of our marriages, and a private decision that

enables us to meet new and interesting people no matter where we happen to live.

This is the time of year when many are making decisions that will affect their lives for the next few years, and in many cases coming to terms with the realities that will result. If you are one of them, we hope you have an understanding ear close by. Whatever your situation, consider joining the FSCA, an organization of people who are interested and who care □

Nancy Fraser

**AMBASSADORS AND
HIGH COMMISSIONERS
POSTED ABROAD**

On March 27, 1987, two diplomatic appointments were announced. They are, respectively:

Brazil: John P. Bell as Ambassador. Mr. Bell joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry and Commerce in 1962. He has served abroad in Stockholm, Accra, Abidjan, Paris, Sydney and, from 1976 to 1979, in Sao Paulo as Consul and Senior Trade Commissioner. Since 1984, Mr. Bell has been Ambassador to the Ivory Coast with concurrent accreditation to Mali, Burkina Faso and Niger.

Turkey: T.B. Sheehan as Ambassador. Mr. Sheehan joined the Department of Citizenship and Immigration in 1958. He served abroad in Cologne, Stuttgart, The Hague, Athens, New Delhi, and London; and, from 1978 to 1982, as High Commissioner to Jamaica, the Bahamas and Belize. Since 1983, he has been Director General Consular and Immigration Affairs □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year

Name of member:

Postal address:

Telephone No: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □



Title: *Consort Lessons*.

LES GRANDS BALLET CANADIENS IN EUROPE

May 24 to July 2, 1987

Today, les Grands Ballets Canadiens is internationally acclaimed as a "World Class" company. Yet no matter how many thousands of miles the company travels, it has a special affinity with its home audiences. Its roots and history are Quebecois by definition and Canadian in nature.

The company continues to win international acclaim as "Magnificent Montrealers" for itself on its extensive tours. In 1984 the company undertook an Asian tour that encompassed 20 cities and 6 countries. The forthcoming tour will bring the company to 6 different countries in 5 weeks.

- Aarhus (Denmark), May 24 to 30, 1987
- Oslo (Norway), May 31 to June 2, 1987

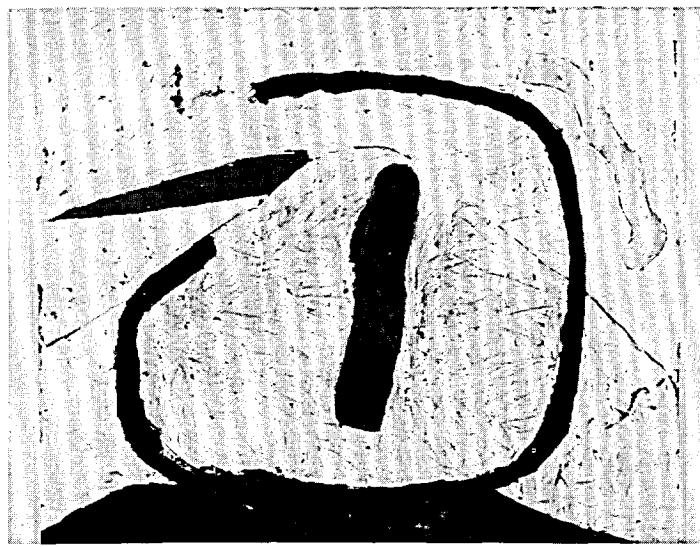
- Kuopio (Finland), June 3 to 5, 1987
- London (UK), June 6 to 20, 1987
- Ljubljana (Yugoslavia), June 21 to 25, 1987
- Istanbul (Turkey), June 26 to July 2, 1987

CHICAGO INTERNATIONAL ART EXPOSITION — May 7 to 12, 1987

1987 marks the seventh year for the Chicago International Art Exposition. This art fair is considered by the arts community as one of the main art fairs in the world, and the best on this side of the Atlantic Ocean. This year, 168 galleries from around the world have been accepted by the jury to participate in this fair. Although American galleries predominate, Australia, Canada, France, England, FRG, Italy and Switzerland are well represented. A complete list of the Canadian galleries that have confirmed participation are:

- Galerie Aubes, Montreal
- Gallery Moos, Toronto
- Marianne Friedland Gallery, Toronto
- Mira Godard Gallery, Toronto
- Olga Korper Gallery, Toronto
- Waddington and Gorce Inc., Montreal
- Waddington and Shiell Galleries Ltd., Toronto

The participating galleries will receive financial assistance under the Arts Promotion Program of the Department of External Affairs □



"Eligie Diume" 1986, Marc Garneau.

□ CANADIAN UNIVERSITY PREPARATION IN SWITZERLAND □

Neuchâtel Junior College in Switzerland has been preparing North American students for successful university careers for the past 30 years. The second generation of "Neuchies" is growing.

The school of approximately 70 students continues to offer the Ontario grade 13, or Ontario Academic Courses recognized by the Ministry of Education. It is in the heart of the city of Neuchâtel which has a population of about 40,000, and is situated between Lake Neuchâtel to the east and the Jura Mountains to the west. The town is surrounded by vineyards which produce the wines for which the region is famous. Chocolate and watch and clock making are the major light industries.

All the students at the Junior College live with French-speaking Swiss romande families where little or no English is spoken. By the end of the school year, most of the students become fluent in the spoken language which the Neuchâtelois claim is the purest in Europe. The academic courses at the school and the cultural activities which the students are encouraged to attend ensure that they get a well rounded exposure to the language and culture of their environment.

A wide range of trips to Italy, France, Spain, Morocco and England are organized by the school for the long holidays, and students can look forward to many weekend ski trips to the Alps during the winter. In this way the students have a unique opportunity to experience the great art and traditions of the past as well as the present day attractions of Europe.

A happy outcome of the year is the lasting friendships formed. Among themselves, the graduates organize



their own reunions, and most will agree that their year at Neuchâtel was one of the most memorable of their lives. Each year many former students drop in at the school to visit and reminisce.

Because of its situation and its reputation over the years, positions on the teaching staff are sought after, and therefore the faculty at the school is highly qualified and enthusiastic. The principal, Mr. Murray Magor, M.A. (McGill), took over the leadership of the school this past summer after having spent the last several years as headmaster at St. George's School in Montreal.

Neuchâtel Junior College has a unique position as an independent school. It has a Board of Swiss educators appointed by the City of Neuchâtel, but it adheres to the guidelines of, and is inspected by, the Ontario Ministry of Education. It is, in

effect, a part of the Swiss education system, but offering a program for Canadians which includes all the major grade 13 subjects, and O.A.C. courses as they are established.

The successful completion of six credits allows students to be accepted at Ontario universities. Québec universities accept the one year program at Neuchâtel as an alternative to CEGEP. American universities may give advanced placement to students with O.A.C. credits.

Many students attending the Junior College are already proficient in French having followed French immersion programs, and can take advantage of the many academic opportunities available at the Université de Neuchâtel and at the Ecole de Commerce.

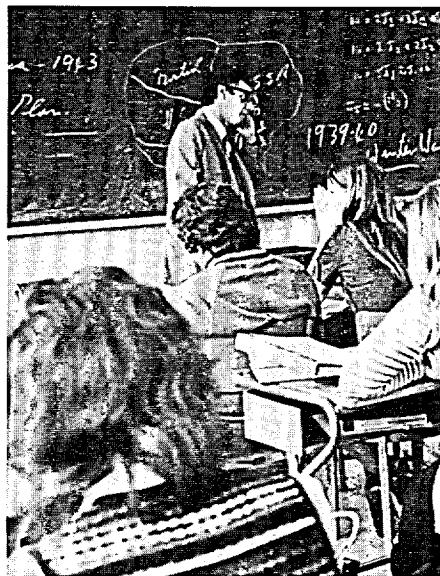
Mr. Leonard Wilde founded the school in 1956 to allow North American students to spend a year in Europe.

CANADIAN UNIVERSITY PREPARATION IN SWITZERLAND (continued)

without losing a year of school. Some 2,000 alumni readily agree that their year at Neuchâtel was truly rewarding, both for the university preparation it offers and for the opportunity to make life-long friends.

Fees for the full academic year are Sw. Fr. 19,000. These include room and board, resident permits, accident insurance, and transportation to and from school. Trips, pocket money, and transportation from North America are not included.

Further information about the school can be obtained either through the school or by contacting the Canadian representative □



NEUCHÂTEL JUNIOR COLLEGE

Crêt-Taconnet 4
2000 Neuchâtel
SUISSE

Direct Dial: 011 41 38 25 27 00

or

Mrs. Jean G. Barton
67 Kilbarry Crescent
Ottawa, Ontario
K1K 0H2
(613) 746-1462

(Please note that fees for the full academic year are not totally covered by FSD-34.)

11

CIRCULAR DOCUMENTS OF INTEREST TO EMPLOYEES AND THEIR FAMILIES

CONSULAR SERVICES TRAINING

Admin. No. 12 — March 23, 1987

The Consular Policy Division (JIC) has developed a 5-day training course which addresses the "why, what and how" of consular assistance. This course is offered once again this year, in both official languages. It is intended for all Canada-based staff, not only for those who have consular work specified in their assignment. Emergency situations, holiday relief, duty officer responsibility or seasonal peaks in workload can require any Canada-based employee to assist in the consular area.

The week long course has been designed on a simulation basis with heavy emphasis on group participation. By the end of the course, employees will have had the opportunity to deal with at least one example of each general type of case that they might encounter abroad, and will have gained insight into how to make the consular interview process work.

The methodology employed makes it necessary that there be no less than 15 and no more than 22 participants for each course. Depending on the degree of interest expressed and after consultation with the personnel assignment sections, the course will be offered on the following dates:

In English

May 4 to 8
May 25 to 29
June 15 to 19
July 20 to 23

In French

April 27 to May 1
July 6 to 10

All employees who wish to attend must be registered by their respective assignment officers for a specific course date. Application for the program must be made at least one full working week before the course commences and have the full knowledge and agreement of the employee's supervisor. It must be understood by the trainee and supervisor that uninterrupted presence is required during the program.

Questions regarding course content should be directed to Mr. R. Doiron (JIC) at 992-7706 □

□ THE CHINESE IN CANADA AT THE CANADIAN MUSEUM OF CIVILIZATION □

THE YANG — THE OUTER WORLD

The ancient concept of heaven, the principles of Yin and Yang, and contemporary Chinese Canadian developments will be featured in an exhibition in the new building of the Canadian Museum of Civilization in Hull.

Situated on the Ottawa River, just opposite the Parliament Buildings, the Museum will open its first exhibitions in 1989. There, the clash of cymbals, the kick of Kung Fu, and the lion dance will be among the elements of Chinese culture featured in the new building. These external representations of Chinese culture will be balanced and supported by the inner world of family and philosophy.

Dr. Ban Seng Hoe, a scholar and lecturer on Asian Studies, researched, curated and collected the artifacts in this exhibition. He is collaborating with Sandra Gibb, coordinator and interpreter, and designer J.P. Camus to celebrate the Chinese presence in Canada. Dr. Hoe has gathered valuable artifacts and facts from coast to coast to highlight the history and cultural tradition of this ethnic group, and to document its influence on Canada.

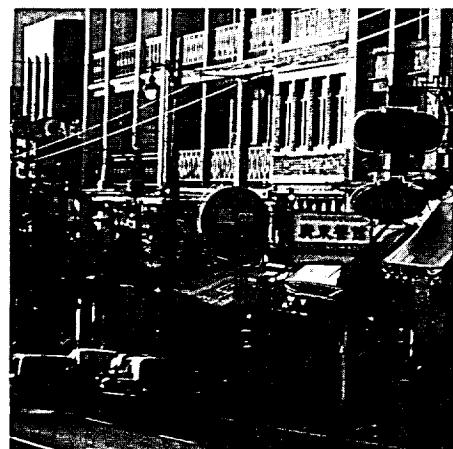


The Chinese are Canada's oldest Asian ethnic group. Arriving in the mid-to late 19th century, they faced hardship, isolation and discrimination. Many were attracted by the Gold Rush in the Fraser Valley and their labour was essential in completing the British Columbia part of the Canadian Pacific Railway. Chinese laundries and restaurants

The ancient concept of heaven, the principles of Yin and Yang, and contemporary Chinese Canadian developments will be featured in an exhibition in the new building of the Canadian Museum of Civilization in Hull.

appeared in many towns in the early days of the West. But anti-Chinese petitions to Parliament resulted in a headtax of, first \$10, and later \$500, to curb Chinese immigration to Canada.

Between 1923 and 1947, Chinese were barred from entry to Canada, leaving wives and children of earlier



Vancouver Chinatown.

immigrants stranded. Disenfranchised, the Chinese were unable to protest. Excluded from most professions, they worked as labourers to survive, doing housework, hand laundry, lumbering, fishing, market gardening and coal mining. Many "married bachelors" suffered from lack of family life. They formed clan and lineage associations and other institutions which then provided a network for Chinese to interact among themselves as well as to deal with the external society. After 1947, when the franchise was finally given and policies to discourage racial discrimination came into effect, the Chinese were able to overcome the earlier barriers to social mobility. The current reality of Chinese Canadians is one of great opportunity and great diversity.

THE YIN — THE INNER WORLD

A familiar facade representing Chinatown will greet the visitor to the museum. The colourful imagery of Chinese culture will invite the visitor to glimpse its inner meaning. Demonstrations of Tai Chi, Kung Fu and folk medicine embody the concept of complementaries — Yang/Yin, white/black, young/old, life/death — the Tao (the

THE CHINESE IN CANADA AT THE CANADIAN MUSEUM OF CIVILIZATION (continued)

加拿大華人文化传统展览

Way). Seniors of Chinese communities across the country will be invited to recount their life stories. The anguish of the immigrant experience and the traditional values of endurance, patience and hard work will emerge through the audio-visuals, the collections of artifacts and live performances. Festivals, Chinese opera, and acrobatics will entertain and educate the visitor, who may also attend workshops in calligraphy and cuisine. Personal belongings such as luggage, costumes, cooking utensils and gold mining artifacts will complement photographs and prints of railway construction, racial riots and the quarantine of Chinese.

THE MULTICULTURAL COMMUNITY

This first exhibition on Chinese Canadians will demonstrate the richness and

strength of cultural roots and the unity in our diversity. Subsequent exhibitions will focus on different cultural groups of Canada, changing every two to three years. The exhibits will be designed to give us wider perspectives, by zooming in on one segment of our heritage and seeing its relationship to the country and the world. The Chinese Canadian project has already been viewed and applauded by 30 visiting museum directors from China, and is arousing tremendous interest in ethnic communities here and overseas.

A Ukrainian-Canadian exhibition is scheduled to open in 1991, the centenary of the Ukrainians' arrival in Canada.

The Museum plans to publish a book highlighting each exhibition. Following the presentation within the

museum, the ethnic exhibits will tour the country.

The Canadian Museum of Civilization is expected to be a major cultural tourism attraction. By fostering a deeper understanding of our multicultural complexity, the Museum hopes to document the changing reality of our ethnic life and to celebrate the ways we retain our different identities and learn to live together in harmony □

Written by Rosemarie Newcombe,
Graphic design by Bing Wong



□ IMMIGRATION — TODAY AND TOMORROW □

"**C**anada is a nation of immigrants and refugees," said the Minister of State for Immigration, Gerry Weiner, in a recent interview, "and Canadian immigration policy will continue to reflect their importance to social and economic growth."

Speaking of Canada's "proud, humanitarian tradition," Mr. Weiner stressed that the interim action taken by the government in February, 1987 to control a sudden influx of claimants does not signal a move away from that tradition.

"On the contrary," he said, "these measures were taken to maintain the integrity of our refugee determination system and to ensure the efficient and humane processing of legitimate refugees and other immigrants."

The interim action was a response primarily to an unprecedented flow of claimants caused by American measures to clamp down on illegal U.S. immigrants. "The object of the exercise was clear," said Mr. Weiner, "and I think we achieved what we set out to do — control the flow of claimants, curb abuse and protect those in genuine need of a safe haven."

With refugee claims escalating from 8,400 in 1985 to 18,000 in 1986 to 6,000 in the first six weeks of 1987, the government moved to replace its blanket non-removal policy with case-by-case reviews. Related to this, the government sought and received assurances from the American government that claimants would be allowed to remain in the U.S. while their cases were under review.

Another control measure required anyone visiting Canada to have an in-transit visa, reducing airport claims made while en route to another

country. In addition, it was decided that special programs for Iran, Lebanon, El Salvador, Guatemala and Sri Lanka would apply only outside Canada. People wanting to submit refugee claims can do so at any Canadian immigration post around the world.

"Canada is a nation of immigrants and refugees," said the Minister of State for Immigration, Gerry Weiner, in a recent interview, "and Canadian immigration policy will continue to reflect their importance to social and economic growth."

Mr. Weiner said he believes the temporary measures "diffused the potential for chaos and served to clarify for Canadians and claimants alike the distinction between the refugee and immigrant streams." He added that long-term reforms currently before Cabinet will underscore the government's commitment to the fairer, more

streamlined procedures needed in a period of controlled expansion of immigration levels.

Overall levels for 1987 will increase by a projected 10,000 to 125,000, reflecting Canada's need for immigrants' enterprise and energy. Within this policy framework, the Minister of State said that "sensitivity to refugees will not only be maintained but enhanced." He anticipated acceptance of 17,000 bona-fide refugees in 1987 — 12,000 of them government-sponsored.

Mr. Weiner stressed the importance of consultation to establish levels. Last year, more than 600 immigrant organizations were consulted, as well as provincial and territorial governments and federal departments, such as External Affairs, with an interest in immigration matters.

Canada also continues to work closely with and contribute significantly to international refugee relief organizations such as the United Nations High Commission for Refugees and the Red Cross.

"In addition to reacting with prudence and humanity to specific situations, it is essential for Canada to consider immigration in the broader context of long-term global population movements and our own national demographic needs," he said. With this in mind, the government is undertaking a comprehensive study of levels and their impact on growth as far ahead as the 21st century.

The framework for growth, Mr. Weiner emphasized, will continue to be defined by the family. "Simply put," he says, "the family unit remains the central fact of Canadian immigration."

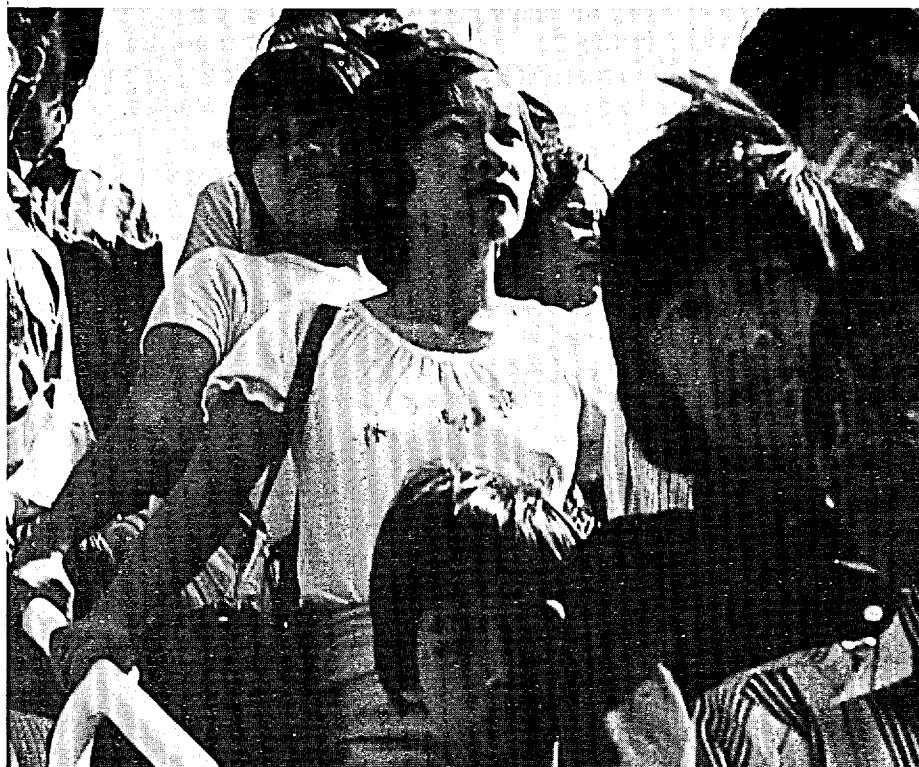
"Family reunification is our policy cornerstone. There is no numerical limit

IMMIGRATION — TODAY AND TOMORROW (continued)

on Family Class immigration. Our 45,000 planning figure for 1987 is just that — an estimate. It is not a quota or ceiling."

Already, recommendations are being implemented to expedite the processing of spouses and dependants. The fact that these improvements are being implemented in CIC offices at home and abroad has special relevance to family reunification. Now, family class applicants and sponsors alike will be the beneficiaries of fully-coordinated procedures more attuned to their related needs.

Referring to "a new era for sponsors and their relatives", the Minister of State described quality-of-service measures such as a reduced waiting period for sponsors and less complex applications. Sponsorship provisions have also been broadened, allowing for individual determination of each sponsor's obligations and expanded



Asian immigrants descending plane steps upon arrival in Canada.

criteria for measuring family financial resources.

For people applying abroad at an embassy or consulate, more efficient security, background and medical checks are being examined and foreign students will also find it easier to obtain authorization for the length of their course of study. In addition, External Affairs is improving the training offered to foreign service staff in immigration law, interviewing skills and languages.

In early April, Mr. Weiner visited foreign service offices and was "encouraged and stimulated by the importance being given quality of service initiatives. There is general understanding at home and abroad that, in the context of an expansionist

immigration policy, service delivery will assume an even greater priority."

"The rest of this century," said Mr. Weiner, "will be a period of great challenges for Canadian immigration. The signs are everywhere that we can meet these challenges" □

Lee Edwards



St-Catherine Street, Montréal.

□ AN OVERVIEW OF THE TRANSLATION SERVICE □

Working in the translation services of the Department of External Affairs is never (well...almost never) dull.

Although non-rotational, translators feel very much part of foreign service life because we translate everything from consular instructions to classified analyses of economic and political situations in various parts of the world. We also translate those all-important documents, the Foreign Service Directives.

I have written this article to give *Liaison* readers some idea of what happens to the work that comes to the Department's translation services. One question that I hear often is: Why does it occasionally take such a long time to have just one or two pages translated?

This can indeed be frustrating for someone in a hurry. The answer, simply put, is that while their job alone does not demand a lot of time, in the context of the workload of the translation service, it must wait its turn. No translation can be finished before someone begins to work on it!

There may already be a backlog of texts waiting to be translated. All translators are probably in the middle of working on other texts, work which will have been interrupted frequently by some more pressing project. (The percentage of urgent translations at the Department of External Affairs exceeds that in other departments. This is attributable, at least partly, to the fact that we have three ministers (External Affairs, International Trade, and External Relations), as well as many deputy ministers and assistant deputy ministers.) All of this adds up to a longer wait for your two pages than you might wish.

What happens when a text is sent to the translation service? First, the work must be recorded and the number

of words must be counted. The text is then assigned to a translator, with due regard to the workload, the speed and, if possible, the expertise of each member of the unit.

No-one can be a specialist in all the fields that External Affairs deals with — personnel administration, accounting, data processing, nuclear energy, economic and political analyses, demography, to name only a few — so the second step is to assemble the necessary reference documents. These may include such things as forms, previous texts, and lexicons. Clients can be extremely helpful and reduce the time their translation will take if they send such documentation with their requests for translation.

When the translator receives a text, she or he checks the documentation sent by the client and consults as well our library, the terminology bank, his colleagues and the client for clarification. This can be a time-consuming task if the text is highly specialized or contains many names of organizations or titles of documents or programs. Rather than simply translating the French or English, the translator must make every reasonable effort to find the precise name.

Once the actual translation is completed, the translator either types it up or dictates it for a typist. In the latter case, it is returned to the translator for fine-tuning.

In many cases the text is then reviewed by another person — the reviser. The reviser checks that the meaning of the original text has been conveyed and makes any necessary corrections or improvements.

The text goes back to the typist, who makes the changes requested by the translator or reviser. Then comes a last review by the translator, and the text is ready.

It is then the responsibility of the administrative area. The clerk makes sure that the translation, the original and the attachments are annexed to the request for translation. One of three things is then done, depending on circumstances: 1) the text is placed in an envelope and addressed; 2) it is simply left in a basket; or, 3) the client is contacted so that he/she can arrange for the text to be picked up.

This is an outline of the route taken by a text through our translation service. Needless to say, there are many times when a curve is thrown into this straight path.

If a text is long and urgent, it must be divided among several translators. As well as making administrative controls more complex, this can give rise to duplication in research and a lack of consistency in vocabulary or style. It is particularly important that one person read the entire translation to edit for such consistency.

Such urgent jobs can be very demanding for the translators. Such jobs also put considerable stress on the clerks and the typists. The work of these people is an important part of the whole process, and their cooperation is essential to an effective translation service.

I trust that this overview will give you some idea of what happens to "just one or two pages" as they come to the translation service.

We appreciate the courtesy and understanding of our clients. And we enjoy the variety of interesting texts we translate — especially those documents containing advice for Canadian public servants and their families who are posted abroad and documents on current international issues — at the Department of External Affairs □

Edouard Bergeron
Copy Editing

□ ANECDOTE CONTEST □

a malaysian adventure

Dear Ms. Gauvin,

Enclosed is my submission to the LIAISON anecdote contest. I realize it is somewhat lengthy, but somehow all the details seemed necessary to the telling of the tale.

I am an enthusiastic reader of your publication. I feel it contributes a great deal to communication between those of us "at home" and abroad in the Foreign Service.

Sincerely,

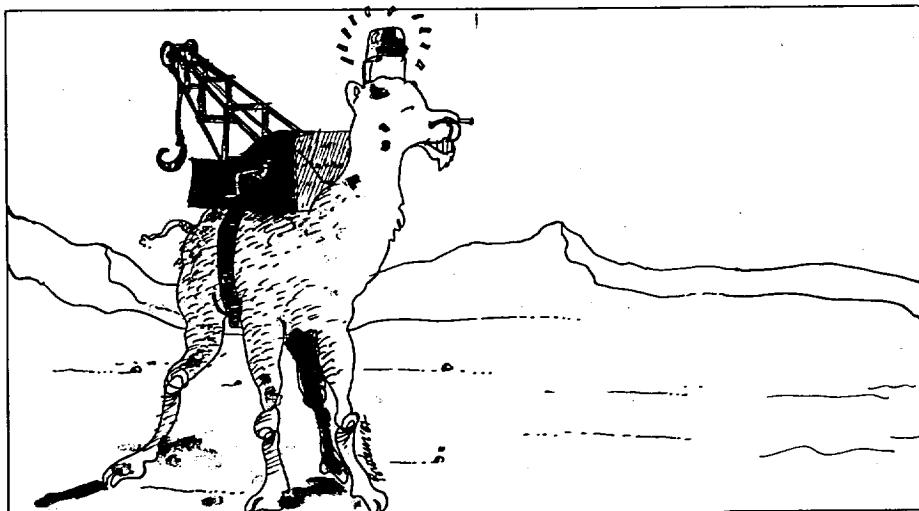
Judy Holton
(Mrs. Philip)

A MALAYSIAN ADVENTURE

It had been an idyllic weekend. The fabled beaches of Malaysia's east coast were everything we'd hoped for: miles of white sand, fringed with palms and casuarinas. Reluctantly, our family of four prepared to return to Kuala Lumpur.

The car's engine began to falter. "It must be the heat," Philip said. The engine gasped again and died. There wasn't a soul in sight. Who would choose to venture out in this blazing mid-day sun?

As we peered into a grove of coconut palms just down the road, however, we saw a small hut bearing the notice, "Pondok Polis". We approached the rural police station where Philip spoke to the young officer on duty. Although we had been in Malaysia for nearly two months, this was the first person we had encountered who spoke not a word of English. Our command of Bahasa Malaysia extended only as far as the



social pleasantries of "thank you" and "good morning". We did not know the word for "towtruck".

Eventually, though, through vigorous sign language and some artistic skill, Philip communicated our predicament. Looking around, he realized that, aside from the desk and chair, the hut was empty. There was no telephone. Through further wordless negotiations, the policeman indicated that he would arrange transportation to the nearest telephone. The children and I were escorted to a tiny building, which turned out to be the local "kedai" or provisions shop, and social centre as well. We sipped our cold drinks amid the friendly stares of most of the community. Meanwhile, Philip hopped on the back of the motorcycle which mysteriously emerged out of the palm grove, apparently driven by a friend of the policeman. Since there was only one helmet, the cyclist gallantly declined to wear it. With some misgivings, I watched my husband and his nameless rescuer roar down the dusty road.

In due course, Philip and his "driver" reappeared, with news that a towtruck was on its way. The "truck" turned out

to be a jeep, fitted with a derrick to which our fire-engine red Toyota was hitched. It seemed incapable of pulling our car, let alone all four of us as passengers, but by late afternoon we completed the 30-kilometer journey to Kuantan. The garage was closed for the day, and we began to think about finding accommodation for the night.

Then, seemingly out of nowhere, two immaculately dressed mechanics arrived, each carrying a briefcase filled with tools and looking for all the world like surgeons called in to consult on a serious case. They diagnosed a broken water pump. A young boy was dispatched on his bicycle to the parts depot, which was to be opened especially for this emergency. When the new pump arrived minutes later, the two mechanics set to work with extraordinary precision. As the sudden darkness of the tropical night descended over Kuantan, we paid what seemed a modest sum in view of the services rendered, and drove off.

The happy ending to our small misadventure proved a warm introduction to our three delightful years in Malaysia □

MOSAIC

OTTAWA

Royal Visit slated for June. Rideau Hall has announced that the Queen Mother will visit Ottawa and Montreal from June 4 to 8, 1987.



In Montreal, the Queen Mother will take part in the celebrations commemorating the 125th anniversary of the Royal Highland Regiment, also known as the Black Watch, of which she is Colonel-in-Chief.

In Ottawa, she will meet with Mrs. Jeanne Sauvé, the Governor-General of Canada.

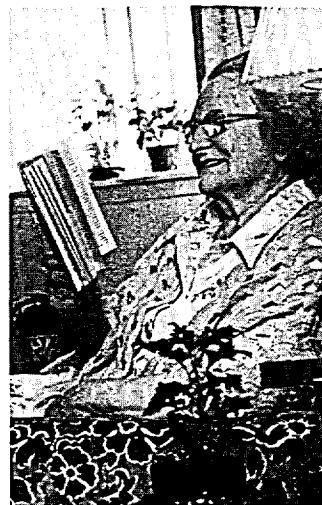
HEALTH

Oral memory does not deteriorate with age. The older you grow, the more difficult it becomes to remember where you hid your keys. But a study has been conducted proving that oral memory, or the ability to recall names and anecdotes, does not deteriorate with age.

"This is a very encouraging discovery," comments Dr. Elizabeth Koss of the National Institute of Aging.

Mrs. Koss, who studied 60 subjects between the ages of 25 and 85, found that the elderly did just as well in tests on oral memory as their younger counterparts did.

This type of memory includes the ability to recall names of people, anecdotes and events of the recent past, she explained at the annual meeting of the American Academy of Neurology, adding that a number of previous studies that pointed to a decline in oral memory with age failed to take into account the effects of illness or educational level.



Researchers find no link between coffee drinking and heart disease. Coffee does not contribute to heart disease, according to a group of American researchers who summarized studies conducted in the United States and Finland.

The statement contradicted a study published in



November, 1985 by scientists from Johns Hopkins University in Baltimore, Maryland, claiming that drinking five or more cups of coffee per day would triple your risk of contracting heart disease.

Dr. Peter Wilson, the author of the new American study, said at a conference of cardiologists that the Johns Hopkins researchers apparently studied subjects who were also smokers — hence the different conclusions.

Dr. Wilson observed the effects of coffee-drinking on more than 6,000 subjects during the periods 1956-1966 and 1972-1982, and stated that no connection was found between coffee-drinking and heart disease. Among men, cholesterol levels were found to decline as coffee consumption increased, while among women, the cholesterol level of the blood rose with coffee consumption.

According to Dr. Wilsor, no connection between coffee and heart disease was found by a group of Finnish researchers who examined 17,000 men and women who drank an average of five cups per day.



Ancient remedy revived in the treatment of cholera. For years medicine has used various treatments in the attempt to eliminate cholera and other diseases that are often fatal to children in the Third World. It has now been observed that the best results are obtained by administering rice, which was long used for medicinal purposes as well as for food.

"Ask your grandmother what she gave you for indigestion, and nine times out of ten the answer will be rice," explains William Greenough, Professor of Medicine at Johns Hopkins University in Baltimore.

MOSAIC

Greenough and other public health experts recently met at Washington's National Academy of Science to discuss the progress being made in combatting diarrhea. Rice-based potions have proven to be more effective than salt-based medicines and sugar, which nevertheless have saved the lives of millions of Third World children over the past 20 years, explained the physicians.

Cholera causes violent diarrhea, which dehydrates the body's cells, resulting in death. The physicians also plan to use rice-based treatments on AIDS victims, on the elderly and on travellers, all of whom are subject to diarrhea.

TECHNOLOGY

Outaouais region hopes to land space agency. Will Canada's NASA, as it is often nicknamed, end up being located in Montreal, or in nearby Gatineau? The contention is strong between the cities involved. In recent days there have been all kinds of interesting things happening.

On the one hand, the US government's unwillingness to formally guarantee that the orbital station will be used for peaceful purposes only has called into question the relevance of even creating the Canadian space agency, since this particular cooperative project represents two-

thirds of the original proposal for a Canadian space program.

However, Frank Oberle, the Minister of State for Science and Technology, has announced that the agency will indeed be formed this summer, thus rekindling the controversy between the Montreal and Ottawa regions. And the suspense remains.



Daniel Boucher holds a model of the SPOT earth observation satellite. In the background is the parabolic antenna for one of the two receiving stations, located in Cantley, in the Gatineau Hills.

Europeans to launch Aniks. Anik E-1 and E-2, Canada's next two communications satellites, will be launched in 1990 by the European consortium Ariane Espace.

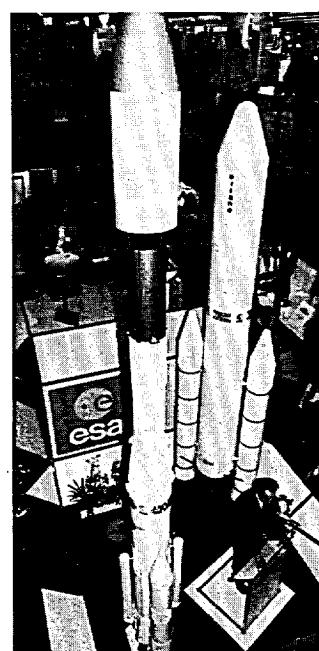
News of the agreement was announced by Mr. Eldon

Thompson, the President of Telesat Canada, in the presence of Mr. Frederick Dalest, the President of Ariane.

Telesat Canada, which late in 1986 published its tender call for the launching of the two Anik E's, signed a \$200 million contract on October 17, 1986 with Spar Aerospace of Toronto for the manufacturing of these two double frequency band satellites. They will replace the two Anik D and three Anik C satellites presently in service.

Canada, which is already associated with the European Space Agency, will soon announce the creation of a Canadian space agency.

Ariane Espace has some 60 contracts, 20 of which have already been filled. The average cost of launching a satellite is \$60 million.



MISCELLANEOUS

Elizabeth II receives 4.5% increase.



19

Mr. Nigel Lawson, Chancellor of the Exchequer, gave the British Royal Family some welcome news when he informed them that they would be receiving a 4.5% increase, slightly more than Britain's 3.9% inflation rate for the year, from the British government.

In 1987-88, the civil list for Queen Elizabeth II will be 4.3 million pounds, or CDN \$9 million, an increase of 189,300 pounds for the year.

The Queen Mother will receive the equivalent of CDN \$787,500, the Duke of Edinburgh, \$439,000, Princess Anne, \$273,840 and the Duke of York, \$105,000. The emoluments of Prince Edward, the Queen's youngest son, remain fixed at \$42,000 per year.

Prince Charles, the heir to the British Crown, is not paid by the state but earns his income from the vast properties that became his with the title, Prince of Wales.

□ LETTERS WE GET LETTERS... □

This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services and Community Liaison Division (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

IN REFUTATION OF "ADDICTION TO EXERCISE"

In response to your recent sports story let me say you should not believe gory tales told by a faddist or psychologist without evidence got "a priori".

The joggers that run in the rain aren't suffering a softness of brain but in true Baptist style and a ghost of a smile believe there's no joy without pain.

For myself, I may jogging foreswear eat my lunch at my desk solitaire when it rains, or in snow eschew braggadocio while craving a taste of fresh air.

For the recycled air of this fort has the odour of cheap ruby port and much purple prose — it's enough to dispose me to get out and try any sport.

Signed
Perspiring Jogger,
Terry Jones.

Dear Madam:

The new formula is good and the articles are more varied. There might also be a small insert for deaths, since many employees are not always informed when one of their colleagues passes away.

There is also a need to draw more attention to the problems that we experience at the posts, and show our employers the other side of the coin. Mention might well be made of the exorbitant rents, which might cause staff to be less willing to leave for a posting when they can pay less here, not to mention the income lost by a working spouse when the couple leaves. If you were feeling especially bold, your next survey might be entitled, Postings: are they worth it financially? □

Anonymous.

Correction: On page 14 of the last issue of *Liaison*, Business Associates should read Mr. Michael Miner, International Briefing Associates.

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were made by Yves Brodeur.

Photos — Canadian Museum of Civilization, Employment and Immigration, External Affairs, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the Department of External Affairs

Posting Services and Community Liaison Division (613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN

Copy Editing English: Margaret Mitchell

Copy Editing French: Denys Leclerc

ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse:

Name

Address:

Old Address

Language requested: English French

.....

Name of employee:

.....

Division or Post:

.....

Employee's Signature

.....

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Entrevue avec Julie Loranger, Ambassadrice à Madrid	4
Les femmes en Affaires	7
Cours préparatoires à l'enseignement supérieur canadien donnés en Suisse	10
La présence chinoise au Canada — Musée canadien des civilisations	12
Immigration — Aujourd'hui et demain	14
Comment le Service de traduction fonctionne-t-il	16

IMMIGRATION



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS [1]

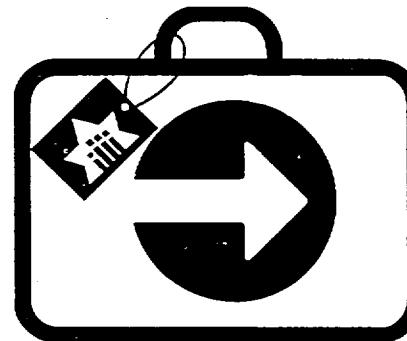
LE RÔLE DU CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION

Dans le premier article de cette série, on constatait que le temps consacré aux séances d'information par la plupart des membres de notre personnel est assez limité. La formation occupe toutefois une place importante dans notre mandat qui consiste à aider les employés du service extérieur et leur famille à se préparer à leur départ en affectation et à leur retour au Canada. Le Centre s'efforce donc de faciliter leur adaptation aux nouvelles conditions de vie et de travail dans un milieu étranger de même que leur réintégration à leur retour au Canada.

Dans le cadre de notre mandat, nous nous occupons des deux aspects de la préparation et de l'adaptation, nécessaires à toute réinstallation; d'une part, l'aspect matériel et administratif et, d'autre part, l'aspect mental ou émotif, moins tangible, mais encore plus important. Le premier relève de la compétence du Centre en matière de services d'information et d'arrangements touchant l'affectation, le second, de la compétence du Centre en matière de formation.

PARTIE III — FONCTIONS DE FORMATION

Le Centre bénéficie des services d'un agent de formation à plein temps, responsable des programmes de préparation aux affectations et de réintégration, et d'un agent d'administration chargé, entre autres, de l'élaboration d'un programme d'ateliers destiné aux conjoints. Leurs fonctions consistent à déterminer les besoins en formation, mettre au point des ateliers et séances d'information, prévoir des programmes accessibles à la clientèle, organiser les ressources humaines et matérielles nécessaires, surveiller l'administration



et évaluer les services ainsi que les résultats. Compte tenu de toutes ces responsabilités, l'agent de formation n'a pas beaucoup le temps d'agir comme formateur. En outre, la formation à dispenser est souvent spécialisée, exigeant l'expérience de missions ou de situations particulières (par exemple, dans le cas d'une séance d'information sur la Chine ou d'un atelier sur le protocole et l'accueil) ou les qualifications d'un expert formé et expérimenté dans un domaine particulier (par exemple, un psychologue pour traiter du contrôle du stress ou de la réintégration, un avocat spécialisé en droit fiscal pour expliquer les impôts, un conseiller pour aider les conjoints à planifier leur carrière).

D'importantes études ont permis de préciser notre rôle; on peut citer « Evaluation Design for the Overseas Briefing Center », rédigé par Michael F. Tucker, Ph.D., du Centre for Research and Education in Denver (Colorado) en avril 1976; « A Debriefing/Re-Entry Process for External Affairs », rédigé par Michael Miner, M.A., de la société International Briefing Associates à Vancouver, en décembre 1981 et, bien sûr, le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du service extérieur, présenté au gouvernement par Pamela McDougall en octobre 1981. On peut également citer des études internes telles que notre étude de juillet

1985 sur les besoins en formation: des exposés verbaux et écrits de l'Association de la communauté du service extérieur. La plupart de ces présentations se fondent sur des consultations et sondages d'envergure. Nous dépendons également jusqu'à un certain point des personnes-ressources que nous avons dans d'autres gouvernements (par exemple dans le Overseas Briefing Centre du U.S. State Department's Foreign Service Institute) et dans des organismes tels que la Société pour l'éducation, la formation et la recherche interculturelles, à laquelle nous sommes affiliés et dont nous recevons l'intéressante publication trimestrielle, *l'International Journal of Intercultural Relations*.

Malgré ces études et consultations, nous conservons une certaine souplesse afin de pouvoir donner suite aux suggestions faites spontanément par des employés, des conjoints, d'autres unités, des divisions et des ministères. C'est ainsi qu'ont été organisés des ateliers et des séances d'information sur l'accident de Tchernobyl, sur la gestion immobilière et sur la façon de répondre aux besoins des personnes âgées.

Une fois le calendrier fixé, l'organisation des ressources nécessaires prend beaucoup de temps puisqu'il faut solliciter et étudier des propositions pour près de 25 ateliers en anglais et en français à donner pendant la journée et en soirée, choisir ceux qui les donneront et rédiger des contrats (presque 50 en 1986).

Une fois le calendrier établi, le faire connaître est une préoccupation constante. En plus des affiches et annonces habituelles dans les avis administratifs du Ministère, des lettres renfermant des renseignements sur les possibilités de contrat ainsi que sur les ateliers eux-mêmes, sont envoyées à tous les conjoints dont le nom figure sur la liste des destinataires de communication directe.

CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS (suite)

avec les conjoints dans la région de la capitale nationale. Cette liste de destinataires est extrêmement importante, et on ne le soulignera jamais assez : il arrive souvent que nous apprenions qu'un conjoint ne savait pas qu'il pouvait présenter une proposition ou participer à un atelier intéressant et que nous découvrions que son adresse ne figure pas sur la liste des destinataires ou qu'elle n'est plus exacte. (Aux conjoints : Ajoutez votre adresse à notre liste de la page 20 ou changez-la s'il y a lieu. Aux employés : Nous comptons sur vous pour faire savoir à vos conjoints ce qu'ils doivent faire pour recevoir à temps et directement les renseignements qui les intéressent. — Veuillez vous en assurer en amenant un exemplaire de *Liaison* chez vous).

En ce qui concerne les ateliers et programmes particuliers, les évaluations que nous recevons sont généralement positives. Nous ne sommes pas affolés par les plaintes que nous recevons; elles nous permettent au contraire de nous

perfectionner. Nous vivons dans un monde dominé par les compressions budgétaires et le gel des dépenses, les réorganisations et le réaménagement des effectifs. Par conséquent, malgré tous nos efforts, il est possible que nous n'atteignions pas toujours la perfection, mais nous visons haut et nous nous efforçons d'aider le plus de personnes possible.

Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de nous poser des questions. En effet, d'après l'information que nous recevons, il semble qu'il y ait un énorme fossé entre ce que nous devrions offrir et les réactions de notre clientèle lorsque nous tentons de répondre à ses besoins. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les employés du service extérieur se flattent de leur capacité d'adaptation et considèrent que demander de l'aide pour combattre le stress provoqué par les déplacements, répondre aux besoins familiaux ou surmonter les problèmes des communications interculturelles reviendrait à admettre qu'ils ne possèdent pas une faculté suffisante

d'adaptation. Est-il vrai que les évacuations sanitaires et les rapatriements pour raisons psychologiques n'arrivent qu'aux employés qui ne sont pas aptes au service extérieur et qui n'auraient jamais dû, pour commencer, être choisis pour une affectation ? Faux ! Est-il vrai que les dépressions nerveuses sont comparativement rares dans des missions non faciles ? Faux ! L'aptitude au service extérieur et la difficulté de la mission n'entrent pas beaucoup en ligne de compte contrairement aux attentes et à la préparation des intéressés. On dénombre en fait moins de cas d'évacuation et de rapatriement pour raisons psychologiques dans des missions difficiles que dans des missions faciles; en général, les employés affectés à des missions difficiles se renseignent davantage sur l'endroit où ils se rendent, s'attendent à moins et se préparent en conséquence. Écoutons donc l'Oracle de Delphes ainsi que Lord Baden-Powell : Connais-toi toi-même et sois prêt ! □

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Si votre nom ne figure pas encore sur notre liste d'expédition, nous vous invitons à remplir le formulaire de la page 20 et à le renvoyer à ABB.

Si vous participez déjà à ce programme, vous avez sans doute reçu, depuis la dernière livraison de *Liaison*, le document suivant :

31 mars 1987 — Distribution : région de la Capitale nationale — (1986-1987/09)

— Un rappel des ateliers pour les conjoints qui seront offerts ce printemps □

« UNE JOURNÉE DE CONGÉ » (La soustraction)

Vous voulez donc prendre une journée de congé. Voyons voir!

En principe, il y a 365 jours ouvrables dans une année qui compte 52 semaines. Déjà, vous avez 2 jours de repos par semaine, soit 104 jours à soustraire de 365: il reste 261 jours. Vous passez 16 heures par jour loin du bureau, soit encore 170 jours qui disparaissent, pour un solde de 91 jours. Vous prenez 30 minutes de pause café par jour, soit 23 jours ôtés de 91, il reste 68 jours. Vous prenez une

heure par jour pour déjeuner. Il faut donc encore soustraire 46 jours de 68, et il ne reste plus que 22 jours ouvrables. Habituellement, vous prenez 2 jours de congé de maladie par an; de 22, il reste 20. Moins les 5 jours fériés par an, il reste 15 jours ouvrables. Nous avons la générosité de vous accorder 14 jours de vacances annuelles, et il ne reste ainsi qu'un jour ouvrable. Que le diable m'emporte si vous prenez cette journée! □

□ ENTREVUE □

Depuis quelques temps, les illustres membres du cercle des élus qui gouverne ce pays ne manquent aucune occasion de déplorer l'absence des femmes dans les hautes sphères de l'appareil d'état. On parle de favoriser l'accès des femmes à des fonctions de haut niveau, d'action positive.

Chez nous, on en retrouve quelques-unes, neuf, qui ont rejoint les rangs des « excellences ». Ces femmes chefs de poste, qui sont-elles ? Sont-elles différentes ? Ont-elles eu à surmonter des obstacles plus difficiles, à dépenser plus d'énergie pour arriver au même point que leurs collègues masculins ? Liaison a tenté de répondre à ces questions en les abordant avec Julie Loranger qui représentera le Canada en Espagne à compter de mai prochain.

Sylvie Gauvin : Mme Loranger, une femme Ambassadrice, est-ce une innovation ?

Julie Loranger : La réponse évidente est non, puisque des femmes sont devenues chefs de poste depuis de nombreuses années. Je ne sais qui a été la première...

Il y a des femmes ambassadrices depuis quelques décennies déjà. Le fait est cependant que cette année, neuf femmes sont chefs de poste, un nombre plus important que dans le passé.

S. G. : Est-ce dû au gouvernement Mulroney qui veut justement promouvoir un plus grand rôle pour les femmes ?

J. L. : C'est dû à l'intérêt de notre propre ministre, M. Clark, qui veut vraiment que les femmes soient représentées de façon plus équitable à travers le système.

S. G. : Ne vous sentez-vous pas pour cette raison des « femmes de service » ?

J. L. : Ça ne me gêne absolument pas. Je me considère tout à fait capable de faire ce que l'on me demande de faire et j'estime que l'on ne m'a pas accordé de priviléges. J'ai étudié fort, j'ai travaillé

pour corriger les erreurs du passé et dans notre ministère en particulier, mais en ce qui concerne mon cas, je ne considère pas que l'on m'ait fait une faveur, c'est une progression normale de ma carrière.

S. G. : On dit que dans l'entreprise privée, les femmes qui veulent accéder à des postes de haut niveau doivent lutter deux fois plus fort que leurs collègues masculins. Qu'en est-il aux Affaires extérieures ?

J. L. : Il n'y a rien de spécial aux Affaires extérieures sauf qu'évidemment nous sommes dans un système de carrière, ce qui constitue une situation tout à fait particulière. Nous sommes encore à une époque où en général, si les femmes veulent vraiment réussir et percer à un haut niveau, il faut qu'elles essaient au moins d'être aussi compétentes et souvent plus compétentes que la moyenne des hommes qui les entourent.

S. G. : Alors, il y a un effort particulier ou supplémentaire à fournir du fait que vous êtes une femme ?

J. L. : Certaines le verrait peut-être comme un effort. Pour d'autres, je suppose qu'elles sont plus compétentes et que cela ne leur demande pas nécessairement d'efforts supplémentaires.

Et c'est souvent le cas parce que beaucoup de jeunes femmes sont plus scolarisées et ont de meilleures bases que beaucoup de leurs collègues masculins. Le problème dans le passé c'est que l'on ne leur accordait pas de mérite pour tout cela. Il fallait qu'elles fassent leurs preuves. Je pense que maintenant l'étape où il fallait lutter pour se mettre en valeur est un peu dépassée, l'essentiel c'est d'être très compétente dans ce que l'on fait. Le système est tel que

« Il y a des femmes ambassadrices depuis quelques décennies déjà. Le fait est cependant que cette année, neuf femmes sont chefs de poste, un nombre plus important que dans le passé. »

fort, j'ai aussi un âge tout à fait normal pour être où je suis rendue, c'est le cas de beaucoup de collègues masculins. Certains considèrent peut-être que parce qu'il s'agit d'une femme, être nommée chef de poste constitue par là un privilège. Personnellement je ne considère pas que ce soit un privilège que l'on nous accorde.

Je sais bien qu'il faut accélérer la promotion des femmes plus rapidement

□ ENTREVUE □



Mme Julie Loranger, avant son départ pour Madrid où elle occupera le poste d'Ambassadeur.

si on l'est, on a de bonnes chances d'être promue. Je parle des Affaires extérieures. Il ne faut pas généraliser et dire que tous les individus et les gestionnaires aux Affaires extérieures sont sensibles à cette dimension. Il y en a encore, j'en suis certaine, qui ont du mal à imaginer une femme dans leur direction, dans leur bureau, mais ça devient quand même assez rare.

Dans le cas des neuf femmes chefs de poste dont je parlais tout à l'heure, il n'y en a aucune qui vive une situation maritale classique. Cela en soi est révélateur et je ne peux pas nier que dans mon cas cela m'a été beaucoup plus facile de faire le genre de travail que je fais, d'avoir les responsabilités que j'ai parce que je n'avais pas de responsabilités familiales. Mais ça aussi c'est un choix. C'est un choix de ne pas se marier et de ne pas avoir d'enfants, mais c'est un choix que l'on ne devrait plus être obligées de faire. Dans ma

génération à moi, c'était plus difficile de trouver des conjoints disposés à vivre avec une femme de carrière.

Moi j'ai choisi la profession. Evidemment il y en a bien d'autres qui se sont mariées et qui ont très bien réussi à faire les deux. Personnellement je n'aurais pas eu l'énergie physique pour faire tout ça.

S. G. : *Le fait d'être une femme ne pose-t-il pas des difficultés particulières en termes de crédibilité pour une Ambassadrice ?*

J. L. : Ça pose probablement des problèmes de crédibilité pour certains interlocuteurs.

S. G. : *Et certains pays aussi ?*

J. L. : Oui, mais enfin on ne m'a pas demandé d'aller dans un pays islamique intégriste, et je pense que l'on aurait le bon sens de ne pas le faire. Le

problème de crédibilité est pour celui qui écoute, ce n'est pas le mien. Mon expérience à moi, surtout dans le contexte des Nations Unies dans lequel j'évolue depuis plusieurs années, et où j'ai des contacts à tous les niveaux et avec des représentants d'un grand nombre de pays, c'est que finalement si tu sais de quoi tu parles, on t'écoute. Au début, certains qui sont moins habitués à traiter avec des femmes professionnelles peuvent hésiter à avoir une conversation sérieuse, mais une fois qu'ils sont embarqués, il n'y a pas de problèmes. Il s'agit de savoir de quoi on parle et connaître ses dossiers à fonds. Je ne crois pas que cela va poser des problèmes à Madrid bien qu'il s'agisse d'un pays européen encore assez traditionnel. Je sais que je ferai probablement figure d'originale, je serai la seule femme chef de poste... mais moi cela m'amuse, je trouve ça stimulant.

S. G. : *Y aurait-il des avantages à être une femme Ambassadrice ?*

J. L. : Il y a un avantage auquel la plupart des gens ne pensent pas. J'y ai songé un jour alors que j'assistais à un dîner officiel. Les femmes, à table, sont le plus souvent assises à côté des personnalités importantes. Moi à table je peux souvent accomplir des choses beaucoup plus rapidement et facilement que les messieurs qui sont assis à la table parce que mes voisins de table vont bien souvent être des personnes avec lesquelles j'ai à traiter des affaires quotidiennes. De plus on est assis à côté d'elles pendant peut-être deux heures alors que jamais on n'irait les voir dans leur bureau pendant deux heures, et si le hasard fait que l'on a un dossier à régler on peut parfois le faire à ce moment là. Il y a un autre avantage qui peut prendre une apparence négative.

□ ENTREVUE □

Il s'agit de s'en servir comme il faut. Cela intrigue une femme chef de poste alors on veut la rencontrer, on a donc moins de difficultés à se faire ouvrir les portes, à se faire recevoir. Il faut dire qu'en tant que représentants du Canada, règle générale, les portes s'ouvrent assez facilement, mais être femme ajoute une dimension en plus.

Un des désavantages d'être à la fois chef de mission et célibataire, c'est d'être obligée d'être à la fois l'homme au bureau et l'épouse à la maison. Pendant que je reçois la délégation au bureau il faut que je sois certaine que les fleurs soient bien placées à la maison.

S. G. : Est-ce que c'est parce que vous êtes célibataire ou bien parce que vous êtes femme Ambassadrice ?

J. L. : Je pense que l'on s'attend à ce qu'une femme s'occupe de sa maison. Il faut trouver des moyens pour le faire. C'est une dimension qui nous oblige à nous diviser en deux.

S. G. : Si je peux me permettre, c'est une vision très traditionnelle... ?

J. L. : La diplomatie c'est traditionnel, ça reçoit dans l'or et dans l'argenterie.

S. G. : Vous seriez un homme célibataire et vous auriez le même problème... .

J. L. : Absolument, c'est sur le plan de la perception. Parce que vous êtes une femme, les gens s'imaginent que vous vous occuperez davantage de la maison.

S. G. : On prétend souvent que les femmes sont reléguées à des tâches subalternes. Avez-vous eu cette impression aux Affaires extérieures ?

J. L. : En Amérique du Nord, la plupart des fonctions subalternes, pour em-

ployer votre expression, sont occupées par des femmes. C'est une des principales raisons qui font que les salaires des femmes ne représentent que 50 % ou 60 % de ceux des hommes. Aux Affaires extérieures c'est comme ailleurs dans notre société, et j'avoue ne pas savoir quel est l'équilibre entre hommes et femmes dans le secteur administratif. Du côté professionnel, le grand problème est celui de la promotion. Il faut peut-être accélérer les promotions pour qu'il y ait davantage de jeunes femmes au niveau intermédiaire. Évidemment on recrute de plus en plus de femmes et probablement que dans dix ans, la situation sera plus équilibrée.

S. G. : Comment entrevoyez-vous votre nouvelle fonction ?

J. L. : Je ne l'envisage pas d'une façon particulière parce que je suis une femme. Je suis en train de faire comme tous mes collègues dans des circonstances similaires, l'apprentissage de nos relations avec l'Espagne et de tout ce que cela implique. Ma nouvelle fonction c'est d'abord de représenter mon pays, c'est la chose la plus importante. Cela veut dire que l'on est en devoir 24 heures sur 24.

Mais il n'y a pas de doutes, nous (les femmes) faisons parfois l'objet de commentaires. Je rencontrais récemment des Européens qui ont fait la remarque « Ah ! on nomme des femmes à présent ». J'aurais pu l'interpréter comme une remarque sur la diminution de la qualité mais je ne l'ai pas fait. On peut facilement surmonter ces petits incidents.

S. G. : Est-ce que ces commentaires vous affectent ?

J. L. : Pas du tout. Ce qu'il faut que je fasse, c'est un très bon travail pour

qu'ils ne se rendent même plus compte que je suis une femme, mais d'abord l'Ambassadrice du Canada.

S. G. : C'est donc dire que vous devez d'abord faire la preuve de votre crédibilité, chose que vous n'auriez pas à faire si vous étiez un homme.

J. L. : Vous avez probablement raison mais je n'y peux rien, c'est comme ça. Je ne fais pas d'efforts spéciaux. De toute façon je veux bien connaître mes dossiers. Je ne le fais pas pour prouver quelque chose. Je ne fais pas d'efforts surhumains pour établir ma crédibilité.

S. G. : Mme Loranger, avez-vous autre chose à ajouter ?

J. L. : J'aimerais dire que je reconnaiss que je suis l'une parmi peu d'autres femmes canadiennes et qu'étant donné l'importance que le Canada attache à toute cette question de la promotion de la femme sur le plan international, je sens que j'ai la responsabilité de faire passer ce message dans le pays où j'irai pour aider — ce que je vais dire peut paraître excessif — des femmes là-bas à accéder à des postes auxquels elles ont des difficultés à accéder normalement. Je suis très consciente que je représente mon pays et je veux faire un travail digne qui représente bien les intérêts du Canada □

□ LES FEMMES EN AFFAIRES □

A la fois conséquence et symbole d'un profond changement de valeurs, la place que prennent les femmes dans la vie économique — depuis peut-être une quinzaine d'années — a gagné en importance et en visibilité. Une des manifestations les plus évidentes de ce rôle longtemps occulté est celui des femmes que, depuis 1975, on appelle « collaboratrices » ou encore « co-entrepreneures ».

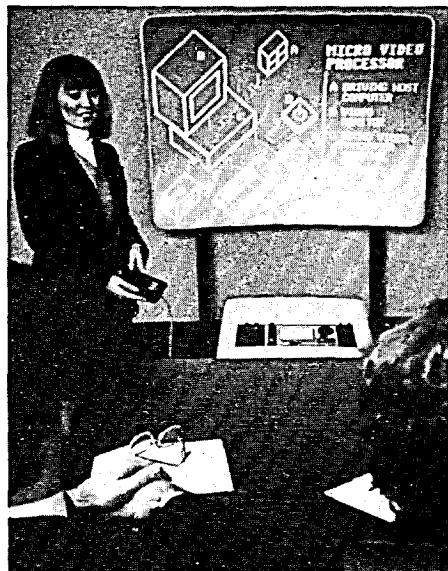
Elles seraient plus de 560 000 au Canada, et on estime que leur apport représente environ 3 p. cent du PNB, soit 9 milliards de dollars. Si elles œuvrent majoritairement dans le domaine agricole (53 p. cent), on les retrouve aussi dans la PME (43 p. cent) et dans les bureaux professionnels (4 p. cent).

Pourtant, en 1984, seulement 40 p. cent d'entre elles recevaient un salaire et à peine 16 p. cent détenaient des parts dans l'entreprise. Quant au statut d'associées, un maigre 1,4 p. cent de collaboratrices y avaient accès.

En 1975, au moment où l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) profitait de l'année de la femme pour se pencher sur la situation des femmes qui travaillaient avec leur mari, seulement 12 p. cent recevaient un salaire.

Bien sûr, il y a eu des progrès. Depuis 1982, la femme collaboratrice peut réclamer, en cas de divorce ou de décès, une prestation compensatoire pour son apport à l'enrichissement du patrimoine familial. Mais encore faut-il qu'elle puisse le prouver à la satisfaction du tribunal. C'est à elle qu'incombe le fardeau de la preuve.

La collaboration à l'entreprise familiale est peut-être le biais le plus ancien par lequel la femme est entrée dans la vie économique pour y jouer un rôle



actif. Plus récemment, les femmes ont carrément envahi le marché du travail. Entre 1977 et 1985, leur présence sur le marché du travail s'est accrue de 40 p. cent.

Plus récemment encore, quoique d'une façon qui demeure marginale, elles ont commencé à grimper les échelons pour occuper les postes de cadres juniors, intermédiaires ou supérieurs.

« Il ne faut pas se raconter d'histoires. Le pourcentage de femmes siégeant sur des conseils d'administration atteint à peine 2 p. cent. » Une situation qui s'explique par plusieurs facteurs.

« Le premier obstacle, c'est le stéréotype du manager qui ressemble comme un frère jumeau au stéréotype masculin : agressivité, autorité, pouvoir. Ensuite, il y a un principe, bien connu en sociologie des organisations, qui s'appelle l'homogénéité au sommet : plus on s'élève dans la hiérarchie, plus les critères de compétence sont flous. On se protège donc contre l'ambiguïté en choisissant des gens qui nous ressemblent. C'est, entre autres, ce qui

explique que plusieurs femmes préfèrent les titres masculins, synonymes de postes prestigieux, aux appellations féminisées, associées aux fonctions subalternes. »

« De plus, le seul et unique modèle de carrière suppose que, pour sortir du rang, il faut avoir fait sa marque entre 25 et 35 ans : l'âge précis où les femmes songent à la maternité. Et comme, dans la grosse majorité des cas, elles sont toujours plus responsables que les hommes de la parentalité... Enfin, quatrième et dernier obstacle, elles sont peu présentes dans le réseau informel des clubs sociaux.

Le monde de la haute direction est donc encore un monde d'hommes. Le complet-cravate y demeure très prisé, les rendez-vous chez le pédiatre, très malvenus. Pour y avoir accès, les femmes doivent mettre toutes leurs énergies à minimiser les différences.

Sous-estimées, sous-utilisées et souvent sous-payées — on estime que, toutes variables ajustées, dans le monde des cadres, les femmes se retrouvent encore avec des salaires de 10 à 15 p. cent inférieurs à ceux des hommes —, de plus en plus de femmes choisissent de lancer plutôt leur propre entreprise. En 1978, 68 p. cent des Canadiens qui avaient fondé une nouvelle entreprise étaient, en fait, des Canadiennes. Et la tendance semble se maintenir.

Francine-C. McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme, souligne que, selon une étude canadienne, « le taux de survie de leur entreprise serait deux fois supérieur à celui des entreprises fondées par des hommes ». □

(Tiré d'un texte paru dans l'édition de mars-avril 1987 du magazine *Le Devoir* économique et intitulé : Les femmes en affaires : une minorité plus que visible.)



De la part de l'Association de la communauté du Service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



DES CHOIX

Même si, en tant que membres du Service extérieur, nous croyons avoir peu de contrôle sur notre vie, nous avons, il me semble, d'importants choix à faire. Et ces choix, comme tout choix personnel, nous forcent à établir des priorités et à peser le pour et le contre de nos actes.

Nous pourrions bien sûr, en tant qu'époux ou épouse, accepter ou refuser d'accompagner notre conjoint en affectation. On ne soulignera jamais assez les graves répercussions de cette décision. À une époque où il est de plus en plus clair que c'est à nos risques que nous devons financièrement dépendant en cas de séparation ou de divorce, nous devons nous demander si cet éloignement deviendra permanent ? Mais facteur encore plus important peut-être, est-ce que c'est ce que nous voulons ? Est-ce que le mariage peut résister à l'éloignement ? Ou bien le souci de cotiser à un régime de retraite pour assurer financièrement notre avenir ne va-t-il pas dès maintenant rendre la rupture permanente ? Si nous prenons un congé de la Commission de la Fonction publique, vaudra-t-il

la peine de retourner au travail pour rembourser les deux parties de la cotisation que nous n'avons pas payées pendant notre absence ? Ne serait-il pas plus facile de suivre simplement son conjoint sans s'arrêter à tout cela ?

Si nous décidons de partir, certaines considérations nous touchent, nous et nos proches. Par exemple, si l'employé doit aller à des réceptions ou en organiser, est-ce que nous voulons y participer ? Le plaisir de ces réceptions est-il assez grand pour que nous nous y associons sans arrière-pensées ? Est-ce que la fierté qu'on en retire compense le temps, les efforts et les connaissances qu'elles exigent ? Désirons-nous vraiment acquérir ce savoir-faire nécessaire s'il ne nous vient pas naturellement ? Est-ce que tout cela est important, du moins pour nous ? En fait, la plupart d'entre nous y participons pour une raison purement égoïste : nous aimons cela ! Pour d'autres, ces fonctions symbolisent l'engagement qu'ils ont pris envers leur conjoint et n'a en fait rien à voir avec le gouvernement du Canada ou le Service extérieur. Elles font simplement partie des concessions mutuelles que se font les époux ou relèvent d'un choix personnel qui nous permet de

rencontrer des gens intéressants où que nous soyons amenés à vivre.

Voilà le temps de l'année où beaucoup d'entre nous prenons des décisions qui affecteront notre vie pour les quelques années à venir et, dans bien des cas, où nous devons faire face aux réalités qui en découlent. Si vous êtes de ceux-là, je vous souhaite d'avoir quelqu'un qui vous comprenne, mais vous pourriez aussi vous joindre à l'Association de la communauté du service extérieur (ACSE) qui regroupe des gens empathiques et attentionnés □

Nancy Frase

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le 27 mars 1987, 2 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de :

Brésil : John P. Bell en tant qu'Ambassadeur. M. Bell est entré au Service des délégués commerciaux au ministère du Commerce en 1962. Il a servi à l'étranger à Stockholm, Accra, Abidjan, Paris, Sydney et, de 1976 à 1979, à São Paulo comme Consul et premier délégué commercial. De 1982 à 1984, il a été Conseiller général adjoint à New York. Depuis 1984, il est Ambassadeur en Côte d'Ivoire, avec accréditation simultanée au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Turquie : T.B. Sheehan en tant qu'Ambassadeur. M. Sheehan est entré au Ministère de la Citoyenneté et de l'immigration en 1958. Il a servi à l'étranger à Cologne, Stuttgart, La Haye, Athènes, New Delhi, et Londres; et, de 1978 à 1982, comme Haut-commissaire en Jamaïque, aux Bahamas et à Belize. Depuis 1983, il est Directeur général, Affaires consulaires et de l'immigration □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Demande d'adhésion
- Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone: Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □



Titre : *Consort Lessons*.

LES GRANDS BALLET CANADIENS EN EUROPE du 24 mai au 2 juillet 1987

Mondialement reconnus comme une troupe de calibre international, les Grands Ballets canadiens n'en ont pas moins, malgré les milliers de kilomètres parcourus en tournée, une affinité toute spéciale avec le public montréalais. Québécoise d'origine, la troupe est cependant profondément canadienne de nature.

Les Grands Ballets continuent à consolider leur réputation de « merveilleux Montréalais » par de grandes tournées. C'est ainsi qu'en 1984, la troupe a entrepris une tournée asiatique qui l'a menée dans 20 villes à travers 6 pays. La troupe s'apprête maintenant à visiter, en cinq semaines, les 6 pays suivants :

- Danemark (Aarhus), du 24 au 30 mai 1987
- Norvège (Oslo), du 31 mai au 2 juin
- Finlande (Kuopio), du 3 au 5 juin

- Royaume-Uni (Londres), du 6 au 20 juin
- Yougoslavie (Ljubljana), du 21 au 25 juin
- Turquie (Istanbul), du 26 juin au 2 juillet

EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHICAGO du 7 au 12 mai 1987

1987 marque la septième année de l'Exposition internationale des beaux-arts de Chicago, considérée par la collectivité artistique comme l'une des principales au monde et la meilleure de ce côté-ci de l'Atlantique. Cette année, le jury a accepté la participation de 168 galeries du monde entier. Bien que les galeries américaines prédominent, l'Australie, le Canada, la France, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la Suisse seront très bien représentés. Voici la liste complète des galeries canadiennes qui ont confirmé leur participation :

- Galerie Aubes, Montréal
- Gallery Moos, Toronto
- Marianne Friedland Gallery, Toronto
- Mira Godard Gallery, Toronto
- Olga Korper Gallery, Toronto
- Waddington and Gorce Inc., Montréal
- Waddington and Shiell Galleries Ltd., Toronto

Les galeries participantes bénéficieront d'une aide financière du Programme de promotion artistique du ministère des Affaires extérieures □



Marc Gameau, « *Eligie Diurne* » 1986.

COURS PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CANADIEN DONNÉS EN SUISSE

Depuis près de 30 ans le « Neuchâtel Junior College », situé dans la ville du même nom en Suisse, prépare des étudiants nord-américains à de brillantes études universitaires. Il forme actuellement une deuxième génération de « Neuchies ».

L'école, qui compte environ 70 étudiants, continue d'offrir la 13^e année, ou les cours pré-universitaires de l'Ontario, que reconnaît le ministère de l'Éducation de cette province. L'école est située en plein cœur de la ville. Neuchâtel, qui a une population d'environ 40 000 habitants, est bornée à l'est par le lac de Neuchâtel et à l'ouest par les montagnes du Jura. La ville est entourée de vignobles d'où proviennent les vins qui font la renommée de la région. Les principales industries légères sont le chocolat et l'horlogerie.

Tous les étudiants du Junior College vivent dans des familles francophones suisses romandes où l'on parle peu ou pas du tout l'anglais. Vers la fin de l'année scolaire, la plupart des étudiants parlent couramment le français qui est, selon les Neuchâtelois, le plus pur d'Europe. Grâce à leurs cours à l'école et aux activités culturelles auxquelles on les encourage à participer, les étudiants s'imprègnent de la langue et de la culture du milieu dans lequel ils vivent.

À l'occasion des vacances, l'école organise des voyages en Italie, en France, en Espagne, au Maroc et en Angleterre et, en hiver, elle organise plusieurs week-ends de ski dans les Alpes. Les étudiants ont ainsi une occasion unique de se familiariser avec les arts et les traditions du passé et avec les attractions de l'Europe d'aujourd'hui.

Pendant l'année, les étudiants font des connaissances qui deviennent des amitiés durables. Les diplômés organi-



sent leurs propres réunions et la plupart s'accordent à dire que l'année passée à Neuchâtel est l'une des plus mémorables de leur vie. Chaque année, plusieurs anciens étudiants font une petite visite à l'école pour se remémorer des souvenirs.

En raison de la situation de l'école et de la réputation qu'elle a acquise au cours des ans, il y a une très grande demande pour les postes de professeurs. Le corps enseignant est donc hautement qualifié et très enthousiaste. Le directeur, M. Murray Magor, qui a une maîtrise ès Arts de l'Université McGill, a pris la direction de l'école l'été dernier, après avoir été pendant plusieurs années, directeur de l'école St. George à Montréal.

Le Neuchâtel Junior College a un statut unique en tant qu'école indépendante. Il est doté d'un conseil scolaire suisse nommé par la ville de Neuchâtel, mais se conforme aux lignes directrices

du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui est chargé de son inspection. En fait, l'école fait partie du système d'éducation suisse mais offre aux étudiants canadiens un programme qui comprend les principales matières de la 13^e année et les cours pré-universitaires de l'Ontario.

L'obtention de six crédits permet aux étudiants d'entrer dans les universités ontariennes. Les universités québécoises acceptent le programme d'une année de Neuchâtel, en remplacement du CEGEP. Les universités américaines peuvent donner aux étudiants une équivalence pour les crédits des cours pré-universitaires de l'Ontario.

Plusieurs étudiants du Junior College parlent déjà couramment le français. Ayant suivi un programme d'immersion en français, ces étudiants sont en mesure de profiter des nombreux cours offerts à l'Université de Neuchâtel et à l'École de Commerce.

COURS PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CANADIEN DONNÉS EN SUISSE (suite)

En 1956, Leonard Wilde fondait l'école pour permettre aux étudiants nord-américains de séjourner un an en Europe sans perdre une année scolaire. Quelque 2 000 anciens élèves s'entendent pour dire que l'année qu'ils ont passée à Neuchâtel a été l'une des plus enrichissantes de leur vie, car elle leur a permis de se préparer à entrer à l'université et de se faire des amis pour la vie.

Le coût est de 19 000 FS pour une année scolaire complète. Cette somme couvre la pension, le permis de séjour, l'assurance-accident et le transport aller-retour entre l'école et le domicile, mais non les excursions, l'argent de poche et le voyage transatlantique.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous adressant à l'école ou en communiquant avec son représentant au Canada □



Neuchâtel Junior College
Crêt-Taconnet 4
2000 Neuchâtel
Suisse
Téléphone (par voie automatique) :
011 41 (38) 25 27 00

OU
Mme Jean G. Barton
67, Kilbarry Crescent
Ottawa (Ontario)
K1K 0H2
Téléphone : (613) 746-1462

(Vous êtes priés de prendre note que les frais de scolarité ne sont pas totalement couverts en vertu des dispositions de la directive n° 34 du Service extérieur.)

11

□ CIRCULAIRES CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE □

PROGRAMME DE FORMATION CONSULAIRE

Avis administratif n° 12
Le 23 mars 1987

La Direction de la politique consulaire (JIC) a mis sur pied un programme de formation de cinq jours, qui expose le pourquoi et le comment des services consulaires. Ce cours est offert à nouveau cette année, et ce dans les deux langues officielles. Il est destiné à tous les employés canadiens, pas uniquement à ceux qui se destinent au service consulaire. Tout employé canadien est susceptible de fournir des services de nature consulaire pour des raisons diverses: cas d'urgence, remplacement les jours fériés, responsabilité d'agent de service, surplus de travail saisonnier.

Ce cours de cinq jours est basé sur des simulations de situations et fait une large place à la participation. Avant la fin du cours, les employés auront eu l'occasion de se trouver devant au moins un exemple de chaque cas-type qu'ils pourraient rencontrer à l'étranger, et auront mieux compris comment fonctionne le processus de l'entrevue consulaire.

La méthode employée exige qu'il y ait au moins 15 participants mais pas plus de 22 dans chaque cours. Selon le nombre des inscriptions, et après consultation avec les sections d'affectation du personnel, le cours se donnera aux dates suivantes:

En français : du 27 avril au 1^{er} mai, du 6 au 10 juillet.

En anglais : du 4 au 8 mai, du 25 au 29 mai, du 15 au 19 juin, du 20 au 23 juillet.

Les employés qui désirent suivre ce cours doivent être inscrits par leur agent d'affectation pour un cours donné. L'inscription doit se faire au moins une semaine avant le début du cours et avoir le consentement du surveillant. L'employé et son surveillant doivent bien comprendre qu'il est nécessaire d'assister à tout le cours, sans aucune interruption.

Pour toute question au sujet du contenu du cours, prière de communiquer avec M. R. Doiron (JIC), au 992-7706 □

LA PRÉSENCE CHINOISE AU CANADA — MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

LE YANG — LE MONDE EXTÉRIEUR

Le concept ancien du ciel, les principes du yin et du yang et les réalisations contemporaines du Canada et de la Chine seront illustrés dans le cadre d'une exposition au nouveau Musée canadien des civilisations à Hull.

Situé sur la rivière des Outaouais, vis-à-vis des édifices du Parlement, le musée présentera ses premières expositions en 1989. Parmi les symboles de la culture chinoise qui y seront célébrés, on pourra entendre le résonnement des cymbales, apprécier la force du kung fu et admirer la danse du lion. Le monde intérieur de la famille et la philosophie feront pendant à ces manifestations extérieures de la culture chinoise.

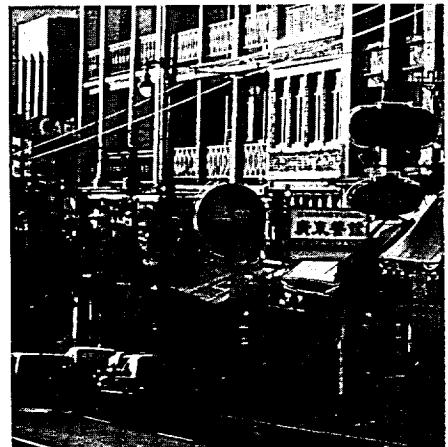
M. Ban Seng Hoe, érudit et conférencier spécialisé en études asiatiques, s'est chargé de la recherche, de l'organisation et du rassemblement des pièces qui seront exposées. Pour la circonstance, il travaille en collaboration avec Sandra Gibb, coordonnatrice et interprète, ainsi qu'avec le décorateur concepteur J.P. Camus. M. Hoe a rassemblé des objets précieux provenant de toutes les parties du Canada pour mettre en lumière l'histoire et la tradition culturelle de ce groupe ethnique et documenter l'influence qu'il exerce sur le Canada.



Les Chinois constituent le groupe ethnique asiatique le plus ancien du Canada. Arrivée au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, les Chinois ont connu épreuves, isolement et discrimination. Beaucoup ont été attirés par la ruée vers l'or dans la vallée du Fraser et c'est grâce à eux que la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique a pu

Le concept ancien du ciel, les principes du yin et du yang et les réalisations contemporaines du Canada et de la Chine seront illustrés dans le cadre d'une exposition au nouveau Musée canadien des civilisations, à Hull.

être achevée en Colombie-Britannique. Blanchisseries et restaurants chinois ont alors surgi dans de nombreuses villes au début de la conquête de l'Ouest, mais en raison de pétitions présentées au Parlement, les Chinois ont été frappés d'un impôt individuel de 10 \$ puis de 500 \$ visant à mettre un frein à leur immigration au Canada.



Vancouver Chinatown.

Entre 1923 et 1947, l'entrée au Canada a été interdite aux Chinois et leurs épouses et leurs enfants des premiers immigrants se sont donc retrouvés seuls. Privés du droit électoral, les Chinois ne purent protester. Exclus de la plupart des professions, ils ont dû, pour survivre, se livrer à divers travaux manuels : ménages, blanchissage, travaux forestiers, pêche, cultures maraîchères et charbonnage. De nombreux « célibataires mariés », souffrant de l'absence de toute vie familiale, ont créé des associations de clan et de famille ainsi que d'autres institutions pour se soutenir entre eux et affronter le monde extérieur. Après 1947, grâce au droit du suffrage qui leur a été accordé et à l'adoption de politiques visant à détourner la discrimination raciale, les Chinois ont pu surmonter les obstacles qui auparavant empêchaient toute mobilité sociale.

Aujourd'hui, les Canadiens d'origine chinoise ont devant eux un avenir plein de promesses et de diversité. L'arrivée récente de résidents de Hong Kong, instruits et financièrement à l'aise, modifie le tissu des communautés de notre pays.

L'exposition va souligner la diversité régionale des cultures et montrer com-

LA PRÉSENCE CHINOISE AU CANADA — MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS (suite)

加拿大華人文化傳統展覽

ment les Chinois de Québec diffèrent de ceux des Prairies ou de Terre-Neuve. Certains parlent maintenant le français, d'autres ont un accent terreneuvien. La mosaïque canadienne produit parfois de curieuses combinaisons linguistiques, par exemple : « Chow mein au poulet take-out ».

LE YIN — LE MONDE INTÉRIEUR

Les visiteurs du Musée seront accueillis par une façade familière caractéristiques d'une ville chinoise. Les images colorées de la culture chinoise permettront aux visiteurs d'en entrevoir le sens profond. Des démonstrations de Tai Chi, de Kung Fu et de médecine traditionnelle exprimeront le concept des principes complémentaires — le Yang et le Yin, le blanc et le noir, la jeunesse et la vieillesse, la vie et la mort, le Tao (le chemin). Des personnes âgées venant des collectivités chinoises de tout le pays seront invitées à raconter l'histoire de leur vie. Par ailleurs, l'angoisse de l'émi-

gration, de même que les valeurs traditionnelles que sont pour les Chinois l'endurance, la patience et le travail acharné se refléteront dans des présentations audiovisuelles, des collections d'objets et des spectacles en direct. Des festivals, des représentations d'opéra chinois et des spectacles d'acrobatie divertiront les visiteurs et leur feront connaître la culture chinoise. Ceux-ci pourront également participer à des ateliers de calligraphie et de cuisine. Des objets personnels comme des bagages, des costumes, des ustensiles de cuisine et des instruments nécessaires à l'exploitation des mines d'or complèteront les photographies et les gravures de la construction du chemin de fer, des émeutes raciales et de la mise en quarantaine des Chinois.

LA COLLECTIVITÉ MULTICULTURELLE

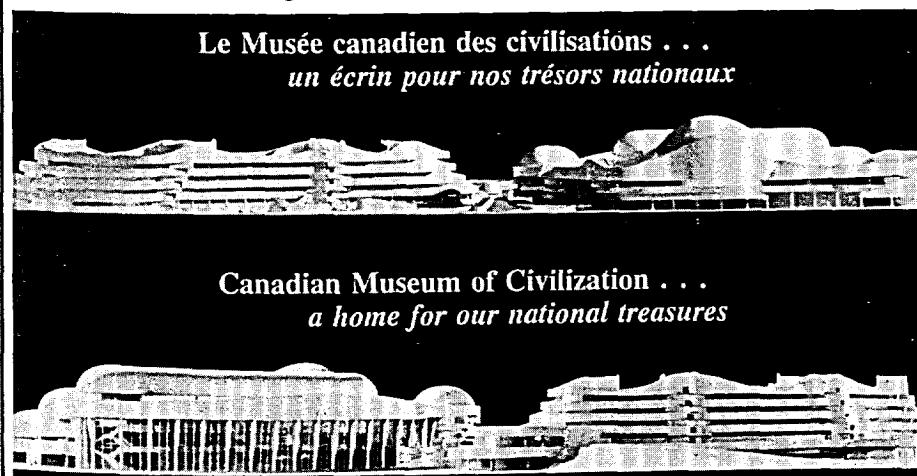
Cette première exposition sur les Canadiens d'origine chinoise permettra d'illustrer la richesse et la vigueur de nos

origines culturelles de même que l'harmonie caractéristique de notre diversité. Par la suite, d'autres expositions alternant tous les deux à trois ans, porteront sur les autres groupes culturels du Canada. Tout en soulignant un aspect de notre patrimoine et en observant ses rapports avec le pays, le monde et l'univers, ces expositions devraient nous ouvrir de plus vastes horizons.

L'exposition canado-ukrainienne est prévue pour 1991, date du centenaire de l'arrivée des Ukrainiens au Canada. Le Musée se propose de publier un livre soulignant chaque exposition. Après avoir été présentées au Musée, les pièces d'exposition feront l'objet d'une tournée pan-canadienne.

Trente directeurs de musée de Chine ont déjà vu et applaudi ce projet qui suscite un très grand intérêt au sein des communautés ethniques au Canada et outre-mer. Le Musée canadien des civilisations devrait représenter, sur le plan touristique, une importante attraction culturelle. En encourageant une meilleure compréhension de notre complexité multiculturelle, le Musée espère illustrer la constante évolution de nos groupes ethniques et célébrer les façons avec lesquelles chacun préserve son identité propre tout en apprenant à vivre en harmonie □

Rédaction : Rosemarie Newcombe
Conception graphique : Bing Wong



□ IMMIGRATION — AUJOURD'HUI ET DEMAIN □

« **L**e Canada est une nation d'immigrants et de réfugiés » déclarait récemment dans une interview le ministre d'État à l'Immigration, M. Gerry Weiner, et il ajoutait : « notre politique continuera de refléter l'importance de ces derniers pour la croissance sociale et économique de notre pays. »

Parlant de la « grande tradition humanitaire » du Canada, M. Weiner a souligné que les mesures provisoires prises par le gouvernement en février 1987 afin de contrôler un flot soudain de demandeurs n'annoncent pas une régression.

« Au contraire, a-t-il dit, ces mesures ont été prises pour préserver l'intégrité de notre système de reconnaissance du statut des demandeurs et assurer le traitement efficace et humain des demandes des réfugiés et autres immigrants légitimes. »

Ces mesures visaient essentiellement à contrecarrer un flot sans précédent de demandeurs, survenu à la suite des mesures américaines visant à mettre un frein à l'immigration illégale. « Notre objectif était clair, a dit M. Weiner, et je crois que nous l'avons atteint : il nous fallait contrôler le flot des demandeurs, réduire les abus et protéger ceux qui ont vraiment besoin d'un asile. »

Le nombre des revendeurs du statut de réfugié étant passé de 8 400 en 1985 à 18 000 en 1986 — il était déjà de 6 000 au cours des six premières semaines de 1987 —, le gouvernement a remplacé sa politique universelle de non-renvoi par un examen individuel des cas. À cet égard, il a reçu du gouvernement américain l'assurance que les demandeurs auraient la permission de rester aux États-Unis pendant le traitement de leur cas.

Afin de réduire le nombre des revendications présentées lors d'une escale, on a mis en place une autre mesure de contrôle exigeant de tout visiteur un visa de transit. En outre, il a été décidé que les programmes spéciaux concernant l'Iran, le Liban, le Salvador, le Guatemala et le Sri Lanka ne s'appliqueraient qu'en dehors du Canada. Les res-

tion entre le statut de réfugié et celui d'immigrant. » Il a ajouté que les réformes à long terme actuellement étudiées par le Cabinet souligneront l'engagement que le gouvernement a pris de mettre en place des procédures plus équitables et plus rationnelles nécessaires en période d'expansion contrôlée des niveaux d'immigration.

Les chiffres globaux pour 1987 devraient s'accroître de 10 000 pour passer à 125 000, reflétant ainsi le besoin qu'a le Canada de l'esprit d'entreprise et du dynamisme des immigrants. Dans le cadre de cette politique, le ministre d'État a déclaré que « la sensibilité à l'égard des réfugiés sera non seulement maintenue mais renforcée. » Il prévoit que 17 000 réfugiés de bonne foi seront acceptés en 1987, dont 12 000 parrainés par le gouvernement.

M. Weiner a souligné l'importance de la consultation pour établir ces niveaux. L'an dernier, plus de 600 organisations œuvrant en faveur des immigrants ont été consultées de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les ministères fédéraux concernés par les questions d'immigration comme celui des Affaires extérieures.

Le Canada continuera en outre de travailler en étroite collaboration avec des organismes internationaux de secours en faveur des réfugiés tels que le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-rouge et de contribuer de façon substantielle à leurs travaux.

« Outre de réagir avec prudence et humanité à des situations précises, il est essentiel que le Canada envisage l'immigration dans le contexte plus large des mouvements globaux et à long terme de populations et de ses propres besoins démographiques », a déclaré M. Weiner. Dans cette perspec-

« Le Canada est une nation d'immigrants et de réfugiés »...
« notre politique continuera de refléter l'importance de ces derniers pour la croissance sociale et économique de notre pays. »

M. Gerry Weiner
ministre d'État à l'Immigration

sortissants de ces pays désireux de présenter une demande de statut de réfugié peuvent le faire dans tout service d'immigration du Canada à l'étranger.

M. Weiner a indiqué en outre qu'à son avis, ces mesures temporaires « ont réduit les possibilités de chaos et permis d'éclaircir, au bénéfice tant des Canadiens que des demandeurs, la distinc-

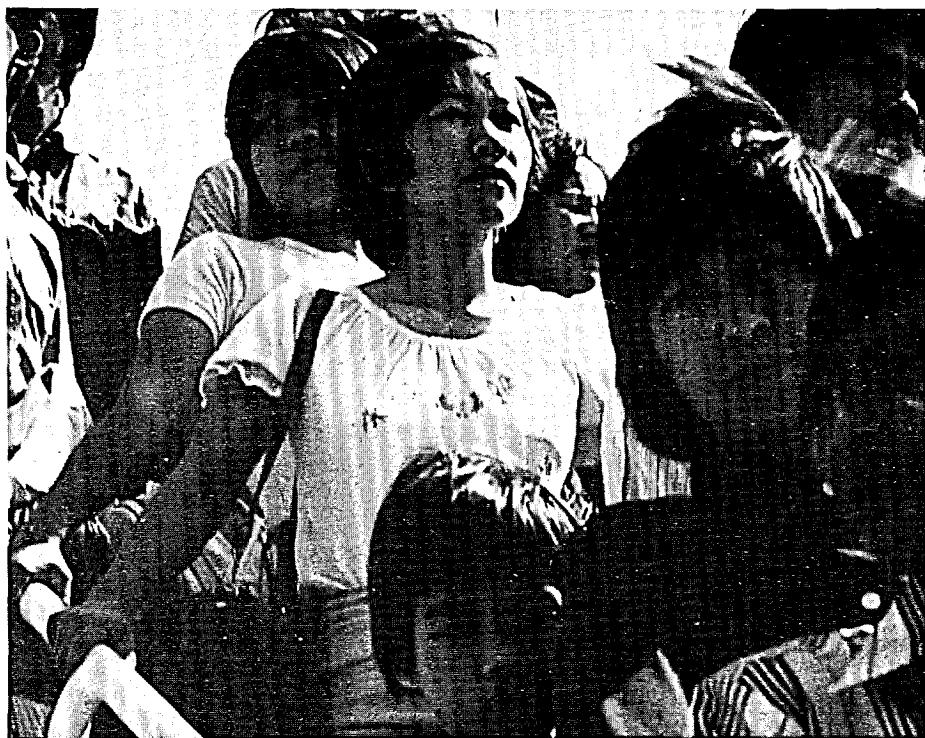
IMMIGRATION — AUJOURD'HUI ET DEMAIN (suite)

tive, le gouvernement entreprend actuellement une étude exhaustive des taux d'immigration et de leurs répercussions sur la croissance jusqu'au XXI^e siècle.

Le cadre prévu pour l'augmentation de ces taux, a souligné M. Weiner, continuera d'être délimité en regard de la famille. « Plus simplement, dit-il, la cellule familiale reste le facteur clé de notre politique d'immigration. »

« La réunion des familles est la pierre d'angle de notre politique. Il n'y a pas de limite à l'immigration relevant de la catégorie de la famille. Le chiffre de 45 000 que nous avons avancé pour 1987 n'est qu'une estimation et non un quota ou un plafond. »

Déjà, des recommandations sont mises en oeuvre pour accélérer le traitement des cas de conjoints et de personnes à charge. Le fait que ces améliorations soient mises en oeuvre dans les centres d'immigration au Canada et à l'étranger est spécialement en rapport avec la réunion des familles. Désormais, les demandeurs de la caté-



15

gorie de la famille et leurs parrains bénéficieront de procédures pleinement coordonnées, davantage axées sur leurs besoins.

Faisant allusion à «une nouvelle ère pour les parrains et leurs parents», le ministre d'Etat a décrit des mesures axées sur la qualité du service telles que la réduction de la période d'attente pour les parrains et les demandes moins complexes. Les dispositions sur le parrainage ont en outre été étendues pour permettre de déterminer individuellement les obligations des parrains. Elles prévoient en outre des critères élargis pour évaluer les ressources financières de la famille.

Pour les personnes qui déposent leur demande dans une ambassade ou un consulat, on étudie actuellement des mesures plus efficaces touchant la sécurité, les antécédents et les visites médicales; par ailleurs, les étudiants étran-

gers obtiendront plus facilement les autorisations nécessaires pour la durée de leurs études. Enfin, le Ministère améliore la formation des employés du Service extérieur relativement aux lois sur l'immigration, aux techniques d'entrevue et aux langues.

Lors de visites des bureaux du service extérieur qu'il a effectuées au début d'avril, M. Weiner s'est dit « enchanté de l'importance accordée à la qualité du service. Ici et à l'étranger, on comprend généralement que, dans le contexte d'une politique d'immigration élargie, la prestation des services revêtira une importance encore plus grande. »

« La fin de ce siècle, a dit M. Weiner, sera une période de grands défis pour nos services d'immigration, mais tout nous indique que nous les relèverons » □

Lee Edwards

□ COMMENT LE SERVICE DE TRADUCTION FONCTIONNE-T-IL ? □

16

Sans faire partie du personnel permutant du ministère des Affaires extérieures, je connais assez bien leur mode de vie parce que je dois parfois consulter ou traduire les directives sur le service extérieur, les instructions consulaires, les documents d'information destinés aux Canadiens qui se préparent à partir pour une mission à l'étranger ou en reviennent et les articles publiés dans le bulletin *Liaison*. En réponse à une invitation de la responsable de cette publication, j'ai décidé de rédiger cet article pour exposer certains aspects du travail de la section de traduction qui pourraient intéresser le personnel permutant.

Il arrive que quelqu'un veuille faire traduire quelques pages. En soi, cela ne représente pas une tâche bien lourde ni bien longue. Encore faut-il que quelqu'un puisse s'y attaquer. Il y a peut-être déjà plusieurs textes en attente. Les traducteurs sont probablement tous déjà occupés, la situation contraire étant rarissime. En outre, il arrive fréquemment qu'on doive interrompre un travail pour en effectuer un plus urgent. Le pourcentage des textes urgents à traiter au ministère des Affaires extérieures est supérieur à celui que j'ai observé dans quatre autres services et dépasse, semble-t-il, celui qui existe dans la plupart des ministères. Cette situation découle, du moins en partie, du fait que le ministère des Affaires extérieures compte trois ministres (Affaires extérieures, Commerce extérieur et Relations extérieures), sans parler des nombreux sous-ministres et sous-ministres adjoints.

Voici ce qui se produit lorsqu'un texte est envoyé à la section de traduction. Il faut d'abord faire diverses inscriptions de contrôle, en mesurer la longueur, l'attribuer à un traducteur en

tenant compte de la charge de travail de chacun, de sa rapidité et, si possible, de sa spécialisation. Personne ne pouvant être spécialiste à la fois de disciplines aussi variées que l'administration du personnel, la comptabilité, l'informatique, l'énergie nucléaire et la démographie, pour n'en nommer que quelques-unes, nous avons besoin de documents de référence, comme des formulaires, des textes antérieurs ou des lexiques, que les clients n'ont pas toujours pensé à joindre au texte à traduire. Quand nous leur exposons nos besoins, ils nous fournissent généralement volontiers les éclaircissements et les documents nécessaires. D'ailleurs, ils se montrent le plus souvent affables et compréhensifs.

Quand il reçoit un texte, le traducteur fait d'abord ses recherches, notamment en consultant notre bibliothèque, la documentation fournie par le client, la banque de terminologie, des collègues ou le client lui-même. Cette étape exige parfois beaucoup de temps si le texte est très spécialisé ou renferme de nombreux noms d'organismes ou titres de publications ou de programmes. Il ne s'agit pas d'inventer ces noms ou ces titres, mais de les trouver.

Ensuite, le traducteur dactylographie son texte ou le dicte et le remet à une copiste. Dans ce cas, le texte lui est retourné pour qu'il contrôle la transcription et apporte des retouches. Souvent, le texte est relu par une autre personne, appelée réviseur, qui vérifie si le sens de l'original a été bien rendu et améliore ou corrige, au besoin, la traduction qui lui a été soumise. Le texte retourne alors à une copiste pour qu'elle apporte les modifications indiquées. Ce travail se fait généralement sur des machines de traitement de texte. Après un dernier contrôle par son auteur, la traduction est prête à être livrée. S'étant

ensuite assurée que la traduction, l'original et les pièces jointes accompagnent effectivement la demande de traduction, la commis a le choix entre trois solutions, selon les circonstances: placer les documents dans une enveloppe qu'elle adresse, les déposer simplement dans un panier ou appeler le client pour qu'il vienne recueillir son texte ou l'envoyer quelqu'un à sa place.

Lorsqu'un texte est long et urgent, il faut assez souvent le subdiviser entre plusieurs traducteurs, ce qui alourdit les contrôles administratifs, occasionne des chevauchements dans les recherches et risque d'entraîner un manque d'uniformité dans la terminologie ou le style, surtout s'il est impossible, faute de temps, qu'une seule personne relise tout le travail.

Si les urgences pèsent parfois lourd aux traducteurs, elles ne sont pas moins éprouvantes pour la commis et les copistes, qui se trouvent, pour ainsi dire, à la fin de la chaîne de production, et dont on oublie trop souvent l'ir-dispensable collaboration.

Au ministère des Affaires extérieures, nous avons un bon nombre de textes intéressants à traduire, notamment ceux dans lesquels on donne des conseils aux fonctionnaires canadiens en poste à l'étranger et à leur famille ou aux exportateurs, les aperçus de la situation économique, démographique ou politique de divers pays et ceux qui traitent de questions internationales d'actualité □

Edouard Bergeron
réviseur

□ CONCOURS D'ANECDOTES □

Aventure en Malaisie

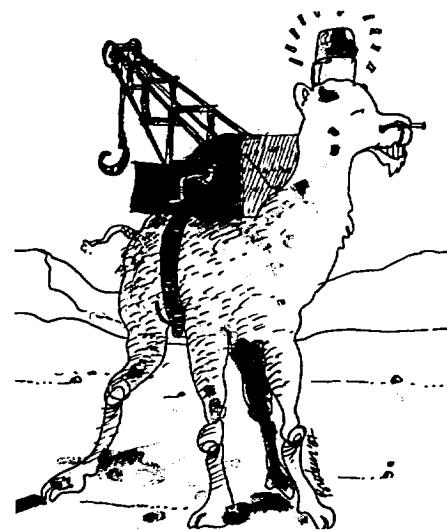
Madame,

Vous trouverez ci-joint mon texte de participation au concours d'anecdotes de LIAISON. Il est un peu long, mais j'estime que chaque détail a son importance dans la narration de ce récit.

Je suis une fervente lectrice de votre publication. Grâce à elle, les agents du Service extérieur qui sont au pays peuvent se tenir en liaison avec ceux qui sont à l'étranger.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Judy Holton
(Mme Philip)



nous rencontrais quelqu'un qui ne parlait pas un mot d'anglais. Notre connaissance du malais n'allait pas plus loin que les formules de politesse comme « merci » et « bonjour ». Nous ne savions pas comment dire « dépanneuse ».

Finalement, à force de gestes et avec quelques mimiques, Philip a réussi à expliquer notre situation. En regardant autour de nous, nous nous sommes rendus compte que la hutte n'avait, pour tout équipement, qu'un bureau et une chaise. Il n'y avait pas de téléphone. Après quelques muettes négociations, le policier nous a fait comprendre qu'il allait s'occuper de nous faire conduire à l'endroit le plus proche pour téléphoner. On nous emmena, les enfants et moi, dans une toute petite maison qui se révéla être le « kedai » ou dépanneur local, et qui servait également de centre social. Sous le regard amical de presque toute la collectivité, nous sirotions nos boissons frappées. Entre temps, une moto avait mystérieusement surgi des cocotiers, apparemment conduite par une ami du policier. Philip sauta derrière le conducteur. Il n'y avait qu'un casque, et

le motocycliste eut la courtoisie de le laisser à mon mari. Avec inquiétude, j'observai Philip et son sauveur anonyme partir dans un vrombissement de moteur sur la route poussiéreuse.

Après un moment, Philip et son « chauffeur » étaient de retour. Nous sommes que la dépanneuse n'allait pas tarder à arriver. Attendant la venue d'un camion, nous vîmes arriver plutôt une jeep équipée d'une grue à laquelle était attelée notre Toyota rouge écarlate. On avait l'impression qu'elle ne pourrait remorquer notre voiture, sans parler de ses quatre passagers, mais en fin d'après-midi, nous avions couvert les trente kilomètres qui nous séparaient de Kuantan. Le garage était fermé pour la journée; nous devions songer à trouver un logement pour la nuit.

C'est alors qu'apparurent tout à coup deux mécaniciens, vêtus impeccablement, portant chacun une trousse à outils. On aurait dit des chirurgiens appelés en consultation auprès d'un patient gravement malade. Le diagnostic: pompe à eau brisée. Un jeune garçon a été dépêché à bicyclette au dépôt des pièces de rechange, que l'on allait ouvrir expressément pour nous venir en aide. Le garçon est revenu quelques minutes après avec la nouvelle pompe. Les deux mécaniciens se sont mis au travail en faisant preuve d'une extraordinaire précision. Comme la nuit tropicale tombait brusquement sur Kuantan, nous payâmes ce qui nous semblait une bien modeste somme par rapport aux services qui nous avaient été rendus, et nous nous mêmes en route.

L'heureux dénouement de notre petite mésaventure a été un émouvant prélude aux trois merveilleuses années que nous avons passées en Malaisie □

AVVENTURE EN MALAYSIE

Le weekend avait été idyllique. Les légendaires plages de la côte est de la Malaisie répondait à toutes nos attentes, la plage était bordée de cocotiers et de casuarinas. Avec regret, toute la petite famille s'est préparée (nous sommes quatre) pour rentrer à Kuala Lumpur.

Le moteur de la voiture se mit à caler. « Cela doit être la chaleur », dit Philip. Le moteur haleta encore un peu et se tut. Il n'y avait pas âme qui vive. Qui aurait osé se hasarder sous ce soleil de plomb de midi ?

Comme nous scrutions les cocotiers qui bordaient le chemin à quelques pas de nous, nous aperçûmes une petite hutte avec l'enseigne « Pondok Polis ». Nous nous sommes approchés du poste rural de police et Philip est allé s'adresser au jeune agent de service. Nous étions en Malaisie depuis près de deux mois et c'était la première fois que

MOSAIQUE

OTTAWA

Visite royale en juin.
Rideau Hall a fait savoir que la reine mère visitera Ottawa et Montréal du 4 au 8 juin prochain.



18

À Montréal, la reine mère participera aux célébrations du 125^e anniversaire du régiment Royal Highland appelé également Black Watch, dont elle est le colonel en chef.

À Ottawa, elle rencontrera le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé.

SANTÉ

Les personnes âgées ont plutôt la mémoire longue. Plus on vieillit, moins on se souvient facilement de l'endroit où l'on dissimule ses clés. Mais une étude affirme que la mémoire orale, celle qui porte sur les noms ou des anecdotes par exemple, ne suit pas la même tendance chez les personnes âgées.

« C'est une découverte pleine d'optimisme », commente le Dr Elisabeth Koss de l'Institut national sur la vieillesse.

Mme Koss, qui a étudié 60 personnes âgées de 25 à 85 ans, a découvert que les plus âgées répondaient aussi bien aux tests portant sur la mémoire orale que leurs cadets.

Ce type de mémoire comprend notamment les noms de gens, les anecdotes et les événements de la veille, a-t-elle expliqué lors de la réunion annuelle de l'Académie américaine de neurologie. Plusieurs études antérieures avaient conclu à une baisse de la mémoire orale en fonction de l'âge mais elles ne tenaient pas compte des effets de la maladie ou du niveau d'éducation, poursuit-elle.



Le café ne serait pas une cause de maladie cardiaque. Le café ne contribuerait pas aux maladies cardiaques, ont indiqué des chercheurs américains faisant état d'études entreprises aux États-Unis et en Finlande.

Cette découverte contredit une étude publiée en novembre 1985 par des scientifiques de l'Université Johns-



Hopkins de Baltimore (Maryland), selon lesquels la consommation journalière de cinq tasses de café ou plus multipliait par trois le risque de contracter des maladies de cœur.

Le Dr Peter Wilson, auteur de la nouvelle étude américaine, a déclaré au cours d'une conférence de cardiologues que les chercheurs de l'Université Johns-Hopkins avaient apparemment étudié des sujets qui étaient également fumeurs, d'où la divergence des conclusions.

Le Dr Wilson a précisé qu'il avait observé les effets de la consommation de café sur plus de 6 000 personnes durant les périodes 1956-1966 et 1972-1982.

« Nous n'avons trouvé aucun lien entre le café et les maladies cardiaques », a-t-il dit. Chez les hommes, le niveau de cholestérol baisse à mesure que la consommation de café augmente. Cependant chez les femmes, selon le Dr Wilson, le café augmente le niveau de cholestérol dans le sang.

Le Dr Wilson a indiqué que les chercheurs finlandais qui avaient examiné 17 000 hommes et femmes consommateurs de café à la moyenne de cinq tasses et plus par jour, n'avaient pas davantage trouvé de lien entre cette consommation et les maladies cardiaques.



Un vieux remède refait surface contre le choléra : le riz. Les médecins qui tentent d'enrayer depuis plusieurs années le choléra et d'autres maladies très souvent fatales aux enfants du Tiers-Monde, se sont aperçus qu'un vieux remède permet d'obtenir les meilleurs résultats : le riz.

« Si vous nous demandez ce que vous donnait votre grand-mère pour une indigestion, vous arrivez aux mêmes conclusions », explique William Greenough, professeur de médecine à l'université John Hopkins de Baltimore.

Greenough et d'autres experts de la santé publique se sont réunis récem-

MOSAÏQUE

ment à l'Académie nationale des sciences de Washington pour évoquer les progrès obtenus dans la lutte contre la diarrhée.

Les potions à base de riz se révèlent plus efficaces que les médicaments à base de sel et de sucre, qui ont pourtant sauvé en 20 ans des millions d'enfants au Tiers-Monde, expliquent les médecins.

Le choléra entraîne de violentes diarrhées qui finissent par provoquer une complète déshydratation du corps, entraînant le décès. Les médecins comptent également appliquer ces traitements à base de riz aux malades du SIDA, aux personnes âgées et aux voyageurs, tous sujets à la diarrhée.

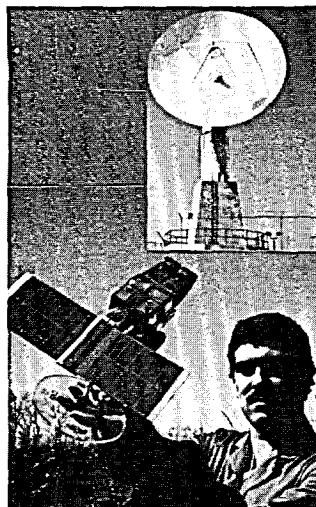
TECHNOLOGIE

L'agence spatiale peut-elle atterrir en Outaouais ? L'agence spatiale, souvent surnommée « NASA canadienne » aura-t-elle pignon sur rue à Montréal, à Ottawa, à Gatineau ? La lutte est féroce entre les villes qui se disputent la venue de l'agence. Par ailleurs, les derniers jours ont été riches en rebondissements de toutes sortes.

D'une part, l'incapacité du gouvernement américain de donner des garanties formelles sur la vocation pacifique de la station orbitale a remis en cause la pertinence même de créer l'agence spatiale canadienne étant donné que ce projet de collabora-

tion représente les deux tiers du projet original du programme spatial canadien.

Toutefois, le ministre d'État chargé des Sciences et de la technologie, Frank Oberle, a assuré que l'agence naîtrait tout de même cet été, relançant à nouveau la lutte entre les régions de Montréal et d'Ottawa. Et la suspense reste encore tout entier.



Daniel Boucher tient un modèle du satellite SPOT (Système pour l'observation de la Terre). On voit en arrière-plan l'antenne parabolique d'une des deux stations réceptrices, qui est située à Cantley, dans les collines de la Gatineau.

Le Canada fait appel à Ariane. Le consortium européen Ariane Espace lancera les deux prochains satellites de communications canadiens Anik E-1 et E-2 en 1990.

Le président de Telesat Canada, M. Eldon Thompson,

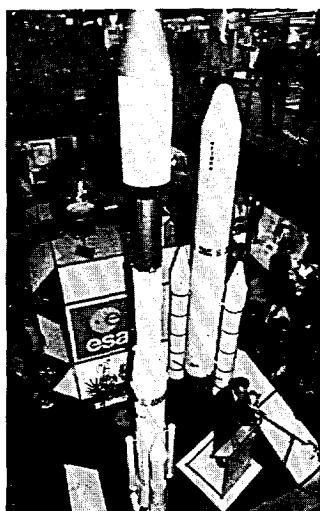
devrait annoncer cet accord en présence de M. Frédéric Dallest, président d'Ariane Espace.

Telesat Canada, qui a publié fin 1986 son appel d'offres pour le lancement des deux Anik E, avait signé le 17 octobre 1986 un contrat de \$200 millions avec la compagnie Spar Aerospace de Toronto pour la fabrication de ces deux satellites à double bande de fréquences.

Ils remplaceront les deux satellites Anik D et les trois satellites Anik C actuellement en service.

Le Canada, qui est déjà associé à l'Agence spatiale européenne (ASE), est sur le point d'annoncer la création d'une Agence spatiale canadienne.

Ariane Espace a une soixantaine de contrats en commandes dont 20 ont déjà été remplis. Le coût de lancement d'un satellite est en moyenne de 60 millions de dollars.



DIVERS

Elizabeth II recevra 4,5 % de plus.



19

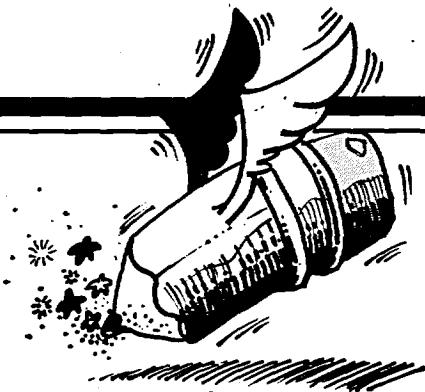
M. Nigel Lawson, Chancelier de l'Échiquier, a fait plaisir à la famille royale britannique, en augmentant sa liste civile payée par l'État de 4,5 %, alors que l'inflation cette année a été de 3,9 % en Grande-Bretagne.

En 1987-1988, la liste civile de la reine Elizabeth II sera de 4,3 millions de livres (\$9 millions can.), une augmentation de 189 300 livres en un an.

La reine mère Elizabeth recevra, de son côté, l'équivalent de \$787 500 can., le duc d'Édimbourg \$439 000, la princesse Anne \$273 840 et le duc d'York \$105 000. Les émoluments du prince Edward, dernier fils de la reine, restent fixés à \$42 000 par an.

Le prince Charles, héritier de la couronne britannique, ne bénéficie pas des deniers de l'État. Ses revenus proviennent des immenses propriétés qui lui ont échu avec son titre de prince de Galles.

□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



CRÉDITS

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.

RÉPUTATION DE « L'ACCOUTUMANCE AUX SPORTS »

À propos de votre dernière rubrique sportive,
Ne vous laissez pas impressionner
Par les contes effroyables,
Fruits de l'imagination d'un maniaque
Ou d'un psychologue.

Ceux qui courent sous la pluie
Ne souffrent pas d'un ramollissement
de l'esprit,
Mais dans la vraie tradition baptiste
Et l'ombre d'un sourire aux lèvres,
Savent qu'il n'y a pas de joie sans peine.

Quant à moi, malgré mon envie d'air frais,
Fi de la vantardise,
Je renonce à courir
S'il pleut ou il neige
Et prends mon lunch en solitaire.

Pourtant, l'air vicié de cette forteresse,
Son odeur de méchant porto
Et sa prose absconse
Suffiraient à me faire sortir
Pour essayer n'importe quel sport.

Un jogger en sueur
Terry Jones

Chère Madame,

Oui, la nouvelle formule est bien, les articles plus variés. Il serait bon de mettre aussi un petit encart pour les nécrologies vu que plusieurs ne sont pas toujours informés du décès de leurs collègues.

Autre point, il faut insister plus sur les problèmes que nous vivons en poste (et montrer à nos employeurs l'autre côté de la médaille); il serait utile de soulever la question des loyers exorbitants en poste, ce qui pourrait se traduire par une hésitation plus grande des gens à partir en poste alors qu'ils paient moins cher ici, sans compter que l'autre conjoint gagne ici un bon revenu perdu une fois parti. Votre prochaine enquête : Partir en poste : est-ce financièrement rentable?... Enfin, si vous en avez le courage □

Anonyme

Erratum : À la page 14 du dernier numéro de *Liaison*, il faut lire M. Michael Miner d'International Briefing Associates, au lieu de Business Associates.

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été fait par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Emploi et Immigration, *Le Droit*, Musée canadien de la civilisation, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN

Révision des textes français :
Denys Leclerc

Révision des textes anglais :
Margaret Mitchell

ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON*?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la Liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint:

Nom:

Adresse:

Ancienne adresse:

Langue préférée: anglais français

Nom de l'employé:

Nouvelle adresse:

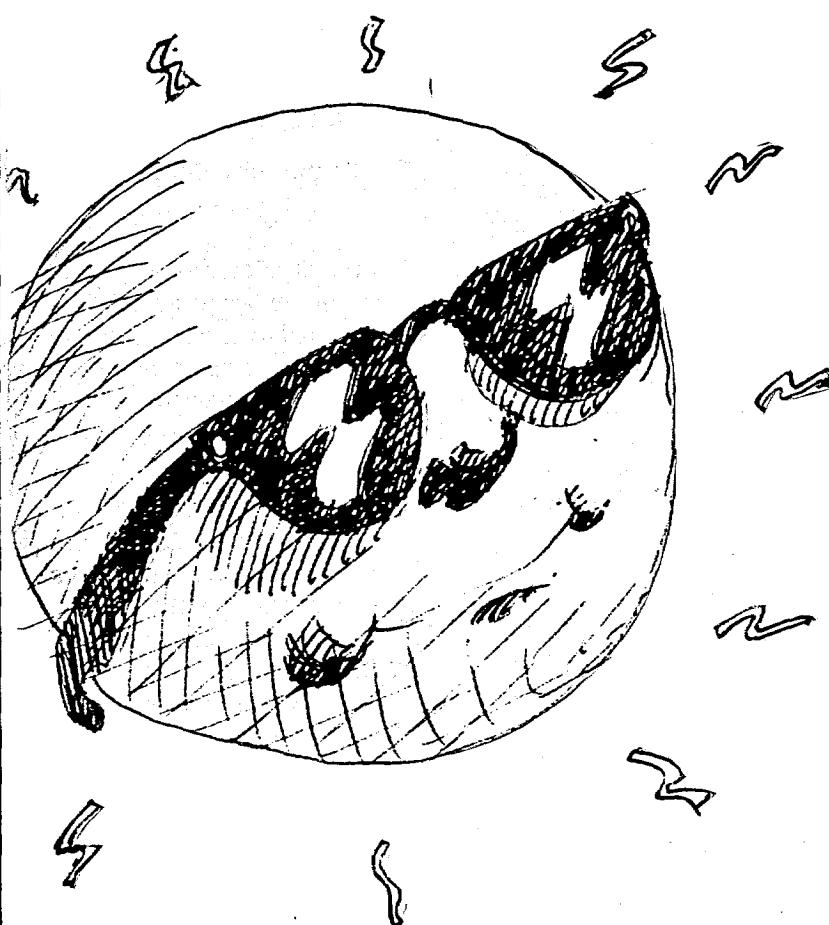
Direction ou mission:

Signature de l'employé(e)

• Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts.»



LIAISON



SUMMARY

Interview with Jean Drapeau, Canadian Ambassador to UNESCO in Paris	4
Seeking a New Balance: Reform at the United Nations	6
Admission to Canadian Universities	10
Survey	11
A Letter to New Spouses in the Foreign Service	14
Education and Employment	15



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

THE ROLE OF THE POSTING SERVICES CENTRE

The series of articles which has appeared in this column in the last three issues has attempted to give you a capsule view of the role of the Centre, and of how we can be of assistance to you and your families. In this, the last of the series, we will focus on the Community Liaison Section.

PART IV COMMUNITY LIAISON SECTION

2

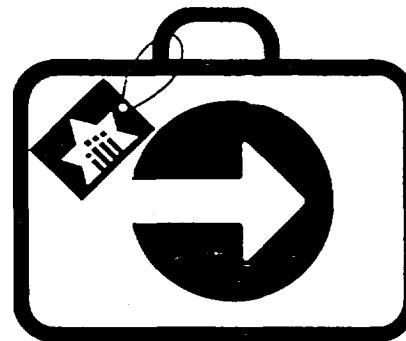
In the Community Liaison section we

- administer the Community Coordinator Program;
- provide information and counselling on employment opportunities in Canada and abroad to spouses of foreign service employees;
- organize workshops focussing on entering or re-entering the work force both in the Ottawa/Hull area and abroad for spouses of foreign service employees;
- administer *Liaison*;
- provide information on education facilities abroad and in Canada to foreign service families;
- maintain an up-to-date information data bank on education facilities, spousal employment profiles, and potential employers abroad for spouses.

Although we have already dealt with many of these functions in previous issues, we would like to highlight a few of them here.

Employment and Education

Lise Beauregard is both our Spousal Employment Officer and the Education



Officer. In an article appearing in this issue on page 15 she writes about her responsibilities in the Centre. Suffice it to say here that she is kept extremely busy, especially during posting season!

Data Bank

An extensive bank of information on schools is maintained in the Section and is available to all our employees and their families. Our resident computer expert, Jackie Laviolette, is responsible for the enormous task of inputting all the data which we obtain from sources such as our posts and from schools abroad and in Canada, and answering the requests of employees who have completed Request for School Printouts or Request for Search on Schools forms.

We also keep the spousal employment profiles in the data bank, as well as potential employer possibilities abroad. Jackie is also responsible for keeping this information up to date.

We have a data bank that we are very proud of and that we know, from feedback from those who have used the service, has been invaluable.

Policy and Special Projects

The administration of the Community Coordinator Program, the Direct Com-

munication with Spouses Program, the administration of *Liaison*, and the program of workshops for spouses is the responsibility of the Policy and Special Projects Officer, Lynne Dubeau.

The Community Coordinator Program

The Community Coordinator Program, which is now entering its third year, was established to provide community support services at posts by providing assistance to employees and families when they arrive and throughout their stay.

Community Coordinators, most of whom are spouses of Canada-based staff, work on contract. In a circular document regarding Community Coordinators, the possible services and activities which they may perform are defined; however, their services may vary from one post to the other according to the needs of the people at the post. In other words, the post can design its own program based on its particular needs.

Although the program is still a relatively new one, we feel that it has been beneficial to those posts which have implemented it, and that it will become an established and essential element at posts. We look forward to expanding it to many of our other posts.

The new Community Coordinators for 1987-88 are noted on page 3.

Workshops for Spouses

Each spring and fall we offer a series of workshops for spouses of foreign service employees. The spring workshops focus on the possibilities of working abroad; a similar series in the fall deals

POSTING SERVICES CENTRE UPDATE (continued)

mainly with entering or re-entering the work force in the Ottawa/Hull area.

Direct Communication with Spouses Program

This program has been in effect since 1984 and we currently have 867 spouses on our mailing list. In addition to our bi-monthly publication *Liaison*, participants receive, approximately every six weeks, information of relevance to foreign service life such as the schedules of workshops for spouses, pre-posting workshops, notices of English and French language training at Headquarters, announcements of contract possibilities, and Departmental documents which are of particular interest to, or which concern, foreign service spouses and families.

If you are a spouse and are not yet on our mailing list and would like to be, please complete the form on page 20 and return it to the Posting Services Centre.

Liaison

Liaison first appeared in April of 1984. It is sent to all employees, both rotational and non-rotational, at Headquarters, to those employees who are seconded to other government departments or who are in Canada at regional offices, and to all Canada-based staff at posts. We also send it to those persons who have requested it, such as retired employees and others who are interested in the foreign service.

Our Editor, who has been on contract since September 1986, is responsible for ensuring that *Liaison* responds to the needs of foreign service employees and their families by providing information on topics of interest to them, to keep them attuned to what is hap-

pening at posts and in Canada. She always welcomes articles and comments from her readers.

This concludes the present series on the role of the Posting Services Centre. We hope to deal with other aspects of the work done in the Posting Services and Community Liaison Division in future issues. □

COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM 1987/88

This is the new list of the Community Coordinators for 1987/88:

ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BONN — Diane Hentschel
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
GENEVA — Vanessa Hynes
LIMA — Loraine Paquet
LONDON — Beverly Prentice
MEXICO — Cécile Bourdages
Gina Collins
MOSCOW — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhurst
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
SAN JOSÉ — Laura Evans
Ghisèle Aubut
SEOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Graznya Von Finckenstein
Nancy Belair
VIENNA — Janet Thomas
WARSAW — Béline Boekhoven
WASHINGTON — Motria Koropecky
Marian Barton □

"SORRY, I DON'T SPEAK FRENCH . . ."

Would you like to speak it?

Are you the spouse of a rotational federal government employee? If your answers are positive, this course is for you.

The Official Languages Division (ADL) of the Department of External Affairs offers you the opportunity to attend some free French classes. The emphasis is on spoken French, without neglecting reading and writing. Classes of 6 to 12 students are organized for beginners and intermediate levels, and take place at the Pearson Building, twice a week (Monday and Wednesday, or Tuesday and Thursday). Some evening classes could also be arranged, provided there were enough students.

The courses will start at the end of September '87 and will last until mid-June '88. (3 hours/twice a week.)

If you are interested in attending such courses, please contact:

Nicole Coulombe
Official Languages Division (ADL)
Department of External Affairs
Pearson Building, Sussex Drive
Ottawa K1A 0G2
Tel.: 996-8514

□ INTERVIEW □

Recently Jean Drapeau became the new Canadian Ambassador to UNESCO in Paris. The controversy raised by the appointment among the foreign service community did not prevent him from starting a new career. Just before his departure, he was kind enough to agree to the following interview.

Sylvie Gauvin: How do you see your new position as Ambassador?

Jean Drapeau: To express the views of the government and apply its directives, and to give the Department of External Affairs information that will help it to prepare enlightened instructions. In my view the role of Ambassador consists, not of taking initiatives, but of carrying out instructions.

S. G.: But the Ambassador does have a determining role; he also influences the directives given by the government. He must enlighten...

J. D.: On the personal level, the Ambassador strives to convince those with whom he is dealing of the validity of his government's viewpoints. The Ambassador has no viewpoints to express other than those of the government. He will be a better Ambassador if he uses his personal resources in discussion and negotiation. So his personal input consists of helping to shape the directives, and expressing his government's views as effectively as possible.

S. G.: In what ways do you feel that your experience as Mayor of Montreal for 29 years has prepared you for your new role?

J. D.: It is commonly acknowledged that I guided Montreal into a more international role. This brought me into contact with people from more than half

the world's countries, directly and indirectly. When I look at the list of UNESCO Secretariat members, I see the names of people with whom I have already dealt in my mayoral duties. Over the past 50 years, Montreal has been seeking to live up to its full potential. In doing so Montreal has looked to a number of countries, and has always had an excellent response.

vast areas of education, science, culture and communications, I have, not a million bosses, as I did in the Mayor's job, but a government to answer to. Actually 10 governments, because when it lies within their jurisdiction, the provinces can express their views to the federal government.

In addition, because he is a diplomat the Ambassador must win the confidence and the attention of the other UNESCO members on the points with which the government directs him to deal, whether the concern is with the actual administration of the Secretariat or with the programs themselves.

S. G.: What are your thoughts on the role that UNESCO should play?

J. D.: First I have to get settled in. Then I will see for myself whether the newspaper accounts tell the whole story. There is no doubt that UNESCO is asked to play a very important role, as it has done for 40 years. This is why it has 160 members, some of which contribute more than others with more limited resources. But it is precisely the lesser contributors that derive the most benefit, from the desire of the heavy contributors to promote education, science and culture.

S. G.: But surely you have your own idea on the role that you intend to play in UNESCO?

J. D.: To be as useful as possible to UNESCO and to the Canadian government.

S. G.: What might Canada's role be in UNESCO?

J. D.: To continue as it has been. Canada exercises considerable influence and generally inspires confidence in the international organizations. I have personally observed this on a number of

On the personal level, the Ambassador strives to convince those with whom he is dealing of the validity of his government's viewpoints. The Ambassador has no viewpoints to express other than those of the government.

My experience and my style in the Mayor's office will help to promote dialogue, I believe.

S. G.: Might this be seen as a continuation of your mayoral career on an international level?

J. D.: On an exclusively international level. But in the very specific and very

□ INTERVIEW □

occasions. In UNESCO, too. It must not try to play the part of a giant, but to continue as it has been from the beginning.

Canada is the sixth-largest contributor to UNESCO, and the attitudes that it has taken so far have earned it great respect. I shall attempt to see that this continues.

S. G.: What motivated you to come out of retirement and accept this position?

J. D.: I thought about it for a while. Having looked into it more closely, I felt that it would be a way of contributing to our country. So I accepted.

S. G.: You couldn't stay retired.

J. D.: I am not the type who can go on retirement and do nothing, just as in the past I couldn't go on vacation and do nothing.

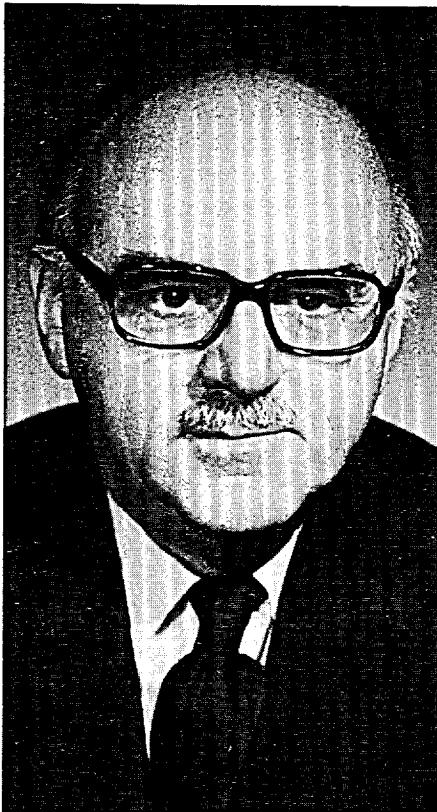
I believe that the secret of longevity is to keep busy, and to expend your mental and physical energy. I examined the matter. I thought that I could be useful and I'm going ahead with it.

S. G.: How do you feel as you're about to begin this new career?

J. D.: Confident that I can do a job that will uphold Canada's reputation among the 160 countries, and help us to continue to be as useful as we have been.

I have investigated it considerably since my appointment was announced, but I was interested beforehand.

Being personally interested, I had a number of files on UNESCO and Canada's role in it. You might recall that in 1978, (I had no idea of going to UNESCO as an Ambassador or anything else at the time) at *Man and His World*, for the annual municipal exhibition that followed Expo '67, I went to Paris to see M'Bow and obtained



Jean Drapeau, new Canadian Ambassador to UNESCO in Paris.

UNESCO's official patronage. For two years in a row we organized *The 24 Hours of UNESCO*. M'Bow himself came the second year, on the basis of the report that he received from his envoy the first year.

S. G.: So you have been linked with UNESCO for many years?

J. D.: Yes, but I never thought I would end up working there. Perhaps it was my *curriculum vitae* or my public life that attracted the attention of those who hired me, in view of the importance of administration in the job. Perhaps they felt that someone with lengthy experience in the administration of a large city like Montreal might be able to make some useful suggestions, both to Ottawa and to UNESCO. However, I will not be taking any initiatives; all my reports will go to Ottawa, and the Department will be telling me what to do.

S. G.: To many Canadians, Jean Drapeau is a man of great projects. Do you have any in mind?

J. D.: UNESCO itself is a great project. One that has been going on for 40 years. It has been very successful. So the plan will be to keep UNESCO working for the benefit of those who need it, while protecting the interests of the countries that are contributing the most.

S. G.: Do you have any projects of your own in mind for UNESCO?

J. D.: There are already many programs under way. Others have been accepted in principle and will be implemented later, and I do not feel that I could have any large or small projects. The work is there and that's what I have to deal with.

S. G.: Perhaps they could move UNESCO to Montreal. What do you think of that, Drapeau?

J. D.: I think UNESCO is fine where it is, in Paris, and I fail to see how Montreal or any other city could guarantee its future any better. I don't see how there could be any way of serving UNESCO more easily or more effectively than where it is right now. If there were a problem because of the location of the General Secretariat it would be different, but no mention has been made of any such problem □

□ SEEKING A NEW BALANCE: REFORM AT THE UNITED NATIONS □

Julie Loranger, who headed the Branch since September 1985, has recently left us. This is probably a good time to take a look at the United Nations and the part Canada plays in it. As I recall the past two years, I am struck by the contrast between the turmoil at the United Nations and the calm that prevails here. In New York, this has been a period of continual crisis, largely manufactured, but sometimes also real. The Organization has gone beyond its 36th point of no return, I think — or was it the 37th? I know for sure it has missed its umpteenth turning point...

When people realize that I work "for the United Nations", they usually ask me two questions: Where do the United Nations stand? Are we always such "boy scouts"? I normally answer the first question seriously, even if I interpret it as meaning that the organization is on its last legs. This is because I am impressed by the durability of multilateral institutions. After all, I have attended meetings in the "Latvia" room of the Palais des Nations in Geneva and eaten using cutlery stamped with the initials "L o N". The second question always makes me blush. I would like to answer that we have been forceful, and the world has been stunned and trembled with admiration. That would be a lie. Actually, I still firmly believe in the organization. Canadians must have defending the United Nations bred in their genes. We will be the very last people to crank up the system to make it work.

Where do the United Nations stand after 41 years? Imagine a giant taking one hesitant step after another, occasionally stumbling, propelled almost

entirely by the latent energy naturally inherent in any large institutional system. Used to crisis, accustomed to defeats or half-victories, the United Nations now rarely dare to innovate, to pioneer, to show leadership. The political maturity of institutions, like that of human beings, may perhaps depend on the accumulation of scar tissue. The

Where do the United Nations stand after 41 years? Imagine a giant taking one hesitant step after another, occasionally stumbling, propelled almost entirely by the latent energy naturally inherent in any large institutional system.

result (as in debates in the General Assembly, for instance) is the basic philosophy of not always yielding to the slightest temptation to make waves, to commit excesses and to be dramatic. Another result is inertia or melancholy

that often expresses itself in guarded attitudes and ultimately in conservative and even timid programs. The member states tend to form blocs, to vote with their friends instead of getting to the crux of issues. A wealth of economic, social, cultural or scientific activities are perpetuated: limited, specific activities, each valid in itself, each having an impact, but unconnected and inconsistent, forming no general trend. No one knows which way to go, what pace to follow, nor do they believe they have the strength and the will to achieve a goal whose very definition escapes them.

Standing out against this bleak background are the three crises that have recently shaken the United Nations: most important was a crisis of political will, but there was also a management crisis and ultimately a financial crisis. These circumstances also explain the kind of choice available to the member states. Either the system continues to function poorly, unintelligently, under the influence of its bureaucratic tradition, or it is given new impetus by the member states themselves.

It is encouraging to note that when Congress instructed the United States to exert severe financial pressure, most member states reacted and showed themselves open to reform. In many respects, however, "reform" is still a vague notion. There is a passing flexibility, a fleeting appetite for something new. The challenge is to give it substance, to ensure that reform will eventually mean concrete change, new systems, new procedures, perhaps restructured mechanisms. Canada and other reformers have taken two gambles: that conditions were ripe for structural adjustments, and that an im-

SEEKING A NEW BALANCE: REFORM AT THE UNITED NATIONS (continued)

proved structure would make it possible to remedy many existing flaws.

Reform will focus essentially on the economic and social sector. It was initiated last June by the group of high-level experts whose report recommended over 70 corrective measures. The most visible will undoubtedly be cuts in staff, 15% at all levels, 25% among senior executives. The most significant measure may be to create a special ECOSOC commission to review and streamline the intergovernmental structure, that is, all agencies, commissions, committees and task forces that bring member states together. If this work is successfully completed, we may see a change in the United Nations' economic and social activities and the way in which they are managed.

It must be noted, however, that the political sector as a whole will not immediately be affected. Reform does not address the question of how best to equip the United Nations to forestall disputes and alleviate short- or long-term factors of political instability. We must likely await the achievement of real economic and social progress before political initiatives are undertaken. This prerequisite and the resulting delay should not be overly harmful to the United Nations. They will surely continue to serve as an anchor, tossed about in the wake of the super or lesser powers, but nevertheless able to keep them from sailing full speed ahead.

Canada has greatly contributed to reform at all levels, largely due to the daily activities of the Department's many officers who handle various technical or political issues at the United Nations. This collective effort has earned Canada

its reputation as one of the most active and energetic member states, but also one of the most level-headed.

Our representatives in New York have reminded all delegations that all member states have the same rights and duties before the General Assembly and must explain themselves before their peers when they are at fault, as when they violate human rights.

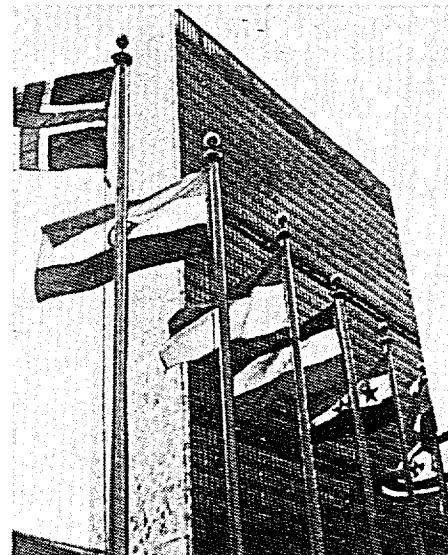
At the branch level, we have sought to give greater direction to social programs and activities: respect for human rights, equality for women, tolerance of minorities, openness to change, especially in societies clinging to a narrow or outmoded vision of themselves. We would like the United Nations to foster social development and provide reassurance that needed changes can be made without inevitably leading to chaos. Finally, we have made a set of "structural" proposals for managing the United Nations system, budgeting, financing and programs, to allow easier and more effective decision-making by member states.

On this small note of hope, I would like to return to the second question. If they were doomed to fail, if the United Nations were a useless institution, why persist in being a member, in defending and supporting it? This is a question that we do not like to ask ourselves in Canada, since it seems like an implicit attack on a basic political philosophy that has been a constant for over 40 years. If the United Nations were a foreign body, if they were merely a strait-jacket, it would be easy to extricate ourselves and to be rid of them. But the real world is not like that. The United Nations are in fact nothing more than a huge mirror, a rather faithful reflection of the modern world. It is not a flat-

tering picture, but we must understand that this hobbling giant is none other than the international community. The anemia of the United Nations says a great deal about the state of international cooperation. We cannot escape this; on the contrary, we must face facts.

What is to become of the United Nations? Simple, practical people like ourselves are not prone to existential angst or metaphysical speculation. They continue their efforts as long as they must, until the system gets back on track again □

T. Lonergan
Special Adviser
International Organizations Bureau (IMD)





From the Foreign Service Community Association

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



As a reassurance to FSCA members in other climes, it must be noted that spring has suddenly burst into Ottawa; the trees are in leaf, lilacs are about to explode into bloom and glorious scent, and violets tremble in the corners of gardens in preparation for invading the lawns that surround them. Even after a relatively mild winter, the prospect of new growth in Ottawa still comes as a delightful surprise.

The Association continues to deal with issues that affect its members. There were 322 citizenship questionnaires returned from foreign-born spouses; the statistics have been compiled and the report is almost completed. Within the next month, it will be presented to the Secretary of State, the Honourable David Crombie, and the Secretary of State for External Affairs. At the same time, Bob Pennock, Progressive Conservative M.P., is in the process of presenting a Private Member's Bill to the House of Commons on the subject of citizenship for foreign-born spouses of government employees, particularly those of the foreign service and the military. We have been invited to meet with him.

Our concerns with the current Trien-

nial Review of the Foreign Service Directives have been discussed with Departmental representatives, and those of the Professional Association of Foreign Service Officers. A copy of them has been sent to the Public Service Alliance of Canada. Lloyd Pochopsky, Head, FSD Benefits and Allowances Section, addressed FSCA members and their guests on the FSD's in April, alerting them to quirks in the directives, and impressing on them their individual responsibility to become familiar with the directives that so clearly affect their overseas lives. Those present included people who are preparing for a first posting as well as those who have a number of overseas assignments behind them; each one learned something new!

The issue of pensions for foreign service spouses is still of concern, so a new group is being formed to discuss it with people who will be involved in making decisions.

The fourth annual Arts and Crafts Exhibition took place in the Crush Lobby on April 14 and 15, and had several hundred visitors. The Association is pleased to organize this event to demonstrate the creativity and skill

of so many of our colleagues associated with the Canadian foreign service.

And finally, as the summer approaches, the nominating committee is assembling a slate of nominees interested in serving on next year's executive. If you are returning to Ottawa this year, you may want to consider joining other members of your community to address issues, effect change, or simply have a lot of fun with friends. Keep the FSCA in mind for mutual support □

AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD

On May 22, 1987, two diplomatic appointments were announced. They are, respectively:

Guatemala: Raymond A.J. Chrétien as Ambassador to Guatemala, while continuing as Ambassador to Mexico as announced in July 1985. Mr. Chrétier joined the Department of External Affairs in 1966. He has served abroad in New York, Beirut, Paris and Kinshasa. From 1982 to 1983, he was Assistant Under-Secretary of State, Manufacturing Industry, Technology and Transport and, from 1983 to 1985, Inspector General.

Honduras: Stanley E. Gooch, as Ambassador to Honduras while continuing as Ambassador to Costa Rica as announced in July 1986. Mr. Gooch joined the Department of External Affairs in 1966. He has served abroad in Buenos Aires, Belgrade, and Vienna. From 1983 to 1986, he was Director, United States Transboundary Division □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year
\$15.00 per family

Name of member:

Postal address:

Telephone No: Home Office

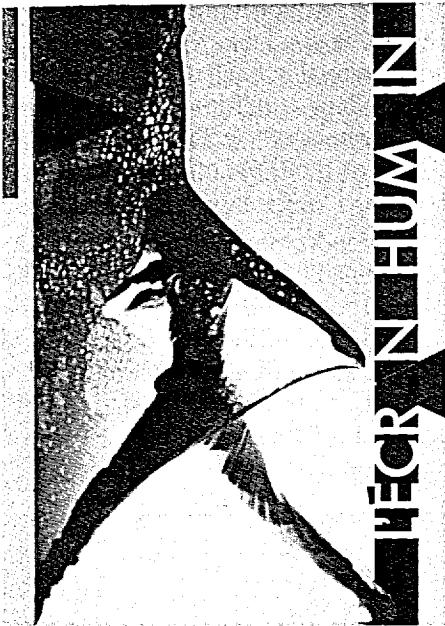
Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel: (613) 993-5729

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

L'ÉCRAN HUMAIN



L'ÉCRAN HUMAIN on the road to the Twenty-First Century. Future art for the stage of today. Breathing imagery. An unexpected meeting of the body and imagery.

Founded in 1982, from an original concept of Paul St-Jean, the company L'ÉCRAN HUMAIN creates and produces shows and environments that integrate the arts of the stage and a multi-image device.

Mobile screens, object-screens, costume-screens of various forms, acoustic and visual imagery, and body imagery compose an animated three-dimensional collage in an international language.

Projection of film and light, 15 to 30 slide projectors synchronized by computer, five actor-dancers.

Tours in Holland, Belgium, France, Switzerland, Denmark, Spain, Portugal, Japan, Hong Kong, Canada.

This is L'ÉCRAN HUMAIN.

DOCUMENTA 8

Twenty Canadian artists have been invited by German organizers to participate in Documenta 8 in Kassel, Federal Republic of Germany, from June 12 to September 20, 1987. DOCUMENTA is a 100 Day Museum, an event which presents, once every five years, the artistic avant-garde and illustrates both change and new momentum in contemporary art. This year's Documenta, the 8th in the series, will focus on art with a social dimension. Over 300 artists, architects and designers from all over the world have been invited to participate.

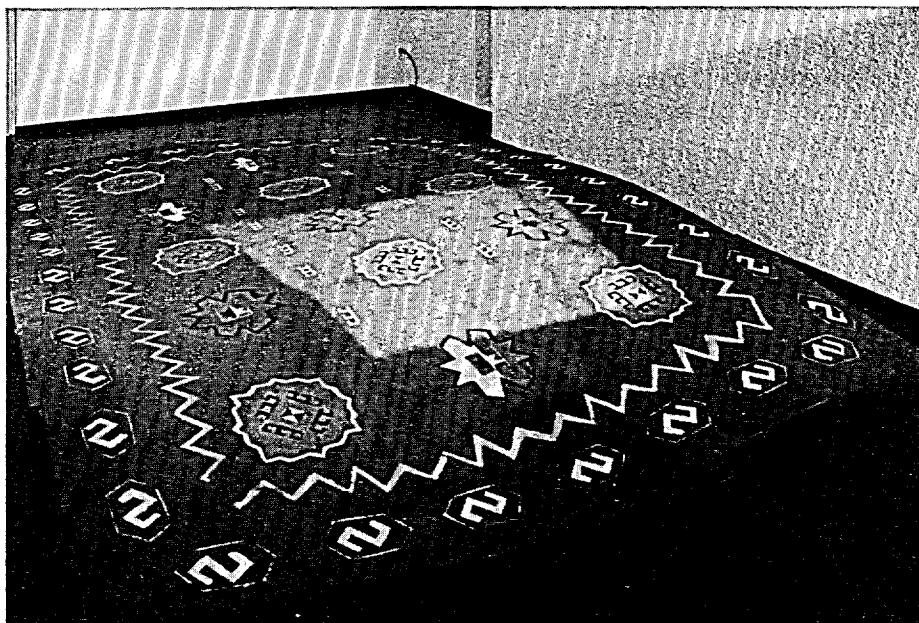
The Canadian presence will be the largest ever at this prestigious event. Ian Carr-Harris (Toronto) will install "Reproduction of a Boy's Paper Crown, Ottawa, About 1947", created in 1987, and Robin Collyer (Toronto) will exhibit two works of mixed media entitled "The Zulu (European Version)" and "Wonder Mini Shortage", both created in 1985. Liz Magor (Toronto) will present a large installation, "Regal Decor", created in

1986. Jeff Wall (Vancouver) will present his most recent photographic work, "Story-Telling".

Three Canadian artists currently working in New York will exhibit work created especially for Documenta 8. David Rabinowitch will exhibit two sculptures; George Trakas has created a major environmental work in steel to be installed in downtown Kassel. Krzysztof Wodiczko will create three Public Projections on Kassel monumental sites, including the Museum Fridericianum.

Eight artists will participate as part of the "Expanded Performance" program: Jean-Claude St-Hilaire, Richard Martel and Alain-Martin Richard (Quebec City); Monty Cantsin (Montreal); Chuck Stake and Grant Poier (Calgary); and Hank Bull and Eric Metcalfe (Vancouver).

This extensive participation by Canadian artists has been made possible through grants from the Department of External Affairs and the Canada Council.



Carpet: Ian Carr-Harris at the Carmen Lamanna Gallery.

□ ADMISSION TO CANADIAN UNIVERSITIES □

We have obtained a copy of a report which is an overview of the admission policies of 55 Canadian universities and their 31 affiliated colleges. Up to date sources were not always available, thus the reader is cautioned to seek more recent publications for specific information from the university of interest.

Every Canadian institution sets its own admission requirements and these vary not only from province to province, but also within each province. Generally, students seeking admission are required to have completed the highest level of education offered in their secondary system, i.e. grade 12 in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland, and 13 in Ontario; however, four Ontario Universities offer a qualifying year for Ontario students who have not completed Ontario grade 13 or its equivalent — Brescia (Western Ontario), Carleton, Windsor and Ottawa, and a small number of well-qualified grade 12 students are accepted at Lakehead, Laurentian and McMaster. In Quebec a one or two year CEGEP programme is usually required before admission to university.

This publication lists various universities and affiliated, related colleges and their requirements for admission. These requirements pertain particularly to Canadian students graduating from international schools or American schools abroad with an American high school diploma, or with the International Baccalaureate diploma.

For those students applying to an Ontario university, an application form selecting a maximum of three universities and programme selections must be obtained from and submitted to the Ontario Universities' Application Centre, 90 Woodlawn Road W., Box 1328,

Guelph, Ontario, N1H 7P4. In all other provinces, and for Ryerson in Toronto, application should be made directly to the individual university.

For students applying for admission to a Canadian University with an American high school diploma, it is recommended that the Scholastic Aptitude Tests (SAT) be written. These are usually administered at the local international school. A good practice for these tests is the PSAT written in October of the eleventh grade. Another set of standardized tests that several Canadian universities require are the Achievement Tests (ACH). These tests are administered by the College

Entrance Examination Board (CEEB) and the Educational Testing Service (ETS). More information on these tests should be available through the local international school or by contacting the College Board ATP, CN 6200, Princeton, New Jersey, 08541-6200 U.S.A., or the U.S. Embassy Education Section.

The report may also be obtained by contacting Barbara Seigrist at the Canadian Embassy, Brussels, Belgium or writing to Lise Beauregard at the Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A OG2 □

Example of minimum budget for an undergraduate student, 1985-86 (for 12 months)

Fees	\$ 900 — 7 000
Books and instruments	900 — 600
Room and board	4 800 — 7 200
Clothes, health, etc.	1 000
Entertainment	1 000
Travel	450
Other expenses, telephone, etc.	250
 Food	
Lunch	\$ 3.00 — 4.50
Sandwich with beverage	2.50
Dinner	4.00 — up
Cup of coffee, tea, glass of milk	.50 — .75
 Clothing	
Winter overcoat (men or women)	\$ 125 — 200
Suits	150 — up
Shoes (men or women)	40 — up
Shirts	25 — up

Excerpted from University Study in Canada, Reference Series No. 36, Department of External Affairs.

□ SURVEY □

In this issue, *Liaison* has conducted a mini-survey involving four Canadians between the ages of 20 and 22 who have already spent from five to 12 years of their lives abroad. You have probably already guessed that these are the children of foreign service families. Their lives have been quite different from those of children who were raised in the same city and the same environment, with no change of climate, culture or food, and with the same friends for many years. Let's hear what they have to say.

• *How many years did you spend abroad?*

Catherine Paquet: I have spent eight of my 20 years abroad: two in Nigeria, two in France and four in Belgium. I think that the more you travel, the more strongly attached you feel to your native country. Living abroad, you always have a very real sense of nostalgia and you are always anxious to return home.

Kari Jones: I spent twelve and a half years abroad, in Australia, Trinidad, Ghana and Denmark.

Michael Pardy: I spent 10 years abroad in India, Kenya, and USA.

Nathalie Beaulieu: In all, I have spent four and a half years in various places abroad: Algeria, Ethiopia and Haiti.

• *Do you still feel like a Canadian, in spite of all the travelling?*

Catherine: Yes, very much so. Probably more than someone who had never left the country. But I am more aware of the existence of other nationalities and quite open to them.



Kari Jones

Kari: When I came to Canada, I did not feel Canadian at all; however, after two years I do.

Michael: Yes, I still feel Canadian.

Nathalie: I still feel like a Canadian. However, after living in Haiti for two years, I had an adjustment to make. People found me to be different, and I, in turn, found them different. On a posting, I was quite prepared to accept their ways while retaining my Canadian identity.

• *Are you closer to the other members of your immediate family because you live under different conditions than your friends or cousins do?*

Catherine: I do not have any brothers or sisters, so the only family I had abroad was my parents. We were always very close, because my parents were my sole source of security, my point of reference. Their presence has always been, and still is, very dear to me. No one was in a better position to understand the insecurities and experiences that I had living abroad, and that drew us closer together.

Kari: I think that my relationship with my family is closer because of the way we rely on each other when we first arrive at a post.

Michael: Yes, my relations with other members of my family are closer.

Nathalie: I feel that living abroad draws us closer to our family. With friends, it's another story. They seem to have problems accepting the fact that someone is able to travel, see other countries, live in other places and become familiar with other nationalities.

• *Do you believe it is more difficult to learn when you are always changing countries and schools?*

Catherine: To be a successful student, the child of a diplomat must be very flexible. Travelling and changing schools often causes a good deal of insecurity. So there is always a difficult time of adjustment, when you feel very out of place in school. I think that the change of location is the difficult part, not the change of school program. It's not easy getting used to a new school!

□ SURVEY □



Nathalie Beaulieu

12

Kari: I do think that my education was less coherent than it could have been, and especially in subjects in which I had difficulties, I think it would have been helpful to stay with one system.

Michael: For me, no. There was actually more stimulus, more exposure to different points of view. It was never dull or boring, and I have learned to adjust to change more easily.

Nathalie: It is difficult to do school work when you are moving all the time. On the other hand, you have to look at the good side of things. You do learn many different things. It's difficult and requires much work. Sometimes you lose a year, but you can also gain a year, because the systems are often different from our Canadian system. On the whole, it's a rewarding experience.

- Is it more difficult to engage in sports or musical activities in other countries?

Catherine: I don't think so. The problem of adjusting might slow you

down for awhile. I personally began studying music in Brussels, and afterwards we came back to Canada, so I can't really speak authoritatively on the subject.

Kari: It is difficult to follow activities in some places (Third World, for example) and easy in others, depending on the nature of your activity and the country you are in.

Michael: I grew up in the tropics and pursued those activities available there (stamp collection, swimming, etc.), and not the more "Canadian" activities such as hockey or skiing. When I returned to Canada, I took up canoeing, but not many winter sports, although I could have. Music teaching abroad was better than here (trombone). Different countries (India, Kenya, USA) offered different things and I enjoyed the diversity.

Nathalie: Yes, things are different wherever you are. There is always an alternative.

- In your opinion, what has the foreign service given you that will help you prepare for the future?

Catherine: Travelling has made me very flexible socially and in my way of seeing things generally, and has helped to mature me. In having to adapt often to a new environment, I have had to put forth considerable effort, not only toward others, but toward myself also. You have to be open-minded to accept others and to be accepted.

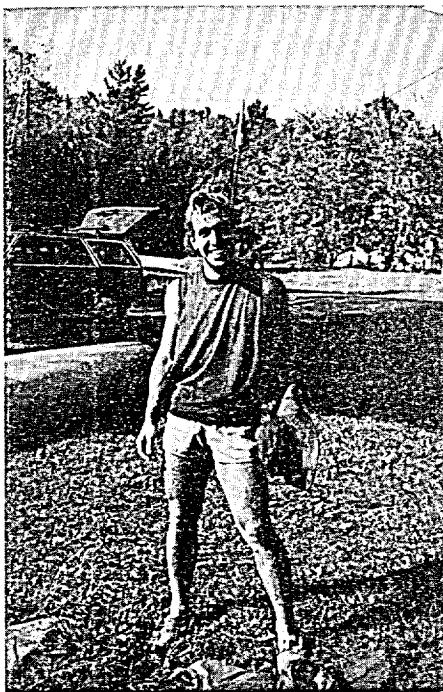
There are many positive points in being associated with the foreign service, the main ones being the open-mindedness and social skills that it gives you. Of course, the contact with foreign cultures really broadens your horizons. You become flexible socially and more inquisitive intellectually.

Kari: The foreign service has given me an attitude which I think is perhaps more liberal and accepting than some, and has shown me that life can be valid whatever your ways and customs.

Michael: The foreign service life has given me an adaptability and versatility which will always be useful, as well as a broad view of the world which does not allow one to view any one group in isolation. I have met a great many people, and as a consequence have become very people-oriented. This life has given me at least one more thing — a lot of patience!

Nathalie: Being in a foreign service family gives you experiences with different ethnic groups from different countries. It's a good experience for someone who is going into public relations. For me, it's a great advantage. I work in a travel agency. So the fact that I have travelled and lived abroad has been very helpful. Yes, being in a

□ SURVEY □



Michael Pardy

foreign service family can be good for your future. It's good training for the realities of adult life.

- *Do you wish to pursue a career in which you will have to travel frequently?*

Catherine: I have trouble seeing myself living in Canada for the rest of my life. To tell the truth, the thought depresses me! With all my heart I would like to be able to travel frequently and discover other cultures. But it's not easy to find such a career, except with External Affairs.

Kari: I would like very much to take a job which would allow me to travel.

Michael: Same thing for me.

Nathalie: I definitely would like to have a career that would involve much travelling. Once you have the bug, it's hard to shake it. For as far back as I can remember, I have lived from one

move to another. This is a normal pattern of life for me. I can't imagine anything else.

- *The morals and customs of people vary depending on the country. When the teenage years come, the tendency is to rebel. Is this accentuated by the fact that you are living abroad, far removed from Canadian ways?*

Catherine: In my case, the problems of adolescence were not accentuated by living abroad. On the contrary — I must have had other things on my mind. In any case, I think that the teenage years are almost the same for young people everywhere, regardless of culture or nationality.

Kari: I think that life as an adolescent is more difficult when one does not know exactly what to expect in terms of morals and customs. This also probably causes unrest in adolescents because they would not necessarily want to give up their own customs.

Michael: The peer group was more homogenous. There was not the exposure to the extremes. I was treated as a responsible person and, indeed, had to be responsible and independent and make my own decisions. Because of our lifestyle, I was always busy and involved in school or family activities as a young child/teen. With servants around, one was rarely alone.

The independence and self-direction I had to learn by moving all the time made it easy to get jobs, keep up with school work and have fun at the same time. It is important not to be passive, to get out and do things, to be your own person.

Nathalie: Teens have a crisis period wherever they are. You can't avoid it. I spent some of my teenage years in Canada and some abroad. Quite frankly, it was more difficult in Canada. But I cannot generalize. Everyone sees things differently □



Catherine Paquet

□ A LETTER TO NEW SPOUSES IN THE FOREIGN SERVICE □

Dear Colleague:

As you prepare to embark on your first foreign posting, I trust I may be permitted to offer some general suggestions which could help to make your life more interesting and fulfilling.

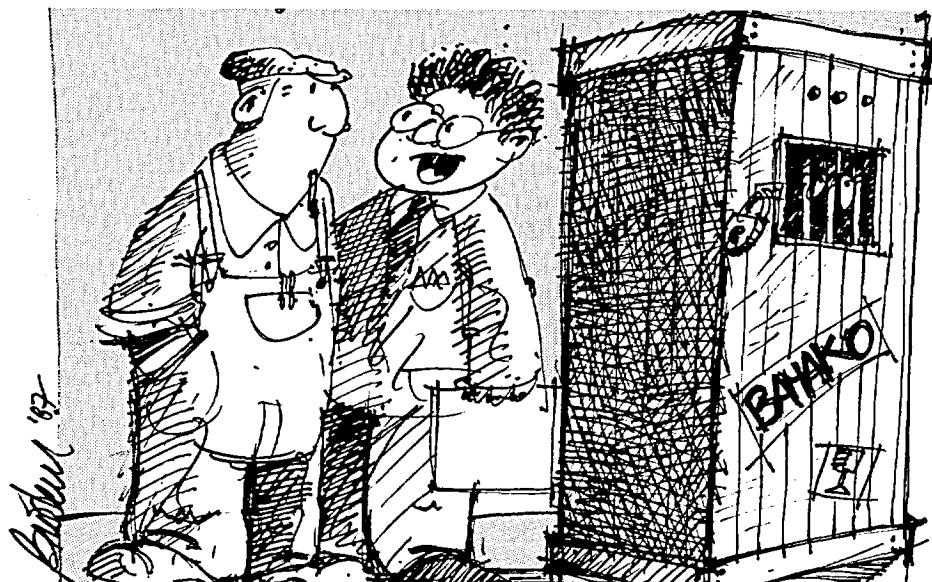
When a foreign assignment is first discussed, the subject that often provokes the most detailed and indeed the most heated debates is that concerning the accompanying spouse's career, and whether or not it should be placed "on hold" for the duration of the posting. Some spouses become unhappy, bored or depressed if they cannot work in another country during a diplomatic posting. You may be fortunate to be going to a country where you can legally work and pursue your career. If there is no reciprocal agreement between your own country and the one to which you are going, you might wish to consider working for nothing in your chosen field, either as a volunteer, or by giving classes so that others may benefit from your expertise. If your own Embassy cannot hire you, perhaps you can find employment at some other mission or international agency. Since you are accompanying your foreign service spouse to the post, we can then take it as a given that you have carefully considered all of the options regarding your career, and employment or lack of it in the country to which you are going. Once you arrive at the post, I am sure you will agree that it would be tedious and ungracious of you to complain that you "had to give up your career to come here". At the same time, it would be unfair of you to "punish" your spouse for your "sacrifices" by refusing to take part in those functions which are a normal part of diplomatic life, such as entertaining in your own home, or attending functions with your spouse. This is your spouse's first posting, something to

which he or she has been eagerly looking forward since joining the foreign service. It is an important career step, and you as the spouse can be a hindrance or a help, and your moral and psychological support is every bit as important as the staging of luncheons and dinners. Apart from the career aspects of the posting, it could also be treated as an adventure, and a splendid opportunity to learn new mores and ways of living, new cultures, languages, traditions and history.

Remember that your spouse is accredited to the country in which you will soon be arriving, and not to the diplomatic corps. Of course, it will be fun to get to know people from many different countries, and some will undoubtedly become good friends during your posting. Diplomatic organizations can be a means to an end, but membership in them should not be considered the end of your attempts to integrate yourself into life in the host country. Your objective should not be to compete with people from other missions

but to establish contacts with the locals from all walks of life.

But let us return for a moment to the subject of attending receptions. It is more advisable not to stick close to your spouse all the time, or to get in a little group and talk exclusively to the other spouses from your own mission. Strike out on your own, circulate and make contacts yourself. This may be difficult at first. But other people feel just as nervous as you do, and most of them are delighted when someone else breaks the ice. "When in Rome, do as the Romans do" is a good dictum to remember where first names are concerned. Some countries are far more formal than others, and it is safer to follow local customs. In a more general sense, it is wise to always follow a go-slow policy with first names even where your own more senior colleagues and their spouses are concerned, so allow them to set the pace. In this way you will never be accused of being "pushy" or overly familiar with new people.



Yes I had some problems in convincing my spouse to come with me... So, shall it be: shipment by sea or air?

A LETTER TO NEW SPOUSES... (continued)

Perhaps a sound method of survival for accompanying spouses would be to pursue a policy of "constructive selfishness". For a start, try not to be a slave to your children. If household help is available, take full advantage of it and get out and do something to expand your horizons and your mind. You surely do not want to return home at the end of a posting and say you gave x number of dinners and y number of luncheons, and you played bridge 3 times a week for 3 years. There is hardly anything adventurous or challenging in that, and furthermore you can do all of those things in your own country. Explore a new field by taking courses, learn photography, learn to dive, to fly, anything that will make you enthusiastic and interesting to be with. Keep a diary, do free-lance writing, learn a new language, get involved in the host country.

Your enjoyment of the posting will probably be in direct proportion to your understanding, knowledge and empathy with the country and its inhabitants. Time well spent on a posting could result in positive additions to your C.V., if not to your store of memories. The saddest words a spouse can utter at the post are "I am bored". How much more desirable it would be, if, at the end of your posting, you can return home and say "I learned something new," or "I helped someone, and I had a super time." The choice is yours.

In closing, may I wish you happy landings, exciting discoveries and challenges overcome. Have fun, and lastly, welcome to the club! □

Yours sincerely,
Thérèse Rickman-Bull
Harare,
Zimbabwe

□ EDUCATION AND EMPLOYMENT □

The Education and Employment desk is a busy one, as the Education Officer, Lise Beauregard, sees all families being posted as well as families returning to Ottawa.

For families being posted, an extensive education data bank is in operation and information is continually added to it. Presently it contains information on 159 boarding schools in Canada and the United States; 828 private schools in Canada and abroad; 149 public schools abroad and 478 day-care centers, nursery schools and kindergartens abroad.

The Education Officer can explain to you the differences in school systems abroad, and the problems you may encounter on re-entry into the Ontario or Quebec system and how to avoid these.

Also kept are comments parents have made on different schools abroad. We will register your children in schools at post and assist families in any way possible to facilitate their re-entry or posting.

EMPLOYMENT OF SPOUSES

The Department is committed to facilitating the employment of spouses. We now have 17 reciprocal employment arrangements with other countries: Australia, Barbados, Britain, Colombia, Denmark, Guyana, Haiti, India, Israel, Jamaica, New Zealand, Norway, Peru, Philippines, Sweden, United States, and Trinidad and Tobago. There are more to come.

For spouses or dependants looking for employment abroad, upon con-



Lise Beauregard

firmation of your posting we will send a telex to the mission advising them of your interest in finding employment on your arrival. Copies of your C.V. will be sent to the post, and will also be integrated into the spousal employment profile section of our data bank.

On your return to Canada, guidance in your job search as well as advice in up-dating your C.V. is available from the Education and Employment Officer.

Our search for more information on schools and potential employers is never-ending. We would appreciate any comments or information you can provide on these subjects □

■ CATHODE SCREENS NO MORE DANGEROUS THAN READING, SAY DOCTORS ■

Working with a cathode screen for two consecutive hours is no more dangerous to the eyes than reading a book steadily for the same period. The danger arises when a terminal with a cathode screen is used improperly or under poor working conditions. So said doctors Jean-Pierre Lagacé and Claude Léger at the annual symposium of the Quebec Association of Optometrists held in Quebec City.

Of course, there are greater risks for users who are already experiencing eye problems and for those over 40 who are farsighted. Working with a screen will tend to emphasize and even aggravate existing problems among such individuals.

People who are in good physical condition will adapt more easily to the visual task that this constitutes. These cathode screens produce temporary

and reversible visual fatigue in varying degrees among 50 per cent of users.

Among people who are already farsighted, Dr. Lagacé recommends glasses or special lenses when using a cathode-screen terminal. Because this is a specific type of work, a specific "working correction" must be made for farsightedness and used exclusively for work on the terminal, says Dr. Lagacé.

The Quebec Association of Optometrists has a number of other recommendations for users. A comfortable working environment should be created by eliminating all bright lights and noise from the units, and by maintaining a temperature of between 68 and 73 degrees Fahrenheit, and a relative humidity between 50 and 60 per cent.

The association also recommends work schedules that will allow a rest period of between 10 and 15 minutes

for every 60 or 120 minutes of uninterrupted work, depending on the intensity of the job.

When playing video games, the association recommends a 10-minute rest for every half hour of uninterrupted playing, and adherence to the same criteria of visual hygiene as when one watches television, namely having good lighting and maintaining a distance of five times the size of the screen between the viewer and the set.

Of course, there are criteria concerning the unit itself and its arrangement. The best screen colours are green and amber on a black background, while red on black would be disastrous to the eyes, according to Dr. Lagacé.

Finally, Dr. Claude Léger maintains that taking periodic breaks and using drops to keep the eyes from becoming too dry are the most important things to observe □

CIRCULAR DOCUMENTS OF INTEREST TO EMPLOYEES AND THEIR FAMILIES

SMOKING POLICY

Admin. No. 22 — June 1, 1987

On April 22, 1987, the Treasury Board President announced the government's intentions relating to smoking in the workplace.

Employees will be aware of the Department's policy on this important matter which was outlined in Circular Document Admin. No. 24/86 (ABKE), Smoking in the Workplace, effective July 1, 1986. Our policy is fully consonant with the declared intentions of the government and was designed

to be an interim measure pending the outcome of discussions at the National Joint Council (NJC). It will, therefore, remain in place until the latter process has been completed. By and large, the policy has worked well but it would be timely to remind employees, especially managers, that they are the only ones who can make it successful.

The Joint Departmental Occupational Safety & Health Committee, composed of both management and staff association representatives, has been monitoring the policy and believes that smoking should be discouraged in

hallways and other open areas where it causes discomfort to non-smokers. The most frequent complaint concerns those employees who use cigars or pipes outside their offices or smoke to such an extent that they cause discomfort to non-smokers nearby □

□ ARE CHILDREN REALLY OBSESSED WITH VIDEO GAMES? □

Tots
&
eens



Video games are not what children find most fascinating about computers. This conclusion, which some might find difficult to believe, is the result of a survey conducted in Montreal with a small group of Grade 4, 5 and 6 children.

After successfully introducing a program of robotics applied to the natural sciences, three teachers questioned their students on their impressions, needs and preferences in so far as computers were concerned.

They were surprised to find that video games were not what the children liked best about computers. Their favourite functions were word processing and drawing with Logo language.

The least interesting activity to the students was sentence copying. Appa-

rently it was too much like taking dictation, a fastidious and commonly disliked exercise.

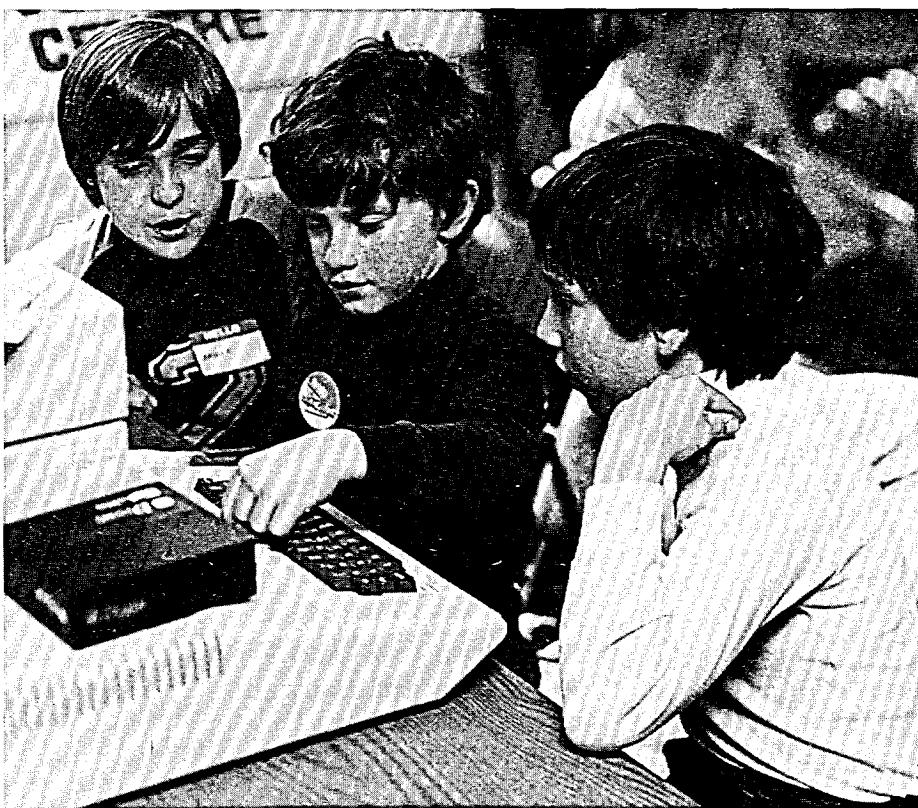
In the section where they were asked to give their personal impressions one child wrote that what he disliked most about the computer was its refusal to answer when he spoke to it. Another was angry with the machine for having lost the text that he had just put into the memory.

In general, the survey showed that children are very interested in computers and everything associated with them. When asked whether they would

rather play in the park, have an open discussion in class, play board games or play with the computer, most of them chose the computer.

Some 18% of the children who answered the questionnaire already had a home computer, and 84% of those who did not would like to.

The authors of the research have prepared an ingenious program integrating robotics and natural science. Children in the 4th, 5th and 6th grades are asked to use the computer to design a robot mover, a robot gardener and a robot that can be used to bury nuclear waste.



MOSAIC

CANADA

Rick Hansen Completes World Tour.



18

On Friday, May 22, a crowd numbering tens of thousands cheered Rick Hansen as he returned to the shopping centre in Oakridge, a Vancouver suburb, from where he had begun a world tour 26 months earlier. During these 26 months, Hansen travelled through 34 countries and covered more than 40 000 kilometres. He also raised more than \$15 million for spinal cord research, rehabilitation and wheelchair sports.

Hansen wheeled his way through every kind of weather from snowstorms to tropical rain showers, crossed the Alps, met with the Pope and saw the Great Wall of China.

His story has a romantic

tinge to it, since in October Hansen will marry physiotherapist Amanda Reid, who accompanied him on his voyage.

Hansen covered 40 kilometres on the last day of his odyssey, during which he averaged 80 kilometres per day. "Dreams do still come true," he said as he entered the Oakridge shopping centre, where he started from more than two years ago.

Population Growth of Canada Termued "High". Despite the decrease in the birth rate and the decline of immigration in the early 1980s, Canada's growth rate continues to be one of the highest in the West. And although traditional family values are being set aside, the number of divorces has been decreasing in Canada since 1983.

These facts are two of the many items synthesized in the Statistics Canada publication *Current Demographic Analysis: Report on the Demographic Situation in Canada, 1986*, at the 55th Congress of the ACFAS (French-Canadian Association for the Advancement of Science) that ends today in Ottawa.

During the period 1980-84, Australia was the only one of the 28 major industrialized countries to undergo an annual rate of population increase higher than

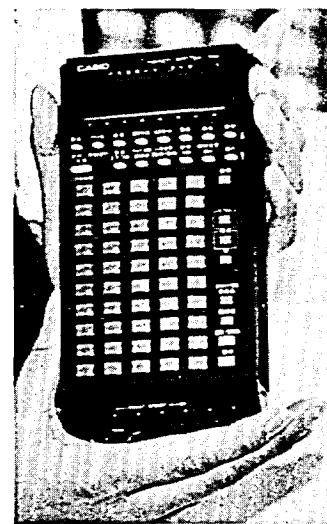
Canada. However, the figures are all quite low: Australia, 1.4%, Canada, 1.1%, Poland and the USSR 0.9%, and all others, below 0.7%. The greatest population decrease was West Germany's 0.2% per year.

After a meteoric rise between 1967 and 1982, during which divorces rose from 11 165 to 70 436, the number in Canada has continued to decline by about 5% per year. The 1985 figure for divorces was 61 980.

These data, which in many cases have been rearranged and synthesized from other statistics already published in the regular catalogues of Statistics Canada, are accompanied by regional analyses by authors Jean Dumas and Rejean Lachapelle.

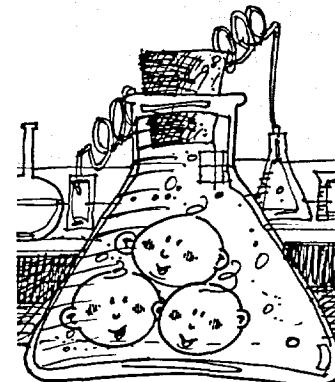
TECHNOLOGY

Mini-Processor.



Last week Casio Computers, a Japanese company, unveiled the latest thing in word processing. One has only to type the desired information on the keyboard and slip the machine onto a piece of paper to make the characters appear. The cost per unit is 32 000 yen, or \$320 Canadian. The unit has a read-only memory of 4 megabites containing, in the current model, 50 000 Japanese characters.

Test Tube Triplets Doing Well.



Two boys and a girl who were conceived in a test tube were reported to have been doing quite well just a few moments after their birth.

Jessica, Ryan and Steven were born at 9 a.m. and are the children of Libert and Leleith Broughton. Four physicians assisted in the delivery.

"They are all doing very well and are in excellent

MOSAIC

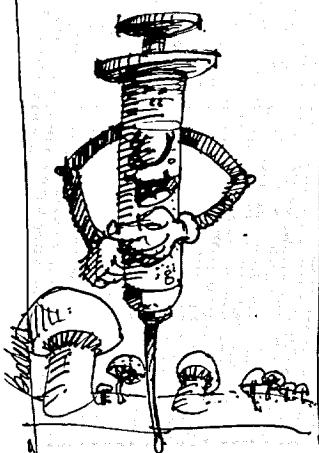
health," reported Vera Hull, the head nurse at Toronto's East General Hospital, where the triplets were born.

The triplets were born in the 35th week, five days before the mother's 36th birthday.

Jessica tipped the scales at four lbs, 14 ounces at birth, while the two boys weighed in at four lbs, two ounces and five lbs, five ounces.

HEALTH

Existing Vaccines Could be Used More Extensively.



With the new vaccines being developed by genetic engineering, it is expected that one day most illnesses, be they malaria, leprosy or tooth decay, will one day be extinct.

But even the existing vaccines could do wonders if

they were more widely used in the Third World, according to scientists. At a seminar on vaccine technology, researchers pointed out that 60 000 children die every two days in the developing countries from illnesses that could be prevented by simple immunization. This figure is higher than the total number of AIDS deaths in the world.

As for the more advanced vaccines obtained from genetic engineering, the researchers claimed that the development of a product to combat hepatitis B is in fact the first cancer vaccine. Cancer of the liver, a major cause of death, stems from this form of hepatitis.

Work is also well under way on a leprosy vaccine. Genetic engineering will soon provide combination vaccines against 20 or so illnesses in a single inoculation.

Even AIDS might be conquered, although it presents some special difficulties. Genetic engineering is being used on AIDS in many laboratories, but this illness is caused by a group of viruses known as the retroviruses, against which there is as yet no vaccine.

Many deaths could be prevented by the introduction of new vaccines and more widespread use of existing ones. "General

immunization with the existing vaccines could prevent five million deaths per year at a cost that any motivated country could bear," declared Australian Gustav Nossal at the World Health Organization seminar in Geneva. "This figure will double with new vaccines that might well be discovered within the next ten years."

Midday Meal Said to be the Most Important.



For years we have been told that breakfast is the most important meal of the day. It now appears that what was thought to be a sound dietetic principle may have been nothing more than an advertising trick staged by the cereal companies!

According to French neurobiologist Jean-Didier Vincent, the midday meal is the most important. Dr. Vincent believes that the importance of a meal should be determined by the period that follows it

rather than the period preceding it. Breakfast can be light because the morning is relatively short, but the midday meal must give the body the sustenance it needs for the rest of the day.

The insulin rate of the rat, which is mainly a nocturnal feeder, drops during the day, signifying that the animal is living off the reserves accumulated during the night.

MISCELLANEOUS

Nocturnal Creatures. Roger Beaudoin of Hull was surprised to find not one but two butterflies of the *Saturnia Cecropia* variety, the largest in Quebec, in his yard. The female has a wing span of up to 17 centimetres. This insect has eye markings on its wings to frighten predators. The colouring of the *Saturnia Cecropia* is exceptional for a night butterfly.



□ THE LETTER BOX... □



Dear Sylvie,

The most recent issue of *Liaison* has arrived in Santiago and OF COURSE I have to write to you in response to the problems of Mr. Claus Jobes.

I would think that his very first step would be to stop thinking of his difficulties in terms of his gender! Surely in the 1980's a spouse is a spouse, be they male or female — and the problems are those of anyone dealing with that role in terms of a rotational life style. I wonder why he finds them "special" for male spouses — and why he feels he makes people "automatically uncomfortable". I do feel sorry about that, but then, if, as I begin to suspect, Mr. Jobes imagines the more numerous sort of spouses are happily making radish roses and dabbling in the arts and crafts in their spare time, well, yes, I begin to feel a little uncomfortable myself!

I suggest he cast his net a little wider and he will find a great many spouses sharing his concerns — and that a great deal has already been achieved, though certainly much remains to be done. Has he contacted the FSCA? As a potter who works and exhibits, I can sympathize with all the frustrations of re-establishing oneself every 3-4 years. However, only a few years ago bringing one's equipment was not an option, so as I say, some progress has been made. Where I would like some help is with maintaining contact in one's field in Canada, and with the bureaucratic side (not the transport) of sending work for exhibition. It is extremely difficult.

I wish you well in your efforts with *Liaison* and look forward to future issues — but please, please let spouses just be spouses. That's enough as it is! □

Sincerely,
Margaret Chandler

Dear Claus C. Jobes,

As another foreign-born spouse, with neither English nor French as my mother tongue, I read your letter to *Liaison* with interest. I have had the experience of a foreign posting and also encountered the situation where your role as an accompanying spouse has been considered unusual. Based on my own experience in attempting to find employment at a post, I have two observations to make. The first is that a spouse's status as a non-Canadian is less of an obstacle to finding employment at a post than it is in Canada, — particularly in Ottawa. The second point is that a male spouse is largely spared the obstacles created by social attitudes, which may create difficulties for female spouses in taking up employment outside the home.

Personally I have enjoyed sharing my experiences as a working spouse, both in Canada and abroad, with other spouses in the Spousal Employment Committee of the Foreign Service Com-

munity Association (FSCA). The number of male spouses enlisted as members of the FSCA has been steadily increasing and in my view increased participation by male spouses in the FSCA is the best way for us as a group to share our experiences with all our fellow spouses — male or female □

Yours truly,
Björn Johansson

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were done by Yves Brodeur.

Photos — External Affairs, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the
Department of External Affairs

Posting Services and
Community Liaison Division
(613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800



DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse:

Name

Address:

Old Address

Language requested: English French

Name of employee:

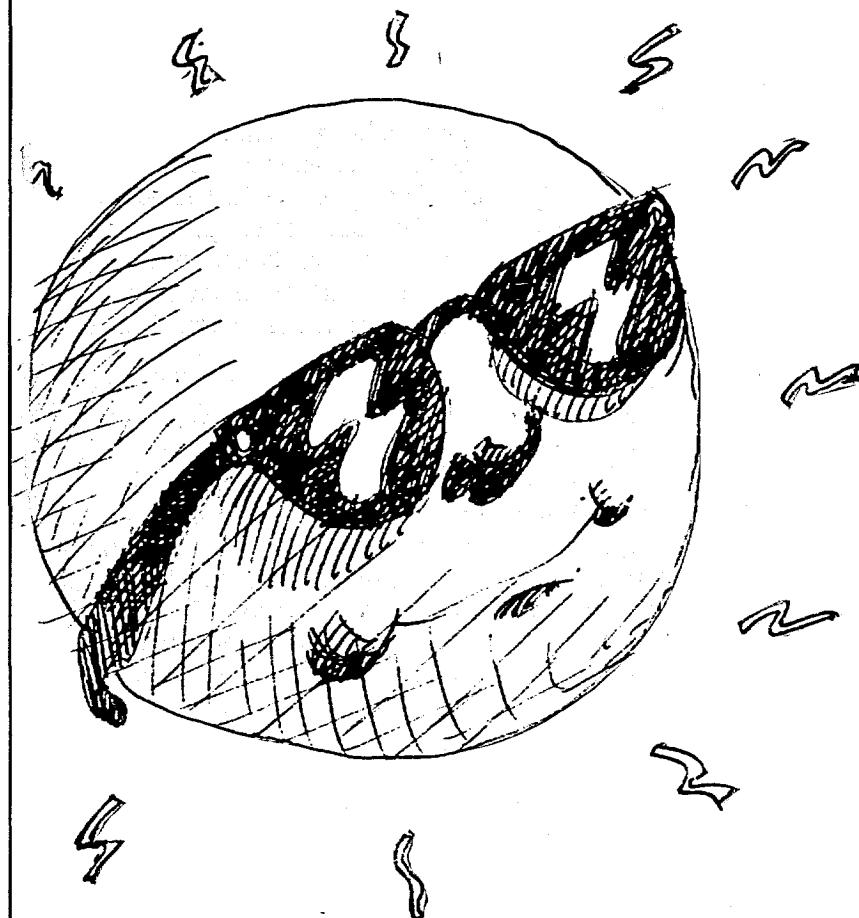
New Address

Division or Post:

Employee's Signature

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Entrevue avec Jean Drapeau, Ambassadeur près l'UNESCO à Paris	4
À la recherche d'un nouvel équilibre : la réforme des Nations Unies	6
Universités canadiennes — Aperçu des politiques d'admission	10
Enquête	11
Lettres aux conjoints des nouveaux agents du service extérieur	14
Éducation et emploi	15



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

LE RÔLE DU CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION

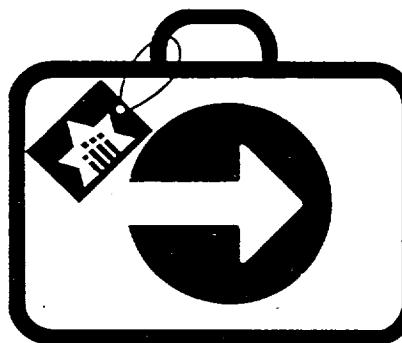
Les articles parus dans cette section des trois derniers numéros de *Liaison* visaient à vous donner un aperçu du rôle du Centre et de la manière dont nous pouvons vous aider, vous et votre famille. Dans ce dernier article de la série, nous vous entretiendrons de la Section de la liaison avec la communauté.

PART IV — SECTION DE LA LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

La Section de la liaison avec la communauté :

- administre le programme des coordonnateurs communautaires;
- renseigne et conseille les conjoints des employés du service extérieur sur les possibilités d'emploi au Canada et à l'étranger;
- organise des ateliers sur l'insertion ou la réinsertion professionnelle dans la région d'Ottawa-Hull et à l'étranger, à l'intention des conjoints des employés du service extérieur;
- administre la revue *Liaison*;
- donne aux familles du service extérieur des renseignements sur les établissements d'enseignement à l'étranger et au Canada;
- tient à jour les renseignements de la banque de données sur les établissements d'enseignement, les profils d'emploi des conjoints et les employeurs éventuels des conjoints à l'étranger.

Bien que nous ayons déjà abordé un grand nombre de ces fonctions dans les numéros précédents, nous aimerions quand même donner ici un aperçu de quelques-unes d'entre elles.



Emploi et éducation

Lise Beauregard est responsable du programme Éducation et Emploi pour conjoints. Dans un article publié à la page 15 du présent numéro, elle décrit ses responsabilités au Centre. Qu'il nous suffise de dire qu'elle est extrêmement occupée, en particulier pendant la haute saison des affectations!

Banque de données

La section dispose d'une banque de données qui contient un nombre considérable de renseignements sur les écoles. Cette banque est à la disposition de tous nos employés et de leur famille. Notre experte en informatique, Jackie Laviolette, a l'énorme tâche d'introduire dans l'ordinateur toutes les données qui nous viennent de diverses sources, telles que nos missions et les écoles à l'étranger et au Canada, et de répondre à tous les employés qui font une demande de rapports informatisés sur les écoles ou une demande de recherche sur les écoles.

Nous avons aussi, dans la banque de données, des profils d'emploi des conjoints ainsi que des employeurs éventuels à l'étranger. Jackie est également responsable de la mise à jour de ces données.

Nous sommes très fiers de notre banque de données. Ceux qui y ont

recours s'entendent à dire qu'elle leur a rendu de précieux services.

Politique et projets spéciaux

Lynne Dubeau, Politique et projets spéciaux, est responsable de l'administration du programme des coordonnateurs communautaires, du programme de communication directe avec les conjoints, de l'administration de *Liaison* et du programme des ateliers à l'intention des conjoints.

Programme des coordonnateurs communautaires

Ce programme, qui entre dans sa troisième année, a été mis sur pied pour fournir des services de soutien communautaire aux missions. Il a pour but d'aider les employés et leur famille à leur arrivée et pendant tout leur séjour à une mission.

Les coordonnateurs communautaires, dont la plupart sont des conjoints d'employés basés au Canada, travaillent à contrat. Les activités des coordonnateurs et les services qu'ils dispensent sont décrits dans une circulaire qui leur est consacrée; cependant, ces services peuvent varier d'une mission à l'autre, selon les besoins des membres. Autrement dit, chaque mission peut élaborer un programme en fonction de ses besoins particuliers.

Bien que ce programme soit encore relativement nouveau, nous estimons qu'il a été profitable aux missions qui l'ont mis en oeuvre et qu'il y deviendra un élément permanent et essentiel. Nous espérons l'implanter dans plusieurs autres missions.

La liste des coordonnateurs communautaires pour 1987-1988 figure à la page 3.

CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS (suite)

Ateliers à l'intention des conjoints

Au printemps et à l'automne de chaque année, nous offrons une série d'ateliers aux conjoints des employés du service extérieur. Les ateliers du printemps sont axés sur les possibilités de travailler à l'étranger; une série analogue, qui a lieu en automne, s'adresse en particulier aux personnes qui entrent ou qui reviennent sur le marché du travail dans la région d'Ottawa-Hull.

Programme de communication directe avec les conjoints

Ce programme est en vigueur depuis 1984. Actuellement, notre liste d'adresses contient les noms de 867 conjoints. En plus de la revue bimestrielle *Liaison*, les participants reçoivent, toutes les six semaines environ, des renseignements utiles pour la vie dans le service extérieur, tels que les calendriers des ateliers à l'intention des conjoints, des ateliers pré-affectation, des avis sur les cours de français et d'anglais dispensés à l'administration centrale, des renseignements sur les possibilités de contrat, particulièrement pour les conjoints et les familles des agents du service extérieur ou sur d'autres sujets qui les concernent.

Si vous êtes le conjoint d'un agent du service extérieur et que vous ne figurez pas encore sur notre liste d'adresses, prière de remplir la formule que vous trouverez à la page 20 et de la faire parvenir au Centre des services à l'affectation.

Liaison

Le premier numéro de *Liaison* a paru en avril 1984. Cette publication est envoyée à tous les employés permутants et non permutants de l'Administration centrale, aux employés détachés auprès d'autres ministères fédéraux ou

en poste dans des bureaux régionaux au Canada et, enfin, à tous les employés des missions basées au Canada. Nous l'envoyons également à toutes les personnes qui en ont fait la demande, c'est-à-dire aux employés à la retraite et à tous ceux que le service extérieur intéresse.

Notre rédactrice en chef, qui travaille à contrat depuis septembre 1986, est chargée de s'assurer que *Liaison* répond aux besoins des employés du service extérieur et de leur famille, en les informant sur des sujets qui les intéressent, pour les tenir au courant de ce qui se passe aux missions et au Canada. Elle se réjouit toujours de recevoir des articles et des commentaires des lecteurs.

Voilà qui termine cette série d'articles sur le rôle du Centre des services à l'affectation. Nous espérons pouvoir vous entretenir, dans les prochains numéros, d'autres aspects du travail accompli par la Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté. □

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES 1987 / 1988

Voici la nouvelle liste des coordonnateurs communautaires pour l'année 1987 / 1988 :

ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BONN — Diane Hentschel
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madelaine Bickford
GENÈVE — Vanessa Hynes
LIMA — Loraine Paquet

LONDRES — Beverly Prentice
MEXICO — Cécile Bourdages
MOSCOU — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
SAN JOSÉ — Laura Evans
Gisèle Aubut
SÉOUL — Suzanne Grant
SINGAPOUR — Graznya Von Finckenstein
Nancy Belair
VARSOVIE — Bélina Boekhoven
VIENNE — Janet Thomas
WASHINGTON — Motria Koropecky
Marian Barton □

« JE NE PARLE PAS L'ANGLAIS . . . »

Mais vous voudriez le parler ? La Direction des langues officielles (ADL) du ministère des Affaires extérieures offre gratuitement des cours d'anglais, langue seconde, aux conjoints des employés du service extérieur.

On met l'accent sur l'anglais oral, sans négliger la lecture et l'écriture. Les classes regroupent de 6 à 12 étudiants, aux niveaux débutant et intermédiaire. Les cours ont lieu les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis. Des cours du soir sont également disponibles, s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions.

Les cours commenceront à la fin de septembre '87, pour se terminer en juin '88. (2 sessions de 3 h./semaine.)

Si ce programme vous intéresse, communiquez avec :

Nicole Coulombe
Direction des langues officielles (ADL)
Ministère des Affaires extérieures
Édifice Pearson, promenade Sussex
Ottawa K1A 0G2
Tél. : 996-8514

□ ENTREVUE □

Récemment, M. Jean Drapeau accédait à de nouvelles fonctions d'Ambassadeur près l'UNESCO à Paris. La vive controverse qu'a suscitée cette nomination au sein de la communauté du service extérieur n'a pas empêché l'ex-maire de la ville de Montréal d'entreprendre cette nouvelle carrière. Avant son départ, M. Drapeau a eu l'amabilité d'accorder à Liaison cette entrevue que nous vous livrons.

Sylvie Gauvin : Comment voyez-vous votre nouvelle tâche d'Ambassadeur ?

Jean Drapeau : C'est d'abord d'exprimer les vues puis d'appliquer les directives du gouvernement, puis de fournir au ministère des Affaires extérieures le plus de renseignements possibles afin qu'il soit en mesure de formuler des instructions éclairées. L'Ambassadeur, selon moi, ne doit pas prendre d'initiative, il doit exécuter les directives qu'il reçoit.

S. G. : L'Ambassadeur a quand même un rôle déterminant, il influence aussi les directives venant du gouvernement. Il a un rôle d'éclaireur...

J. D. : Le rôle de l'Ambassadeur sur le plan personnel, c'est de déployer le plus de moyens pour convaincre ceux à qui il doit s'adresser, afin de faire valoir les points de vue du gouvernement qu'il représente. L'Ambassadeur n'a pas de points de vue différents de ceux du gouvernement. Il sera meilleur Ambassadeur s'il concentre ses moyens personnels dans les échanges de vue et dans les pourparlers. C'est donc une jonction des directives et des vues du gouvernement que l'Ambassadeur doit s'employer à faire valoir.

S. G. : Comment croyez-vous que vos antécédents à titre de maire de Montréal durant 29 ans vous ont préparé à assumer votre nouveau rôle ?

J. D. : J'ai orienté Montréal vers un rôle international, on le dit couramment, on

l'admet. Cela m'a mis en contact avec des personnes venant de plus de la moitié des pays du monde, directement ou indirectement. Je vois, en consultant la liste des membres du Secrétariat de l'UNESCO, qu'il y a là des personnes que j'ai déjà croisé dans l'exercice de mes

« Le rôle de l'Ambassadeur sur le plan personnel, c'est de déployer le plus de moyens pour convaincre ceux à qui il doit s'adresser, afin de faire valoir les points de vue du gouvernement qu'il représente. L'Ambassadeur n'a pas de points de vue différents de ceux du gouvernement. »

fonctions de maire de Montréal. Ce que la ville de Montréal a entrepris depuis 50 ans, c'est de donner la pleine mesure de ce dont elle est capable; pour ça, elle a fait appel à bien des pays et elle a toujours eu une excellente réponse. L'expérience acquise comme maire et la façon dont j'ai rempli mon mandat vont, je crois, faciliter les dialogues.

S. G. : Peut-on voir cela comme la continuité de votre carrière de maire, à un niveau international ?

J. D. : Sur le plan exclusivement international. Mais pour les questions spécifiques, très spécifiques (et qui demeurent très vastes) que sont l'éducation, la science, la culture et les communications, il y a là une vaste matière, au lieu d'avoir comme à la mairie un million de patrons, j'ai un gouvernement. Disons dix gouvernements, puisque les gouvernements des provinces canadiennes, en ce qui se rapporte à leur juridiction, peuvent faire part de leurs vues au gouvernement fédéral. De plus, parce qu'il est diplomate, l'Ambassadeur doit se gagner la confiance et l'attention des autres membres de l'UNESCO sur les points que le gouvernement canadien lui demande de faire valoir, qu'il s'agisse de l'administration même du Secrétariat ou des programmes qui sont mis en application.

S. G. : Quelles sont vos idées quant au rôle que l'UNESCO devrait jouer ?

J. D. : Je vais commencer par m'installer. Je vais voir dans quelle mesure les histoires publiées correspondent ou ne correspondent pas à la réalité et je me formerai une opinion par la suite. Il n'y a pas de doute que l'UNESCO est appelée à jouer, comme elle le fait depuis 40 ans, un rôle extrêmement important. C'est pourquoi il y a 160 pays qui y adhèrent, dont quelques-uns contribuent plus largement que d'autres qui ne peuvent compter que sur des moyens limités. Mais c'est précisément les pays qui contribuent moins qui en retirent le plus, parce que ceux qui participent beaucoup le font pour répondre à l'éducation, la science et la culture.

S. G. : Mais Monsieur Drapeau a sûrement sa propre idée sur le rôle qu'il entend jouer à l'UNESCO ?

J. D. : Être le plus utile possible à la fois pour l'UNESCO et pour le gouvernement canadien.

□ ENTREVUE □

S. G. : *Quel pourrait-être le rôle du Canada au sein de l'UNESCO ?*

J. D. : Continuer ce qu'il a été jusqu'à présent. Le Canada jouit d'une excellente influence et inspire confiance d'une façon générale dans les organisations internationales. J'ai été à même de le constater personnellement à plusieurs reprises. À l'UNESCO aussi. Son rôle ne doit pas être celui d'un géant mais celui d'un pays qui continuera de jouer le rôle qu'il a joué depuis le début. Le Canada est le 6^e pays contributeur à l'UNESCO et les attitudes qu'il a adoptées jusqu'à présent lui ont valu un grand respect. Alors je m'emploierai à tenter de susciter les mêmes motifs de respect.

S. G. : *Qu'est-ce qui a motivé votre décision d'accepter ce poste et quitter la retraite ?*

J. D. : Lorsque l'on m'a invité à remplir cette fonction, j'ai demandé quelque temps pour y penser. J'ai regardé de plus près de quoi il s'agissait, je me suis renseigné et puis je me suis dit que si c'est un moyen d'aider le pays... J'ai accepté.

S. G. : *M. Drapeau ne peut pas aller à la retraite ?*

J. D. : Non, je ne me fais pas à l'idée de prendre une retraite, d'avoir une retraite, c'est à dire de ne rien faire, pas plus que je ne me suis fait à l'idée, dans le passé, de prendre des vacances à ne rien faire. Je crois que le secret de la longévité c'est de se tenir occupé, de dépenser son énergie mentale ou physique. J'ai donc examiné la question, j'ai pensé que je pourrais être utile, et je vais y aller.

S. G. : *Comment vous sentez-vous à l'aube de cette nouvelle carrière ?*

J. D. : Confiant de jouer un rôle conforme à la réputation du Canada. Maintenir le Canada dans le respect qu'il a acquis des 160 pays et être aussi utile qu'il l'a été. Je me suis bien documenté, j'ai lu beaucoup depuis l'annonce de ma nomina-



M. Jean Drapeau, Ambassadeur près l'UNESCO à Paris.

tion, mais cela m'intéressait auparavant. Par intérêt personnel, je tenais plusieurs dossiers sur l'UNESCO et sur le rôle du Canada. Il ne faut pas oublier qu'en 1978 (il n'était pas dans mon idée à ce moment d'aller à l'UNESCO comme Ambassadeur ou à quelque titre que ce soit) à Terre des hommes, pour l'exposition annuelle municipale qui suivait l'Expo '67, j'étais allé à Paris voir M. M'Bow pour obtenir le patronage officiel de l'UNESCO. Pendant deux années successives nous avons organisé les 24 heures de l'UNESCO. M. M'Bow lui-même est venu la deuxième année parce que le rapport qu'il a eu de son envoyé pour la première année était tel qu'il a jugé nécessaire d'y venir.

S. G. : *Finalement vous êtes lié à l'UNESCO depuis déjà de nombreuses années.*

J. D. : Oui, et sans jamais me douter que ça m'y conduirait. C'est peut-être mon *Curriculum vitae* ou ma vie publique qui ont attiré l'attention des responsables qui ont cru, étant donné l'accent à mettre sur les questions administratives, que quelqu'un ayant une longue expérience de l'administration municipale d'une ville aussi importante que Montréal pourrait

aussi être utile à l'UNESCO, en faisant des suggestions tant à Ottawa qu'à la direction générale. Je n'aurai cependant pas d'initiatives à prendre; tous mes rapports iront à Ottawa et le Ministère me dira quoi faire.

S. G. : *Pour beaucoup de Canadiens, Jean Drapeau c'est l'homme des grands projets. Avez-vous de grands projets en tête ?*

J. D. : Est-ce qu'il n'y a pas de grands projets à l'UNESCO ? L'UNESCO est un grand projet, c'est un grand projet de 40 ans. Le grand projet s'est réalisé avec beaucoup de succès. Alors, le grand projet sera encore une fois de maintenir l'œuvre de l'UNESCO pour le bénéfice de ceux qui en ont besoin, tout en protégeant les intérêts des pays qui y contribuent le plus.

S. G. : *Et à titre personnel, vous avez des projets en tête pour l'UNESCO ?*

J. D. : Je ne peux pas avoir de projets, il y a un grand nombre de programmes en marche, d'autres sont déjà acceptés en principe et seront appliqués plus tard, alors je ne crois pas que je pourrais avoir quelques grands ou petits projets. Le travail est là, la matière est là, alors il faut travailler sur ça.

S. G. : *On pourrait peut-être déménager l'UNESCO à Montréal. Qu'en pensez-vous M. Drapeau ?*

J. D. : Je crois que l'UNESCO est très bien installée à Paris et je ne vois pas en quoi à Montréal ou en quelques autres villes, l'avenir de l'UNESCO serait mieux assuré. Je ne vois pas comment on pourrait mettre au point une formule pour servir l'UNESCO plus facilement et avec plus d'efficacité que là où elle se trouve maintenant. S'il y avait un problème à cause de la localisation du Secrétariat général, ce serait différent, mais on n'a entendu parler d'aucun problème □

► À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE : LA RÉFORME DES NATIONS UNIES □

Le départ imminent de Julie Loranger qui était à la tête de la direction générale depuis septembre 1985 est sans doute un moment propice pour faire le point sur les Nations Unies et sur la participation du Canada. À retracer les deux dernières années, je suis frappé par le contraste entre le tumulte aux Nations Unies et le calme ici. À New York en effet, la période a été constamment ponctuée de crises, fabriquées en bonne partie, mais aussi réelles à l'occasion. L'Organisation a passé un point tournant, le 36^e je crois... à moins que ça n'ait été le 37^e. À coup sûr, elle a manqué le moment décisif numéro ...

Quand on réalise que je travaille « aux Nations Unies », on me pose généralement deux questions. Où en sont les Nations Unies ? Est-ce que nous sommes toujours aussi « boy-scout » ? Normalement je réponds sérieusement à la première même si je l'interprète comme : « Alors le machin, pas mort mais pas fort, hein ! » C'est que je suis impressionné par la permanence des institutions multilatérales. Après tout, j'ai assisté à des réunions dans la salle de la « Lettonie » au Palais des Nations à Genève et j'ai mangé avec des couverts frappés du sigle « S d N ». La deuxième question me fait toujours rougir. J'aimerais répondre que nous avons sabré dans le tas et que le monde, choqué, en a tremblé d'admiration. Ce serait mentir. À la vérité, j'y crois encore, dur comme fer. La défense des Nations Unies, ça doit être cousu dans les gènes canadiens. Nous serons les tout derniers à donner des tours de manivelle pour faire marcher le système.

Où en sont donc les Nations Unies à 41 ans ? Il faut s'imaginer un géant qui avance pas à pas, incertain, trébuchant à l'occasion, mû presque uniquement par l'énergie latente que contient naturellement un grand système institutionnel.

rellement un grand système institutionnel. L'habitude des crises, l'accoutumance aux défaites ou aux demi-victoires, font que maintenant les Nations Unies osent rarement innover, faire œuvre de pionnier ou de chef de file. La maturité politique des institutions, à l'instar de celles des hommes, dépend peut-être de l'accumulation de

finalement par des programmes conservateurs, voire timorés. Les États membres ont tendance à se regrouper, à voter de bonne compagnie au lieu de se pencher sur le fond des choses. On perpétue tout un fourmillement d'activités économiques, sociales, culturelles ou scientifiques; activités spécifiques, ponctuelles, chacune valable en soi, chacune ayant de l'impact, mais sans lien ou cohérence avec les autres et sans direction générale. On ne sais où aller, à quel rythme procéder, on ne croit pas non plus avoir la force et la volonté d'atteindre un but dont la définition même échappe.

La toile de fond est sombre. Elle met en relief la triple crise qui a récemment secoué les Nations Unies : crise de volonté politique avant tout, crise de gestion également, crise financière finalement. Elle explique aussi la nature du choix qui s'ouvre aux États membres. Ou bien le système continue d'opérer médiocrement, sans intelligence, sous l'influence de sa tradition bureaucratique, ou bien il reçoit une impulsion neuve et dynamique de la part des États membres eux-mêmes.

Il est encourageant de constater que lorsque les États-Unis ont, sur instructions du Congrès, durement appliqué la pression financière, la majorité des États Membres a réagi et s'est ouverte à la réforme. À bien des égards cependant la « réforme » demeure encore une pièce à meubler. Il existe une flexibilité passagère, un sentiment temporaire d'appétence pour du neuf. Le défi est de lui donner substance : de faire en sorte que réforme signifie éventuellement du changement concret, de nouveaux systèmes, de nouvelles procédures, des organismes revus et corrigés peut-être. Le Canada et les autres réformateurs ont fait un double pari : que la conjoncture se prêtait à des ajustements de

cicatrices. Il en résulte, aux débats de l'Assemblée générale par exemple, la sagesse élémentaire de ne pas toujours se laisser aller à la moindre tentation de faire de l'éclat, de l'excès et du théâtre. Il en découle aussi de l'inertie, du vague à l'âme, qui se traduisent fréquemment par des attitudes retenues et

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE : LA RÉFORME DES NATIONS UNIES (suite)

structure et qu'une structure améliorée permettrait de corriger une grande partie des défauts existants.

Il faut souligner cependant que le secteur politique tout entier ne sera pas immédiatement touché. La réforme ne précise pas comment mieux équiper les Nations Unies pour désamorcer les disputes et atténuer les facteurs d'instabilité politique, à court ou à long terme. Il faudra probablement attendre la réalisation de progrès véritables du côté économique et social avant que des initiatives soient entreprises du côté politique. Cette pré-condition et le délai qu'elle entraîne ne devraient pas trop porter préjudice aux Nations Unies. Elles continueront sûrement d'agir en tant qu'ancre flottante, ballottée dans le sillage des super ou des moindres puissances, mais arrivant quand même à en ralentir l'allure.

La réforme va donc porter essentiellement sur le secteur économique et social. Le coup d'envoie a été donné en juin dernier par le Groupe d'experts de haut niveau dont le rapport contenait plus de 70 recommandations correctives. La plus visible sera sans doute des coupures de personnel, 15 % dans tous les rangs, 25 % parmi les cadres supérieurs. La mesure la plus importante sera peut-être la création d'une Commission spéciale de l'ECOSOC qui doit revoir et rationaliser la structure intergouvernementale, c'est à dire tous les organismes, commissions, comités, groupes de travail, qui réunissent des États membres. Si ce travail est mené à bien, c'est l'aspect et le mode de gestion des activités économiques et sociales des Nations Unies qui pourraient changer.

Le Canada a fait une grande contribution à la réforme, à tous les niveaux. En grande partie, cela vient des activités journalières de nombreux agents du

Ministère qui travaillent aux divers dossiers techniques ou politiques des Nations Unies. C'est à cet effort collectif que le Canada doit sa réputation d'être un des États membres les plus actifs, les plus dynamiques, mais aussi des plus pondérés.

Nos représentants à New York ont rappelé à toutes les délégations qu'à la tribune de l'Assemblée générale, tous les États membres disposent des mêmes droits et des mêmes devoirs et qu'il leur faut s'expliquer devant leurs pairs, lorsqu'ils commettent des fautes, telles que réprimer les droits de la personne.

Au niveau de la direction générale, on a cherché à imprimer plus de direction aux programmes et activités sociales : le respect des droits humains, l'égalité de la femme, la tolérance des minorités, l'ouverture au changement, surtout dans les sociétés qui sont crispées sur une vision étroite ou dépassée d'elles-mêmes. On voudrait que les Nations Unies soient un facteur de dynamisation sociale et de réassurance que le changement nécessaire peut s'accomplir sans inévitablement provoquer le chaos. Enfin, nous avons mis de l'avant un ensemble de propositions « structurelles » sur la gestion du système des Nations Unies, sur les budgets, les finances et les programmes, de sorte que la prise de décisions par les États membres soit plus efficace et plus facile.

Sur cette petite note d'espérance, je veux revenir à la deuxième question. Si le bilan était voué à l'échec, si les Nations Unies étaient une institution inapte, pourquoi persister à en être, à la défendre, à lui prêter renfort ? C'est une interrogation qu'on n'aime guère se poser au Canada, parce qu'elle semble implicitement attaquer une orientation politique fondamentale, une cons-

tante de plus de 40 ans. Si les Nations Unies étaient un corps étranger, si ça n'était que de la gangue, il serait facile de s'en débarasser et de s'en extraire. Mais là n'est pas la réalité. Les Nations Unies ne sont en fait rien de plus qu'un immense miroir qui reflète assez fidèlement le monde contemporain. Le portrait n'est pas flatteur mais il faut comprendre que ce géant qui traîne la patte n'est autre que la communauté internationale. L'anémie des Nations Unies en dit long sur l'état de santé de la coopération internationale. On ne peut s'y dérober; au contraire, il convient d'y faire face.

Qu'en adviendra-t-il ? Les gens simples et pratiques, et nous en sommes, ne souffrent pas d'angoisses existentielles ou métaphysiques. Ils poursuivent leurs efforts aussi longtemps qu'il le faut, jusqu'à ce que le système soit lancé, une fois de plus □

T. Lonergan
Conseiller spécial
Direction Général des
Organisations Internationales (IMD)





De la part de l'Association de la communauté du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



Que tous les membres de l'ACSE qui vivent sous d'autres cieux sachent que le printemps est arrivé à Ottawa; les arbres sont habillés de feuilles, les lilas vont bientôt s'épanouir et embaumer l'atmosphère, tandis que les violettes sorties dans les recoins des jardins s'apprêtent à envahir le gazon. Même si l'hiver a été relativement doux, c'est toujours avec émerveillement qu'Ottawa assiste au réveil de la nature.

L'Association continue à traiter des questions qui touchent ses membres. Nous avons reçu 322 questionnaires de citoyenneté de conjoints nés à l'étranger; les statistiques ont été compilées, le rapport est presque terminé et sera présenté au cours du mois prochain à l'honorable David Crombie, Secrétaire d'État, ainsi qu'au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Par ailleurs, M. Bob Pennock, député conservateur, doit présenter prochainement un projet de loi d'initiative parlementaire à la Chambre des Communes au sujet de la citoyenneté des conjoints nés à l'étranger, et plus précisément, des conjoints des employés du service extérieur et des Forces canadiennes. Nous devrions le rencontrer sous peu.

Nous avons fait part de nos préoccupations concernant l'examen triennal des directives sur le service extérieur

à des représentants du ministère et de l'Association professionnelle des agents du service extérieur. Une copie en a été envoyée à l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Par ailleurs, M. Lloyd Pochopsky, directeur de la Section des indemnités et allocations DSE, s'est adressé en avril dernier aux membres de l'ACSE et à leurs invités au sujet des DSE. Il a attiré leur attention sur certaines ambiguïtés et a insisté sur la nécessité de bien connaître les directives, puisqu'elles touchent directement leur vie à l'étranger. À cette réunion participaient des employés qui en sont à leur première affectation, ainsi que des « anciens » qui en ont déjà de nombreuses à leur actif. Tous, sans exception, en ont tiré de précieux renseignements.

La question de la retraite des conjoints des employés du service extérieur est encore à l'ordre du jour. Un nouveau groupe sera bientôt constitué pour discuter de ce problème avec les personnes qui prendront part aux décisions.

Plusieurs centaines de visiteurs se sont rendus à la quatrième exposition annuelle d'art et d'artisanat qui s'est déroulée dans le Crush Lobby, les 14 et 15 avril derniers. L'Association est heureuse d'organiser cette manifestation qui permet de témoigner de la créativité et du talent de nos collègues du service extérieur.

À l'approche de l'été, le comité de mise en candidature dresse une liste des personnes qui pourraient souhaiter siéger l'an prochain au conseil exécutif. À votre retour à Ottawa cette année, si vous envisagez de faire partie d'une association pour régler des problèmes, apporter des changements ou tout simplement avoir le plaisir de vous retrouver avec des amis, pensez donc à l'ACSE □

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le 22 mai 1987, deux nominations diplomatiques ont été annoncées. Il s'agit de :

Guatemala : Raymond A.J. Chrétien, en tant qu'Ambassadeur, tout en continuant à assumer ses fonctions d'Ambassadeur au Mexique tel qu'annoncé en juillet 1985. M. Chrétien est entré au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il a servi à l'étranger à New York, Beyrouth, Paris et Kinshasa. De 1982 à 1983, Sous-secrétaire d'État adjoint, Direction générale des industries manufacturières, de la technologie et des transports; et, de 1983 à 1985, Inspecteur général.

Honduras : Stanley E. Gooch, en tant qu'Ambassadeur, tout en continuant à assumer ses fonctions d'Ambassadeur au Costa Rica tel qu'annoncé en juillet 1986. M. Gooch est entré au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il a servi à l'étranger à Buenos Aires, Belgrade et Vienne. De 1983 à 1986, Directeur, Direction des relations transfrontières avec les États-Unis □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

L'ÉCRAN HUMAIN



L'ÉCRAN HUMAIN en route vers le 21^e siècle. Un art du futur pour un spectacle d'aujourd'hui. Des images qui respirent. La rencontre inattendue de l'image et du corps.

Fondée à Montréal en 1982 sur un concept original de Paul St-Jean, la compagnie de L'ÉCRAN HUMAIN crée et produit des spectacles et des environnements intégrant les arts de la scène et un dispositif multi-image.

Écrans-mobiles, objets-écrans, costumes-écrans aux formes variables, images sonores et visuelles, images corporelles composent un collage animé tridimensionnel dans une langue internationale.

De la projection de film et de lumière, 15 à 30 projecteurs à diapositives synchronisés par ordinateurs, cinq acteurs-danseurs.

Des tournées en Hollande, Belgique, France, Suisse, Danemark, Espagne, Portugal, Japon, Hong Kong, Canada.

Voilà L'ÉCRAN HUMAIN

DOCUMENTA 8

21 artistes canadiens ont été invités par les organisateurs de l'exposition Documenta 8, qui se déroulera à Kassel, en République fédérale d'Allemagne, du 12 juin au 20 septembre 1987. Étale sur 100 jours, cet événement quinquennal met en relief l'art d'avant-garde et dégage à la fois les changements et le nouveau dynamisme de l'art contemporain. Cette année, la 8^e édition sera axée sur les dimensions sociales de l'art. Plus de 300 artistes, architectes et designers du monde entier ont été invités à y participer.

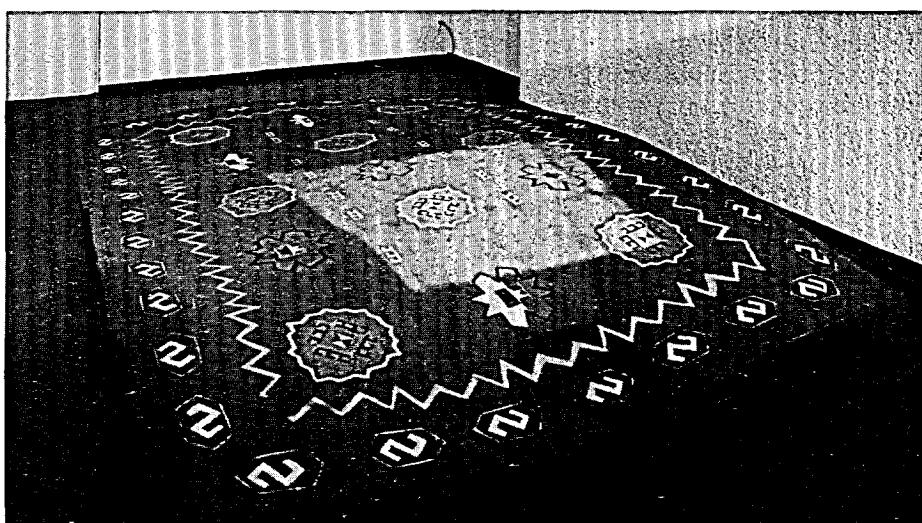
La présence canadienne à cette prestigieuse exposition n'aura jamais été aussi importante. Ian Carr-Harris (Toronto) installera sa « Reproduction of a Boy's Paper Crown, Ottawa, About 1947 », créée en 1987, tandis que Robin Collyer (Toronto) exposera deux œuvres faisant appel à des techniques mixtes, intitulées « The Zulu (European Version) » et « Wonder Mini Shortage », datée de 1986. Par ailleurs, Jeff Wall (Vancouver) présentera son œuvre photographique la plus récente « Story-Telling ».

Trois artistes canadiens qui travaillent actuellement à New York exposeront des œuvres conçues spécialement pour Documenta 8. David Rabinowitch y aura deux sculptures; George Trakas a créé quant à lui une œuvre imposante, en acier, qui s'intégrera au centre-ville de Kassel. Krzysztof Wodiczko mettra au point trois montages visuels qui seront projetés sur des sites monumentaux de Kassel, dont le musée Fridericianum.

Huit artistes seront du programme « Performance élargie » : Jean-Claude St-Hilaire, Richard Martel et Alain-Martin Richard, de Québec, Monty Cantsin, de Montréal, Chuck Stake et Grant Poier, de Calgary, et Hank Bull et Eric Metcalfe, de Vancouver.

En outre, des films vidéo réalisés par les artistes qui suivent seront présentés à la « Videothek » : General Idea (trois artistes), Norman Cohn, Lisa Steele et Kim Tomczak.

La participation d'un si grand nombre d'artistes canadiens a été rendue possible grâce à des subventions de la Direction de la promotion artistique, ministère des Affaires extérieures et du Conseil des Arts du Canada.



Ian Carr-Harris : à la Carmen Lamanna Gallery.

□ UNIVERSITÉS CANADIENNES — APERÇU DES POLITIQUES D'ADMISSION □

Nous avons obtenu copie d'un rapport qui donne un aperçu des politiques d'admission de 55 universités canadiennes et de leurs 31 établissements affiliés. Comme il ne nous a pas toujours été possible d'obtenir une information à jour, nous recommandons au lecteur de se procurer la dernière édition des annuaires des universités qui l'intéressent.

Chaque établissement fixe ses propres conditions d'admission. Celles-ci varient non seulement d'une province à l'autre, mais également à l'intérieur d'une même province. D'une manière générale, les candidats doivent avoir terminé la dernière année du cycle secondaire, c'est-à-dire la 12^e année en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, et la 13^e année en Ontario. Dans cette dernière province, quatre universités : le Brescia College (University of Western Ontario), l'université Carleton, l'université de Windsor et l'université d'Ottawa offrent une année préparatoire aux étudiants ontariens qui n'ont pas terminé la 13^e année ou son équivalent. De plus, les universités de Lakehead, Laurentienne et McMaster acceptent un petit nombre d'élèves de 12^e année bien préparés. Au Québec, on exige habituellement une ou deux années supplémentaires dans un CEGEP.

Cette publication donne une liste des universités et des établissements et collèges qui leur sont affiliés, ainsi que des renseignements sur leurs conditions d'admission. Ces conditions visent en particulier les étudiants canadiens qui obtiennent un diplôme de fin d'études dans les écoles internationales ou dans les écoles américaines à l'étranger, en l'occurrence, un baccalauréat international ou un diplôme américain d'études secondaires.

L'étudiant qui désire s'inscrire dans une université ontarienne peut obtenir une formule d'admission en s'adressant au Centre de réception des demandes d'administration aux universités de l'Ontario, 90, chemin Woodlawn O., C.P. 1328, Guelph (Ontario) N1H 7P4. Ce choix ne doit pas comporter plus de trois universités et programmes. Dans toutes les autres provinces, l'étudiant adresse directement sa demande au secrétariat de l'université de son choix. Cela s'applique également au Ryerson Polytechnical Institute de Toronto.

Il est recommandé de faire subir les tests d'aptitudes aux études secondaires (Scholastic Aptitude Tests ou SAT) aux détenteurs d'un diplôme américain d'études secondaires qui font une demande d'admission dans une université canadienne. En général, ces examens ont lieu à l'école internationale de la région. Il est bon, pour les préparer, de faire subir aux étudiants de la 11^e année l'examen du PSAT en

octobre. Plusieurs universités canadiennes exigent que les étudiants passent une série de tests de connaissances scolaires (Achievement tests). Le College Entrance Examination Board (CEEB) et le Educational Testing Service (ETS) sont chargés d'administrer ces examens. Pour de plus amples renseignements concernant ces examens, prière de s'adresser à l'école internationale de la région ou de se mettre en rapport avec le College Board ATP, CN 6200, Princeton, New Jersey, 08541-6200, États-Unis ou encore avec les services culturels de l'ambassade des États-Unis.

Il est aussi possible d'obtenir une copie du rapport en s'adressant à Barbara Siegrist, ambassade du Canada à Bruxelles, Belgique, ou en écrivant à Lise Beauregard à la Direction des services à l'affection et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2 □

Dépenses minimales de l'étudiant préparant le baccalauréat — 1985-1986 (12 mois)

Frais de scolarité	\$ 900 — 7 000
Livres et instruments	900 — 600
Logement et nourriture	4 800 — 7 200
Vêtements, médicaments,etc.	1 000
Loisirs	1 000
Déplacements	450
Autres dépenses (téléphone, etc.)	250
 Nourriture	
Déjeuner	\$ 3 — 4,50
Sandwich et boisson	2,50
Dîner	4 ou plus
Tasse de café, thé, verre de lait	0,50 — 0,75
 Vêtements	
Manteau d'hiver (pour hommes ou dames)	\$ 125 — 200
Costumes	\$ 150 ou plus
Chaussures (pour hommes ou dames)	40 ou plus
Chemises	25 ou plus

Tiré de Les études universitaires au Canada, documents n° 36, Ministère des Affaires extérieures.

□ ENQUÊTE □

Ils sont Canadiens, garçons ou filles. Ils ont entre 20 et 22 ans et ont déjà passé de 5 à 12 années de leurs vies à l'étranger. Vous aurez sans doute deviné qu'il s'agit de ces enfants qui font partie de familles du service extérieur. *Liaison* a mené une petite enquête auprès de quatre jeunes adultes qui ont vécu des expériences d'enfance ou d'adolescence à l'étranger. C'est certainement très différent d'une vie passée dans un même pays, dans une même ville, un même environnement, sans devoir changer de climat, de culture, de nourriture, avec des amis de longue date... *Liaison* leur laisse la parole.

- Combien d'années avez-vous passé à l'étranger ?

Catherine Paquet : Sur mes vingt années d'existence, huit se sont passées à l'étranger : deux au Nigéria, deux en France et quatre en Belgique. Je pense que plus on voyage, plus on se sent attaché à son pays d'origine. Il y a un sentiment de nostalgie très présent lorsqu'on vit à l'étranger ; on a toujours hâte de revenir chez soi.

Kari Jones : J'ai passé douze ans et demi à l'étranger, en Australie, à la Trinité, au Ghana et au Danemark.

Michael Pardy : J'ai passé dix ans à l'étranger, en Inde, Kenya et États-Unis.

Nathalie Beaulieu : J'ai passé en tout et partout quatre années et demie à l'étranger, Algérie, Ethiopie et Haïti.

- Vous sentez-vous encore Canadien(e)s malgré tout ?

Catherine : Oui, je me sens très Canadienne — probablement plus que quelqu'un qui n'a jamais quitté son pays — mais consciente de la présence des autres nationalités et ouverte à cette présence.



Kari Jones

Kari : Quand je suis arrivée au Canada, je ne me sentais pas Canadienne du tout, mais après deux ans, je me sens Canadienne.

Michael : Oui, je me sens toujours Canadien.

Nathalie : Je me sens toujours Canadienne. Toutefois, après un séjour de deux ans en Haïti, j'ai eu un rajustement à faire. Les gens me trouvaient différente, et je les trouvais à mon tour différents. En poste, je suis bien prête à accepter leurs mœurs tout en gardant mon côté canadien.

- Est-ce que les relations avec les autres membres de la famille (parents, frères et sœurs) sont plus étroites parce que vous êtes appelés à vivre dans des conditions différentes de vos amis ou cousins/cousines ?

Catherine : Je n'ai pas de frères et sœurs, alors les seules relations familiales que j'avais à l'étranger étaient avec mes parents. Nos relations ont toujours été privilégiées, du fait qu'ils étaient ma seule sécurité, mon point de

référence. Leur présence m'a toujours été et m'est encore très chère. Il est évident que mes parents sont les personnes les plus aptes à comprendre les insécurités et les expériences que j'ai vécues étant à l'étranger, ce qui rend effectivement nos relations étroites.

Kari : Je crois que mes relations avec ma famille sont plus étroites parce que nous comptons les uns sur les autres d'une façon spéciale quand nous arrivons à une mission.

Michael : Oui, mes relations avec les autres membres de ma famille sont plus étroites.

Nathalie : Je crois que vivre à l'étranger nous rapproche de notre famille. Pour ce qui est des amis, c'est une autre histoire. Ils semblent avoir de la difficulté à comprendre le fait que certains aient cette chance de voyager, de voir du pays, de vivre dans d'autres milieux, et de connaître d'autres nationalités.

- Croyez-vous qu'il soit plus difficile de poursuivre des études dans un environnement qui change constamment (pays, école) ?

Catherine : — Du point de vue « études », cela demande une grande souplesse, une bonne facilité d'adaptation de la part d'un enfant de diplomate.

Le fait de voyager, changer de pays et changer d'école souvent, amène beaucoup d'insécurité. Alors il y a toujours une période difficile d'adaptation où l'on se sent très mal à l'aise dans le milieu scolaire. Je pense que la difficulté vient plutôt de ce dernier aspect plutôt que des changements de programmes scolaires. S'adapter à une nouvelle école n'est pas toujours chose facile !

Kari : Je crois que mes études ont été moins cohérentes qu'elles auraient pu l'être, notamment dans les matières

□ ENQUÊTE □

où j'éprouvais de la difficulté. Je crois qu'il aurait mieux valu n'avoir qu'un système.

Michael : Pour moi, non. Il y a eu en fait plus de stimulants, plus de contacts avec des points de vue différents; je n'ai jamais connu l'ennui et j'ai appris à m'adapter plus facilement au changement.

Nathalie : Il est difficile, en effet de poursuivre des études quand on déménage tout le temps. Par contre, il faut regarder le bon côté de la chose et se dire qu'on apprend plusieurs choses différentes. C'est difficile, et ça demande beaucoup de travail. Il arrive parfois que l'on perde une année, mais parfois l'on peut aussi gagner une année car les systèmes diffèrent souvent de notre système canadien. Mais c'est une expérience malgré tout enrichissante.

• *Est-il plus difficile de s'adonner à des activités à l'étranger, aux sports et à la musique, par exemple ?*

Catherine : Je ne trouve pas qu'il soit plus difficile de poursuivre des activités à l'étranger. Peut-être que le problème de l'adaptation peut freiner ces activités durant un certain moment. Pour ma part j'ai débuté mes études musicales à Bruxelles, et après nous sommes revenus au Canada; alors je peut difficilement parler de ce sujet.

Kari : S'adonner à des activités est difficile à certains endroits (Tiers-Monde, par exemple) et facile à d'autres; cela dépend de la nature de l'activité et du pays dans lequel on se trouve.

Michael : J'ai grandi sous les tropiques et je me suis adonné aux activités possibles là-bas (collection de timbres, natation, etc.) et non à d'autres activités « canadiennes » comme le hockey. Lorsque je suis revenu au Canada, je me



Nathalie Beaulieu

suis mis à faire du canoë, mais pas beaucoup de sports d'hiver, bien que ce fût possible. L'enseignement de la musique à l'étranger était meilleur qu'ici (trombone). Des pays différents m'ont offert des choses différentes, et j'ai aimé cette diversité.

Nathalie : Oui, où que l'on soit, les choses sont différentes. Mais il y a toujours des alternatives qui se présentent.

• *D'après-vous, qu'est-ce que le service extérieur a pu apporter de bon pour la préparation à votre vie future ?*

Catherine : Le fait de voyager autant m'a apporté beaucoup de souplesse dans mes rapports sociaux, et dans ma manière de voir les choses en général, et beaucoup de maturité. En devant m'adapter souvent à un nouvel environnement, j'ai dû faire beaucoup d'efforts non seulement envers les autres mais aussi envers moi-même. Être ouvert d'esprit pour accepter et se faire accepter.

Il y a beaucoup de points positifs au service extérieur face à la vie future, le

principal étant l'ouverture d'esprit et la facilité dans les rapports sociaux. Bien sûr, il ne faut pas oublier les contacts avec les cultures étrangères qui sont d'un enrichissement sans pareil. Ces contacts aident beaucoup à l'ouverture d'esprit à la vie sociale et à la curiosité intellectuelle.

Kari : Le service extérieur m'a permis d'avoir une attitude plus libérale, je crois, et un esprit plus ouvert, et il m'a montré que des coutumes et des modes de vie différents peuvent avoir de la valeur.

Michael : La vie dans le service extérieur m'a permis d'acquérir les facultés d'adaptation et de changement qui me seront toujours utile ainsi qu'une vision plus large du monde qui interdit la discrimination. Le fait d'avoir rencontré autant de personnes a favorisé chez moi la recherche du contact humain. Cette vie m'a aussi donné au moins une autre chose — beaucoup de patience !

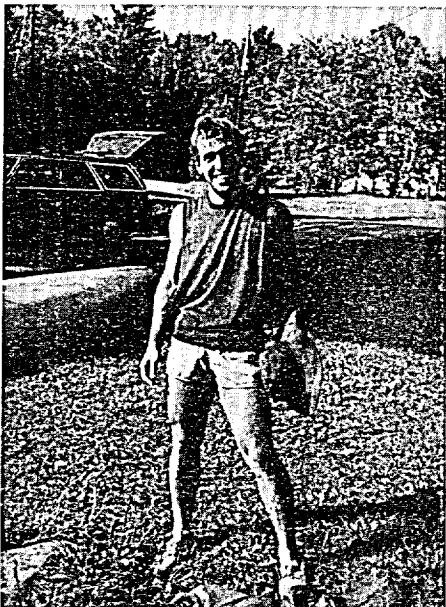
Nathalie : Les Affaires extérieures nous apprennent à avoir des expériences avec différents groupes ethniques, de divers pays. C'est une bonne expérience pour quelqu'un qui se dirige en relations publiques. Pour moi, c'est un gros avantage, je travaille dans une agence de voyages. Donc, le fait d'avoir voyagé et vécu à l'étranger m'a beaucoup aidée.

Oui, les Affaires extérieures peuvent apporter du bon à notre vie future. C'est une bonne formation pour affronter les difficultés du monde adulte.

• *Désirez-vous entreprendre une carrière qui exigera des réinstallations fréquentes ?*

Catherine : J'ai beaucoup de mal à m'imaginer vivant au Canada pour le restant de ma vie. J'avoue que l'idée me déprime ! J'espère de tout mon cœur

□ ENQUÊTE □



Michael Pardy

pouvoir voyager et découvrir d'autres cultures encore très souvent. Mais ce n'est pas facile de trouver une carrière ayant ces avantages, à part les Affaires extérieures.

Kari : J'aimerais beaucoup prendre un emploi qui me permettrait de voyager.

Michael : Même chose pour moi.

Nathalie : J'ai définitivement envie d'entreprendre une carrière où je serai souvent appelée à me déplacer. Comme le proverbe le dit, une fois qu'on a la piqûre, il est difficile de se défaire de cette habitude. J'ai toujours vécu, d'autant que je me souvienne, de déménagement en déménagement. Pour moi, c'est donc un rythme de vie normal. Je ne peux m'imaginer vivre autrement.

• *Les mœurs et coutumes d'un peuple varient selon les pays. Lorsqu'arrive l'adolescence, tout le monde connaît les révoltes de cette période. Sont-elles accentuées par le fait de vivre à l'étranger, loin de nos traditions canadiennes ?*

Catherine : Vivre à l'étranger n'a pas accentué ma crise d'adolescence, au contraire, elle en a peut-être été amoindrie : je pense que je devais avoir d'autres préoccupations que celle de me révolter ! De toute façon, je crois que l'adolescence se manifeste à peu près pareillement chez tous les jeunes peu importe leur culture ou leur nationalité.

Le problème de l'intégration et réintégration est sans doute le plus important lorsqu'on est appelé à voyager, et je pense qu'il n'est pas à ignorer. Il implique beaucoup d'insécurité. Mais il ne faut pas oublier que les expériences paraissant désagréables sur le coup s'avèrent souvent très enrichissantes et positives.

Je n'aime pas parler des aspects négatifs du service extérieur parce que je trouve qu'ils sont minimes par rapport aux aspects positifs. Je réfléchis très souvent à ce que j'ai vécu en tant qu'enfant de diplomate, et je me trouve très privilégiée du point de vue culture générale, ouverture et curiosité d'esprit, maturité et même du point de vue de mes priorités qui sont beaucoup plus définies et moins terre à terre que celles de la plupart des gens de mon âge. Je suis très fière d'avoir eu toutes ces expériences, et j'avoue que j'ai le vague à l'âme facilement en pensant que ça ne sera jamais aussi facile maintenant de partir vivre à l'étranger.

Kari : La vie à l'âge de l'adolescence est plus difficile, je crois, quand on ne sait pas exactement à quoi s'attendre en fait de mœurs et de coutumes. Cela peut causer aussi des tensions chez un adolescent ou une adolescente, d'abandonner ses propres coutumes.

Michael : Le groupe de pairs était plus homogène. On n'était pas exposé à des extrêmes. J'ai été traité comme

une personne responsable. De fait, je devais me montrer responsable et indépendant et prendre mes propres décisions. En raison de notre style de vie, j'ai toujours été occupé. Pendant ma pré-adolescence, j'ai participé aux activités scolaires ou familiales et avec des domestiques autour de soi, on n'était jamais seul.

Grâce à l'indépendance et à l'autonomie que j'ai acquise en déménageant souvent, j'ai pu aisément trouver du travail, faire mon travail scolaire et avoir de l'agrément tout à la fois. Il est important de ne pas être passif, de sortir et de faire des choses, d'être soi-même.

Nathalie : La « crise » de l'adolescence existe dans tous les pays du monde. Où que l'on soit on doit la passer... J'ai passé une partie de mon adolescence au Canada et l'autre à l'étranger. Je dois vous dire bien franchement que cela a été plus difficile au Canada qu'à l'étranger. Mais je ne veux pas généraliser, chacun voit les choses différemment □



Catherine Paquet

■ LETTRE AUX CONJOINTS DE NOUVEAUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR ■

Cher/(Chère) collègue :

Puisque vous vous préparez à partir pour une première affectation à l'étranger, je me permets de vous faire quelques suggestions qui devraient rendre votre séjour plus intéressant et enrichissant.

Lorsqu'il est question pour la première fois d'une affectation à l'étranger, les discussions entre les époux sont souvent très animées, particulièrement quand vient le temps de parler de la carrière du conjoint, pour décider s'il faut la « laisser de côté » pour la durée du séjour outre-mer. Certains conjoints sont malheureux, s'ennuient ou sont déprimés s'ils ne peuvent pas travailler dans l'autre pays. Avec de la chance, vous irez dans un pays où vous pourrez travailler et poursuivre votre carrière. Par contre, s'il n'y a pas d'accord réciproque entre le Canada et le pays où vous vous rendez, vous pouvez toujours travailler dans le domaine de votre choix sans être rémunéré, en tant que bénévole, ou en donnant des cours afin de partager vos connaissances. Si votre ambassade ne peut pas vous engager, il se peut qu'une autre mission ou qu'un organisme international ait une place pour vous. Puisque vous avec décidé d'accompagner votre époux/épouse, vous avez sans doute examiné soigneusement toutes les options qui vous étaient offertes, ainsi que les possibilités d'emploi là où vous allez. En conséquence, vous conviendrez sûrement qu'il serait malheureux qu'une fois à la mission, vous vous plaigniez d'avoir dû « renoncer à votre carrière pour cette affectation ». Il serait injuste également que vous « punissiez » votre époux/épouse pour les « sacrifices » que vous avez faits, en refusant de prendre part aux fonctions qu'amène inévitablement la vie diplomatique, comme recevoir des gens à la maison ou accompagner

votre époux/épouse à divers événements. N'oubliez pas que c'est une première affectation pour votre époux/épouse, qui y songe depuis son entrée au service extérieur. C'est un pas important dans sa carrière, et vous pouvez aussi bien lui nuire que l'aider. Votre soutien moral est tout aussi important au cours des déjeuners et des dîners que vous offrez. Outre l'aspect carrière, vous pouvez considérer cette affectation comme une aventure, une occasion unique de vous familiariser avec d'autres mœurs et un mode de vie différent, avec une culture, une langue, des traditions et une histoire nouvelles.

Rappelez-vous que les agents du service extérieur sont accrédités auprès des pays, et non auprès du corps diplomatique. Bien sûr, vous aurez plaisir à connaître des gens d'autres pays, dont certains deviendront sans aucun doute de bons amis. Les organisations diplomatiques peuvent vous aider à cet égard, mais vous devriez également chercher à vous intégrer à la vie du pays hôte. Vous ne devriez pas essayer de surpasser les gens qui viennent d'autres missions, mais plutôt établir

des contacts avec les ressortissants locaux de tous les milieux.

Mais revenons à la question des réceptions. Il est préférable que vous ne restiez pas tout le temps avec votre époux/épouse, ou à discuter en petit groupe avec les autres conjoints de votre mission. Promenez-vous et établissez des contacts vous-même. Ce sera peut-être difficile au début, mais dites-vous que les autres sont aussi nerveux que vous, et pourtant très heureux que quelqu'un brise la glace. Quant à l'emploi des prénoms, « faites à Rome comme font les Romains ». Certains pays ont des coutumes beaucoup plus strictes que d'autres à cet égard. Il vaut mieux en conséquence s'en tenir aux usages locaux. De façon générale, il est préférable de prendre son temps avant d'appeler les gens par leur prénom, surtout s'il s'agit des supérieurs de votre époux/épouse et de leur conjoint, et d'attendre leur signal. Ainsi, on ne pourra pas vous accuser d'être trop familier.

Les conjoints qui accompagnent les agents du service extérieur auraient en un sens intérêt à adopter une attitude



Oui, j'ai eu quelques difficultés à convaincre mon épouse de m'accompagner... Alors nous disions : envoi aérien ou terrestre ?

LETTER AUX CONJOINTS... (suite)

d'« égoïsme constructif ». D'abord, évitez d'être esclave de vos enfants. Si vous pouvez trouver des domestiques, profitez-en pour sortir et élargir vos horizons. Vous ne voudriez certainement pas revenir au Canada pour dire que vous avez donné X dîners et Y déjeuners et que vous avez joué au bridge trois fois par semaine pendant trois ans. Cela n'a rien d'excitant ni de bien stimulant, d'autant plus que vous pouvez faire de même en restant ici. Explorez de nouvelles avenues en suivant des cours, apprenez la photographie ou la plongée, le pilotage d'avion, faites quelque chose qui vous enthousiasmera et qui vous enrichira. Tenez un journal, travaillez à la pige, apprenez une nouvelle langue, n'importe quoi pour vous intégrer au pays d'accueil.

Vous arriverez à vous plaire à l'étranger dans la mesure où vous comprendrez et connaîtrez le pays et ses habitants, et sympathiserez avec votre entourage. Si vous savez employer judicieusement votre temps, vous pourrez peut-être ajouter à votre expérience professionnelle, sinon à votre bagage de souvenirs. Rien n'est plus désolant que d'entendre un conjoint dire qu'il s'ennuie. Ce serait tellement plus agréable qu'au retour vous puissiez dire avec satisfaction que vous avez appris quelque chose, ou que vous avez aidé quelqu'un, et eu du bon temps. Rappelez-vous qu'il n'en tient qu'à vous.

Je termine en vous souhaitant un heureux séjour, des découvertes palpitantes et de nouvelles réalisations. Et soyez les bienvenus parmi nous ! □

Je vous prie d'agrérer, cher/(chère) collègue, mes salutations distinguées.

Thérèse Rickman-Bull
Harare,
Zimbabwe

□ ÉDUCATION ET EMPLOI □

La section de l'éducation et de l'emploi est très active; Mme Lise Beauregard, agent d'éducation, s'occupe de toutes les familles qui partent à l'étranger ainsi que de celles qui reviennent à Ottawa.

Les familles qui partent en affectation ont à leur disposition une importante banque de données sur l'éducation, qui est constamment mise à jour. À l'heure actuelle, elle renferme des renseignements sur 159 pensionnats au Canada et aux États-Unis, 828 écoles privées au Canada et à l'étranger, 149 écoles publiques à l'étranger et 478 services de garderie, prématernelles et maternelles à l'étranger.

L'agent d'éducation peut vous expliquer en quoi diffèrent les systèmes scolaires étrangers, les problèmes que vous pourriez avoir au moment de la réintégration dans le système de l'Ontario ou du Québec et la façon de les éviter. Elle peut également vous faire part des commentaires de parents au sujet de diverses écoles à l'étranger. Nous nous chargeons de l'inscription de vos enfants dans les écoles du pays d'affectation et aidons les familles par tous les moyens dont nous disposons pour faciliter leur retour ou leur départ.

EMPLOI DES CONJOINTS

Le Ministère intervient pour faciliter l'emploi des conjoints. Nous avons déjà signé des accords sur la réciprocité de l'emploi avec les 17 pays suivants : Australie, Barbade, Colombie, Danemark, États-Unis, Grande-Bretagne, Guyane, Haïti, Inde, Israël, Jamaïque, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Suède, Trinité-et-Tobago. D'autres accords doivent être signés.



Lise Beauregard

Pour aider les conjoints ou les personnes à charge qui cherchent un emploi à l'étranger, nous envoyons un télex à la mission, dès confirmation de l'affectation. Des copies de C.V. sont également envoyées à la mission et intégrées aux données informatiques sur les profils d'emploi des conjoints.

À leur retour au Canada, l'agent d'éducation et d'emploi conseillera ces personnes dans la recherche d'un emploi ainsi que pour la mise à jour de leur C.V.

Nous sommes toujours à la recherche de renseignements sur les écoles et les employeurs éventuels. Nous serions heureux de recevoir les commentaires ou informations que vous pourriez nous transmettre à cet effet □

■ LES ÉCRANS CATHODIQUES NE SONT PAS DANGEREUX POUR LES YEUX □

In'est guère plus dangereux pour la santé visuelle de travailler pendant deux heures consécutives sur un écran cathodique que de lire un livre de façon soutenue pendant la même période.

Ce qui est dangereux finalement, c'est l'abus d'utilisation des terminaux à écran cathodique ainsi que les mauvaises conditions de travail dans lesquelles évolue l'utilisateur.

C'est ce qu'ont soutenu les docteurs Jean-Pierre Lagacé et Claude Léger lors du symposium annuel de l'Association des optométristes du Québec qui s'est tenu à Québec.

Il y a bien sûr des risques plus élevés pour les utilisateurs qui éprouvent déjà des problèmes visuels fonctionnels et pour ceux et celles de 40 ans et plus qui sont atteints de presbytie. Dans ces cas, l'utilisation de ces écrans risque de faire ressortir ces faiblesses et même de les empirer.

De même, les gens qu'on dit en forme vont généralement s'adapter plus facilement aux caractéristiques de cette tâche visuelle. Car c'en est une. Des

écrans cathodiques produisent, d'une façon temporaire et réversible, une fatigue visuelle et à divers degrés chez la moitié des utilisateurs.

Le Dr Lagacé recommande le port de lunettes ou de lentilles spéciales pour l'utilisateur des terminaux à écran cathodique qui est déjà atteint de presbytie.

« La spécificité de ce travail suppose donc une spécificité de la correction visuelle de la presbytie. On parlera alors de 'correction de travail' qui sera utilisée exclusivement lors du travail sur terminal ».

L'Association des optométristes du Québec formule plusieurs autres recommandations à l'intention des utilisateurs.

Elle recommande de créer une ambiance de travail confortable, en éliminant toutes les sources d'éblouissement et les bruits provenant des appareils et en maintenant une température particulière : entre 68 et 73 degrés Celsius et une humidité relative entre 50 p.c. et 60 p.c.

L'Association recommande aussi d'aménager les horaires de travail de

façon à permettre un repos de 10 à 15 minutes après des périodes de travail ininterrompu de 60 ou de 120 minutes, selon que ce travail est modéré ou intensif.

Pour les amateurs de jeux vidéo, l'association recommande de prendre un repos de 10 minutes après chaque demi-heure de jeu ininterrompu et de respecter les mêmes critères d'hygiène visuelle que pour l'écoute de la télévision : bonne ambiance lumineuse et distance d'écoute égale à 5 fois la grandeur de l'écran.

Il y a bien sûr des critères à observer quant à l'appareil lui-même et à sa disposition.

Les couleurs d'écran idéales sont le vert et l'ambre sur fond noir, tandis que le rouge sur fond noir serait catastrophique pour les yeux, selon le Dr Lagacé.

Le Dr Léger souligne finalement que les deux principales choses à retenir sont le fractionnement du travail (repos périodique) et l'emploi de lubrifiant oculaire pour éviter l'assèchement de l'oeil □

■ CIRCULAIRES CONCERNANT LES EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE □

POLITIQUE SUR LE TABAC EN MILIEU DE TRAVAIL

Avis administratif n° 22
le 1^{er} juin 1987

Le 22 avril 1987, le président du Conseil du Trésor a annoncé les intentions du gouvernement concernant l'usage du tabac en milieu de travail.

Les employés sont déjà au courant de la politique du Ministère sur cette importante question puisqu'elle a été exposée dans la circulaire administra-

tive n° 24/86 (ABKE) et qu'elle est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1986. Cette politique est entièrement conforme aux intentions déclarées du gouvernement et constitue une mesure provisoire en attendant l'issue des pourparlers au Conseil national mixte (CNM). Elle restera donc en place jusqu'à ce que ces consultations soient terminées. Elle a donné en général de bons résultats, mais il serait opportun de rappeler aux employés, notamment aux gestionnaires, qu'ils sont les seuls à pouvoir en assurer la réussite.

Le Comité mixte des Affaires extérieures sur la sécurité et la santé au travail, qui est formé de représentants de la gestion et des syndicats, a surveillé l'application de cette politique et estime qu'il faut décourager l'usage du tabac dans les corridors et autres aires ouvertes où les non-fumeurs se trouvent incommodés. La plainte la plus fréquente a trait aux employés qui fument le cigare ou la pipe en dehors de leur bureau ou qui fument tellement qu'ils gênent les non-fumeurs auprès d'eux □

□ L'OBSESSION DES JEUX VIDÉO : UN MYTHE ? □

Ange
et
adolescent



Ce ne sont pas les jeux vidéo qui fascinent le plus l'enfant dans l'ordinateur. Cette conclusion qui en laissera sûrement plus d'un sceptique émane d'une enquête réalisée à Montréal, auprès d'un petit groupe d'élèves de 4^e, 5^e et 6^e années.

Les résultats de cette enquête ont été dévoilés au cours d'un atelier sur la robotique au primaire, dans le cadre du 5^e colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Après avoir implanté avec succès un programme de robotique appliquée aux sciences de la nature, trois professeurs ont interrogé les étudiants sur leurs impressions, leurs besoins et préférences face à l'ordinateur.

Surpris, ils ont appris que ce ne sont pas les jeux vidéo que les jeunes affectionnent le plus dans l'ordinateur. Ce qu'ils préfèrent, ce sont le traitement de texte et le dessin par langage Logo.

L'activité la moins populaire que permet l'ordinateur, selon les étudiants interrogés, est la copie de phrases. Pour les enfants, cela évoque trop, semble-t-il, la fastidieuse dictée.

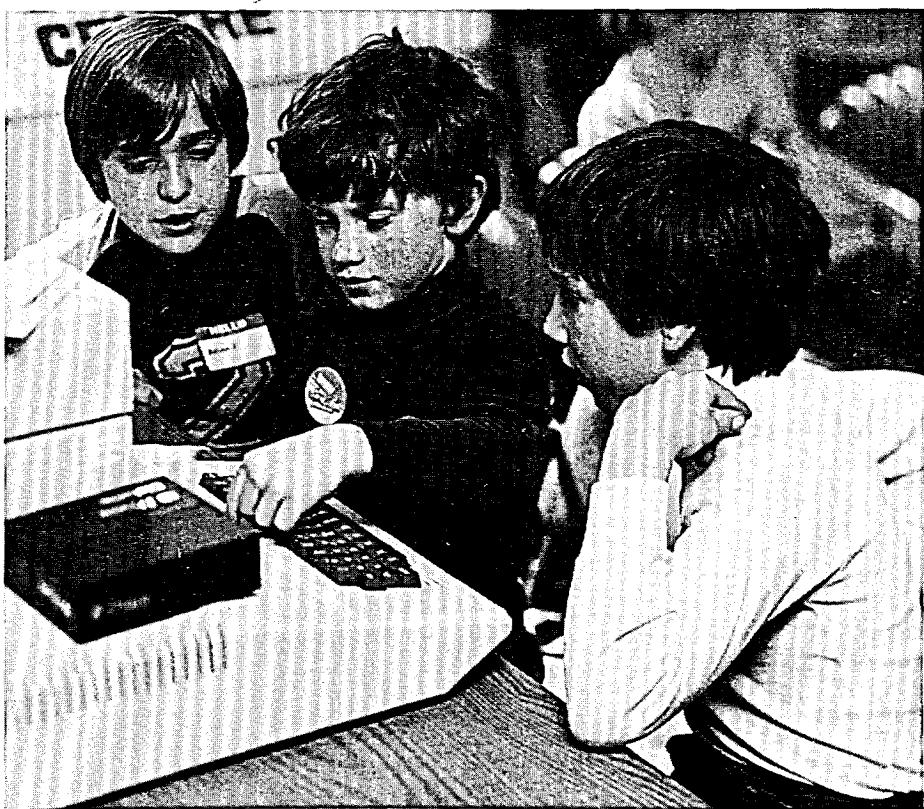
Dans la section « impressions », un enfant a par exemple noté que ce qu'il détestait le plus dans l'ordinateur, c'est que celui-ci ne lui répond pas « lorsque je lui parle ». Un autre se fâche contre l'ordinateur lorsque celui-ci perd le texte qu'il vient d'entrer en mémoire.

De façon générale, l'enquête a démontré le grand intérêt des jeunes pour l'ordinateur et tout ce qui s'y rattache. À choisir entre jouer au parc, dis-

cuter librement en classe, jouer à un jeu de société ou s'amuser avec un ordinateur, les enfants ont majoritairement choisi l'ordinateur comme divertissement de prédilection.

Quelque 18 % des élèves qui ont répondu aux questionnaires possédaient déjà un ordinateur à la maison. Et 84 % de ceux qui n'en possédaient pas aimeraient beaucoup en avoir un.

Les auteurs de cette recherche ont eux-mêmes mis au point un ingénieux programme intégrant la robotique et les sciences de la nature. Aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années, ils demandent de concevoir par ordinateur un robot-déménageur, un robot-jardinier et un robot-enfouisseur de déchets nucléaires.



MOSAIQUE

CANADA

Rick Hansen a terminé son tour du monde.



C'est vendredi le 22 mai dernier que des dizaines de milliers de personnes ont accueilli Rick Hansen qui a terminé son tour du monde là où il l'avait commencé 26 mois auparavant, dans un centre commercial d'Oakridge, en banlieue de Vancouver. Hansen a traversé 34 pays et parcouru durant ces 26 mois plus de 40 000 kilomètres. Il aura en plus réussi à recueillir plus de 15 millions de dollars pour la recherche sur la moelle épinière, la réhabilitation et les sports en chaise roulante.

Rencontrant des tempêtes de neige comme des averses tropicales, il aura de plus traversé les Alpes, rencontré le pape et vu la Grande Muraille de Chine.

En cours de route, il a même connu l'amour, puisqu'il épousera en octobre la

physiothérapeute Amanda Reid, qui l'a accompagné dans son voyage.

Pour la dernière journée de l'odyssée, Rick n'a parcouru que 40 kilomètres, lui qui faisait chaque jour 80 kilomètres. « Les rêves se réalisent encore », a-t-il lancé en arrivant au centre commercial d'Oakridge, d'où il était parti il y a plus de deux ans.

Population : le Canada a un taux de croissance « élevé ». Malgré les affres de la dénatalité et la baisse de l'immigration au début des années 1980, le taux de croissance de la population au Canada reste l'un des plus élevés en Occident. Et malgré le recul continu des valeurs familiales traditionnelles, le nombre de divorces est à la baisse au Canada depuis 1983.

Voilà deux faits parmi la foule de données synthétisées dans la publication lancée par Statistique Canada, sous le titre *La conjoncture démographique — Rapport sur l'état de la population du Canada 1986*, à l'occasion du 55^e congrès de l'ACFAS qui se terminait récemment à Ottawa.

Durant la période 1980-1984, en effet, seule l'Australie, parmi les 28 principaux pays industrialisés, a connu un rythme annuel d'accroissement de sa population supérieur à celui du Canada. Ces chiffres restent cependant très faibles : 1.4 % pour l'Australie, 1.1 %

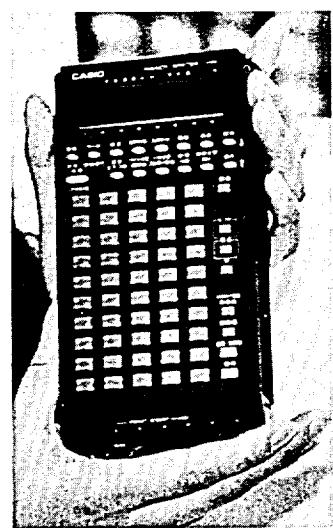
pour le Canada, 0.9 % pour la Pologne et l'URSS, tous les autres se classant en-dessous de 0.7 %. La palme de la décroissance revient à l'Allemagne de l'Ouest avec une baisse de 0.2 % par an.

Après une hausse vertigineuse entre les années 1967 et 1982, au cours desquelles le nombre de divorces au Canada est passé de 11 165 à 70 436, une baisse continue, de l'ordre de -5 % par an, s'est manifestée depuis, la statistique de 1985 à ce chapitre s'établissant à 61 980.

Ces données, qui souvent ne sont que le regroupement et la synthèse de statistiques déjà publiées dans les catalogues réguliers de Statistique Canada, s'accompagnent d'analyses originales des auteurs Jean Dumas et Réjean Lachapelle.

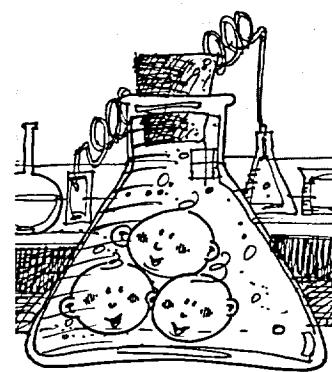
TECHNOLOGIE

Traitement de texte.



Le fabricant japonais Casio Computers dévoilait la semaine dernière le dernier cri en matière de traitement de texte. Il suffit de taper l'information sur le clavier et de glisser ensuite la machine sur une feuille de papier pour faire apparaître les caractères. Vendu au prix de 32 800 yen (320 \$ can.), l'appareil est doté d'une mémoire morte de 4 magabits qui contient, pour l'instant, 50 000 caractères japonais.

Des triplets conçus en éprouvette.



Deux garçons et une fille — se portaient très bien quelques instants seulement après leur naissance.

Jessica, Ryan et Stephen sont nés à 9 h, les enfants de Lebert et Leleith Broughton. Il a fallu avoir recours aux services de quatre médecins pour mener à bien l'accouchement.

« Tous se portent très bien », a fait savoir Vera Hull, responsable des soins

MOSAÏQUE

infirmiers au *East General Hospital* de Toronto où ont vu le jour les triplets.

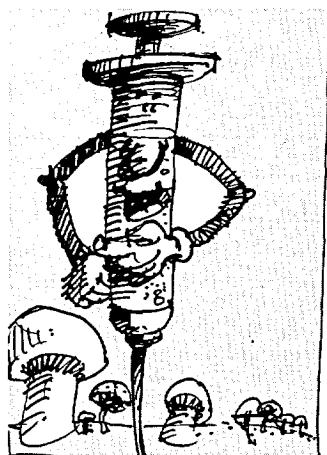
« Ils sont en excellente santé. »

Le trio est né à la 35^e semaine de grossesse — cinq jours avant le 36^e anniversaire de la mère.

Jessica faisait osciller la balance à quatre livres et 14 onces à sa naissance alors que les deux garçons pesaient respectivement quatre livres, deux onces et cinq livres, cinq onces.

SANTÉ

Les vaccins existants pourraient être utilisés davantage.



De la malaria à la lèpre en passant par la carie dentaire, la plupart des maladies sont vouées à plus ou moins long terme à l'extinction grâce aux nouveaux vaccins mis au point par génie génétique.

Mais même les vaccins existants pourraient faire des miracles si leur utilisa-

tion était davantage répandue dans le Tiers-Monde, déclarent des scientifiques. Lors d'un séminaire sur la technologie du vaccin, des chercheurs ont souligné que 60 000 enfants meurent tous les deux jours, dans les pays en voie de développement, de maladies qui pourraient être évitées par simple immunisation. Ce chiffre est supérieur au total des décès dûs au SIDA dans le monde.

Quant aux vaccins plus perfectionnés obtenus par génie génétique, la mise au point d'un produit contre l'hépatite B a constitué en fait le premier vaccin contre le cancer, déclarent les chercheurs. Le cancer du foie, facteur important de mortalité, dérive en effet de cette forme d'hépatite.

Les travaux sont également bien avancés concernant un vaccin contre la lèpre. Le génie génétique offrira bientôt une possibilité de vaccins « combinés » contre une vingtaine de maladies en une seule inoculation.

Même le SIDA pourrait être vaincu bien qu'il présente des difficultés particulières. Les travaux sur le SIDA par génie génétique progressent dans de nombreux laboratoires mais la maladie est provoquée par des virus d'un groupe — les rétrovirus — contre lequel aucun vaccin n'a jamais été mis au point.

Les nouveaux vaccins et une plus grande utilisation de ceux déjà existants pourraient prévenir un nombre

considérable de décès. « L'immunisation générale avec les vaccins existants pourrait empêcher cinq millions de morts par an et à un coût que tout pays motivé pourrait aisément assumer », a déclaré l'Australien Gustav Nossal lors du séminaire qui s'est déroulé au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève. « De nouveaux vaccins qui peuvent être raisonnablement envisagés dans les dix ans à venir doubleront ce chiffre. »

Un neurobiologiste déclare que le souper est le plus important.



Le petit déjeuner est le repas le plus important de la journée, nous rabat-on constamment les oreilles depuis plusieurs années. Eh bien, ce qui semble un sage précepte de la diététique n'est peut-être qu'un truc publicitaire monté par les compagnies de céréales !

En effet, selon le neurobiologiste français Jean-Didier Vincent, c'est le souper qui est le plus important. Le Dr Vincent croit que c'est

la période qui suit un repas, et non pas celle qui le précède, qui doit déterminer son importance. Si le petit déjeuner peut être léger, la période d'avant-midi étant relativement courte, le souper doit être substantiel pour permettre à l'organisme de se sustenter jusqu'au lendemain.

DIVERS

Rencontre de 3^e type.

Roger Beaudoin, de Hull, a été bien étonné d'apercevoir un premier, et le hasard aidant, un second papillon de ce genre dans sa cour. Il s'agit de Saturnie Cecropia, les plus grands papillons que l'on trouve au Québec. La femelle peut atteindre 17 centimètres d'envergure. À noter les faux yeux au bout des ailes; ceux-ci serviraient à tromper et effrayer les prédateurs. La couleur du Saturnie Cecropia est par ailleurs exceptionnelle pour un papillon de nuit.



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



Madame,

Nous venons de recevoir à Santiago le dernier numéro de *Liaison* et je ne peux m'empêcher de vous écrire en réponse aux problèmes de M. Claus Jobes. Je dirai tout d'abord que ce n'est pas parce qu'il appartient au sexe masculin qu'il se heurte à des problèmes particuliers. À notre époque, un conjoint reste un conjoint, qu'il soit homme ou femme. Les problèmes qu'il évoque sont propres à ceux dont la vie est ponctuée de déménagements. Je me demande pourquoi il pense que les problèmes des conjoints hommes sont « particuliers » et pourquoi il a l'impression de « mettre les gens mal à l'aise ». J'en suis désolée pour lui. Mais je me sens aussi un peu mal à l'aise s'il pense que la majorité des conjoints, qui sont des femmes, passent leur temps à préparer des petits fours ou à faire de l'artisanat.

S'il regardait un peu plus loin, il verrait que beaucoup de conjoints partagent ses problèmes, mais que bien des progrès ont déjà été accomplis, même s'il reste beaucoup à faire. A-t-il contacté l'ACSE ? Potier de profession et faisant de nombreuses expositions, je comprends parfaitement combien il est frustrant de devoir se réinstaller tous les trois ou quatre ans. Toutefois, il y a encore peu de temps, on ne pouvait pas transporter son équipement. Les choses ont donc quand même évolué. Je trouve par contre qu'il serait très utile de pouvoir maintenir des contacts professionnels au Canada et obtenir de l'aide sur le plan administratif (non pas sur le plan du transport), ce qui faciliterait l'envoi de pièces d'expositions. À l'heure actuelle, c'est un problème extrêmement difficile à résoudre. C'est toujours avec impatience que j'attends l'arrivée de *Liaison* et je vous souhaite tout le succès possible; mais, de grâce, ne compliquez pas davantage la vie des conjoints en y mêlant des distinctions de sexe □

Margaret Chandler

Monsieur Claus C. Jobes,

Étant moi-même conjoint d'une employée du service extérieur, né à l'étranger et n'ayant ni l'anglais ni le français comme langue maternelle, votre lettre à *Liaison* m'a intéressé. J'ai eu l'expérience d'une affectation à l'étranger et me suis trouvé dans la situation où le rôle de conjoint accompagnant un employé du Service extérieur était considéré comme inhabituel. Ayant eu à trouver un travail dans une mission, j'ai deux observations à faire. Premièrement, pour ce qui est de trouver un emploi, la situation de conjoint non canadien est un obstacle plus facile à surmonter dans une mission qu'au Canada, surtout à Ottawa. Deuxièmement, le conjoint de sexe masculin n'a pas en général à surmonter les obstacles créés par les attitudes sociales qui peuvent rendre difficile pour les conjoints de sexe féminin de trouver un emploi hors du foyer.

Personnellement, j'ai été heureux de partager mes expériences de travail, tant au Canada qu'à l'étranger,

avec d'autres conjoints du comité de l'emploi des conjoints de l'Association de la communauté du Service extérieur (ACSE). Le nombre de conjoints de sexe masculin inscrits à l'ACSE augmente sans cesse et, à mon avis, leur participation accrue au sein de l'Association est le meilleur moyen pour nous, en tant que groupe, de partager nos expériences avec tous nos camarades conjoints, hommes ou femmes □

Bjorn Johansson

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été fait par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN .

ISSN 0825 1800



COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Nom du conjoint :

Changement d'adresse

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

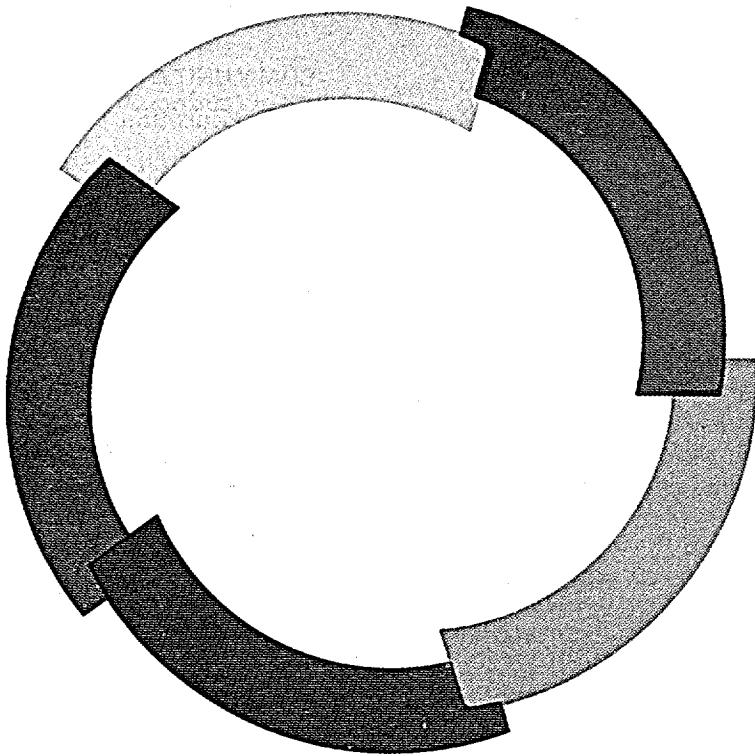
Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

Signature de l'employé(e)

* Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. *

LIAISON



SUMMARY

Interview with Gilles Mathieu, Special Assistant for Summits Management Office	4
News from abroad	7
The Francophone Summit: A reality in the making, by Ferry de Kerckhove	8
Microcomputers in the school	14
Take your skates when you go on posting	16
Schools to receive AIDS kits	17

QUÉBEC SUMMIT



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

CHANGES

The arrival of posting season meant staff changes in many Divisions around the Department, and the Centre was no exception. Barbara Cox, Head of Posting Operations and Training for the past two years, left us in July to take up new duties at our High Commission in Kingston. We wish Barbara all the best.

POSTING OPERATIONS AND TRAINING

Pre-Posting Workshops

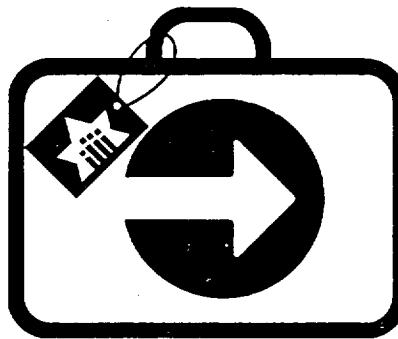
From March to July, the Section organized 56 pre-posting workshops which were attended by some 567 persons. This attendance was an increase of over 30 percent from previous years, and so popular were some workshops that additional sessions had to be scheduled.

Senior Executive Pre-Posting Briefings

The Centre has taken over the responsibility of organizing and administering these briefings which are attended by nominated Heads of Mission. Spouses are also invited to attend the week-long sessions, the first of which took place in June.

Pre-Posting Administrative Briefings

Twenty-six 2 1/2 day briefings conducted from January to September were attended by 450 departmental employees and their dependants, and employees of other government departments who are being posted abroad.



This year the Centre took over the administrative arrangements of the half-day Security Awareness and Personal Safety Program which is now part of our pre-posting briefing. We also added two presentations to the briefing — Personnel Welfare and the Employee Assistance Program.

Re-Entry Workshop

Because of last year's very favourable response, we plan to offer the program again this fall to employees and families who have recently returned to Ottawa. In order to accommodate as many people as possible, the workshop will be offered at three different times: during the day, in the evening, and on a Saturday.

Details will be published in a Personnel Administrative Notice and a personal notice will also be sent to each employee who has recently returned to Headquarters.

Officer Re-Entry Briefing

Another addition to the Centre's mandate, this briefing will be held in the fall for officers who have just returned to work at Headquarters. The briefing, comprised of a series of presentations by departmental officers, is intended to

bring returning officers up to date on work-related matters. Dates for the briefing are to be announced. Participants will be contacted as soon as details are finalized.

COMMUNITY LIAISON

Education

Families returning from posting in the last two years have benefitted from our "Ottawa/Hull Education Report" which provides information on the educational systems and facilities in the National Capital Region. The Report, which was published in 1985, will soon be updated and will be available to families returning to Headquarters next year. The revised version will include an update of school programs such as French immersion.

We will be seeking submissions for proposals to revise the report this fall and will award contracts to two persons.

A notice providing further details about these contracts will be sent to all spouses in the National Capital Region who are on our Direct Communication with Spouses mailing list.

Workshops

Again this fall, we will be offering workshops designed for spouses of foreign service employees who are interested in entering or re-entering the work force. The workshops in this series will include:

- Career/Life Planning
- Résumé Writing and Job Interview Skills
- Creative Job Search Techniques (Ottawa/Hull)
- Entrepreneurship

□ THE COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM 1987/1988 □

A description of these workshops and a schedule of when they will be offered will be sent to all spouses in the National Capital Region who are on the above-mentioned mailing list.

Community Coordinator Program

The number of posts participating in the Program has grown to 40 since we published the initial list for 1987/88 in the last *Liaison*.

Five posts are introducing the Program this year. They are Accra, Bogota, Brussels, Lagos and Port-of-Spain. We wish them great success with the Program □

This is the new list of Community Coordinators for 1987/1988.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BRIDGETOWN — Marie-Aline Wood
BRUSSELS — Suzanne Labbé
BUCHAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Mancini, Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
GENEVA — Vanessa Hynes
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maciunas
KINGSTON — Nancy McNiven, Diana Whelan
KINSHASA — Aline Bélec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Lynn Boudreau
LIMA — Lorraine Paquet
LONDON — Beverly Prentice

MANILA — Ada Abbott
MEXICO — Cécile Bourdages
MOSCOW — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
NEW YORK — Lorna Cheriton, Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT-OF-SPAIN — Laileen Springgay
PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Branka Court
ROME — Céline Boily
SAN JOSÉ — Laura Evans, Gisèle Aubut
SEOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Graznya Von Finckenstein, Nancy Belair
TEL AVIV — Pat Hersey, Sharon Weber
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNA — Janet Thomas
WARSAW — Béline Boekhoven
WASHINGTON — Motria Koropecky, Marian Barton □

3

FRENCH AND ENGLISH COURSES FOR SPOUSES OF ROTATIONAL EMPLOYEES

Just a few words of reminder that summertime is the right time for registration in the second language courses for foreign service employees' spouses, offered by the Official Languages Division. The program is starting its 19th year; hundreds of spouses have participated since its inception.

The courses are offered free of charge. Following a placement test, candidates are grouped in three different levels: beginner and intermediate I and II. Classes are held twice a week, in three hour sessions (six hours a week

in total). Participants may choose between daytime and evening courses, in groups of 6 to 10 students on average. Graduates from the most advanced level may, if they wish, take the official second language examination of the Public Service Commission. Methods are now based on a communicative approach.

For registration, please contact Nicole Coulombe, Official Languages Division, Lester B. Pearson Building, 125 Sussex Drive, Ottawa K1A 0G2. Tel.: 996-8514.

(A variation of this program is also available while abroad. Applicants must choose a suitable school and apply for a reimbursement of the tuition fees through the administrative officer at the post, prior to commencing the course) □

□ INTERVIEW □

Canada is hosting three summits in the coming months: the Francophone Summit, the Commonwealth Summit and the Economic Summit. To find out more about the way in which these major international events are organized, Liaison met with Gilles Mathieu, the Executive Director of the Summits Management Office.

Sylvie Gauvin : Canada is going to be hosting three major international summits in the coming months. Would you briefly describe each of them?

Gilles Mathieu : Let's look at them in order. The first will be the Francophone Summit in Quebec City between September 2 and 4. For this summit, Canada as a whole is extending the invitation, while the federal and Quebec governments are the host governments. New Brunswick is also participating and is contributing 5% of the overall budget. Canada is contributing 50%, and Quebec, 45%. The federal government is paying for the security, which is the responsibility of the RCMP.

This summit has two phases: one consists of a discussion of foreign policy and international economic affairs, and the other deals with cooperation among the Francophone countries. Mr. Mulroney will chair the first phase, and with the agreement of the assembly will ask Mr. Bourassa to chair the second.

The Commonwealth Summit will take place between October 13 and 17, 1987 in Vancouver. On paper there will be 41 delegations to the Francophone Summit, and 48 to the Commonwealth Summit. The agenda is prepared long beforehand in conjunction with the Commonwealth Secretariat. It includes political and economic aspects and the regular Commonwealth cooperation programs.

The Economic Summit will take place next June in Toronto.

S. G. : Are the procedures for organizing the summits roughly the same?

Important international events generate a great deal of visibility for Canada. It puts you on the map in no uncertain terms. The impact is felt internationally. Moreover, Canada is the only country involved in all three summits.

G. M. : No, they are quite different. The Francophone Summit is only the second in the series, while the Commonwealth Summits have been going on for some time. The Commonwealth Summit is a well-established operation. It has a handbook of instructions setting forth the organizational details and the standards. By contrast there has only been one Francophone Summit, the one in Paris, and it was organized very hastily, with only two or three months' notice. It has no long-standing rules. Thus organizing it requires sound judgment and initiative.

S. G. : Could they not use the Commonwealth handbook of instructions to prepare for the Francophone Summit?

G. M. : They did bear in mind the Commonwealth procedure when the Paris Summit was on. It was not followed slavishly, but it did give them some guidelines. The Quebec City Summit will have its own particular structure, bearing in mind that what we do there might serve as a precedent for future summits.

S. G. : Why are all three summits being held in Canada?

G. M. : Looking at the Economic Summit first, it's our turn. There are seven member countries, which means that we are the host every seven years. The most recent Economic Summit was held (here) in 1981, making it our turn again in 1988. There was a Commonwealth Summit in Canada in 1973, and we have offered our services again this year.

As for the Francophone Summit, the first one was held in Paris. This got the concept off the ground, and it made sense for the second summit, which will consolidate the idea to some extent, to be held here in Canada. Canada stands second only to France among the countries most interested in seeing La Francophonie prosper.

We are having all three because it's a coincidence that the Economic Summit is coming in 1988, and it's more or less our turn to hold the Commonwealth Summit. As for the Francophone Summit, we felt that a contribution needed to be made at this crucial time. And so we end up hosting the three summits.

S. G. : Preparing for the summits must be quite an involved process.

□ INTERVIEW □



Mr. Gilles Mathieu

G. M. : The federal government's present idea is to decentralize these major international events so that all the country's regions can be exposed to them. In any case, the Quebec Summit had to be organized jointly because there are two host governments. A joint Secretariat was set up in Quebec City to take some of the load off the Summits Management Office in Ottawa. Since there were three summits, it was felt that a single unit should be created to develop expertise and to apply it generally, but it soon became evident that a single secretariat in Ottawa would not be able to organize the Francophone Summit. Thus a joint secretariat was formed consisting of staff from the federal, Quebec and New Brunswick governments. In other words, the Summits Management Office can concentrate on the Commonwealth Summit, while still taking a part in organizing the Quebec City Summit.

S. G. : What is the purpose of the Summits Management Office? Exactly what does it do?

G. M. : Its first function, once established, was to form a team. We had to submit a memorandum to Cabinet to obtain the resources. There was preparatory work to be done in Ottawa first, after which we turned our attention to Vancouver and the Commonwealth Summit.

In the beginning we simply made a few trips to Vancouver to select the major sites. The first decision was to install the Summit at Canada Place, the Canadian pavilion for Expo '86. Once the strategic decisions had been made, it became clear that we would either have to establish from Ottawa a small local office with a staff of five or six, or make a major visit every month. We would also need to remain in regular contact with the people recruited in Vancouver. The original idea was to move the Summits Management Office to the site about two months before the summit, so that we could be on the spot during the intensive phase involving the final details.

The purpose of the Summits Management Office is to organize summits. They vary of course in size, but consider that 48 delegations can mean 800 delegates and 1,000 journalists. This gives rise to problems of transportation, accommodation, hospitality and security, because communication and data processing services must be set up locally for the media. It's no wonder nine months are required to organize this kind of event. It's an enormous job.

S. G. : That's what most people feel. Why must these three- or four-day summits be prepared nine or 10 months ahead of time?

G. M. : Important international events generate a great deal of visibility for Canada. It puts you on the map in no uncertain terms. The impact is felt internationally. Moreover, Canada is the only country involved in all three summits. Receiving so many people three times in a little more than nine months creates a considerable impact.

The largest amount is spent on security. Next comes organization, where the costs are distributed throughout a number of items. You of course want the event to be well organized and to have the Heads of State and Government feel that they have been well treated.

S. G. : Many people question the validity of these events, citing the paucity of concrete results in proportion to the effort and sums of money invested. Are members of the general public aware of the importance of a summit that might be taking place in their own city? Some tend to look more at how much each Head of State is costing them.

G. M. : I find this to be a misleading approach, since it amounts to ques-

□ INTERVIEW □

tioning the validity of the instruments used in international cooperation. If you are a member of the Commonwealth, and I believe that most Canadians feel we should be, you must take part in its summits. And if you do that, sometimes you must host them. This involves expenses. You cannot expect spectacular results from every summit, regardless of where it is held. Breakthroughs will occur at some of them, while others are little more than very high-level meetings that give the Heads of State an opportunity to get to know one another. They must be well-acquainted if they are going to solve international problems together. The summits give them an opportunity to become so. Sometimes you will also benefit bilaterally, because good personal contacts between governments will open doors.

The summits also make it possible for work to proceed in some areas. This does not mean that everything will be taken care of, since international activity consists of a series of conferences and meetings where gradual progress is made. When the time is right, problems are sometimes solved. Those who are expecting concrete, measurable results on a kind of decision-per-dollar basis are not being realistic. This is not how international affairs should be evaluated.

To say that the summits are too expensive and should be discontinued, is the same as saying that we will not participate in the Commonwealth or La Francophonie. And if we do not take part in important meetings when they are held, things of concern to us might be discussed in our absence.

We must of course keep the costs down, and we are trying to do this. We are going to remain within the budgets, and try to save by using existing

federal, provincial and even municipal government resources. We try to obtain partners in the private sector. We realize that the cost element might be misunderstood, and we take this into account. We try to minimize them, but costs there will be.

S. G. : How are the preparations going?

G. M. : A critical path has been set. This was one of the first stages. The time required for each operation was calculated. It is reviewed regularly and periodically in order to determine where we stand. The critical path might be only one centimetre wide, but every sector is controlled. This type of activity is always somewhat nerve-wracking. It's like being in a taxi and watching the meter run up. You realize that with every passing day you have 24 hours' less time. There are always complications and problems, but on the whole, everything is going well both in Quebec City and in Vancouver. As for the Economic Summit, we have not yet begun to do any detailed planning. We have taken the precaution of reserving 3,000 hotel rooms, knowing that we would need them. You cannot wait until three months ahead of time to do that. It would be foolish to decide to hold the summit at a certain place, only to find out that there were no rooms available. We expect to have 3,000 journalists attending. We must have space, and it must be reserved. One of the first things we did was to pay some visits and make sure that there would be a place for the conference, for the media, for the final press conference, etc.

S. G. : So you can say that the preparations are going well, even though the meter is running?

G. M. : Obviously you cannot anticipate everything. I imagine that every summit will involve last-minute decisions and

changes. There are plans for an operations centre, equipped with very good means of communication, and representing every sector, so that regardless of what happens we are in control, knowing what is going on and being able to make the required adjustments.

S. G. : What specific role does the Department have in preparing for these events?

G. M. : First, the Summits Management Office is a unit within the Department. This is one aspect different from 1981, when the Montebello Summit was organized by the Privy Council Office. This time, the Department is taking the responsibility. The Summits Management Office is headed by a steering committee chaired by Ambassador Doucet. One advantage of having three summits within a year is that you can use one team to take care of them.

The Summits Management Office is a unit of the Department that uses many of its services. We will need the cooperation of CIDA and perhaps of other sources for the liaison officers assigned to the delegations. They are one of the central aspects of the organization and will give us a channel of constant communication between the delegations and central control, enabling us to meet all the administrative needs and correct whatever little problems might crop up along the way.

S. G. : Mr. Mathieu, thank you and good luck □

□ NEWS FROM ABROAD □

INTRODUCTION

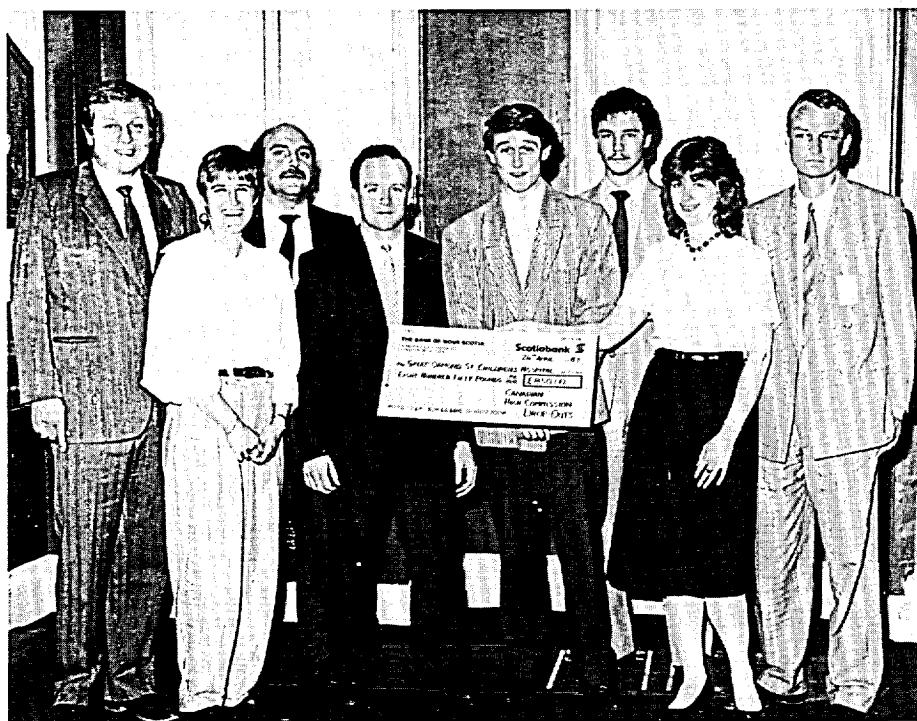
Liaison occasionally receives news from abroad in the form of narrative photographs. We have included a few of these in this issue.

NEW AMBASSADOR “DROPS IN”

Madrid. On one of her first days in the job, Ambassador Julie Loranger literally dropped in on her staff. The occasion was a regularly scheduled security exercise that included a demonstration descent in the Chancery's “Rescumatic” evacuation sling from 15 metres above street level. The demonstration went off without a hitch and following “touchdown”, the flying ambassador earned a well deserved round of applause and the respect of her new staff.



7



FROM CANADIAN HIGH COMMISSION — LONDON

This is a photograph of Mr. R. Roy McMurtry, High Commissioner, Canadian High Commission employees (left to right) Janet Stevenson, Bob Pamplin, David Barrett, Steve Miller, Robert Barr and Kay Bunn shown presenting a cheque in the amount of £850.00 to Mr. Robert Pike of the Great Ormond St. Children's Hospital in London. The group from the Canadian High Commission took a weekend course and then parachuted from a height of 2 000 feet to raise the money for this worthwhile cause □

□ THE FRANCOPHONE SUMMIT: A REALITY IN THE MAKING □

by Ferry de Kerckhove,
Deputy Director
Political and Strategic Analysis Division
Department of External Affairs

Despite their many differences, the concept of the emerging Francophonie is best understood through the drawing of a parallel with the much better known Commonwealth. As is particularly well known in Canada, the Commonwealth is a unique voluntary association linking 49 independent nations across the globe, bringing together developed and developing countries, old states and new, tiny island nations and continental landmasses, representing a total of one billion people.

The centerpiece of the Commonwealth is the biennial Commonwealth Heads of Government Meeting, which is a club characterized by friendly informality, and which has provided moral and practical leadership on some of the major issues of the day — South Africa, international economic order, etc. The next "CHOGM" is to take place in Vancouver in October of this year.

Canada has always been one of the Commonwealth's strongest supporters. It considers it as a model of multilateralism at work, cutting across the traditional regional and interest blocs, an ideal instrument with which to expand North-South dialogue and broaden international understanding and consensus. It also enables Canada to deepen its bilateral relations with 48 countries and to reinforce its foreign policy aims as a whole.

There is much of this in Francophonie, and in Canada's approach to it as well, but in an often very different way.

Francophonie has been perceived for a long time exclusively from a linguistic point of view. Even today Francophonie escapes a ready-made definition and a precise geographic delimitation.

Francophonie has been perceived for a long time exclusively from a linguistic point of view. Francophonie is first a community of individuals and people using the French language to varying degrees.

Francophonie is first a community of individuals and people using the French language to varying degrees, and it has to be appreciated that this community has pre-existed any attempt to unify its diverse components under one single banner.

The question arose in the minds of many leaders of that community as to

the potential usefulness of such a community to engineer common activities aimed at fostering the cultural and economic growth of its individual members.

This explains the emergence of both private (over 200 of them) and governmental, national and international institutions involved in the pursuit of a dialogue and cooperation between francophones from countries all over the world — although not necessarily from all francophone countries of the world.

But Francophonie was also becoming characterized by the quest by the leaders of Francophone countries for a political framework for its member states.

Founded on a heritage more cultural than political in nature, Francophonie is more a matter of values permeating a culture or of a language as a unifying force. French is not only the communication medium of Francophonie, but its catalyst. Francophonie is now a community of countries which base the pursuit of common objectives on the use of a common language.

These definitions highlight a complex reality. There are over 40 countries which use the French language on a regular basis both domestically and in the international area. Most of these are members of the Paris-based Agency for Cultural and Technical Cooperation, founded in 1970, which includes Québec and New Brunswick as "participating governments" and whose purpose is to foster mutual cooperation in the fields of culture, education, science and technology. Altogether, the member countries account for 250 million people, from Europe, Africa, America, and Oceania, i.e. the North,

THE FRANCOPHONE SUMMIT: A REALITY IN THE MAKING (continued)

the South, East and West, different political systems, different lifestyles, different standards of living, different values.

From Francophonie to the Francophone Summit

The political leaders who emerged from decolonization in French Africa in the 60s, wanted to expand institutional and functional cooperation within the francophone world. With their newly acquired freedom, independence and equality, they wished to create new mechanisms of consultation, cooperation, and, whenever deemed appropriate, policy coordination at the political level. Such ideas were fostered by men like Leopold Senghor of Senegal and Habib Bourguiba of Tunisia.

As with the Commonwealth's leaders, consultations between political leaders of Francophonie progressively covered all areas of endeavours and activities, political, economic, social, technical and cultural. What emerged in the process was a political solidarity at the highest level which demanded both the type of formalization best suited to heads of state or government and the structure to energize this cooperation on a systematic basis: a summit.

The story of the Francophone Summit itself is short: Bourguiba and Senghor wanted a Francophone summit. Many francophone heads of state agreed with the idea but several concepts of the summit emerged in the 70s.

Several African countries saw it as a way to expand their access to sources of development assistance, a mini-North-South dialogue. France envisaged the Summit as some form of an enlarged Agency for Cultural and Technical Cooperation at the level of

Heads of Government to talk language and culture.

Québec's goal at the time was to use the Francophone Summit project to foster its quest for international recognition and status while participating in the major cultural and other common endeavours of francophone countries. Québec wanted a summit to focus on issues within its constitutional prerogatives in the fields of language and culture.

As far as Canada was concerned, the government had always been convinced that regular multilateral consultations at the highest level would assure that all our individual endeavours in Francophonie would benefit from a common political will. To us, a cultural summit would not meet the challenge and the Agency already covered the waterfront. We agreed that a summit which would only focus on North-South issues would duplicate efforts carried out elsewhere while fueling undue expectations which could never be met entirely. Our approach was comprehensive and global: we wanted a summit that would have a strong political dimension and a macro-economic component in addition to an examination of cultural cooperation and development issues. In the end, this was the formula agreed to for the Paris Summit.

The Prime Minister of Canada led the Canadian delegation as a whole. The provincial premiers acted as "interested observers" in the discussions on political and economic issues and as "active participants" in the discussion of cultural cooperation at large and development.

The role of President Mitterrand in the launching of the first Summit was critical. He displayed a most gen-

ous view of Francophonie and joined Canada as well as his African colleagues in a broad view of what the Summit should be.

From Paris to Québec

The Paris Summit of February 86 was an historical event. It had been fraught with risks of failure. It turned out to be a great moment of federal-provincial cooperation in the international arena. It showed that one could give Québec its legitimate place in Francophonie without tampering with federal primacy in international relations.

The Paris meeting also allowed the Canadian concept of political consultation "*à la Commonwealth*" to prevail, notably on South Africa. Similarly, an important resolution on the financial situation and food needs in Africa was sponsored by Canada and reflected the macro-economic perspective we thought this new international institution should provide.

On specifics, the Canadian-sponsored immunization program was extended to francophone countries, and a program of scholarship was created. A technical training and assistance program in the field of energy was announced, and important measures were taken in telecommunications to expand the francophone audio-visual space, which is clearly an area of expertise in Canada.

In Québec City, in addition to the political and economic "volet" likely to focus on issues such as South Africa, the Middle East, and international trade, the "cooperation volet" will address five major sectors of common endeavour: culture and communications, agriculture, language industries, energy,

THE FRANCOPHONE SUMMIT: A REALITY IN THE MAKING (continued)

and scientific, information and technical development. The Québec Summit will really be the litmus test for the future of cooperation among francophone countries.

Canada and Francophonie: what is in it for Canada

Canada's participation in Francophonie is a fundamental and permanent element of our country's foreign policy. The Summit now enables us to project our national identity, both at home and abroad, according to its full duality — English-speaking through the Commonwealth; French-speaking through the Summit. We are one of the few countries to belong to both institutions.

Canada's involvement in Francophonie aims at ensuring the flourishing of the French fact at home and abroad.

First, in Canada, for the 7 million French-speaking members of our 25 million population in Québec (6 million), New Brunswick (Acadia), Ontario and Manitoba, participation in Francophonie adds an element of stability and harmony to our country.

Each member of Francophonie contributes in its own way to its development. Canada has been fostering research in linguistics to meet the specific requirements stemming from its bilingual nature: we have developed sophisticated linguistic tools — data banks, French software, automated translation, language training, etc. — coupled with high technology communications systems which our continental dimensions demand. These experiences we share with, or export to, other francophone countries or institutions.

Secondly, Canada's francophone poli-



First Conference of Heads of State and Heads of Government of countries using French as a common language.

cies aim at fostering the flourishing of French in the world as an extension, in the international arena, of our domestic reality.

More specifically, Canada seeks to promote a free and open dialogue between very different, yet equal, partners, to establish direct exchanges, beyond geographical, ideological, ethnic, religious, cultural and economic frontiers or barriers. This we did in the Commonwealth. Now we do it also in Francophonie.

The federal government of Canada, the provincial governments of Québec, New Brunswick, Ontario and Manitoba all play an active role within Francophonie. The same applies to non-governmental francophone institutions.

But for Canada, the positive impact of its belonging to Francophonie goes beyond the francophone population and benefits the totality of our population. It is not just a matter of cultural

enrichment. All Canadians are likely to benefit from our country's expanded participation in the social, technological and economic development in the francophone world.

We are benefitting from expanded bilateral relations with the Summit participants, particularly France with whom we have moved, on this issue, from a painful diplomatic impasse to full-fledged cooperation. This is yet another council in which we participate with one of our key European allies.

A new international forum has emerged which may assist in energizing the international system. This is Canada's contribution to the enhancement of multilateralism in international relations. This has always been one of our key foreign policy objectives □

* This is an abridged version of a paper prepared by the author for a series of conferences in Western Canada.

□ AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD □

On June 12, 1987 and July 14, 1987, 11 diplomatic appointments were announced.

They are, respectively:

Colombia: Gaétan Lavertu as Ambassador, with concurrent accreditation to Ecuador. Mr. Lavertu joined the Department of External Affairs in 1969. He has served abroad in Madrid, Rabat, Caracas, and as Counsellor, Permanent Mission of Canada to the European Communities in Brussels from 1979 to 1982. Since 1986, he has been Director General of the Foreign Intelligence Bureau.

Czechoslovakia: Barry Mawhinney as Ambassador. Mr. Mawhinney joined the Department of External Affairs in 1965. He has served abroad in Accra, London, and as Minister-Counsellor, Delegation of Canada to the North Atlantic Council in Brussels from 1979 to 1983. Since 1984, he has been Director General of Legal Affairs.

Ghana: Sandelle Scrimshaw as High Commissioner. Ms. Scrimshaw joined the Federal Government in 1973. With the Francophone Africa Bureau, Canadian International Development Agency, she served as Senior Project Officer from 1979 to 1980, as Country Program Manager from 1980 to 1982, and as Deputy Director, Programming and Evaluation from 1982 to 1984. Since 1984, she has been Counsellor (Development) and Consul in Abidjan.

Jordan: Michael D. Bell as Ambassador. Mr. Bell joined the Department of External Affairs in 1967. He has served abroad in Kingston, Port-of-Spain, Tel Aviv, and as Counsellor in Rome from 1981 to 1983. Since 1983, he has been Director, Middle East Relations Division.

Minneapolis: John Blackwood as Consul General. Mr. Blackwood joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry, Trade and Commerce in 1955. He has served abroad in Karachi, Washington D.C., Tokyo, Caracas, Detroit, as Deputy Consul General (Commercial) in New York from 1974 to 1977 and as Canadian Executive Director of the Inter American Development Bank in Washington D.C. from 1977 to 1980. Since 1985, he has been Federal Economic Co-ordinator in Winnipeg.

Morocco: Wilfrid-Guy Licari as Ambassador. Mr. Licari joined the Department of External Affairs in 1968. He has served abroad in Nairobi, Algiers and as Counsellor (Political) in Paris from 1977 to 1981. Since 1984, he has been Minister-Counsellor in Rome.

Paris: David Wright as Minister. Mr. Wright joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry, Trade and Commerce in 1968. He transferred to the Department of External Affairs in 1974. He has served abroad in Rome, as First Secretary, Permanent Mission of Canada to the United Nations in New York from 1972 to 1975, and as Counsellor (Economic) in Tokyo from 1978 to 1982. Since 1985, he has been Director General of Economic Policy.

Sudan: David S.H. MacDonald, at present Ambassador to Ethiopia as announced in September 1986, will, in addition, become Ambassador to the Sudan. Mr. MacDonald, a United Church minister from Prince Edward Island, and a former Member of Parliament, has participated since the late 1960s in a number of international conferences and commissions which dealt with the more important issues facing the African continent. More recently, he served as Canadian Emergency Co-ordinator/African Famine.

Syria: Gary R. Harman as Ambassador. Mr. Harman joined the Department of External Affairs in 1953. He has served abroad in New York, Prague, Washington, Moscow and Cairo. Mr. Harman was appointed Ambassador to Cuba in 1977, and has been Ambassador to Jordan since 1985.

Tokyo: David Winfield as Minister (Economic/Commercial). Mr. Winfield joined the Trade Commissioner Service of Industry, Trade and Commerce in 1965. He has served abroad in The Hague, Ankara, as Counsellor (Commercial) in Tokyo from 1972 to 1976, and as Minister-Counsellor (Commercial/Economic) in Mexico from 1983 to 1985. Since 1985, he has been Vice-President, Investment Development at Investment Canada.

Zaire: Colleen Cupples as Ambassador. Ms. Cupples joined the Employment and Immigration Commission in 1967. She has served abroad in Paris, London, Nairobi, as Consul in Los Angeles from 1980 to 1981, as First Secretary and Consul in Buenos Aires from 1981 to 1984, and as First Secretary in Colombo from 1984 to 1986. Since 1986, she has been Counsellor (Immigration) and Consul in Damascus □



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



**EXECUTIVE SUMMARY
FOREIGN SERVICE COMMUNITY
ASSOCIATION SUBMISSION
ON THE CITIZENSHIP ACT**

The FSCA has completed its survey of foreign-born spouses of foreign service employees. The results of the survey and our conclusions and recommendations are written up in a submission which has been presented to the office of the Secretary of State of Canada.

For your interest, we print here the Executive Summary of the contents of the submission. Anyone interested in seeing the full submission may contact the FSCA office.

PURPOSE

To present the results and conclusions of a survey of foreign-born spouses of rotational employees of the Canadian foreign service who currently encounter obstacles in fulfilling the residence requirement for obtaining Canadian citizenship.

RECOMMENDATIONS

That, to fulfill residence requirements for citizenship, foreign-born spouses of federal and provincial public servants and members of the Armed Forces:

1. Have periods of residence outside Canada attached to government service treated as residence in Canada, or
2. Accumulate residence requirements during successive stays in Canada.

BACKGROUND

The Foreign Service Community Association became increasingly aware of foreign-born spouses of foreign service employees who had considerable difficulty in obtaining, or failed to obtain, Canadian citizenship because of the rotational nature of their spouses' employment with the Government of Canada. As no data on this group were available (the exact number of foreign-born spouses with the Department of External Affairs is still unknown), the Association devised a questionnaire and conducted a survey within the Department. The results of the survey are presented in this submission.

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year
\$15.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

**ARGUMENTS FOR REVISING
THE CITIZENSHIP ACT**

1. There is an inconsistency in existing legislation which does not allow these spouses to be deemed resident in Canada for citizenship purposes, while for taxation purposes they are so deemed.
2. Because of the rotational nature of their spouses' employment, which requires regular and repeated assignments overseas, these spouses are in a position of disadvantage.
3. All spouses represent and serve Canada while abroad. At present this contribution is completely disregarded.

CONCLUSIONS

More than half the respondents in this survey are not yet Canadian, and would like to be. The primary obstacle they encounter is the current residence requirement □

Direct Communication with Spouses

Since the last issue of *Liaison*, the following notice has been sent to spouses on our mailing list:

August 17, 1987 — Distribution:
National Capital Region (1987-88/01)

— A notice from the Official Languages Division concerning courses which will be offered this fall to spouses of foreign service employees.

Reminder: If you have recently moved — been posted or returned to the Ottawa/Hull area — don't forget to let us know your change of address. Just fill in the form on page 20 and send it to the Posting Services Centre. Thanks!

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

VINCI

VINCI is not, as one might expect, a biography of Leonardo da Vinci. While certain moments of his life as well as some of his works are featured or shown, these exist only to bring focus to the subject matter of the play.

Crushed by the suicide of his friend Marc, who slashed his wrists without trace of any motive, the protagonist, a young photographer from Québec, flees to Europe in search of answers to his existential and artistic pre-occupations.

Throughout his journey, one which takes him from London to Florence via Paris and Cannes, he questions with fascination the works of Leonardo da Vinci until he finally fields his questions to Leonardo himself while showering in Florence. It is on a hill at Vinci, the birthplace of Leonardo, that his voyage comes to an end.

Using the forces of sound and image, Robert Lepage has created a 9-scene production. The play's only stage actor, he alone portrays all the characters encountered by the photographer: a London taxi driver; a French theoretician studying at the Sorbonne; a blind Italian art critic.

VINCI, a play on art
A reflection on suicide
An invitation to rise together or
to understand what pins us down.

At least 28 performances will be given in Switzerland, France, England, Denmark and Ireland between July 14 and October 17, 1987.



WINNIPEG ART GALLERY SELECTED TO CONTRIBUTE TO SAO PAULO EXHIBITION

The 19th Sao Paulo Biennale, which could be compared to an Expo of the Arts, will open in October 1987 and run for 10 weeks. Approximately 45 countries will be represented and the exhibition is expected to attract 350 000 people.

Canada's contribution, titled *Northern Noises*, will be organized by the Winnipeg Art Gallery's Bruce Ferguson. The Gallery's installation will attempt to investigate the physical and conceptual

context of this year's Biennale theme — *Utopia vs. Reality*. Five Canadian artists, to be selected by Ferguson, will be represented in the Sao Paulo show.

Funding for the exhibition will be provided by the Canadian Department of External Affairs. Bruce Ferguson and the Winnipeg Art Gallery were selected in a two stage jury process from 10 other applicants who were invited to submit for the Sao Paulo event □



Eleanor Bond

□ MICROCOMPUTERS IN THE SCHOOL □

Is HAL taking control of the classroom? Anyone who has seen the Stanley Kubrick film might think of HAL on seeing the rate at which microcomputers are becoming a part of our schools. This revolutionary trend is transforming the work habits of pupils and teachers alike. Fifteen years ago, when large computers began to be used in education, what is known as programmed education was their only and occasional application. Today, the use of microcomputers makes a far wider range of uses possible. Pupils now have access to programming, word processing and communications as well as the lessons presented on the computer. They can be used not only as a teaching tool, but also as an instrument to monitor the progress of the pupils.

The challenge for the pupil is learning how to use this instrument. Computers are used everywhere as a means of more conveniently transferring and managing information. Many microcomputer applications are available for children in schools. Among these are courseware, programming, robotics and custom software of the word processing and communication variety. With the abundance of resources available, educators are faced with a twofold question: what is the most useful combination for the pupils, and how best can activities be organized to incorporate the use of the computer? The primary question here is how to integrate the computer with educational activities.

The most accessible and the easiest means is to use courseware by which the pupil can learn through exercises shown on the screen. Courseware is a sort of programmed lesson in which the

learner is self-reinforced. For the teacher, it is the equivalent of a lesson given to the class. In this manner, teachers who are unfamiliar with electronic data processing can understand it and incorporate it with their teaching. The courseware available on the market is usually geared to a particular lesson and the programs are therefore relatively short.

Computers are used everywhere as a means of more conveniently transferring and managing information. Many microcomputer applications are available for children in schools

Teachers who have some experience with microcomputers usually know how to use custom software. They might use microcomputers in their classes as a work instrument for the pupils in their learning exercises. For example, classes that correspond with another class outside the school will find word processing a useful and

interesting aid in preparing their letters. This kind of application is significant to the child, because he can clearly see its usefulness.

Some classes correspond with classes in another country. Pupils in a Beauce school found computer communication techniques a fascinating aid in corresponding with a class in Belgium. They used the most modern technologies and were able to carry out a direct verbal exchange with their counterparts in Belgium.

As Seymour Papert, the inventor of the Logo programming language has well said, *Logo is a tool to think with*. Programming leads the child to analyze the different stages of a problem, to break it down into sequential parts and to translate into a language the various stages executed by a microcomputer that understands the language. Logo has brought a revolutionary change in this way, enabling elementary school pupils to program a computer, a task that previously could be done by secondary school and university students alone. Logo has made this possible by enabling the child to produce a drawing on the screen. Children are interested in drawing, and if they are careful they can instruct the machine to make a drawing itself. The use of programming in schools thereby assists in the development of algorithmic thinking, or the ability to analyze, plan and produce something. In order to reach a set objective, the pupil must think about it in terms of the form in which it presents itself.

It is even possible for children today to engage in robotics. Various companies have developed material that can be used by children to build the essentials of a machine that will obey

MICROCOMPUTERS IN THE SCHOOL (continued)

programmed commands. In robotics, children learn as they do in programming: the stages of a procedure must be identified and then transmitted to a machine. However, unlike programming, the programmed task is carried out by a machine built by the child. The child constructs it, and the program, to carry out certain tasks for which it was designed. And unlike programming, the result is produced by the child not on the computer, but by way of the computer.

This type of approach is developed fully on the secondary level, when it is extended to what has become known as Computer-Aided Design, or CAD. Using CAD, students can learn how microcomputer techniques can be used as work instruments in making plans, patterns, industrial drawings, graphs and in various publishing applications.

In all these Educational Computer Applications (ECAs), the computer is a tool. It must clearly be understood that the computer does not automate the learning process, but enables children to learn in a different manner by using a machine to produce school work. Microcomputers will transform the use of the instruments presently available to students in the same way that pens and pencils did when they replaced the slate. The content of what is learned and the concepts that prepare them for life will not lose their priority. The microcomputer brings a change in the medium for writing and reading. As someone has said, it is a type of "thinking pencil".

The use of microcomputers in schools will assist in conceptualizing and will add to the interest of learning



basic subjects such as history, French, geography, mathematics and science. No, HAL will not be taking over the class. As in *A Space Odyssey*, the captain will always be in control of the computer. This is the role for which the teachers are preparing today's children. After all, in 2001, today's children will be the captains of our spaceship □

Dr. Benoit Dubuc
Professor
University of Quebec at Chicoutimi

Eloquent figures

Number of students per machine at primary and secondary levels

The 10 Canadian provinces in 1985:

Manitoba	1/27
New Brunswick	1/34
Alberta	1/35
Ontario	1/38
Quebec	1/52
British Columbia	1/55
Saskatchewan	1/55
Nova Scotia	1/58
Prince Edward Island	1/88
Newfoundland	1/105

Taken from *L'Actualité*, June 1987

□ TAKE YOUR SKATES WHEN YOU GO ON POSTING □

As you are no doubt aware, hockey is more than a sport for Canadians; it is a national institution for which we are well known abroad.

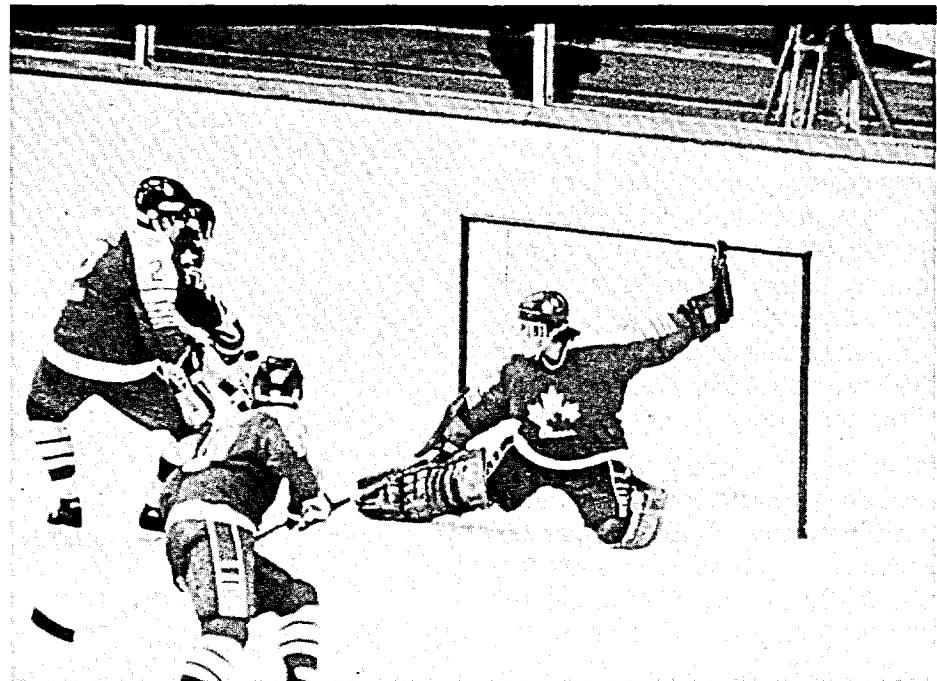
Since two of my four children — one boy and one girl — began playing hockey when we were abroad, I felt that I would write a few thoughts that might interest the readers of LIAISON.

L.H. Leduc,
B-NATO Advisor

Myths die hard. One of the most persistent has it that Canadians are born with an innate ability to play hockey better than other people.

Are we really better, do we really have this innate ability? You would often think not, looking at Canadian children playing hockey in other countries where their parents are on posting. Many are those who, because they are ill-informed about the recreational services abroad, or because they are poorly prepared, become discouraged and forever abandon a sport that is not only great recreation, but is something that identifies them more than anything else with their native land.

The days are gone when a posting abroad meant that a Canadian would have to forget about what we consider to be our national sport (although strictly speaking, lacrosse is the national sport by Parliamentary decree). Nowadays, most of the posts abroad are located in cities that have at least one arena. There are arenas in the hottest parts of the world, even in tropical places like Abidjan.



You will rarely find in these places the high-calibre adult teams of Sweden, Czechoslovakia, the USSR and other northern countries, but the level of competition among the minor leagues in Europe and the United States is often surprising. Ten years ago, you would expect a game between a Canadian Pee-Wee, Bantam or Midget AAA team and a French one to be lopsided, but now we often meet our match in France.

Hockey is becoming a more popular sport internationally, but trying to make a team in another country can be disappointing. In some countries there is a process of elimination that is often dictated by the number of places available on the teams. Only the best players remain, and newcomers must prove that they will strengthen the team, or that they have the potential to learn rapidly. Otherwise they will be set aside in favour of nationals.

In some countries girls are allowed to play on boys' teams, while in others this practice is prohibited. You should inquire about this before leaving.

Some preparations should be made beforehand in order to avoid disappointment for your child and for the prospective team in the other country. Canadians who have never played but who have the basic skills required to start and to learn the techniques rapidly have an excellent chance of being accepted. Those who can hardly stand up on their skates might well be told to go home and learn the basics first.

To begin with, the boy or girl has to be very fond of the sport, and the decision to play must be the child's, not the parents'. The child must also agree to follow a certain training program before starting to play, in order to learn the techniques of skating, keeping the head up, shooting, stickhandling, passing, etc.

TAKE YOUR SKATES WHEN YOU GO ON POSTING (continued)

Most children learn the basics while playing with their friends, but they will feel more motivated if their parents take an interest. It is not necessary to have been a good player, or even to have played hockey at all, to teach a child to keep his head up: a few sessions with you in goal will suffice.

If the child began playing in Canada, you might wish to have him undergo training in a summer hockey school before leaving for another country. If he began playing abroad, he should return to Canada during the first summer vacation to attend a school, unless there is a good one locally. For example, one of the best Canadian schools is in Switzerland. It was well-attended during the summer of 1986. Plans are to continue it this summer and through 1988.

The choice of school is very important, because the quality of instruction varies greatly. As a general rule, the best ones have been established for some time.

In a number of countries, the parents of Canadian children are often asked to help the local coaches, to serve as referees or to help organize teams. This involvement encourages the other parents to take more of an interest in their own children and to coach them off the rink, a common practice in Canada. And in Europe, Canadian diplomats are often asked to contact the Canadian Forces in Germany to organize friendly games.

If you are concerned about violence in hockey, be assured that it is less of a problem in other countries than in

Canada. In the United States, a training program has been set up in which technique is emphasized at a much earlier stage than in Canada. The larger ice surfaces in Europe also promote an open style of play in which speed and passing predominate.

For various reasons, a number of post reports no longer have up-to-date descriptions of rinks and hockey abroad. Thus, before resigning yourself to putting the skates and hockey equipment in storage, you should inquire about the current situation at your new post. Better to have your children appreciate your foresight than to arrive with no equipment and find out that they could have played. Opportunities to play are often found in the most unlikely places □

17

SCHOOLS TO RECEIVE AIDS KITS

Beginning in September, the Catholic Schools of Ontario are planning to offer information sessions on AIDS to their Grade 7 and 8 pupils.

Mrs. Carmen Gervais of the Ottawa Separate School Board (OSSB) indicated that educational kits would be distributed to all the Roman Catholic school boards in the province at the end of June. The kits are designed to assist teachers, but how the videos, brochures, books, etc. in them are used will be left entirely to the teacher's discretion.

"School boards are free to refrain from using the kits should they find them unacceptable," stated Mrs. Gervais, adding that this teaching tool was prepared not to attack any groups or individuals, or to pass judgment on anyone.

Mrs. Gervais is a member of a provincial committee formed by the Ministry of Education. Since last spring it has

been endeavouring to formulate recommendations on how to deal inoffensively with the delicate question of AIDS in the Catholic schools of the province.

One of the committee's recommendations that was accepted by the ministry requires Ontario's Catholic schools to warn Grade 7 and 8 pupils of the dangers of AIDS and to tell them how it is contracted. "AIDS has become a daily reality. We can no longer stick our heads in the sand hoping it will go away," stated Mrs. Gervais.

However, Mrs. Gervais feels that the ministry's strategy is too restrictive because it does not include in the AIDS awareness program students in the senior grades, in accordance with the committee's proposal. "There are some students whom we will not reach, and that's unfortunate," maintained Mrs. Gervais.

In Mrs. Gervais' view, the initiative of the ministry, however praiseworthy, was somewhat late. In her opinion, it is well past the time when this very current issue should have been dealt with in the schools. "Young people have a lot of misconceptions about AIDS," she added, citing the example of a boy who was afraid of catching the disease from a friend who had cut himself in the school-yard.

John Connelly, Chairman of the OSSB, believes that it is up to the schools to deal openly with the problems that are affecting society. "The students must be aware of how AIDS is transmitted and how it can be prevented," he stated in a telephone interview.

And what about the parents' reaction? In Connelly's view, they are looking to the schools to explain openly to their children the "new facts of life" □

MOSAIC

SUMMIT



18

The symbol of the Quebec City Summit. The lines and colours of this symbol combine to give lively expression to the modern spirit that animates the Summit.

Group Unity and Universality are expressed in the spherical shape of the symbol and are brought to life by the graphic movement of its components.

Mutual Assistance and Harmonious Cooperation are conveyed in spectacular fashion by the visual structure of the five bands resting side by side, forming a coherent entity.

The five bold colours call to mind the flags of the Summit states and governments. They give the symbol an international dimension and represent the five continents inhabited by the partners of La Francophonie.

OTTAWA

The mammoths are coming! An unusual procession greeted Ottawa passers-by who were present while three huge woolly mammoths were being towed to their new home in a park on Metcalfe Street representing a prehistoric setting.

Rigorously reconstituted using scientific data, at a cost of \$90 000, these life-size sculptures are the first permanent outdoor exhibit of the National Museum of Natural Sciences.

Moving the mammoths from the place where they were made to the museum site was no simple matter, because the imposing fibre-glass structures, although hollow, were not made to be moved down the street. The male mammoth, for example, is 3.5 metres tall and weighs 1 800 pounds. The live animal would have weighed more than six tons!



When its brief trip through the streets of the capital was completed, the mammoth family seemed perfectly suited to the prehistoric landscape prepared just for it on the Metcalfe Street museum site. By analysing the traces of vegetation found in mammoth stomachs, scientists have been able to determine what the landscapes in the quaternary era would have consisted of, and have created an environment of spruce trees, larches, pines, willows and flowering plants.

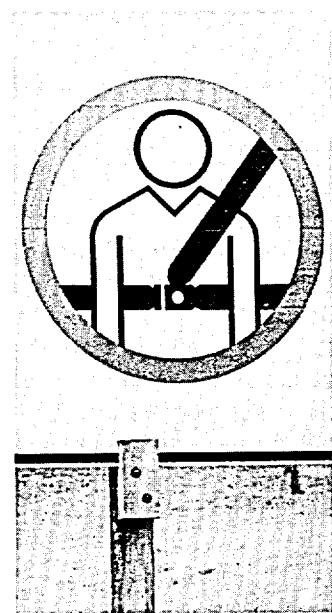
The official unveiling of the mammoths took place in a ceremony on August 5. On the same date and day 20 years earlier, paleobiologist Dick Harrington discovered the bones of a 30 000 year-old mammoth on the shores of the White-stone River in the Yukon. Twenty years later, Harrington is seeing a dream come true as these North American elephants are given form and substance.

The sculptures were produced by a museum team of model-makers and scientists, who used these bones along with the data available on these prehistoric creatures.

The woolly mammoths lived near the edge of the continental glaciers during the last ice age. They became extinct about 11 000 years ago, probably due to hunting and the destruction of their habitat wrought by advancing glaciers.

TECHNOLOGY

Seat Belts Proven Effective by Research.



Do seat belts save lives? No doubt about it, replies Dr. Claire Laberge-Nadeau of the University of Montreal. Working with a team from that university's Transportation Research Centre, Dr. Nadeau verified the effectiveness of seat belts on a sample of 13 000 accident victims between 1979 and 1981.

The results: in all accidents involving one or two vehicles, 73% of the deaths could have been avoided if seat belts had been used. The number of serious injuries could have been reduced by 47%. And 10% of the injury victims could have emerged unhurt. Is buckling up worth the trouble? You be the judge.

MOSAIC

Test Offers Hope for Sterile Couples. Canadian women can now undergo a non-prescription test that will indicate to them the time of their ovulation 12 to 30 hours before it occurs, according to Mr. Albert Yuzpe, Head of the Gynecology Department of the University Hospital in London, Ontario.

The test is designed to assist couples who are having fertility problems and is similar to a pregnancy test. It has been available for a year in the United States. "On the basis of a urine sample, the test indicates when a woman will produce her ovula," explained Mr. Yuzpe.

Mr. Yuzpe added that the test would also assist physicians in determining the best time for artificial insemination.

The new test indicates at what time a protein that increases in quantity at ovulation is present in the woman's urine.

It is not a reliable contraceptive method, because it indicates only whether ovulation will take place within the next 12 to 30 hours, whereas sperm can survive up to 72 hours in the female genital tract.

Studies in North America on fertility have demonstrated that in recent years the quantity of sperm produced by men has been on the decline. Physicians also

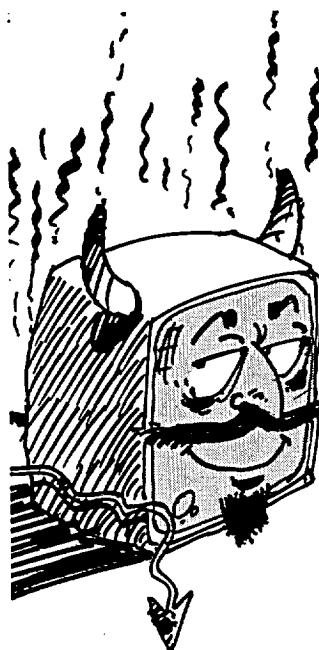
know that infertility among women has increased, indicated Yuzpe, who believes that sexually transmitted diseases, which result in pelvic inflammation, are the main cause of infertility.

Between 10 and 15% of couples fail to conceive a child during the year following their first attempt. The problem of infertility lies with the women in 35% of cases, with the man in 35% and with both in 20%, while in the remaining 10% of cases, the cause is unknown.

Infertility is especially prevalent among women over the age of 30.

TELEVISION

Television's role described as "monstrous".



We live in a society that does not know how to listen, and the role played by television is simply "monstrous", says French geneticist Albert Jacquard.

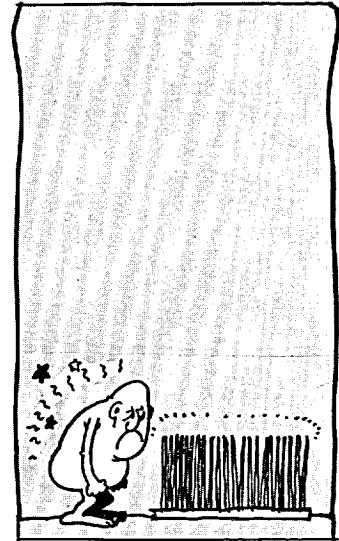
"A child's life consists not only of hearing and listening; he must also be able to talk and be listened to. When he is left for hours in front of a device that can speak and illustrate but never listens, he learns to perceive himself as one who is not actually there."

"The influence of television must be stopped, because watching television requires no mental effort. This false and absolutely passive form of culture works havoc with the mind, whereas a book encourages you to think about and absorb what you see."

Dr. Jacquard is strongly opposed to the shallow form of culture created by television. To fully understand something takes time. "The most bizarre part of all this is that people have so far failed to see the problem."

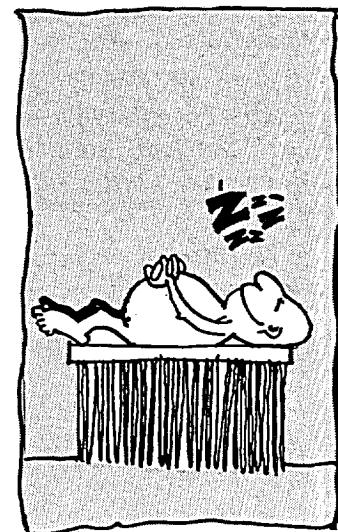
HEALTH

Beds and backs. A survey indicates that about 50% of both men and women are aware of back pain on waking. Why is this? Sometimes the bed is to blame: 77% of respondents expressed a wish to alter their bed in some way. A rheumatologist advises against putting a board under the mattress.



19

This is not the best solution. He recommends a firm mattress and base, whether of the standard or slatted type. If there is, shall we say, a problem of imbalance (the man weighs 90 kilos and the woman 50), separate mattresses and bases are indicated. The best protection against neck pain is to sleep lying flat or use a very small bolster under the hollow of the neck.



□ THE LETTER BOX...□

This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services and Community Liaison Division (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

KINSHASA LEAGUE SOFTBALL CHAMPIONSHIP

20

Enclosed is a photograph of the Canadian team that won the Kinshasa League softball championship.

The Canadian community team won the pennant with a record of 11 victories and two defeats. It also won the playoffs, beating the United States Embassy 14-4 in the semi-finals and the American School teachers 8-2 in the finals. The team received excellent support from Canadian fans throughout the season.

The members are:

From lower left to right: Gregg Moore — Georges Blanchet — Yvon Racine — Pierre Méthot — Pierre Beaudoin.

From upper left to right: Steve Townsend — Roger Mailhot — Jean Bruneau — Henri-Paul Normandin — Guy Villeneuve — Jacques Bélec — Michel Brassard.

Active members not available when the picture was taken include: Michel Perreault — Adam Blackwell — Yves Lafond □



CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were made by Yves Brodeur.

Photos — Government of Quebec, External Affairs, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the Department of External Affairs

Posting Services and Community Liaison Division (613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN

Copy Editing French: Denys Leclerc

ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF **LIAISON** DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Name of spouse:

Address:

Language requested: English French

Name of employee:

Division or Post:

Employee's Signature

Change of Address Form

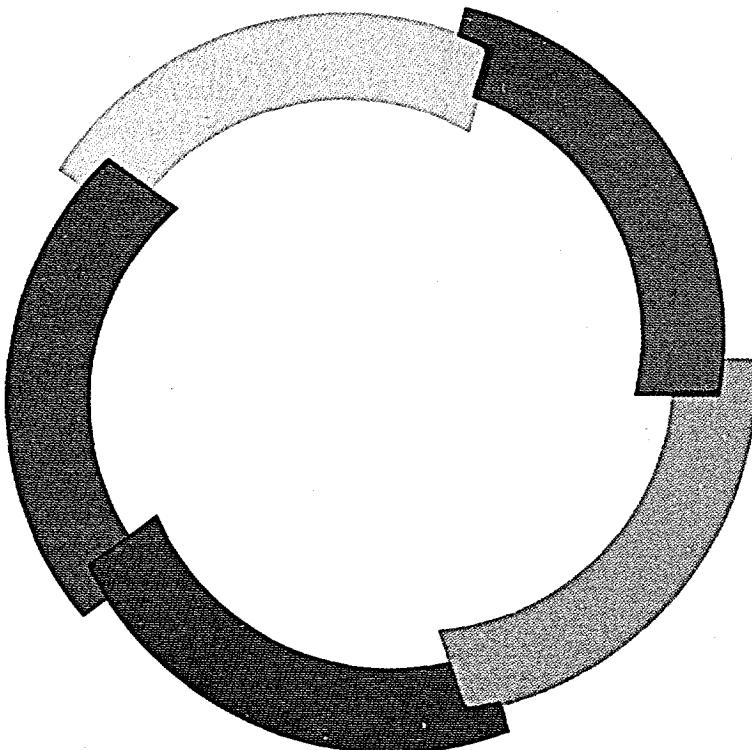
Name:

Old Address:

New Address:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Entrevue avec M. Gilles Mathieu, Adjoint Spécial, Bureau de la gestion des sommets	4
Nouvelles de l'étranger	7
Le Sommet francophone : une réalité en devenir, par Ferry de Kerckhove	8
Le micro-ordinateur à l'école	14
Le hockey lors des affectations à l'étranger	16
Les écoles recevront une trousse sur le SIDA	17

SOMMET DE QUÉBEC



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

CHANGEMENTS

L'arrivée de la saison des affectations a amené des changements de personnel dans beaucoup de directions du Ministère, et le Centre n'a pas fait exception à la règle. Barbara Cox, chef depuis deux ans des Opérations et de la formation à l'affectation, nous a quittés en juillet pour assumer de nouvelles fonctions au Haut-commissariat du Canada à Kingston. Tous nos vœux l'accompagnent.

OPÉRATIONS ET FORMATION À L'AFFECTATION

Ateliers avant l'affectation

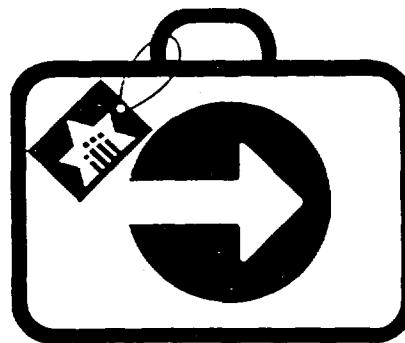
De mars à juillet, la section a organisé 56 ateliers précédant l'affectation, auxquels ont assisté 567 personnes. Ce chiffre représentait une hausse de plus de 30 p. cent par rapport aux années précédentes, et certains ateliers ont connu tant de succès qu'il a fallu organiser des sessions supplémentaires.

Séances d'information avant l'affectation au niveau de la haute direction

Le Centre s'est chargé d'organiser et de donner ces séances d'information à l'intention des chefs de mission nommés. Les conjoints sont également invités à participer aux sessions d'une semaine, dont la première a eu lieu en juin.

Séances d'information administrative avant l'affectation

Vingt-six séances de deux jours et demie, qui ont eu lieu de janvier à septembre, ont réuni au total 450 employés du Ministère et les personnes à leur charge, ainsi que des employés d'autres ministères qui sont affectés à l'étranger.



Cette année, le Centre s'est chargé de l'organisation administrative du programme d'une demi-journée sur la sécurité et la sécurité personnelle, qui fait maintenant partie de nos séances d'information avant l'affectation. Nous avons aussi ajouté deux exposés : la protection sociale du personnel et le programme d'aide aux employés.

Atelier de réinsertion

En raison des réactions très favorables recueillies l'an dernier, nous nous proposons d'offrir de nouveau ce programme à l'automne aux employés et aux membres de leur famille qui viennent de rentrer à Ottawa. Afin de pouvoir accueillir un aussi grand nombre de personnes que possible, l'atelier sera offert à trois moments différents : pendant la journée, en soirée et le samedi.

Les détails seront publiés dans un avis administratif, et chaque employé rentré récemment à l'Administration centrale sera personnellement avisé.

Séance d'information sur la réinsertion des agents

Cette séance d'information, qui vient s'ajouter au mandat du Centre, aura lieu à l'automne à l'intention des agents qui viennent de rentrer à l'Administration centrale. Elle se compose d'une série d'exposés faits par des agents du Ministère et vise à mettre au courant les

agents qui viennent de rentrer sur des questions se rattachant au travail. Les dates doivent être annoncées. On communiquera avec les participants dès que les détails auront été mis au point.

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Scolarité

Les familles qui sont revenues de l'étranger au cours des deux dernières années ont pu prendre connaissance de notre rapport sur les établissements d'enseignement à Ottawa/Hull, qui renseigne sur les systèmes et établissements d'enseignement dans la Région de la Capitale nationale. Publié en 1985, ce rapport sera bientôt mis à jour et proposé aux familles qui reviendront l'an prochain à l'Administration centrale. La version révisée comprendra une mise à jour des programmes scolaires, notamment pour l'immersion en français.

Nous lancerons un appel à l'automne en vue de recueillir des propositions pour la révision du rapport, et nous décernerons des contrats à deux personnes.

Un avis donnant plus de détails sur ces contrats sera envoyé à tous les conjoints dans la Région de la Capitale nationale qui figurent sur notre liste de communication directe aux conjoints.

Ateliers

Cet automne également, nous tiendrons des ateliers pour les conjoints d'employés du Service extérieur qui souhaitent entrer ou retourner sur le marché du travail. Les ateliers de cette série comprendront ce qui suit :

- Planification carrière/vie
- Rédaction de *curriculum vitae* et techniques d'entrevue d'emploi
- Méthodes dynamiques de recherche d'emploi (Ottawa/Hull)
- Lancement d'une entreprise

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES 1987 / 1988 □

Une description et un calendrier de ces ateliers seront envoyés à tous les conjoints, dans la Région de la Capitale nationale, qui figurent sur la liste susmentionnée.

Programme des coordonnateurs communautaires

Le nombre de missions qui participent au programme est passé à 40 depuis que nous avons publié la liste initiale pour 1987-1988 dans le dernier *Liaison*.

Cinq missions vont mettre le programme en œuvre cette année. Ce sont Accra, Bogota, Bruxelles, Lagos et Port of Spain. Nous leur souhaitons un franc succès □

Voici la nouvelle liste des coordonnateurs communautaires pour l'année 1986/1987.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BRIDGETOWN — Marie-Aline Wood
BRUXELLES — Suzanne Labb  
BUAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Mancini, Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
GENÈVE — Vanessa Hynes
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maciunas
KINGSTON — Nancy McNiven, Diana Whelan
KINSHASA — Aline B  lec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Lynn Boudreau
LIMA — Lorraine Paquet
LONDRES — Beverly Prentice

MANILLE — Ada Abbott
MEXICO — C  cile Bourdages
MOSCOU — Glynis Couture
NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst
NEW YORK — Lorna Cheriton, Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Branka Court
ROME — C  line Boily
SAN JOS   — Laura Evans, Gis  le Aubut
S  OUL — Suzanne Grant
SINGAPOUR — Graznya Von Finckenstein, Nancy Belair
TEL AVIV — Pat Hersey, Sharen Weber
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNE — Janet Thomas
WARSAW — B  lina Boekhoven
WASHINGTON — Motria Koropecky, Marian Barton □

COURS DE FRAN  AIS ET D'ANGLAIS POUR LES CONJOINTS DU PERSONNEL PERMUTANT

Juste quelques mots pour vous rappeler que l'  t   est le moment appropri   pour s'inscrire aux cours de langue seconde destin  s aux conjoints des employ  s permutants. La Direction des langues officielles entreprendra en septembre sa 19^e saison; des centaines de conjoints ont jusqu'   maintenant particip   au programme.

Les cours sont dispens  s gratuitement. A la suite d'un test de classement, les candidates sont plac  s dans un groupe de niveau appropri  : d  -

butant, interm  diaire I et II. Les classes ont lieu deux fois par semaine, en sessions de trois heures chacune (six heures/semaine au total). Les participants peuvent choisir entre des cours du jour et du soir, dans des groupes de 6  10 tudiants. De plus, les finissants du niveau le plus avanc   peuvent, s'ils le d  sirent, passer l'examen officiel de langue seconde de la Commission de la Fonction publique du Canada. De plus en plus, les m  thodes sont bas  es sur une approche communicative.

Si vous d  sirez vous inscrire, veuillez communiquer avec Nicole Coulombe, Direction des langues officielles, Edifice Lester B. Pearson, 125 Promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2. Tel: 996-8514.

(Il est  noter qu'une variante de ce programme existe pour les personnes en affectation  l'tranger. Il revient au conjoint de choisir le cours de groupe qui lui convient et d'en pr  venir la Direction des langues officielles par l'interm  diaire de l'agent d'administration de la mission, avant le d  but du cours) □

□ ENTREVUE □

Au cours des prochains mois, le Canada sera l'hôte de trois sommets (Francophonie, Commonwealth et économique). Pour en savoir davantage sur l'organisation de ces trois événements internationaux de grande envergure, Liaison a rencontré M. Gilles Mathieu, Directeur exécutif du Bureau de gestion des sommets.

Sylvie Gauvin : *Au cours des prochains mois, le Canada sera l'hôte de trois rencontres internationales importantes (sommets). Pourriez-vous nous décrire brièvement chacun de ces événements ?*

Gilles Mathieu : Prenons les sommets dans l'ordre. Le premier sommet sera le Sommet francophone qui aura lieu à Québec du 2 au 4 septembre. Pour ce sommet, il y a une puissance invitante qui est le Canada, et deux gouvernements hôtes qui sont le gouvernement fédéral, et le gouvernement du Québec. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick participe aussi à ce sommet, en contribuant pour 5 % du budget global. Les deux autres gouvernements contribuent conjointement 50 % pour le Canada, et 45 % pour le Québec. Le gouvernement fédéral se charge des frais de sécurité, la gendarmerie royale étant le maître d'oeuvre en ce domaine.

Il y a à ce sommet deux volets, un volet qui est une discussion de politique étrangère et d'affaires économiques internationales et l'autre volet qui traite de coopération entre les pays francophones. Monsieur Mulroney présidera le premier, et ensuite avec l'accord de l'assemblée, il demandera à Monsieur Bourassa de présider le second. Voilà pour le Sommet francophone.

Le Sommet du Commonwealth a lieu du 13 au 17 octobre 1987 à Vancouver. Alors qu'on compte en principe 41 délé-

gations au Sommet francophone, il y en aura 48 au Sommet du Commonwealth. L'ordre du jour est élaboré de longue main par l'entremise du Secrétariat du Commonwealth. Il comporte des

« Un événement international si important en soi engendre une grande visibilité pour le Canada. À l'étranger, vous êtes sur la carte d'une manière exceptionnelle. Le Canada est d'ailleurs le seul pays qui participe aux trois sommets. »

aspects politiques, économiques et des programmes réguliers de coopération du Commonwealth.

Le Sommet économique lui, aura lieu en juin prochain à Toronto.

S.G. : Est-ce que les procédures d'organisation des sommets s'avèrent à peu près les mêmes de l'un à l'autre ?

G.M. : Non, elles sont assez différentes. Le Sommet francophone n'est que le deuxième de la série alors que les Sommets du Commonwealth ont lieu depuis très longtemps. Le Sommet du Commonwealth est tout à fait « rodé ». Il y

a un manuel d'instructions qui prescrit les détails de l'organisation, qui établit les normes alors que pour le Sommet francophone il n'y en a eu qu'un seul, celui de Paris, qui a été organisé très rapidement, à deux ou trois mois d'avance.

S.G. : Pourquoi au Canada, et pourquoi les trois ?

G.M. : Si on prend sommet par sommet, le Sommet économique, c'est notre tour. Il y a sept pays membres et donc à tous les sept ans notre tour revient. Le dernier Sommet économique a eu lieu en 81 et le suivant aura lieu en 88, donc sept ans plus tard. Dans le cas du Commonwealth, la dernière fois qu'il a eu lieu au Canada, c'était en 73, donc cela s'imposait que le Canada ait son tour.

Pour le Sommet francophone, le premier a eu lieu à Paris. Le coup d'envoi ayant été donné à Paris, il n'était pas anormal ou illogique que le deuxième sommet, la consolidation en quelque sorte, se fasse ici au Canada. Après la France le Canada se démarque comme pays qui veut donner un essor à la Francophonie.

Pourquoi les trois ? Eh bien, c'est une coïncidence en fait que le Sommet économique arrive en 88, et que pour celui du Commonwealth, ce soit à peu près notre tour. Pour le Sommet francophone on décide qu'il y a une contribution à faire, on la fait à un moment stratégique, très important. On se retrouve finalement avec trois sommets.

S.G. : Plusieurs intervenants préparent les sommets.

G.M. : L'idée du gouvernement fédéral maintenant c'est de décentraliser ces événements-là, et de faire en sorte que toutes les régions du Canada puissent entrer en contact avec de grands évé-

□ ENTREVUE □

nements internationaux de cet ordre. De toute manière, le Sommet de Québec est un sommet qu'il fallait organiser conjointement, étant donné qu'il y a deux gouvernements hôtes. De toute façon, on était obligé d'établir à Québec un Secrétariat conjoint, ce qui déchargeait un peu le Secrétariat unique qui avait été établi à Ottawa, le Bureau de gestion des sommets. L'idée était que, comme il y avait trois sommets, on créait une seule unité qui pouvait développer une expertise et appliquer cette expertise de l'un à l'autre, mais encore là, pour le Sommet francophone, il s'est avéré très rapidement qu'un Secrétariat unique à Ottawa n'aurait pas pu l'organiser, donc on a établi un Secrétariat conjoint. C'est un Secrétariat où l'on retrouve du personnel de trois gouvernements, soit du gouvernement fédéral, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Cela veut dire que le Bureau de gestion des sommets peut consacrer le gros de son attention au Sommet du Commonwealth tout en gardant un intérêt et en participant à l'organisation du Sommet de Québec.

S.G. : Quelles sont les fonctions du Bureau de gestion des sommets ? De quoi s'agit-il exactement ? Décrivez nous ces fonctions.

G.M. : La première fonction du Bureau de gestion des sommets a été de se créer lui-même, d'abord de monter une équipe. Il fallait soumettre un mémoire au Cabinet, trouver des ressources. Il y avait un travail de préparation à Ottawa d'abord et ensuite on pouvait penser à ce qui était requis à Vancouver, par exemple, pour le Sommet du Commonwealth.

Au tout début on se contentait de quelques voyages à Vancouver pour choisir les principaux sites. La première décision qui a été prise a été de s'installer ou d'installer le sommet à



M.Gilles Mathieu

« Canada Place » qui était le pavillon du Canada à Expo '86. Une fois que les décisions stratégiques eurent été prises, il devenait évident qu'à partir d'Ottawa et pour minimiser les voyages, il fallait établir un petit bureau de cinq ou six agents sur place, quitte à faire mensuellement un voyage d'importance, tout en restant en contact régulier avec les gens recrutés à Vancouver. Il y a donc un petit bureau à Vancouver qui, cet été, à partir du mois d'août, va prendre de l'importance. L'idée de départ était que le Bureau de gestion des sommets déménage sur place, disons environ deux mois avant le sommet, de sorte qu'au moment de la phase intensive où les derniers détails tombent en place, le Bureau de gestion des sommets soit là.

Les fonctions du Bureau de gestion des sommets sont d'organiser les sommets. Évidemment, les dimensions varient d'un sommet à l'autre, mais quand vous pensez à disons 48 délégations, cela peut donner 800 délé-

gués, 1 000 journalistes. Ce sont des problèmes de transport, d'hébergement, d'hospitalité, de sécurité, de médias, puisqu'il faut monter des services sur place pour les médias, de communication, d'informatique. Il n'est pas surprenant qu'il faille neuf mois pour monter un événement du genre. C'est un travail d'organisation énorme.

S.G. : C'est la réflexion de la plupart des gens d'ailleurs, pour un sommet de trois jours ou quatre jours. Pourquoi doit-on préparer neuf ou dix mois à l'avance ces événements ?

G.M. : Un événement international si important en soi engendre une grande visibilité pour le Canada. À l'étranger, vous êtes sur la carte d'une manière exceptionnelle. Il y a un retentissement international. Le Canada est d'ailleurs le seul pays qui participe aux trois sommets. Le fait de recevoir tant de monde chez vous, à trois reprises, dans un peu plus de neuf mois, crée un impact considérable. Le plus gros montant dépensé est alloué à la sécurité. Si on pense à l'organisation ensuite, les coûts se répartissent dans une multitude de postes. Vous voulez évidemment que l'événement soit bien organisé, et que les chefs d'État et les chefs de gouvernement, aient l'impression que l'accueil a été bien fait.

S.G. : Bien des gens mettent en doute le bien-fondé de ces événements, invoquant le manque de résultats concrets, proportionnellement aux efforts et aux sommes investis. Est-ce que le grand public est conscient ou au courant de l'importance de ces sommets qui se déroulent dans leur ville ? Certains calculent plutôt ce que chaque chef d'État va leur coûter de leur poche...

G.M. : Moi je trouve que c'est une fausse question, dans le sens que cela revient à mettre en cause les outils de

□ ENTREVUE □

la coopération internationale. Si vous faites partie du Commonwealth, et est-ce que la plupart des Canadiens ne sont pas d'accord que l'on fasse partie du Commonwealth ? Vous participez aux Sommets du Commonwealth. Si vous participez aux Sommets du Commonwealth, vous devez à l'occasion les recevoir chez vous. Et si vous les recevez chez-vous, vous avez des frais. Est-ce qu'à chaque sommet, que ce soit chez-vous ou ailleurs, vous aurez des résultats spectaculaires ? parfois vous aurez dans certains sommets des déblocages qui vont se faire mais parfois aussi ce seront simplement des réunions à un très haut niveau qui permettront aux chefs d'Etat d'abord de se connaître. Il est important pour la solution des problèmes internationaux que ces gens se connaissent bien. Les sommets leur permettent de se connaître intimement. Parfois vous en profitez ensuite sur le plan bilatéral parce que cela ouvre des portes quand vous avez de très bons contacts sur une base personnelle entre des gouvernements.

Les sommets permettent aussi de faire avancer certains dossiers. Cela ne veut pas dire que tous les dossiers vont débloquer. La vie internationale est faite d'une série de conférence, de réunions où l'on avance peu à peu. Lorsqu'il est mûr, un problème est parfois résolu. Les gens qui cherchent des résultats concrets, mesurables, en se disant « ça a coûté tant, est-ce que l'on a eu tant de décisions, on divise les décisions par le budget et voilà ce que chaque décision coûte », adoptent une attitude qui n'est pas réaliste. Ce n'est pas comme ça que les affaires internationales s'évaluent.

Dire que les sommets sont trop coûteux et donc qu'on doit cesser de les organiser au Canada, cela revient à dire qu'on ne veut participer ni au

Commonwealth ni à la Francophonie. Alors qu'on sait très bien que si nous ne participons pas aux réunions importantes qui ont lieu, nos intérêts risquent d'être discutés au moment où nous sommes absents.

Il est évident qu'il faut limiter les coûts et on essaie de le faire. On va rester à l'intérieur des budgets, ou essayer de faire des économies en se servant le plus possible des ressources existantes des gouvernements fédéral et provinciaux et même municipaux. On essaie d'obtenir certaines commandites du secteur privé. On sait que les coûts sont un élément qui risque d'être assez mal compris et on en tient compte. On les limite autant qu'on peut mais il y en aura.

S.G. : Comment vont les préparatifs ?

G.M. : Il y a un cheminement critique qui a été fait. C'est une des première étapes où chaque opération est calculée dans le temps. On le revoit régulièrement, périodiquement, pour voir si on prend du retard ou si on avance bien. Le cheminement critique a peut-être un centimètre d'épais mais chaque secteur est contrôlé. Ce travail est toujours un peu énervant. On a l'impression d'être dans un taxi, alors que le compteur est en marche. On sent que chaque jour qui passe est un jour de moins. Il y a toujours des complications qui surviennent, des problèmes à régler, mais en gros, autant à Québec qu'à Vancouver, tout va bien. En ce qui concerne le Sommet économique, nous n'avons pas véritablement commencé au moment où l'on se parle à faire une planification détaillée. La première précaution que nous avons prise a été de bloquer 3 000 chambres d'hôtel parce que nous savions que nous en aurions besoin. On ne peut pas attendre à trois mois d'avis pour le faire. Il serait très

bête de décider que l'on fait le sommet à tel endroit pour s'apercevoir ensuite qu'il n'y a aucune chambre disponible. On s'attend à recevoir 3 000 journalistes. Il faut de l'espace et il faut s'assurer que cet espace là est réservé. Une des premières choses qui ont été faites a été d'effectuer des visites et de s'assurer que l'on aura un endroit pour la conférence, un endroit pour les médias, un endroit pour la conférence de presse finale, etc.

S.G. : Donc vous pouvez dire que les préparatifs vont bon train malgré le compteur qui tourne ?

G.M. : Il est évident qu'on ne peut pas tout prévoir. Je présume qu'à chaque sommet il y a des décisions de dernière minute, des changements. D'ailleurs le système d'organisation prévoit un centre des opérations, équipé de très bons moyens de communication, où tous les secteurs sont représentés de sorte que quelque soit l'événement on a le contrôle. On sait ce qui se passe et on peut effectuer les ajustements requis.

S.G. : Quel est le rôle spécifique du Ministère dans la préparation de ces événements ?

G.M. : La première chose à dire est que le Bureau de gestion des sommets fait partie du Ministère. C'est une unité du Ministère. C'est une différence par rapport à 1981 où l'organisation du Sommet de Montebello dépendait du Bureau du Conseil privé. Cette fois-ci le Ministère en assume la responsabilité. Le Bureau de gestion des sommets est chapeauté par un comité directeur présidé par l'ambassadeur Doucet. Un des avantages d'avoir trois sommets regroupés, c'est que l'on pouvait avoir une seule équipe pour réaliser les trois Sommets.

S.G. : Monsieur Mathieu, merci et bonne chance □

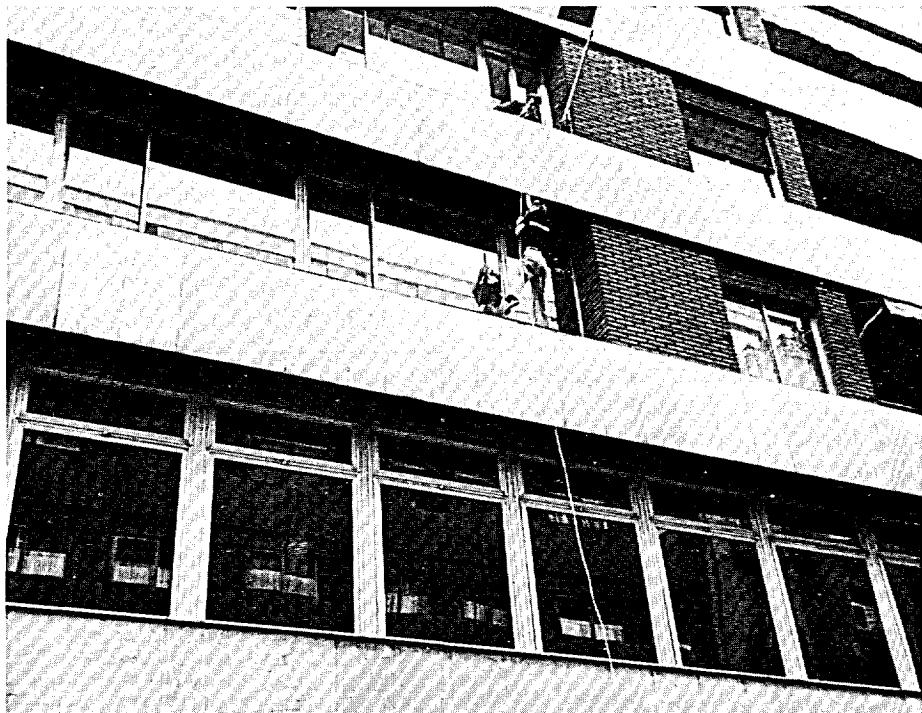
□ NOUVELLES DE L'ÉTRANGER □

INTRODUCTION

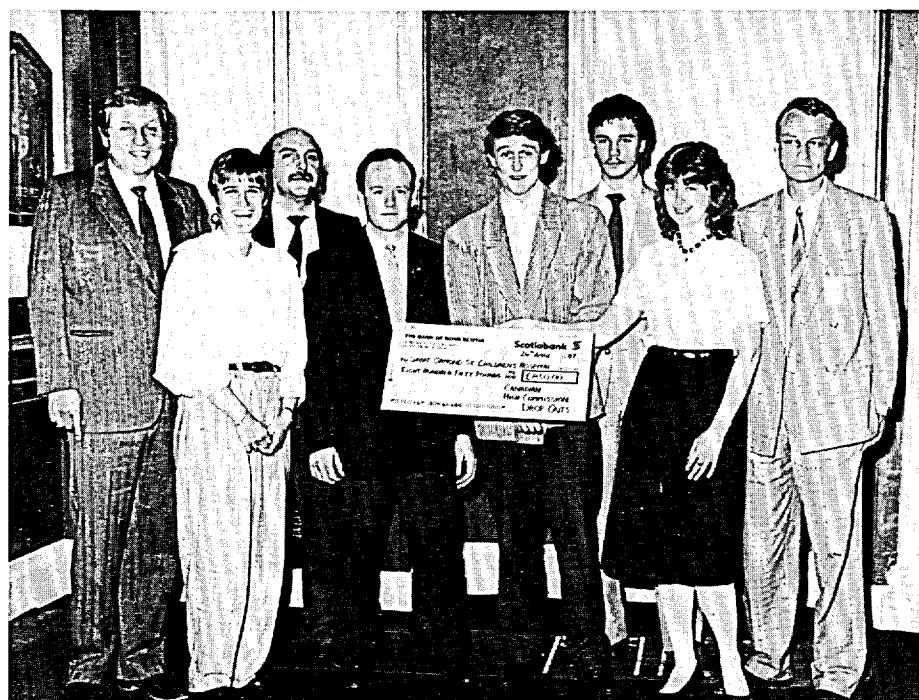
Liaison reçoit parfois des nouvelles de l'étranger sous forme de photographies narratives. Nous avons pensé pour ce numéro vous en présenter quelques-unes. Les voici donc :

ARRIVÉE INATTENDUE DE LA NOUVELLE AMBASSADRICE

Madrid. L'un des premiers jours après son entrée en fonctions, l'Ambassadrice Julie Loranger est littéralement « tombée » sur ses collaborateurs. L'occasion lui en a été fournie lors d'un exercice de sécurité comportant une descente de démonstration par la glissière d'évacuation « Rescumatic » de la chancellerie, à partie d'un point situé 15 mètres au-dessus du niveau de la rue. La démonstration a eu lieu sans incident et, après avoir touché le sol, l'Ambassadrice volante a eu droit à une salve d'applaudissements ainsi qu'au respect de ses nouveaux collaborateurs.



7



DU HAUT-COMMISSARIAT DU CANADA À LONDRES

On voit ici, le Haut-commissaire monsieur R. Roy McMurtry ainsi que des employés du Haut-commissariat du Canada — de gauche à droite : Janet Stevenson, Bob Pamplin, David Barrett, Steve Miller, Robert Barr et Kay Bunn — en train de remettre un chèque de 850 £ à M. Robert Pike, du Great Ormond St. Children's Hospital de Londres. Après avoir suivi un cours de fin de semaine, le groupe du Haut-commissariat du Canada a sauté en parachute, d'une hauteur de 2 000 pieds, afin de recueillir de l'argent pour cette noble cause.

□ LE SOMMET FRANCOPHONE : UNE RÉALITÉ EN DEVENIR □

par Ferry de Kerckhove,
Directeur adjoint
Direction de l'analyse politique et
stratégique
Ministère des Affaires extérieures

En dépit de différences profondes, la Francophonie naissante se comprend mieux quand on la compare au Commonwealth, institution multilatérale beaucoup mieux connue. Comme on le sait particulièrement bien au Canada, le Commonwealth est une association volontaire unique en son genre, qui unit 49 nations indépendantes du monde entier; il regroupe des pays développés et en développement, des États anciens et nouveaux, des nations formées de petites îles ou de vastes territoires, le tout représentant un total d'un milliard de personnes.

Le fonctionnement du Commonwealth repose essentiellement sur la réunion bisannuelle des chefs de gouvernement, qui constitue une sorte de club caractérisé par son atmosphère amicale et détendue et qui a joué un rôle aussi bien moral que concret à l'égard de certaines grandes questions de l'heure — l'Afrique du Sud, l'ordre économique mondial, etc. La prochaine réunion de ce « club » se tiendra à Vancouver, en octobre de cette année.

Le Canada est l'un des plus fervents défenseurs du Commonwealth, qu'il considère comme un modèle du multilatéralisme, échappant aux divisions traditionnelles entre régions et intérêts, un instrument idéal pour élargir le dialogue Nord-Sud et favoriser la communication et la bonne entente entre nations. Il permet également au Canada d'approfondir ses relations bilatérales avec 48 pays et de donner une assise plus diversifiée à sa politique extérieure.

On retrouve la plupart de ces éléments dans la Francophonie et dans la démarche du Canada à son égard, mais sous une forme souvent très différente.

La Francophonie a pendant longtemps été perçue exclusivement d'un point de vue linguistique. Ou, si l'on préfère, elle n'était vue que sous l'angle de l'expansion de la culture française. Aujourd'hui encore, la Francophonie échappe à une définition toute faite et à une délimitation géographique précise.

La Francophonie a pendant long-temps été perçue exclusivement d'un point de vue linguistique. La Francophonie est tout d'abord une communauté d'individus et de peuples qui utilisent, à divers degrés, la langue française.

La Francophonie est tout d'abord une communauté d'individus et de peuples qui utilisent, à divers degrés, la langue française. Cette communauté a précédé dans le temps toute tentative d'unifier ses diverses composantes sous une seule bannière.

Au fil des années, plusieurs chefs d'État se sont demandés si l'on pouvait mettre une telle communauté au service du développement tant culturel qu'économique de chacun de ses membres.

Cela explique l'apparition d'organisations, tant privées (plus de 200), que gouvernementales et tant nationales qu'internationales qui ont cherché à établir un dialogue et une coopération entre les francophones de tous les pays francophones du monde.

Mais, la Francophonie s'est également caractérisée par la recherche d'un cadre politique pour ses États membres.

Fondée sur un héritage de nature plus culturelle que politique, la Francophonie repose davantage sur une langue ou sur des valeurs pénétrant une culture, qui lui donnent sa force et son unité. Le français est non seulement le moyen de communication de la Francophonie, mais son catalyseur. La Francophonie est aujourd'hui une communauté de pays qui font reposer la poursuite d'objectifs communs sur l'usage d'une langue commune.

Ces définitions font apparaître une réalité complexe. Une quarantaine de pays utilisent le français de façon régulière, tant sur le plan intérieur que sur la scène internationale. La plupart d'entre eux sont membres de l'Agence de coopération culturelle et technique, fondée en 1970 et dont le siège est à Paris. Elle comprend le Québec et le Nouveau-Brunswick comme « gouvernements participants » et a pour objet de favoriser la coopération mutuelle entre les membres dans les domaines de la culture, l'éducation, les sciences et la technologie. Ensemble, ceux-ci représentent 250 millions de personnes vivant en Europe, en Afrique, en Amérique et en Océanie, c'est à dire au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, ainsi que des valeurs, des systèmes politiques, des modes et des niveaux de vie différents.

LE SOMMET FRANCOPHONE : UNE RÉALITÉ EN DEVENIR (suite)

De la Francophonie au Sommet francophone

Les dirigeants politiques issus de la décolonisation dans les années 60 souhaitaient élargir la coopération institutionnelle et fonctionnelle au sein du monde francophone. Ayant désormais acquis la liberté, l'indépendance et l'égalité, ils souhaitaient créer de nouveaux mécanismes de consultation, de coopération et, au besoin, de coordination au niveau politique. Ces idées ont été défendues entre autres par Leopold Senghor, du Sénégal et Habib Bourguiba, de la Tunisie.

Comme pour les dirigeants du Commonwealth, les consultations que tenaient les dirigeants politiques de la Francophonie ont fini par porter sur tous les domaines d'intervention et d'activités, que ce soit au plan politique, économique, social, technique ou culturel. Il est ressorti de ce processus une solidarité politique au plus haut niveau qui exigeait à la fois le type d'expression formelle qui convenait le mieux aux chefs d'État ou de gouvernement, et la structure capable de donner systématiquement à cette coopération la vitalité nécessaire; en d'autres termes, un sommet.

L'histoire du Sommet lui-même est courte : MM. Bourguiba, Senghor et quelques autres voulaient un sommet francophone. L'idée fut acceptée par de nombreux chefs d'États francophones, mais plusieurs conceptions de la forme que devait prendre le sommet ont vu le jour dans les années 70.

Plusieurs pays africains y ont vu un moyen de bénéficier d'une aide au développement accrue, un mini-dialogue Nord-Sud. La France concevait le Sommet comme une forme élargie de l'Agence de coopération culturelle et technique au niveau des chefs de gouvernement, pour parler langue ou culture.

L'un des principaux objectifs du Québec à l'époque était d'utiliser le projet de Sommet francophone pour appuyer ses démarches en vue d'obtenir une reconnaissance et un statut internationaux en participant aux grandes entreprises conjointes, à caractère culturel et autre, des pays francophones. Le Québec préférait un sommet axé spécifiquement sur des questions relevant de ses prérogatives constitutionnelles dans les domaines de la langue et de la culture.

En ce qui concerne le Canada, le gouvernement a toujours été convaincu que des consultations multilatérales régulières au plus haut niveau offriraient la garantie que les efforts de chacun au sein de la Francophonie soient le résultat d'une volonté politique commune. Pour le Canada, un sommet culturel n'aurait pas répondu aux attentes, puisque l'Agence occupait déjà l'avant-scène dans ce domaine. En revanche, un sommet qui ne porterait que sur les questions Nord-Sud ne ferait que répéter les efforts déployés ailleurs, tout en suscitant des attentes qui n'auraient jamais pu être entièrement satisfaites. La conception canadienne se voulait large et globale. Nous voulions un sommet doté d'une forte dimension politique et d'un volet macro-économique, sans exclure pour autant l'examen des questions de coopération culturelle et de développement. C'est précisément ce que devait être le Sommet de Paris.

Le Premier ministre du Canada y dirigea l'ensemble de la délégation canadienne tandis que les Premiers ministres des provinces agirent comme « observateurs intéressés » au cours des discussions sur les questions de politique et d'économie internationale, et comme « participants actifs » au cours de la discussion sur la coopération culturelle en général et sur le développement.

Le rôle du Président Mitterrand, lors de la mise en place du premier Sommet, a été décisif. Il a fait montre d'une conception généreuse de la Francophonie, et s'est joint au Canada ainsi qu'à ses collègues africains pour définir dans ses grandes lignes ce que devait être le Sommet.

De Paris à Québec

La première « Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français » fut un événement historique. Les risques étaient grands. Elle devait pourtant s'avérer un grand moment de la coopération fédérale-provinciale sur la scène internationale. Le Sommet a montré que l'on pourrait donner au Québec sa place légitime dans la Francophonie, sans compromettre la primauté fédérale dans les relations internationales.

Le Sommet de Paris a également permis de faire prévaloir le concept canadien de consultation politique « à la Commonwealth », notamment sur l'Afrique du Sud. De même, une importante résolution sur la situation financière et les besoins alimentaires de l'Afrique a été présentée par le Canada; elle reflétait la dimension macro-économique que devait offrir, selon nous, cette nouvelle institution internationale.

De façon plus précise, le programme d'immunisation parrainé par le Canada a été étendu aux pays francophones, et un programme majeur de bourses a été créé. Un programme novateur d'aide et de formation techniques dans le domaine de l'énergie a été annoncé, et d'importantes mesures ont été prises en matière de télécommunications pour élargir l'espace audiovisuel francophone, domaine où le Canada possède indiscutablement des compétences.

LE SOMMET FRANCOPHONE : UNE RÉALITÉ EN DEVENIR (suite)

À Québec, outre le « volet » politique et économique susceptible de porter sur l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient, l'environnement économique international, l'endettement et le commerce, le « volet » coopération portera sur cinq secteurs de culture et communications, agriculture, industries de la langue, énergie, et information scientifique et développement technique. Le Sommet de Québec sera vraiment « l'épreuve du feu » pour l'avenir de la coopération parmi les pays francophones.

Le Canada et la Francophonie : ce qu'en retire le Canada

La participation du Canada à la Francophonie est un élément fondamental et permanent de la politique extérieure de notre pays. Le Sommet nous permet désormais de projeter notre identité nationale, tant au pays qu'à l'étranger, en respectant sa pleine dualité — anglophone par l'adhésion au Commonwealth; francophone par la participation au Sommet. Nous sommes l'un des très rares pays qui soient représentés dans les deux institutions.

L'intégration du Canada dans la Francophonie vise à assurer l'épanouissement du fait français au pays et à l'étranger. Au pays d'abord, pour les 7 millions de francophones que compte le Canada sur une population de 25 millions d'habitants, dont 6 millions pour le seul Québec, les principales autres concentrations se retrouvent en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. La participation à la Francophonie ajoute un élément de stabilité et d'harmonie à notre pays.

Chaque membre de la Francophonie contribue d'une façon particulière à son développement. Le Canada a encouragé la recherche en linguistique pour répondre aux besoins particuliers qui découlent de son statut bilingue; nous



Le Sommet de Paris (1986).

avons mis au point des outils linguistiques sophistiqués, tels que banques de données, logiciels en français, traduction automatique, cours de langue, etc., qui s'ajoutent aux systèmes de communication utilisant la haute technologie que nécessite l'étendue de notre territoire. Nous faisons bénéficier d'autres pays ou organisations francophones de ces expériences.

En second lieu, les politiques francophones du Canada visent à favoriser l'épanouissement du français dans le monde comme prolongement, sur la scène internationale, de notre réalité nationale.

De façon plus précise, le Canada cherche à promouvoir un dialogue libre et ouvert entre les partenaires très différents, mais égaux, afin d'établir des échanges directs par-delà les frontières ou les barrières géographiques, idéologiques, ethniques, culturelles et économiques. C'est ce que nous avons fait au sein du Commonwealth. Nous faisons aujourd'hui de même dans la Francophonie.

Le gouvernement fédéral du Canada, les gouvernements provinciaux du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba ont chacun un rôle important à jouer au sein de la Francophonie. Ceci vaut également pour

de nombreuses organisations francophones non-gouvernementales.

Mais, pour le Canada, l'incidence positive de son appartenance à la Francophonie ne se limite pas à la population francophone, mais profite à l'ensemble de sa population. Ce n'est pas seulement une question d'enrichissement culturel. Tous les Canadiens sont susceptibles de bénéficier de la participation accrue de notre pays au développement social et économique du monde francophone.

Nous bénéficions de relations bilatérales élargies avec les participants au Sommet, en particulier la France, avec laquelle nous sommes passés, sur cette question, d'une impasse diplomatique pénible à une coopération pleine et entière. Le Sommet est pour le Canada un autre lieu de concertation avec l'un de ses principaux alliés européens.

Une nouvelle tribune internationale a vu le jour, et elle offre la possibilité de régénérer le système international. Le Canada contribue aussi à l'avancement du multilatéralisme en relations internationales. Tel a toujours été l'un des objectifs essentiels de notre politique extérieure □

* Il s'agit d'une version abrégée d'un texte préparé par l'auteur dans le cadre d'une tournée de conférences dans l'Ouest.

□ NOMINATIONS DIPLOMATIQUES □

Le 12 juin 1987, et le 14 juillet 1987, 11 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de :

Colombie : Gaétan Lavertu, en tant qu'ambassadeur avec accréditation simultanée en Ecuador. M. Lavertu est entré au ministère des Affaires extérieures en 1969. Il a servi à l'étranger à Madrid, Rabat, Caracas, et comme Conseiller, Mission permanente du Canada près les communautés européennes, Bruxelles, de 1979 à 1982. Depuis 1985, il est Directeur général du renseignement extérieur.

Ghana : Sandelle Scrimshaw, est nommée haut-commissaire. Madame Scrimshaw est entrée au gouvernement fédéral en 1973. Elle a servi comme Chargé principal de projets au Bureau de l'Afrique francophone à l'Agence canadienne de développement international de 1979 à 1980; comme Administrateur des programmes de pays, et comme Directeur adjoint, programmes et évaluation. Elle est Conseiller (Coopération) et Consul à Abidjan depuis 1984.

Jordanie : Michael D. Bell, en tant qu'ambassadeur. M. Bell est entré au ministère des Affaires extérieures en 1967. Il a servi à l'étranger à Kingston, Port-of-Spain, Tel Aviv, et comme Conseiller à Rome de 1981 à 1983. Depuis 1983, il est Directeur, Relations au Moyen-Orient.

Maroc : Wilfrid-Guy Licari en tant qu'ambassadeur. M. Licari est entré au ministère des Affaires extérieures en 1968. Il a servi à l'étranger à Nairobi, Alger et comme Conseiller (Affaires politiques), Paris de 1977 à 1981. Depuis 1984, il est Ministre-conseiller à Rome.

Minneapolis : John Blackwood est nommé Consul général. M. Blackwood est entré au Service des délégués commerciaux, ministère du commerce en 1955. Il a servi à Karachi, Washington, D.C., Tokyo, Caracas, Detroit, comme Consul général adjoint (Affaires commerciales), New York de 1974 à 1977, et comme Directeur exécutif canadien de la Banque inter-américaine pour le développement, Washington, de 1977 à 1980. Depuis 1985, il est Coordonnateur fédéral du développement économique à Winnipeg.

Paris : David Wright comme Ministre à Paris. M. Wright est entré au Service des délégués commerciaux, ministère de l'Industrie et du Commerce en 1968. Il a été muté au ministère des Affaires extérieures en 1974. Il a servi à l'étranger à Rome, comme Premier secrétaire, à la Mission permanente près les Nations Unies à New York de 1972 à 1975, et comme Conseiller (Affaires économiques) à Tokyo de 1978 à 1982. Depuis 1985, il est Directeur général de la Politique économique.

Soudan : David S.H. MacDonald, actuellement ambassadeur en Éthiopie tel qu'annoncé en septembre 1986, deviendra également ambassadeur au Soudan. M. MacDonald, ministre de l'Église unie venant de l'Île-du-Prince-Édouard et anciennement membre du parlement, a participé depuis les années '60 à un certain nombre de conférences et de commissions internationales chargées d'examiner les problèmes les plus importants auxquels le continent africain est confronté. Plus récemment, M. MacDonald a agi comme Coordonnateur canadien des secours d'urgence pour la famine en Afrique.

Syrie : Gary R. Harman en tant qu'ambassadeur en Syrie. M. Harman est entré au ministère des Affaires extérieures en 1953. Il a servi à l'étranger à New York, Prague, Washington, Moscou et au Caire. Il a été nommé ambassadeur à Cuba en 1977, et depuis 1985, est ambassadeur en Jordanie.

Tchécoslovaquie : Barry Mawhinney en tant qu'ambassadeur. M. Mawhinney est entré au ministère des Affaires extérieures en 1965. Il a servi à l'étranger à Accra, Londres, et comme Ministre-conseiller, Délegation du Canada près le Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles de 1979 à 1983. Depuis 1984, il est Directeur général, Affaires juridiques.

Tokyo : David Winfield est nommé Ministre (Affaires économiques et commerciales). M. Winfield est entré au Service des délégués commerciaux, ministère de l'Industrie et du Commerce en 1965. Il a servi à l'étranger à La Haye, Ankara et comme Conseiller (Affaires commerciales), Tokyo de 1972 à 1976, comme Ministre-conseiller (Affaires commerciales et économiques), Mexico de 1980 à 1983, et comme Consul général adjoint, New York, de 1983 à 1985. Depuis 1985, il est Vice-président, Développement de l'investissement, à Investissement Canada.

Zaïre : Colleen Cupples en tant qu'ambassadeur. Madame Cupples est entrée à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration en 1967. Elle a servi à l'étranger à Paris, Londres, Nairobi, comme Consul à Los Angeles de 1980 à 1981, Premier secrétaire et Consul, Buenos Aires de 1981 à 1984 et Premier secrétaire à Colombo, de 1984 à 1986. Depuis 1986, elle est Conseiller (Immigration) et Consul à Damas □



De le part de l'Association de la communauté du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR CONCERNANT LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

L'ACSE a terminé son enquête auprès des personnes nées à l'étranger et mariées à des employés du service extérieur. Les résultats de cette enquête, de même que nos conclusions et recommandations, font partie d'une présentation qui a été transmise au bureau du Secrétaire d'État du Canada.

Pour votre gouverne, vous trouverez ci-joint un résumé de cette présentation. Toute personne souhaitant prendre connaissance de la version détaillée n'a qu'à communiquer avec le bureau de l'ACSE.

BUT

Présenter les résultats et les conclusions d'une enquête menée auprès de personnes nées à l'étranger et mariées à des employés permutants du service extérieur du Canada, et qui éprouvent actuellement de la difficulté à satisfaire aux exigences de résidence préalables à l'obtention de la citoyenneté canadienne.

RECOMMANDATIONS

Les personnes nées à l'étranger et mariées à un fonctionnaire fédéral ou provincial ou encore à un membre des Forces armées devant satisfaire à un

critère de durée de résidence avant d'obtenir leur citoyenneté, il est recommandé :

1. Que les périodes pendant lesquelles elles résident à l'étranger avec une personne au service du gouvernement soient comptabilisées comme si elles résidaient au Canada; ou
2. Que le cumul des périodes successives de résidence au Canada satisfasse aux exigences.

HISTORIQUE

L'Association de la communauté du service extérieur s'est graduellement sensibilisée aux problèmes des personnes nées à l'étranger et mariées à des employés du service extérieur, certaines ayant eu beaucoup de difficultés ou n'ayant pas réussi à obtenir leur citoyenneté canadienne en raison des permutations de leur conjoint dans l'exercice de ses fonctions au gouvernement du Canada. L'absence de données relatives à ce groupe (nous n'avons toujours pas établi combien il y avait de conjoints nés à l'étranger au ministère des Affaires extérieures) a poussé l'Association à établir un questionnaire et à mener une enquête dans le Ministère. La présentation renferme les résultats de cette enquête.

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année.

Tél. : (613) 993-5729

ARGUMENTS MILITANT EN FAVEUR D'UNE RÉVISION DE LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

1. Les lois en vigueur sont inconsistantes : l'une ne permet pas que les conjoints soient traités comme des résidents réputés du Canada aux fins de la citoyenneté alors qu'une autre l'autorise aux fins de l'impôt.
2. En raison des permutations qu'entraîne le travail de leur conjoint, dont des affectations régulières et répétées outre-mer, les personnes nées à l'étranger sont désavantageées.
3. Tous les conjoints sont des représentants et des serviteurs du Canada pendant qu'ils sont à l'étranger. Dans le moment, absolument rien ne tient compte de cette contribution.

CONCLUSIONS

Plus de la moitié des répondants ne sont pas encore Canadiens et voudraient le devenir. Le principal obstacle tient aux exigences actuelles sur la durée de la résidence.

Communication directe aux conjoints

Depuis le dernier numéro de *Liaison*, l'avis suivant a été envoyé aux conjoints inscrits sur notre liste :

Le 17 août 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1987-1988/01). • Un avis de la Direction des langues officielles concernant les cours qui seront offerts cet automne aux conjoints d'employés du Service extérieur. Rappel : Si vous avez récemment déménagé — par suite d'une affectation ou étant de retour dans la région d'Ottawa-Hull — n'oubliez pas de nous faire savoir votre changement d'adresse. Remplissez la formule à la page 20 et envoyez-la au Centre des services à l'affectation. Merci !

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

VINCI

VINCI n'est pas, à ce que l'on pourrait croire, une biographie de Léonard de Vinci. Certains moments de sa vie ainsi que certaines de ses œuvres sont mis en relief, ou démontrés, mais simplement afin d'éclaircir le propos du spectacle.

Brisé par le suicide de son ami, Marc, qui s'est ouvert les veines sans laisser d'indice sur les motifs de son acte, le protagoniste, un jeune photographe québécois, s'envole vers l'Europe en quête de réponses à ses préoccupations existentielles et artistiques.

Tout au long de son parcours, qui le mènera de Londres à Florence en passant par Paris et Cannes, il interrogera, fasciné, les œuvres de Léonard de Vinci pour finalement interroger Léonard lui-même, dans une salle de douche de Florence. Son périple se terminera sur une colline, à Vinci, petit village italien, où Léonard naquit.

Privilégiant le langage visuel et sonore, Robert Lepage construit un spectacle en neuf tableaux. Seul en scène, il interprète les différents personnages rencontrés sur le chemin du photographe : un chauffeur de taxi londonien; une théoricienne française étudiante à la Sorbonne; un critique d'art italien aveugle.

VINCI, un spectacle sur l'art
Une réflexion sur le suicide
Une invitation à s'élever ou à
comprendre ce qui nous rive au sol

Une tournée au minimum de 28 représentations en Suisse, en France, en Angleterre, au Danemark et en Irlande du 14 juillet au 17 octobre 1987.



LA GALERIE D'ART DE WINNIPEG EST CHOISIE POUR PARTICIPER À L'EXPOSITION DE SÃO PAULO

La dix-neuvième biennale de São Paulo, qui s'apparente à un salon des Beaux-Arts, ouvrira ses portes en octobre 1987 pour une période de dix semaines. Environ 45 pays y seront représentés et 350 000 visiteurs y sont attendus.

La contribution du Canada, intitulée *Résonnances boréales*, sera organisée par Bruce Ferguson, de la Galerie d'art de Winnipeg. On s'efforcera, à travers les œuvres retenues, d'analyser les aspects matériels et con-

ceptuels du thème de la biennale de 1987, *Utopie et Réalité*. Cinq artistes canadiens, qui seront choisis par Bruce Ferguson, exposeront au salon de São Paulo.

Le ministère canadien des Affaires extérieures fournira les fond nécessaires. Bruce Ferguson et la Galerie d'art de Winnipeg ont été choisis par un jury, au terme d'une sélection en deux étapes, parmi les 11 candidats qui avaient été invités à concourir □



Eleanor Bond

□ LE MICRO-ORDINATEUR À L'ÉCOLE □

HAL prend-il le contrôle de la classe ? Quiconque a vu le film de Kubrick peut penser à HAL, lorsqu'il voit à quel rythme le micro-ordinateur s'intègre à la vie scolaire dans toutes les écoles. Cette épidémie transforme les habitudes de travail des élèves tout autant que celles du professeur. Il y a 15 ans, lorsque les gros ordinateurs ont fait leur apparition en éducation, la seule application pédagogique qu'on en faisait parfois était ce qu'on appelle l'enseignement programmé. Aujourd'hui, l'usage du micro-ordinateur permet un usage beaucoup plus varié. Ce qui devient accessible à l'élève, c'est tout autant la programmation, le traitement de texte, les communications que les leçons présentées à l'ordinateur. Le professeur, quant à lui, peut l'utiliser comme outil d'intervention, mais aussi comme instrument de gestion des progrès des élèves.

Dans le contexte de nos vies modernes, l'ordinateur est omniprésent comme outil permettant de faciliter le transfert et la gestion de l'information. Pour l'enfant tout l'enjeu consiste à maîtriser cet outil. À l'école, plusieurs applications de la micro-informatique sont disponibles à l'enfant. On peut nommer, entre autres, les didacticiels, la programmation, la robotique et les logiciels d'application du type traitement de texte et communication. Dans cet ensemble de ressources, la question que se pose l'éducateur est double : qu'est-ce qui peut être applicable et utile aux élèves et comment organiser une activité par laquelle ils pourront utiliser l'ordinateur de façon efficace. Il ne suffit pas de vouloir intégrer l'ordinateur aux activités scolaires, encore faut-il savoir comment l'intégrer.

L'avenue la plus accessible, et par conséquent la plus facile, est d'utiliser des didacticiels permettant à l'élève d'apprendre par des exercices présentés à l'écran. Un didacticiel est en quelque sorte une leçon programmée permettant un auto renforcement. Pour le professeur, elle est l'équivalent d'une leçon donnée à la classe. Dans cette perspective, un professeur peu familier avec l'informatique trouve facilement un

application leur est généralement familier. Il pourront penser les utiliser dans leur classe comme outil de travail pour les enfants dans leurs exercices scolaires. Si, par exemple, une classe entretient une correspondance avec une autre classe à l'extérieur de l'école, l'usage du traitement de texte dans la préparation des écrits s'avérera utile et intéressant. Cette application, dans cette perspective, devient significative pour l'enfant parce que celui-ci voit très bien l'utilité d'un tel outil.

Si, d'autre part, cette classe entretient une correspondance avec l'étranger comme ce fut le cas, par exemple, dans l'expérience d'une école de la Beauce qui correspondait avec une classe en Belgique, l'usage des techniques de communication par ordinateurs s'est avéré fascinant pour les enfants. Ces élèves ont utilisé les technologies les plus modernes. Ils pouvaient entretenir un échange verbal direct avec la classe de leurs correspondants en Belgique.

Comme l'a bien dit Seymour Papert, l'inventeur du langage de programmation Logo, Logo est un outil avec lequel penser. En effet, l'usage de la programmation amène l'enfant à analyser les différentes étapes d'un problème, à le décomposer en parties séquentielles et à traduire dans un langage les différentes étapes qu'exécutera le micro-ordinateur comprenant ce langage. Dans cette perspective, Logo a chambardé les cartes puisqu'il devenait possible à un élève de l'élémentaire de programmer une machine informatique, ce qui était réservé auparavant aux élèves du secondaire et du collégial. Puisque les enfants sont intéressés au dessin, en réfléchissant bien, ils pouvaient indiquer à une machine comment faire un dessin particulier. L'usage

Dans le contexte de nos vies modernes, l'ordinateur est omniprésent comme outil permettant de faciliter le transfert et la gestion de l'information. À l'école, plusieurs applications de la micro-informatique sont disponibles à l'enfant.

sens à cet usage. Les didacticiels que l'on trouve sur le marché sont habituellement axés sur une leçon particulière, donc, ils sont relativement courts.

Pour les professeurs qui ont une certaine expérience avec la micro-informatique, l'usage de logiciels d'ap-

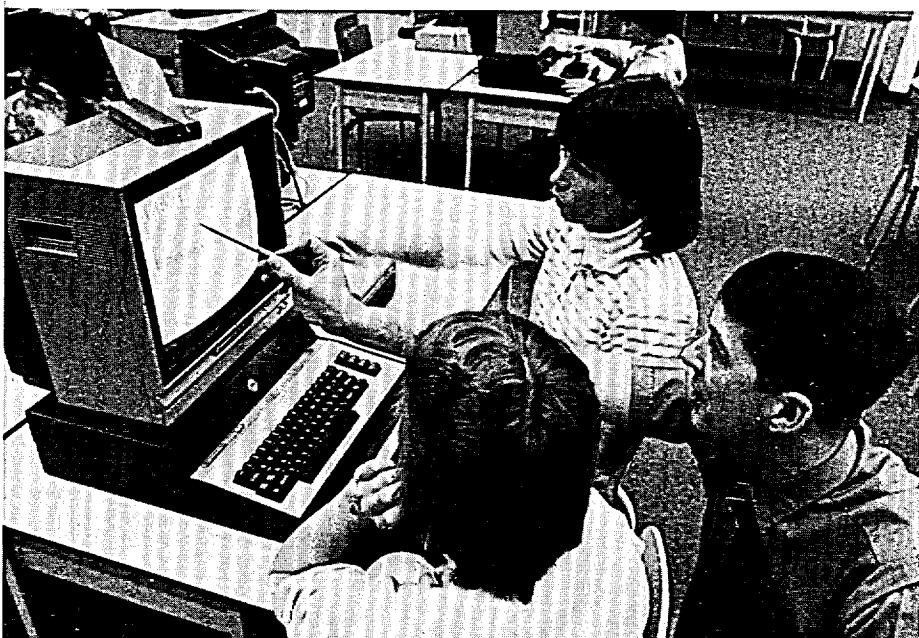
LE MICRO-ORDINATEUR À L'ÉCOLE (suite)

de la programmation à l'école permet donc le développement de la pensée algorithmique, c'est à dire le sens de l'analyse, de la planification et de la production. Pour arriver à un objectif fixé, l'enfant doit y réfléchir en fonction de la forme dans laquelle le problème se pose.

Il est même possible aujourd'hui pour les enfants, de faire de la robotique. En effet, différentes compagnies ont mis au point du matériel de construction que l'enfant utilise pour se bâti l'essentiel d'une machine qui obéira aux commandes programmées. En robotique chez les enfants, on apprend comme avec la programmation: il faut identifier les étapes d'une procédure et les transmettre à une machine. Toutefois, à la différence de la programmation, c'est une machine construite par l'enfant qui exécutera la tâche programmée. L'enfant la construit et la programme pour faire certaines tâches pour lesquelles elle a été conçue. A la différence de la programmation, l'enfant atteindra un résultat non pas sur l'ordinateur mais par le biais de l'ordinateur.

Ce type d'approche prend sa pleine mesure au secondaire lorsqu'on peut l'étendre à ce qu'il est convenu d'appeler la conception assistée par ordinateur, la CAO. La CAO permettra à l'adolescent de comprendre la puissance des techniques micro-informatiques comme outils de travail pour le concepteur de plans, de patrons, de dessins industriels, de graphisme, de mise en page et d'édition.

Dans toutes ces applications pédagogiques de l'ordinateur (APO), chaque fois l'ordinateur est un outil. Il faut bien comprendre alors jusqu'à quel point l'ordinateur n'automatise pas les apprentissages, mais permet plutôt à



15

l'enfant de faire autrement en utilisant une machine pour sa production scolaire. De la même façon que le crayon et la plume ont permis de révolutionner l'écriture sur l'argile, on peut penser que le micro-ordinateur va transformer l'usage des outils actuellement à la disposition de l'enfant. Les contenus de ses apprentissages, les concepts qui le préparent à la vie, garderont toujours leur importance et leur primauté. C'est plutôt le crayon, le papier et la lecture qui changent de médium avec le micro-ordinateur. Comme le disait un ami, le micro-ordinateur est en quelque sorte un crayon intelligent.

La micro-informatique à l'école, c'est une aide à la conceptualisation, un complément aux matières de base telles l'histoire, le français, la géographie, la mathématique et les sciences. Non, HAL n'envahira pas la classe. Comme dans *l'Odyssée de l'espace*, le capitaine du vaisseau aura toujours le contrôle de l'ordinateur. A l'école, c'est à ce rôle que

le professeur peut préparer l'enfant. N'oublions pas qu'en 2001, l'enfant deviendra le capitaine du vaisseau □

Dr. Benoit Dubuc,
Psychopédagogue et professeur
à l'U.Q.A.C.

Des chiffres éloquents

Le nombre d'élèves
par appareil au primaire
et au secondaire

Les dix provinces canadiennes
en 1985:

Manitoba	1/27
Nouveau-Brunswick	1/34
Alberta	1/35
Ontario	1/38
Québec	1/52
Colombie-Britannique	1/55
Saskatchewan	1/55
Nouvelle-Écosse	1/58
Île-du-Prince-Édouard	1/88
Terre-Neuve	1/105

Tiré de *l'Actualité*, juin 1987

□ LE HOCKEY LORS DES AFFECTATIONS À L'ÉTRANGER □

Comme vous le savez sans doute, le hockey est plus qu'un sport pour les Canadiens: c'est une institution nationale dont on nous entretient fréquemment à l'étranger. Ayant moi-même deux de mes quatre enfants — un garçon et une fille — qui se sont mis à jouer au hockey alors que nous étions à l'étranger, j'ai pensé que les quelques réflexions ci-jointes pourraient intéresser un certain nombre de lecteurs de LIAISON.

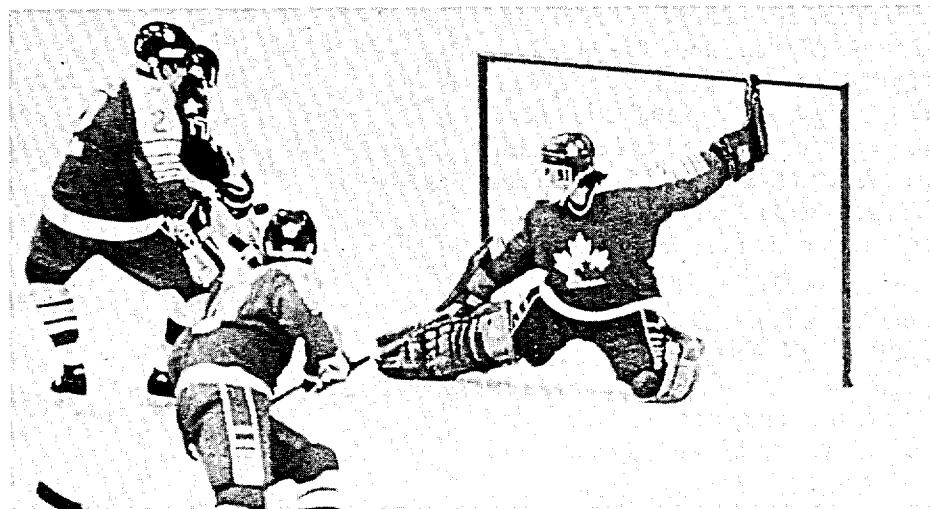
L.-H. LEDUC
Conseiller à l'OTAN

«**L**es Canadiens naissent avec des patins dans les pieds!» (Jeune hockeyeur français).

Les mythes ont la vie dure. Celui qui veut que les Canadiens aient des dispositions innées qui en font de meilleurs joueurs de hockey que les autres est parmi les plus tenaces.

Sommes-nous meilleurs ou avons-nous vraiment plus de dispositions que les autres? A en juger par les petits Canadiens qui jouent au hockey durant l'affectation de leurs parents à l'étranger, on a souvent l'impression du contraire. Nombreux sont ceux qui, soit parce qu'ils sont mal informés sur les services récréatifs à l'étranger, soit parce qu'ils sont mal préparés, se découragent et abandonnent à tout jamais un sport qu'ils aimeraient non seulement pratiquer, mais qui les identifie plus que toute autre activité à leur pays d'origine.

Le temps est révolu où l'affectation à l'étranger entraînait presque automatiquement l'abandon de ce que nous considérons notre sport national (légalement, la crosse est le seul sport décreté national par le Parlement canadien). Sur l'ensemble des missions, la majorité est située dans des villes qui disposent maintenant d'au moins une patinoire. On en trouve même sous les tropiques,



dans les régions les plus chaudes du globe, par exemple à Abidjan.

Même si l'on ne trouve pas partout des équipes adultes de très fort calibre (v.g. en Suède, en Tchécoslovaquie, en U.R.S.S., etc.), le niveau des équipes de jeunes en Europe et aux États-Unis peut souvent surprendre. Par exemple, plusieurs équipes canadiennes de niveau «pee-wee», «bantam» et «midget» AAA avaient l'habitude de déclasser les équipes françaises il y a dix ans. Elles trouvent maintenant chaussure à leur pied en France.

Si le hockey se généralise à travers le monde, l'accès à un club à l'étranger peut parfois réservé des déceptions. Dans certains pays se pratique une élimination souvent dictée par le nombre de places disponibles dans les équipes. Seuls restent les meilleurs, et les nouveaux-venus doivent démontrer qu'ils vont renforcer le club, non l'affaiblir, ou qu'ils ont le potentiel nécessaire pour apprendre rapidement. Sinon, ils sont écartés pour laisser la place aux nationaux.

Dans certains pays, on permet aux filles de jouer dans des équipes de garçons, alors que c'est formellement

interdit dans d'autres. Il est important de se renseigner avant de partir. Pour éviter les déceptions à tout le monde, tant au jeune qui veut jouer à l'étranger qu'à l'équipe qui l'accueille, vaut mieux donner une préparation adéquate. Le Canadien qui n'a jamais joué, mais qui a déjà toute la base nécessaire pour débuter et apprendre rapidement la technique, a de fortes chances de se faire accepter. Celui qui patine «sur la bottine», pour employer l'expression familière, court le risque de se faire conseiller d'aller apprendre la base, et de revenir ensuite.

Cette préparation exige d'abord que le garçon ou la fille soit «mordu» du sport, et que la décision de s'adonner au hockey vienne de lui ou d'elle, non de ses parents. Le jeune doit aussi accepter de se soumettre à un certain entraînement avant de commencer à jouer afin de maîtriser certaines techniques: apprendre d'abord à patiner, à se lever la tête, tirer, manipuler la rondelle, faire des passes, etc.

Bien qu'en général les enfants apprennent d'eux-mêmes les rudiments avec les compagnons de jeux, ils se sentent davantage motivés si les parents s'intéressent à leurs progrès. Par

LE HOCKEY LORS DES AFFECTATIONS À L'ÉTRANGER (suite)

exemple, il n'est pas nécessaire d'avoir été un bon joueur, ni même d'avoir joué au hockey, pour enseigner à l'enfant à se lever la tête: quelques séances au cours desquelles on s'improvise gardien suffisent.

Si le jeune a commencé à jouer au Canada, il serait dans l'ordre de lui faire faire un stage dans une école de hockey d'été avant de partir pour l'étranger. S'il a commencé à l'étranger, qu'il revienne au Canada aux premières vacances d'été pour le faire, à moins qu'il ne puisse avoir accès sur place à une école réputée. Par exemple, une des meilleures écoles canadiennes a essayé en Suisse durant l'été 1986, y retourne cette année, et prépare déjà ses plans pour 1988.

Le choix de l'école est de la première importance puisque l'enseignement dispensé est très inégal de l'une à l'autre.

Règle générale, les meilleures ont déjà une longue tradition.

Dans plusieurs pays, on se tourne souvent vers les parents des jeunes Canadiens pour leur demander de prêter main-forte aux entraîneurs locaux, servir d'arbitre, ou contribuer à l'organisation des équipes. Ces services encouragent les autres parents à s'intéresser davantage aux progrès de leurs propres enfants, et à leur tour de leur faire faire ce qui est naturel au Canada, l'entraînement hors patinoire. Et, en Europe, on va fréquemment demander aux diplomates canadiens de contacter les Forces canadiennes en Allemagne pour organiser des matchs amicaux.

Pour ceux que la violence au hockey inquiète, il convient de mentionner qu'elle est moins fréquente à l'étranger qu'elle ne l'est chez nous. Aux États-

Unis, notamment, où l'on a mis sur pied un programme de formation d'entraîneurs qui mettait l'accent sur la technique bien avant qu'on ne le fasse au Canada. En Europe, les patinoires plus grandes que les nôtres favorisent également un jeu ouvert axé sur la vitesse et les passes.

Pour diverses raisons, plusieurs guides de missions ne sont plus à jour, du moins en ce qui a trait aux patinoires et au hockey à l'étranger. Aussi, au lieu de se résigner à ranger patins et équipements de hockey, mieux vaut se renseigner avant de partir. Les enfants n'en seront que plus heureux si l'on a prévu le coup, plutôt que de découvrir sur place qu'ils pouvaient le faire. C'est souvent dans les endroits les plus inattendus qu'ils jouent le plus □

LES ÉCOLES RECEVRONT UNE TROUSSE SUR LE SIDA

Dès septembre prochain, les écoles catholiques de l'Ontario devront offrir à leurs élèves de 7^e et 8^e années des sessions d'information sur le SIDA.

Mme Carmen Gervais, du Conseil des écoles séparées d'Ottawa (CESO), a précisé qu'une trousse pédagogique devrait être acheminée à tous les conseils scolaires catholiques de la province, à la fin de juin. Cette trousse a été conçue pour aider l'enseignant, et l'utilisation de son contenu (vidéos, brochures, livres...) sera laissée à l'entière discrétion du professeur. « Un conseil scolaire peut à loisir écarter cette trousse s'il la juge inacceptable », a précisé Mme Gervais, ajoutant que cet outil pédagogique avait été préparé avec le souci de ne froisser personne, ni de porter de jugement.

Mme Gervais est membre d'un comité provincial formé par le ministère de l'Éducation qui, depuis le printemps dernier,

s'affaire à formuler des recommandations sur la façon de traiter, sans offenser, de la délicate question du SIDA dans les écoles catholiques de la province.

Une des recommandations du comité, qui a été retenue par le ministère, oblige les conseils scolaires catholiques de l'Ontario à sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e années aux dangers du SIDA et aux moyens de contrer ce virus mortel. « Le SIDA est devenu une réalité quotidienne... Nous ne pouvons pas continuer à nous enfouir la tête dans le sable », précise Mme Gervais.

La stratégie du ministère selon elle, est cependant trop restrictive puisqu'elle écarte du programme de sensibilisation au SIDA les élèves des niveaux supérieurs, comme le proposait le comité. « Il y a des élèves que nous ne rejoindrons pas et c'est malheureux », soutient Mme Gervais.

Si l'initiative du ministère est louable, elle est un peu tardive, ajoute-t-elle. A son avis ce sujet brûlant d'actualité aurait du être abordé bien avant dans les écoles. « Il y a une fausse interprétation du danger (du SIDA) chez les plus jeunes », ajoute-t-elle, citant l'exemple d'un jeune garçon qui avait peur d'attraper la terrible maladie parce que son copain, blessé dans la cour d'école, saignait.

John Connelly, président du CESO, affirme que c'est le rôle de l'école de traiter au grand jour des problèmes qui affectent la société. « Il est nécessaire que les élèves soient au courant des méthodes de transmission du SIDA et des moyens de le prévenir », a-t-il déclaré en entrevue téléphonique. Craint-il la réaction des parents ? Non, dit-il. Ces derniers, selon lui, veulent que l'école explique ouvertement à leurs enfants « les nouvelles réalités de la vie » □

MOSAIQUE

SOMMET



Symbol du Sommet. Véritable mouvement moderne et enlevant, ce symbole est une synergie de lignes et de couleurs.

L'évocation du regroupement et du caractère universel par la forme sphérique de l'ensemble est dynamisée par la progression graphique des masses.

La structure visuelle des cinq bandes, s'appuyant les unes les autres dans une démarche cohérente, véhicule de façon spectaculaire la notion d'entraide et de collaboration harmonieuse.

Les cinq couleurs franches, rappelant les diverses couleurs des drapeaux des États et Gouvernements participant au Sommet, apportent une dimension internationale au symbole et suggèrent les cinq continents auxquels appartiennent les partenaires de la Francophonie.

À OTTAWA

Quand trois mammouths arrivent en ville... . Un cortège inusité a semé la surprise dans les rues d'Ottawa, alors que trois gigantesques mammouths laineux étaient remorqués jusqu'à leur nouvel habitat dans un parc préhistorique de la rue Metcalfe.

Rigoureusement reconstituées à partir de données scientifiques et au coût de 90 000 \$, ces sculptures grandeur nature constituent la première exposition extérieure et permanente du Musée national des sciences naturelles.

Le déménagement des mammouths, de l'atelier au site du musée, n'était pas une sinécure, car les imposantes structures en fibre de verre, bien que vides à l'intérieur, n'en sont pas moins encombrantes. Le mammouth mâle, par exemple, mesure 3,5 mètres et pèse 1 800 livres. Vivant, il aurait pesé plus de six tonnes !



Son petit voyage dans les rues de la capitale terminé, la famille mammouth s'est vite trouvée à l'aise dans le paysage préhistorique aménagé expressément pour elle, sur le site du musée de la rue Metcalfe. En analysant les restes de végétation retrouvés dans les estomacs des mammouths, les scientifiques ont en effet pu déterminer les paysages de l'ère quaternaire et recréer un paysage constitué d'épinettes, de mélèzes, de pins, de saules et de plantes à fleurs.

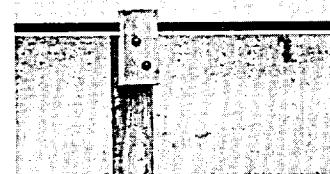
La cérémonie du dévoilement officiel des mammouths a eu lieu le 5 août. À la même date, jour pour jour, mais 20 ans plus tôt, le paléobiologiste Dick Harrington découvrait les ossements d'un mammouth de 30 000 ans, au bord de la rivière Whitestone au Yukon. Vingt ans plus tard, Dick Harrington réalise donc un vieux rêve : celui de faire renaître ces éléphants nordiques.

C'est donc à partir de ces ossements, ainsi que de données compilées sur d'authentiques mammouths laineux, qu'une équipe de modélistes et de scientifiques du Musée a travaillé pour reproduire les sculptures.

Les mammouths laineux vivaient en bordure des glaciers continentaux pendant la dernière ère glaciaire. L'espèce s'est éteinte il y a environ 11 000 ans, éliminée vraisemblablement par les chasseurs ainsi que par le glissement des glaciers qui ont détruit leur habitat.

TECHNOLOGIE

Une recherche démontre l'efficacité de la ceinture de sécurité.



Efficace, la ceinture de sécurité ? Et comment !, répond le docteur Claire Laberge-Nadeau, de l'Université de Montréal. En collaboration avec une équipe du Centre de recherche sur les transports de la même université, la chercheuse a vérifié l'efficacité de la ceinture sur un échantillon de 13 000 personnes, victimes d'accidents entre 1979 et 1981.

Résultat : pour l'ensemble des accidents impliquant un ou deux véhicules, 73 % des décès auraient pu être évités si les non-ceinturés l'avaient bouclée.

De même, la proportion des blessés graves aurait pu être réduite de 47 %. Et 10 % des blessés s'en seraient tirés indemnes. À vous de décider... .

MOSAIQUE

Un test offre une lueur d'espoir aux couples infertiles. À compter d'aujourd'hui, les Canadiennes peuvent se procurer, sans ordonnance médicale, un test leur permettant de connaître le moment de leur ovulation de 12 à 30 heures à l'avance.

C'est ce qu'a indiqué à London, en Ontario, le chef du département de gynécologie de l'hôpital University, M. Albert Yuzpe.

Le test, destiné à aider les couples éprouvant des problèmes de fertilité, est semblable aux tests de grossesse et est disponible depuis un an aux États-Unis. «À partir d'un échantillon d'urine, le test indique aux femmes à quel moment elles vont produire leurs ovules», a expliquer M. Yuzpe.

Le test va aussi aider les médecins à déterminer le moment le plus indiqué pour une insémination artificielle, a-t-il ajouté.

Le nouveau test vérifie la présence dans l'urine féminine d'une certaine protéine dont la quantité augmente au moment de l'ovulation.

Il n'est pas fiable en ce qui concerne la contraception parce qu'il indique seulement si l'ovulation aura lieu dans les 12 à 30 prochaines heures alors que le sperme peut survivre jusqu'à 72 heures dans les voies génitales féminines.

Des études nord-américaines sur la fertilité démontrent une baisse depuis quelque

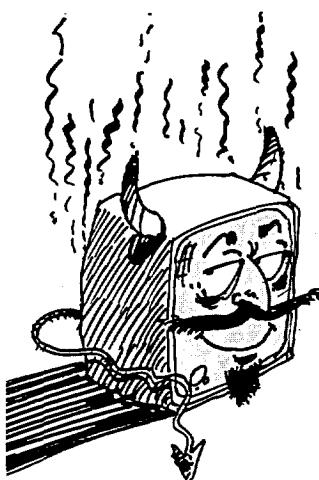
années de la quantité de sperme produit par l'homme. Les médecins savent de plus que le degré d'infertilité de la femme a augmenté, a indiqué Yuzpe, qui estime que les maladies transmises sexuellement, provoquant des inflammations pelviennes, sont la principale cause d'infertilité.

De 10 à 15 % des couples ne parviennent pas à concevoir d'enfant au cours de l'année qui suit leur premier essai. Le problème de l'infertilité relève de la femme dans 35 % des cas, de l'homme, également dans 35 % des cas, ou des deux partenaires (20 %), tandis que la cause demeure inconnue dans 10 % des cas.

L'infertilité touche particulièrement les femmes âgées de plus de 30 ans.

TÉLÉVISION

Le rôle que joue la télévision dans notre société est «monstrueux».



On vit dans une société qui ne sait pas écouter, et le rôle que joue la télévision est tout simplement «monstrueux», affirme Albert Jacquard, généticien français.

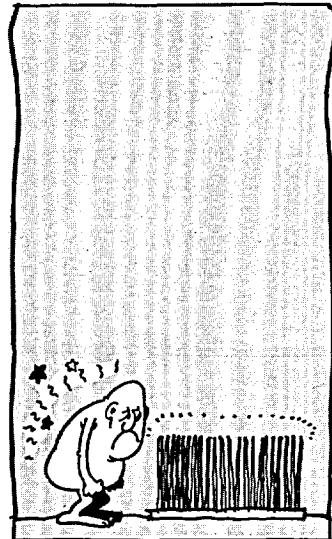
«Un enfant, pour exister, n'a pas seulement besoin d'entendre et d'écouter. Il doit parler et être entendu. On en fait la proie de l'appareil qui sait parler, montrer, mais n'écoute jamais. On donne aussi à l'enfant l'habitude de ne pas être».

«Il faudrait arrêter la télévision», affirme le scientifique, car «devant la télévision, on ne fait pas fonctionner son cerveau. Cette fausse culture absolument passive crée des ravages tandis qu'un livre se déguste, se rumine pour en comprendre toute la richesse».

Le scientifique s'élève contre toute cette prétendue culture, produit de la télévision. Bien comprendre est un processus lent... Ce qui est difficile à comprendre, c'est qu'on n'a pas compris».

SANTÉ

Le lit et le dos. D'après un sondage, près de la moitié des hommes et des femmes ont mal au dos à leur réveil. La faute à qui? Parfois au lit, car 77 % des personnes interrogées manifestent leur désir de changer de literie. Les conseils du rhumatologue : non à la planche sous le matelas, c'est un pis-aller.



19



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.

CHAMPIONNAT DE BALLE-MOLLE LIGUE DE KINSHASA

20

Voici la photographie de l'équipe canadienne qui a remporté le championnat de balle-molle de la Ligue de Kinshasa.

« L'équipe de la communauté canadienne a remporté le Championnat de la saison régulière de la Ligue de balle-molle de Kinshasa avec une fiche de 11 victoires et deux défaites. L'équipe a de plus mérité le titre de champion des séries éliminatoires en battant l'Ambassade des États-Unis, 14 - 4, en demi-finale et les professeurs de l'École Américaine, 8 - 2, en grande finale. À souligner le soutien extraordinaire apporté à l'équipe par les supporteurs canadiens tout au long de la saison. »

Les membres de l'équipe sont les suivants :

Rangée du bas de gauche à droite : Gregg Moore — Georges Blanchet — Yvon Racine — Pierre Méthot — Pierre Beaudoin.

Rangée du haut de gauche à droite : Steve Townsend — Roger Mailhot — Jean Bruneau — Henri-Paul Normandin — Guy Villeneuve — Jacques Bélec — Michel Brassard.

Membres actifs de l'équipe qui n'apparaissent pas sur la photo : Michel Perreault — Adam Blackwell — Yves Lafond □



CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Gouvernement du Québec, *Le Droit*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN

Révision des textes français :
Denys Leclerc

ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint :

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

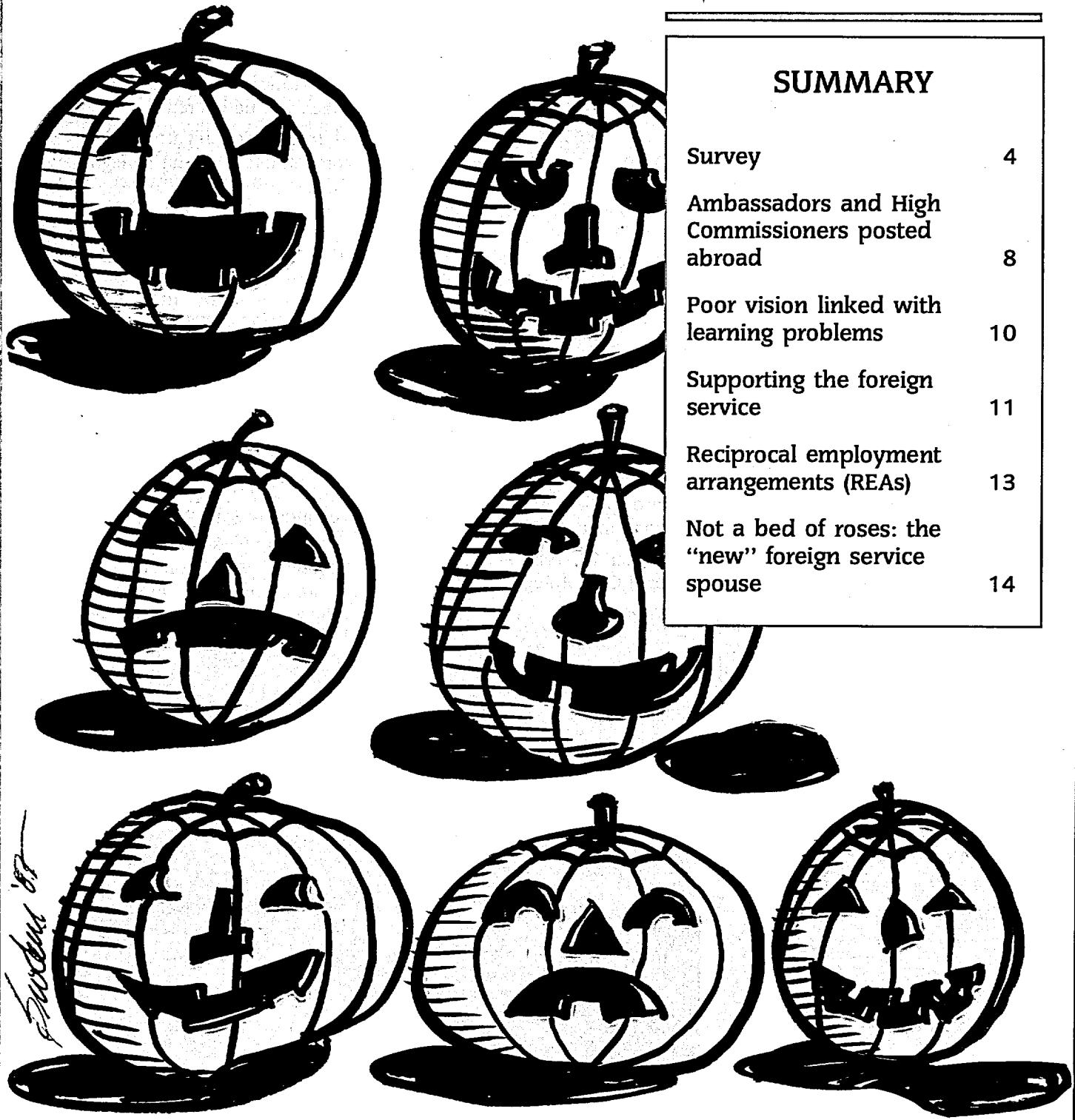
Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

Signature de l'employé(e) :

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, des dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

LIAISON



SUMMARY

Survey	4
Ambassadors and High Commissioners posted abroad	8
Poor vision linked with learning problems	10
Supporting the foreign service	11
Reciprocal employment arrangements (REAs)	13
Not a bed of roses: the "new" foreign service spouse	14



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

CHANGES

We recently welcomed back our Director, Loréta Giannetti, who has been away for the past 17 months. Loréta took some time off work to stay home with her daughter who was born in April of 1986.

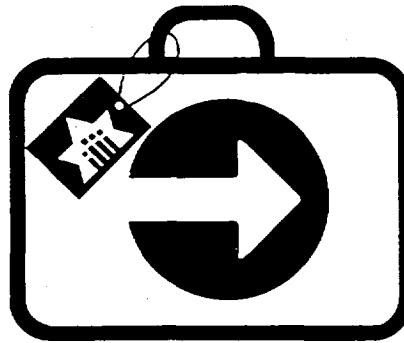
Howard Singleton, our Director since last September has been appointed Senior Adviser in the Bureau and will be responsible for a number of special projects in the personnel area. We take this opportunity to thank Mr. Singleton for his contribution to the Centre and wish him the very best in his new assignment.

POSTING OPERATIONS AND TRAINING Documentation Centre

We have purchased a series of English videos on the Middle East entitled *The Traditional World of Islam*. The series is made up of six, 30-minute videos — *Knowledge of the World*, *Nomad and the City*, *Unity*, *Pattern of Beauty*, *Man and Nature*, and *Inner Life*. Five copies of this series will be available. Anyone interested in borrowing a set should contact our Documentation Clerk.

New acquisitions on our shelves include the following books:

*Cross Cultural Re-entry:
A book of Readings*
Survival Kit for Overseas Living
Behaving Brazilian
Going International
Moving Abroad
The Overseas List
International Careers
The International Businesswoman
The Female Factor



COMMUNITY LIAISON

Direct Communication with Spouses

Do you know anyone who doesn't receive *Liaison* directly? If you do, why not pass on the form on page 20 so that he or she can be added to our mailing list.

Since the last issue of *Liaison*, the following material has been sent:

September 18, 1987 — Distribution:
National Capital Region (1987-88/02)

— A notice of the Re-Entry Workshops offered by the Posting Services Centre.

September 28, 1987 — Distribution:
National Capital Region (1987-88/03)

— A notice of workshops for spouses which will be offered this fall

— Information regarding this year's competition to recruit Foreign Service Officers

Community Coordinator Program

Four missions have been added to the list of those who are participating in the Program this year. This brings the total up to 46.

Bangkok — Sharmin Yoheswaren-Poulin

Harare — Eva Lapointe — Patricia Lee

Nairobi — Francis Sanford Smith

Yaounde — Sara Camblin Breault

Marie Leduc Belanger □



Loréta Giannetti



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



REPORT OF THE ANNUAL GENERAL MEETING

The FSCA begins another work year with a new slate of executive officers, confirmed at the AGM in the Pearson Building on the evening of Tuesday, September 22. A list is below.

The issues which confront us are not new, as we continue to press for support for changes to the Citizenship Act which would facilitate the acquisition of citizenship for foreign-born spouses of foreign service employees; work on the pension proposal carries on; questions of education and spousal employment continue. Interesting ideas for workshops and programmes are already emerging; if you would like to suggest something, please call with your ideas.

The FSCA is now 12 years old. Times have changed considerably during that time, and particularly in Ottawa, people live different lives. Changes are also occurring within the membership of the Association. Gradually we are becoming less a society of spouses, and more a group of people concerned with common issues arising

from a common life-style. We see this reflected in our membership as more employees join us, more men, more single people.

We will have a more extensive change in the executive than is apparent from the list presented here. Nancy Fraser will be leaving on posting sooner than expected, and we will be seeking a new president. Nancy has been a very thoughtful and dynamic head of our group, and her broad range of skills, and her enthusiasm and dedication have served us well. We would like to acknowledge her contribution with thanks from all who worked with her.

**1987-1988
FSCA EXECUTIVE**

President	Nancy Fraser
Vice-Presidents	Wilma Matchett Louise Valle
Treasurer	Pilar Doe
Secretary	Linda Gloss
Office Co-ordinator	Dawn Jones

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$12.00 per year
\$15.00 per family

Name:

Postal address:

.....

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

COMMITTEES

Bulletin Editors (interim)	Dawn Jones Linda Gloss
Bulletin Advertising	Linda Gloss
Education	Margaret Oldham
Pensions	Kate Preston
Spousal Employment	Clara Hirsch
Programmes	Tova Lynch
Hospitality	Judy Holton
Publicity	Terri Lobsinger

CIRCULAR DOCUMENT

**Admin. No. 39/87 (ABKH)
SMOKING POLICY**

In April of this year, the Treasury Board President announced the government's commitment to a total ban on smoking in public service workplaces by January 1, 1989. As a first step in the implementation of that policy, Treasury Board directed that smoking was to be restricted to specially designated smoking areas beginning October 1, 1987.

Although some government departments and agencies plan to introduce a total ban on smoking to take effect immediately, the senior management of the Department selected a gradual approach. As a result, smoking areas have been established at headquarters and at missions abroad in consultation with the Occupational Safety & Health Committees or Representatives, in accordance with Treasury Board guidelines □

□ SURVEY □

They have all been career diplomats with several foreign postings behind them; all have served as Canadian Ambassador. Now that they are retired, we thought it would be interesting to know more about their present lives.

- At one time or another, you have all served as a Canadian ambassador somewhere in the world. Was this the most enjoyable period of your career?

Yvon Beaulne: I am sometimes asked what was the most important posting I held. I invariably answer: In the 45 years that I spent in government service, the most important posting in my eyes was always the one that I held at the moment. When I look back on them today, they seem to me to have been of equal worth, because in each one I tried to do my best.

I began my career after spending five years in the Canadian Army during the Second World War. After the hostilities ended, a number of my brothers-in-arms preceded me into the foreign service.

In those days one entered the diplomatic service the way one entered Holy Orders. There was a dignity and prestige attached to it. Like medieval monks, the young recruits accepted unquestioningly obligations analogous to the religious vows of obedience, chastity and poverty. In the policy-making stage they might be consulted, but in the implementation stage, if they were unable to carry out the government's instructions, they had no choice but to resign. Similarly, although they were not required to be single, their conduct had to be above reproach, since the least failing



Yvon Beaulne

in morals or in the proprieties risked tarnishing the reputation of their country. Finally, the sometimes considerable sums placed at their disposal to further the interests of Canada and to represent it with dignity could not under any circumstances be used for personal purposes. Detached from the goods of this world, they were willing to fight the good fight for glory alone, knowing full well that the victories of diplomats, unlike those of generals, are celebrated quietly.

Georges Blouin: I do not like the word "enjoyable" in this context. To be an ambassador is no doubt prestigious; the position provides perks, but it mainly entails responsibilities that are not necessarily always "enjoyable". You have less control, in particular, over your own personal life. I have "enjoyed" a great deal my assignments as ambassador. However, I must say that being number 2 or 3 in some posts also had its rewards, its interests, its com-

pensations. Perhaps the "enjoyable" period of the career is that of a young secretary who has achieved his ambition to live abroad as a diplomat in an exotic or foreign environment and who is not yet overburdened with responsibilities.

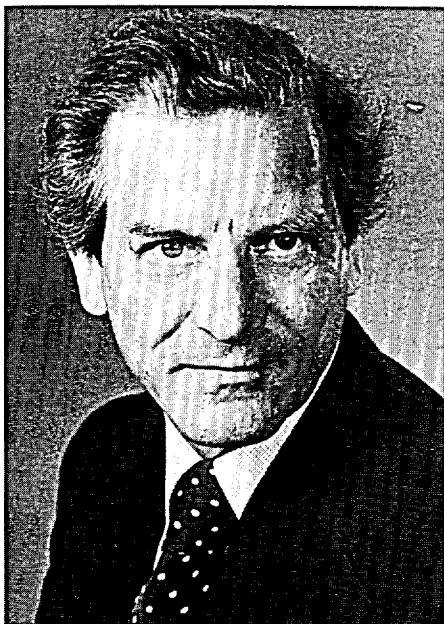
John Halstead: I served as Canadian Ambassador to the Federal Republic of Germany in Bonn for five years (1975-80) and to NATO in Brussels for two years (1980-82). These were both challenging and productive assignments and I enjoyed them thoroughly. Whether they were the most enjoyable of my career is another question. I used to say that being number two in a large mission was more enjoyable than being ambassador in a small mission, because the former could concentrate on the real substance of the mission's work and avoid many of the diplomatic formalities that inevitably take so much of the ambassador's time. In that respect my time as minister at the Canadian Embassy in Paris in the 60's was one of the most enjoyable periods for me.

Michel Gauvin: Not necessarily. I found it more interesting leading the Canadian delegation on the International Control and Supervisory Commission in Vietnam, where I could influence the turn of events and Canadian policy, than holding sometimes unchallenging sinecures abroad.

- *Now that you have retired, do you find it difficult to return to a quieter lifestyle?*

Y. Beaulne: After moving about the world for nearly half a century, I am happy to return home. Nothing seems to me more beautiful than the stretch

□ SURVEY □



Georges Blouin

of land between the Ottawa River and the Gatineau Hills, where I have returned regularly with my family on holidays and where I hope to spend the rest of my days.

G. Blouin: I retired only a little more than one year ago. During that year, my lifestyle has not changed that much, since I have been involved in a number of activities — serious ones and less serious ones! However, I find my lifestyle much less stressful, and this is a big plus.

I think that it is difficult to adapt to a quieter type of life only if one has attached a major importance to the diplomatic lifestyle. My guess is that most Canadian diplomats, when they reach retirement age, do realize the distinction between substance and shadow.

J. Halstead: I have not found it difficult to adapt to retirement, perhaps

because in many ways I have not changed my lifestyle all that much. The difference is not so much that my lifestyle is quieter but that I am now my own boss; I do what I choose to do and am free to turn things down. I am also free to say what I think. It is that freedom that makes the difference in my new lifestyle.

M. Gauvin: Not at all, provided it doesn't deny you a necessary minimum of material comfort. Retirement allows you to devote your free time to rewarding occupations which the demands of a career do not allow.

- *Do you feel that retirement is somewhat of a letdown materially after the wining and dining that is part of diplomatic life?*

Y. Beaulne: The man in the street has a misconception about the lifestyle of ambassadors, imagining that they indulge in the same pastimes as the idle rich. He doesn't realize that the society functions that they attend out of duty, rather than choice, pleasant though they may seem, are opportunities for them to obtain information, recruit allies and prepare the way for agreements. They are an extension of their office work, not a gratuitous pleasure. Today, I don't miss the pomp and the parties; the company of loved ones is enough for me.

Let me make another observation: the diplomat's wife forms a team with him. Without my wife, I would not have been able to play to the full my role as ambassador. However, it was only when I presented my credentials to the Holy See that protocol allowed her to accompany me. I hope all governments will recognize, like the Holy See, that

the ambassador's wife also represents her country and that she is entitled to special consideration. It is the Holy See which, starting in the time of Charlemagne, invented and developed the institutions, methods and instruments of diplomacy. On this point, I would like to see its example followed.

G. Blouin: There is no material let-down. Wining and dining — although most of the time pleasant — were part of the job, and because of that mainly a tool. However, they were perhaps the least interesting aspects of the diplomatic life and the ones I could most easily live without.

J. Halstead: Retirement may not be as rewarding financially as active service, but then the commitments are also less. As far as the wining and dining are concerned, both my wife and I find we still have as much social life as we want but we are glad to be relieved of the endless round of social obligations which goes with diplomatic life.



John Halstead

□ SURVEY □

M. Gauvin: The question shows a certain naivety about diplomatic life, especially that of ambassadors. Ambassadors generally live in well-furnished residences, but that isn't always the case. At any rate, they have the feeling of living in someone else's home, of never really being at home. The dishes that a diplomat must ingest out of professional courtesy often require a cast-iron stomach and a strong liver. Tapeworm, malaria, amoebic dysentery, fevers and viruses are another part of the lives of diplomats (and their families), unless they confine their careers to the major capitals.

- *What do former Canadian ambassadors do when they retire?*

Y. Beaulne: At the present time I am involved with refugees and am trying, by the spoken word and writing, to advance respect for human rights in Canada — especially with regard to our aboriginal peoples — since they are the foundation for peace, in Canada and in the world.

G. Blouin: When Canadian ambassadors "retire", they pursue personal interests and follow their natural inclinations towards work or play. A great many of them, I think, maintain a keen interest in public affairs, foreign policy issues, and national controversies, while upholding a certain detachment about politics — and politicians.

I would hope we could find another word than "retire" in English, and "retraite" in French. Those expressions seem so negative, defeatist! The Spaniards have a wonderful word for it: "jubilation", from the Latin "jubilare": to feel an intense joy. A "jubilee" in



Michel Gauvin

the old Hebrew religion was a great occasion happening every 50 years, when debts were paid, and slaves given their liberty!

"To retire" should not be as disastrous as it seems at first. The sadness is mainly the result of the manner in which people are put to pasture after serving their country with great dedication for years and sometimes at great sacrifice, especially for their families.

J. Halstead: From my observations, retired Canadian ambassadors do all manner of different things when they retire, from nothing at all to very active second careers. Many do various forms of consulting; others do occasional tasks for their former employer. In my case, I have started three new careers — part-time teaching (at Georgetown University in Washington); part-time consulting (for Canadian firms operating abroad and for foreign firms operating

in Canada); and a fair amount of public speaking and writing (particularly on international security questions).

M. Gauvin: They do whatever they can, but there is no pat answer. Some of my colleagues find part-time jobs, others write or play golf in order to keep fit. The Chinese place great value on experience gained in fields where a computer is no substitute. Surely they must be wrong and we're right! Time will tell.

- *Is it difficult to adapt to Canadian life after so many years abroad?*

Y. Beaulne: Throughout my career I have had the advantage of keeping in close touch with my country and of following its evolution. The lessons I have learned abroad give me a better understanding of what is happening around me.

G. Blouin: The more you live abroad, the more you realize that we are really privileged to be Canadians. The French, the British, the Soviets, probably feel the same way about their own countries. "Home, sweet home" says it all. Furthermore, when you live abroad as a diplomat, you never really leave your country behind, because you have to keep yourself as fully informed as possible about what is going on at home in order to be a good representative.

J. Halstead: While we enjoyed all our posts abroad (Tokyo, New York, Paris, Bonn and Brussels) my wife and I have always returned with great pleasure to Canada. We feel that we and our fellow Canadians are uniquely fortunate to live in such a wonderful country, with so

RETIRED HEADS OF MISSION

An association of retired ambassadors is now taking shape. Mr. Jim S. Nutt talked to us about it.

many blessings that too many of us take for granted.

M. Gauvin: Unless he has harboured illusions and become pretentious, a diplomat is something of a professional chameleon. If he has been able to adapt without too much difficulty to the ways and customs of other countries, why shouldn't he adapt easily to his own country when he returns? He may have to pay a bit ... no, a lot ... more for scotch and drive a Honda Civic — but, let's face it, that's better than the Ford LTD imposed on our ambassadors for reasons of economy, when their Third World counterparts have a Mercedes or a Cadillac.

- *If you had to do it again, would you?*

Y. Beaulne: I am grateful to the Canadian government for having allowed me to serve my country in a large number of posts, all equally interesting, with colleagues whose continuing friendship is precious to me. If I could, I wouldn't hesitate to do it all over again.

G. Blouin: I joined the diplomatic service nearly 40 years ago; in those days we entered a "career". At college, the good Jesuits wanted me to join their Order. When I told them that I wanted to become a diplomat, they did not insist, because, they said, diplomacy was also a special "vocation". Yes, I would do it again — under the same conditions. Some situations were not easy, especially for my wife and children, but, on the whole, it was a rewarding life. It is probably relevant to say here that our foreign service today is vastly different and, for my generation, much less attractive. The sad thing

today is that too many leave this great career with a bitter taste; we have yet to learn how to "retire" people who have served with hard work and dedication.

In our diplomatic lives, there is also a dimension which we should not forget: the reactions, the views, the role of our wives. They colour and influence our attitudes to a surprising degree.

J. Halstead: If I had to do it again, I would certainly go into the diplomatic service, for I found it a tremendously rewarding experience. There is one thing I would do differently, however, and that is to prepare myself better for raising a family abroad. That in my view is probably the most difficult aspect of diplomatic life and perhaps the most neglected (at least in my day).

M. Gauvin: I have had an adventurous career, off the beaten path and far from an often stifling bureaucracy. I knew a time when the "career", while requiring the utmost of you, gave you the feeling of being part of a unique corps and, I would say, of an elite, if this term had not fallen into disrepute.

Now that diplomacy has been scaled down and is managed like an insurance company, I don't know if I would make the same choice. However, I have no regrets and have made the most of what the diplomatic life offered me □

On June 16, 1987, 70 retired former heads of post met at lunch in Ottawa. The meeting marked the launching of the association of a group of former heads of post in the Canadian foreign service, to recall past shared experiences and to consider future joint activities. A counterpart lunch was planned for September to enable those who could not attend the June lunch to share in the inauguration.

The initiative for the association was taken by a small, self-appointed interim group which first met early in 1986. No commitment has been made on the extent of future membership, its organization or the scope of its activities. An initial survey of some 170 retired former heads of post indicated that a substantial majority favoured some form of association. A majority favoured "not only social" association; a substantial minority favoured "only social" association.

Whatever the outcome, at least for the time being the common denominator "social" is proving to be a good starter for whatever emerges. As one colleague was heard to say, "A lot of us are evidently interested in going somewhere!"

What is proposed for the time being is a minimum of organization and a maximum of "slow as we go". Meanwhile the interim group is continuing to study the questions which will require to be answered, whatever the form, substance and purpose of the association □

□ AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD □

On July 31, 1987 and September 11, 1987, 15 diplomatic appointments were announced.

They are:

Cameroon: André S. Simard as Ambassador, with concurrent accreditation to Chad. Mr. Simard joined the Department of External Affairs in 1967. He has served abroad in Tokyo; Saigon; Vientiane; Tunis; and as Counsellor and Consul, Bangkok. Since 1986, he has been Director, Japan Relations.

China: Earl G. Drake as Ambassador. Mr. Drake joined the Department of External Affairs in 1955. He has served abroad in Karachi; Kuala Lumpur; as Deputy Permanent Representative of Canada to the Organization for Economic Co-operation and Development in Paris; as Executive Director for Canada to the World Bank in Washington; and as Ambassador to Indonesia. Since 1985, he has been Assistant Deputy Minister for Asia and the Pacific.

Düsseldorf: Dennis S.M. Baker as Consul-General. Mr. Baker joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry and Commerce in 1963. He has served abroad in Boston; San Francisco; Manila; Prague; and as Counsellor (Commercial) in Bonn. Since 1984 he has been Consul-General in Hamburg.

Geneva: John M. Weekes as Ambassador and Permanent Representative to the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Mr. Weekes joined the Department of External Affairs in 1966. He has served abroad in Belgrade; as Counsellor, Delegation to the Multilateral Trade Negotiations in Geneva; and, concurrently, as Adviser to the Conference on Security and Co-operation in Europe. Since 1983, he has been Director-General of Trade Policy.

Guatemala: Dilys Buckley-Jones as Chargé d'Affaires. Ms. Buckley-Jones

joined the Department of External Affairs in 1965. She has served abroad in New York; Lima; Copenhagen; and as Counsellor in Mexico. Since 1985, she has been Counsellor in Hong Kong.

Ivory Coast: Jean-Guy Saint-Martin as Ambassador, with concurrent accreditation to Niger. Mr. Saint-Martin joined the Canadian International Development Agency in 1975. He served abroad as Ambassador to Zaire. Since 1984, he has been Vice-President, Policy, at the Canadian International Development Agency.

Jamaica: Kathryn Elizabeth McCallion as High Commissioner, with concurrent accreditation to the Bahamas and Belize. Ms. McCallion joined the Trade Commissioner Service, Department of Industry, Trade and Commerce in 1972. She has served abroad in Mexico, and Boston. Since 1984, she has been Counsellor, Permanent Delegation of Canada to the Organization for Economic Co-operation and Development, Paris.

London: Patrick MacAdam as Minister-Counsellor, Press and Media. Mr. MacAdam has followed a career in journalism. He was a senior writer in the Public Relations Department at EXPO '67 and is a former Director of Public Relations for Bushnell Television in Ottawa. He is, at present, Caucus Liaison Officer in the Prime Minister's Office.

Netherlands: Jacques Gignac, as Ambassador. Mr. Gignac joined the Department of External Affairs in 1958. He has served abroad in Boston and Paris; he was Ambassador to Lebanon with concurrent accreditation to Syria, Jordan, Iraq, and Saudi Arabia; Ambassador to Tunisia; and Ambassador and Head of Mission to the European Communities in Brussels. Since 1986, he has been Ambassador and Permanent Representative of Canada to the United Nations in Vienna; Resident Representative of Canada to the International

tative to the International Organizations in Vienna, Austria.

Portugal: Geoffrey F. Bruce as Ambassador. Mr. Bruce joined the Department of External Affairs in 1952. He has served abroad in Tel Aviv, Colombo, and Vienna. He was Minister and Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations, New York; High Commissioner to Kenya with concurrent accreditation to Uganda; and Permanent Representative to the United Nations Environment Program and to the United Nations Centre for Human Settlements, Nairobi. Since 1984, he has been Vice-President, Business Co-operation, Canadian International Development Agency.

Romania: Saul Grey as Ambassador. Mr. Grey joined the Department of External Affairs in 1957. He has served abroad in Jakarta; Karachi; Indochina; Paris; Athens; London; and as Minister-Counsellor, Moscow. Since 1986 he has been attending the National Defence College in Kingston, Ontario.

Tanzania: David Rose as High Commissioner, with concurrent accreditation as High Commissioner to the Seychelles and as Ambassador to Madagascar. Mr. Rose joined the Department of External Affairs in 1960. He has served abroad in Lagos; Dar-es-Salaam; and as Counsellor in Rome, Washington and Peking. Since 1985, he has been Director, Security Division.

Vienna: Michael Shenstone, at present Ambassador to Austria and Head of Delegation and Ambassador to the Mutual and Balanced Force Reduction Talks in Vienna, will, in addition, become Ambassador and Permanent Representative of Canada to the United Nations in Vienna; Resident Representative of Canada to the International

AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD (continued)

Atomic Energy Agency; and Permanent Representative to the United Nations Industrial Development Organization, both located in Vienna. Mr. Shenstone joined the Department of External Affairs in 1952. He has served abroad in Beirut; Cairo; as First Secretary/Counsellor in Washington; Minister-Counsellor and Principal Advisor on the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) in London; Ambassador and Head of the Canadian Delegation to the CSCE in Geneva; and as Ambassador to Saudi Arabia. Since 1985, he has been Ambassador to Austria.

Yugoslavia: Terence C. Bacon as Ambassador, with concurrent accreditation to Bulgaria. Mr. Bacon joined the Department of External Affairs in 1961. He has served abroad in Accra; in London; as Minister-Counsellor, Delegation of Canada to the North Atlantic Council, Brussels; as High Commissioner to Zambia during which period he was concurrently accredited to Malawi and Mozambique, and became Canada's first High Commissioner to Zimbabwe; and as Ambassador to Czechoslovakia. In 1987 he has been serving as Special Adviser on Southern Africa to the Commonwealth Secretariat in London.

Zambia: David Reece as High Commissioner. Mr. Reece joined the Department of External Affairs in 1952. He has served abroad in New Delhi; Kuala Lumpur; Bonn; London; as Minister and Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations, New York; as High Commissioner to Ghana; as Ambassador and Head of the Canadian Delegation to the Mutual Balanced Force Reduction Talks, Vienna; and as High Commissioner to Jamaica. Since 1986, he has been Senior Advisor, Policy Development □

9

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

THE CIRQUE DU SOLEIL PREPARES FOR ITS FIRST INTERNATIONAL TOUR

The Cirque du Soleil went on tour in 1984 in Quebec. After taking its first tentative steps, as it continued its tour of 11 cities and towns, the circus began to enjoy immense success.

Creativity and make believe are the hallmarks of the Cirque du Soleil. Because it emphasizes the performances of the artists and direct contact with the public, the Cirque du Soleil is both traditional and innovative. Like a regular circus, it creates a carnival atmosphere that is sustained throughout the show. However, the Cirque du Soleil differs in that it neither uses wild animals nor seeks the bedazzling effects of the colossal in its presentation.

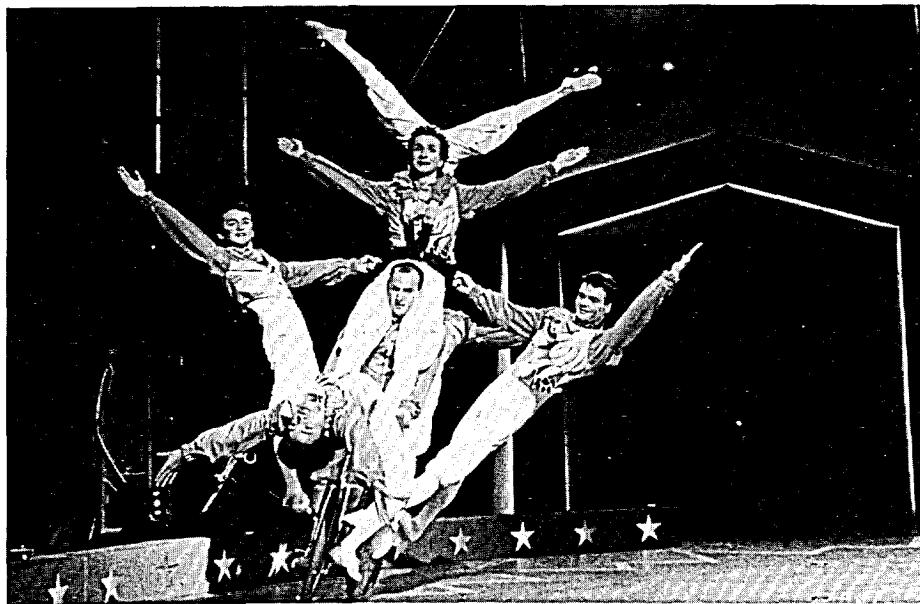
The techniques used by the Cirque du Soleil are unparalleled in Canada. A tour in the United States and Australia has the following itinerary:

U.S.A.

September 27 — Los Angeles
October 2 to October 25 — San Diego
October 30 to November 22 — Long Beach

Australia

January 27 to February 21 — Sydney
February 26 to March 13 — Melbourne
March 19 to April 3 — Adelaide
April 9 to April 24 — Canberra
April 30 to May 15 — Brisbane □



Tots & teens



10

□ POOR VISION LINKED TO LEARNING PROBLEMS □

During the first 12 years of life, 80 per cent of learning takes place by visual means, according to the Quebec Association of Optometrists. The eyes reach maturity between the ages of five and eight. Between 20 and 30 per cent of the first grade children enrolled every year are visually unprepared to read and write.

Children will rarely complain about poor vision, because they believe that everyone sees as they do. However, there are certain signs that betray visual problems. These include:

- squinting, leaning over or closing one eye when performing a task that requires a greater visual effort;
- rubbing the eyes often;
- poor coordination causing the child to bump into things;

- having to sit too close to the television;
- holding a book too close;
- experiencing difficulty copying from the blackboard; and
- complaining frequently about headaches.

If your child is experiencing any of these problems, you should consult an optometrist.

Visual problems can be minimized by good working habits. When reading or writing, the work should always be in the centre of the field of vision and a forearm's length away.

Television should not be watched in the dark. According to optometrist Jacinthe Ricard, the distance away from the screen should be equal in feet to half of the screen's size in inches. Thus,

you should have your child sit 10 feet away from a 20-inch screen. A properly adjusted picture is also important. Children should not be allowed to lie on their stomachs while watching television, as this tends to cause eye fatigue. Too much television can also be harmful: children should take a ten-minute break from the television every half hour.

If your child needs glasses, you would do well to purchase a frame with spring hinges. Plastic lenses are light and unbreakable, but they are very easily scratched. Shatterproof glass lenses would be a wiser choice □

(Excerpted from: *Le Régional de Hull*, from Madeleine Ouellet.)



The Quebec Association of Optometrists recommends a complete eye examination before a child enters kindergarten.

□ SUPPORTING THE FOREIGN SERVICE □

While it is customary to think of External Affairs as a rotational foreign service, few realize that 54% of its headquarters staff are in fact non-rotational employees. For them, Addis Ababa, Buenos Aires, Paris and Tokyo are just addressees on a telegram. They have none of the exotic foreign artifacts with which to adorn their offices nor the enchanting tales that become cocktail and cafeteria gossip. Their perspective on External Affairs may be quite different, less glamorous, more routine, but not necessarily any less fulfilling.

External Affairs began as a non-rotational Department of the civil service. Neither of its first two Under-Secretaries, who were responsible for the Department for its first 32 years, had ever served abroad, and the third had been posted to Washington for only one summer before succeeding them. When we opened posts abroad, they were staffed from outside the Department. Heads of Post recruited their own staff, frequently taking their secretaries with them from private industry and hiring the rest of their staff from the anglo community abroad. A complaint heard down into the fifties was that Canada House in London was staffed by British rather than Canadian stenographers and clerks. Not until late in the Second World War, when security became more of a concern, were Canadians hired as support staff for our posts and eventually allowed to return for assignments at headquarters. The backbone of the Department were its non-rotationalists, people like Agnes McCloskey, Marjorie Mackenzie and Joe Boyce, who virtually ran the daily operations of the Department as unto themselves.

As more career foreign service officers became Heads of Post in the late

forties and support staff began joining the service to see the world and serve abroad, non-rotationalists lost their pre-eminent status at headquarters. In the secretarial and clerical categories, where most of the non-rotationalists were, career advancement now came more rapidly

While it is customary to think of External Affairs as a rotational foreign service, few realize that 54% of its headquarters staff are in fact non-rotational employees.

for those who were willing to serve at home and abroad. Senior support staff positions were reserved for rotationalists and the lower level non-rotationalists became known, in practice if not by name, as second-class employees.

In the late sixties there was another fundamental change in the ranks of the Department's non-rotationalists. In the early sixties the Royal Commission on Government Organization (Glassco Commission) had recommended substantial improvements in the administration and management of all government departments and a greater reliance on specialists. Since most of these professionally trained administrators and specialists were non-

rotationalists, they came to represent a sizeable portion of the Department's staff at the very time that the rotational foreign service was undergoing its phenomenal growth.

The new specialists came to occupy positions in which there was a need for continuity and for specialized skills that made the training of rotational employees impractical, and for which there was little or no need for such training at the posts. Most of them were to be found on the administrative, personnel, technical, security, and public affairs side of the Department's work. Although they were a large group, they were spread over many classifications, which restricted their opportunities for advancement in their category. Those with talent and ambition had to seek opportunities for career advancement outside the Department. Management positions in the Department, with a very few exceptions, were not open to them. Because of their inability to advance into management positions in the Department and the fact that they did the work which most foreign service personnel sought to avoid, such as routine administration and public affairs, they continued to be regarded by many in the more prestigious rotational foreign service as second-class employees. The non-rotationalists themselves seemed to lack a sense of place and involvement in the vital purposes of the organization. Moreover, those who complained could easily be replaced by others who were more willing to accept the security of a menial role at the bottom of the Department's managerial hierarchy or were not planning a lengthy career in the public service. It was, as any number of senior managers kept reminding employees, first and foremost a rotational service.

SUPPORTING THE FOREIGN SERVICE (continued)

It was not until the Trade Commissioner Service became integrated with External Affairs in 1982 that the number of non-rotationalists once again increased sufficiently to warrant steps being taken by the Department's rotational personnel managers to improve their lot. While most of those non-rotationalists who joined the new External Affairs were offered the opportunity to convert to a rotational stream, many did not and the Department once again found itself with substantially more non-rotational than rotational personnel at headquarters. There were also other unrelated changes that were increasing the non-rotational ranks. For a variety of reasons, some personal and some professional, life abroad no longer had the same appeal that it once had. Consequently, there was an increasing number at all levels in the rotational service who wanted to give up their natural career progression in order to remain in Ottawa. In the past, this desire had often been met through a transfer to other departments, but in the wake of austerity this door was being closed.

For the above reasons, it was quite clear that the Department would have to pay more attention to its personnel services for non-rotational employees. A task force was established to investigate and report on how departmental personnel policies could be adopted to meet the requirements of non-rotationalists. As a result of its work, some changes were forthcoming in the appraisal system, in career counselling and opportunities for professional and managerial training, in the creation of several single post assignments abroad, and in making beginning non-rotationalists feel part of the corporate culture.

Over the past three years there have been some interesting developments among the non-rotationalists in the



Don Page

Department. The 1984-1987 period has been chosen for this comparative study because there have not been any substantive structural reorganizations in the Department during this period that would affect the distribution of non-rotationalists. While headquarters personnel has been reduced by slightly over 6% to 2,185, the non-rotationalists have shrunk by 15% to 1,183 while the rotationalists have expanded by 8% to 1,002. Practically all of this shift can be accounted for by the conversion on August 1, 1986, of 203 commercial officers from non-rotational to rotational. The CO conversion had its most dramatic effect on the International Trade Development Branch which lost 87 non-rotational positions and went from being a 90% non-rotational branch to having a slight majority of rotationalists. The Economic and Trade Policy Branch was less affected, having lost only 26 non-rotational positions, but it also went from a slight majority of non-rotationalists to a majority of rotationalists. Such changes have, of course, considerable consequence for future

personnel operations and recruitment. Not quite as sweeping were the changes in the five geographical branches which lost 74 positions, primarily COs, or 49% of their non-rotationalists. Instead of an average of 42 non-rotational positions in each of these branches, they now average only 16. What this means in the longer term is that fewer rotational employees will have the same opportunity to work closely with non-rotationalists and the non-rotationalists will be concentrated more than ever in the support service areas of the Department.

Other internal changes among non-rotationalists have been less dramatic but worthy of note. Administration, personnel and protocol have lost 108 non-rotational positions or 14% of their staff, largely due to lost PYs. Those on the receiving end of some new non-rotational positions have been primarily: the Communications and Culture Branch (19); the Summits Management Office (14); the Legal, Consular, and Immigration Affairs Branch (12); Corporate Management and Policy

SUPPORTING THE FOREIGN SERVICE (continued)

Development Bureaus (8); and most important of all, the three Ministers' offices which have increased their non-rotational staff from 29 to 47. In the same period, Deputy Ministers increased their non-rotational staff from 9 to 13.

Within headquarters, non-rotationalists appear as librarians, historians, program administrators, technicians, financial administrators, pay clerks, intelligence analysts, secretaries, protocol officers, 50 classifications in all with the majority being clerks, numbering 355 or 31%, 173 secretaries (15%), and 154 administrative officers (13%).

Job satisfaction for most non-rotationalists remains in the very nature of their work. There are few opportunities for non-rotationalists to move up the managerial ladder into the higher paying positions in the Department. Of

the 441 EXs in the Department, only 14 are non-rotational and because of the designation of senior positions as rotational, there is virtually no chance of substantially changing this ratio. In spite of this drawback, rather than seeking advancement through moves to other departments, where their particular classifications may be found in greater numbers, many have opted to remain with External Affairs doing the work that they most enjoy and are trained to do. Thus non-rotationalists pride themselves in being the institutional memory of so many parts of the Department's operations. As bureaucratic practice in Ottawa becomes more tedious and cumbersome, their expertise and specialization are more frequently called upon. They too can feel the satisfaction of a job well done as part of the team that is re-

sponsible for the handling of Canada's external relations. Like their colleagues in the rotational service, they thrive on the excitement of working in the field of international affairs. There is also a growing recognition that the foreign service cannot get along without their specialized knowledge and training, and they are more than ever-recognized as a fundamental adjunct to the operation of a Department that is responsible for more than traditional diplomatic encounters. But they must also become an integral part of the corporate culture if the Department is to promote the best in a productive working environment that is to the benefit of management and all employees, rotational and non-rotational. □

13
Don Page
Political and Strategic
Analysis Division.

RECIPROCAL EMPLOYMENT ARRANGEMENTS (REAs)

REAs allow, on a reciprocal basis, dependents (spouses and children) at Canadian missions to enter the local labour market on a basis of equality with the local population. They remove all restrictions on employment save in those cases where there is a requirement for a security clearance, or for specific qualifications in certain professions. Dependents who work lose immunity from civil and administrative jurisdiction within the scope of their employment, but immunity from criminal jurisdiction is not affected. In some instances, diplomatic privileges such as exemption from customs duties may also be lost. Local taxes and social security deductions must be paid. □

HAVE ARRANGEMENTS

Australia
Barbados
Brazil
Britain
Colombia
Denmark
Ghana
Guyana
Haiti
India
Israel
Jamaica
New Zealand
Norway
Peru
Philippines
Sweden
United States

ARRANGEMENTS DEEMED TO EXIST

* Finland
** France
Hong Kong
Ireland
Ivory Coast

* Pending conclusion of negotiations for formal arrangement.

** Pending formal approval of French Parliament.

September 1987

□ NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE □

The reaction is always the same. Mention that you're the spouse of a foreign service employee, and the listener's mind spins into fast-forward and up on the screen comes the picture of a life that is nothing short of glamorous.

No one will dispute that the foreign service circuit allows its members (and their families) a chance to travel that few "ordinary" citizens could ever duplicate. The privilege is not without a price. And all too often, it's the spouse of the foreign service employee who has to pay.

stash away the preconceived notions, and imagine, instead, having to put your professional life on hold and with it all hope of financial independence, simply for the "privilege" of "following" your spouse around the world. Now the picture that comes into focus is considerably less appealing.

But, in fact, that's the reality of foreign service life. And it's a sad reality that sometimes forces foreign service employees into choosing between their careers and their marriages. Imagine, too, the problems of foreign service families that choose commuting as a solution to their two-career dilemma. The juggling involved in preserving a marriage in which both spouses pursue careers (and lives) several time zones apart is mind-boggling.

In 1981, the federal government published the report of the Royal Commission on Conditions of Foreign Service, which was formed because of the declining morale at External Affairs. The report dealt with many of the problems facing families of foreign service employees. Some positive changes were made, but many people say there's still a long way to go.

Every Canadian foreign service spouse has her or his yes, there are some male

spouses) story to tell. How do modern-day foreign service spouses deal with the personal and professional stresses caused by a way of life that revolves around constant moves and upheavals? Three spouses, all in their thirties and with one foreign posting behind them, reveal the flip side of their jet-setting lives. All of the spouses talked to have retained their own names, which is still unusual in Canadian society. They all have one, two or three university

The reaction is always the same. Mention that you're the spouse of a foreign service employee, and the listener's mind spins into fast-forward and up on the screen comes the picture of a life that is nothing short of glamorous.

degrees and have professional careers that they have tried to maintain or have changed into more "portable" ones.

Six years ago, Robin Pascoe was working in news and current affairs at CBC-TV in Winnipeg when her "friend" Rodney joined the foreign service. The two got engaged the day he was ac-

cepted. When Pascoe left her job to head to Ottawa with Rodney, a Winnipeg newspaper ran the following headline: "Pascoe Gives Up 24 Hours to Follow Fiancée to Ottawa."

The move to Ottawa, where she freelanced for CBC radio, was followed by a three-month posting to New York City. Personally, the posting was "fabulous, because I'd always wanted to live in New York," but professionally it was pretty bad. The excitement of living in New York soon fizzled when Pascoe discovered she was now a career woman without a job. Left sitting in a hotel room while Rodney sat in the U.N. with the ambassador, she was initially resentful of the situation. "I was left wondering, 'Now what?'" explains Pascoe. "I soon realized, 'Okay, you're a journalist, you'll have to find something to do. But you have to go out into the street and find it yourself.' It's very easy to say and very difficult to do."

Pascoe finally got some work with CBC radio at the U.N. It did not, however, completely restore her professional identity. When people asked her who she was working for, Pascoe would "mutter" her reply. "I was freelance now. I was working for myself. But who was I? And, who cared?"

The experience in New York City was only a taste of things to come. Their next posting was a 3-year stint in Bangkok, Thailand.

Although optimistic about obtaining work, Pascoe had to broaden her skills and accept assignments that had no connection to what she had lined up before leaving Canada. At first, she took a job as an English language teacher because she wanted to work so badly.

When her husband was posted to Bangkok, Pascoe freelanced as a journalist and a consultant for CIDA,

NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE (continued)

and for CBC radio and television doing arts reports. "I was accredited to the CBC and had a press card. I was supposed to give up my diplomatic immunity if I wrote anything controversial. However," she adds, "I think being an External wife may have been the reason for my never being sent to do hard news reports."

She says her working environment was very different from her husband's. "There are problems involved in freelancing abroad that Embassy people can't begin to relate to," she explains. "Because of their built-in infrastructure, they have people translating for them, people making appointments, and taking them places in air-conditioned cars." Pascoe recalls being out on an assignment at seven months pregnant, and taking her maid along so that "the maniac taxi driver wouldn't take me somewhere dangerous."

The difficulty in getting stories because she didn't speak the language, coupled with the birth of her daughter, Lilly, finally forced Pascoe to abandon her dream of being a hard news foreign correspondent. "The bottom line is that I had to initiate most of my own work and follow through, and then get paid borsch for it."

The sense of accomplishment and professional identity, says Pascoe, is the mark of the modern-day foreign service spouse. But when asked about the "new" diplomatic spouse, Pascoe says she doesn't think there's a difference between older spouses and younger ones in a basic sense. "I think that all the resentment and identity crises are just being experienced all over again." "The times we're living in and the economic realities are different — we've had to work, the older spouses haven't. Having established ourselves in Canada,



You'll never believe it, but Smith's wife wants to take up a career. What next?

we have more of a reluctance to give up our professions when we go overseas. We've been able to do what we want professionally in Canada, and we expect to get what we want in a foreign country. And often we never stop to think that maybe the women in the country itself aren't able to do it and why should we, as interlopers, be able to do anything we want."

Returning to Canada, it took Pascoe a "full cycle of seasons to get back into life here," and nearly as long to find a satisfying job. Ironically, she did not return to a "traditional" job, but continued in the life of a freelancer. Now a media consultant to CIDA, Pascoe credits the foreign service with her liberal dose of self-motivation. "I've become a self-employed person which I never was before."

* * *

The male diplomatic spouse, although definitely in the minority, does exist. Björn Johansson, a Swede, is also a foreign-born spouse (they comprise a third of all spouses). Johansson, an economist, met his wife, Colleen, when both were attending a course in Amsterdam in 1978. The following year she came to Sweden for a year, one which she found frustrating because she couldn't get a suitable legal position. Because his degree was recognized here, they moved to Canada and Johansson pursued further graduate work at Carleton University. The two married in 1980 and his wife joined External Affairs that summer. It was a year before the couple received their first posting.

"It was a typical, complicated External Affairs situation," says an amused Johansson. "We were told we'd be going to Dacca, then because

NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE (continued)

someone was extending his stay there, we were given the choice between Zambia and Tanzania." They chose Tanzania. Of course, prior to departure, he had been contacting various international organizations about employment possibilities in Dacca, Bangladesh!

Johansson feels the experience had little negative affect on him either personally or professionally. "It was a positive experience and it worked out reasonably well. But it didn't have the frustration that many of the female spouses have. There's a Canadian bias towards men having a job and being independent, particularly in Third World countries where it's even harder for women to find work."

Johansson worked as a locally engaged employee with the Canadian High Commission for six months and, when another male spouse left the country, he took over his job with a private international firm doing aerial photography and aerial geological surveys. Johansson readily admits that he had a much easier time obtaining work than did the female spouses, who, if they got a position at all, found it was usually part-time and in the international community. He recalls one woman with extensive language skills who was offered a job with a local airline but the government wouldn't allow a work permit because she was competing with natives for the position. While Johansson sympathizes with the plight of foreign service wives trying to obtain jobs in Canada and abroad, he also questions the whole issue of preferential treatment. "I have my doubts about this special treatment of spouses. There should not be a reason for spouses to be treated differently than anybody else."



You are invited to a social evening at the residence of Mr. Counsellor and Mrs. Nobody.

When they returned to Canada, Johansson was a househusband and a part-time student. He had difficulty getting a job at first because he was not a Canadian citizen, but eventually he landed CIDA contracts and a position with an international trade firm.

But while Björn and Colleen were abroad, the couple had helped "rewrite" the departmental policy on maternity leave. When Johansson's wife became pregnant, they discovered that there were provisions for the male partner, usually the working partner with the female spouse, to take one day off to attend the delivery of the child. However, there were no provisions for the mother, as the employee, delivering the child. "They had to make amendments to the Act," continues Johansson, "and this focussed on the sexist way in which the Act was written, and some of the sexist attitudes towards women in the department."

The rules were re-written, and when Colleen delivered her second child, she was given her 15 weeks maternity leave.

* * *

When Clara Hirsch, a sculptor and teacher, visited Health and Welfare for the requisite medical test before the family's posting to Mexico, she was astounded to find herself without an identity. On the medical forms, beside where her name should have been, someone had written "dependent".

So began Hirsch's indoctrination into the foreign service world, a world which Hirsch says treats (female) spouses as "appendages. It's such a conservative milieu, and it's so difficult to be your own person. They (External) feel a woman is supposed to be able to cope and muddle through without a job. She should be happy to have a husband in a so-called prestigious position, to live in exotic places. She should be thrilled."

NOT A BED OF ROSES: THE "NEW" FOREIGN SERVICE SPOUSE (continued)

Clara Hirsch and her husband Jon were already established in satisfying and well-paying jobs when Jon was offered a position by External Affairs. She laughs as she recalls how Jon broke the news. "He called me from Ottawa (she was still living and working in Toronto) and said, 'How would you like to go to Paris?' And I said, 'Are you sure we'll go to Paris rather than Lebanon or Venezuela?'"

When Jon accepted the position, he and Clara negotiated an agreement that they would give the foreign service a try for two postings. After that, if he loved it and she couldn't stand it, they would have to make a major decision. So far they have been on one posting and the jury is still out.

Both Clara and Jon gave up good salaries when Jon signed up with External. Says Hirsch, "Now we live on a meagre salary, relatively speaking, with two children, and child care expenses. I supply teach and have research contracts and we barely tread water, like many Canadians."

Hirsch enjoyed the "adventure" of moving to another country; however, she views the experience with mixed feelings. Although she was born in Europe and speaks several languages, "nothing can prepare you for your first encounter with diplomatic life abroad."

Although she quickly managed to get a job teaching sculpture at a fine arts faculty in Mexico City and studied to be an ESL teacher so she could find employment easily anywhere, Hirsch says that she was still viewed as an appendage to her husband. She feels that it wasn't until she put on a very successful one-person exhibit at the end

of the posting that she was "taken seriously as a person. I think that most of them thought I did my art as a Sunday afternoon hobby. They were surprised at the gallery and the prices. People tend to make assumptions that can be erroneous and limiting. There is often the preconception that I'm married and have kids and that's my entire life."

Hirsch also found that foreign service life wrecks havoc with one's personal friendships. "My friendships are very important to me. I still miss my Toronto friends, and I resent being cut off from them. Everywhere we go, we form superficial and temporary friendships. We're thrown together out of similar circumstances rather than through similar interests."

* * *

It's now been six years since the Royal Commission on Conditions of Foreign Service tabled its report. From the comments of many foreign service spouses, it seems that very little attention has been paid to their concerns.

"When the McDougall report came out, there was a lot of hope and expectation that things would change within the department," explains Björn Johansson. "But what has happened is a lot of window-dressing and, in essence, not very much has changed. So now there is a bit of pessimism. Although the department has tried to accommodate some of the requests from spouses, the department itself is in a monetary squeeze where spouses are secondary and always will be." Clara Hirsch sees the problem a bit differently. "I think the working spouses committee needs to get a lot more men on it, because as long as these

things are seen as women's issues, it will get nowhere."

Johansson feels it is also a matter of battling the traditional role models for both sexes. "If you look at it, it's a case where there's a definite lag in attitudes. The traditional attitudes prevailing at External Affairs are not necessarily representative of attitudes in the Canadian population as a whole" □

by Liza Linklater
Assistant Editor
for the Ottawa Women's
magazine.

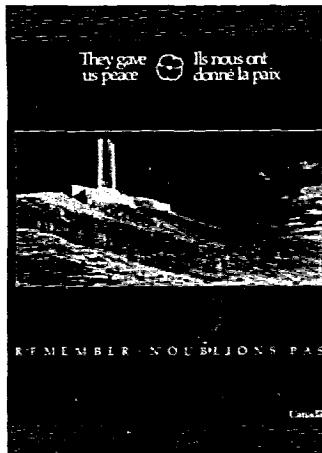


My husband has a job, I have five children, a dog, a chauffeur, a Cartier watch, champagne every Saturday, residences in Washington, Paris, Rome and a maid. What more could I ask for?

MOSAIC

CANADA

Remembrance Day.



18

This is a photo representing an oil painting of Vimy Ridge which was used for the Department of Veterans Affairs' 1986 departmental poster for Remembrance Day. The oil painting *Vimy Ridge* is by the First World War artist William Longstaff. In the painting, the Vimy Memorial stands out in the solemnity of a moonlit night. Gathered in front of it and on the adjoining slopes are the ghosts of hundreds of Canadians who died in the capture of Vimy Ridge on April 9, 1917. The Vimy Memorial stands as a tribute to all Canadians who died in the First World War. Its ramparts contain the names of 11 184 Canadians who died in France and have no known grave.

More than 110 000 Canadians gave their lives in the two World Wars and Korea. On November 11, we remember them.

Quintuplets born to Ottawa couple.

Lauren Lloyd and Kim Forgie, both aged 32, became the proud parents of quintuplets on Tuesday, September 22 in the Ottawa General Hospital. Their names, in order of birth, are Kiza, a girl, Rhys, a boy, Anya, a girl, Mathew, and Zuri, a girl. They are the first quintuplets born in Canada since 1934.

The babies were born 11 weeks prematurely — 28 weeks and four days after conception. The mother was hospitalized on September 9, and the decision to perform a caesarian was made because of problems involving eclampsia (arterial hypertension) and blood platelets, which had reached the critical level of 70 000 per cubic millimetre.

"The surgery took about 40 minutes, but there were



The father.

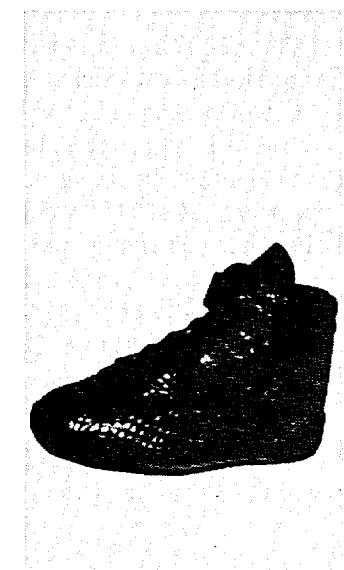
no complications during delivery, which took only two minutes," explained Dr. Bell.

"We hope to live a normal family life, although, of course, we will have more children than most," said Mr. Forgie, an engineer with the Harbours and Ports unit of Transport Canada's Coast Guard. His wife, who is also an engineer and an artist, was employed by Hart and Associates, a firm of geotechnical specialists, before the babies were born.

HEALTH

Start your children off on the right foot by choosing proper shoes. To date nearly one-third of the children examined by podiatrists in Canada and the United States have required either close supervision or podiatric treatment. Our feet carry us an average of eight miles per day. Not surprisingly, an estimated 80 per cent of the population are liable to have problems with their feet sooner or later.

Prevention is the best means of dealing with this problem. Watch carefully how your child walks. If he walks awkwardly or if his feet point in or out, you should consult a podiatrist. In any case, regular preventive examinations are recommended, especially for school-age children.



For proper support, shoes should have laces and a stiffener, to support the arch.

A child should not be made to wear second-hand shoes, since every pair of feet has very specific needs. Nor should foot remedies designed for adults be used with children, since some are far too strong for them.

Leather is a good material for children's shoes, since it is porous and allows the feet to breathe. Children up to age six perspire mainly through their head and feet.

The best shoes for children of school age are those with a stiffener to support the arch and a heel no thicker than 3/4 inch. Boys' shoes should have laces, and girls', a strap across the top of the foot.

Shoes with Velcro-type fasteners are sufficiently solid, provided they fit perfectly.

MOSAIC

Coalition calls for more severe anti-tobacco legislation.



A national coalition of health care organizations is calling for a more stringent federal law that would restrict the sale and possession of tobacco products to persons 18 years of age and older.

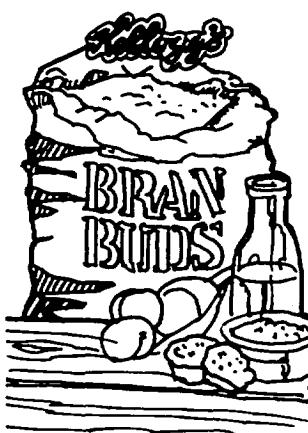
In its proposal, which is designed to reduce the use of tobacco among juveniles, the group states that the existing federal law — which dates back to 1908 — prohibiting the sale of tobacco to juveniles under 16 years of age, with fines ranging from \$10 to \$100 for failure to comply, should be repealed and replaced by a law limiting the sale and possession of tobacco to persons 18 and up.

The law would require merchants to obtain permits to sell tobacco products, similar to those required to

sell alcohol. Violators would run the risk of losing their permits.

Significant progress has been made in curbing the use of tobacco among adults. The number of smokers is declining by 350 000 annually, and the percentage of smokers dropped from 41 to 31 between 1970 and 1983. But we are not having the same success among young people, especially girls between the ages of 12 and 19, where the percentage of smokers rose from 20 to 25 between 1965 and 1985, explained Mr. Robert Burr, the Director of Communications for the Canadian Public Health Association.

Breakfast cereal coming back into its own.



At one time, few adult Canadians were eating breakfast before going to work. Today increasing

numbers of them are returning to the tradition of their parents, who felt that having a bowl of cereal was the only way to start the day.

Cereal is an ideal food for modern families in which both spouses are working and do not have much time to prepare breakfast. It is also suitable for children, since even very young ones can prepare their own.

The fact that a cereal is popular does not necessarily mean that it has a high nutritional value. A 1986 edition of the American magazine *Consumers' Report* indicated that Kellogg's All-Bran was the most nutritious cereal.

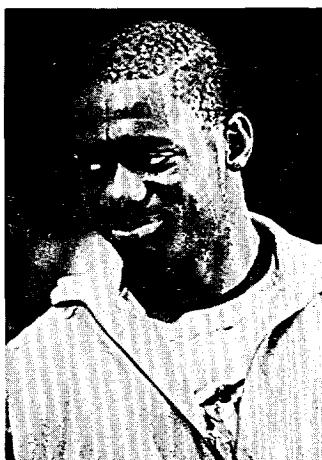
Lowest on the nutrition scale, according to the magazine, were Apple Jacks, Froot Loops, Coco Pebbles and Honey Snacks, mainly because of their high sugar content.

The experts caution against regarding cereal as a food that will meet all one's daily nutritional requirements. However, it is a good tasting, easy to prepare food that will provide one-third of the nutritional elements required by the body, according to the Canada Food Guide.

Cereal contains carbohydrates, and the milk that is poured onto it is high in protein and calcium. When cereal is combined with a glass of orange juice, which is high in vitamin C, breakfast represents a good start to the day.

SPORT

The world's fastest human is a Canadian.



19

Ben Johnson, the world's fastest human, recently had his name inscribed in the record books as having performed one of the three greatest feats of all time in track and field.

The 100-metre sprinter made his mark last August 30 on the track of Rome's Olympic Stadium. Running against Olympic champion Carl Lewis, Johnson got off to his fastest start ever and, with a time of 9.83 seconds, set a new world record for the 100 metres, breaking the 9.93 time of former record-holder Calvin Smith.

Johnson, who was born in Jamaica but raised in Canada, has thus added a third world record to his indoor records for the 50 and 60 metres. "No one will be able to come close to this record for at least 50 years. I am the only one who can better it," said the champion.

□ THE LETTER BOX...□



This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services and Community Liaison Division (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

I am writing in response to a "A Letter to the New Spouses in the Foreign Service". (Vol. 4, No. 2, 1987.)

I have taken the advice of the writer and considered all the options regarding my future. I determined that I, like my husband, would pursue my career to the best of my abilities. Volunteer work, which I have done and may pursue at some point in the future, can be fulfilling and worthwhile. But I would not choose to "work for nothing" just because I am married to a man who happens to be working overseas.

My husband and I are friends, companions, and partners. While I agree that "psychological support" is important to our relationship, as well as to a successful posting, such support flows both ways. The "staging of lunches and dinners", however, is not an imperative to our partnership.

Some spouses, no doubt, share your perception of life in the Foreign Service. Others, however, do not. Many nurses, teachers, lawyers, doctors, male and female spouses, who are prevented from pursuing their careers are pressing for change. Change not only in host countries, but within the halls of the Pearson Building as well. Their demands are not, in my opinion, "tedious and ungracious".

In reading your letter I am reminded of a charming book that I read to my child. *The Favershams* describes the life of a Victorian military officer and his wife.

"In India they found that life
Was very nice for man and wife,
And each day when their work
was done

They spent the evening having fun
With picnics, games and social calls
And jolly regimental balls".

Whether living abroad or in Ottawa, I intend to do more with my life than simply to make myself "an interesting person to be with".

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, are by Yves Brodeur.

Photos — External Affairs, *Le Droit*, *Le Régional*, Sylvie Gauvin.

In closing, the writer welcomes us to her club. However, I feel that I belong to a different club and hope that the Department of External Affairs will take note of our members and provide an environment where both partners' needs are taken into account □

Clara Hirsch

LIAISON is published by the
Department of External Affairs
Posting Services and
Community Liaison Division
(613) 995-9781
Editor: SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse: Name:

Address: Old Address:

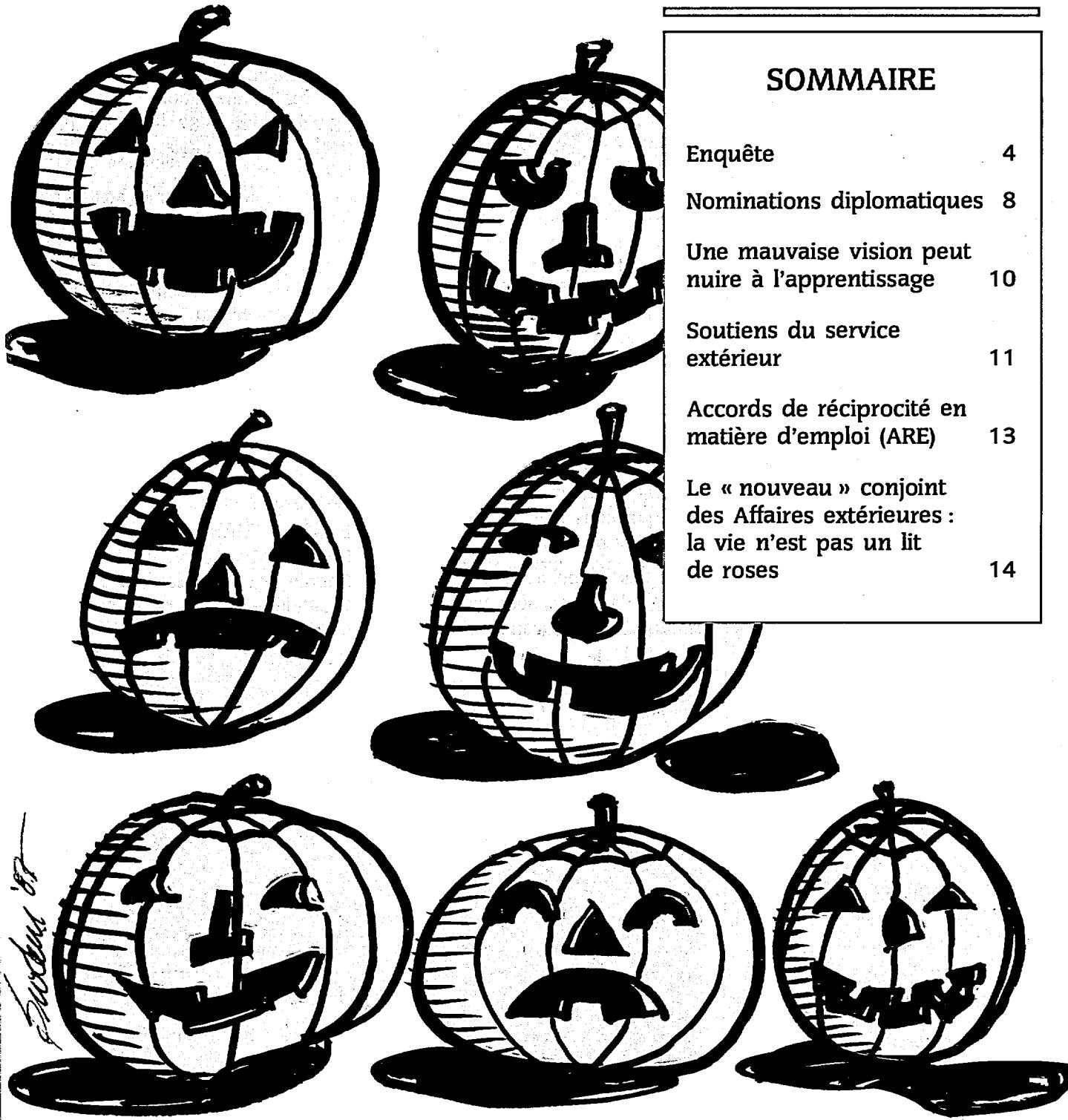
Language requested: English French

Name of employee: New Address:

Division or Post:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON



SOMMAIRE

Enquête	4
Nominations diplomatiques	8
Une mauvaise vision peut nuire à l'apprentissage	10
Soutiens du service extérieur	11
Accords de réciprocité en matière d'emploi (ARE)	13
Le « nouveau » conjoint des Affaires extérieures : la vie n'est pas un lit de roses	14



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

CHANGEMENTS

Dernièrement, nous souhaitions la bienvenue à notre directrice, Loréta Giannetti, qui était de retour après une absence de 17 mois. Elle avait pris quelques mois de congé pour rester avec sa fille qui est née en avril 1986.

Howard Singleton, notre directeur depuis septembre dernier, a été nommé conseiller principal de la Direction de l'administration du personnel et sera chargé d'un certain nombre de projets spéciaux. Nous profitons de cette occasion pour le remercier de sa contribution et pour lui souhaiter tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

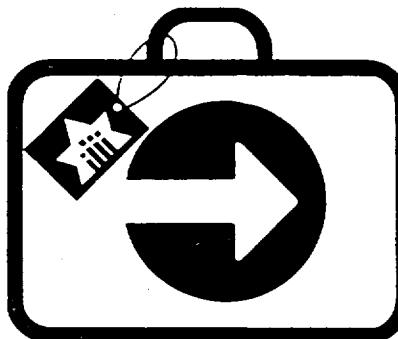
ACTIVITÉS DU CENTRE ET FORMATION

Centre de documentation

Nous avons fait l'acquisition d'un jeu de vidéocassettes en anglais, sur le Moyen-Orient, qui a pour thème le monde traditionnel de l'islam. Il comprend six cassettes de 30 minutes chacune sur la connaissance du monde, les nomades et la ville, l'unité, la conception de la beauté, l'homme et la nature, et la vie intérieure. Cinq exemplaires seront disponibles. Ceux qui désirent emprunter la série sont priés de communiquer avec le commis à la documentation.

Par ailleurs, notre bibliothèque s'est enrichie des volumes suivants :

*Cross Cultural Re-entry:
A Book of Readings
Survival Kit for Overseas Living
Behaving Brazilian
Going International
Moving Abroad
The Overseas List
International Careers
The International Businesswoman
The Female Factor*



LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Communication directe avec les conjoints

Connaissez-vous quelqu'un qui ne reçoit pas *Liaison* directement ? Si c'est le cas, pourquoi ne pas lui donner à remplir la formule d'abonnement de la page 20 afin que nous ajoutions son nom à notre liste d'adresses ?

Depuis la publication du dernier numéro de *Liaison*, nous avons expédié les documents suivants :

18 septembre 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1987-1988/02).

Un avis annonçant la tenue d'ateliers de rentrée organisés par le Centre des services à l'affectation.

28 septembre 1987 — Distribution : Région de la Capitale nationale (1987-1988/03).

— De l'information sur les ateliers pour les conjoints qui seront offerts cet automne.

— De l'information sur le concours visant à recruter des candidats pour les postes d'agents du Service extérieur qui aura lieu cette année.

Programme des coordonnateurs communautaires

Quatre autres missions participent au programme cette année, ce qui porte leur nombre à 46. Ces quatre missions sont :

Bangkok — Sharmin Yoheswaren-Poulin

Harare — Eva Lapointe — Patricia Lee

Nairobi — Francis Sanford Smith

Yaoundé — Sara Camblin Breault

Marie Leduc Bélanger □



Loréta Giannetti



De le part de
l'Association de la communauté
du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



RAPPORT DE LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Association de la communauté du service extérieur (ACSE) entame l'année, avec à sa tête une nouvelle équipe d'administrateurs (liste jointe) dont la nomination a été ratifiée à la réunion générale annuelle tenue le mardi 22 septembre dans l'immeuble Pearson.

Notre Association est confrontée à des problèmes qui ne sont pas nouveaux. Nous continuons de chercher des appuis pour faire modifier la Loi sur la citoyenneté, afin que les conjoints étrangers des employés du service extérieur puissent acquérir plus facilement la citoyenneté canadienne; nous poursuivons nos travaux sur la question des pensions, sur l'emploi des conjoints et l'éducation. Nous avons déjà reçu des suggestions intéressantes pour des ateliers et des programmes. Vous êtes invités à nous faire part de vos idées.

L'ACSE a maintenant 12 ans. Les choses ont beaucoup changé pendant cette période et en particulier à Ottawa où l'on vit différemment. Des changements se sont produits également au niveau des membres de l'Association. Celle-ci devient progressivement, non plus un regroupement de conjoints,

mais un groupe de personnes qui s'intéresse à des questions communes découlant d'un mode de vie commun. Cette évolution se reflète dans la composition de l'association, les employés, les hommes et les célibataires étant de plus en plus nombreux à y adhérer.

Contrairement à ce que semble indiquer la liste présentée, d'autres changements auront encore lieu au sein de la direction de l'Association. Notre présidente, Nancy Fraser, partira en affectation plus tôt que prévu et devra être remplacée. Nancy a dirigé notre groupe avec dynamisme et sérieux, et ses vastes compétences, son enthousiasme et son dévouement nous ont été extrêmement profitables. J'aimerais, au nom de tous ses collaborateurs, la remercier sincèrement de sa contribution.

COMITÉ EXÉCUTIF 1987-1988

Présidente	Nancy Fraser
Vice-Présidentes	Wilma Matchett Louise Valle
Trésorière	Pilar Doe
Secrétaire	Linda Gloss
Cordonnatrice du Bureau	Dawn Jones

COMITÉS

Rédacteur du Bulletin	Dawn Jones
(intérim)	Linda Gloss
Publicité du Bulletin	Linda Gloss
Éducation	Margaret Oldham
Pensions	Kate Preston
Emploi des Conjointes	Clara Hirsch
Activités	Tova Lynch
Accueil	Judy Holton
Publicité	Terri Lobsinger

**CIRCULAIRE
ADMINISTRATIVE**
N° 39/87 (ABKH)
LA POLITIQUE

SUR L'USAGE DU TABAC

En avril dernier, le Président du Conseil du Trésor a annoncé l'intention du gouvernement d'interdire de fumer au travail dans la fonction publique à compter du 1er janvier 1989. Comme première étape dans l'application de cette politique, le Conseil du Trésor a demandé qu'il ne soit permis de fumer à compter du 1er octobre 1987, qu'à certains endroits expressément désignés. Bien que certains ministères et agences du gouvernement aient l'intention de mettre en vigueur dès maintenant une mesure visant à interdire complètement l'usage du tabac, la haute direction du ministère a décidé de procéder par étapes.

En conséquence, certaines aires sont réservées aux fumeurs à la centrale et dans les missions à l'étranger en conformité avec les directives du Conseil du Trésor et après consultation avec les comités ou représentants de la sécurité et de la santé au travail □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle : 12 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ ENQUÊTE □

Ils ont été « diplomates de carrière, avec derrière eux plusieurs affectations à l'étranger, dont quelques-unes à titre d'Ambassadeur du Canada. Maintenant à la retraite, il nous a paru intéressant d'en savoir davantage sur leur vie actuelle... .

- Chacun de vous aura été à un moment ou l'autre de sa carrière Ambassadeur du Canada à travers le monde, cela a-t-il été la plus belle période de votre carrière ?

Yvon Beaulne : On me demande parfois : Quel est le poste que vous tenez pour le plus important parmi ceux qui vous ont été confiés ? Je réponds invariablement : Durant les 45 années que j'ai passées au service de l'État, le poste le plus important à mes yeux a toujours été celui que j'occupais. Quand je les passe en revue aujourd'hui, ils me semblent d'égale valeur, parce que dans chacun j'ai cherché à donner ma mesure.

J'ai fait mes premiers pas dans la carrière après cinq ans dans l'Armée canadienne pendant la Deuxième grande guerre. Les hostilités finies, d'autres frères d'armes m'y avaient précédé.

À cette époque, on entrait dans le service diplomatique comme on entrait dans les Ordres. Il s'y attachait une dignité et un prestige. À l'instar des moines du Moyen-Âge, les jeunes adeptes acceptaient d'emblée des obligations évoquant les vœux ecclésiastiques d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. Au stade de l'élaboration des politiques étrangères, il pouvait leur arriver d'être consultés et mis à contribution mais au stade de l'exécution, s'ils étaient incapables de donner suite aux instructions du Gouvernement, ils n'avaient d'autre choix que de démissionner. De même, s'ils n'étaient pas astreints au célibat, on exigeait d'eux une conduite



Yvon Beaulne

irréprochable, puisque le moindre manquement à la morale ou aux bienséances risquait d'éclabousser la réputation de leur pays. Enfin, les sommes parfois considérables mises à leur disposition pour faire avancer les intérêts du Canada et le représenter dignement ne pouvaient en aucun cas être utilisées à des fins personnelles. Détachés des biens de ce monde, ils étaient prêts à livrer le bon combat pour la gloire et pour des prunes, sachant bien toutefois que les victoires des diplomates se célèbrent à huis clos et ne sont pas claironnées comme celles des généraux.

Georges Blouin: Je n'aime pas le terme « agréable » dans ce contexte. Le poste d'ambassadeur est sans nul doute prestigieux; il procure bien des avantages mais comporte surtout des responsabilités qui ne sont pas nécessairement toujours « agréables ». Vous avez moins de contrôle, surtout sur votre vie privée. J'ai « apprécié » grand nombre de mes attributions en tant qu'ambassadeur. Toutefois, je dois dire qu'il faut seulement le numéro 2 ou le numéro 3 dans cer-

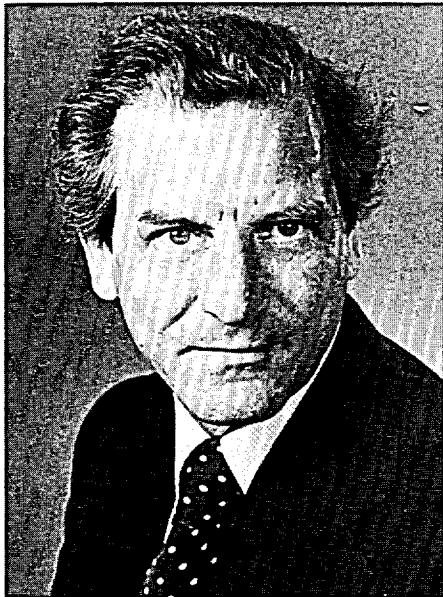
taines missions a également ses avantages, son intérêt et ses compensations. Peut-être le moment le plus « agréable » de la carrière diplomatique est-il celui où, jeune secrétaire ayant réalisé son ambition d'occuper un poste de diplomate à l'étranger, on se retrouve dans un milieu exotique, sans être encore accablé de responsabilités.

John Halstead : J'ai rempli les fonctions d'ambassadeur du Canada auprès de la République fédérale d'Allemagne à Bonn durant cinq années (1975-1980) et auprès de l'OTAN à Bruxelles pendant deux ans (1980-1982). J'ai beaucoup aimé ces deux affectations, intéressantes et productives. Qu'elles aient été les plus agréables de ma carrière est une autre question. J'avais coutume de dire qu'il valait mieux venir en second dans une mission importante qu'être ambassadeur à la tête d'une petite mission, car on pouvait dans le premier cas concentrer ses efforts sur la tâche réelle de la mission et éviter nombre des obligations diplomatiques qui occupent inévitablement une si grande partie des journées de l'ambassadeur. À cet égard, l'époque où j'étais ministre à l'ambassade du Canada à Paris, dans les années 1960, a été pour moi l'une des plus agréables.

Michel Gauvin : Pas nécessairement. J'ai trouvé un plus grand intérêt à diriger la délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam où je pouvais influencer la tournure des événements et la politique canadienne que d'occuper des sinécures à l'étranger qui parfois présentent peu de défi.

• *Maintenant que vous êtes à la retraite trouvez-vous difficile d'être revenu à une vie sédentaire ?*

□ ENQUÊTE □



Georges Blouin

Y. Beaulne : Après avoir parcouru le monde pendant près d'un demi-siècle, je suis heureux de rentrer chez moi, « vivre entre mes parents le reste de mon âge ». Rien ne m'apparaît plus beau que le coin de terre entre l'Outaouais et la Gatineau où je suis revenu régulièrement en vacances avec ma famille et où j'espère finir mes jours.

G. Blouin : Il y a un petit peu plus d'un an que j'ai pris ma retraite. Depuis, mon style de vie n'a pas tellement changé, étant donné que j'ai pris part à plusieurs activités — certaines sérieuses, d'autres moins ! Néanmoins, je trouve que mon style de vie est beaucoup moins stressant et c'est là un très gros avantage.

Il n'est difficile selon moi de s'adapter à une vie plus calme que si l'on a attaché trop d'importance à la vie diplomatique. J'ai l'impression qu'une fois qu'ils atteignent l'âge de la retraite, la plupart des diplomates se rendent compte de la distinction qui existe entre l'ombre et la réalité.

J. Halstead : Je n'ai pas trouvé difficile de m'adapter à la retraite, peut-être parce qu'à bien des égards je n'ai pas tellement changé de genre de vie. La différence n'est pas tant que je mène une vie plus tranquille, mais que je n'ai maintenant de comptes à rendre à personne. Je fais ce qui me plaît et peux refuser les propositions qui ne me conviennent pas; je suis aussi libre de dire ce que je pense. Cette liberté nouvelle rend ma vie différente.

M. Gauvin : Aucunement, dans la mesure où elle ne vous nie pas un minimum nécessaire d'aisance matérielle. La retraite vous permet de consacrer votre temps libre à des occupations enrichissantes que l'obligation des tâches quotidiennes et les servitudes de la carrière ne vous permettent pas.

• *Vous sentez-vous démunis en comparaison avec les fastes de votre vie d'autan ?*

Y. Beaulne : Les gens simples ont une fausse idée du train de vie d'un Ambassadeur. Ils s'imaginent volontiers qu'il s'adonne aux mêmes passe-temps que les riches oisifs. Ils ne se rendent pas compte que les réunions mondaines auxquelles il assiste par devoir plutôt que par goût, pour agréables qu'elles puissent paraître, sont pour lui des occasions d'obtenir des renseignements, de recruter des alliés, de préparer les voies à des accords. Il s'agit d'un prolongement de son travail de cabinet, non d'un plaisir gratuit. Aujourd'hui, je ne regrette pas l'apparat et les fêtes de naguère : la compagnie d'êtres chers me suffit.

Permettez-moi une autre réflexion. L'épouse du diplomate fait équipe avec lui. Sans ma femme, je n'aurais pas pu jouer pleinement mon rôle d'ambassadeur. Toutefois, c'est seulement au

Saint-Siège que le protocole lui a permis de m'accompagner quand j'ai présenté mes lettres de créance. Je souhaite que tous les gouvernements reconnaissent comme le Saint-Siège que l'Ambassadrice représente aussi son pays et qu'elle a droit à des égards particuliers.

G. Blouin : Il n'y a pas de perte matérielle. Les réceptions — bien qu'agréables la plupart du temps — faisaient partie du métier, et étaient donc avant tout un outil. Mais c'était peut-être là les aspects les moins intéressants de la vie diplomatique et ceux dont j'aurais pu aisément me passer !

J. Halstead : On dispose peut-être de revenus moins importants lorsqu'on est à la retraite, mais on a également moins de charges. Pour ce qui est des réceptions, ma femme et moi continuons à avoir une vie mondaine aussi active que nous pouvons le souhaiter, mais nous sommes heureux d'être soulagés des obligations incessantes attachées aux fonctions de diplomate.



John Halstead

□ ENQUÊTE □

M. Gauvin : La question fait preuve d'une certaine naïveté à l'égard de la vie diplomatique spécialement de celles des Ambassadeurs. Les Ambassadeurs occupent généralement des résidences bien fournies, mais ce n'est pas toujours le cas. De toute façon ils ont le sentiment de vivre chez quelqu'un d'autre, de n'être vraiment jamais chez soi. Les mets que le diplomate doit ingurgiter par politesse professionnelle exigent très souvent un estomac de fer et un foie solide. Le téria, le paludisme, la dysenterie amibienne, les fièvres et les virus contractés par le diplomate (et les membres de leurs familles) font aussi partie des « fastes » de la vie des chefs de mission à moins qu'ils ne confinent leur carrière aux grandes capitales.

- *Que fait un ancien Ambassadeur du Canada à la retraite ?*

Y. Beaulne : Je m'occupe à l'heure actuelle des réfugiés et je m'emploie, par la parole et par l'écrit, à faire progresser chez nous, en particulier à l'égard des peuples autochtones, le respect des droits humains, qui est le fondement de la paix, au Canada et dans le monde.

G. Blouin : Lorsqu'un Ambassadeur « prend sa retraite », il poursuit ses intérêts personnels et son inclination naturelle au travail ou aux loisirs. Je crois que beaucoup d'Ambassadeurs continuent de s'intéresser vivement aux affaires publiques, aux questions de politique étrangère et aux controverses nationales, tout en manifestant un certain détachement à l'égard de la politique — et des politiciens.

J'aimerais que l'on puisse trouver d'autres termes que « retire » en anglais et « retraite » en français qui, à mon avis, sont extrêmement négatifs et



Michel Gauvin

défaillantes ! Les Espagnols utilisent le terme « jubilacion », un terme merveilleux qui provient du latin « jubilatio » : réjouissance. Dans la religion juïdaïque ancienne, un « jubilé » était une grande célébration publique tous les 50 ans, à l'occasion de laquelle on payait les dettes et rendait aux esclaves leur liberté.

« Prendre sa retraite » ne devrait pas être aussi désastreux que cela paraît au premier abord. Ce qui est triste, c'est la façon dont les gens sont mis à l'écart après avoir servi leur pays avec force dévouement pendant des années, parfois au prix d'énormes sacrifices, surtout pour leur famille.

J. Halstead : J'ai pu constater que les anciens Ambassadeurs du Canada se consacrent, lorsqu'ils prennent leur retraite, à toutes sortes d'activités, certains s'abandonnant au farniente tandis que d'autres s'engagent dans une deuxième carrière très active. Beaucoup donnent des consultations sous diverses formes; d'autres exécutent des tâches occasionnelles pour leur ancien

employeur. Quant à moi, je me suis engagé dans trois nouvelles carrières : j'enseigne une partie du temps (à l'Université Georgetown de Washington); je donne des consultations (à des sociétés canadiennes ayant des activités à l'étranger ainsi qu'à des firmes étrangères ayant des activités au Canada); enfin, je prononce d'assez nombreuses conférences et j'écris (notamment sur les questions de sécurité internationale).

M. Gauvin : Ce qu'il peut, et il n'y a pas de réponse classique. Certains de mes collègues trouvent un emploi à temps partiel, d'autres à écrire ou jouer au golf pour retarder l'ankylose. Si les Chinois eux accordent une valeur incommensurable à l'expérience acquise au cours des années, et moins à l'ordinateur, ils ont sûrement tort et nous, raison ! Le temps le prouvera.

- *Est-il difficile de se réadapter à la vie canadienne après de nombreuses années passées à l'étranger ?*

Y. Beaulne : Tout au long de ma carrière, j'ai eu l'avantage de demeurer en contact étroit avec mon pays et d'en suivre l'évolution. Les leçons que j'ai apprises à l'étranger m'aident à mieux comprendre ce qui se passe autour de moi.

G. Blouin : Plus on vit à l'étranger, plus on se rend compte que l'on a vraiment de la chance d'être Canadien. Les Français, les Britanniques et les Soviétiques ressentent probablement la même chose à l'égard de leur pays. « Patrie, douce patrie » veut tout dire. En plus, lorsque vous vivez à l'étranger en tant que diplomate, vous ne laissez jamais vraiment votre pays derrière vous, parce que si vous voulez bien le représenter, vous devez vous tenir le mieux informé possible de ce qui s'y passe.

CHEFS DE MISSION À LA RETRAITE

Une association d'Ambassadeurs à la retraite prend maintenant forme. M. Jim S. Nutt nous en parle.

Le 6 juin 1987, 70 chefs de mission à la retraite ont déjeuné ensemble à Ottawa. Cette réunion a été le point de départ d'une association rassemblant un groupe d'anciens chefs de mission du Service extérieur canadien désireux de se remémorer leur ancienne vie et peut-être d'entreprendre à l'avenir des activités communes. Un autre déjeuner est prévu en septembre afin de permettre à ceux qui n'ont pu assister à celui de juin de prendre part à la formation de l'association.

L'initiative est due à un petit comité provisoire, formé de volontaires, qui s'est réuni pour la première fois au début de 1986. Aucune décision n'a été prise quant au nombre futur de membres, à l'organisation ou aux activités de l'association. Une première enquête ayant porté sur près de 170 anciens chefs de mission à la retraite a indiqué que la plupart étaient favorables à la formation d'une association. La majorité d'entre eux ont déclaré souhaiter que ses activités ne soient « pas seulement mondaines », tandis qu'une importante minorité les voulaient « seulement mondaines ».

Quoi qu'il en soit, l'aspect « mondain » qui constitue — à présent du moins — le dénominateur commun, se révèle un bon point de départ. Comme l'a dit un collègue, il est évident que beaucoup d'entre nous souhaitent aller de l'avant.

Pour le moment, nous proposons que l'organisation se limite au minimum et qu'aucune décision ne soit prise précipitamment. Dans l'intervalle, le comité provisoire continuera à étudier les questions auxquelles il faudra donner une réponse, quels que soient la forme, la nature et le but de l'association □

J. Halstead : Ma femme et moi avons aimé tous nos séjours à l'étranger (Tokyo, New York, Paris, Bonn et Bruxelles), mais c'est toujours avec grand plaisir que nous sommes revenus au Canada. À notre avis, nos concitoyens et nous-mêmes sommes exceptionnellement favorisés de vivre dans ce merveilleux pays, dont nous sommes trop nombreux à prendre comme allant de soi les multiples avantages.

M. Gauvin : À moins d'avoir vécu d'illusions et de s'être pris pour un autre, un diplomate est un peu un caméléon professionnel. S'il doit s'adapter aux us et coutumes de différents pays avec aisance et sans trop de difficulté, pourquoi ne s'adapterait-il pas facilement à son propre pays lorsqu'il y retourne ? Il doit payer le scotch un peu... non beaucoup plus cher, rouler en Honda Civic ce qui est, admettons le, plus agréable qu'en LTD Ford imposée à nos Ambassadeurs pour raisons d'économies, alors que leurs collègues du Tiers-Monde roulent en Mercedes ou Cadillac.

- *Si c'était à refaire, le refairiez-vous ?*

Y. Beaulne : Je suis reconnaissant au gouvernement du Canada de m'avoir permis de servir ma patrie dans un grand nombre de postes aussi attachants les uns que les autres avec des collègues dont la constante amitié m'est précieuse. Si c'était à refaire, je recommencerais sans hésitation *a principio*.

G. Blouin : J'ai embrassé la carrière diplomatique il y a près de 40 ans; à cette époque, nous embrassions une « carrière ». Au collège, les bons Jésuites voulaient que j'entre dans leur ordre. Quand je leur ai dit que je voulais devenir diplomate, ils n'ont pas insisté, car, m'ont-ils dit, la diplomatie est aussi une « vocation » spéciale. Oui, je le ferais encore — dans les mêmes conditions.

Cela n'a pas toujours été facile, surtout pour ma femme et mes enfants, mais dans l'ensemble, j'en ai tiré de nombreuses satisfactions. Il faut probablement dire que de nos jours, le service extérieur est très différent et, aux yeux de ma génération, beaucoup moins attrayant. Ce qui est triste, c'est que trop de gens quittent cette grande carrière avec un goût amer; nous devons encore apprendre comment « mettre à la retraite » ceux qui ont servi avec tant d'ardeur et de dévouement.

Dans la vie d'un diplomate, il est également une dimension que nous ne devons pas oublier : les réactions, les opinions, le rôle des conjoints. Ils nuancent et influencent nos attitudes de façon surprenante.

J. Halstead : Si c'était à refaire, j'entrerais certainement dans la carrière diplomatique, qui m'a donné de grandes satisfactions. Il est toutefois un point sur lequel j'agirais différemment : je me préparerais mieux à élever une famille à l'étranger. C'est à mon avis l'aspect le plus difficile de la vie de diplomate, et peut-être celui auquel on accorde le moins d'attention (du moins de mon temps).

M. Gauvin : Ayant fait une carrière aventureuse, hors des sentiers battus et loin d'une bureaucratie souvent étouffante, j'ai connu un temps où « la carrière » tout en exigeant le maximum de vous, vous donnais le sentiment de faire partie d'un corps unique et je dirais d'une élite si ce terme n'était tombé dans l'opprobre.

Maintenant que la diplomatie a perdu beaucoup de ses plumes, qu'elle est gérée comme une compagnie d'assurance, je ne sais pas si je ferais le même choix. Cependant je ne regrette rien, j'ai aimé et j'ai profité de ce que la vie diplomatique m'offrait □

□ NOMINATIONS DIPLOMATIQUES □

Le 31 juillet 1987 et le 11 septembre 1987, 15 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de :

Cameroun : André S. Simard en tant qu'Ambassadeur, avec accréditation simultanée au Tchad. M. Simard est entré au ministère des Affaires extérieures en 1967. Il a servi à l'étranger à Tokyo, Saïgon, Vientiane, Tunis, et comme Conseiller et Consul à Bangkok. Depuis 1986, il est Directeur, Relations avec le Japon.

Chine : Earl G. Drake, en tant qu'Ambassadeur. M. Drake est entré au ministère des Affaires extérieures en 1955. Il a servi à l'étranger à Karachi, Kuala Lumpur, comme Représentant permanent adjoint du Canada près l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris, comme Directeur exécutif du Canada auprès de la Banque mondiale à Washington, et comme Ambassadeur en Indonésie. Depuis 1985, il est Sous-ministre adjoint de l'Asie et du Pacifique.

Côte d'Ivoire : Jean-Guy Saint-Martin, en tant qu'Ambassadeur avec accréditation simultanée au Niger. M. Saint-Martin est entré à l'Agence canadienne de développement international en 1975. Il a servi à l'étranger comme Ambassadeur au Zaïre de 1981 à 1984. Depuis 1984, il est Vice-président, Politiques, à l'Agence canadienne de développement international.

Düsseldorf : Dennis S.M. Baker est nommé Consul général. M. Baker est entré au Service des délégués commerciaux, ministère du Commerce en 1953. Il a servi à l'étranger à Boston, San Francisco, Manille, Prague et comme Conseiller (Affaires commerciales) à Bonn. Depuis 1984, il est Consul général à Hambourg.

Genève : John M. Weekes en tant qu'Ambassadeur et Représentant permanent près les Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). M. Weekes est entré au ministère des Affaires extérieures en 1966. Il a servi à l'étranger à Belgrade et Genève. Depuis 1983, il est Directeur général de la Politique commerciale.

Guatemala : M. Dilys Buckley-Jones est nommée Chargé d'Affaires à Guatemala. Madame Buckley-Jones est entrée au ministère des Affaires extérieures en 1965. Elle a servi à l'étranger à New York, Lima, Copenhague et comme Conseiller au Mexique. Depuis 1985, elle est Conseiller à Hong Kong.

Jamaïque : Kathryn Elizabeth McCallion est nommée Haut-commissaire avec accréditation simultanée aux Bahamas et à Belize. Madame McCallion est entré au Service des délégués commerciaux, ministère du Commerce en 1972. Elle a servi à l'étranger à Mexico et à Boston. Depuis 1984, elle est Conseiller, Délegation permanente du Canada auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris.

Londres : Patrick MacAdam est nommé Ministre-conseiller, presse et médias. M. MacAdam a été rédacteur principal au département des relations publiques à EXPO '67, et directeur des relations publiques à Bushnell Television, Ottawa. Il est présentement Agent de liaison avec le caucus, Cabinet du Premier Ministre.

Pays-Bas : Jacques Gignac, en tant qu'Ambassadeur. M. Gignac est entré au ministère des Affaires extérieures en 1958. Il a servi à l'étranger à Boston et Paris. Il a été Ambassadeur au Liban avec accréditation simultanée en Syrie, Jordanie, Iraq et Arabie Saoudite, Ambassadeur en Tunisie et Chef de mission et Ambassadeur près les Commu-

nautés européennes à Bruxelles. Depuis 1986, il est Représentant permanent et Ambassadeur près les Organisations internationales à Vienne, Autriche.

Portugal : Geoffrey F. Bruce, en tant qu'Ambassadeur. M. Bruce est entré au ministère des Affaires extérieures en 1952. Il a servi à l'étranger à Tel Aviv, Colombo et Vienne. Il a été Ministre et Représentant permanent adjoint du Canada aux Nations Unies, New York, Haut-commissaire au Kenya avec accréditation simultanée en Ouganda et Représentant permanent auprès du programme des Nations Unies pour l'environnement et auprès du Centre des Nations Unies pour les établissements humains à Nairobi. Depuis 1984, il est Vice-président, Coopération avec le monde des affaires, Agence canadienne de développement international.

Roumanie : Saul Grey en tant qu'Ambassadeur. M. Grey est entré au ministère des Affaires extérieures en 1957. Il a servi à l'étranger à Jakarta, Karachi, Indochine, Paris, Athènes, Londres et comme Ministre-conseiller à Moscou. Depuis 1986, il est étudiant au Collège de la Défense nationale à Kingston.

Tanzanie : David Rose est nommé Haut-commissaire avec accréditation simultanée aux Seychelles et comme Ambassadeur à Madagascar. M. Rose est entré au ministère des Affaires extérieures en 1960. Il a servi à l'étranger à Lagos, Dar-ès-Salaam, comme Conseiller, Rome, comme Conseiller, Washington, et comme Conseiller à Pékin. Depuis 1985, il est Directeur, Direction de la sécurité.

Vienne : Michael Shenstone deviendra Représentant permanent et Ambassadeur auprès des Nations Unies à Vienne, Représentant résident du Canada auprès de l'Agence internationale de

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES (suite)

l'énergie atomique, et Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel, situées également à Vienne. M. Shenstone est entré au ministère des Affaires extérieures en 1952. Il a servi à l'étranger à Beyrouth, Le Caire, comme Premier secrétaire/Conseiller à Washington, comme Ministre-conseiller et Conseiller principal à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Londres, comme Ambassadeur et Chef de la délégation canadienne près la CSCE à Genève, et comme Ambassadeur en Arabie Saoudite. Depuis 1985, il est Ambassadeur en Autriche.

Yougoslavie : Terence C. Bacon en tant qu'Ambassadeur, avec accréditation simultanée en Bulgarie. M. Bacon est entré au ministère des Affaires extérieures en 1961. Il a servi à l'étranger à Accra, à Londres, comme Ministre-conseiller à la Délégation du Canada près le Conseil de l'Atlantique Nord, Bruxelles, comme Haut-commissaire en Zambie, avec accréditation simultanée au Malawi et au Mozambique, comme premier Haut-commissaire du Canada au Zimbabwe, et comme Ambassadeur en Tchécoslovaquie. Depuis 1987, il est Conseiller principal sur l'Afrique du Sud au Secrétariat du Commonwealth.

Zambie : David Reece est nommé Haut-commissaire. M. Reece est entré au ministère des Affaires extérieures en 1952. Il a servi à l'étranger à New Delhi, Kuala Lumpur, Bonn, Londres, comme Ministre et Représentant permanent adjoint du Canada aux Nations Unies, New York, comme Haut-commissaire à Trinité-et-Tobago, puis au Ghana, comme Ambassadeur et Chef de la délégation canadienne près les négociations de réductions mutuelles et équilibrées de forces, Vienne, et comme Haut-commissaire en Jamaïque. Depuis 1986, il est Conseiller principal, Développement de la politique □

9

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

LE CIRQUE DU SOLEIL : PREMIÈRE TOURNÉE INTERNATIONALE

C'est en 1984 que le Cirque du Soleil a fait ses premiers tours de piste. Dans un premier temps, le Cirque du Soleil installe son chapiteau presque timidement, dans onze villes du Québec. Puis, c'est le triomphe.

Le Cirque du Soleil transporte petits et grands dans un monde de liberté et de fantaisie. Parce qu'il met d'abord l'accent sur les performances des artistes et le contact direct avec le public, le Cirque du Soleil s'inspire et se distingue à la fois du cirque traditionnel. Il s'en approche par l'ambiance de fête et de kermesse qu'il sait créer et alimenter tout au long du spectacle. Mais il s'en distingue, puisqu'il ne comporte pas de numéros de fauves pas plus qu'il ne cherche à éblouir par le gigantisme.

Le Cirque du Soleil a mis sur pied la plus importante tournée technique du Canada.

Il exécutera une tournée au États-Unis et en Australie. En voici l'itinéraire :

États-Unis

27 septembre — Los Angeles
2 octobre au 25 octobre — San Diego
30 octobre au 22 novembre — Long Beach

Australie

27 janvier au 21 février — Sydney
26 février au 13 mars — Melbourne
19 mars au 3 avril — Adelaide
9 avril au 24 avril — Canberra
20 avril au 15 mai — Brisbane □



□ UNE MAUVAISE VISION PEUT NUIRE À L'APPRENTISSAGE □

Ange
et
adolescent



- il plisse les yeux;
- il les frotte souvent;
- il a une mauvaise coordination et se frappe sur les objets;
- il s'asseoit près de la télévision pour la regarder;
- il lit de très près;
- en classe, il éprouve de la difficulté à copier ce qui est écrit au tableau;
- il se plaint souvent de maux de tête.

Si votre enfant éprouve l'un ou l'autre de ces symptômes, il serait sage de consulter un optométriste.

Certaines habitudes de vie peuvent prévenir les troubles de vision. Lorsque l'enfant lit ou écrit, son plan de travail doit toujours être centré dans sa zone visuelle et se situer à une distance équivalente à la longueur de l'avant-bras.

Il est fortement déconseillé de regarder la télévision dans l'obscurité. Selon madame Jacinthe Ricard, optométriste,

la distance à respecter équivaut en pieds à la moitié de la dimension de l'écran en pouces. Ainsi, on s'asseoirà 10 pieds pour regarder un écran de 20 pouces. Il faut aussi éviter que l'image saute et soit trop pâle ou embrouillée. On ne devrait jamais se coucher à plat ventre pour regarder la télévision. Cette position risque de fatiguer l'œil. L'abus de la télévision peut également être néfaste. L'enfant devrait s'accorder une pause d'une dizaine de minutes toutes les demi-heures.

Si votre enfant a besoin de verres, il serait préférable de choisir une monture munie de ressorts sur les branches. Le verre en plastique est léger et incassable, mais il est très fragile aux égratignures. On choisira préféablement des lentilles en verre durci, pour éviter qu'il n'éclate □

(Tiré de : *Le Régional de Hull*, par Madeleine Ouellet.)

Selon l'Ordre des Optométristes du Québec, pendant les 12 premières années de la vie, 80 pour cent des connaissances s'acquièrent par la vision. Les yeux atteignent leur maturité entre cinq et huit ans. Chaque année, 20 à 30 pour cent des enfants inscrits en première année ne sont pas prêts, sur le plan visuel, à lire et à écrire.

Un enfant se plaint rarement de mal voir parce qu'il croit que tout le monde voit comme lui. Il faut donc être attentif à certains signes.

— L'enfant louche, penche la tête ou ferme un œil lorsqu'il accomplit une tâche qui exige un plus grand effort visuel;



L'Association des Optométristes du Québec recommande de faire passer un examen complet à l'enfant avant son entrée en maternelle.

□ SOUTIENS DU SERVICE EXTÉRIEUR □

On pense généralement aux Affaires extérieures comme un service composé d'employés permutants. Peu de gens savent que 54 % du personnel de son administration centrale sont des employés non permutants. Pour ces derniers, Addis-Abeba, Buenos Aires, Paris et Tokyo ne sont que des adresses sur un télégramme. Ils ne possèdent aucune pièce d'artisanat exotique pour décorer leurs bureaux et n'ont pas d'anecdotes captivantes pour alimenter les conversations aux cocktails et dans les cafétérias. Leur vision des Affaires extérieures peut être assez différente, moins fascinante, plus monotone, mais elle n'est pas nécessairement moins satisfaisante.

Les Affaires extérieures ont commencé comme un ministère d'employés non permutants. Ni l'un ni l'autre de ses deux premiers sous-scrétaires, qui furent responsables du Ministère pendant ses 32 premières années, n'avait auparavant été affecté à l'étranger. Quant au troisième, il avait été affecté à Washington pendant un été seulement. Quand nous avons ouvert des missions, elles furent dotées avec du personnel pris à l'extérieur du Ministère. Les chefs de mission recrutaient leur propre personnel, amenant souvent avec eux la secrétaire qu'ils avaient dans le secteur privé et embauchant le reste de leur personnel parmi les anglophones qui se trouvaient à l'étranger. Jusque dans les années 50, les gens se plaignaient souvent que les sténographes et les commis de la Maison du Canada à Londres étaient Britanniques plutôt que Canadiens. Il a fallu attendre vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale, lorsque l'on a commencé à se préoccuper davantage de sécurité, pour que du personnel de soutien canadien fût embauché pour nos missions, puis autorisé à retourner à l'administration centrale. Les employés non permutants, comme Agnes

McCloskey, Marjorie Mackenzie et Joe Boyce, qui dirigeaient les opérations quotidiennes du Ministère presque à eux seuls, en étaient les piliers.

À mesure que des agents de carrière du service extérieur devenaient chefs de mission vers la fin des années 40 et que du personnel de soutien commençait à se joindre aux effectifs pour voir le monde et servir à l'étranger, les employés non permutants perdirent

On pense généralement aux Affaires extérieures comme un service composé d'employés permutants. Peu de gens savent que 54 % du personnel de son administration centrale sont des employés non permutants.

leur statut dominant à l'administration centrale. Dans les catégories des secrétaires et des commis, où se trouvaient la plupart des employés non permutants, l'avancement professionnel était plus rapide pour ceux qui étaient prêts à travailler à l'étranger plutôt qu'au pays. Les postes supérieurs des services de soutien étaient réservés aux employés permutants, tandis que

les employés non permutants de niveau subalterne devinrent en réalité, sinon officiellement, des employés de deuxième classe.

Vers la fin des années 60, un autre changement fondamental se produisit dans les rangs des employés non permutants. Au début de la décennie, la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (Commission Glasco) avait recommandé des améliorations sensibles de l'administration et de la gestion de tous les ministères ainsi qu'un recours accru aux spécialistes. Comme la plupart de ces administrateurs et de ces spécialistes qui avaient reçu une formation professionnelle n'étaient pas permutants, ils en vinrent à constituer une portion notable du personnel du Ministère, au moment même où la fraction permutable du service extérieur connaissait une croissance phénoménale.

Les nouveaux spécialistes finirent pas occuper des postes où l'on avait besoin d'une certaine continuité et de compétences particulières qui rendaient peu pratique la formation d'employés permutants. Par ailleurs, on avait peu ou pas besoin de leur formation dans les missions. La plupart de ces spécialistes s'occupaient de services administratifs, de personnel, de questions techniques, de sécurité et d'affaires publiques. Même s'ils constituaient un groupe imposant, ils étaient dispersés dans de nombreuses catégories, ce qui limitait leurs chances de promotion. Ceux qui avaient du talent et de l'ambition devaient chercher de l'avancement en dehors du Ministère. À quelques exceptions près, les postes de gestion du Ministère ne leur étaient pas ouverts. Comme ils ne pouvaient accéder à des postes de gestion dans le Ministère et qu'ils n'effectuaient pas le travail que la plupart des membres du service extérieur cherchaient à éviter, comme le tra-

SOUTIENS DU SERVICE EXTÉRIEUR (suite)

vail courant lié à l'administration et aux affaires publiques, ils continuaient d'être considérés comme des employés de deuxième classe par bon nombre des membres du service extérieur permutant, lequel était auréolé d'un plus grand prestige. Quant aux employés non permutants eux-mêmes, il leur semblait qu'ils n'avaient guère de place ni de rôle dans les processus vitaux de l'organisation. En outre, ceux qui se plaignaient pouvaient facilement être remplacés par d'autres personnes plus disposées à accepter la sécurité d'un rôle subalterne au bas de la hiérarchie de la gestion ou qui n'envisageait pas de faire une longue carrière dans la fonction publique. Comme bon nombre de gestionnaires supérieurs ne manquaient pas de le rappeler aux employés, le Ministère était surtout l'affaire du personnel permutable.

Il a fallu attendre que le Service des délégués commerciaux fût intégré au ministère des Affaires extérieures, en 1982, pour que le nombre des employés non permutants augmente suffisamment et que les gestionnaires du personnel permutable prennent des mesures afin d'améliorer leur sort. La plupart des employés non permutants qui se joignirent au ministère des Affaires extérieures furent invités à passer à une filière permutable, mais beaucoup ne le firent pas. Une fois de plus, le personnel de l'administration centrale fut surtout composé d'employés non permutants. D'autres changements sans rapport entre eux contribuèrent également à accroître le nombre des employés non permutants. Pour diverses raisons, personnelles et professionnelles, la vie à l'étranger n'exerçait plus autant d'attrait. En conséquence, un nombre croissant d'employés permutable de tous les niveaux désirèrent renoncer à leur promotion profession-



Don Page

nelle afin de demeurer à Ottawa. Par le passé, ce souhait avait souvent été exaucé par le truchement de mutations à un autre ministère. Mais les mesures d'austérité avaient fermé cette avenue.

Pour les raisons susmentionnées, il devenait évident que le Ministère devrait faire plus attention aux services en matière de personnel offerts aux employés non permutants. Un groupe de travail fut chargé d'effectuer une étude et de rédiger un rapport sur les modifications qui pourraient être apportées aux politiques ministérielles relatives au personnel afin de répondre aux besoins de ces employés. Par suite de cette étude, certains changements furent apportés : modifications du systèmes d'évaluation, de l'orientation professionnelle et des possibilités de formation spécialisée ou de formation à la gestion, établissement d'affectations à une seule mission à l'étranger et création d'un sens d'appartenance au Ministère pour les nouveaux employés non permutants.

Au cours des trois dernières années, certains changements intéressants se sont produits parmi les employés non

permutants. La période de 1984 à 1987 a été choisie pour cette étude comparative parce qu'il n'y a pas eu de réorganisation importante qui influerait sur la répartition des employés non permutants. Bien que les effectifs de l'administration centrale aient été réduits à 2 185 employés (diminution d'un peu plus de 6 %), le nombre des employés non permutants est tombé à 1 183 (baisse de 15 %), pendant que celui des employés permutants atteignait à 1 002 (augmentation de 8 %). Ce changement peut être attribué presque complètement à la conversion de 203 agents commerciaux non permutants en agents permutants le 1^{er} août 1986. Cette mesure a surtout été ressentie dans le Secteur de l'expansion du commerce extérieur, qui a perdu 87 postes non permutants et compte maintenant une légère majorité d'employés permutants, comparativement à 90 % d'employés non permutants à l'origine. Le Secteur de la politique économique et commerciale a été moins touché ; il n'a perdu que 26 postes non permutants, mais il compte maintenant une majorité d'employés permutants plutôt qu'une légère majorité d'employés non permutants. De tels changements ont évidemment des conséquences considérables sur les opérations relatives au personnel et sur le recrutement. Les changements n'ont pas été aussi spectaculaires dans les cinq secteurs géographiques. Ceux-ci ont perdu 74 postes non permutants (49 %), qui étaient surtout des postes de CO. Les secteurs ne comptent plus, en moyenne, que 16 postes non permutants, comparativement à 42. À longue échéance, cela signifie qu'un nombre plus restreint d'employés permutants auront l'occasion de travailler en étroite collaboration avec des employés non permutants et que ces derniers seront concentrés plus que jamais dans les services de soutien du Ministère.

SOUTIENS DU SERVICE EXTÉRIEUR (suite)

D'autres changements internes parmi les employés non permutants ont été moins spectaculaires, mais demeurent dignes de mention. Les services de l'administration, du personnel et du protocole ont perdu 108 postes non permutants (14 % de leur personnel), surtout par suite de réduction des années-personnes. Les nouveaux postes non permutants ont été attribués principalement aux services suivants : Secteur des communications et de la culture (19); Bureau de gestion des sommets (14); Secteur des affaires juridiques, consulaires et de l'immigration (12); Direction générale de la gestion centrale et Direction générale du développement de la politique (8); et, surtout, bureaux des trois ministres, dont le nombre d'employés non permutants a grimpé de 29 à 47. Pendant la même période, le personnel non permutant des sous-ministères est passé de 9 à 13 employés.

À l'administration centrale, les employés non permutants se trouvent notamment parmi les bibliothécaires, les historiens, les administrateurs de programmes, les techniciens, les administrateurs des finances, les commis à la

paye, les analystes du renseignement, les secrétaires, les agents du protocole; ils sont répartis dans 50 groupes professionnels. La majorité sont des commis (355 ou 31 %), des secrétaires (173 ou 15 %) et des agents d'administration (154 ou 13 %).

La plupart des employés non permutants trouvent leur satisfaction professionnelle dans le travail même qu'ils exécutent. Ils ont peu d'occasion de grimper dans l'échelle de la gestion vers les postes les mieux rémunérés du Ministère. Parmi nos 441 EX, on trouve uniquement 14 employés non permutants. Les postes supérieurs étant désignés comme permutants, il sera très difficile de modifier sensiblement ce ratio. Malgré cela, plutôt que de rechercher un avancement par le truchement de mutations à d'autres ministères, où leur groupe professionnel est plus nombreux, beaucoup ont choisi de demeurer aux Affaires extérieures pour exécuter le travail qui leur plaît davantage et pour lequel ils ont été formés. Les employés non permutants se félicitent d'être la mémoire de nombreuses opérations du Ministère. À mesure que

la bureaucratie devient de plus en plus fastidieuse et lourde à Ottawa, on fait davantage appel à leur compétence et à leur spécialisation. Ils peuvent, eux aussi, ressentir la satisfaction d'un travail bien fait dans une équipe qui est responsable de la gestion des relations extérieures du Canada. Tout comme leurs collègues du service permutant, ils sont stimulés par l'idée de travailler dans le domaine des affaires internationales. On admet également de plus en plus que le service extérieur ne peut fonctionner sans leur formation et leurs connaissances spécialisées et on reconnaît plus que jamais qu'ils sont des auxiliaires indispensables au fonctionnement d'un ministère qui n'est pas responsable uniquement des rencontres diplomatiques traditionnelles. Ils doivent également devenir partie intégrante du Ministère si l'on veut que ce dernier favorise l'excellence dans un milieu de travail productif avantageux pour la direction et tous les employés, permutants ou non permutants □

Don Page
Direction de l'analyse politique
et stratégique.

ACCORDS DE RÉCIPROCITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (ARE)

À charge de réciprocité, les ARE autorisent les personnes à charge (conjoints et enfants) des employés des missions canadiennes à joindre le marché du travail local sur un pied d'égalité avec les citoyens de ce pays. Ils éliminent toute restriction au type d'emploi qui peut être pris, sauf dans les cas où une cote de sécurité ou des compétences particulières sont requises. Les personnes à charge qui acceptent un emploi perdent, pour toutes les

questions liées à ce dernier, leur immunité civile et administrative. Cependant, l'immunité relative aux infractions criminelles n'est pas affectée. Dans certains cas, elles peuvent per-

CONCLUS

Australie — Barbade — Brésil —
Grande-Bretagne — Colombie — Danemark — Ghana — Guyana — Haïti — Inde — Israël — Jamaïque — Nouvelle-Zélande — Norvège — Pérou — Philippines — Suède — États-Unis.

dre certains priviléges diplomatiques, tels que l'exonération de droits de douanes. Elles sont tenues de payer les taxes locales et de contribuer à la sécurité sociale □

RÉPUTÉS CONCLUS

* Finlande — * En attendant la conclusion d'un accord officiel.
** France — Hong Kong — Irlande — Côte d'Ivoire ** En attendant l'approbation officielle du Parlement français.

septembre 1987

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES

La réaction est toujours la même. Mentionnez que vous êtes le conjoint d'un employé des Affaires extérieures, et l'esprit de votre interlocuteur se met aussitôt à imaginer une vie pleine d'attrait et de prestige.

Nul ne contestera le fait que la vie des Affaires extérieures offre à ses membres (et à leur famille) une chance de voyager que peu de citoyens « ordinaires » n'oseraient espérer au même degré. Mais c'est un privilège qu'il faut payer. Et trop souvent c'est le conjoint de l'employé du service extérieur qui en fait les frais.

Laissons de côté les idées préconçues, et imaginons plutôt une vie professionnelle mise en attente et l'abandon de tout espoir d'indépendance financière simplement pour le « privilège » de « suivre » son conjoint autour du monde. L'image qui se dessine alors est infiniment moins attrayante.

Voilà pourtant quelle est la réalité de la vie au service extérieur. Et c'est une triste réalité qui force parfois les employés du service extérieur à choisir entre leur carrière et leur mariage. Imaginez aussi les problèmes des familles du service extérieur qui choisissent de faire la navette comme solution au dilemme de deux carrières. Préserver un mariage dont les deux partenaires poursuivent leur carrière (et mènent leur vie) à plusieurs fuseaux horaires de distance est un tour de force.

En 1981, le gouvernement fédéral publiait le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur, établie afin de remédier aux causes de la baisse du moral aux Affaires extérieures. Ce rapport traitait de beaucoup des problèmes auxquels font face les familles des employés du service extérieur. Certains changements positifs ont été apportés,

mais beaucoup de gens disent qu'il y a encore beaucoup à faire.

Chaque conjoint d'employés du service extérieur (et il entre des maris dans ce groupe) a son propre récit de difficultés à faire. Comment, à notre époque moderne, ces conjoints surmontent-ils les tensions personnelles et professionnelles causées par un mode de vie qui caractérisent des déménagements et des branle-bas constants ? Trois con-

sionnelles qu'elles ont essayé de maintenir ou qu'elles ont échangées pour des carrières plus « portatives ».

Il y a six ans, Robin Pascoe travaillait aux actualités de CBC-TV à Winnipeg lorsque son « ami » Rodney est entré dans le service extérieur. Ils se sont fiancés le jour même de son admission. Lorsqu'elle a quitté son emploi pour se rendre à Ottawa avec Rodney, un journal de Winnipeg a publié la manchette suivante : « Pascoe abandonne 24 heures pour suivre son fiancé à Ottawa ».

L'installation à Ottawa, où elle fit de la pige pour la radio de la CBC, fut suivie d'une affectation de trois mois à New York. Personnellement, dit-elle, l'affectation fut « fantastique parce que j'ai toujours voulu vivre à New York », mais, professionnellement, ce fut l'impasse. L'exaltation de vivre à New York tomba vite lorsqu'elle découvrit qu'elle était maintenant une femme de carrière sans un emploi. Assise dans une chambre d'hôtel, seule, pendant que Rodney était assis aux Nations Unies avec l'ambassadeur, elle fut d'abord irritée de la situation. « Je me demandais « bon, bien, quoi maintenant ? » « J'eus tôt fait de penser : d'accord, tu es journaliste, tu devras trouver quelque chose à faire. Mais tu dois aller le chercher toi-même. » C'est très facile à dire et très difficile à faire.

Robin Pascoe finit par décrocher du travail auprès du poste de radio de la CBC aux Nations Unies. Mais cela n'a pas rétabli entièrement son identité professionnelle. Quand on lui demandait pour qui elle travaillait, elle « marmonnait » sa réponse. « J'étais désormais collaboratrice indépendante. Je travaillais pour mon compte. Mais qui étais-je ? et qui s'en souciait ? »

La réaction est toujours la même. Mentionnez que vous êtes le conjoint d'un employé des Affaires extérieures, et l'esprit de votre interlocuteur se met aussitôt à imaginer une vie pleine d'attrait et de prestige.

Joint, tous dans la trentaine et ayant eu une affectation précédente à l'étranger, nous montrent le revers de la médaille que peut cacher une vie de jet-setter. Toutes les épouses à qui nous avons parlé ont conservé leur nom de jeune fille, ce qui est encore exceptionnel dans la société canadienne. Elles ont toutes un, deux ou trois diplômes universitaires et des carrières profes-

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES (suite)

L'expérience de New York ne faisait qu'augurer de ce qui allait venir. La prochaine affectation du couple fut une période de trois ans passée à Bangkok, en Thaïlande.

Bien qu'elle eût bon espoir de trouver du travail, Robin devait élargir ses compétences et accepter des tâches sans lien avec ce qu'elle avait envisagé avant de quitter le Canada. Tout d'abord, elle accepta un emploi de professeur d'anglais parce qu'elle voulait tant travailler.

Lorsque son mari fut posté à Bangkok, elle a travaillé à titre de collaboratrice indépendante pour l'ACDI, ainsi que pour Radio-Canada (radio et télévision) pour qui elle faisait des comptes rendus artistiques. « J'étais accréditée auprès de Radio-Canada, j'avais une carte de journaliste. J'étais censée me départir de mon immunité diplomatique si j'écrivais quoi que ce soit de controversable. Mais c'est peut-être parce que j'étais la femme d'un employé des Affaires extérieures que je n'ai jamais été envoyée faire de reportages difficiles d'actualité. »

Le milieu de travail de Robin Pascoe était très différent de celui de son mari. « Travailler à la pôle à l'étranger comporte des problèmes dont les gens d'ambassade ne peuvent vraiment se faire une idée, » explique-t-elle. « En raison de la structure même de l'organisation, ils ont des gens qui traduisent pour eux, des gens qui prennent des rendez-vous, et des gens qui vous conduisent là où vous devez aller dans des voitures climatisées. » Elle se souvient être allée faire un reportage alors qu'elle était enceinte de sept mois, et avoir emmené sa bonne afin d'éviter toute imprudence de la part du chauffeur.

Le fait qu'elle ne parlait pas la langue, ce qui compliquait énormément sa tâche de journaliste, jointe à la naissance de sa fille Lilly, a fini par con-



Absurde ! Croyez-le ou non, la femme de Smith veut poursuivre une carrière... traindre Robin à abandonner son rêve d'être un correspondant étranger dur à la tâche. « Le problème, c'est que je devais amorcer moi-même la majeure partie de mon travail, poursuivre jusqu'au bout, et ne pas toucher grand chose pour toutes mes peines. »

Un sentiment de réalisation et d'identité professionnelle, dit-elle, est la marque du conjoint moderne dans le service extérieur. Mais quand on lui demande ce qu'est vraiment le « nouveau » conjoint du service extérieur, Robin dit qu'elle ne croit pas qu'il existe une différence, en un sens fondamental, entre les conjoints plus âgés et les jeunes. « Je crois que l'on fait tout bonnement l'expérience, à nouveau, du ressentiment et des crises d'identité ». Elle poursuit cependant : « les temps où nous vivons et les réalités économiques sont différents; nous devons travailler, ce que ne faisait pas la génération précédente des épouses. Comme nous nous sommes établies dans une profession au Canada, c'est davantage à regret que nous abandonnons nos ambitions professionnelles

quand nous allons à l'étranger. Nous avons pu faire ce que nous voulions sur le plan professionnel au Canada, et nous nous attendons à obtenir ce que nous voulons dans un pays étranger. Et souvent nous ne pensons pas une seule minute que les femmes du pays en question n'ont peut-être pas été en mesure de le faire; pourquoi donc nous, étrangères, serions-nous en mesure de faire tout ce que nous voulons. »

De retour au Canada, il a fallu à Robin Pascoe « tout un cycle de saisons pour se réinsérer dans la vie du pays », et presque aussi longtemps pour trouver un emploi satisfaisant. Ironie du sort, elle n'est pas revenue à un emploi « traditionnel », mais a continué sa vie de journaliste indépendant. Maintenant conseiller-médias auprès de l'ACDI, elle affirme devoir au service extérieur la dose libérale de motivation auto-induite qu'elle possède maintenant. « Je suis devenue une personne qui travaille pour son propre compte, ce que je n'étais pas auparavant. »

* * *

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES (suite)

Le conjoint masculin aux Affaires extérieures existe, bien qu'il s'agisse vraiment d'une minorité. Björn Johansson, un Suédois, est aussi l'un des conjoints, nés à l'étranger (qui forment un tiers de tous les conjoints). Johansson, qui est économiste, a rencontré sa femme, Colleen, alors qu'ils suivaient tous les deux un cours à Amsterdam en 1978. L'année suivante, elle vint en Suède pour une période d'un an, mais se sentit frustrée parce qu'elle ne pouvait trouver un poste juridique approprié. Comme son diplôme était reconnu ici, il vint s'installer au Canada avec Colleen et poursuivit des études supérieures à l'Université Carleton. Ils se sont mariés en 1980 et Colleen est entrée cet été-là aux Affaires extérieures. C'était un an avant leur première affectation.

« C'était une situation compliquée très typique des Affaires extérieures, » dit Johansson d'un ton amusé. « On nous a dit que nous irions à Dacca, puis, comme quelqu'un prolongeait son séjour là-bas, on nous a donné le choix entre la Zambie et la Tanzanie. » Le couple a choisi la Tanzanie. Évidemment, avant le départ, Johansson s'était mis en rapport avec diverses organisations internationales au sujet des possibilités d'emploi à Dacca, au Bangladesh !

L'expérience, estime Johansson, n'a eu que peu d'effets négatifs sur lui, sur le plan personnel ou professionnel. « C'était une expérience positive et les choses ont assez bien réussi. Je n'ai pas eu les frustrations que beaucoup d'épouses ont éprouvées. Il y a un préjugé canadien envers l'emploi et l'indépendance de l'homme, particulièrement dans les pays du Tiers-monde où il est encore plus difficile pour les femmes de trouver du travail. »

Johansson a travaillé six mois comme employé recruté sur place au haut-commissariat du Canada et, lorsqu'un



Soirée mondaine : Monsieur le Conseiller et Madame personne à charge.

autre conjoint de sexe masculin a quitté le pays, il a pris l'emploi de celui-ci auprès d'une société internationale privée pour laquelle il a fait de la photographie aérienne et des levés géologiques aériens. Il admet d'emblée qu'il lui a été beaucoup plus facile de trouver du travail que les conjoints de sexe féminin qui, si elles avaient la chance d'en trouver, travaillaient généralement à temps partiel et au sein de la communauté internationale. Il se souvient du cas d'une femme aux connaissances linguistiques étendues qui s'était vu offrir un emploi auprès d'une compagnie aérienne locale, mais à qui le gouvernement n'a pas voulu accorder un permis de travail parce qu'elle était en concurrence avec les gens du pays pour ce poste. Bien qu'il comprenne entièrement les difficultés des épouses des employés des Affaires extérieures qui essaient d'obtenir des emplois au Canada et à l'étranger, il met en doute la question du traitement préférentiel. « J'ai mes doutes quant à ce traitement particulier des épouses. Il n'y a pas de raison que les conjoints soient traités différemment. »

Quand le couple est rentré au Canada, Johansson s'est occupé des travaux domestiques et a fait des études à temps partiel. Il a eu du mal à trouver un emploi tout d'abord, parce qu'il n'était pas citoyen canadien, mais il a fini par obtenir des contrats de l'ACDI et un poste auprès d'une maison de commerce international.

Mais pendant leur séjour à l'étranger, Björn et Colleen ont contribué à une refonte de la politique du Ministère sur les congés de maternité. Lorsque Colleen tomba enceinte, le couple découvrit qu'il y avait des dispositions en faveur du conjoint de sexe masculin, habituellement le partenaire de travail de l'épouse, pour qu'il prenne un jour de congé afin d'assister à la naissance de l'enfant. Toutefois, il n'existe pas de dispositions pour la mère, l'employée, qui donnait naissance à l'enfant. « Il a fallu modifier la loi, poursuit Johansson, et cela mettait en relief l'orientation sexiste de celle-ci, et certaines des attitudes sexistes qui existent envers les femmes au Ministère. »

Les règles ont été rédigées de nouveau et, lorsque Colleen donna naissance à son deuxième enfant, elle obtint ses 15 semaines de congé de maternité.

* * *

Lorsque Clara Hirsch, sculptrice et professeur, se rendit à Santé et Bien-être social pour y subir la visite médicale réglementaire avant l'affectation de la famille au Mexique, elle découvrit à sa grande surprise qu'elle n'avait pas d'identité. Sur les formulaires médicaux, près de l'endroit où devait figurer son nom, quelqu'un avait écrit « personne à charge ».

C'est alors que commença l'endoctrinement de Clara à l'égard du monde du service extérieur, un monde qui, dit-elle, traite les conjoints (de sexe féminin) comme des « appendices ». C'est un

LE « NOUVEAU » CONJOINT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES : LA VIE N'EST PAS UN LIT DE ROSES (suite)

milieu si conservateur, et il est si difficile d'être soi-même. À leur avis (les Affaires extérieures), une femme est censée pouvoir se tirer d'affaire sans emploi. Pourquoi ne pas se contenter d'avoir un mari à un poste dit de prestige, et de vivre dans des endroits exotiques ?

Clara Hirsch et son mari Jon avaient déjà chacun un emploi bien rémunéré et qui donne de la satisfaction lorsque Jon s'est vu offrir un poste au ministère des Affaires extérieures. Elle rit quand elle se souvient de la manière dont Jon lui a annoncé la nouvelle. « Il m'a appelée d'Ottawa (elle travaillait encore à Toronto) et m'a dit : « Aimerais-tu aller à Paris ? et je répondis : « Es-tu sûr que nous irons à Paris et non au Liban ou au Venezuela ? » »

Lorsque Jon accepta le poste, lui et Clara négocièrent une entente selon laquelle ils décideraient au bout de deux affectations s'ils voulaient rester dans le service extérieur. Après cela, s'il aimait le service extérieur et si elle ne pouvait le supporter, ils auraient à prendre une grande décision. Jusqu'ici, ils ont fait un séjour à l'étranger et le jury ne s'est pas encore prononcé.

Ils ont abandonné tous les deux de bons salaires lorsque Jon s'est engagé auprès du ministère des Affaires extérieures. Elle dit : « Nous vivons maintenant relativement sur un maigre salaire, avec les deux enfants et des frais de garde. Je fais de l'enseignement et j'ai des contrats de recherche, et nous joignons tout juste les deux bouts, comme beaucoup de Canadiens. »

Clara Hirsch a aimé l'« aventure » d'aller vivre dans un autre pays; toutefois, c'est avec des sentiments mitigés qu'elle voit son expérience. Bien qu'elle soit née en Europe et parle sept langues, « rien ne peut vous préparer à votre premier contact avec la vie diplomatique à l'étranger ». Bien qu'elle ait trouvé

rapidement un emploi de professeur de sculpture dans une faculté des beaux-arts de Mexico et qu'elle ait étudié pour devenir un enseignant en ESL de manière à trouver facilement un emploi n'importe où, elle dit qu'elle était encore vue comme un élément accessoire par rapport à son mari. Ce n'est qu'après avoir organisé une exposition solo très réussie à la fin de l'affectation qu'elle a été « prise au sérieux en tant que personne. Je crois que la plupart des gens du Ministère pensaient que je m'adonnais à mon art comme à un passe-temps du dimanche après-midi. Ils ont été surpris de l'exposition et des prix élevés affichés par la galerie d'art. Ils croyaient que je ne faisais rien d'autre que de m'occuper de mes enfants. Je suis si fatiguée des gens qui se bornent à penser que je suis mariée, que j'ai des enfants et que cela occupe toute ma vie. »

Clara a aussi trouvé que la vie au service extérieur nuit aux amitiés personnelles. « Mes amis sont la chose la plus importante de ma vie. Mes amis de Toronto me manquent toujours, et je ressens de la peine à être coupée d'eux. Partout où nous allons, nous nous faisons des amis de manière superficielle et temporaire. Nous nous trouvons rapprochés par des coïncidences analogues plutôt que par des intérêts semblables. »

* * *

Il y a maintenant six ans que la Commission royale d'enquête sur la situation dans le service extérieur a déposé son rapport. Au dire de beaucoup de conjoints du service extérieur, il semble que l'on ait accordé très peu d'attention à leurs préoccupations. « Lorsque le rapport McDougall a été publié, beaucoup d'entre nous espéraient et s'attendaient que les choses changeraient au Ministère », explique Björn Johansson. « Ce qui a été fait est surtout un travail de façade et, fondamentalement, il n'y a pas grand chose de changé. On éprouve

maintenant un léger pessimisme. Le Ministère a essayé de tenir compte de certaines des revendications des conjoints, mais, étant donné les restrictions budgétaires qu'il subit, les conjoints se trouvent relégués à une place secondaire et le resteront. » Clara Hirsch voit le problème d'une manière un peu différente. « Je crois que le Comité du conjoint au travail a besoin d'attirer un plus grand nombre d'hommes parce que, tant que l'on verra en ces choses des problèmes de femmes, il n'aboutira à rien. »

De l'avis de Johansson, c'est aussi une question de lutter contre les modèles de rôles traditionnels pour les deux sexes. « Si vous envisagez bien la question, il s'agit d'un écart dans les attitudes; le point de vue traditionnel qui l'emporte aux Affaires extérieures ne représente pas nécessairement les attitudes que l'on trouve dans l'ensemble de la population canadienne. » □

par Liza Linklater
Assistante-rédactrice pour
«Ottawa Women's» magazine.

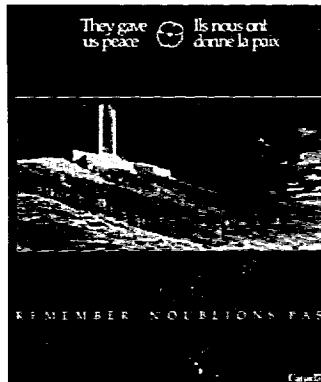


J'ai un mari avec un nom et un emploi, que puis-je demander de plus ?

MOSAIQUE

CANADA

Le jour du Souvenir.



18

Voici une photo qui représente un tableau de la crête de Vimy que le Ministère avait choisi en 1986 pour son affiche à l'occasion du jour du Souvenir. Le tableau est l'œuvre du capitaine William Longstaff qui a servi durant la Première Guerre mondiale. Sur ce tableau, on peut voir le monument qui se détache dans la sérénité d'une nuit éclairée par la lune et gravissant les pentes, la silhouettes des Canadiens morts au combat lors de la prise de la crête de Vimy, le 9 avril 1917. Le Monument canadien de Vimy a été érigé en hommage à la mémoire de tous les Canadiens qui sont morts au champ d'honneur pendant la Première Guerre mondiale. Sur ses flancs figurent les noms des 11 184 Canadiens morts en France durant la guerre dont on ignore le lieu de sépulture. Plus de 110 000 Canadiens ont donné leur vie au cours des deux guerres mondiales et en Corée. Qu'on se souvienne d'eux le 11 novembre.

Des quintuplés nés à Ottawa. Lauren Lloyd et Kim Forgie, tous deux âgés de 32 ans, d'Orléans sont les heureux parents des cinq quintuplés, Kiza (fille), Rhys (garçon), Anya (fille), Mathew (garçon) et Zuri (fille), nés dans cet ordre, mardi le 22 septembre dernier à l'Hôpital Général d'Ottawa. Il s'agit des premiers quintuplés nés au Canada depuis 1934.

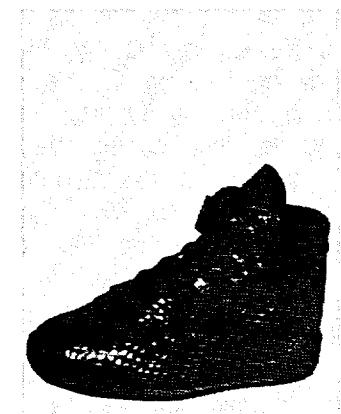
Les enfants sont nés 11 semaines avant terme, soit 28 semaines et 4 jours après leur conception. La mère avait été hospitalisé le 9 septembre, et la décision d'effectuer la césarienne a été prise par les médecins en raison des problèmes d'éclampsie (hypertension artérielle) et de plaquettes de sang (elles avaient atteint le seuil critique de 70 000 par mm³).

« L'intervention a duré une quarantaine de minutes, mais la naissance des cinq enfants, qui n'a pas posé de problèmes, n'a pris que deux minutes », a expliqué le Dr Bell.



Le père.

Nous espérons pouvoir vivre une existence normale. Nous formerons une famille comme les autres, avec plus d'enfants, c'est tout, a précisé l'homme, un ingénieur à l'emploi de la division des gardes côtières au bureau des havres et ports pour Transports Canada. Son épouse, également ingénier et artiste, travaillait, avant son accouchement, pour une firme spécialisée en géotechnique, Hart and Associates.



De plus, on évitera de faire porter à un enfant les chaussures d'un autre enfant, puisque chaque paire de pieds a ses besoins bien spécifiques. Il faut également se garder d'appliquer aux pieds des enfants un remède destiné aux pieds d'adultes. Certains sont beaucoup trop forts pour eux.

Bien se chausser et partir l'année du bon pied. Jusqu'à ce jour, près du tiers des enfants examinés par un podiatre au Canada et aux États-Unis nécessitaient une étroite surveillance ou un traitement podiatrique. Nos pieds parcourront en moyenne huit milles par jour. Ainsi, on estime que près de 80 pour cent de la population est susceptible de souffrir, tôt ou tard, de maux de pieds.

La meilleure façon d'enrayer ce fléau est la prévention. On observera attentivement la façon de marcher de son enfant. S'il est mal à l'aise dans ses déplacements ou si ses pieds s'orientent vers l'intérieur ou vers l'extérieur, il serait sage de consulter un podiatre. De toute façon, un examen préventif régulier est recommandé, particulièrement à l'âge scolaire.

Les fermetures en tissu adhérant (Velcro) sont suffisamment solides, mais la chaussure devra alors épouser parfaitement la forme du pied.

MOSAIQUE

Tabac : une coalition exige une loi fédérale plus sévère.



Une coalition nationale d'organisations de soins de santé réclame une loi fédérale plus stricte qui limiterait la vente et la possession de produits du tabac aux 18 ans et plus.

Dans sa proposition, qui vise à réduire le tabagisme chez les jeunes, le groupe propose que la loi fédérale actuelle — adoptée en... 1908 — interdisant la vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans, avec des amendes variant entre 10 \$ et 100 \$, soit supprimée afin de la remplacer par une loi limitant la vente et la possession aux personnes de plus de 18 ans.

Cette loi obligerait les commerçants à obtenir un permis pour vendre les produits du tabac, du même type que les permis d'alcool, et ils risqueraient de perdre ce permis s'ils étaient trouvés coupables d'avoir enfreint la loi.

Nous avons fait des progrès importants pour contrer le tabagisme chez les adultes. Le nombre de fumeurs diminue de 350 000 par année et la proportion de fumeurs est tombée de 41 % à 31 % entre 1970 et 1983. Mais nous n'avons pas le même succès auprès des jeunes, plus particulièrement auprès des jeunes filles de 12 à 19 ans, où la proportion de fumeuses a augmenté de 20 à 25 % de 1965 à 1985, a expliqué M. Robert Burr, directeur des communications de l'Association canadienne de santé publique.

Les céréales au menu d'un excellent repas.



Les Canadiens adultes qui, à une époque, étaient rares à prendre un déjeuner avant de se rendre au travail, reviennent de plus en plus à la tradition de leurs aînés qui pouvaient difficilement entamer leur journée sans un bol de céréales.

Les familles modernes dont les deux conjoints occupent souvent un emploi ont peu de temps à consacrer à

la préparation du déjeuner, si bien que les céréales représentent la solution idéale. Ce mets est également bien adapté aux enfants, même les plus jeunes, qui peuvent se servir eux-mêmes.

La popularité de certains produits ne signifie pas nécessairement que ce sont ceux qui possèdent les meilleures valeurs nutritives. En 1986, le magazine américain *Consumer Reports* révélait que la marque All-Bran, de Kellogg, était la céréale possédant les meilleures qualités nutritives.

Les Apple Jacks, Froot Loops, Coco Pebbles et Honey Snacks, riches en sucres, étaient les marques présentant les moins bonnes qualités nutritives, selon l'enquête du magazine. Leur contenu riche en sucre représente leur principal défaut.

Les spécialistes soulignent toutefois qu'il ne faut pas considérer les céréales comme un aliment contenant tous les éléments nécessaires à une saine alimentation. C'est toutefois une façon agréable et rapide d'ingérer le tiers des éléments nutritifs nécessaires à l'organisme, selon le guide canadien de l'Alimentation.

Les céréales contiennent elles-mêmes des hydrates de carbone tandis que le lait qu'on y ajoute est riche en protéines et en calcium. Additionné d'un jus d'orange riche en vitamine C, le déjeuner représente un bon départ.

SPORT

L'homme le plus rapide au monde est un canadien.



19

Ben Johnson, l'homme le plus rapide au monde réalise un des trois plus grands exploits de l'histoire de l'athlétisme.

C'est le 30 août dernier que le sprinter du 100 mètres, a écrit sur la piste du stade olympique de Rome son exploit. Confronté au champion olympique Carl Lewis, Johnson a réussi son meilleur départ à vie. Son temps fut de 9,83 secondes, et il établissait du même coup une nouvelle marque mondiale (le record appartenait à Calvin Smith, 9,93) sur la distance.

Ben Johnson, Jamaïcain d'origine, canadien de formation, s'accapare donc d'un troisième record mondial, outre ceux sur 50 et 60 m en salle. Il est le premier Canadien à détenir la plus prestigieuse des marques en athlétisme. « Personne ne pourra s'approcher de ce record pendant 50 ans ou moins. Je suis le seul qui peut le battre » dira le champion.

□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.

Réponse à la « Lettre aux conjoints de nouveaux agents du service extérieur », parue dans le dernier numéro de *Liaison*. (Vol. 4, n° 2, 1987.)

J'ai suivi vos conseils et ai examiné soigneusement toutes les options concernant mon avenir. J'ai décidé, comme mon mari, de poursuivre ma carrière au mieux de mes capacités. Je conviens que le bénévolat, que j'ai pratiqué et que je pratiquerai encore sans doute, peut être enrichissant et digne d'intérêt. Mais je ne choisirais pas de « travailler sans être rémunérée » parce qu'il se trouve que j'ai épousé un homme qui travaille outre-mer.

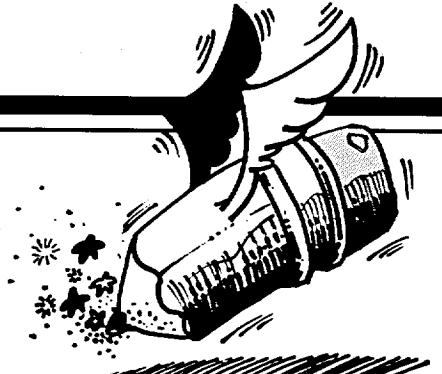
Mon mari et moi-même sommes des amis, des compagnons et des partenaires. Je reconnaissais qu'il est important pour notre relation, et pour sa carrière que je lui apporte un soutien moral, mais ce soutien doit être mutuel. Autant vous dire que le fait d'organiser « déjeuners et dîners » n'est pas essentiel à notre union.

Certains conjoints, à n'en point douter, partagent votre perception de la vie dans le service extérieur. D'autres, cependant, ne la partagent pas. Bon nombre d'entre eux, hommes et femmes, dont la profession est infirmière, professeur, avocat, médecin, mais qui ne peuvent poursuivre leur carrière, réclament des changements, non seulement dans les pays hôtes, mais également derrière les murs de l'immeuble Pearson.

Je ne crois pas que leurs exigences soient fastidieuses et discourtoises.

En lisant votre lettre, je me suis souvenue d'un livre charmant que j'ai lu à mon enfant. Ce livre, *The Favershams*, décrit la vie d'un officier et de sa femme, à l'époque victorienne. En voici un passage :

"In India they found that life
Was very nice for man and wife,
And each day when their work
was done
They spent the evening having fun
With picnics, games and social calls
And jolly regimental balls".



Que ce soit à l'étranger ou à Ottawa, j'ai l'intention de m'employer à être davantage qu'une personne de « compagnie agréable ».

Et pour terminer, l'auteur nous souhaite la bienvenue dans son club, mais j'ai bien l'impression que nous appartenons à des clubs différents. J'espère, pour ma part, que le ministère des Affaires extérieures tiendra compte des membres de notre club et offrira aux deux partenaires les conditions leur permettant de satisfaire leurs aspirations □

Clara Hirsch

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, *Le Droit*, *Le Régional*, Sylvie Gauvin.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Nom du conjoint :

Changement d'adresse

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'état aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour les dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

LIAISON

SUMMARY

AIDS: Advice to Travellers 4

Interview with
Mr. Howard Singleton,
Senior Advisor to the
Personnel Administration
Bureau 6

The XV Winter Olympic
Games 12

For Whom? — All
Employees, their Spouses
and Dependents, at Home
and Abroad 15

In Transition at Home
and Abroad 16



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

POSTING OPERATIONS AND TRAINING

Re-Entry Programs

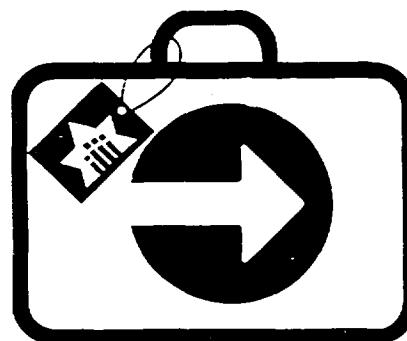
In our efforts to assist employees and families who had recently relocated to the National Capital Region in readjusting to living and working at Headquarters, the Posting Services Centre organized and held two re-entry programs in October.

- The Orientation Program for Officers provided an opportunity for returning officers to attend a series of briefings on the current foreign policy and trade issues and changes in the Department. These sessions were presented by senior departmental officers as well as officials from other government departments. The three-afternoon program was attended by 75 officers.
- For the second year, Re-Entry Workshops were offered for employees and families and were led by Michael Miner of International Briefing Associates. Invitations were sent to all returning employees and families. Two workshops were held — 12 persons attended the Saturday session and there were eight participants at the evening session.

Documentation Centre

Several books have been purchased recently and may be borrowed by contacting the Documentation Clerk.

The titles are: Understanding Arabs — On Being Foreign — Living in Colombia — Volunteers — Children Abroad — Developing Intercultural — Intercultural Theory and Practice — Training for the Cross-Cultural Mind — International Careers — Japanese Etiquette and Ethics in Business.



COMMUNITY LIAISON

Education

The Department recently distributed a publication entitled "Canada: Our Place in the World" to all elementary schools in Canada. This documentation was produced by CANADEX (a company which facilitates educational and developmental projects around the world) and was funded by the Department. This publication is intended to make Canadian students aware of our country's contribution in international affairs and of the vital role of international trade in our economy.

We felt it was particularly important that foreign service children who are abroad also have access to this documentation, so our Education Officer, Lise Beauregard, has sent a copy to all Missions.

Our 1985 "Education Systems at Posts Abroad Provisional Report" has a new look. It has been updated and the new version entitled "A Foreign Service Family Guide to Education Systems Abroad" is now available in the Centre and will soon be sent to all Missions. We hope that this document will provide families with a clearer understanding of the various education systems available to them while they are abroad.

Copies of both of these publications are available by contacting the Education Officer.

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

There has been one mailing since the last issue of *Liaison*. November 10, 1987 — Distribution: General (1987-88/04)

- *Liaison* (Vol. 4, No. 4)
- Circular document 38/87: Employment Policy for Spouses and Dependents
- An invitation to attend an information session on drug awareness (Distributed in National Capital Region only)

HAS YOUR ADDRESS CHANGED RECENTLY? In order to continue receiving information through this program, please notify us of any change of address by completing the form on page 20 and returning it to the Posting Services Centre.

Community Coordinators

The number of Missions who have participated in the Program this year is now 49. Since the last issue of *Liaison*, Beijing, Havana and Dar-es-Salaam have been added to the list.

A list of Community Coordinators appears on the next page.

BEST WISHES FOR A HEALTHY AND HAPPY 1988 FROM THE STAFF IN THE POSTING SERVICES CENTRE! □

□ THE COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM 1987/1988 □

This is the new list of Community Coordinators for 1987/1988.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard
ANKARA — Isabelle Bezdeck
BANGKOK — Sharmin Yoheswaren-Poulin
BEIJING — Isabelle Dhavernas
BELGRADE — Margaret Clement
BOGOTA — Marie Martine Longtin
BONN — Diane Hentschel
BOSTON — Louise Lapointe
BRIDGETOWN — Marie MacAdam
BRUSSELS — Suzanne Malone
BUCHAREST — Judith Grantham
BUDAPEST — Roxanne Marcini
Keith Poole
CANBERRA — Jo Hutchinson
CARACAS — Madeleine Bickford
COLOMBO — Laura Moore
DAR-ES-SALAAM — Maria Smith
GENEVA — Vanessa Hynes
HARARE — Eva Lapointe
Patricia Lee

HAVANA — Barbara Graham
HONG KONG — Sylvia Elliot
ISLAMABAD — Sylvia Maclunas
KINGSTON — Nancy McNiven
Diana Whelan
KINSHASA — Aline Belec
KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird
LAGOS — Norma Costello
LIMA — Loraine Paquet
LONDON — Beverly Prentice
MANILA — Ada Abbott
MEXICO — Cécile Bourdages
Gina Collins
MOSCOW — Glynis Couture
NAIROBI — Francis Sanford Smith
NEW DELHI — Elizabeth Dewhurst
NEW YORK — Lorna Cheriton
Annette Passey
PARIS — Monique Beaulieu
PORT OF SPAIN — Laileen Springgay
PRAGUE — Elizabeth MacDonald
RABAT — Nicole Proulx
RIYADH — Breda Gusen
ROME — Céline Boily
SAN JOSÉ — Ghiselle Aubut
Laura Evans
SEOUL — Suzanne Grant
SINGAPORE — Nancy Belair
Grazyna Von Finckenstein
TEL AVIV — Pat Hersey
Sharen Weber
TOKYO — Karen Burchell
Suzan Drummond-Main
Debra Price
TUNIS — Jacqueline Routhier
VIENNA — Janet Thomas
WARSAW — Richard Trudel
WASHINGTON — Marian Barton
Motria Koropecky
YAOUNDE — Sara Camblin Breault
Marie Leduc-Bélanger

3

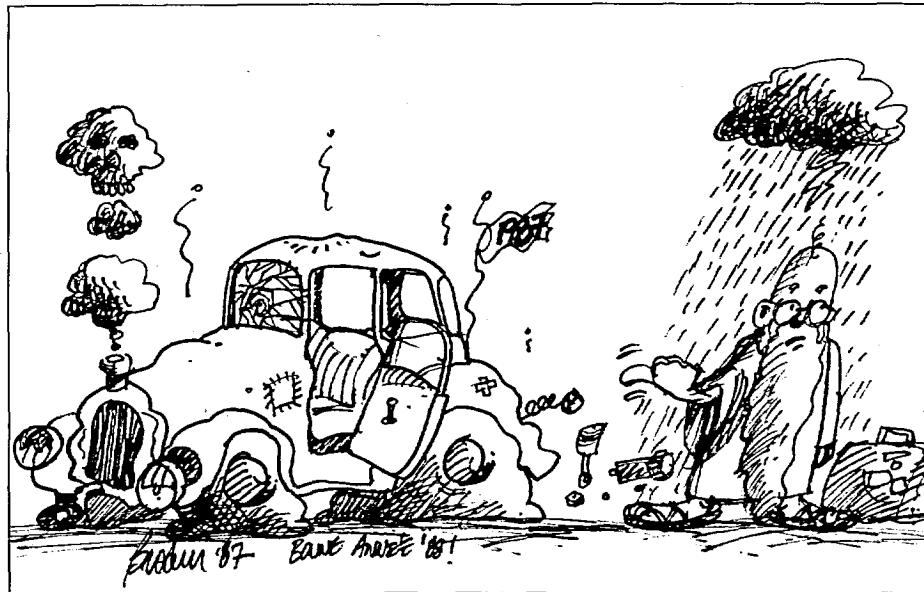
□ NOTE FROM THE EDITOR □

This is the end of a year and the beginning of a new one. For many of us it is the time for resolutions. For some it will be to stop smoking, for others, to lose weight, become a millionaire or change the family car, maybe all of them.

As for *Liaison*, it will try to remain faithful to its readers and to meet the expectations of as many as possible.

As the Editor of *Liaison*, I would like to take this opportunity to extend to all of you and your families my best wishes for a Happy New Year.

Sylvie Gauvin



Happy New Year 88!

□ AIDS: ADVICE TO TRAVELLERS □

The subject of AIDS has received considerable attention in the past year. It is of particular concern to those of us who live and travel abroad. Liaison has asked Doctor Clayton, Director-General, Federal Center for AIDS from the Department of National Health and Welfare, to offer some advice on AIDS prevention for travellers.

Acquired Immunodeficiency Syndrome (AIDS) is an illness caused by a virus that destroys the body's protection from other infections. This virus is called the human immunodeficiency virus (HIV) and the cells that it infects and destroys within the body are called the T-4 or "helper" lymphocytes. These cells control the body's immune system and ultimately their destruction results in AIDS. With immunity destroyed, the body can no longer defend itself from invasions of many types of micro-organisms which are harmless for most people with a normal immune system but which, for persons without protection against them, are usually fatal. The diseases caused by these micro-organisms are called opportunistic infections. The combination of HIV infection and the opportunistic infections is defined as AIDS. Eighty per cent of those afflicted with AIDS die within two years, and over 90 per cent die within three years of diagnosis.

AIDS represents one end of the spectrum of HIV infection. The HIV can produce other clinical states prior to fully-fledged AIDS occurring. When an individual is first exposed to the virus, he or she may experience mild influenza-like symptoms but often initial infection causes no symptoms. During this time

the body attempts to fight off the infection and produces antibodies, which are proteins produced to respond specifically to the presence of an invading substance, in this case, HIV. Antibodies are usually detectable in the individual's blood within three months. The current so-called "AIDS test" demonstrates the presence of these antibodies, which are not protective and co-exist with the active virus. When a person has a positive AIDS test result, this means that he or she has been infected with the virus at some time in the past. It does not mean that the person will become ill because of infection. A person may carry the virus and remain completely healthy, although not everyone who has antibodies to HIV (a positive AIDS test) carries the virus. However, for practical purposes it is assumed that everyone who has antibodies probably carries the virus and is potentially infectious. With our present tests it is impossible to identify who is or is not infectious. Consequently, anyone who is antibody positive must consider themselves infectious and avoid exposing anyone else to the virus. Unfortunately it appears that up to 40 per cent of those who are antibody positive will develop full blown AIDS within seven years of being infected. This is the incubation period of AIDS. The first cases were diagnosed only six years ago, so our experience to date is limited. What will happen with longer experience of the disease is as yet unknown, but it seems likely that this percentage may increase. It is also possible that the incubation period could extend for many years and perhaps a lifetime.

Transmission patterns

It is essential to recognize that AIDS cannot be spread socially or by casual contact. HIV infection occurs when

infected fluids or secretions are able to enter the body. The disease is not restricted to homosexuals or bisexual males, although the majority of cases in the developed world are presently in this group. Heterosexual transmission appears to be primarily responsible for the continuing spread of HIV in the developing countries. Infection can spread from male to female, and from female to male during sexual activity.

The second major method of transmission is the receiving of infected blood products from unsterile syringes and needles shared by intravenous drug users, and from unsterile practices when medication is given by a needle. It should also be recognized that the sterilization of needles and syringes in the developing world, even in established urban hospitals, is not always practised effectively.

The third clearly defined mode of transmission is from an infected mother to her child across the placenta or at the time of birth.

Once again, it must be emphasized that AIDS is not acquired through social or casual contact. There is no evidence that HIV is spread by close interpersonal contact of a non-sexual nature. There is no evidence that it is spread by food or food handlers or through ingestion of contaminated water or other beverages. It cannot be spread by the airborne route nor do insects, including mosquitoes, play any part in the transmission of this illness.¹ The concentration of cases in the more sexually active age groups supports sexual transmission as the major mode of transmission of HIV.

¹Special Programme on AIDS. Report of the Consultation on International Travel and HIV Infection, Geneva, 2-3 March 1987. World Health Organization — April, 1987.

AIDS: ADVICE TO TRAVELLERS (continued)

Risk to the traveller

In view of the known modes of transmission, travellers must be aware that there is essentially no risk of acquiring AIDS unless:

- a) They are recipients of contaminated blood or blood products;
- b) They are recipients of drugs or medication from unsterile needles and syringes;
- c) They are engaging in sexual activity with an infected person.

Recommendations

1. In some underdeveloped countries, a significant proportion of the blood available for transfusion is infected. In countries where it can be certain that blood donations are screened for HIV antibody, transfusion presents little risk. In any circumstance, the decision to receive a blood transfusion must always be weighed against the likelihood of illness or death if the transfusion is not received. Individuals who must have surgery should consider the possibility of postponing the procedure or proceeding to another region or country where the risks of infection are lower. Hemophiliacs must assure themselves that any blood product they receive is either screened for HIV antibody or heat-treated. In some countries the Canadian High Commission or Embassy or other embassies may have emergency supplies of blood, plasma or appropriate fluids or have a roster of individuals upon whom they can call for emergency blood or plasma donations.

2. Individuals who require medication which can only be given in injectable form must ensure that injection equipment has been correctly sterilized. If this cannot be assured, then injection should be avoided and, if possible, alter-

native oral medication should be taken. It should be pointed out that when passing through the Custom Zones, an individual found to be in possession of needles and syringes may lead to the suspicion of being a drug user. A letter of authorization from a physician or organization may help in these circumstances. If high quality sterile equipment can be purchased in the destination country then this is the preferable method when such equipment is required.

3. Every effort should be made to avoid sexual exposure to HIV. Since there is risk of exposure through intercourse with someone who is infectious but asymptomatic and apparently healthy, extreme caution must be taken. Unprotected intercourse represents an unacceptable risk. Rectal intercourse should be avoided under any circumstances, because it is a particularly high risk practice. When intercourse is inevitable, then a latex condom must be used to prevent the transfer of the virus from one person to another.

4. Individuals who are not members of high risk groups (that is male homosexuals or bisexuals, recipients of blood or blood products, intravenous drug users, and sexual partners of the above) are not advised to obtain the HIV antibody test prior to travel. Some countries require antibody testing of some travellers; for example, those seeking permanent visas, work permits or student authorization. Persons who are HIV antibody positive may not be granted an appropriate permit and may be advised to leave the country. Travellers with AIDS should ensure that there are adequate medical services in the areas to which they are proceeding and carry appropriate information concerning their condition.

Conclusions

There are no vaccines available to control AIDS. Travellers, however, should ensure that they are adequately immunized against diseases which are prevalent in the parts of the world to which they are travelling, and should seek the advice of a physician concerning the risk of certain vaccines being administered to individuals who are infected. Appropriate medication to prevent malaria should also be taken.

Individuals who are healthy and well-nourished are less likely to contract diseases when travelling. For the most part, travel to the developing world and to the tropics does not present a great risk of contracting diseases, including AIDS. In the event of illness or accident where transfusion is life-saving, it should be taken. Where it can be safely avoided or deferred, the preferred option is to do so.

Once again, it is worth repeating that AIDS is not acquired through social or casual contact. Avoidance of infected blood, blood products, unsterile injections and "unsafe" sexual activity will generally ensure a safe and healthy visit. An understanding of the transmission patterns of AIDS and other diseases, and the practice of basic common sense and healthy living, are key factors in enjoying a trip away from one's home country □

Dr. A.J. Clayton
Director-General
Federal Center for AIDS

□ INTERVIEW □

Since last September, Howard Singleton has been Senior Advisor to the Personnel Administration Bureau. In this capacity, he is responsible for a certain number of special projects, one of which concerns the problem of AIDS. Mr. Singleton willingly granted an interview to Liaison to tell us about this project.

Sylvie Gauvin: *Mr. Singleton, why is the AIDS project under the responsibility of the Personnel Administration Bureau?*

Howard Singleton: The Personnel Administration Bureau has a responsibility for the health of Departmental employees. AIDS was made a special project because it was a new problem requiring the development of new policies and new preventive measures. When those policies and measures have been put in place, then presumably the special project will be finished and the subject will be handled in a routine way.

S. G.: *Has the Department isn't obligatory testing an invasion of individual liberty?*

H. S.: The question of testing is complicated, and I think I should give a little background. What we are talking about is not testing whether somebody has the disease of AIDS, but whether somebody has been exposed to it and therefore has the antibodies in his blood. People who have the antibodies are called "sero-positive". They may or may not develop the disease. We would therefore not be testing to see whether an employee had the disease, but

whether he might eventually develop the disease or pass it on to others. If somebody actually has the disease, he will be sick and have symptoms which will be detected by a doctor, and that's a completely different question. We are not talking about people who have the disease of AIDS. We're talking about people who have apparently been exposed to it and are therefore sero-positive.

**AIDS
was made a
special project
because it was a
new problem
requiring the
development of
new policies and
new preventive
measures.**

If we are not testing for a disease and if sero-positive people may be healthy, why has the question of testing arisen?

Medical authorities seem to agree that testing the general population, or the entire staff of a business firm or government department, for example, serves no useful purpose. But there are certain categories of people for which testing may be desirable. Members of the foreign service, or at least those posted to unhealthy areas, might bene-

fit from testing. This is for two reasons. The first is that testing could enable such people to participate in 'walking blood banks' at posts abroad. These 'walking blood banks' would be composed of employees of our missions, and perhaps of other diplomatic missions, who would volunteer to give blood to each other in case of need. We are concerned about the needs of our own personnel. However, we could, though no mechanism has yet been established, co-operate with other countries in establishing a blood bank so that we would have more people and therefore access to more blood types. That would require some kind of AIDS testing among other things such as blood grouping.

Now there's a second reason for testing foreign service personnel, and it's more controversial.

Some experts believe that people who are sero-positive may have their latent HIV virus activated (which would cause a progression to fully-manifested AIDS) by exposure to other infectious diseases, such as malaria, hepatitis B, or certain venereal diseases. These experts would argue that people who are sero-positive should therefore not be sent to unhealthy countries. They also believe that, in sero-positive individuals, the progression to the full-blown disease may be triggered by the administration of live vaccines. They would therefore recommend that such persons not be sent to countries for which such vaccination was required.

As indicated, though, all the experts are not of the same opinion. The disease is relatively new and there has not been enough evidence accumulated to prove

□ INTERVIEW □



Mr. Howard Singleton

whether this activation of the latent virus really does take place as a result of exposure to other viral infection or to vaccines.

If it were clear that sero-positive individuals were at special risk in unhealthy countries or from vaccination, there would be a very strong case for testing, perhaps even compulsory testing. It could be argued in those circumstances that the employer should be certain that an employee was not sero-positive before sending the person to an unhealthy post or requiring vaccination.

Compulsory testing is not the only possibility. We could have a voluntary system under which employees were fully briefed on the reasons why testing might be desirable in their case (including the possibility of participation in 'walking blood banks'), and the employees then would be free to decide whether to be tested or not. Those who

wished to be tested would have to be assured of the confidentiality of the results. There would also have to be a system of professional counselling in place.

The decisions that have to be taken are not easy. The only consideration is the health and welfare of the employees. I can see no reason for testing our employees if the results do not help them to maintain their health. That is the only criterion, in my view.

The whole question of testing is still under discussion between officials of External Affairs, CIDA, the Treasury Board, and Health and Welfare. The foreign service unions have been consulted and there will be further meetings with them before any decision on testing is implemented.

S. G.: Some people think that medical testing by the employer is an intrusion into the private life of the employee. What do you think?

H. S.: Well, of course, there have always been medical tests for other diseases, and some of them are diseases people may be embarrassed about, like venereal diseases, or tests of mental health, and yet these have been required. I don't really think this is in a completely different category. But that being said, you seem to be talking about compulsory testing. I don't think it will come to that, at least not soon, and if the testing is truly voluntary, then I don't think there can be any human rights problems. Even if testing were obligatory, I don't think that testing for AIDS is any more of an invasion of privacy than testing for syphilis or gonorrhea or tuberculosis.

S. G.: What would be the consequences for someone testing sero-positive, indicating the presence of AIDS antibodies?

H. S.: There might be a few individuals who couldn't accept specific postings. That, of course, is a negative possibility, but there's also the other side. If we send people to places which are especially risky for them, it could shorten their lives, so it's a question of balance.

By the way, there's no intention that a person who tested sero-positive but was still healthy would cease to be an employee. If he developed the full-blown disease and became too sick to work, then that would be another thing. We're not talking about that, but about sero-positive persons who are healthy, and can work like anybody else.

S. G.: Would the Department send sero-positive persons to high risk areas?

H. S.: It's slightly more complicated than that. One thing I'd like to make

□ INTERVIEW □



8

clear. I see no reason why the management of this Department should know the results of any medical test. The doctor who gives the test and advises the patient knows the results and on the basis of his knowledge of the patient and all his problems, or his general state of health, including the results of tests, he will say to us that the employee is fit to be sent to such and such a post, or is not fit.

There are all kinds of reasons why it could not be desirable for a particular person to go to a particular post, and that would be up to the doctor, in discussion with the patient. That becomes a medical decision.

S. G.: It seems people who are not sero-positive and therefore risk more postings to unhealthy places. Is this the case?

H. S.: We already have a number of people in the foreign service who,

because of certain health conditions, cannot go, for example, to posts at very high altitude, or where air quality is very bad. This does not cause a great problem. Now with sero-positivity, our doctors believe that if they tested the foreign service, they would find very, very few sero-positives. The American experience suggests this, as they have found very few. So I don't think that at present there would be a great problem here.

S. G.: It will be easy for Personnel to know who is HIV positive, because we know in which countries it is most prevalent and therefore easiest to catch.

H. S.: Well, people may guess, of course, because people guess all sorts of things. For example, some persons, for psychological reasons cannot be posted abroad, or they may be under psychological treatment, and people may guess that that's the reason, — or they may think it's for some other reason. I also think that the numbers would be very, very small. People can speculate and gossip, but I don't think they'd have anything very solid to go on just because a doctor says that someone can't go to a certain post. The management of the Department should not know who is sero-positive and who is not. Confidentiality between doctor and patient allows only that the doctor could recommend that someone not go to a certain post, but never allow him to say that it's because that person is sero-positive.

S. G.: In terms of prevention, what measures does the Department intend to take?

*H. S.: Well, we've already adopted a number of measures. The important thing in AIDS prevention is education, because it's a sexually-transmitted disease, and therefore one must understand what conduct is dangerous in order to avoid catching it. The education we've provided is, first of all, a discussion of AIDS included in the pre-posting briefings. People are also told that when they have their medical exams they can discuss the subject in a more personal way with a doctor. We have also sent to all our personnel abroad a book called *AIDS: What Every Responsible Canadian Should Know*. It's been distributed in English, and will be available in French soon. We plan to increase the pre-posting briefings next year to include a full session on AIDS in addition to the general medical briefing. If, by that time, we are offering testing of any sort, there will have to be very thorough briefings of employees on the reasons for testing, what the results of the tests will mean to them, the confidentiality involved, what will be done with the results, and all these things. So these are the preventive measures we've adopted so far, on the educational side, which is by far the most important. Knowledge is really the key.*

Because AIDS can also be spread by infected blood and needles, we've supplied our posts in high risk countries with what are called 'AIDS Prevention Kits'. They're really a specialized first aid kit which contains a plasma expander, which is a blood substitute, sterile intravenous fluid for re-hydration, and the appropriate needles, syringes, tubing, etc. — so that people are protected to some extent if they have injec-

INTERVIEW (continued)

tions, or if they have an accident and need a certain amount of blood, and safe blood is not available.

S. G.: Does the Department plan to adopt special measures for employees and their families who are posted to high risk areas?

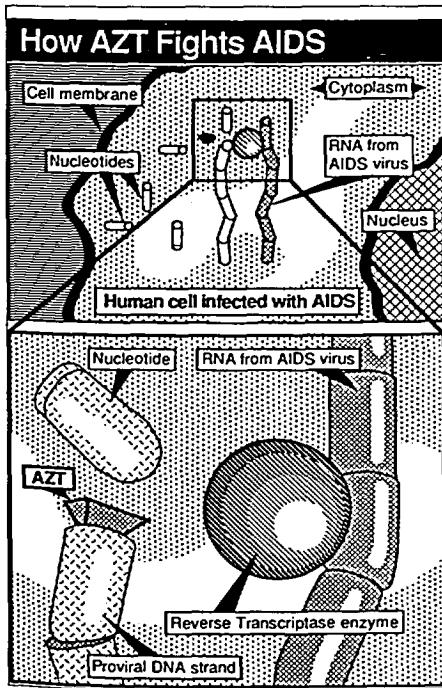
H. S.: Although we've sent the books on AIDS to everybody, we have concentrated the AIDS kits on countries which are considered high risk because of either (1) a high incidence of AIDS in the population and therefore in the blood supply; or (2) medical procedures which are not up to Canadian standards, and where, for example, they do not use disposable needles and their sterilization techniques are not dependable. These are the special measures for those countries and, of course, the whole matter of testing really has to do with people being sent to countries which are unhealthy, not just in terms of AIDS, but generally □

AIDS PREVENTION

At the request of the Department of Health and Welfare, we bring to you a mention of the text of the following telegram (ABDS-0179, 16 Nov. 87) on AIDS prevention. This telegram has already been dispatched to all posts.

"There has been a recent death from AIDS of a Canadian who had returned from an overseas assignment several months previously. This patient did not belong to any of the known high risk groups for that disease. Although we cannot be absolutely sure about the exact source of infection, circumstantial evidence tends to incriminate acupuncture procedure undertaken about 20 months before.

We would therefore like to warn Canadians serving or visiting overseas of the dangers of all skin-penetrating intervention such as acupuncture, ear piercing, electrolysis, tattooing, etc. All these, unless their sterility is assured by unquestionable medical supervision, should be regarded as suspect and avoided entirely" □





**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



THE CITIZENSHIP ACT AMENDMENT PASSES MAJOR HURDLES

Bill C-254, a Private Member's Bill sponsored by Bob Pennock, M.P., was presented to the House of Commons on April 17, 1987, and on November 5 passed third reading. The Bill provides for fairer treatment of foreign-born spouses of Canadian public servants and military personnel outside of Canada in terms of the residence requirements of the Citizenship Act.

A similar Bill, sponsored by Senator Peter Bosa, passed third reading in the Senate in mid-October. Two members of our citizenship committee had had the opportunity of attending the Senate committee hearing on October 6 as witnesses for our position; the only other witness called was the Registrar of Citizenship from the Department of the Secretary of State. The Senators attending the committee hearing were all strongly supportive of the change proposed.

We were informed of second reading of C-254 on October 16 in time to be present in the House. Members speaking on the issue were Bob Pennock (P.C.), Don Boudria (L), Michael Cassidy (N.D.P.), David Daubney (P.C.) and Barry Turner (P.C.). We were pleased when each one of them referred to our brief and some of its contents. To quote Hansard for that afternoon:

"I would like to congratulate the members of the Foreign Service Community Association, three of whose representatives are in the Gallery now, for their persistent efforts to bring this matter to the attention of parliamentarians. They have prepared briefs and prepared a very elaborate, extensive, helpful survey in the spring on the situation of foreign service spouses in order to bring the problem to our attention."

The speaker was Michael Cassidy, M.P. for Ottawa Centre.

When the Bill went to committee, those in attendance at the organizational meeting agreed to pass it at that stage, without calling witnesses. Instead, our submission was printed in its entirety as an addendum to the minutes of the meeting.

C-254 now must receive Senate approval, which we anticipate will take place before the new year. Royal Assent and Proclamation will follow. The final disposition of the Bill will not be certain until all the stages have been completed. We will be following its progress closely.

Both of the initiatives on this issue are the result of foreign-born spouses speaking to visiting parliamentarians about their difficulty in obtaining Canadian citizenship. The members of the foreign service are very grateful to both Mr. Pennock and Senator Bosa for responding so quickly and positively in seeking a resolution of the problem.

Making visiting dignitaries aware of problem situations is obviously a practice to be recommended!

Update

Eva Bild has taken over as President of the FSCA following Nancy Fraser's departure to join her family in Accra.

The list of FSCA committees contained in the last issue of *Liaison* omitted the Citizenship Committee which has been chaired by Pilar Doe since its creation in October 1986 □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$15.00 per year
\$20.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

ROYAL WINNIPEG BALLET ANNOUNCES ASIA PACIFIC TOUR

Canada's Royal Winnipeg Ballet will embark on an ambitious seven-week tour of Asia Pacific countries in January, 1988. Although the Royal Winnipeg Ballet has toured internationally since 1963, this tour marks the Company's first tour to the Asia Pacific region.

The Royal Winnipeg Ballet tour encompasses 22 performances in ten cities, opening January 26th and closing on March 9th. Performances will take place in:

Bangkok, Thailand
(three performances);

Singapore
(three performances);

Tokyo, Osaka and Kyoto, Japan
(a total of seven performances);

Hong Kong
(three performances); plus

Beijing and Shanghai, People's Republic
of China (five performances).

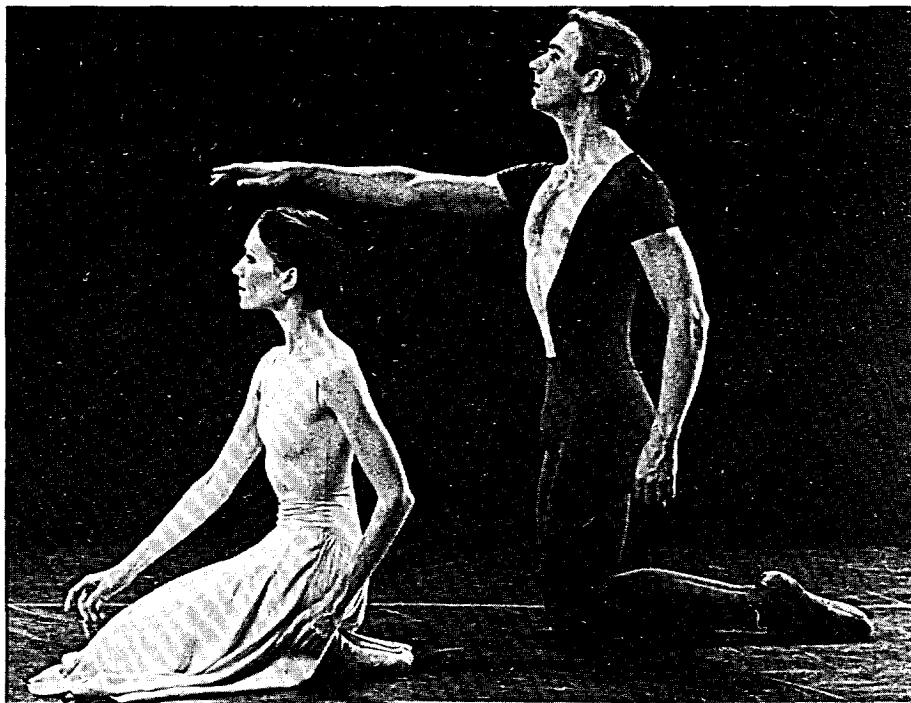
The Company will travel to the Asia Pacific countries with three different ballet programmes, chosen by Artistic Director Arnold Spohr to highlight the versatility of the company and showcase the talents of the Company's leading artists. Two programmes of mixed repertoire feature works from the Company's repertoire, a number of which have been performed and received acclaim on previous engagements.

Two Canadian works will be presented on tour; *The Hands*, by the late Paddy Stone, and *Belong*, the Gold Medal winning pas de deux by Norbert Vesak. For the third programme the Royal Winnipeg Ballet will perform their full-length production of *Giselle*.

The Department of External Affairs, Arts Promotion Division, will provide

direct financial assistance with a grant of \$300 000 for the tour. "We are very pleased with the government's commitment to our international touring programme and are honoured to be

recognized as one of this country's leading cultural ambassadors" said Mr. Wilder, the President of the Royal Winnipeg Ballet □



11

EXHIBITION

An exhibition of the work of Krzysztof Wodiczko will be mounted at the La Jolla Museum of Contemporary Art documenting both the artist's previous works and also a project he will create in San Diego during California's Maple Leaf Month, January, 1988.

Wodiczko is widely known for the unique nature of his work which takes the form of projected images on public buildings and monuments at night, creating a dialogue between the implicit message of the building itself and that of the image projected upon it.

Recent noteworthy exhibitions of Wodiczko's work include his participation in the 1986 Venice Biennale and in Documenta 8, the international showcase of contemporary art, which took place in Kassel, Germany during the summer of 1987.

The Arts Promotion Division of the Department of External Affairs furthers the international exposure of Canadian contemporary artists by supporting exhibitions such as these □

□ THE XV WINTER OLYMPIC GAMES □

External Affairs has been involved with the Calgary Olympics since 1978, when the bid committee first requested the Department's assistance in securing the right to host the 1988 Winter Olympics. Since then, External Affairs has worked with the Calgary Olympics Organizing Committee in a number of areas. Missions abroad are responsible for monitoring, reporting on and responding to international developments related to the Games. The Department also seeks to ensure that Heads of State and Heads of Government coming to Canada for the Olympics receive the appropriate courtesies. External Affairs works closely with Employment and Immigration and Revenue Canada to facilitate the entry into Canada of participants in the Games. One of the most exciting areas in which the Department is involved is the international promotion of the Calgary Olympics.

The XV Winter Olympic Games represent many "firsts" not only for Canada, but also for External Affairs; never before has this department undertaken such a major international communications strategy with a potential to reach a television audience of well over 2 billion.

External's involvement in the promotional aspects of the Games began in the summer of '86 and from then ideas just "grew like Topsy." The Canada Olympic Office (COO) invited all government departments to participate in the spirit of the Games, particularly to join in co-sponsoring a major film project. Only External nibbled at the line.

External recognized that seldom does an issue or event occur which is so overwhelmingly positive. This and a sense of history guided us to join COO in recording on film the daredevil winter

sporting events and top-of-the-line facilities. Our part would be to tell the rest of the world about them.

We also saw that the Olympics could give our foreign policy messages an extra boost; with hundreds of millions of eyes upon Canada, what an outstanding opportunity to counter prevailing misconceptions about this country and tell audiences of Canada's concern with international peace and goodwill, of its clean, modern cities, of its advanced technology, etc.

volunteers, for example — and there are thousands of them — told the world that the whole country is behind the Olympics. Another told of transportation around the Games sites and showed audiences that Canada is a leader in this field. Another looked at drug testing during the Games and declared the Canadian position on illicit drugs. Several features focussed on the fine facilities — all Canadian designed — and conveyed messages on our engineering and technological prowess.

Producing the features was no problem, as we found a television station eager to get its name known in sports programming. CFCN Calgary produced top-quality videos for us at an unbelievably low cost. We solved the language problem by providing visuals with only natural background sound and music tracks.

The XV Winter Olympic Games represent many "firsts" not only for Canada, but also for External Affairs

Our film co-sponsorship gave us access to footage that could be used for many purposes besides the films that are now in various stages of production. In brainstorming sessions with Fitness and Amateur Sport, COO, and the Film and Video Centre at DSS, we came up with an impressive array of topics that would lend themselves to short television features, each about 90 seconds long. The "mini-features" would address aspects of the Calgary Olympics, while at the same time conveying broader messages about the country and the federal contribution to the Games.

Ultimately, we produced over 20 of these mini-features. One on Olympic



THE XV WINTER OLYMPIC GAMES (continued)

Written "guide" scripts gave broadcasters the information needed to make local translations in exchange for the free material. We told posts where the videos had been sent and suggested to them and the stations that posts might be able to help with translations or with extra background information.

Distribution was another concern. We wanted worldwide audiences at minimal cost. After all, the entire Olympics promotion came out of our regular, modest operating funds. Here CTV Host Broadcaster (CTV-HB) came to our aide. Prior to the competitions, Olympic broadcasters want to tell their audiences something about the Games and about the country where they'll be held. CTV-HB has an obligation to provide such general information. We therefore arranged with CTV-HB that we would produce such material in exchange for free distribution to their international network. In the last two or three months, we have learned that this material was well received.

Despite its huge broadcast network, CTV-HB does not reach all stations worldwide. So we solicited the help of posts abroad to reach further afield. With their assistance, we identified over 50 key "Olympic" posts and to each we sent a communications strategy, a distribution plan and a letter suggesting ways we could work together to promote the Games. For every package distributed via CTV-HB, an identical package went to these posts. We told posts there was no exclusivity; they were free to interest other stations in broadcasting our material. Official Olympic broadcasters have exclusive rights only to broadcasting the competitions; other stations are at liberty to address peripheral topics if they wish.



We also sent posts as much printed material as we could obtain from OCO, the Olympic organizing committee in Calgary. In addition, posts got videos that were not cleared for broadcast — like a short film on the Olympic Arts Festival — which they could use for background or closed-circuit showings. They also received black and white photos and a specially-produced slide show and talking points.

We discovered early on that posts had no limits to their initiative and creativity in promoting the Games abroad — no limits other than financial, that is! Some posts interested local broadcasters to the point that they requested from CTV-HB formal broadcast rights. In the Netherlands, they organized a unique national breakfast show on the Olympics on television, using the locally engaged PAO, a program host. Atlanta approached CNN, the U.S. Cable News Network, who have since used our products in their regular Olympic programming. In Athens, the embassy offered broadcasters a video on Canadian preparations and the facilities. The station aired the material,

inserting their own Greek voice-over. Other examples abound.

We assisted Mayor Klein of Calgary on his Tokyo and European tour mustering support for the Games, and we ensured photos and film materials were at posts in time. We made foreign-language versions of Calgary's major promotional film in German, Japanese and, later, Korean. As a result, millions of viewers in several countries have seen and heard our messages.

We also explored the inflight programming market. Video packages have now gone out to more than a dozen major airlines, who in turn often own cable networks or closed-circuit television systems in hotels, airports or cruise ships. We offered this material free of charge and allowed programmers to attach any footage they had on their own national athletes. For this reason, we paid no commercial fees. The U.S. airline, TWA, for example, has now confirmed use of a three-minute package on 21 flights between the U.S. and other countries. Normally, the cost per minute on each of these flights runs close to \$15 000.

THE XV WINTER OLYMPIC GAMES (continued)



Radio has not been forgotten in this process. By working with the shortwave service of Radio Canada International (RCI), we were able to distribute a series of three-minute programs on such topics as the sophisticated technology that has gone into making the Olympic facilities among the finest — if not the best — in the world. There is no international radio network to compare with television and language is more critical in radio. But RCI works in many languages and countries using those languages have audiotapes to pass on to local radio stations.

Finally, there is the Torch Run, which will continue until the opening ceremonies for the Games on February 13. On December 16, the day the torch was carried in front of our building, the lobby was decked out with Olympics banners and the staff were invited to witness the occasion. We invited departmental staff to a film showing of some

of our products in the departmental theatre — including the 10 minute inspirational film, "Dream on the Horizon".

The second film in the co-sponsored series takes an in-depth look at each of the major sports involved in the Winter Games. Spectacular footage of bobsledders, lugers and aerial ballet skiers gives a good sense of the thrill the Games bring to participants and spectators alike. The film also relates interesting facts and figures on the sports, their history and the Calgary facilities. Headquarters staff will have their chance to see this film around the time of the Games □

Irenka Farmilo
Deputy Director
External Communications



FOR WHOM? — ALL EMPLOYEES, THEIR SPOUSES AND DEPENDENTS, AT HOME AND ABROAD

Have you just had the last major disagreement with your spouse and decided "I can't take this anymore, but where do I go from here"?

Have you just had that final argument with your teenager that made you declare, "I give up, you can do and go where you blessed well please" and it hurts!

Have you just lost the dearest, most precious person in your life and find yourself paralyzed and overwhelmed with sadness?

Have you just received crushing news of your state of health and don't know how you'll get through the trauma in the coming months?

Have you just been told your financial state of affairs isn't what you thought it was — in fact "we're in deep trouble" says your capable, trusted mate.

Have you decided that the next time the boss is rude, uncaring, and simply too demanding you'll pitch something at him(her)?

Do you find yourself teary, tired, lonely, isolated, bored, with no one to turn to or at best no one you think would understand?

Do you find your life at a standstill with absolutely no hope of a challenge or change?

Have either you, your spouse, or your kids been imbibing too much, too often, and now it's affecting everything you do or say or how you live, either at work or at home?

If all, some, or one of the above situations is affecting you, there is someone who will listen, will try to help you resolve your problem, will steer you in the right direction, will encourage or just simply share — Try her — at 992-1641. The service is free, confidential; it can be a self-referred or

management-referred encounter. At headquarters one need only knock on the door or phone for an appointment — overseas a letter requesting help is all that's needed □

Personnel Welfare Counselling Services
Counsellor — Mrs. Marjorie Caverly
Location — Tower D, 2nd Floor
Phone — 992-1641

CIRCULAR DOCUMENT

Employment policy for spouses and dependants

No. 38/87

15

The difficulties confronting spouses of foreign service employees wishing to pursue a career are frequently mentioned as a source of concern with foreign service life. The Department acknowledges that a rotational career often has a negative impact on the employment and career prospects of a spouse. Indeed, the very nature of foreign service life can inhibit the normal development of a spouse's career.

POLICY

"It is the policy of the Department to facilitate employment opportunities for spouses and dependants.

While neither Headquarters nor a Post can act as an employment agency, the Department will offer encouragement and whatever assistance is possible to spouses and dependants seeking employment" □



Mrs. Marjorie Caverly

□ IN TRANSITION AT HOME AND ABROAD □

The Personnel Branch has agreed to cooperate in the study undertaken by Christine Hantel-Fraser, "Life in the Canadian Foreign Service." The author, a European-born private scholar with a doctorate in political science, has 20 years of foreign service experience as wife of a foreign service officer and mother of four children, with previous postings in Bonn, Moscow and Brussels.

Unlike the McDougall Report, which focussed on the foreign service as a profession, the current study is an enquiry into the impact of the Canadian foreign service on the life of its rotational personnel and their families. The purpose of this study is to present as comprehensive a picture as possible of the complex nature of life under the auspices of the foreign service to: 1. Members of the foreign service community — 2. Future foreign service personnel — 3. Government departments responsible for foreign service management.

All rotational foreign service employees and their families, both at the support staff and the officer level, are invited to contribute to the study. Questionnaires will be sent out to employees, spouses and children. While communication with personnel on posting abroad is carried out by diplomatic bag, Ottawa-based personnel and their families, as well as retired rotational employees, have a chance to supplement their written questionnaires with oral interviews. Your replies will be kept confidential.

What is the nature of life in the Canadian foreign service? Two characteristics distinguish life in this profession from life in most other professions: 1. A high degree of geographic mobility resulting in a state of permanent transition. 2. A lifelong exposure to a succession of foreign cultures.



Mrs. Christine Hantel-Fraser

Who are the people who choose to lead such a life and why do they choose it? What is their family and educational background? How do they perceive the foreign service and their own qualifications for this kind of life? To what extent does the recruiting process evaluate a candidate's ability to master a life of transitoriness in constantly changing foreign cultures? What is the family and educational background of spouses, who generally just inherit the foreign service life because of their husband's profession, without being asked whether they like it or not? How do spouses and children perceive their role in the foreign service life?

The enquiry into the nature of foreign service life, and into the personalities of employees and their families who have committed themselves to this life, will set the stage for the main part of the study which is devoted to the effect the daily reality of uprooting and transplanting has on individuals and on social relations within the family. How do people respond to seemingly endless separations from their home cul-

ture, their family support system, their friends, neighbourhood and community, their own house, their schools and their familiar health, educational and recreational facilities? To what extent can they make the necessary readjustment to new countries, cultures, languages, houses, schools and friends while still suffering from the wound of having cut previous ties? How does all this influence and shape the development of the individual and the unfolding personality of a child? A multitude of individual problems can arise and manifest themselves in a general sense of disorientation, instability, alienation and isolation.

But do negative reactions predominate? The fact that the foreign service has no difficulties recruiting or retaining personnel tends to indicate that a considerable portion of foreign service life generates positive responses. What do people enjoy about life in the foreign service? Enthusiasm seems to remain high about the stimulus that travels, new cultures and new languages have to offer.

IN TRANSITION AT HOME AND ABROAD (continued)

Obviously, reactions to the difficulties associated with this life vary greatly from person to person, vary even within one family. Penetrating the enigma of an alien culture in a hardship post may be perceived as an unsurmountable problem for one person while a challenge and a pleasure for another. Decisive in this context are individual attitudes, which in turn are closely linked to the ability and willingness of each individual to come to terms with a difficult situation.

Questions in the questionnaire are designed to give respondents a chance to elaborate on their personal experience, on their attitudes and on their positive and negative reactions in all conceivable areas of life as they are influenced by the particular circumstances foreign service life presents.

This study is devoted to individuals and families who constitute the foreign service and whose lives — to a large extent — consist of an attempt to reconcile the demands of the foreign service with their personal and their family's needs. The author intends to gather and record the whole range of human experience acquired in this adaptation process, from failures and disasters via small and large achievements to the occasional moment of triumph. Every foreign service family seems to have its own personal treasury of foreign service tales which is precious also to the larger foreign service community and deserves to be shared and remembered.

Beyond a coherent story of life in the Canadian foreign service, a careful analysis of the questionnaires should lead to some insight into reasons for success and failure and for positive and negative attitudes towards certain aspects of foreign service life. Were problems caused or aggravated by individual attitudes or by external conditions, such

as regulations of the Foreign Service Directives, or by a combination of both? Undoubtedly, external conditions do influence attitudes and it is for that reason that the study will examine closely the government's response to the recommendations of the Royal Commission on Conditions of Foreign Service and the reaction of foreign service personnel to the measures taken by the government. Equally relevant will be the government's handling of specific foreign service community concerns, such as spouses' employment, pensions, educational issues and citizenship regulations for foreign-born spouses.

Important as the improvement of such external conditions may be — it is not the only area where solutions to problems could be sought. What foreign service employees and their families may also need is a greater awareness of pressures and danger zones in this type of life and a thorough training in the art of managing the multitude of small and large crises long before they arise. It may also be helpful for them to incorporate into their own stock of experience,

the experience and wisdom which colleagues have acquired in their adaptation process. The author hopes that the insight thus gained into reasons for problems will enable foreign service personnel to master the inevitable difficulties with greater ease and provide those Departments responsible for foreign service management with guidance in their attempt to improve the quality of life in the foreign service. The author can be contacted at 827-2661 or via *Liaison* 995-9781 □



□ AMBASSADORS AND HIGH COMMISSIONERS POSTED ABROAD □

On September 25, October 9 and 16, November 27 and December 1 and 4, 10 diplomatic appointments were announced. They were:

Albania: Terence C. Bacon, Ambassador-designate to Yugoslavia and Bulgaria as announced in July, becomes, in addition, Canada's first Ambassador to Albania. Mr. Bacon joined the Department of External Affairs in 1961. He has served abroad in Accra; in London; as Minister-Counsellor, Delegation of Canada to the North Atlantic Council, Brussels; as High Commissioner to Zambia, during which period he was concurrently accredited to Malawi and Mozambique, and became Canada's first High Commissioner to Zimbabwe; and as Ambassador to Czechoslovakia. Since April 1987 he has been serving as Special Advisor on Southern Africa to the Commonwealth Secretariat in London.

Algeria: Gilles Mathieu, as Ambassador. Mr. Mathieu joined the Department of External Affairs in 1956. He has served abroad in New York; Accra; as Counsellor in Paris; as Ambassador to the Ivory Coast; as Minister in Washington; and as Ambassador to Turkey. Since 1986 he has been Executive Director, Summits Management Office.

Australia: R. Allen Kilpatrick as High Commissioner, with concurrent accreditation to Vanuatu. Mr. Kilpatrick joined the federal government in 1958. He has served abroad in Prague; Accra; Mexico; as Consul and Senior Trade Commissioner in Cleveland; and as Commissioner to Hong Kong. Since 1985, he has been Assistant Deputy Minister for International Trade Development.

Barbados: Art Wright as High Commissioner, with concurrent accreditation to Dominica, Grenada, Antigua

and Barbuda, St. Lucia, St. Christopher and Nevis, St. Vincent, and the Grenadines. Mr. Wright joined the Department of External Affairs in 1962. He has served abroad in Lagos; Kuala Lumpur; Bangkok; as Counsellor and Head of Chancery in Dar-es-Salaam; as Counsellor (Development) and Head of Development Section in New Delhi; and as High Commissioner to Bangladesh. He has been a faculty member at the Banff School of Management since 1986.

Belgium: Jacques J.A. Asselin as Ambassador with concurrent accreditation to Luxembourg. Mr. Asselin joined the Department of External Affairs in 1957. He has served abroad in Mexico, Washington, Moscow, Paris, and as Ambassador to Senegal. Since 1984, he has been Consul-General in Seattle.

Geneva: de Montigny Marchand, as Head of the Canadian Mission in Geneva and Permanent Representative and Ambassador of Canada to the Office of the United Nations at Geneva and the Conference on Disarmament. Mr. Marchand was appointed to the Department of External Affairs as Associate Under-Secretary of State, and served as Deputy Minister (Foreign Policy) and then as Associate Under-Secretary of State and Deputy Minister for Political Affairs. Since 1986, he has been Senior Advisor to the Privy Council Office.

Germany: William Thomas Delworth, as Ambassador. Mr. Delworth joined the Department of External Affairs in 1956. He has served abroad in Stockholm; as Senior Political Advisor to the Delegation of Canada to the International Commission for Supervision and Control in Vietnam, Saigon, and Hanoi; as Ambassador to Indonesia; and Ambassador and Head of Delegation to the Conference on Security and Co-

operation in Europe (CSCE), Geneva; and as Ambassador to Hungary, and concurrently as Ambassador and Head of Delegation to the First CSCE Follow-up Meeting in Belgrade, Yugoslavia. He has been Ambassador to Sweden since 1984, and, concurrently, Ambassador and Head of Delegation to the Stockholm Conference on Confidence and Security-Building Measures and Disarmament in Europe.

Sweden: Dennis Browne, as Ambassador. Mr. Browne joined the Trade Commissioner Service in 1966. He has served abroad in Oslo; London; Canberra; as Counsellor (Commercial) in Moscow; and as Counsellor (Metals and Minerals) in Washington. Since 1983, he has been Director-General, Agriculture, Fish and Food Products Bureau.

Thailand: Lawrence A.H. Smith, as Ambassador. Mr. Smith joined the Department of External Affairs in 1957. He has served abroad in Karachi; as Counsellor at the Permanent Delegation of Canada to the Organization for Economic Co-operation and Development in Paris; as High Commissioner in Barbados; and as Minister (Economic) in Washington. He has been Ambassador to the Netherlands since 1983.

Commonwealth Secretariat: William H. Montgomery has been selected by the Secretary-General of the Commonwealth Secretariat to become Assistant Secretary-General of the Commonwealth Secretariat, and Managing Director of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation (CFTC), in London, England. Mr. Montgomery joined the Department of External Affairs in 1961. He has served abroad in New Delhi; Bangkok; as Counsellor in Geneva; and as Ambassador to Indonesia. Since 1986 he has been Executive Director-General, Asia and Pacific Bureau □

MOSAIC

CANADA

A new symbol for official languages.



Like all guidance and information signs, it is square and shows a white symbol on a blue background.

A new symbol to help the public identify more easily the federal offices that can serve them in both official languages.

The introduction of the new symbol emphasizes the importance the government attaches to offering its services actively in both official languages. From now on, it will be easier for the public to locate the offices and service points that are able to serve them in the official language of their choice.

The symbol will be phased in Canada between January and June 1988, and by October 1, 1988, at the latest, in Canada's embassies, consulates and main offices abroad.

This measure, respect the spirit of Bill C-72, which is intended to promote the equality of the two official languages in Canada.

STATISTICS

Equality of sexes. For every man there's a woman. For every woman there's a man. True or false? Well, it's false. According to the 1988 edition of the *Canada Year Book*, published by Statistics Canada, there are actually 102 women for every 100 men. In other words, there just aren't enough men to go around!

This hasn't always been the case. Back in Canada's pioneering days, when the main ingredient for settling in a harsh land was muscle, it was the men who slightly outnumbered the women. The 1903 *Canada Year Book* shows that while the established provinces like Quebec and Ontario had close to equal numbers of men and women, men had a decided edge in the West, outnumbering women 140 men to 100 women.

The turning point came in 1970. Since then, women have outnumbered men each year. And with today's women outliving men by an average of seven years, it looks like women will be the majority for a long time to come.

From *Inklings published by Statistics Canada*.

HEALTH

Gene found to cause a hereditary form of cancer. After five years of intensive research, a team of researchers from Queen's and Yale universities has discovered the gene that causes a rare form of hereditary cancer.

The discovery of this gene, which causes multiple endocrine neoplasia, an illness that affects the thyroid and adrenal glands, has made it possible to track down possible carriers more effectively, thereby increasing the chances of administering more rapid treatment to the victims. It is suspected that many cancers are hereditary, but only five have been linked with isolated genes. By isolating and studying this vital gene it may be possible to penetrate the genetic mechanism involved in all forms of hereditary cancer.

Although the researchers still do not know how these genes produce cancer, most of them feel that they indirectly control the growth of certain body cells.

Discovery of the gene does not imply that the illness will be cured. However, it does provide "a few indications" of the way in which the genes operate.

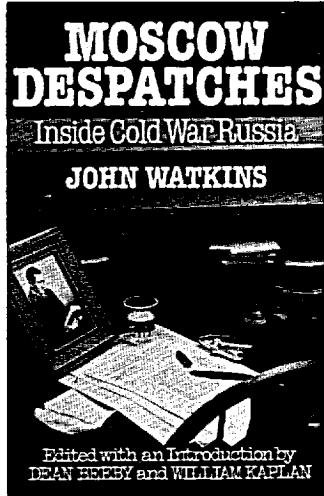
There may be cause for hope in the development of anti-cancer drugs, which would block the action of the growth factor, preventing the cancerous cells from multiplying.

MISCELLANEOUS

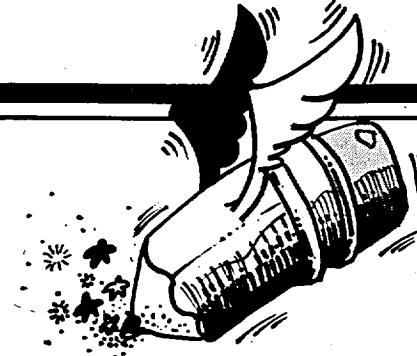
Dan Beeby, a journalist with Associated Press and William Kaplan, a professor at the University of Ottawa Law Faculty are the co-editors of *Moscow Despatches: Inside Cold War Russia*, which has just been published by James Lorimer & Company, Publishers.

The book presents some of the Moscow Despatches of Canada's former Ambassador to the Soviet Union, John Watkins. A linguist of genius, Watkins travelled widely throughout the Soviet Union in the post-Stalin thaw and met with Soviet citizens from every walk of life. His despatches are still of relevance today for their wisdom and insight into the USSR. The book was published with considerable assistance from current and former members of the Department of External Affairs.

19



□ THE LETTER BOX... □



Some members of our High Commission in Hong Kong took part in the annual Hong Kong Rickshaw Race. *Liaison* has received the following report from P. Pigott.

THE CHARIOTS OF MAPLE

The first rickshaw races in the Colony were impromptu affairs run by American servicemen on leave from Vietnam to "let off steam". In an effort to raise money for their charities, the Round Tables of Hong Kong adapted this idea and now hold annual sponsored rickshaw races in the heart of the downtown area. On November 1, the Immigration Section of the Commission, possibly also to "let off steam" from their rigorous workload, entered male and female teams in the event.

Sponsored by the Canadian Club of Hong Kong, the teams were organised by the very capable Patricia Nicoll with rickshaws provided by the Round Table. Each team member was required to pull the device with a passenger in it (in this case the smallest, lightest local staff member they could persuade,) around a given part of the course before handing over to another in the relay. The race required fitness, agility and well-practised handing over techniques — none of which our teams had! But with those maple bedecked shorts, and the knowledge that the Canadian Club had raised a considerable sum for charity, our lads and lasses could not but win. The variety of teams entered represented the Fire Department, the Correctional Services, the noble "hongs", and the girls from a well known Kowloon nightclub.

The organisers estimated that over \$70 000 was raised by the event, as were the hopes of the professional rickshaw men at the Star Ferry who after



the Stock Market crash, hoped that the public would forsake their BMWs and return to this mode of transportation.

Finally, in recognition of the true spirit of international amateurism — and because they had never seen such shorts, either — the local newspaper featured our most athletic team member pulling away giving her all in living colour. Maple Leaves Forever! □

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were done by Yves Brodeau.

Photos — External Affairs, Sylvie Gauvin.

LIAISON is published by the
Department of External Affairs
Posting Services and
Community Liaison Division
(613) 995-9781
Editor: SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services and Community Liaison Division (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

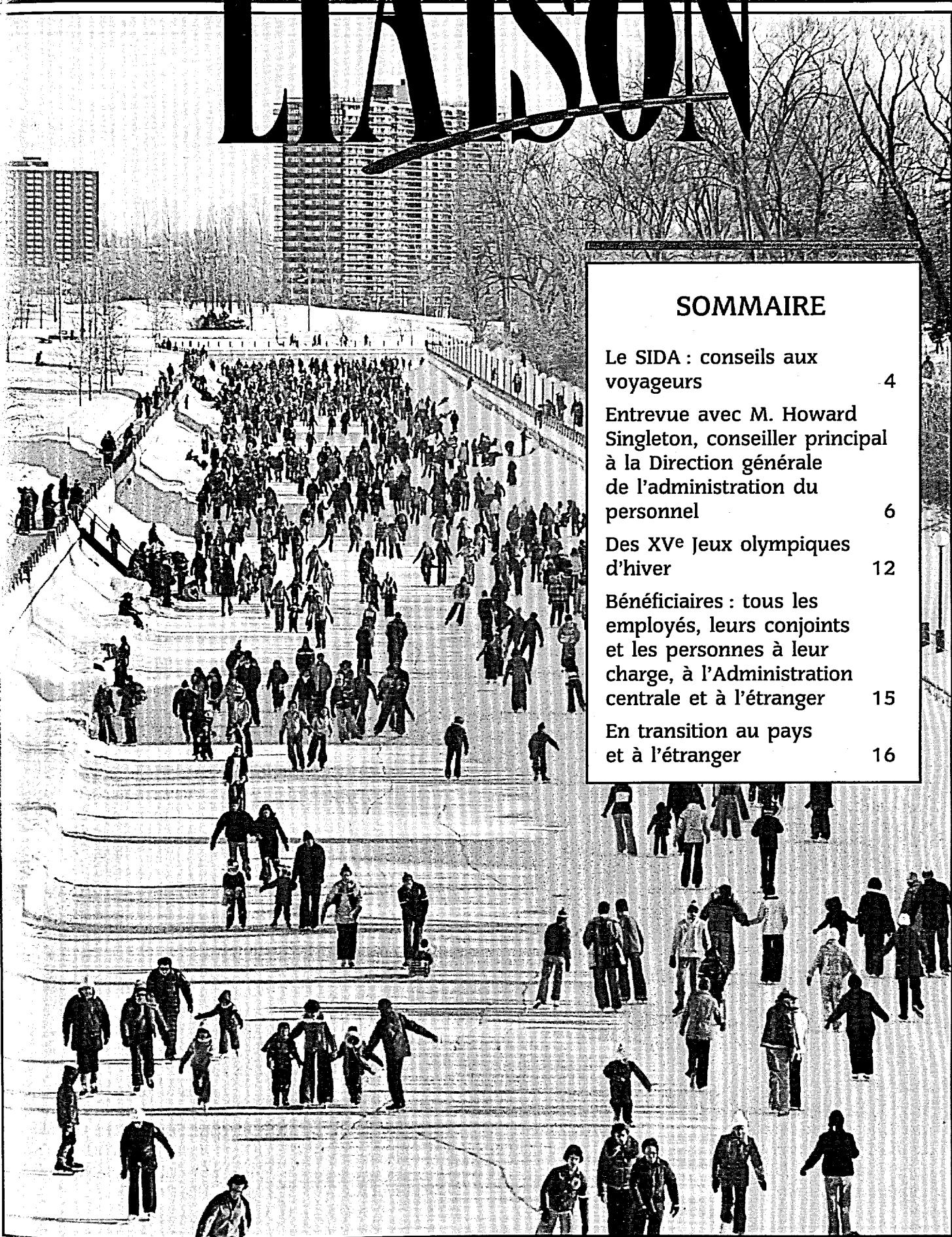
Name of spouse:	Name
Address:	Old Address
Language requested: English <input type="checkbox"/> French <input type="checkbox"/>	New Address
Name of employee:	Division or Post:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON

SOMMAIRE

Le SIDA : conseils aux voyageurs	4
Entrevue avec M. Howard Singleton, conseiller principal à la Direction générale de l'administration du personnel	6
Des XV ^e Jeux olympiques d'hiver	12
Bénéficiaires : tous les employés, leurs conjoints et les personnes à leur charge, à l'Administration centrale et à l'étranger	15
En transition au pays et à l'étranger	16



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

OPÉRATIONS D'AFFECTATION ET FORMATION

Programmes de réinsertion

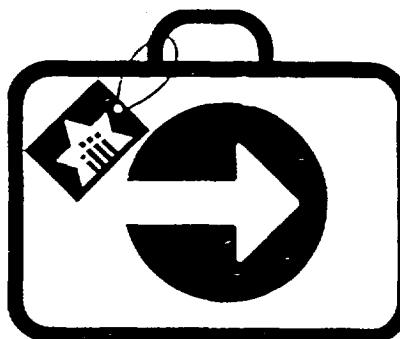
Le Centre des services à l'affectation a organisé et tenu deux programmes de réinsertion en octobre afin d'aider les employés et leurs familles revenus dernièrement dans la Région de la Capitale nationale à se réadapter à la vie et au travail à l'Administration centrale.

- Le programme de réorientation pour agents a offert aux agents de retour une occasion d'assister à des séances d'information sur des questions d'actualité dans les domaines de la politique étrangère et du commerce et sur les changements survenus au Ministère. Ces séances ont été données par des hauts fonctionnaires du Ministère ainsi que par des membres d'autres ministères fédéraux. Soixantequinze agents ont participé au programme qui a duré trois après-midi.
- C'est maintenant la deuxième année que des ateliers de réinsertion sont offerts aux employés et à leurs familles. Ils ont eu lieu sous la direction de Michael Miner, de International Briefing Associates. Des invitations ont été envoyées à tous les employés et aux membres de leur famille qui sont rentrés au pays. Deux ateliers ont eu lieu : 12 personnes ont participé à la séance de samedi et huit à la séance tenue en soirée.

Centre de documentation

Plusieurs livres ont été achetés dernièrement. On peut les emprunter en s'adressant au commis à la documentation.

Voici les titres : *Understanding Arabs* — *On Being Foreign — Living in Columbia* — *Volunteers* — *Children Abroad* — *Developing Intercultural — Intercultural Theory and Practice* — *Training for the Cross-Cultural Mind* — *International Careers* — *Japanese Etiquette and Ethics in Business*.



LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Éducation

Le Ministère a diffusé récemment dans toute les écoles primaires du Canada une publication intitulée « Canada : notre place dans le monde ». Ce document, dont la réalisation a été financée par le Ministère, a été produit par CANADEX (société qui facilite les projets d'éducation et de développement partout dans le monde). Son but est de faire connaître aux étudiants canadiens le rôle joué par notre pays dans les affaires internationales et la fonction vitale du commerce extérieur dans notre économie.

Nous avons jugé très important que les enfants des employés du service extérieur qui sont à l'étranger aient aussi accès à ce document : Lise Beauregard, notre agent d'éducation, en a envoyé un exemplaire à chaque mission.

Notre rapport provisoire de 1985 sur les systèmes scolaires dans les missions a pris un nouveau visage. Il a été mis à jour et la nouvelle version a pour titre « Guide des systèmes scolaires à l'étranger à l'intention des familles du service extérieur »; il est maintenant disponible au Centre et sera envoyé bientôt à toutes les missions. Nous espérons que ce document don-

nera aux familles une idée plus claire des divers systèmes d'enseignement auxquels ils peuvent avoir recours à l'étranger.

On peut obtenir des exemplaires de ces deux publications en s'adressant à l'agent d'éducation.

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Il y a eu un envoi postal depuis le dernier numéro de *Liaison*.

10 novembre 1987 — Diffusion : générale (1987-1988/04)

- *Liaison* (vol. 4, n° 4)
- Circulaire 38/87 : Politique de l'emploi pour les conjoints et les personnes à charge
- Une invitation à assister à une séance d'information sur la drogue (diffusée seulement dans la région de la Capitale nationale)

VOTRE ADRESSE A-T-ELLE CHANGÉ DERNIÈREMENT ? Afin de continuer de recevoir de l'information au moyen de ce programme, veuillez nous faire connaître tout changement d'adresse en remplissant la formule de la page 20 et en la renvoyant au Centre des services à l'affectation.

Coordonnateurs communautaires

Le nombre de missions qui ont participé au programme cette année est maintenant de 49. Depuis le dernier numéro de *Liaison*, Beijing, La Havane et Dar-es-Salaam ont été ajoutés à la liste.

La liste des coordonnateurs communautaires figure sur la page 3.

LE PERSONNEL DU CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION VOUS OFFRE SES MEILLEURS VOEUX DE SANTÉ ET DE BONHEUR POUR 1988 □

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES 1987 / 1988 □

Voici la nouvelle liste des coordinateurs communautaires pour l'année 1987 / 1988.

ACCRA — Peter Henry Bycroft Ezard

ANKARA — Isabelle Bezdeck

BANGKOK — Sharmin Yoheswaren-Poulin

BEIJING — Isabelle Dhavernas

BELGRADE — Margaret Clement

BOGOTA — Marie Martine Longtin

BONN — Diane Hentschel

BOSTON — Louise Lapointe

BRIDGETOWN — Marie MacAdam

BRUXELLES — Suzanne Malone

BUCAREST — Judith Grantham

BUDAPEST — Roxanne Mancini

Keith Poole

CANBERRA — Jo Hutchinson

CARACAS — Madeleine Bickford

COLOMBO — Laura Moore

DAR-ES-SALAAM — Maria Smith

GENÈVE — Vanessa Hynes

HARARE — Eva Lapointe

Patricia Lee

HAVANE — Barbara Graham

HONG KONG — Sylvia Elliot

ISLAMABAD — Sylvia Maclunas

KINGSTON — Nancy McNiven

Diana Whelan

KINSHASA — Aline Belec

KUALA LUMPUR — Yolande Cogan-Bird

LAGOS — Norma Costello

LIMA — Loraine Paquet

LONDRES — Beverly Prentice

MANILLE — Ada Abbott

MEXICO — Cécile Bourdages

Gina Collins

MOSCOU — Glynis Couture

NAIROBI — Francis Sanford Smith

NEW DELHI — Elizabeth Dewhirst

NEW YORK — Lorna Cheriton

Annette Passey

PARIS — Monique Beaulieu

PORT OF SPAIN — Laileen Springgay

PRAGUE — Elizabeth MacDonald

RABAT — Nicole Proulx

RIYADH — Breda Gusen

ROME — Céline Boily

SAN JOSÉ — Ghiselle Aubut

Laura Evans

SÉOUL — Suzanne Grant

SINGAPORE — Nancy Belair

Graznya Von Finckenstein

TEL AVIV — Pat Hersey

Sharen Weber

TOKYO — Karen Burchell

Suzan Drummond-Main

Debra Price

TUNIS — Jacqueline Routhier

VIENNE — Janet Thomas

VARSOVIE — Richard Trudel

WASHINGTON — Marian Barton

Motria Koropecky

YAOUNDÉ — Sara Camblin Breault

Marie Leduc-Bélanger

3

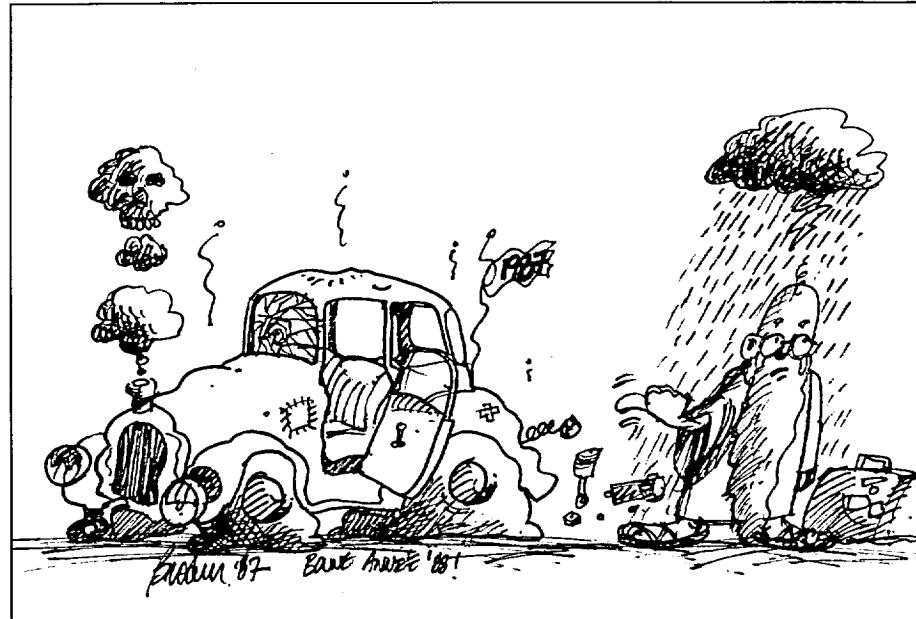
□ NOTE DE LA RÉDACTRICE □

Une année se termine, une autre commence. Voici venu pour beaucoup d'entre nous, le temps des mises au point. Pour certains, ce sera de cesser de fumer, pour d'autres de perdre du poids, changer de voiture, ou devenir millionnaire, et pour d'autres encore, tout cela à la fois.

Quant à *Liaison*, il demeurera fidèle à ses lecteurs et lectrices, et essaiera de satisfaire le plus grand nombre d'entre eux.

Je voudrais donc à titre de rédactrice en chef, profiter de cette occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année.

Sylvie Gauvin



Bonne Année 88 !

□ LE SIDA : CONSEILS AUX VOYAGEURS □

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la question du SIDA a été l'objet d'un intérêt considérable. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour ceux d'entre nous qui voyagent ou vivent à l'étranger. Liaison a demandé au Docteur Clayton, Directeur Général du Centre fédéral pour le SIDA du ministère de la Santé et Bien-Être social d'offrir quelques conseils aux voyageurs sur la prévention du SIDA.

Le syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) est une maladie causée par un virus qui détruit la capacité de l'organisme de se protéger contre d'autres infections. On l'appelle virus d'immuno-déficience humaine (VIH). Les cellules auxquelles il s'attaque sont appelées lymphocytes T auxiliaires ou, plus simplement cellules T-4. Ce sont elles qui contrôlent le système immunitaire et si elles viennent à être détruites, il y a apparition du SIDA. Un organisme privé de sa capacité immunitaire ne peut plus se défendre contre l'invasion des micro-organismes, qui ne représentent aucun danger pour la plupart des gens dotés d'un système immunitaire normal, mais qui s'avèrent généralement fatals pour quiconque ne peut les combattre. Les infections causées par ces micro-organismes sont appelées infections opportunistes. Le SIDA est une infection à VIH jumelée à des infections opportunistes. Parmi les victimes du SIDA, 80 % meurent dans les deux années, et plus de 90 %, au cours des trois années qui suivent le diagnostic.

L'infection à VIH se caractérise par toute une gamme de signes cliniques, dont le syndrome franc d'immuno-déficience acquise représente l'aboutissement. Lorsqu'une personne est exposée pour la première fois au virus, elle peut manifester des symptômes d'allure grippale peu prononcés, mais souvent l'infection initiale demeure asymptomatique. L'organisme tente de combattre l'infection et de produire des anticorps, c'est-à-dire des protéines qui réagiront précisément à la présence de l'agent qui pénètre l'organisme, en

l'occurrence le VIH. On peut habituellement déceler la présence d'anticorps dans le sang de la personne moins de trois mois après l'exposition au virus. Le test qui sert actuellement à dépister le SIDA révèle la présence de ces anticorps, lesquels coexistent avec le virus actif sans pour autant protéger l'organisme contre celui-ci. Lorsque le résultat du test de dépistage du SIDA est positif, cela signifie que la personne a déjà été exposée au virus à un moment donné. Cela ne veut toutefois pas dire que cette personne en sera un jour atteinte. Une personne peut fort bien être porteuse du virus et rester en bonne santé, alors qu'une personne chez qui on a découvert des anticorps du VIH (c'est-à-dire dont le résultat du test de dépistage du SIDA est positif) peut ne pas être porteuse du virus. Néanmoins, pour des raisons d'ordre pratique, on suppose que quiconque a des anticorps du virus est probablement porteur de celui-ci et virtuellement contagieux. À l'heure actuelle, les tests de dépistage ne permettent pas de déterminer qui est contagieux et qui ne l'est pas. Ainsi, quiconque possède des anticorps du SIDA doit se considérer contagieux et éviter de contaminer d'autres personnes. Malheureusement, il semble que jusqu'à 40 % des personnes chez qui on a décelé la présence d'anticorps seront atteintes du SIDA à proprement parler dans les sept années qui suivent l'exposition initiale. Cela correspond à la période d'incubation du SIDA. Étant donné qu'au Canada on a diagnostiqué les premiers cas il y a six ans seulement, l'expérience accumulée dans ce domaine demeure limitée. Il est impossible de se prononcer sur ce que nous réserve l'avenir, mais il est probable que l'incidence de la maladie augmentera. Il est aussi possible que la période d'incubation se prolonge sur plusieurs années, voire la vie entière.

Modes de transmission

Il faut d'abord préciser que le SIDA ne peut être transmis par simple contact en

société. L'infection à VIH se produit lorsque des liquides organiques ou des sécrétions infectées pénètrent dans l'organisme. L'infection ne se limite pas aux homosexuels ou aux bisexuels, même si la majorité des cas du monde industrialisé se retrouve actuellement dans ce groupe d'individus. Il semble que dans les pays en développement, le VIH se propage surtout par transmission hétérosexuelle. L'infection peut être transmise d'un homme à une femme, et vice versa, au cours de relations sexuelles.

La maladie peut aussi être transmise par voie sous-cutanée. La transfusion de sang et de dérivés sanguins infectés, l'utilisation de seringues contaminées (pratiques courantes chez les toxicomanes), ainsi que la contamination fortuite du matériel au moment d'injecter un médicament présentent des risques d'infection. Il faut aussi admettre que la stérilisation des aiguilles et des seringues dans les pays en développement, même dans les hôpitaux urbains, ne se fait pas toujours rigoureusement.

La maladie peut être transmise d'une troisième façon clairement définie : le virus traverse la barrière placentaire, de telle sorte que la mère atteinte contamine le fœtus au cours de la grossesse ou son enfant au moment de l'accouchement.

Une fois de plus, il faut insister sur le fait que le SIDA ne peut se transmettre par simple contact dans la vie de tous les jours. Rien ne prouve que le VIH se transmet par contact intime qui ne soit pas de nature sexuelle. Rien ne prouve non plus que ce virus soit transmis par les aliments ou ceux qui les manipulent, ou encore par l'ingestion d'eau ou d'autres boissons contaminées. Il n'est pas par ailleurs transmissible par la voie des airs, et les insectes, y compris les moustiques, ne jouent aucun rôle dans la transmission de cette maladie.¹ Le fait que la majo-

¹Special Programme on AIDS. Report of the Consultation on International Travel and HIV Infection, Genève, les 2 et 3 mars 1987. Organisation mondiale de la santé, avril 1987.

LE SIDA : CONSEILS AUX VOYAGEURS (suite)

rité des cas se retrouve dans les groupes d'âge les plus actifs sur le plan sexuel tend à prouver que les relations sexuelles sont le principal mode de transmission du VIH.

Risques pour les voyageurs

Comme les modes de transmission sont connus, les voyageurs doivent savoir qu'ils ne courront pratiquement aucun risque de contracter le SIDA, sauf :

- a) s'ils reçoivent du sang ou des dérivés sanguins contaminés;
- b) si des drogues ou des médicaments leur sont administrés avec des aiguilles et des seringues non stériles;
- c) s'ils ont des relations sexuelles avec un partenaire infecté.

Recommandations

1. Dans les pays en développement, une grande proportion du sang qui sert aux transfusions est infectée. Cependant, les transfusions présentent peu de risques dans les pays où l'on sait avec certitude que les dons de sang sont soumis au dépistage des anticorps du VIH. En toutes circonstances, avant d'accepter ou de refuser une transfusion sanguine, il faut toujours évaluer le risque de tomber malade ou de mourir si l'on ne reçoit pas de sang. Les personnes qui doivent subir une intervention chirurgicale devraient envisager la possibilité de remettre l'intervention à plus tard ou de la subir dans une autre région ou dans un pays où les risques d'infection sont moindres. Les hémaphiles doivent s'assurer que tout dérivé sanguin qu'ils reçoivent a soit fait l'objet d'un dépistage des anticorps du VIH, soit été traité par la chaleur. Dans certains pays, le Haut-Commissariat, l'ambassade du Canada ou d'autres ambassades, disposent de réserves de sang, de plasma, de liquides appropriés, ou ont accès à un groupe de donneurs de sang ou de plasma auxquels ils peuvent faire appel en cas d'urgence.

2. Les voyageurs qui doivent recevoir, sous forme injectable, un médica-

ment doivent s'assurer que le matériel a été stérilisé de façon adéquate. Sinon, ils doivent éviter de recevoir une injection et, dans la mesure du possible, opter pour un médicament qui s'administre par voie orale. Il y a lieu de faire remarquer qu'en passant aux douanes, un voyageur qui a en sa possession des seringues peut être soupçonné de toxicomanie. En pareille circonstance, une lettre d'autorisation d'un médecin ou d'un organisme reconnu pourrait être utile. Toutefois, si le voyageur peut trouver dans le pays de destination du matériel stérile de très bonne qualité, il serait préférable qu'il se le procure sur place.

3. Les voyageurs devraient faire très attention de ne pas s'exposer au VIH par relations sexuelles. Il faut se montrer extrêmement prudent, compte tenu du risque de s'exposer au virus en ayant des relations sexuelles avec un partenaire contagieux, mais qui ne présente aucun symptôme et paraît en bonne santé. Accepter d'avoir des relations sexuelles sans protection, c'est prendre un risque inacceptable. Les rapports anaux devraient être évités en toutes circonstances parce qu'ils présentent un risque particulièrement élevé. Si les voyageurs décident quand même d'avoir des relations sexuelles, ils devraient alors se servir de condoms en latex pour éviter la transmission du virus.

4. Il est déconseillé aux personnes qui ne font pas partie des groupes à haut risque (c'est-à-dire les homosexuels ou les bisexuels, les personnes qui reçoivent du sang ou des dérivés sanguins, les utilisateurs de drogues intraveineuses ainsi que leurs partenaires sexuels) de subir un test de dépistage des anticorps du VIH avant de partir en voyage. Certains pays en font une exigence pour certains voyageurs, notamment ceux qui veulent obtenir un visa permanent, un permis de travail ou un visa d'étudiant. Il peut arriver que l'on refuse le permis aux personnes chez qui on a décelé la présence d'anticorps du VIH,

et qu'on leur demande de quitter le pays. Les voyageurs qui souffrent du SIDA devraient s'assurer qu'il existe des services médicaux adéquats dans les régions qu'ils comptent visiter et qu'ils ont avec eux tous les renseignements nécessaires sur leur état de santé.

Conclusions

Il n'existe pas de vaccin pour contrôler le SIDA. Néanmoins, les voyageurs devraient s'assurer qu'ils sont vaccinés contre les maladies que l'on retrouve fréquemment dans les parties du monde où ils doivent se rendre et s'adresser à un médecin pour savoir si certains vaccins sont contre-indiqués pour des personnes atteintes de la maladie. Les voyageurs devraient aussi prendre les médicaments nécessaires pour prévenir la malaria.

Les personnes en bonne santé et bien nourries sont moins sujettes à contracter les maladies pendant leur voyage. Pour la plupart des gens, il n'y a pas de grand danger d'attraper une maladie, y compris le SIDA, en se rendant dans les pays en développement et sous les tropiques. Si jamais une transfusion s'imposait pour sauver la vie dans un cas d'accident ou de maladie grave, il ne faudrait pas hésiter à la recevoir. Par contre, si elle n'est pas nécessaire, il serait préférable de l'éviter ou de la remettre à plus tard.

Une fois de plus, il y a lieu d'insister sur le fait que le SIDA ne peut être transmis par simple contact dans la vie de tous les jours. Les voyageurs qui évitent d'entrer en contact avec du sang ou des dérivés sanguins infectés, de recevoir des injections avec du matériel non stérile et d'avoir des relations sexuelles « à risque » feront, en règle générale, un voyage sans problème. Un voyageur qui comprend les modes de transmission du SIDA et des autres maladies, qui fait preuve de bon sens et qui a de saines habitudes de vie dispose de tous les éléments pour profiter de son voyage à l'étranger □

□ ENTREVUE □

Depuis septembre dernier, M. Singleton remplit les fonctions de conseiller principal à la Direction générale de l'administration du personnel. En cette qualité, il est responsable d'un certain nombre de projets spéciaux, dont l'un concerne le problème du SIDA. Il a volontiers accordé à Liaison une entrevue au cours de laquelle il nous a parlé de ce projet.

Sylvie Gauvin: Pouvez-vous nous dire pourquoi le projet concernant le SIDA est administré par une autre direction générale que celle qui s'occupe habituellement des questions de santé?

Howard Singleton: La Direction générale de l'administration du personnel est responsable de la santé des employés du Ministère. Le SIDA a fait l'objet d'un projet spécial parce qu'il s'agissait d'un nouveau phénomène exigeant l'adoption d'une nouvelle politique et de nouvelles mesures préventives. Lorsque celles-ci auront été mises en place, il est probable que le projet spécial prendra fin et que la question sera traitée de la façon habituelle.

S. G.: Le dépistage obligatoire n'est-il pas une atteinte à la liberté individuelle?

H. S.: La question du dépistage est complexe, et je devrais sans doute l'éclairer par quelques explications. Les tests dont il s'agit n'ont pas pour but de déceler si le sujet est atteint de la maladie du SIDA, mais s'il a été exposé à celle-ci et si son sang contient donc des anticorps. Les personnes présentant des anticorps sont dites "séropositives". La maladie peut ou non se déclarer chez elles. Les tests ne viseraient par conséquent pas à déterminer si un employé est atteint de la maladie, mais plutôt s'il est susceptible d'en être atteint ou de la transmettre à d'autres. Si la

maladie se déclare réellement chez quelqu'un, cette personne en souffrira et présentera des symptômes qui seront décelés par un médecin; il s'agit d'une question entièrement différente. Nous ne parlons pas de ceux chez qui la maladie du SIDA s'est déclarée, mais de ceux qui ont apparemment été exposés à cette maladie et sont par conséquent séropositifs.

Si les tests n'ont pas pour but de déceler une maladie et si les sujets séropositifs peuvent être en bonne santé, pourquoi la question du dépistage s'est-elle posée?

Le SIDA a fait l'objet d'un projet spécial parce qu'il s'agissait d'un nouveau phénomène exigeant l'adoption d'une nouvelle politique et de nouvelles mesures préventives.

Les autorités médicales semblent convenir qu'il ne sert à rien de soumettre au dépistage l'ensemble de la population ou la totalité du personnel d'une firme commerciale ou d'un ministère, par exemple. Mais il peut être souhaitable d'y soumettre certaines catégories de gens. Ce serait le cas des

membres du Service extérieur ou du moins de ceux qui ont reçu des affectations dans des régions insalubres, ceci pour deux raisons. Tout d'abord, avoir subi les tests pourrait permettre aux intéressés d'être membres, à l'étranger, de "banques de sang ambulantes" que formeraient les employés de nos missions — et peut-être d'autres missions diplomatiques — qui seraient prêts à se donner mutuellement du sang en cas de nécessité. Nous avons pour premier souci de répondre aux besoins de notre propre personnel. Toutefois, nous pourrions — bien qu'aucun mécanisme n'ait encore été établi à cette fin — coopérer avec d'autres pays à la création d'un banque de sang, de façon à y faire participer un plus grand nombre de personnes et à disposer par conséquent d'une plus grande variété de types sanguins. Ce projet exigerait une forme quelconque de dépistage du SIDA, parmi d'autres tests tels que la détermination du groupe sanguin.

La deuxième raison de soumettre à des tests le personnel du Service extérieur est plus controversée.

Selon certains experts, le virus VIH latent chez les sujets séropositifs pourrait être activé (ce qui entraînerait une évolution vers la maladie pleinement déclarée du SIDA) par l'exposition à d'autres maladies infectieuses telles que la malaria, l'hépatite B ou certaines maladies vénériennes. Ces experts préconisent par conséquent que les sujets séropositifs ne soient pas envoyés dans des pays insalubres. Ils pensent également que, chez ces sujets, l'administration de vaccins vivants peut déclencher l'évolution vers une maladie déclarée. Ils recommandent par conséquent que ces personnes ne soient pas envoyées dans les pays pour lesquels ce genre de vaccination est exigé.

□ ENTREVUE □



M. Howard Singleton

Comme je l'ai déjà indiqué, tous les spécialistes ne sont toutefois pas de cet avis. La maladie est relativement nouvelle et l'on n'a pas encore rassemblé les preuves incontestables que cette activation du virus latent se produit réellement par suite d'une exposition à d'autres infections virales ou à des vaccins.

S'il était établi que les pays insalubres où les vaccins représentent un risque spécial pour les sujets séropositifs, ce serait un très fort argument en faveur du dépistage, peut-être même du dépistage obligatoire. En pareil cas, il pourrait être affirmé que l'employeur doit s'assurer qu'un employé n'est pas séropositif avant de l'envoyer dans une contrée insalubre ou pour laquelle une vaccination est exigée.

Le dépistage obligatoire n'est pas la seule solution possible. Nous pourrions avoir un système de tests volontairement subis par des employés bien

informés des raisons rendant le dépistage souhaitable dans leur cas (y compris la possibilité de participer à une "banque de sang ambulante" et libres de décider de s'y soumettre ou non. Ceux qui souhaiteraient subir les tests seraient assurés de la confidentialité des résultats. Des services de counselling professionnel seraient également mis à leur disposition.

Les décisions qui doivent être prises ne sont pas faciles. Elles doivent répondre à un seul souci, celui de la santé et du bien-être de nos employés. Je ne peux imaginer aucune raison de soumettre ceux-ci à un dépistage si les résultats ne contribuent pas à les garder en bonne santé. Selon moi, c'est le seul critère.

La question du dépistage fait toujours l'objet de discussions entre les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du

Conseil du Trésor et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les syndicats du Service extérieur ont été consultés; ils le seront de nouveau avant l'entrée en vigueur de quelque décisions que ce soit en matière de dépistage.

S. G.: Certains estiment que le dépistage obligatoire constitue une ingérence de l'employeur dans la vie privée du travailleur. Qu'en pensez-vous?

H. S.: Eh bien, des tests médicaux ont toujours été exigés pour d'autres maladies, même si certaines pourraient être cause d'embarras, comme les maladies vénériennes ou les troubles mentaux. Selon moi, le dépistage dont nous parlons ne relève pas d'une catégorie entièrement différente. Cela dit, vous semblez parler de dépistage obligatoire. Je ne pense pas que nous en venions là, du moins pas dans un avenir proche, et si le dépistage est vraiment volontaire, il ne devrait, selon moi, poser aucun problème sur le plan des droits de la personne. Même si le dépistage du SIDA était obligatoire, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une ingérence dans la vie privée plus marqué que dans le cas du dépistage de la syphilis, de la gonorrhée ou de la tuberculose.

S. G.: Que se passerait-il dans le cas de quelqu'un dont le test indiquerait qu'il est séropositif, c'est-à-dire porteur d'anticorps du SIDA?

H. S.: Il se pourrait que quelques personnes ne puissent accepter des postes particuliers. Il s'agit bien entendu d'un aspect négatif, mais il faut également voir le côté positif. Si nous envoyons des employés dans des contrées présentant des risques spéciaux pour eux, cela

□ ENTREVUE □

pourrait abréger leur existence; c'est donc une question d'équilibre.

Soit dit en passant, il n'est pas question qu'une personne reconnue séropositive mais qui est toujours en bonne santé perde son emploi. Si la maladie s'était déclarée et que cette personne soit trop malade pour travailler, ce serait une autre question. Nous ne parlons pas de ce cas, mais de personnes séropositives qui sont en bonne santé et qui peuvent travailler comme tout le monde.

S. G.: Est-ce que le Ministère pourrait envoyer des employés séropositifs dans des régions à haut risque.

H. S.: La question est un peu plus complexe que cela. J'aimerais préciser que je ne vois aucune raison pour que la direction de ce Ministère soit informée des résultats d'un examen médical, quel qu'il soit. Le médecin qui administre le test et qui conseille le patient est informé des résultats et, connaissant le patient et l'ensemble de ses problèmes, c'est-à-dire son état général de santé, il nous dira si l'employé peut ou non être envoyé dans telle ou telle mission.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles il ne serait pas souhaitable d'envoyer quelqu'un dans une mission particulière, et la décision reviendrait au médecin, de concert avec le patient. Il s'agit d'une décision médicale.

S. G.: Peut-on dire que les personnes qui ne sont pas séropositifs risquent de recevoir des affectations dans des contrées insalubres?

H. S.: En raison de leur état de santé, un certain nombre d'employés du Service extérieur ne peuvent déjà pas être

affectés à des missions situées à très haute altitude ou dans des régions où l'air est très pollué. Ce n'est pas un problème grave. Pour ce qui est des personnes séropositives, nos médecins estiment que s'ils soumettaient à des tests le personnel du Service extérieur ils en trouveraient un très petit nombre, comme cela a été le cas pour les Américains. Je ne pense donc pas que, pour le moment, cela pose un problème sérieux.

S. G.: Il sera facile à la Direction générale de l'administration du personnel de savoir qui est séropositif, l'administration du personnel de savoir qui est séropositif, étant donné que les pays où la maladie est la plus répandue — et où l'on risque donc le plus d'être contaminé — sont connus.

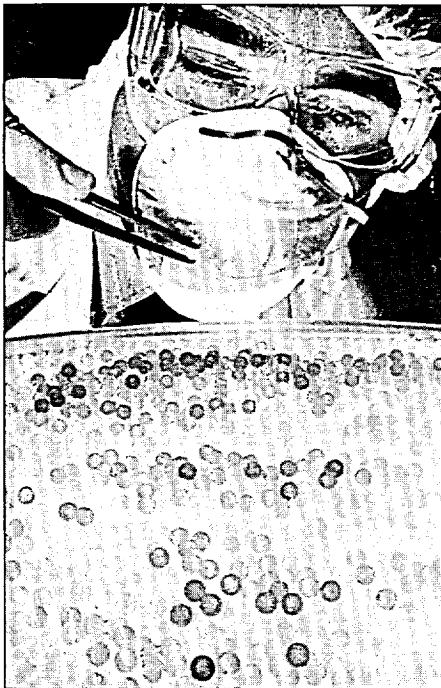
H. S.: Des suppositions pourront être faites, cela arrive couramment pour toutes sortes de choses; par exemple, certaines personnes ne peuvent être affectées à l'étranger pour des raisons psychologiques, ou suivent un traitement psychiatrique, et d'autres peuvent deviner ce qu'il en est — comme ils peuvent l'attribuer à une toute autre raison. Par ailleurs, j'estime que le nombre de cas serait très réduit. Les gens pourraient se livrer à des suppositions et à des commérages mais, selon moi, le simple fait qu'un médecin déclare que quelqu'un ne peut être affecté à une certaine mission ne purrait guère alimenter les commentaires. Le Ministère ne saurait pas qui est séropositif et qui ne l'est pas. La discréetion professionnelle à laquelle est tenu le médecin ne lui permet que de recommander que quelqu'un ne soit pas envoyé dans une mission particulière, sans jamais l'autoriser à en indiquer la raison, c'est-à-dire le fait que l'intéressé est séropositif.

S. G.: Quelles mesures le Ministère a-t-il l'intention de prendre en matière de prévention?

H. S.: En fait, nous en avons déjà adopté un certain nombre. L'information joue un rôle essentiel dans la prévention du SIDA, dans la mesure où il s'agit d'une maladie transmise principalement par les rapports sexuels et que, pour l'éviter, chacun doit donc savoir ce qui est dangereux. Nos efforts à cet égard ont d'abord consisté à inclure la question du SIDA dans les séances d'information préparatoires à l'affectation. Par ailleurs, au moment de l'examen médical, les employés sont informés qu'ils peuvent avoir un entretien personnel à ce sujet avec un médecin. Nous avons également fait parvenir à tout notre personnel à l'étranger un livre intitulé *SIDA: What Every Responsible Canadian Should Know*, dont une version française sera prochainement disponible. Nous projetons d'élargir l'année prochaine les séances d'information préparatoires à l'affectation à une mission, de façon à ce que l'une d'elles soit entièrement consacrée au SIDA en plus des informations médicales d'ordre générale. Si, à ce moment là, nous offrons un dépistage de quelque sorte, les employés recevront des informations détaillées quant aux motifs de ce dépistage, des conséquences qu'auront pour eux les résultats des tests, du respect de la confidentialité, de l'utilisation des résultats, etc. Voilà donc les mesures préventives que nous avons adoptées pour l'instant; elles portent sur l'information, c'est-à-dire sur l'aspect qui est de loin le plus important, la véritable clé du problème.

Etant donné que le SIDA peut également être propagé par du sang ou des

□ ENTREVUE □



seringues contaminés, nous avons mis à la disposition de nos missions des pays à haut risque des "trousses de prévention du SIDA". Il s'agit en réalité de trousses de premier secours spécialisées qui contiennent du plasma sanguin, c'est-à-dire un substitut de sang, du liquide stérile pouvant être injecté par voie intraveineuse à des fins de réhydratation ainsi que des aiguilles, seringues, tubes appropriés, etc. — de façon à protéger dans une certaine mesure les employés qui devraient avoir des injections ou qui auraient un accident et auraient besoin de transfusions sanguines alors qu'aucune réserve sûre de sang n'est disponible.

S.G.: Le Ministère a-t-il l'intention d'adopter des mesures spéciales pour les employés et pour leurs familles affectés dans des missions à hauts risques ?

H. S.: Bien que nous ayions envoyé à tous les livres concernant le SIDA, nous avons distribué les trousse en priorité aux missions des pays qui sont considérés comme présentant des risques importants, soit en raison du nombre élevé de cas de SIDA dans la population et par conséquent de la forte proportion de sang contaminé, soit parce que les soins médicaux n'y répondent

pas aux normes canadiennes, par exemple parce qu'on n'y utilise pas des aiguilles jetables et que les techniques de stérilisation n'y sont pas fiables. Voilà les mesures spéciales adoptées pour ces pays; bien entendu, le problème même du dépistage concerne en réalité les gens envoyés vers des contrées insalubres, et pas seulement pour ce qui est du SIDA □

□ PRÉVENTION SIDA □

À la demande du ministère de la Santé et du Bien-Être Social, nous portons à l'attention des lecteurs le texte du télégramme suivant (ABDS-0179, 16 nov. 1987) sur la prévention du SIDA. Ce télégramme a déjà fait l'objet d'une diffusion générale.

« Une personne qui était rentrée d'une affection outre-mer depuis plusieurs mois est récemment décédée du SIDA. Elle n'appartenait à aucun des groupes à risque élevé pour cette maladie. Quoique nous ne puissions pas être absolument certains de la source précise de l'infection, l'évidence cir-

constante indique qu'un traitement d'acupuncture reçu environ 20 mois auparavant en a été la cause. Nous voulons en conséquence avertir les Canadiens en poste ou en visite outre-mer des dangers potentiels de toute intervention impliquant une pénétration de la peau comme l'acupuncture, le perçage des oreilles, l'électrolyse, le tatouage, etc. À moins que leur sterilité soit garantie hors de tout doute par une surveillance médicale au dessus de tout soupçon, ces interventions doivent être considérées suspectes et évitées absolument » □



De la part de l'Association de la communauté du service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ SURMONTE SES PREMIERS OBSTACLES

Le projet de loi C-254, un projet de loi privé parrainé par le député Bob Pennock, a été présenté à la Chambre des Communes le 17 avril 1987 et est passé en troisième lecture le 5 novembre. Ce projet réclame un traitement plus équitable pour les conjoints des fonctionnaires canadiens et du personnel des forces armées en fonctions à l'étranger, en ce qui concerne les exigences de la Loi sur la Citoyenneté quant au lieu de résidence.

Un projet semblable, parrainé par le Sénateur Peter Bosa, a été approuvé en troisième lecture au Sénat à la mi-octobre. Deux des membres de notre comité sur la citoyenneté avaient eu la chance d'être cités comme témoins aux auditions du comité du Sénat le 6 octobre, pour défendre notre position. Le seul autre témoin cité fut le régistraire de la Citoyenneté au Secrétariat d'État. Les sénateurs présents à l'audition du comité se sont tous montrés très favorables à l'égard de la modification proposée.

Nous avons été informés de la seconde lecture du projet C-254 à temps pour pouvoir y assister le 16 octobre. Les députés qui ont pris la parole sur ce sujet furent Bob Pennock (P.C.), Don Boudria (Lib), Michael Cassidy (N.D.P.), David Daubney (P.C.), et Barry Turner (P.C.). Nous avons été flattés que chacun d'entre eux ait mentionné notre rapport en citant son contenu. Comme le mentionne le Journal de débats de cet après-midi-là :

« J'aimerais féliciter les membres de l'Association de la communauté du Service extérieur, dont trois représentantes sont actuellement dans la Galerie, pour leurs efforts persistants à porter ce problème à l'attention des parlementaires. Elles ont préparé des rapports, puis une étude très élaborée ce printemps, qui a été très utile pour attirer notre attention sur la situation des conjoints du service extérieur. »

L'orateur était Michael Cassidy, député d'Ottawa-Centre.

Lorsque le projet de loi fut étudié en comité, les responsables de la préparation de la réunion se sont mis d'accord pour l'étudier sans citer de témoins, en joignant plutôt en annexe de l'ordre du jour anglicisme le texte intégral de notre rapport.

Le projet C-254 doit maintenant recevoir l'approbation du Sénat, ce qui pourrait se produire au cours de la nouvelle année. L'assentiment royal et la publication suivront. Les détails de projet ne seront pas connus avant que toutes ces étapes aient été complétées. Nous en suivront de près le déroulement.

Les deux interventions au Sénat et à la Chambre des Communes sont le résultat des visites effectuées par les conjoints nés ou conjointes nées à l'étranger auprès de parlementaires pour leur faire connaître les difficultés rencontrées dans l'obtention de la citoyenneté. Les membres du service extérieur désirent exprimer leur gratitude à M. Pennock et au Sénateur Bosa, qui se sont engagés rapidement et positivement pour trouver une solution.

Visiter des dignitaires pour les rendre conscients d'un problème est, de toute évidence, une pratique à recommander !

MISE À JOUR

Eva Bild a assumé la présidence de l'ACSE au départ de Nancy Fraser. Nancy est partie rejoindre sa famille à Accra.

La liste des divers comités de l'ACSE qui a figuré dans le dernier *Liaison*, n'avait pas mentionné le Comité sur la Citoyenneté dont Pilar Doe est la présidente depuis sa création en octobre 1986 □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Cotisation annuelle : 15 \$
- Par famille : 20 \$

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

LE ROYAL WINNIPEG BALLET ANNONCE UNE TOURNÉE DANS LA RÉGION DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE

En janvier 1988, la troupe canadienne du Royal Winnipeg Ballet s'embarquera pour une ambitieuse tournée de sept semaines dans plusieurs pays de l'Asie et du Pacifique. Bien que la compagnie fasse des tournées internationales depuis 1963, c'est la première fois qu'elle se rend dans cette région.

Au cours de cette tournée, du 26 janvier au 9 mars, le Royal Winnipeg Ballet donnera 22 représentations, dans dix villes. Il se produira en Thaïlande (trois représentations à Bangkok); à Singapour (trois représentations); au Japon (sept représentations au total, données à Tokyo, Osaka et Kyoto), à Hong Kong (trois représentations) ainsi qu'en République populaire de Chine (cinq représentations à Beijing et Shanghai).

La compagnie présentera dans ces pays trois programmes de ballet différents, choisis par le directeur artistique, M. Arnold Spohr, afin de mettre en valeur la polyvalence de la compagnie et le talent de ses étoiles. Deux de ces programmes comprennent des œuvres appartenant au répertoire de la compagnie, dont certaines ont déjà été présentées au public qui les a accueillies avec faveur.

Deux œuvres canadiennes seront présentées au cours de la tournée : *The Hands*, du regretté Paddy Stone, et *Belong*, pas de deux qui a valu une médaille d'or à Norbert Vesak. Pour le troisième programme, le Royal Winnipeg Ballet interprétera, en version intégrale, le ballet *Giselle*.

Cette tournée bénéficiera d'une aide financière directe de la Direction de la promotion artistique du ministère des

Affaires extérieures, dont la subvention s'élèvera à 300 000 \$. « Nous sommes ravis de l'intérêt témoigné par le gouvernement à l'égard de notre programme de tournées internationales et

nous sommes honorés d'être reconnus comme l'un des principaux ambassadeurs culturels du Canada », a déclaré M. Wilder, président du Royal Winnipeg Ballet □



11

EXPOSITION

Une exposition consacrée à Krzysztof Wodiczko sera organisée au musée d'art contemporain de La Jolla; on y présentera des œuvres déjà connues de l'artiste, ainsi qu'un projet qu'il compte réaliser en janvier 1988 à San Diego, en Californie, dans le cadre du mois de la feuille d'érable.

N. Wodiczko jouit d'une grande notoriété pour la nature très particulière de son œuvre, qui se présente sous forme d'images projetées la nuit sur des immeubles et des monuments, établissant ainsi un dialogue entre le message implicite de l'immeuble et celui de l'image qui y est projetée.

Parmi les expositions remarquées des œuvres de M. Wodiczko, notons sa participation à la Biennale de Venise en 1986 et à Documenta 8, une présentation internationale d'art contemporain qui a lieu à Kassel, en Allemagne, au cours de l'été 1987.

La Direction de la promotion artistique du ministère des Affaires extérieures a pour mandat de faire connaître sur le plan international des artistes canadiens en donnant son appui à des expositions de ce genre □

□ DES XVe JEUX OLYMPIQUES D'HIVER □

Le ministère des Affaires extérieures participe à l'organisation des Jeux de Calgary depuis 1978, date à laquelle le comité de candidature lui a demandé d'appuyer ses démarches en vue d'obtenir le droit d'accueillir les Jeux olympiques d'hiver de 1988. Depuis lors, le Ministère a collaboré avec le Comité organisateur des XVe Jeux olympiques d'hiver dans plusieurs domaines. Les missions à l'étranger sont chargées de se tenir au courant des événements internationaux liés aux Jeux, d'établir des rapports à ce sujet et de prendre les mesures appropriées. Le Ministère s'efforce également de faire en sorte que les chefs d'État et de gouvernement qui viendront au Canada pour les Olympiades soient reçus avec les égards qui leur sont dus. En liaison étroite avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et avec Revenu Canada, il s'emploie à faciliter l'entrée au Canada des participants aux Jeux. Enfin, la promotion internationale de ces derniers constitue l'un des aspects les plus intéressants de sa participation.

Les XVe Jeux olympiques d'hiver sont à bien des égards une « première », non seulement pour le Canada, mais aussi pour le ministère des Affaires extérieures qui n'avait jamais mis en oeuvre une stratégie de communication internationale d'une telle envergure, susceptible de toucher un nombre de téléspectateurs largement supérieur à 2 milliards.

La participation du ministère des Affaires extérieures à la promotion des Jeux a débuté au cours de l'été 1986; depuis cette date, les idées n'ont cessé de fuser. Le Bureau des Jeux olympiques du Canada a invité tous les ministères à participer à cette promotion et notamment à parrainer conjointement un important projet cinématographique. Seul le ministère des Affaires extérieures a accepté.

Celui-ci a en effet réalisé qu'il se produit rarement un événement aussi incontestablement positif. Cette considération, ainsi que le sentiment de l'importance historique des Jeux, ont conduit le Ministère à se joindre au Bureau des Jeux olympiques du Canada pour filmer les audacieuses épreuves sportives et les installations exceptionnelles des Jeux d'hiver, et à se charger d'en informer le reste du monde.

Les XVe Jeux olympiques d'hiver sont à bien des égards une « première », non seulement pour le Canada, mais aussi pour le ministère des Affaires extérieures.

Le ministère des Affaires extérieures a également compris que les Olympiades pouvaient être pour le Canada une occasion unique de faire passer ses messages de politique étrangère. En effet, des centaines de millions d'yeux seront braqués sur le Canada, ce qui sera une occasion sans précédent de détruire les idées fausses que beaucoup se font de notre pays et de faire savoir au monde que le Canada est attaché à la paix et à la bonne entente internationales, que ses villes sont propres et modernes, sa technologie avancée, etc.

Notre participation à la production de plusieurs films, maintenant parvenus

à différentes étapes de leur réalisation, nous a ouvert d'autres possibilités. Au cours de séances de « remue-ménages » tenues avec Condition physique et Sport amateur, le Bureau des Jeux olympiques et le Centre du film et de la vidéo du ministère des Approvisionnements et Services, nous avons dressé une liste impressionnante de sujets se prêtant à la réalisation de courts métrages pour la télévision, d'environ 90 secondes chacun. Ces « mini métrages » montreraient les divers aspects des Jeux de Calgary, tout en transmettant des messages plus généraux concernant le pays et la contribution fédérale aux Jeux.

En fin de compte, nous avons produit plus de 20 de ces mini métrages. L'un d'eux, consacré aux bénévoles des Jeux — il y en a des milliers — montrait au monde que les Jeux ont l'appui de l'ensemble de la population. Un autre avait pour sujet les moyens de transport aux environs des sites olympiques et prouvait que le Canada fait figure de chef de file dans ce domaine. Un autre encore traitait des tests qui permettront de déceler l'usage de drogue durant les Jeux et exposait la position du Canada en matière de drogues illicites. Plusieurs films présentaient les installations olympiques — remarquables et toutes de conception canadienne — et donnaient une idée des capacités canadiennes en matière de génie et de technologie.

La production des mini métrages n'a soulevé aucun problème, car le projet a intéressé une station de télévision cherchant à établir sa réputation dans le domaine des sports. Il s'agit de la station CFCN de Calgary, qui a produit pour nous, à un coût incroyablement faible, des films vidéo de qualité supérieure. Le problème de la langue a été réglé de la façon suivante : l'image n'est accompagnée que de bruits ambients et de musique. Des scénarios écrits fournis

DES XV^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER (suite)

aux télédiffuseurs leur donnent les renseignements nécessaires pour ajouter un commentaire dans la langue locale, charge qu'ils assument en échange de la gratuité des films. Les missions des pays où ces films vidéo ont été expédiés en ont été informées, et les stations ont été avisées que les missions pourraient être en mesure de les aider à traduire le texte ou de leur fournir des informations supplémentaires.

La distribution constituait un autre souci : nous souhaitions toucher le public de tous les pays à un coût minimal. Après tout, l'ensemble de la promotion des Jeux a été financé à même nos modestes fonds de fonctionnement habituels. C'est alors que le télédiffuseur hôte, la chaîne CTV, est venu à notre aide. Les diffuseurs des Jeux olympiques souhaitent renseigner leurs auditoires, avant les compétitions, sur les Jeux et le pays où ils auront lieu. La chaîne CTV est tenue de fournir ces informations d'ordre général. Nous nous sommes donc entendus avec elle : nous produirions ce genre de documents et elle en assurerait la diffusion gratuite sur son réseau international. Au cours des deux ou trois derniers mois, nous nous sommes rendus compte que ces films étaient bien accueillis.

Malgré l'ampleur de son réseau de diffusion, la chaîne CTV n'atteint pas toutes les stations du monde. Nous avons donc mis à contribution les missions à l'étranger afin d'étendre notre champ de diffusion. Avec leur aide, nous avons établi une liste de plus de 50 millions pouvant jouer un rôle clé pour ce qui est des Jeux et nous avons fait parvenir à chacune d'elles une stratégie de communication, un plan de diffusion et une lettre proposant différents types de collaboration en vue de la promotion des Jeux. Chaque fois qu'une série de films documentaires a été dif-



fusée par le réseau CTV, une copie en a été envoyée à ces missions. Celles-ci ont été informées qu'il n'était pas question d'exclusivité, mais qu'elles étaient libres d'inviter d'autres stations à diffuser notre matériel. Les diffuseurs officiels des Jeux olympiques n'ont de droits exclusifs qu'en ce qui concerne les compétitions; les autres stations ont la possibilité, si elles le souhaitent, de traiter d'autres sujets se rapportant aux Jeux.

Nous avons également fait parvenir aux missions autant de documents imprimés que nous pouvions en obtenir du COJO, le Comité organisateur des jeux de Calgary. En outre, les missions ont reçu des films vidéo n'ayant pas été retenus pour la diffusion — notamment des courts métrages sur le Festival olympique des arts — qu'elles pouvaient utiliser pour des séances d'information ou des présentations en circuit fermé. Elles ont également été munies de photos en noir et blanc, d'une série spéciale de diapositives et de notes d'intervention.

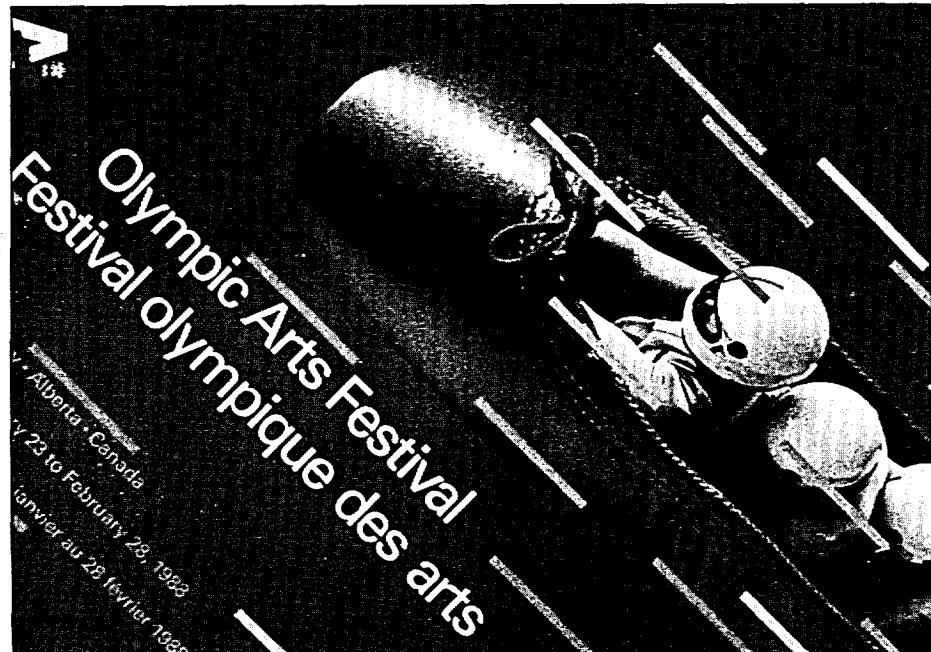
Nous nous sommes rapidement aperçus que l'initiative et la créativité dont les missions faisaient preuve pour

la promotion des Jeux à l'étranger étaient sans limite — du moins sur tous les plans autres que financier. Certaines missions ont su éveiller l'intérêt des diffuseurs locaux à tel point que ceux-ci ont cherché à obtenir du réseau CTV des droits officiels de diffusion. Aux Pays-bas, la télévision a présenté à l'échelle nationale un programme matinal sur les Olympiades en faisant appel à l'agent administratif de la mission — recruté sur place — en qualité de présentateur. La mission d'Atlanta s'est mise en rapport avec le réseau américain de diffusion d'information par câble, CNN, qui a depuis utilisé nos films dans les programmes qu'il consacre régulièrement aux Olympiades. L'ambassade du Canada à Athènes a mis à la disposition des diffuseurs un film vidéo sur les préparatifs des Jeux et sur les installations de Calgary. Une station l'a diffusé, y ajoutant un commentaire en grec. De nombreux autres exemples pourraient être cités.

Nous avons collaboré à l'organisation du voyage qui a mené le maire de Calgary, M. Klein, à Tokyo et en Europe afin d'y promouvoir les Jeux, veillant à

DES XV^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER (suite)

ce que les missions disposent en temps voulu de photos et de films. Nous avons produit des versions allemande, japonaise puis coréenne du principal film de promotion des Jeux de Calgary, ce qui a permis à nos messages de toucher des millions de spectateurs dans plusieurs pays. Nous avons également exploré le marché des programmes présentés sur les vols aériens. Des ensembles de films vidéo ont maintenant été remis à plus d'une douzaine de grandes lignes aériennes qui sont souvent propriétaires de réseaux de distribution par câble ou de systèmes de télévision en circuit fermé installés dans les hôtels, les aéroports ou les navires de croisière. Nous avons offert gratuitement ces documents aux diffuseurs, en leur permettant d'y joindre tout film dont ils pourraient disposer sur leur athlètes nationaux, ce qui nous a évité de payer des droits commerciaux. La ligne aérienne américaine TWA, par exemple, nous a fait savoir qu'un documentaire de 3 minutes avait été présenté sur 21 vols entre les États-Unis et d'autres pays. Normalement, le coût de la minute de projection sur chacun de ces vols est proche de 15 000 dollars !



La radio n'a pas été oubliée. En collaborant avec le service de radiodiffusion sur ondes courtes de Radio-Canada International (RCI), nous avons été en mesure de diffuser une série de programmes de 3 minutes sur des sujets tels que la technologie complexe utilisée pour les installations olympiques et grâce à laquelle ces installations se placent aux premiers rangs mondiaux — sinon au tout premier. Certes, aucun réseau de radiodiffusion n'est comparable à la télévision, et le problème du langage est plus épineux pour ce genre de diffusion. Mais la chaîne RCI est transmise en de nombreuses langues et les différents pays disposent de bandes sonores que les stations locales de radio peuvent utiliser.

Venons-en enfin au relais du flambeau olympique, qui se poursuivra jusqu'aux cérémonies d'ouverture des Jeux, le 13 février. Le 16 décembre, jour où la flamme olympique devait passer devant notre bâtiment, le hall d'entrée fut décoré de drapeaux olympiques.

Après le passage du relais, le 16 décembre, le personnel du Ministère a été invité à l'auditorium pour une séance cinématographique au cours de laquelle seront présentés certains de nos produits, notamment le film inspirateur « Dream on the horizon ».

Le deuxième film réalisé en co-production donne une bonne image de chacun des principaux sports représentés aux Jeux d'hiver. Des vues spectaculaires de courses de bobsleigh et de luge, ainsi que de figures audacieuses de ski de fond, donnent une idée des sensations éprouvées par les participants comme par les spectateurs. Le film cite en outre des faits et des chiffres intéressants concernant les sports et les installations de Calgary. Le personnel de l'administration centrale aura l'occasion de le voir au moment des Jeux □

Irenka Farmilo
Directeur adjoint
Direction des services de
communications à l'étranger

BÉNÉFICIAIRES : TOUS LES EMPLOYÉS, LEURS CONJOINTS ET LES PERSONNES À LEUR CHARGE, À L'ADMINISTRATION CENTRALE ET À L'ÉTRANGER

Venez-vous d'avoir une autre discussion orageuse avec votre conjoint et pensez-vous « Je n'en peux plus, mais que vais-je faire maintenant ? »

Venez-vous d'avoir une autre discussion difficile avec votre adolescent, ce qui vous a fait dire : « J'abandonne, va où tu veux et fais ce qui te plaît ! » Et cela vous fait beaucoup de peine !

Venez-vous de perdre la personne qui vous est la plus chère et qui compte le plus dans votre vie et vous sentez-vous paralysé et accablé de tristesse ?

Venez-vous d'apprendre une nouvelle atterrante sur votre état de santé et vous demandez-vous comment vous allez pouvoir surmonter ce traumatisme au cours des prochains mois ?

Venez-vous d'apprendre que votre situation financière n'est pas celle que vous croyiez — en fait, votre partenaire, à qui vous faites confiance et qui est un expert, vous déclare : « Nous avons, de graves ennuis ».

Avez-vous décidé de lancer un objet à la tête de votre patron la prochaine fois qu'il se montrera grossier, fera peu de cas de vous, ou sera tout simplement trop exigeant ?

Vous sentez-vous éploré, fatigué, seul, isolé, cafardeux, n'ayant personnellement qui vous tourner ou, au mieux, pensant que personne ne peut vous comprendre ?

Pensez-vous que votre vie est dans une impasse, sans aucun espoir de défi ou de changement ?

Est-ce que votre conjoint, vos enfants ou vous-même avez souvent pris un verre de trop et cela se ressent-il dans tout ce que vous dites ou faites, ambiguë au travail ou à la maison ?

Si vous vous trouvez dans l'une des situations mentionnées, quelqu'un est là pour vous écouter, essayer de vous aider à résoudre votre problème, vous guider dans la bonne direction, vous encourager ou tout simplement compatir avec vos difficultés. Téléphonez-

lui au 992-1641. Ce service confidentiel est offert gratuitement. Vous pouvez prendre vous-même un rendez-vous ou être adressé par vos supérieurs. Si vous travaillez à l'Administration centrale, il suffit de frapper à la porte ou de téléphoner pour un rendez-vous; si vous êtes à l'étranger, il suffit d'écrire pour demander de l'aide □

Services d'aide sociale offert au personnel
Conseillère — Mme Marjorie Caverly
Lieu — Tour D, 2^e étage
Téléphone — 992-1641



Mme Marjorie Caverly

CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

Politique sur l'emploi des conjoints et personnes à charge

n° 38/87

Les difficultés rencontrées par les conjoints des employés du service extérieur qui veulent poursuivre une carrière, sont une source d'inquiétude en égard au mode de vie dans le service extérieur. Le Ministère reconnaît que souvent le mode de vie dans le service extérieur a des répercussions nettement néfastes sur les perspectives d'emploi et de carrière des conjoints. En effet, la nature même de ce mode de vie empêche le conjoint de poursuivre normalement sa carrière.

POLITIQUE

« Le Ministère a pour politique d'améliorer les possibilités d'emploi des conjoints et personnes à charge.

Ni l'Administration centrale, ni la mission ne peuvent faire office de bureau de placement. Néanmoins, le Ministère fera tout son possible pour encourager et aider les conjoints et personnes à charge qui cherchent du travail » □

□ EN TRANSITION AU PAYS ET À L'ÉTRANGER □

Le Secteur du personnel a accepté de collaborer à l'étude effectuée par Christine Hantel-Fraser « la vie dans le service extérieur canadien ». L'auteur, née en Europe, est une intellectuelle qui travaille pour son propre compte. Elle joint à un doctorat en sciences politiques une expérience de 20 années dans le service extérieur en tant qu'épouse d'agent et mère de quatre enfants, avec affectations antérieures à Bonn, Moscou et Bruxelles.

À la différence du rapport McDougall, qui était axé sur le service extérieur en tant que profession, l'étude en cours est une enquête relative aux effets du service extérieur canadien sur la vie de son personnel permutant et de leur famille. Elle cherche à dresser un tableau aussi vaste que possible de la nature complexe de la vie sous les auspices du service extérieur à l'intention : 1. des membres de la communauté du service extérieur — 2. des futurs membres du personnel du service extérieur — 3. des ministères fédéraux chargés de la gestion du service extérieur.

Tous les employés permутants du service extérieur et leur famille, tant au niveau du personnel de soutien que des agents, sont invités à contribuer à cette étude. Des questionnaires seront envoyés aux employés, à leur conjoint et à leurs enfants. La communication avec le personnel en poste à l'étranger se fait au moyen de la valise diplomatique, mais le personnel basé à Ottawa, leur famille, ainsi que les employés permutants à la retraite, ont une chance d'ajouter de vive voix leurs opinions aux réponses de leur questionnaire écrit à l'occasion des entrevues. Ces réponses seront tenues confidentielles.

Quelle est la nature de la vie dans le service extérieur canadien ? Deux caractéristiques la distinguent de celle de la vie dans la plupart des autres pro-



Madame Christine Hantel-Fraser

fessions : 1. un haut degré de mobilité entre les diverses parties du monde, qui a pour conséquence de créer un état permanent de transition. 2. une exposition, tout au long de leur vie, à des cultures étrangères.

Quels sont les gens qui choisissent de mener ce genre de vie et pourquoi optent-ils ainsi ? Quelle est la composition de leur famille et quelles études ont-ils faites ? Comment perçoivent-ils le service extérieur et les qualités qu'ils possèdent pour ce genre d'existence ? Dans quelle mesure le processus de recrutement détermine-t-il si le candidat peut rester maître de sa vie s'il passe d'une culture étrangère à une autre ? Quelle est la composition de la famille, et quelles sont les études faites par les conjoints qui, généralement, héritent de la vie du service extérieur à cause de la profession de leur mari, sans qu'on leur demande si c'est à leur goût ou non. Comment les conjoints et les enfants perçoivent-ils leur rôle dans le cadre de la vie au service extérieur ?

L'enquête sur la nature de la vie du service extérieur et sur la personnalité des employés et leur famille qui ont opté pour cette vie préparera le terrain en vue de la partie principale de

l'étude, consacrée à l'effet que la réalité quotidienne du déracinement et de la transplantation exerce sur les personnes et sur les relations sociales à l'intérieur de la famille. Comment les gens réagissent-ils au fait d'être séparés quasi éternellement de leur culture, leur soutien familial, leurs amis, leur voisinage, leur propre maison, et les services de santé, d'enseignement et de loisirs qui leur sont familiers ? Dans quelle mesure peuvent-ils procéder à la réadaptation qu'exigent de nouveaux pays, de nouvelles cultures, langues, maisons, écoles et nouveaux amis, tout en souffrant encore d'avoir dû rompre des liens antérieurs ? Comment tout cela influence-t-il et façonne-t-il l'évolution de l'individu, le développement de la personnalité d'un enfant ? Il peut surgir une foule de problèmes particuliers qui se traduisent par un sentiment général de désorientation, d'instabilité, d'aliénation et d'isolement.

Mais les réactions négatives prédominent-elles ? Le fait que le Ministère n'ait pas de difficultés à recruter ou à conserver du personnel semble indiquer que la vie du service

EN TRANSITION AU PAYS ET À L'ÉTRANGER (suite)

extérieur suscite, dans une proportion considérable, des réactions positives. Qu'est-ce que les gens trouvent d'agréable dans cette vie ? L'enthousiasme reste apparemment élevé grâce à l'effet stimulant des voyages, de la mise en présence avec de nouvelles cultures et de nouvelles langues.

De toute évidence, les réactions aux difficultés qu'offre cette vie varient énormément d'une personne à l'autre, et elles diffèrent même à l'intérieur d'une même famille. Pénétrer l'éénigme d'une culture étrangère dans une mission difficile peut représenter un problème insurmontable pour une personne, tandis que c'est un défi intéressant et un plaisir pour une autre. Les attitudes individuelles jouent un rôle décisif à cet égard; elles sont étroitement liées, à leur tour, à la capacité et à la volonté de chaque individu de s'acclimater à une situation difficile.

Le questionnaire est conçu de manière à offrir aux répondants une chance de préciser leurs expériences personnelles, leurs attitudes, leurs réactions positives et négatives dans tous les domaines concevables de l'existence sur lesquels influent les conditions particulières de la vie du service extérieur.

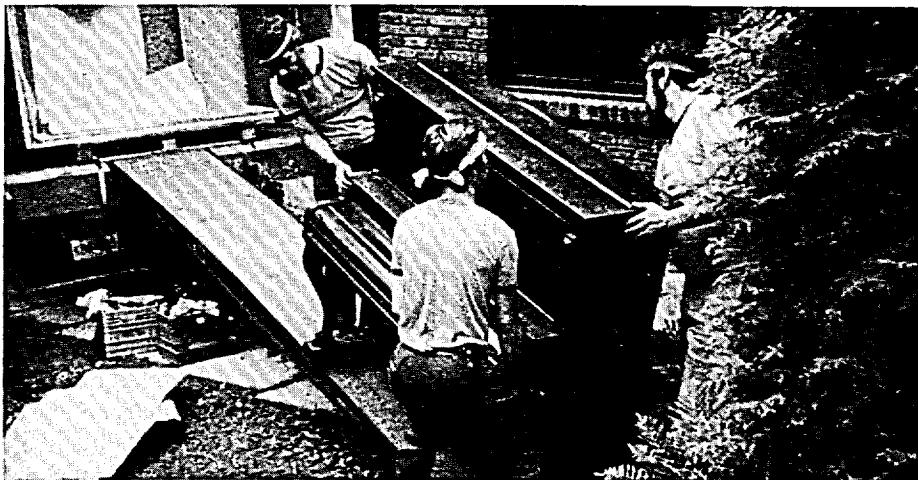
Cette étude est consacrée aux personnes et aux familles qui constituent le service extérieur et dont la vie est faite — dans une grande mesure — de la recherche d'une conciliation entre les exigences du service extérieur et leurs besoins personnels et ceux de leur famille. L'auteur se propose de recueillir et d'enregistrer toute la gamme des faits de l'expérience humaine acquise dans ce processus d'adaptation, depuis les échecs et les catastrophes jusqu'au moment de triomphe occasionnel, en passant par les petites et les grandes réalisations. Chaque famille du service extérieur semble avoir son propre trésor

personnel d'histoires lesquelles sont précieuses également pour l'ensemble de la communauté du service extérieur et qui méritent d'être gardées à la mémoire et partagées.

Au delà d'une histoire cohérente de la vie dans le service extérieur canadien, une bonne analyse des questionnaires devrait contribuer à faire connaître les raisons du succès et de l'échec ainsi que des attitudes positives et négatives à l'égard de certains aspects de la vie au service extérieur. Les problèmes ont-ils été causés ou aggravés par les attitudes individuelles ou par des conditions extérieures, tels les règlements des Directives sur le service extérieur, ou par une combinaison des deux ? Il n'y a aucun doute que les conditions extérieures influencent les attitudes et c'est pour cette raison que l'étude examinera attentivement la réponse du gouvernement aux recommandations de la Commission royale sur la situation dans le service extérieur, ainsi que la réaction du personnel aux mesures prises par le gouvernement. D'un intérêt non moindre sera la solution apportée par le gouvernement aux préoccupations particulières des membres du service extérieur, comme l'emploi des conjoints, les pensions, les questions d'éducation et les

règlements sur la citoyenneté pour les conjoints nés à l'étranger.

Si importante que soit l'amélioration de ces conditions extérieures, ce n'est pas le seul domaine où l'on pourrait rechercher des solutions aux problèmes. Ce qu'il faut peut-être également aux employés du service extérieur et à leur famille, c'est une plus grande conscience des pressions et des zones dangereuses dans ce mode d'existence, ainsi qu'une formation complète dans l'art de maîtriser les nombreuses crises possibles, de faible ou de grande envergure, bien avant qu'elles ne se produisent. Il leur serait peut-être utile également de faire entrer dans leur trésor d'expérience la sagesse et les connaissances que les collègues ont acquises durant leur processus d'adaptation. L'auteur espère que grâce à la connaissance qu'ils auront ainsi des causes des problèmes, les membres du personnel du service extérieur pourront surmonter avec plus d'aisance les difficultés inévitables et que les ministères chargés de la gestion du service extérieur auront ainsi à leur disposition de bons principes pour améliorer la qualité de la vie du service extérieur. On peut rejoindre l'auteur au numéro 827-2661 ou par l'intermédiaire de *Liaison* (995-9781) □



□ NOMINATIONS DIPLOMATIQUES □

Le 25 septembre, les 9 et 16 octobre, le 27 novembre et les 1^{er} et 4 décembre, 10 nominations diplomatiques ont été annoncées. Il s'agit de :

Albanie : Terence C. Bacon, Ambassadeur désigné en Yougoslavie et en Bulgarie comme il a été annoncé en juillet 1987, deviendra également le premier ambassadeur du Canada en Albanie. M. Bacon est entré au ministère des Affaires extérieures en 1961. Il a servi à l'étranger à Accra, à Londres, comme Ministre-conseiller; à la Délegation du Canada, près le Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles; comme Haut-commissaire en Zambie avec accréditation simultanée au Malawi et au Mozambique. Il est devenu le premier Haut-commissaire du Canada au Zimbabwe et a été Ambassadeur en Tchécoslovaquie. Depuis avril, il est Conseiller principal sur l'Afrique du Sud au Secrétariat du Commonwealth à Londres.

Algérie : Gilles Mathieu, en tant qu'Ambassadeur. M. Mathieu est entré au ministère des Affaires extérieures en 1956. Il a servi à l'étranger à New York, Accra, comme Ambassadeur en Côte d'Ivoire, comme Ministre à Washington, et comme Ambassadeur en Turquie. Depuis 1986, il est Directeur exécutif au Bureau de gestion des sommets.

Allemagne : William Thomas Delworth en tant qu'Ambassadeur en République fédérale d'Allemagne. M. Delworth est entré au ministère des Affaires extérieures en 1956. Il a servi à l'étranger comme Deuxième/Premier secrétaire à Stockholm; comme Premier conseiller politique, à la Délegation du Canada près la Commission internationale pour la Surveillance et le Contrôle au Vietnam, à Saigon et Hanoi; comme Ambassadeur en Indonésie; comme Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) à Genève; comme Ambassadeur en Hongrie; Ambassadeur et Chef de la délégation de la première réunion à Belgrade (Yougoslavie). Depuis, il a été

Ambassadeur en Suède et, simultanément, Ambassadeur et Chef de la délégation à la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe qui a pris fin il y a un an.

Australie : R. Allen Kilpatrick est nommé Haut-commissaire, avec accréditation simultanée à Vanuatu. M. Kilpatrick a servi à l'étranger à Prague, Accra, Mexico, comme Consul et délégué commercial principal à Cleveland, et comme Commissaire à Hong Kong. Depuis 1985, il est Sous-ministre adjoint du développement du commerce international

Barbade : Art Wright, est nommé Haut-commissaire à la Barbade, avec accréditation simultanée à la Dominique, à Grenade, à Antigua-et-Barbuda, à Sainte-Lucie, à Saint-Christophe-et-Nevis, à Saint-Vincent-et-Grenadines. M. Wright est entré au ministère des Affaires extérieures en 1962. Il a servi à l'étranger à Lagos, Kuala Lumpur, Bangkok, comme Conseiller et Chef de Charicellerie à Dar-es-Salaam, comme Conseiller (Coopération) et Chef de la section de la coopération à New Delhi et comme Haut-commissaire au Bangladesh. Depuis 1986, il est membre de la faculté du Banff School of Management.

Belgique : Jacques J.A. Asselin est nommé Ambassadeur en Belgique avec accréditation simultanée au Luxembourg. M. Asselin est entré au ministère des Affaires extérieures en 1957. Il a servi à l'étranger à Mexico, Washington, Moscou, Paris, et comme Ambassadeur au Sénégal. Depuis 1984, il est Consul général à Seattle.

Genève : de Montigny Marchand est nommé chef de la Mission du Canada à Genève et Représentant permanent et Ambassadeur du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du Désarmement. M. de Montigny Marchand a été nommé

au ministère des Affaires extérieures comme Sous-secrétaire d'État associé, et a servi comme Sous-ministre (Politique étrangère), puis Sous-secrétaire d'État associé et Sous-ministre des Affaires politiques. Depuis 1986, il a été Conseiller supérieur, Bureau du Conseil privé.

Suède : Dennis B. Browne en tant qu'Ambassadeur. M. Browne est entré au Service des délégués commerciaux en 1966. Il a servi à l'étranger à Oslo, Canberra comme Conseiller (Affaires commerciales) à Moscou et comme Conseiller (Métaux et minéraux) à Washington. Depuis 1983, il est Directeur général, Agriculture, pêches, et produits alimentaires.

Thaïlande : Lawrence A.H. Smith en tant qu'Ambassadeur. M. Smith est entré au ministère des Affaires extérieures en 1957. Il a servi à l'étranger à Karachi; comme Conseiller à la Délegation permanente du Canada auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique à Paris; comme Haut-commissaire à la Barbade et comme Ministre (Affaires économiques) à Washington. Depuis 1983, il est Ambassadeur aux Pays-Bas.

Secrétariat pour les pays du Commonwealth : William H. Montgomery, devient Secrétaire général adjoint près le Secrétariat pour les pays du Commonwealth et Directeur de la gestion du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, à Londres, Angleterre, suite à sa nomination par le Secrétaire général près le Secrétariat pour les pays du Commonwealth. M. Montgomery est entré au ministère des Affaires extérieures en 1961. Il a servi à l'étranger à New Delhi, comme Premier secrétaire à Bangkok, comme Conseiller à Genève et comme ambassadeur en Indonésie. Depuis 1986, il est Directeur-général exécutif au bureau de l'Asie et du Pacifique □

MOSAÏQUE

CANADA

Nouveau symbole des langues officielles.



Comme tous les symboles d'orientation et d'information, le symbole des langues officielles est carré et de couleur blanche sur fond bleu.

Un nouveau symbole qui permettra au public de mieux identifier les bureaux fédéraux qui offrent des services dans les deux langues officielles. L'introduction du nouveau symbole, souligne l'importance que le gouvernement accorde à l'offre active des services gouvernementaux dans les deux langues officielles. Dorénavant, il sera plus facile de localiser les bureaux et points de service qui sont en mesure de servir le public dans la langue officielle de son choix. Le symbole sera introduit progressivement : de janvier à juin 1988 au Canada et jusqu'au 1^{er} octobre 1988, au plus tard, dans les ambassades et consulats ainsi que dans les principaux bureaux du Canada à l'étranger.

STATISTIQUES

Égalité des sexes. Pour chaque homme, il y a une femme. Et pour chaque femme, il y a un homme. Vrai ou faux ? Faux.

Selon l'édition 1988 de l'*Annuaire du Canada*, publié par Statistique Canada, on compte maintenant 102 femmes pour 100 hommes. Autrement dit, on manque d'hommes !

Il n'en a cependant pas toujours été ainsi. Au moment de la colonisation, alors que nos pionniers devaient surtout compter sur leurs muscles pour apprivoiser cette contrée difficile qu'était la nôtre, les hommes étaient plus nombreux que les femmes. Selon l'*Annuaire du Canada* de 1903, bien qu'il y ait eu presque autant d'hommes que de femmes cette année-là dans les provinces établies comme le Québec et l'Ontario, dans l'Ouest, la situation était nettement différente, puisqu'on y retrouvait 140 hommes pour 100 femmes.

C'est en 1970 que tout a changé. Depuis lors, le nombre de femmes a été supérieur à celui des hommes chaque année. Et puisque l'espérance de vie des femmes d'aujourd'hui dépasse de sept ans celle des hommes, il semble que les femmes vont former la majorité encore bien des années.

Tiré de *Aperçu publié par Statistique Canada*.

SANTÉ

Découverte d'un gène causant une forme de cancer héréditaire. Après cinq ans de recherches intensives, une équipe de chercheurs des universités de Queen's et de Yale a découvert le gène qui cause une forme rare de cancer héréditaire.

La découverte de ce gène, qui cause la néoplasie endocrinie multiple — une maladie affectant les glandes thyroïde et surrénales — permet de dépister les porteurs possibles plus efficacement, augmentant ainsi les chances d'administrer un traitement plus rapide aux victimes.

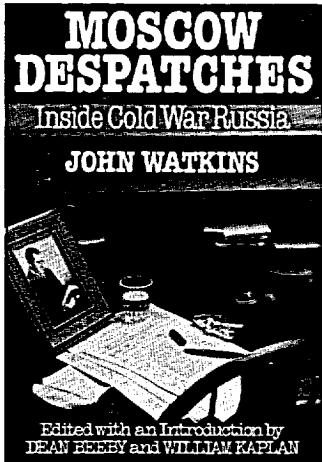
Même si on soupçonne que plusieurs cancers sont héréditaires, seuls cinq d'entre eux ont été associés à des gènes isolés. L'isolement et l'étude de ce gène vital pourraient permettre de pénétrer le mécanisme génétique en action dans toutes les formes de cancers héréditaires.

Découvrir le gène n'implique pas la guérison de la maladie. Cela permet cependant de fournir "quelques indices sur la façon dont les gènes fonctionnent."

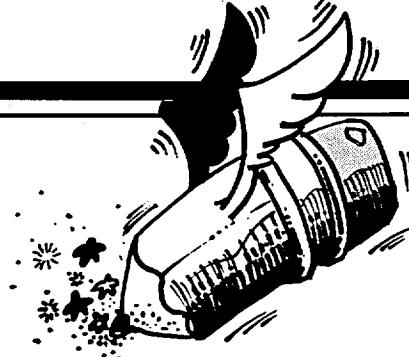
Le développement de drogues anti-cancer, qui bloquaient l'action du facteur de croissance, empêchant les cellules cancéreuses de se multiplier, est une action qui pourrait peut-être représenter un espoir.

DIVERS

Dan Beeby, un journaliste de la Presse Canadienne et William Kaplan, un professeur à la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa, sont les co-auteurs de *Moscow Despatches : Inside Cold War Russia*, qui vient tout juste de paraître aux éditions James Lorimer et Cie. Il s'agit d'un ouvrage qui présente quelques unes des dépêches de l'ancien ambassadeur du Canada en Union soviétique, John Watkins. Linguiste de génie, Watkins a beaucoup voyagé à travers l'Union soviétique de l'époque post-stalinienne et s'est entretenu avec des citoyens soviétiques de tous les horizons. Ses dépêches sont toujours d'actualité tant par leur sagesse que par la justesse des commentaires sur la société soviétique. La publication de cet ouvrage a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration de membres, anciens et nouveaux, du ministère des Affaires extérieures du Canada.



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □



Certains membres du haut-commissariat du Canada à Hong Kong ont pris part à la course de pousse-pousse organisée chaque année dans cette ville. *Liaison* a reçu le rapport suivant de P. Pigott.

LES CHARIOTS D'ÉRABLE

Les premières courses de pousse-pousse qui ont eu lieu dans la colonie étaient des manifestations improvisées organisées par des soldats américains venus du Vietnam pour un congé de détente. S'efforçant de recueillir des fonds pour ses œuvres charitables, la Table ronde de Hong Kong a repris cette idée et tient des courses de pousse-pousse annuelles au cœur de la ville. Le 1^{er} novembre, la section de l'Immigration de la Commission a fait participer à la compétition des équipes des deux sexes, souhaitant peut-être aussi offrir à ses employés surchargés de travail une occasion de détente.

Les équipes, parrainées par le Club canadien de Hong Kong, ont été organisées par Patricia Nicoll, aux capacités bien connues, et ont utilisé des pousse-pousse fournis par la Table ronde. Chaque concurrent devait tirer un véhicule, dans lequel était monté un passager (en l'occurrence, le membre du personnel local le plus petit et le plus léger qu'on ait pu persuader), durant une partie de la course avant de passer le relais à un autre membre de l'équipe. L'épreuve exigeait d'être en bonne forme physique, agile et prompt aux techniques du passage de relais — qualités faisant toutes défaut à nos équipes ! Mais nos participants et participantes, portant sur leur short l'emblème canadien et sachant que le Club canadien avait recueilli une somme considérable pour ses œuvres charitables, ne pouvaient que remporter l'épreuve. Les autres équipes participant



LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.

Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté
(613) 995-9781

Rédactrice : SYLVIE GAUVIN

ISSN 0825 1800

à la compétition représentaient le service d'incendie, les services correctionnels, les nobles « hongs » et les entraîneuses d'une boîte de nuit bien connue de Kowloon.

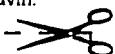
Selon les organisateurs, la manifestation a permis de recueillir plus de 70 000 \$ ainsi que de ranimer les espoirs des tireurs de pousse-pousse professionnels du Star Ferry qui, après le krach boursier, espèrent que certains renonceront à leur BMW et reviendront à ce mode de transport.

Enfin, rendant hommage au véritable esprit de l'amateurisme international — et n'ayant jamais vu de tels shorts — le quotidien local a publié une photo en couleur du membre le plus athlétique de notre équipe en plein effort. Vive la feuille d'érable □

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Sylvie Gauvin.



COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE LIAISON ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Direction des services à l'affectation et de la liaison avec la communauté (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint :

Nom :

Adresse :

Ancienne adresse :

Langue préférée : anglais français

Nom de l'employé(e) :

Nouvelle adresse :

Direction ou mission :

.....

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour les dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

LIAISON

SUMMARY

Workplace Child Care	3
Community Coordinators	4
Staying Healthy in Latin America and the Caribbean	10
Canadian University in France	12
Confession	14
Physical Activity While on Post	16



□ POSTING SERVICES CENTRE UPDATE □

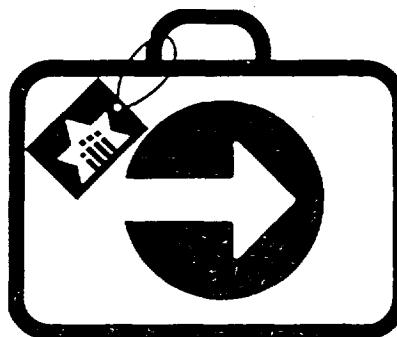
TRAINING

The posting season has returned, and with it, concerns about travel and moving. In order to assist you, the Posting Services Centre has organized a series of courses, information sessions, and workshops to prepare employees and their spouses for their postings. Pre-posting information sessions are being offered by the Centre from the end of January to mid-September. These three-day sessions cover, among other topics, personal safety, health abroad and the Foreign Service Directives. The staff of the Centre will also assist by making your necessary medical and administrative appointments before you leave. Workshops are being offered this year to help employees and their spouses adapt to new living and working conditions. These workshops, given during the day or evening, cover inter-cultural communication, protocol, first aid, and income tax for FS employees abroad.

This year, for the first time, the Centre is giving information sessions on preparing an inventory of your assets. These sessions, held during the lunch hour, give employees and their spouses assistance in preparing an inventory of their personal effects.

COMMUNITY LIAISON

More than one-third of the 1 250 questionnaires sent out in the survey on employment for spouses have been completed and returned to the Centre. The data is now being compiled and analysed, and the results will be made known shortly. We wish to thank all who participated and provided useful



comments on this subject. In the employment for spouses program, those who have completed a "Spousal Employment Profile" or have a *curriculum vitae* on file must make sure that employment history, postal address, and telephone number are kept up to date. We occasionally receive requests for candidates from employers with work available, and find that many phone numbers and addresses of spouses listed in our data bank are out of date. Please send any changes in writing to Jacqueline Laviolette at the Posting Services Centre.

EMPLOYEE ASSISTANCE PROGRAM

The Department recently set up a consultative committee to support the employee assistance program. This committee consists of representatives of management, labour and the Foreign Service Community Association. Its main task is to prepare recommendations for management on various policies and questions related to the program.

May we remind you that we have two counsellors available for work-related problems that might influence your family, personal or professional relations. They are Marjorie Caverly (992-1641) and Bill Devine (992-6167) □



The staff of the Posting Services Centre. From left to right: (standing) Lise Beauregard, Marjorie Caverly, Christina Dowler, Gilles Tassé, Lucette Rochon, Carol Walker, Jackie Laviolette, (seated) Carolle Viau, Tom Boehm (Director General ABB), Loreta Giannetti. Absent, Deborah Birrell, Ann Haley, Bill Devine.

□ WORKPLACE CHILD CARE □

In 1981 the Treasury Board authorized the establishment of five child care centres in federal buildings as a pilot project. These are non-profit, parent-run centres for which departments have provided space and fit-up free of charge, with other costs being paid by parents.

In introducing its new National Strategy on Child Care in December, 1987 the federal government said that it would consider the establishment of a significant number of new child care centres in appropriate federal buildings over the next few years and that consideration was being given to funding the fit-up costs of these new centres.

Treasury Board staff are now developing a policy for Federal Public Service day care centres which will eventually be submitted to Ministers for approval.

The staff associations and management of the Department of External Affairs are studying the feasibility of establishing one of these centres in the Pearson Building. The Secretary of State for External Affairs has indicated his support. Approximately 70 people attended an open meeting in the departmental auditorium on February 1, 1988 to discuss day care in the workplace and the possibility of forming a parents' association to look further into the idea and eventually to manage the centre if and when one is set up. At a subsequent meeting an association was formed and an executive elected to which further members will be added. Present members of the executive are as follows:

President	Lucie Allaire
Vice-President	Angela Bogdan
Treasurer	José Herran-Lima
Secretary	To be nominated
Member	Valerie Bryce

Committee Directors

Site Selection and Preparation Needs Survey	Heather Brooker
Fund Raising Administration	José Herran-Lima
and Constitution Communications	Gordon Morrison Lucie Allaire and Angela Bogdan

Parents returning from abroad who are interested and willing to assist are invited to get in touch with a member of the executive.

On the management site, Howard Singleton (ABDS) is responsible for the project □

3

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

If you are not yet on our mailing list and would like to be, please complete the form on page 20 and return it to ABB.

If you already participated in this program and live in the National Capital Region, you will have received the following in recent months:

December 9, 1987 — a notice seeking submissions for contracts for upcoming workshops and information sessions which will be offered by the Posting Services Centre.

January 15, 1988 — a letter seeking submissions for the contract as Editor of *Liaison*.

February 10, 1988
— a reminder concerning spousal employment
— notices of French and English courses offered to spouses of rotational employees

— a noon-hour workshop on building your personal inventory
— workshops offered this spring by the Posting Services Centre for spouses interested in employment.

COMMUNITY COORDINATOR PROGRAM

The following coordinators have been appointed since the publication of the last issue of *Liaison*:

ATHENS — Marthe Béchard
BELGRADE — Angela Davies
Tasma Ramsey
Loral Spence □

□ COMMUNITY COORDINATORS □

The Community Coordinator program (CC) has been in place for the past three years. The nature of the program has been discussed in several previous numbers of Liaison, and a Circular Document (No. 15/85 ADTB) dated April 1, 1985 outlines its mandate in detail.

Liaison has asked three CCs to give us their impressions and share their experiences with us. We posed several questions to Valerie Judd, who was the CC in Washington, to Valerie Bryce who was in Geneva, and Margaret Mailloux who was in Kuala Lumpur.

Sylvie Gauvin: • In what way do you feel the program has improved the situation for new arrivals at the Post?

Valerie Bryce: The employee who is at a post, or about to arrive, can consult the newsletters from the post at the Posting Services Centre, or at the mission information centre. The CC can inform the employee and dependants about their new surroundings, working conditions, and spare time activities available there. The CC is a resource person who can be a link between newcomers and the mission and can be of particular help when new arrivals do not speak the language of the country.

Valerie Judd: The program has provided an opportunity for concerns to be addressed before arrival at post. New arrivals are ensured a more 'personal' welcome, easing the transition between headquarters and posts, or one post and another. More community interaction is made possible through the

coordination of activities within the embassy. In short, the community coordinator program may help new arrivals settle in faster and more easily.

Margaret Mailloux: The community coordinator (CC) usually provides an information pack on arrival at post,

The CC program allows one to deal with certain problems before the arrival of newcomers to a mission, and to give them a more 'personal' welcome, thus easing their transition between headquarters and the mission, or between missions.

or even in advance of arrival, and the CC can be called on for further information or advice as questions arise. The CC would probably arrange a coffee morning or something similar so that the new arrivals can meet each other and the people already at post. The CC

would probably organise a tour of the local shops or markets or other important landmarks to fill the immediate needs of the newly arrived families and give them a starting point.

- Is the program useful to those who are accustomed to being abroad?

V. Bryce: 'Old Hands' will appreciate better than anyone how much time can be spent in the first year of a posting finding out how the local scene operates. Secretaries for instance who are on two year assignments know that they must quickly get established.

On a first posting there is a lot of excitement and novelty in 'discovering' a new country and pursuing new interests. On subsequent posts there are often the quite complex needs of young family to organise and people are also more concerned about continuing with their established activities and interests with as little wasted time as possible.

V. Judd: I believe the program is useful even to the most experienced of foreign service personnel and their families. In fact, those who are accustomed to being posted abroad may be more aware of the hurdles they will face and may rely on the community coordinator to answer their questions and concerns in advance of their arrival. Unfortunately, each move has its own set of difficulties and experience doesn't necessarily make the move easier.

M. Mailloux: Absolutely! Those veteran travellers still need a starting point. The CC library is invaluable for browsing through to see what is available in the new country, making notes of useful telephone numbers, and noting who at the post is interested in which activity.

COMMUNITY COORDINATORS (continued)

- *How does the program contribute to their stay at the post?*

V. Bryce: This really depends on the individuals concerned and whether they choose to take advantage of the services organised by the CC. An active CC could organise trips to places of local interest which would not be available to individuals or arrange for special day or evening classes. A post news bulletin will provide information on such things as travel, restaurants, local festivals and events. In making this type of information available to all the CC is encouraging and helping Canadians to enrich their knowledge and enjoyment of the Post.

V. Judd: The community coordinator can best intervene in the initial few months of a posting. While it is unreasonable to expect that a move will be totally without inconvenience and difficulty, the individual and family should be allowed to expect that some of their needs and expectations have been anticipated. The community coordinator can be a source of continuous support and information throughout the posting.

M. Mailloux: The CC travel file is great for choosing a week-end get-away. It contains brochures, route maps, and information about sites to visit, local events, holidays, shopping hours, etc. Also the CC bulletin in which everyone, even children, can participate, can bring the post "family" closer together.

- *How can the CC assist the administrative officer?*

V. Bryce: Each CC establishes their responsibilities on a contract basis



Valerie Bryce

with the administration at the post, according to the local needs and wishes of the people concerned, and then becomes a resource person who not only prepares for new arrivals, but helps them to get installed. Even though the administrative officer does not exercise a bureaucratic control over the CC, the two can form a sort of team in which the CC could take over some of the tasks of the administrative officer.

V. Judd: While the duties of the community coordinator and the administrative officer differ, some of their goals are similar. Providing assistance and information to individuals at post to facilitate their stay is a common aim. Questions which formerly would have been directed to post administration can now be handled, in part, by the community coordinator. The community coordinator who is in touch with the embassy community can relate the needs of that community to the administrative officer and together issues can be resolved.

M. Mailloux: The CC can deal with details and can smooth out many wrinkles before they become issues that must be taken up with an administrative officer. The CC is not meant to do the administrative officer's job or interfere with his work, nor is the administrative officer meant to interfere with the CC's job, but there are many common areas which the CC can deal with on a social level. A good relationship with the administrative officer is essential, and when this happens, the CC is a great asset to the officer.

- *Some people feel that the program was created to give spouses something to do. What do you think?*

V. Bryce: I think the spouses have always done a lot of the tasks that the CC now does. However, these tasks were done on an *ad hoc* basis and for no personal gain. They were therefore done on personal whim and also contributed to the officer/support staff

COMMUNITY COORDINATORS (continued)

split. Today spouses are not as willing to devote their personal time unpaid. So the CC position ensures that there is a structure and continuity in the performance of these tasks. I also like the fact that all the services of the CC are available to everyone at the Post. This discourages cliquism.

V. Judd: The program, in fact, was created to respond to some of the needs of the foreign service as outlined in the McDougall Commission report. Moreover, spouses usually find plenty "to do" at post, although their contributions are not always recognized. A glance at the community coordinator salary scale should convince people that while the program gives a few spouses "something to do", it cannot be confused with an opportunity for gainful employment!

M. Mailloux: Nonsense. The origins of the program lie in the McDougall Report. Unfortunately people at posts are usually not as interested in their post "family" as they ought to be in my opinion, and so need to be motivated. If everyone would be friendly and helpful to new arrivals, then the CC program could be discarded. Until then, the CC program is a tool to help people settle in to their new post and enjoy that period in their life, and hopefully be congenial to other families arriving at post.

- *What other improvements might be made by the community coordinators over and above the mandate of the program?*

V. Bryce: I think there would be a great advantage in having a two way flow of information between HQ and the



Valerie Judd

CC. Last October a meeting was held in Ottawa of all the returned CCs to share our experiences, and to discuss some of the problems with those responsible for the program in the hopes of improving it. I have arranged for another meeting this November for all the CCs who have just returned to Ottawa and hopefully we will be able to pass on our collective comments to the Department again. It would be a good idea to establish a regular meeting to those who administer the program and those who have recently done the job at Post.

V. Judd: I believe the community coordinator's mandate is sufficiently broad. The coordinators at different posts must determine what the specific needs of their community are and refine the program to address those needs. My experience as a coordinator in Washington has led me to conclude that perhaps counselling and support could be part of the coordinator's 'official' duties, particularly at a large post.

M. Mailloux: One could help teens find jobs during summer holidays; organise pre-school groups where none exist; help spouses find employment, whether voluntary or paid; organise garage sales/children's clothing, toy and sports equipment exchanges; organise parties, BBQs, youth groups, trips to places of local interest.

- *In your opinion, what does the future hold for the program?*

V. Bryce: People will become accustomed to the concept of there being a CC at Posts and to the advantages of having such a person. The number of CC positions will increase.

V. Judd: The credibility of the community coordinator program will increase and the program will expand as funding becomes available. The program is here to stay in my opinion.

M. Mailloux: I think the future is bright. The need is definitely there and

COMMUNITY COORDINATORS (continued)

is only limited by enthusiasm and budget. I think the program will be extended to more posts and cover more areas of concern within posts.

- *Do you have any comments or anecdotes?*

V. Bryce: If anyone thinks they may be taking the job of CC at a Post then prepare for it while still here in Ottawa. Use the possibility to acquire more skills. Find out how you can arrange to pay CPP and/or contributions into an RRSP account while abroad. Contact the existing CC to see what is needed there. Join the F.S.C.A. if not already a member. Above all go to the CC workshops each spring given by the Posting Services Centre.

V. Judd: The success of the program in a large post depends to a great extent on the help of volunteers who support the coordinator. In a smaller post, the coordinator can provide more individual attention. One of the most important contributions of the program is the provision of an information service.

M. Mailloux: While I was CC, I published a newsletter directed to Canadian employees. By involving the LES, I acquired a lot of useful information which helped Canada-based staff to get to know the area better.

This is not a program to make CCs rich! You really have to be enthusiastic and be prepared to give of yourself — your time, your energy and some of your money! It was hard for me to find the time, being a mother of two preschool children and pregnant with a third, also being very involved in local church life, and the various associa-

tions, British Women, Canadian Women etc. However, it was worthwhile and a lot of fun and improved my self-esteem.

- *What instruments might the post or the Department provide to assist the community coordinators in their work?*

V. Bryce: When talking to the first generation of CCs last year it was apparent that a number of them had been working with a very minimum of equipment. Provision should be made for a quiet corner with at least a desk and a typewriter or word processor and free access to the photocopying machine. If the administration expects a professional job done then they must grant access to the facilities at the Post and treat the CC as a member of the team.

V. Judd: Headquarters might consider the establishment of a communication network between coordinators abroad. Perhaps a short written communiqué based, in part, on information and ideas received from the coor-

dinators could be sent to coordinators at posts. The Department might also make the community coordinator position permanent. Having contracts come up for renewal every year affects the continuity of service. Finally, providing a respectable salary for the position should be considered.

M. Mailloux: A bigger budget for salaries, equipment and related expenses. I did not claim anywhere near the amount of my expenses as I understood the program was just beginning and I believe in treading gently at first □



Margaret Mailloux



**From the
Foreign Service
Community Association**

125 Sussex Drive, Ottawa, K1A 0G2 (613) 993-5729



**The Citizenship Act
is Amended!**

On February 15, M.P. Bob Pennock's Private Member's Bill C-254 was proclaimed. Exactly 11 years earlier the Citizenship Act was amended excluding a similar provision which had been contained in the previous Act. For your information the complete text of Bill C-254 follows:

BILL C-254

**An Act to amend the
Citizenship Act
(period of residence)**

8

Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons, enacts as follows:

1. The *Citizenship Act* is amended by adding, immediately after subsection 5(1) thereof, the following:

"(1.1) Any day during which an applicant for Canadian citizenship resides with his or her spouse who is employed outside of Canada in or with the Canadian armed forces or the public service of Canada or of a province,

otherwise than as a locally engaged person, shall be treated as equivalent to one day of residence in Canada for the purposes of paragraph (1)(b) and subsection 10(1)."

2. This Act shall come into force on a day to be fixed by proclamation.

To celebrate the proclamation of Bill C-254, the Foreign Service Community Association held a reception honouring the author of the Bill, Mr. Bob Pennock, P.C., M.P., and Senator Peter Bosa who sponsored the Bill in the Senate.

We are all delighted with the change this Bill has brought about.

(See more details on page 11.)

**Who Can Join the FSCA?
You Can!**

Whether you are married or single, a clerk or a communicator, a courier, a guard or an officer, a secretary or a technician, or the spouse of any of the above, you are welcome!

If you are part of the foreign service community, the FSCA is your association! □

FOREIGN SERVICE COMMUNITY ASSOCIATION
125 Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2

- Membership Application
- Fee: \$15.00 per year
\$20.00 per family

Name:

Postal address:

Telephone No.: Home Office

Name of Spouse (if married):

Memberships are due in January of each year.

Tel.: (613) 993-5729

**FSCA Arts and
Crafts Exhibition**

For the past several years, the FSCA has sponsored and organized an Exhibition of Arts and Crafts — a display of the leisure-time products of our colleagues in External Affairs. This year's exhibit was held on March 1, 2 and 3, at a time when a colourful display of paintings and craft work was a welcome pick-up in a rather cheerless season.

Over the years the display facilities have become more sophisticated and the exhibition itself both broadened and lengthened. From a half-day display of paintings, we have progressed to 2 and a half days with a wide variety of exhibits.

A sampling of exhibits might include pottery, stained glass, photography, sculpture, jewellery, dried flower arrangements, calligraphy, quilting, lace-making, book-making and novel-writing, and paintings in a variety of media. Last year several beautiful Asian crafts were displayed.

The creations we have seen over the years have impressed us as an expression of immense creative talent within this building □

□ CANADIAN GROUPS TOURING ABROAD □

JEFF WALL AT THE NOUVEAU MUSÉE LYON/VILLEURBANNE

A major retrospective of the work of Canadian artist Jeff Wall is being presented from March 5 to May 15, 1988 at the Nouveau Musée Lyon/Villeurbanne in France. This exhibition presents the most comprehensive collection of Wall's work ever assembled by any institution. The Nouveau Musée, Lyon/Villeurbanne is a major European centre of contemporary art and a noteworthy location for this exhibition of one of Canada's foremost artists. Wall was shown at the prestigious *documenta 8* at Kassel, West Germany last summer and will be presented at the 1988 Sydney Bicentennial Biennale from May 11 to September 25 and at ROSC, an international art exhibition held every four years in Dublin, Ireland, from August 19 to October 15, 1988. Jeff Wall's participation in all these events is funded in part by the Arts Promotion Division of the Department of External Affairs □



9

The guitarist, 1987 (detail).

□ LETTER FROM THE EDITOR □

I have been Editor-in-Chief of *Liaison* for slightly over a year and a half, and am now preparing my tenth and final issue.

Throughout my term I have tried to provide through *Liaison* a forum in which the men and women who are closely involved in foreign service life can express their views. *Liaison* is more than an organ of the External Affairs Department; it is a link between those of you who are posted to various places throughout the world.

I have also tried to create a publication with an outward appearance in keeping with its importance. In seeking

to give *Liaison* a pleasing exterior, my ultimate purpose has been to provide a more readable publication with a wider audience. The response has been significant: more people at all levels of the Department are reading it, and it is even talked about outside our circles. *Liaison* has inspired articles in other periodicals, and its subjects have been discussed on radio and television. The personal testimonies I have heard have led me to believe that *Liaison* is appreciated by an ever-increasing readership.

I wish to thank those who have contributed to our magazine through articles, advice and encouragement,

photos and other means, and those involved in composition, translation and distribution, who have done such excellent work, sometimes in trying circumstances. Without those often neglected individuals who work behind the scenes, *Liaison* could not be the success that it has been.

In conclusion, I wish to say that it has been a pleasure for me to serve as Editor-in-Chief. It was a difficult task the success of which depended largely on the support I received from you readers. I extend sincere best wishes to my successor □

Sylvie Gauvin

□ "STAYING HEALTHY IN LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN" □

Virtually every country in this geographic area can be considered part of the developing world. Those of you who have been previously posted to developing countries, however, may well find that health conditions here are quite a bit better than where you were before. On the other hand, those of you being sent on your first posting will undoubtedly find that the conditions have not yet reached the same level as what you have experienced in North America.

There is much written elsewhere about what health precautions to take when being posted to a third world country. Here, I wish to emphasize a few precautions that apply specifically to Latin America and the Caribbean.

A. Before leaving Canada, I would suggest the following:

Have a Hepatitis A antibody test, if you have not already had it. If it is positive, it means you're immune to hepatitis A (the usual type of infectious hepatitis) and so you won't have to argue with the Health and Welfare doctor overseas as to whether gamma globulin shots are necessary or not, you'll have proof that they aren't.

If the test is negative, as it is for most Canadians, it means you are still susceptible to contracting infectious hepatitis. Therefore, for all the posts in this area, with the exception of some in the Commonwealth Caribbean, you should ensure that you have a gamma globulin injection at least every six months. An "old spouses" tale that still exists in the foreign service is that it is uncertain whether gamma globulin is beneficial. The truth is that when there is a high incidence of infectious

hepatitis, and the individual is not immune to it, gamma globulin has very significant protection value, although it may not be 100 per cent.

Virtually every country in this geographic area can be considered part of the developing world. Those of you who have been previously posted to developing countries, however, may well find that health conditions here are quite a bit better than where you were before.

One final point on this subject: some have queried whether gamma globulin could transmit AIDS. All evidence up to now indicates that it does not!

Be sure you have a valid yellow fever vaccination no matter which post

you are going to in this area. True, most of these countries do not require a yellow fever certificate for entry and true, there is currently no yellow fever in many of these places; however, the potential for yellow fever exists, and should there be an outbreak you could find yourself in difficulties because yellow fever shots are obtainable only from a limited number of sources. In contrast to most other vaccinations, the Overseas Health and Welfare Medical Office probably would not be able to offer you the vaccination, so that you would have to get it from local health authorities whose supply of vaccine, needles and syringes may not always be 100 per cent reliable.

A yellow fever vaccination, by the way, is valid for ten years so after that you won't have to worry about it again for quite a while.

B. If you are ordering a car to be shipped to the post, or if you buy one once you're there, insist that it be fully fitted with seat belts. Also, if you have a young infant, ensure that you have a suitable infant restraining device for the back seat. Finally, and most importantly, once you're at the post, USE the seat belts.

Most countries in this area do not have seat belt laws, and many of the locals prefer not to use them, either because they're not accustomed to them, or because they don't consider them "macho" enough. Statistics do show however, that in almost all countries in this area the incidence of automobile accidents per mile driven is very much higher than in North America and, of course, statistics have convincingly demonstrated the overall value of such belts in diminishing the severity of injuries that occur in such accidents.

"STAYING HEALTHY IN LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN" (continued)

C. At the post, the question of taking pills for malaria prevention may arise. The only post city in Latin America and the Caribbean where it is recommended that you take such pills is Port-au-Prince, Haiti. Outside the major cities, however, the disease still exists. There is also a type of malaria that can be resistant to the anti-malaria drugs that used to be recommended. Such resistance occurs especially in Northern Brazil and adjacent areas of surrounding countries. Thus, at the time of writing this article, recommendations as to what preventative medication you should take when going there are in a stage of change. Before going, be sure to enquire, from the Health and Welfare Medical Office or from local health authorities, as to just what medication you should take.

It should be emphasized that even if there is known to be some resistance

to the medication, it is still better to take it, than to take nothing. By doing so, should you contract the disease, it will generally be less severe.

Before leaving the subject, I should mention that I am not aware of any Canadian posted to one of the Caribbean or Latin American posts who has contracted malaria within the past several years, but would welcome being informed, through this magazine, if you are aware of anyone who did. On the other hand, I do know of cases of other expatriates, living in rural areas such as Northern Brazil, who were taking anti-malarial medication and did contract severe malaria.

D. Finally, when your posting to the Caribbean or Latin America has ended, once you're back in Ottawa, it is mandatory to have a post-posting

medical examination. You also have to have an exam in order to get your next posting confirmation. In either case, ensure that you have your stools examined for parasites along with the tests usually suggested for those living in developed countries. The chances are very strong, however, that you have not contracted any type of tropical disease, especially if you have followed basic health rules that make sense in any country □

Aaron D. Bernstein,
M.D., C.M., F.R.C.P.(c),
Zone Director for the Caribbean
Latin America zone,
located in Port of Spain, Trinidad

11

□ CITIZENSHIP FOR NON-CANADIAN SPOUSES □

The proclamation on February 15, 1988 of Bill C-254, An Act to amend the Citizenship Act (period of residence), means that a non-Canadian spouse residing with a federal or provincial public servant or a member of the Canadian armed forces who, at the time, was a Canadian citizen, and was employed outside of Canada otherwise than as a locally engaged person, may now count such time toward the residence requirement for Canadian citizenship. Specifically, each day spent abroad will count as a day in Canada in the period following the date of the citizenship applicant's lawful admission to Canada as a landed immigrant.

Periods following a lawful marriage but preceding lawful admission may be

counted on the basis of one-half day for every day abroad. The requirement remains, however, that the applicant has accumulated three years which can be counted towards residence in Canada in the four years immediately preceding the date of application.

This amendment to the Citizenship Act is retroactive in that residence abroad prior to the proclamation date may be counted for the purpose of applications submitted after the proclamation date. It is not retroactive, however, with regard to citizenship applications submitted prior to the date of proclamation; such applications will be considered on the basis of the unamended Citizenship Act.

Applicants seeking to benefit from the amendment will be required to complete a supplementary "Overseas Residence" statement form, and to attach to this form proof of marriage, proof of spouse's citizenship, and proof of spouse's employment.

More detailed information on the above will be included in a circular document being prepared by Personnel Policy and Planning Division (ADA) □

C.D. FOGERTY
Director
Personnel Policy and
Planning Division

□ CANADIAN UNIVERSITY IN FRANCE □

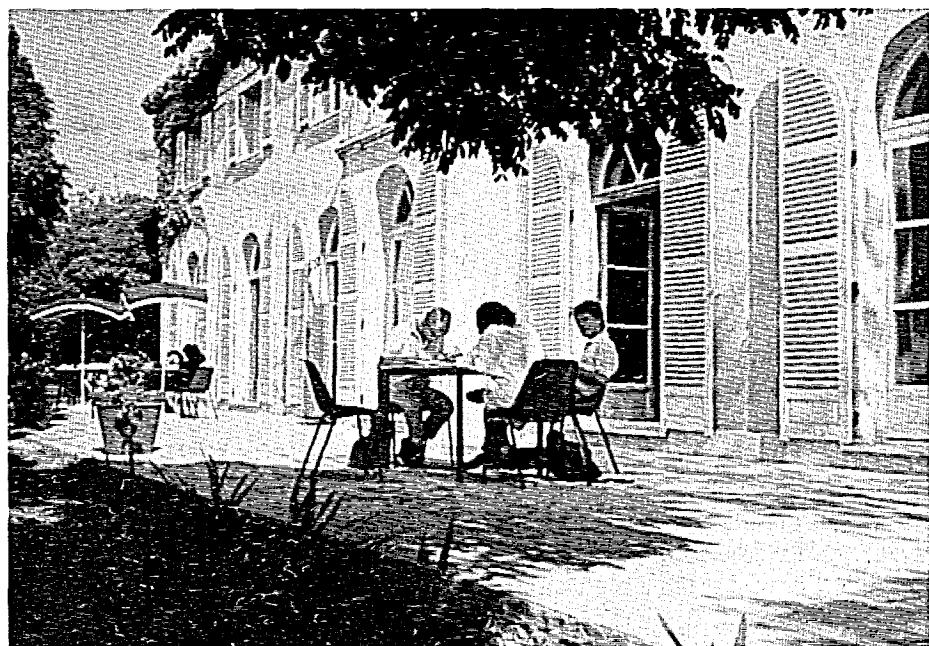
It is now possible for Canadian students to pursue a programme of Canadian studies during summer time in France. Laurentian University of Sudbury, Ontario, has recently, with the help of private sponsors, inaugurated a Canadian University in Southern France at Villefranche-sur-mer.

Canadian University Programmes in France

The main programme of the Université canadienne en France has been designed to allow English-speaking and French-speaking students from all provinces to spend a year in southern France while continuing to earn Canadian university credits. An integral part of the Ontario university system, the Université canadienne en France programme offers a unique opportunity for students to complete a year of university credit while developing bilingual skills, broadening themselves through travel, and gaining a heightened appreciation of the diversity of Canada itself.

In addition to the main programme a variety of activities take place on the Université canadienne en France campus in the summer months. A six-week Spring Session is held in May and June during which university credit courses are offered in French and other disciplines.

This session allows students to go to France at the end of the Canadian academic year and gain extra credits either in a full-time French immersion course or by combining the study of French with a course in their discipline in a bilingual environment.



Canadian University in France

Care has been taken to ensure that Canada's languages and regions are represented in the Université canadienne en France community. The regular programme has a student body of over 200 anglophone and francophone undergraduates from all provinces. The intensive curriculum in language and civilization, which highlights a special theme each year (The Renaissance, The Mediterranean, The Enlightenment), is designed to give students a better understanding of our world. The setting provides an unrivalled opportunity to experience Europe and meet students from all parts of Canada and other countries.

The Université canadienne en France programmes are offered by Laurentian University. Laurentian University, a bilingual university which was founded by act of the Ontario legislature in 1960, is recognized for quality teaching and

the personal attention faculty give to students. Its student body is a microcosm of Canada. The University is a member of the Council of Ontario Universities and the Association of Universities and Colleges of Canada. Laurentian credits earned in the Université canadienne en France programmes are fully transferable to other universities. The bilingual nature of Laurentian express the belief of Canadians of vision and goodwill that the prevailing tendency in the shaping of our civilization ought to be toward unity. Laurentian is perhaps the most essentially Canadian of all the country's universities.

The Université canadienne en France programme has attracted a top calibre faculty from universities across Canada dedicated to the values of the programme. Faculty from Laurentian University and other Canadian universities will be joined by academics from other countries.

CANADIAN UNIVERSITY IN FRANCE (continued)

Location

The Université canadienne en France programme is located on the magnificent 42 acre Mont Leuze estate in Villefranche-sur-mer. Academic activities take place in an imposing group of buildings on a campus overlooking the Mediterranean. Student residences are located on the campus.

Villefranche is only 6 kilometres from Nice, where students can take advantage of the cultural attractions of one of the most interesting cities in France. Also within easy reach of Villefranche are numerous places of historical and artistic attraction.

The Villefranche location is also ideal for students who wish to range further afield in Europe during the breaks in the academic year. Nice enjoys an excellent train service and most of Europe can be reached by rail in less than 24 hours.

Main Programme

The central activity of the Université canadienne en France is a one-year programme consisting primarily of courses in language, literature, humanities and social sciences specially selected from the first three years of an Ontario university curriculum. The humanities component includes courses in classics, history, music, and philosophy. The social sciences contribute courses in economics and political science.

A fundamental aim of the programme is to provide students with the opportunity to improve their skills in both French and English. In addition to the language and literature courses offered in each language, the humanities and social sciences compo-

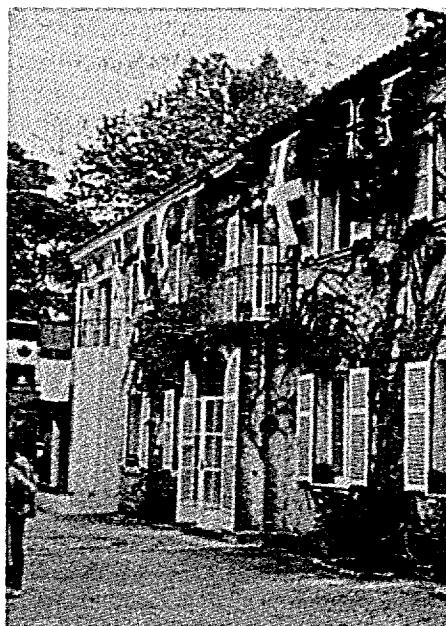
nent is made up of a set of courses offered in English and a different set offered in French. This means that students who take courses from both sets will have a wider choice. It is, however, possible to make up a full programme (10 three-credit courses) in which all the courses (except language courses) are given in either English or French. The University encourages students to take courses in both languages and, except in language courses, students may submit work and write examinations in either English or French.

Each year a particular theme is chosen to give focus to the programme. For 1988-89 many of the courses have been chosen to illustrate the theme 'The Renaissance'. In 1989-90 the theme will be 'The Mediterranean'.

Admission Requirements

1. Students should have completed a minimum of one full year of studies at a Canadian university (equivalent to four full year courses or 24 credits); or DEC in Quebec; or International Baccalaureate.
2. Students must be in good academic standing at their home university.
3. Students must obtain a Letter of Permission from their home universities; this will ensure that credit courses in France are transferable to the students' programmes at their own universities.

4. Knowledge of and interest in a second language and culture will be considered in the evaluation of candidates □



Information

To obtain application forms, further information on the academic programmes, fee schedules, meal plans, alternative forms of accommodation, etc. apply to:

Université canadienne en France,
Laurentian University
Ramsey Lake Road
Sudbury, Ontario P3E 2C6

Université canadienne en France
Domaine du Mont Leuze
06230 Villefranche-sur-mer (A-M)
France

(Excerpted from the booklet "Université canadienne en France" available at the Posting Services Centre.)

□ A CONFESSION □

At a time when postings are being announced, Liaison publishes a text from Nancy Fraser which is eloquent testimony of some of the difficulties facing families about to go on posting. Many of you will recognize some of them.

As a woman who has rationalized her somewhat messy house as a guarantee that our kids would not remember their childhood with a mother who focussed on fussing and scrubbing, I have recently been humbled. I have taken pride in a relaxed and creative attitude to housekeeping, and have secretly pitied those who considered it necessary to wash every glass as it was used and viewed each less-than-pristine ashtray as a personal insult.

However, even I have some standards — I draw the line at squalor!

The past few months as a full-time student and mother of three sons ranging from 12 to 18 have offered little time for serious house-cleaning, but I doubt any of us has been seriously concerned about the gradual silting-up of our living space. That attitude recently changed radically when we were suddenly and unexpectedly offered a posting. After all, the beginning of July is not the usual date for such an occurrence. Even so, it made some sense for us to accept. We were then jolted into making some serious decisions. One was that the house should be sold. THE HOUSE SHOULD BE SOLD? It's not that the other decisions don't have profound implications for us all, but suddenly that one took on all kinds of shadings in terms of how we live our lives!

First we had the real estate agent over to the house as it stood, warts and all, tidied moderately, but nothing more.

We made a number of forays to the LCBO for boxes, and started to pack away books that jammed the shelves. (Book-cases are not a detriment to showing a house, but it should be possible to see the wall at intervals.) Kids' rooms were attacked with brooms, shovels and garbage bags. Books and games that were no longer in use were given to worthy causes, and suddenly it seemed we'd be able to see daylight; at least we could see surfaces, and unfortunately they all needed to be scrubbed.

Floors were so highly polished we felt we were skating, and the windows were removed from their frames so the storms could be polished. All the brass and copper gleamed (acquisitions from Asia and Egypt made that no small accomplishment!), and we were finally ready to list the beast for sale.

Now we reached the time of truth; how were we to keep it all looking like pictures from a magazine while we also lived in it from day to day? To say I developed a critical eye would be an understatement. A sponge welded to my hand, I followed each member of the family as he made his breakfast, falling on every crumb as it was produced. I arranged flowers in vases on bathroom counters, and whisked towels into the hamper before they were more than damp. We all fought the ingrained habits of turning out lights as we left rooms, instead turning them on in dark corners as we left the house. The phone was used sparingly just in case another appointment to view happened to be coming in. The 12-year-old was up each morning and his bed made before we left for work. We ate hurried meals at inappropriate times so we'd be out when prospective buyers were coming through, and hit the local restaurants for coffee when we were

banished. We didn't cook fish or garlic during the whole period.

At one point I became so addicted to housekeeping that I found myself in the check-out line at the drugstore holding a box of Q-Tips I intended to use to clean the corners of the baseboards. Now if that isn't a moment of revelation, I don't know what is — that my long-lived and treasured values could change so radically, and so quickly. Our 16-year-old was barely speaking to me since I'd had a near tantrum over a single dirty sock left on the bathroom floor, so even I had to conclude that I was becoming more than a little compulsive about this whole process. I returned the package to the shelf and left the store, returning to a home that was as perfect as it was going to get.

As it happened, the house was on the market for just one week, had one open house, and more than 50 visits. It sold last night when we chose the best of three offers. One family was going to gut our home of 12 years and start again, another thought they would demolish and build over, but the successful buyers have one small child and another on the way. It's nice to think there will be gates at the top and bottom of the stairs and perhaps a crib in the striped bedroom again. So who's sentimental?

As we went to bed last night, my husband said quietly but defiantly that he wasn't going to wipe the kitchen counter before leaving for work. Our youngest son slept in until noon, and his brother left his towel and robe on the floor... It feels quite comfortable, thank you. I now know near-perfect housekeeping is attainable; I'm just not certain it's worth it on a full-time basis □

Nancy Fraser, August 1987

□ DAYCARE FOUND TO GIVE PRE-SCHOOLERS A HEAD START □

Tots
&
teens



The fact that your pre-schooler knows the alphabet does not necessarily mean that he is ready to begin school. According to a primary school counsellor, children must learn how to live in groups before they attend kindergarten.

Kindergarten teachers maintain that daycare or pre-kindergarten puts children "miles ahead" of others in terms of fostering a communal spirit. Being with children their own age teaches them the attitude of sharing that must prevail in the kindergarten class.

However, not all families have access to a pre-kindergarten facility. One mother of two teenagers offers the following advice to parents who wish to help their children prepare: "Let your

child perform by himself simple tasks like paying for something at the store or ordering his food at a restaurant. This is an easy way to develop his confidence and sense of independence."

Prepare them for teasing

"Explain that going to school has its problems. Take teasing, for example. Children who cannot take some teasing will usually attract more of it than others. It's like a fish going for the hook. No one likes to be teased, but you have to learn to accept it good-naturedly."

Parents should also remind their children that following a few basic rules will help them to be accepted by the others. For example, they should avoid tattling: "You would be amazed to see how many schoolchildren will make a habit of telling on others and then wonder why they have no friends," she remarked.

Parents are advised not to reward their children when they do this. Children who persist in tattling are sometimes trying to compensate for their own lack of confidence by causing problems for their friends.

An only child of preschool age will often tend to be timid and withdrawn. Parents can remedy this by encouraging them to meet other children their own age. Invite their cousins to spend a few days with them. Or organize a party for the other children in the neighbourhood — some of them might be as timid as your own child □

(Excerpted from various sources)



□ PHYSICAL ACTIVITY WHILE ON POST □

Michel Careau is currently Director of International Affairs at Health and Welfare Canada. From 1967 to 1981 he was a foreign service officer and was posted in the Dominican Republic, Colombia and Washington. He is a top-ranking super-marathoner who has represented Canada in several international racing competitions.

In the past two years, he twice finished in second place (in 1985 and 1987) in the Five-Day Race in New York, which he won in 1986 by running 413 miles and 367 yards.

In June 1987, again in New York, Michel Careau finished second in the 1 300-Mile Race which ranked him second in the world for the longest certified race ever organized.

If there is one life-style that demands the undivided attention of its adherents, it is that of the public servant abroad, whether as diplomat, spouse or member of the administrative staff. To be convinced of this, you need only have lived a few years on post and experienced this life, which is an endless round of official and private receptions, cocktail parties, dinners and business luncheons, where the drinks often flow freely. Along with being separated from family, you have to continually adapt to new colleagues, integrate into cultural environments different from your own, learn a new language, when necessary, and lastly, accept an often politically and socially unstable environment. All just so many stress factors.

What to do?

You do not have to be an expert to realize that for most people working for External Affairs, physical activity will be a safety valve. If the saying that fit employees make a fit enterprise is to have any credibility, one can easily paraphrase and say that fit employees make a fit Canadian foreign service. The sound mind in a sound body of times past still has currency in 1988.

There are numerous physical activities that foreign service officers and their families can engage in. Some are less strenuous, i.e. they demand less energy to be expended than others and may, it seems, entail few risks.

Eating, drinking, breathing their own or someone else's nicotine, working long hours often under pressure are forcing human beings to find an escape hatch in order to bring stability to their lives. Regular physical activity can contribute to this stability. The rest is only a matter of choice, taste and availability.

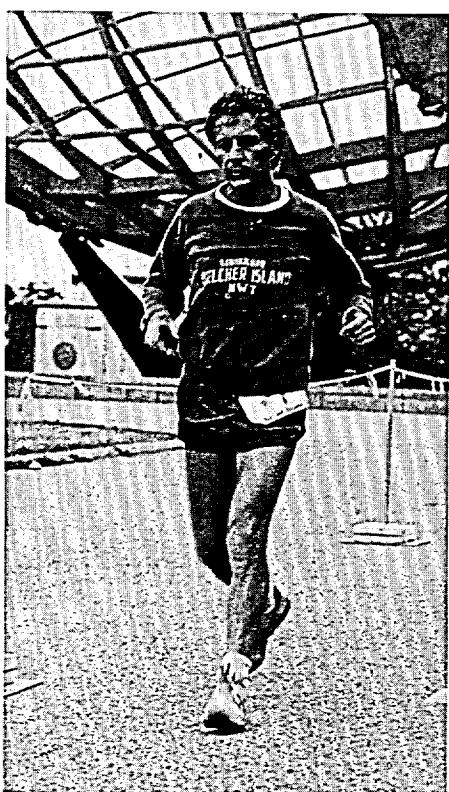
Which sport to take up?

There are numerous physical activities that foreign service officers and their families can engage in. Some are less strenuous, i.e. they demand less energy to be expended than others and may, it seems, entail few risks (it is said that the nineteenth hole in golf may, in a few minutes, undo all the good derived from the first eighteen!) Other sports, while being physically quite strenuous at times, such as singles tennis, require equally strong partners and special indoor or outdoor facilities, which are unavailable at some locations. Cycling, which you can do on your own, is certainly an active sport. A foreign service employee abroad will find it almost unfeasible at certain posts because they do not have the infrastructures to ensure that it is a safe sport; the risks of riding a bicycle off reserved roads, as in the Scandinavian countries, or on bicycle paths are much too great. Swimming, which you can enjoy almost anywhere in any season, is certainly a very worthwhile activity provided, however, that you know how to swim and can motivate yourself to swim laps of the pool for hours with no change in scenery!

Walking, jogging and running

Walking, jogging and running are activities where you can burn off a great many calories (see the table hereunder); yet they can be enjoyed at any time, almost anywhere, either individually or in a group, and without a lot of equipment (proper footwear and clothing to suit the weather). Walking, at a more or less fast pace ranging from four to eight kilometres an hour, can be the preferred activity of young and old alike. In fact, one of the advantages of

PHYSICAL ACTIVITY WHILE ON POST (continued)



Walking, the father of jogging and the grandfather of running, is that it does not require any technique. Walking is the most natural activity there is. Cardiopulmonary conditioning can be improved. The repeated stimulus of moderate and prolonged exercise such as walking increases the effectiveness and energy reserves of the chordae tendinae. A heart in good condition is added insurance in coping with daily tensions. Cardiopulmonary conditioning through walking also prevents arteriosclerosis. Without being able to explain the phenomenon in detail, I shall nonetheless add that walking can lower the diastolic blood pressure by roughly 10 mm/Hg after only a two-month program.

Two physical phenomena might explain this drop in blood pressure:

increased cardiovascular efficiency and loss of weight. Another benefit of walking is that sugar is metabolized more effectively. Some diabetics who follow a regular fast-walking program even have to reduce the insulin dosage that they would normally inject if they were sedentary.

There are several other beneficial effects attributed to walking. The elimination of excess fat is one (see table below: number of calories burned off by walking). It could also be said that walking improves blood circulation in the legs, tones the leg, thigh and stomach muscles, prevents the loss of bone calcium while protecting the joints and, above all, it allows the body and mind to relax, thereby reducing stress.

Jogging and running

Jogging is the normal outcome of fast walking. The jogger covers from 10 to 12 kilometres an hour whereas a walker does from 5 to 7 kilometres in the same period of time. Jogging has almost the same advantages as walking; the risk of injury is greater, however: blisters, inflammation, pains in the side, muscular stiffness, tendinitis and periostitis and so on. Therefore, before you begin, you should ask for advice from qualified persons in order to avoid the problems on the one hand and, if they arise, to cure them on the other. Muscle exercises are important and the program must be progressive and regular.

Running is an extension of jogging. A runner covers longer distances more quickly than a jogger. He runs 10 kilometres in about 40 minutes and the marathon in 3 hours and 15 minutes or thereabouts.

Here again, the benefits are the same as in walking and jogging, but the danger of injury is also greater; therefore it is important to be in tune with your body. (In such a short article, I shall leave competitive racing aside because it is probably not what most of my readers aspire to, for the moment of course!)



PHYSICAL ACTIVITY WHILE ON POST (continued)

In conclusion

Physical exercise is one way to stay healthy, especially for people like our diplomats, their families and co-workers who have such wide-ranging responsibilities and who work in social, political and cultural contexts different

from ours, where eating well and often consuming overly rich, highly spiced and highly salted foods are a way of life. To counteract the negative effects of a too hectic and often unhealthy life style, be good to yourselves, exercise (make it a habit) and, depending on the circumstances that you encounter

where you will be living, choose a sport that suits you; it might be walking or its spin-offs since it may, quite often, be the one most readily available to you □

**TABLE OF PHYSICAL ACTIVITIES
AND THE NUMBER OF CALORIES BURNED OFF
(For thirty minutes of activity)**

18

	For a person weighing 50 kg	For a person weighing 65 kg	For a person weighing 80 kg		For a person weighing 50 kg	For a person weighing 65 kg	For a person weighing 80 kg
	Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)		Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)	Extra energy required (calories)
Badminton	183	240	294	Walking in the snow at 7 km/hr	153	213	270
Handball	186	258	330	Walking in 10-cm snow	210	273	336
Softball	132	171	210	Swimming breast stroke, crawl and back stroke at 2.5 km/hr	183	240	294
Basketball	288	375	462	Swimming butterfly stroke at 3 km/hr	369	477	588
Shadowboxing	45	63	81	Skating	138	192	242
Rowing at 4 km/hr	48	84	120	Shovelling snow	105	150	195
Rowing at 5 km/hr	132	171	210	Bowling	78	102	126
Rowing at 6 km/hr	138	192	246	Snowshoeing at 4 km/hr	264	342	420
Running at 9 km/hr	237	306	378	Racquetball	264	342	420
Running at 11 km/hr	288	375	462	Skipping 66 jumps/min	264	342	420
Cycling at 10 km/hr	105	138	168	Skipping 100 jumps/min	288	375	462
Cycling at 15 km/hr	159	204	252	Downhill skiing	196	258	330
Cycling at 20 km/hr	183	240	294	Cross-country skiing at 4 km/hr	159	204	252
Dancing (intensive activity)	120	171	219	Cross-country skiing at 6 km/hr	210	273	336
Dancing (moderate activity)	90	126	162	Cross-country skiing at 8 km/hr	264	342	420
Football	183	240	294	Soccer	169	270	342
18-hole golf	105	138	168	Squash	237	306	378
Ice hockey	315	411	504	Tennis	183	240	294
Judo and karate	264	342	420	Volleyball	183	240	294
Slow walk at 3 km/hr	63	87	109				
Walking at 5 km/hr	78	102	126				
Walking at 7 km/hr	132	171	210				

This table is taken from: *Bien se nourrir quand on est actif*
Published by: Government of Quebec

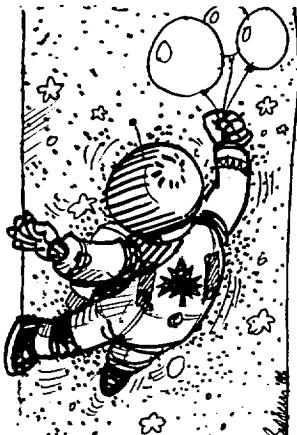
by: Kino-Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

MOSAIC

CANADA

Canada may need more spacemen by next year.



Aspiring space explorers take note: the federal government may begin hiring a new batch of astronauts as early as next year.

Canada's agreement to regularly staff the U.S. space station, with the beginning of construction set as early as 1994, means "we need to start worrying about those astronauts in 1989 or 1990," Garry Lindberg of the Canadian astronaut program said in an interview.

"We have to look at when the first flight opportunity will be, which looks now sort of in the 1994 to 1996 time period."

And because training takes between four and six years, the call for budding space cadets may go out as early as 1989, he said.

Lindberg cautioned there has been no decision to expand Canada's astronaut corps from the present six members, but said the

government plans to have an astronaut aboard the space station for 15 to 20 missions during its 30-year life.

Canada is also negotiating with NASA for more flights by Canadians aboard the space shuttle in addition to the two already planned. The Canadian astronaut corps could include as many as 10 people to meet all those staffing requirements.

"There will certainly be ample warning to everybody before we commence any kind of recruitment campaign," Lindberg said.

The job pays between \$24,748 and \$76,130, depending on education and experience. It includes no special benefits package or expense allowance.

MISCELLANEOUS

More than 90% of New Jobs Created Between 1981 and 1986 Went to Women. According to Statistics Canada's 1986 census on the active population, education levels and mobility published yesterday in Ottawa, Canadian women obtained more than 90% of the country's new jobs between 1981 and 1986.

Women took 503,305 of the 534,300 new jobs created between 1981 and 1986, leaving only 31,000 to the men.

The number of women entering the labour market

has increased steadily over the past 35 years, and this has affected the growth of the total active population, or the percentage of people of working age who hold a job or who are looking for one.

Women accounted for almost 75% of the increase in the nation's active population between 1981 and 1986. As a result, 55.9% of the women of working age are part of the active population, compared with 51.8% in 1981.

The male active population declined somewhat in percentage terms, from 78.2 to 77.5 in 1986. However, the absolute number of active males rose from 7,155,260 in 1981 to 7,441,170 in 1986, a difference of nearly 286,000.

HEALTH

With the advent of more employees using video display terminals (VDT's) and an increasing percentage of female users, Canada Mortgage and Housing Corporation has decided to re-examine its policy concerning VDT usage during pregnancy.

Despite Health and Welfare Canada's statement that there exists no radiation hazards with pregnant employees using VDT's, there continues to be a level of concern present in the workplace.

Reflecting Management's commitment to positive employer/employee relations, the Corporation introduced a new policy which allows pregnant VDT users to be redeployed during their pregnancy. Alternate work or working arrangements (part-time or full-time) may be contemplated. Also, if VDT use is full-time, options for job exchange/training opportunities can be pursued. This enlightened approach goes beyond policies applied in many public/private organizations.

An information kit is under preparation. It will outline the new policy and also contain information from Health and Welfare concerning pregnancy and VDT's, on CMHC's excellent parental (maternity) leave benefits, and on Unemployment Insurance Maternity Benefits.

This initiative is in keeping with CMHC's goal, to become one of the best companies to work for in Canada.



□ THE LETTER BOX...□

This publication is for you. If it is to be of maximum interest and use to you, it needs your input. We welcome any and all suggestions and comments about this issue. Please write to: Posting Services Centre (Liaison), Department of External Affairs, Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2.

The recent article about Canadian children and their hockey life outside Canada was of particular interest to some members of this Mission as we also have hockey parents in Geneva. My son Darren and his friend from the Mission, Jamie MacKinnon, play for the Genève-Servette Hockey Club. This February, Darren and Jamie with their team will be representing Geneva, Switzerland, at the International Atom Tournament in Quebec City. Needless to say the boys are both excited and apprehensive about competing against all those good Canadian players.

Enclosed in this letter is a picture of the recently-arrived Ambassador de Montigny Marchand smashing the traditional Genevoise "Escalade Pot". Immediately after the Ambassador's arrival at post he expressed an interest in meeting with the spouses of Canada-based members of the mission to speak to us about his thoughts on this particular post, and to hear our thoughts, positive and negative, also. However, before getting down to what turned out to be a very open and frank discussion, we had some fun with the Ambassador and gave him the honour of partaking in this Genevoise custom □

Vanessa Hynes
Community Liaison Coordinator
Geneva



Ambassador de Montigny Marchand

CREDITS

Drawings — All the drawings, unless otherwise specified, were done by Yves Brodeur.

Photos — External Affairs, Sylvie Gauvin, Regional Industrial Expansion.

LIAISON is published by the
Department of External Affairs

Posting Services Centre
(613) 995-9781

Editor: SYLVIE GAUVIN

ISSN 0825 1800

DIRECT COMMUNICATION WITH SPOUSES

DID YOU RECEIVE THIS ISSUE OF LIAISON DIRECTLY?

If you didn't and would like to, or if you have a change of address, please fill in and return this form to
Posting Services Centre (ABB), Department of External Affairs,
Lester B. Pearson Building, Ottawa K1A 0G2

Direct Communication With Spouses Form

Change of Address Form

Name of spouse:

Name

Address:

Old Address

Language requested: English French

Name of employee:

New Address

Division or Post:

Although every effort and precaution is taken to ensure the accuracy of the information contained in *Liaison*, the Secretary of State for External Affairs and the Department of External Affairs do not accept any liability whatsoever for damage, loss or injury of any nature due to any errors, omissions or inaccuracies in the information contained in *Liaison*. It is the responsibility of the reader before relying on any information contained in *Liaison*, to verify the information with officers responsible for the administration of the program or law to which the information relates.

LIAISON

SOMMAIRE

Garderie sur les lieux de travail	3
Coordonnateurs Communautaires	4
Rester en bonne santé en Amérique Latine et aux Caraïbes	10
Université canadienne en France	12
Confessions	14
L'activité physique en poste	16



□ CENTRE DES SERVICES À L'AFFECTATION : ACTIVITÉS □

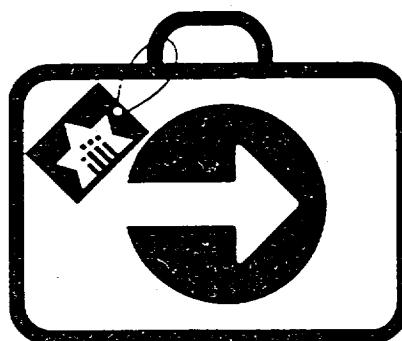
FORMATION

La saison des affectations est revenue ainsi que les préoccupations associées aux préparatifs de voyage et de déménagement. Dans le but de faciliter l'organisation de votre départ, le Centre des services à l'affectation a mis sur pied toute une série de cours, de séances d'information et d'ateliers pour préparer employés et conjoints à leur prochaine affectation. Ainsi, le Centre offre, de la fin janvier à la mi-septembre, des séances d'information préparatoires à l'affectation. Ces séances d'une durée de trois jours touchent entre autres, la sécurité personnelle, la santé à l'étranger et les directives sur le service extérieur. Le personnel du Centre s'occupe également de prendre un certain nombre de rendez-vous d'ordre médical ou administratif nécessaires avant votre départ. Des ateliers de préparation à l'affectation sont également offerts cette année pour faciliter aux employés et à leur conjoint l'adaptation à des nouvelles conditions de vie et de travail. Ces ateliers offerts de jour ou en soirée portent, entre autres, sur la communication interculturelle, le protocole, les premiers soins et l'impôt pour l'employé du Service extérieur à l'étranger.

Le Centre présente, pour la première fois cette année, une séance d'information intitulée « Préparation de l'inventaire de vos biens ». Ces séances organisées sur l'heure du déjeuner permettent aux employés et à leur conjoint d'acquérir plus de connaissances pour la préparation de l'inventaire des effets personnels et mobiliers.

LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Plus d'un tiers des 1 250 questionnaires envoyés dans le cadre du sondage mené sur l'emploi pour les conjoints ont été remplis et retournés au Centre. Les données sont à être compilées et analy-



sées et les résultats seront transmis sous peu. Nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont participé et communiqué des commentaires judicieux sur le sujet. Dans le cadre du programme d'emploi pour les conjoints, tous ceux et celles qui nous ont soumis une fiche d'information « Profil d'emploi des conjoints » ou un *curriculum vitae* doivent s'assurer que les renseignements sur les antécédents professionnels, l'adresse postale et le numéro de téléphone sont à jour. Nous recevons à l'occasion des demandes d'employeurs intéressés à offrir du travail et il s'avère

souvent que le numéro de téléphone ou l'adresse du conjoint ne sont pas exacts. Pour apporter tout changement, veuillez écrire à Jacqueline Laviolette au Centre des services à l'affectation.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le Ministère vient de mettre sur pied un comité consultatif pour appuyer le programme d'aide aux employés. Ce comité est formé de représentants de la gestion, des syndicats et de l'Association de la communauté du Service extérieur. Son principal mandat est de formuler des recommandations à la haute direction sur diverses orientations et questions touchant le programme.

Un rappel au sujet du programme d'aide aux employés : n'hésitez pas à avoir recours aux services de nos deux conseillers pour tout problème personnel qui influe sur vos relations familiales, personnelles ou professionnelles. Les deux conseillers sont Marjorie Caverly (992-1641) et Bill Devine (992-6167) □



Le personnel du Centre des services à l'affectation. De gauche à droite : (debout) Lise Beauregard, Marjorie Caverly, Christina Dowler, Gilles Tassé, Lucette Rochon, Carol Walker, Jackie Laviolette, (assis) Carolle Viau, Tom Boehm (Directeur général ABB), Loreta Giannetti. Étaient absents, Deborah Birrell, Ann Haley et Bill Devine.

□ GARDERIE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL □

En 1981, le Conseil du Trésor a autorisé l'établissement de cinq garderies dans des édifices fédéraux, à titre d'essai. Il s'agit de garderies sans but lucratif exploitées par les parents; les ministères visés fournissent les locaux et l'aménagement, à titre gracieux, et les autres coûts sont à la charge des parents. En adoptant sa Stratégie nationale sur la garde d'enfants en décembre 1987, le gouvernement fédéral avait déclaré qu'il étudierait la possibilité d'établir un nombre important de nouvelles garderies dans les édifices fédéraux pertinents au cours des années suivantes et que le financement de leur aménagement était à l'étude. Le personnel du Conseil du Trésor est à élaborer une politique des garderies dans la fonction publique fédérale qui sera soumise à l'approbation des ministres.

Les associations de personnel et la direction du ministère des Affaires exté-

rieures étudient la faisabilité d'établir une telle garderie dans l'édifice Pearson. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donné son appui au projet. Soixante-dix personnes environ ont participé à une réunion publique à l'auditorium du Ministère le 1^{er} février 1988, pour discuter de la garde d'enfants sur les lieux de travail et de la possibilité de former une association de parents qui explorerait l'idée plus à fond et qui, le cas échéant, dirigerait la garderie. Lors d'une réunion subséquente, une association a été créée et un comité de direction élu, auquel d'autres membres seront ajoutés. En voici les membres actuels :

Présidente	Lucie Allaire
Vice-présidente	Angela Bogdan
Trésorier	José Herran-Lima
Sectrétaire	à venir
Membre	Valerie Bryce

Directeur du comité

Choix et préparation des locaux	Heather Brooker
Sondage sur les besoins	Heather Brooker
Levée de fonds	José Herran-Lima
Administration et statuts	Gordon Morrison
Communications	Lucie Allaire et Angela Bogdan

Les parents qui reviennent de l'étranger, que la question intéresse et qui sont disposés à participer sont cordialement invités à communiquer avec un membre du comité de direction.

Du côté de l'employeur, Howard Singleton (ABDS) est chargé du projet □

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Si votre nom ne figure pas encore sur notre liste d'expédition, nous vous invitons à remplir le formulaire de la page 20 et à l'envoyer à ABB.

Si vous participez déjà à ce programme et si vous habitez la région de la Capitale nationale, vous avez sans doute reçu, ces derniers mois, les documents suivants :

9 décembre 1987 — une invitation aux intéressés à présenter des propositions pour la présentation des ateliers de travail et des séances d'information qui seront offerts prochainement par le Centre des services à l'affectation.

15 janvier 1988 — une lettre dans laquelle on demande aux intéressés de soumettre leur candidature pour le contrat de rédacteur de *Liaison*.

10 février 1988 — un rappel concernant l'emploi des conjoints; — de l'information sur les cours d'anglais et de français offerts aux conjoints des employés permutants; — un avis concernant une séance d'information intitulée: « Préparation de l'inventaire de vos biens »; — des renseignements sur les ateliers offerts ce printemps par le Centre des services à l'affectation pour les conjoints intéressés à l'emploi.

PROGRAMME DES COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES

Les coordonnateurs suivants ont été désignés depuis la dernière parution de *Liaison* :

ATHÈNES — Marthe Béchard
BELGRADE — Angela Davies
Tasma Ramsey
Loral Spence □

□ COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES □

Le programme des coordonnateurs communautaires (CC) est sur pied depuis maintenant trois ans. Liaison a déjà parlé de la nature de ce programme dans des numéros précédents, et une lettre circulaire (n° 15/85 ADTB) datant du 1er avril 1985 explique en détail la nature du mandat.

Liaison laisse maintenant la parole aux CC eux-mêmes pour connaître leurs impressions et leur offrir la possibilité de nous faire part de leur expérience. Nous avons donc posé quelques questions à trois d'entre eux dont Valerie Judd qui a été CC à Washington, Valerie Bryce, à Genève, et Margaret Mailloux, à Kuala Lumpur.

Sylvie Gauvin : • De quelle façon croyez-vous que le programme a amélioré la situation des nouveaux arrivants en poste ?

Valerie Bryce : L'employé déjà en poste ou sur le point de l'être peut consulter les bulletins des missions au Centre des services à l'affectation ou s'adresser au centre d'information de la mission. Le coordonnateur peut l'informer, lui et ses proches, sur le milieu dans lequel ils vivront, les conditions d'emploi, les loisirs et les activités auxquelles ils pourront se livrer pour participer à la vie là-bas. Le CC est une personne-ressource qui peut servir de lien entre les nouveaux arrivants et la mission et aider ces derniers tout particulièrement quand ils ne connaissent pas la langue du pays.

Valerie Judd : Le programme des CC permet de se pencher sur certains problèmes avant l'arrivée des nouveaux à la mission et de leur réservier un accueil plus « personnel », facilitant ainsi leur

transition entre l'administration centrale et la mission, ou entre missions. La coordination des activités au sein de l'ambassade permet aussi davantage d'interaction. En bref, le programme des CC peut aider les nouveaux arrivants à s'intégrer plus rapidement et plus facilement

Le programme des CC permet de se pencher sur certains problèmes avant l'arrivée des nouveaux à la mission et de leur réservier un accueil plus « personnel », facilitant ainsi leur transition entre l'administration centrale et la mission, ou entre missions.

Margaret Mailloux : Habituellement, le CC fournit aux nouveaux une trousse d'information à leur arrivée à la mission, ou avant. Par la suite, il se tient à leur disposition pour les renseigner et les conseiller. Il peut également organiser

une petite réunion où, autour d'une tasse de café, les nouveaux arrivants feront connaissance ou seront présentés aux personnes déjà en poste. Il peut faire faire un tour d'horizon de la région aux familles afin de parer au plus pressant et leur permettre de s'orienter.

- Pour les habitués des affectations à l'étranger, un tel programme a-t-il son utilité ?

V. Bryce : Plus que quiconque, les vétérans ont une idée du temps que l'on peut perdre la première année à se familiariser avec son nouvel environnement. Les secrétaires par exemple, qui ont des affectations de deux ans, savent qu'elles doivent s'accimuler rapidement.

La première affectation se caractérise généralement par le plaisir et la hâte de découvrir un nouveau pays et de rechercher de nouveaux intérêts. Ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième affectation sont souvent de jeunes couples ayant des besoins plus complexes, qui cherchent à poursuivre les mêmes activités et intérêts en perdant le moins de temps possible.

V. Judd : À mon avis, le programme est utile, même pour le personnel du Service extérieur les plus expérimentés et leurs familles. En effet, accoutumés à des affectations à l'étranger, elles connaissent mieux les obstacles à surmonter et se renseignent en connaissance de cause auprès du coordonnateur communautaire avant leur arrivée. Malheureusement, tous les déménagements comportent des difficultés et l'expérience acquise ne les rend pas nécessairement plus faciles.

M. Mailloux : Absolument ! Même les voyageurs d'expérience ont besoin de points de repère. Dans la bibliothèque du coordonnateur, on peut fouiner à cœur joie et découvrir ce que le nou-

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES (suite)

veau pays a à offrir, noter des numéros de téléphone utiles ainsi que le nom des personnes et les activités qui les intéressent.

- *Comment croyez-vous que le programme contribue à leur séjour en poste ?*

V. Bryce : Cela dépend des personnes et si elles profitent ou non des services offerts par le coordonnateur. Un coordonnateur actif peut, par exemple, organiser des excursions dans des lieux offrant un intérêt mais où il est difficile de se rendre seul, ou encore des journées spéciales ou des cours du soir. Le bulletin de nouvelles de la mission renseignera les employés sur les voyages, les restaurants, les festivals et événements locaux, etc. En fournissant ces renseignements aux membres de la mission, le coordonnateur encourage et aide les Canadiens à enrichir leurs connaissances et à profiter de leur séjour.

V. Judd : C'est au cours des premiers mois de l'affectation que le CC peut le mieux intervenir. Même si l'employé et sa famille ne peuvent pas raisonnablement s'attendre à un déménagement sans aucun désagrément et sans aucune difficulté, ils devraient toutefois pouvoir espérer que certains de leurs besoins et de leurs attentes sont prévus. Par ailleurs, le CC peut, tout au long de l'affectation, leur apporter son appui et leur donner les renseignements dont ils ont besoin.

M. Mailloux : Le dossier voyage du CC est une excellente ressource pour ceux qui cherchent une destination-week-end. Il contient des brochures, des cartes routières, des renseignements pertinents sur les lieux à visiter : événements locaux, jours fériés, heures d'ouverture des magasins etc. De plus, le bulletin, auquel tous, même les



Valerie Bryce

enfants, peuvent participer, renforce les liens qui unissent la grande famille que forme la mission.

- *En quoi le CC peut-il aider l'agent d'administration de la mission ?*

V. Bryce : Le CC passe un contrat avec l'administration de la mission. Son rôle consiste à répondre aux besoins et aux demandes des employés en poste. Il devient une personne-ressource qui non seulement peut préparer l'arrivée des employés, mais peut les aider à s'installer et à s'adapter. Même si l'agent d'administration n'exerce aucun contrôle administratif sur le CC, les deux peuvent faire équipe de sorte que le CC puisse assumer quelques-unes des tâches de l'agent.

V. Judd : Les objectifs du CC et de l'agent d'administration de la mission sont semblables, alors que leurs fonctions diffèrent. Tous deux aident les employés et leur donnent des renseignements pour rendre leur séjour plus facile. Le CC peut maintenant répondre

en partie à des questions, qui auparavant, relevaient de l'agent d'administration. Il devient donc une personne-ressource et constitue un lien entre le personnel de l'ambassade et l'agent d'administration avec qui il coopérera.

M. Mailloux : Le CC peut aplatis plusieurs difficultés avant qu'elles ne deviennent des problèmes qu'il faut soumettre à l'administration. Le CC peut s'occuper des détails. Il n'est pas là pour remplir les fonctions de l'agent d'administration ni pour s'immiscer dans son travail; de même, l'agent ne doit pas empiéter sur les tâches du coordonnateur. Cependant, il existe sur le plan social, un grand nombre de domaines communs dont le coordonnateur peut s'occuper. Il est essentiel que le coordonnateur et l'agent d'administration s'entendent parfaitement car, dès lors, le CC peut représenter un atout pour l'agent.

- *Certains croient que le programme a été créé pour occuper les conjoints désœuvrés, qu'en pensez-vous ?*

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES (suite)

V. Bryce : Je pense que les conjoints ont toujours accompli bon nombre des tâches maintenant confiées au coordonnateur, cependant, ces tâches s'effectuaient en fonction des circonstances et sans bénéfice personnel. Elles étaient laissées au bon vouloir de chacun, et cela contribuait à la division entre agents et employés de soutien. Aujourd'hui, les conjoints ne sont pas toujours disposés à donner de leur temps bénévolement. La fonction de coordination assure donc la mise en place d'une structure et une continuité dans l'exécution des tâches. De plus, les services sont offerts à l'ensemble du personnel de la mission; ce qui décourage l'esprit de clan.

V. Judd : Ce programme a été mis sur pied pour répondre à certains des besoins des employés du Service extérieur, besoins définis dans le rapport McDougall. En outre, les conjoints trouvent en général beaucoup à faire à la mission, même si leurs contributions ne sont pas toujours reconnues. Il suffit de jeter un coup d'œil à l'échelle de salaire des CC pour voir que même si le programme permet à quelques conjoints de « s'occuper », on ne peut dire que le poste de coordonnateur constitue un emploi lucratif.

M. Mailloux : Ce programme fait suite aux recommandations du rapport McDougall. Il fallait intéresser les employés à la vie communautaire. Si tout le monde avait offert son amitié et son aide aux nouveaux arrivés, le programme n'aurait pas eu sa raison d'être. Mais pour le moment, il permet d'aider les employés à s'installer dans leurs nouvelles fonctions, à profiter de cette période de leur vie et, nous le souhaitons, à participer à l'accueil des autres familles affectées à la mission.



Valerie Judd

- *En plus du mandat défini dans le cadre du programme des CC, quelles autres améliorations peuvent-ils apporter ?*

V. Bryce : Il serait avantageux de relier, par un échange d'informations, l'administration centrale et le coordonnateur. En octobre dernier, des coordonnateurs, revenus à Ottawa, se sont réunis pour partager leurs expériences et discuter de certains problèmes avec des responsables du programme afin d'apporter des améliorations. Une autre réunion aura lieu en novembre, et cette fois encore, nous espérons faire part de nos réflexions au Ministère. D'ailleurs, la tenue régulière de réunions entre les responsables du programme et les coordonnateurs qui reviennent au pays serait souhaitable.

V. Judd : À mon avis, le mandat du CC est assez vaste. Le coordonnateur doit en effet déterminer les besoins particuliers de sa clientèle et adapter le programme de façon à pouvoir y répondre. Mon expérience de coordonnateur à Washington m'a amenée à conclure que le counselling et le soutien pourraient

faire partie des fonctions « officielles » du coordonnateur, surtout dans le cas d'une mission importante.

M. Mailloux : Ils pourraient aider les adolescents à trouver du travail pendant les vacances d'été, organiser des groupes préscolaires là où il n'y en a pas, aider les conjoints à trouver du travail, rémunéré ou non, organiser des ventes de garage et des échanges de vêtements d'enfant, de jouets ou d'équipement de sport, organiser des parties, des barbecues, des excursions dans la région, former des groupes de jeunes, etc.

- *Croyez-vous que le programme a de l'avenir ?*

V. Bryce : À la longue, le concept du coordonnateur dans les missions, et les avantages qui en découlent, finiront par être reconnus. Le nombre de postes de coordonnateur augmentera.

V. Judd : La crédibilité du programme des CC augmentera et le programme sera élargi au fur et à mesure que de plus en plus de fonds seront dis-

COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES (suite)

ponibles. À mon avis, ce programme connaîtra longue vie.

M. Mailloux : Je pense que l'avenir est prometteur. Les coordonnateurs ont leur raison d'être, cela ne fait aucun doute. Les seules limites du programme sont les ressources financières et l'enthousiasme du personnel de la mission. Le programme s'étendra à d'autres missions et portera sur un plus large éventail de questions.

- Avez-vous des commentaires ou des anecdotes ?

V. Bryce : Si vous êtes intéressé par un poste de coordonnateur dans une mission, je vous conseille de vous y préparer pendant que vous êtes encore à Ottawa. Profitez-en pour acquérir des compétences. Informez-vous sur la manière de contribuer au RPC ou à un REER pendant votre séjour à l'étranger. Communiquez avec le coordonnateur en place et informez-vous des besoins de la mission. Devenez membre de l'ACSE si vous ne l'êtes pas déjà. Et, surtout, assistez aux ateliers qui ont lieu chaque printemps au Centre des services à l'affection.

V. Judd : Le succès du programme au sein d'une mission importante dépend en grande mesure de l'aide de bénévoles qui appuient le coordonnateur. Dans une mission moins importante, le coordonnateur peut accorder plus d'attention à chaque personne. Le programme offre un service de renseignement et c'est là l'un de ses plus grands apports à la communauté.

M. Mailloux : Alors que j'étais CC, je travaillais à la rédaction du bulletin qui s'adressait aux employés canadiens. En m'assurant la collaboration des ERP, j'obtenais des renseignements utiles auxquels je n'avais pas accès ou qui m'avaient échappé dans les journaux et qui permettaient aux gens du Service extérieur de mieux connaître la région.

Je ne me suis pas enrichie, j'ai investi temps, énergie et argent. J'avais du mal à trouver du temps, étant mère de deux enfants d'âge préscolaire et enceinte d'un troisième, et occupée comme je l'étais par diverses activités. Cependant, l'expérience en valait la peine. Je me suis beaucoup amusée, et j'ai acquis beaucoup de confiance en moi.

- *Quel matériel la mission ou le Ministère pourraient-ils fournir pour aider les CC dans leur travail ?*

V. Bryce : L'année dernière, lorsque j'ai parlé avec la première génération de coordonnateurs, je me suis rendu compte que plusieurs d'entre eux avaient travaillé avec un minimum d'équipement. Il faudrait faire le nécessaire pour fournir aux coordonnateurs un coin où ils auraient l'équipement nécessaire. Si l'administration veut que le travail soit accompli de manière professionnelle, elle doit leur donner accès aux services de la mission et considérer qu'ils font partie du personnel.

V. Judd : L'administration centrale pourrait penser à la création d'un réseau de communication entre les coordonnateurs à l'étranger. Les renseignements et les idées des coordonnateurs pourraient faire l'objet d'un bref communiqué écrit qui leur serait envoyé. Le Ministère pourrait également rendre permanent le poste de coordonnateur afin d'assurer la continuité du service. Enfin, le Ministère devrait prévoir un salaire convenant davantage aux responsabilités du poste.

M. Mailloux : Un budget plus important alloué aux salaires, à l'équipement et aux dépenses connexes. Dans mon cas, les remboursements réclamés étaient loin de correspondre aux dépenses car, le programme étant à ses débuts, j'estimais qu'il fallait y aller modérément □



Margaret Mailloux



De la part de l'Association de la communauté du Service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



La Loi sur la citoyenneté est modifiée !

Le 15 février, le député Bob Pennock a vu la proclamation de son projet de loi C-254. Onze ans s'étaient écoulés depuis la modification de la Loi sur la citoyenneté excluant une disposition semblable dans la loi précédente. Pour votre information, voici le texte intégral de la Loi C-254.

PROJET DE LOI C-254

Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (période de résidence)

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

1. La *Loi sur la citoyenneté* est modifiée, par insertion à la suite du paragraphe 5(1) de ce qui suit :

« (1.1) Est assimilé à un jour de résidence au Canada pour les fins de l'alinéa (1)b) et du paragraphe 10(1) tout jour durant lequel l'auteur d'une demande de citoyenneté canadienne

réside avec son conjoint alors que ce conjoint est à l'emploi, à l'extérieur du Canada, des forces armées canadiennes ou de la fonction publique du Canada ou d'une province, autrement qu'à titre de personne engagée sur place. »

2. La présente loi entre en vigueur à la date fixée par proclamation.

Pour célébrer la proclamation du projet de loi C-254, l'Association de la communauté du Service extérieur a offert une réception en l'honneur de M. Bob Pennock, l'auteur du projet de loi, et du sénateur Peter Bosa qui a parrainé le projet de loi au Sénat.

Nous sommes satisfaits du changement qu'a apporté ce projet de loi.

(Plus de détails sont donnés à la page 11.)

Qui peut être membre de l'A.C.S.E. ?

Que vous soyez agent ou commis, communicateur, courrier ou garde, secrétaire ou technicien, ou encore le conjoint de l'un d'eux, vous êtes le bienvenu !

Si vous faites partie de la communauté du Service extérieur, cette association est la vôtre ! □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation : 12 \$ par année
20 \$ par famille

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié(e)) :

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél. : (613) 993-5729

Exposition d'artisanat de l'A.C.S.E.

Depuis plusieurs années, l'A.C.S.E. parraine et organise une exposition d'artisanat, afin de présenter les œuvres de loisir de nos collègues des Affaires extérieures. Cette année, l'exposition a eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 mars, à un moment où il faisait bon admirer le coloris varié des peintures et des objets d'art pour oublier un peu la morne saison.

Au cours des ans, les installations se sont raffinées et l'exposition elle-même a pris de l'envergure, tout en se prolongeant. C'est ainsi que d'une exposition de peintures d'une demi-journée, elle est passée à deux jours et demi et on y trouve maintenant des œuvres de toutes sortes.

Voici un échantillonnage de ce que l'on y trouvait en mars dernier : poterie, vitraux, photographie, sculpture, joaillerie, arrangements de fleurs séchées, calligraphie, courtepoinçonnage, dentelle, fabrication de livres, rédaction de romans et peinture sur divers supports. L'an dernier, on y trouvait aussi de belles œuvres d'art asiatiques.

Les créations que nous avons vues depuis le début nous ont permis de constater que notre édifice recèle un nombre impressionnant de talents créateurs □

□ TOURNÉES DE TROUPES CANADIENNES □

JEFF WALL AU NOUVEAU MUSÉE DE LYON-VILLEURBANNE

Le Nouveau Musée de Lyon-Villeurbanne, en France, présente jusqu'au 15 mai une rétrospective des œuvres de Jeff Wall, artiste canadien de la Colombie-Britannique. Cette exposition est la plus importante jamais consacrée à l'artiste. Le Nouveau Musée de Lyon-Villeurbanne compte parmi les centres d'art contemporain les plus actifs en Europe et représente un lieu particulièrement propice à la présentation d'œuvres d'un artiste du calibre de Jeff Wall. Cet artiste a exposé l'été dernier à la prestigieuse *documenta 8* de Cassel, en République fédérale d'Allemagne; il exposera également à la Biennale de Sydney, en Australie, du 11 mai au 25 septembre, ainsi qu'à ROSC, une exposition internationale d'art contemporain qui a lieu tous les quatre ans à Dublin, du 19 août au 15 octobre prochain. La participation de Jeff Wall à ces événements est subventionnée en partie par la Direction de la promotion artistique, ministère des Affaires extérieures □



La guitariste, 1987 (détail).

9

□ LETTRE DE LA RÉDACTRICE □

J'occupe le poste de rédactrice en chef du journal *Liaison* depuis maintenant un peu plus d'une année et demie, et voici mon dixième et dernier numéro.

Tout au long de mon mandat, j'ai tenté de faire de *Liaison* une tribune d'expression pour tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, sont étroitement associés à la vie du service extérieur. Bien plus qu'un simple organe de communication, *Liaison* est le seul trait d'union qui nous relie d'un continent à l'autre.

J'ai aussi voulu donner à *Liaison* l'apparence graphique que justifiait une telle importance. J'ai tâché d'en amé-

liorer la présentation en ayant comme objectif ultime d'en rendre la lecture agréable et attrayante et du même coup d'en augmenter la diffusion. La réponse des lecteurs a été révélatrice; plus de gens à tous les niveaux de la hiérarchie du Ministère le lisent; on discute de son contenu même hors des murs. *Liaison* a inspiré des articles à d'autres périodiques et procuré des sujets à la télévision ou à la radio. Les témoignages personnels m'ont permis de croire que *Liaison* était apprécié d'un nombre toujours croissant de lecteurs.

Je voudrais remercier tous ceux et celles qui ont contribué au journal soit au moyen d'articles, de conseils ou d'encouragements, de photos etc., et

souligner l'excellent travail et la patience des équipes de la composition, de la traduction et de la distribution. Sans leur bon travail, le journal n'aurait pu être ce qu'il est. Trop souvent, on oublie les efforts fournis par un personnel qui n'apparaît pas toujours au premier plan.

En terminant, je tiens à vous assurer que ce fut pour moi un privilège d'assumer la fonction de rédactrice en chef de *Liaison*. Il s'agissait d'une tâche difficile dont l'accomplissement reposait en grande partie sur la confiance que vous, lecteurs, avez bien voulu m'accorder. Je souhaite bonne chance à mon successeur □

Sylvie Gauvin

□ « RESTER EN BONNE SANTÉ EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES » □

Presque tous les pays de cette région peuvent être considérés comme des pays en développement. Si vous avez déjà été affecté dans un de ces derniers, vous constaterez peut-être que les conditions sanitaires dans cette région sont passablement meilleures que dans les autres. Par contre, si c'est votre première affectation, vous trouverez certainement que les conditions ne sont pas aussi bonnes que celles auxquelles vous êtes habitué en Amérique du Nord.

Vous trouverez un peu partout des renseignements sur les précautions à prendre lorsque vous êtes affecté dans un pays du Tiers-Monde. Ce que je tiens surtout à souligner ici, ce sont certaines précautions particulières à prendre pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

A. Avant de quitter le Canada, je vous recommande :

De subir, si ce n'est déjà fait, un test de détection des anticorps contre l'hépatite A. Si le test est positif, cela signifie que vous êtes immunisé contre l'hépatite A (forme ordinaire de l'hépatite infectieuse). Dans ce cas, vous pourrez fournir au médecin de Santé et Bien-être social Canada à l'étranger la preuve que vous n'avez pas besoin de recevoir des injections de gammaglobulines.

Si le test est négatif, comme c'est le cas pour la plupart des Canadiens, cela veut dire que vous risquez de contracter une hépatite infectieuse. Dans ce cas, il est important, si vous êtes affecté dans la région — sauf dans certains pays des Caraïbes du Commonwealth — de recevoir des injections de gammaglobulines au moins tous les six mois. Ne croyez pas que ces injections ne servent à rien, que c'est un conte de

bonne femme. Je puis, quant à moi, vous assurer que, dans les pays où le taux d'incidence de l'hépatite infectieuse est élevé, les gammaglobulines constituent un important moyen de prévention contre cette maladie, même s'il y a toujours un risque.

Presque tous les pays de cette région peuvent être considérés comme des pays en développement. Si vous avez déjà été affecté dans un de ces derniers, vous constaterez peut-être que les conditions sanitaires dans cette région sont passablement meilleures que dans les autres.

Une dernière remarque à ce sujet : certaines personnes ont demandé si le SIDA se transmet par injection de gammaglobulines. Jusqu'à preuve du contraire, la réponse est non !

Quel que soit le pays, dans cette région, où vous êtes affecté, assurez-vous que votre vaccination contre la fièvre jaune est encore valable. Même s'il est vrai que la plupart de ces pays n'exigent pas de certificat de vaccination antiamarile et qu'il n'existe actuellement pas de cas de fièvre jaune dans plusieurs d'entre eux, il y a toujours des risques. En cas de début d'épidémie, vous pourriez être embêté, vu qu'il y a très peu d'endroits où l'on peut se faire vacciner contre la fièvre jaune. Contrairement à ce qui existe pour la plupart des autres vaccins, les services de Santé et Bien-être social Canada à l'étranger ne seront probablement pas à même de vous le donner; vous pourriez vous trouver dans l'obligation de vous adresser aux services de santé locaux, dont les provisions de vaccins et de seringues ne sont pas toujours absolument sûres.

Rappelons à ce sujet que la vaccination antiamarile est valable dix ans, ce qui vous laisse tranquille pour un bon bout de temps.

B. Si vous commandez une voiture à l'étranger ou si vous en achetez une sur place, insistez pour qu'elle soit équipée de ceintures de sécurité. Si vous avez un jeune enfant, assurez-vous également d'avoir un dispositif de retenue pour enfants pour le siège arrière. Enfin, et surtout, UTILISEZ les ceintures de sécurité !

Dans la plupart des pays de cette région, les ceintures de sécurité ne sont pas exigées, et beaucoup de leurs habitants préfèrent ne pas s'en servir, soit parce qu'ils n'y sont pas habitués, soit parce qu'ils estiment que cela ne fait pas assez « macho ». D'après les statistiques, le nombre d'accidents de voiture au kilomètre parcouru est nettement

« RESTER EN BONNE SANTÉ EN AMÉRIQUE LATINE ET AUX CARAÏBES » (suite)

plus élevé dans cette région qu'en Amérique du Nord, et l'utilisation de ceintures de sécurité réduit la gravité des blessures en cas d'accident.

C. En ce qui concerne le paludisme, la seule ville d'Amérique latine et des Caraïbes où il est recommandé de prendre des comprimés antipaludiques est Port-au-Prince, en Haïti. Toutefois, il existe encore des cas de paludisme en dehors des grandes villes. Une certaine forme de paludisme peut résister aux antipaludiques habituellement conseillés, notamment dans le nord du Brésil et dans les régions adjacentes. Nous revoyons actuellement la liste des médicaments à prendre à titre de mesure préventive avant de se rendre dans ces régions. Avant de partir, n'oubliez pas de demander aux services de Santé et

Bien-être social Canada ou aux autorités médicales locales quels médicaments vous devez emporter.

À souligner que, même en cas de résistance, mieux vaut prendre un médicament que de ne rien prendre du tout. Au moins, si vous contractez la maladie, elle sera moins virulente.

Avant de passer à un autre sujet, je tiens à faire remarquer qu'aucun Canadien affecté dans la région n'a, à ma connaissance, contracté le paludisme au cours des dernières années. Toutefois, si vous en connaissez, je vous saurai gré de me le faire savoir par *Liaison*. Je sais, par ailleurs, que plusieurs autres personnes vivant dans les régions rurales comme celles du nord du Brésil, qui n'avaient pas pris de médicaments antipaludiques, ont contracté une forme grave de paludisme.

D. Il est maintenant obligatoire de subir un examen médical à votre retour à Ottawa. Vous devez, de plus, en avoir un pour obtenir confirmation de votre affectation. Dans les deux cas, faites analyser vos selles et subissez les tests généralement recommandés pour les personnes qui vivent dans les pays industrialisés. Il y a de grandes chances que vous n'ayez contracté aucune maladie tropicale, surtout si vous avez suivi les règles d'hygiène de base qui s'imposent dans tout pays □

Aaron D. Bernstein,
M.D., C.M., M.C.R.M.(c)
directeur de la zone des Caraïbes
et de l'Amérique latine,
Port of Spain, Trinité

11

□ CITOYENNETÉ POUR LES CONJOINTS NON-CANADIENS □

Par suite de la proclamation, le 15 février 1988, de la Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (période de résidence) — projet de loi C-254 —, un étranger marié à un citoyen canadien qui est fonctionnaire fédéral ou provincial ou membre des Forces armées canadiennes en poste à l'étranger autrement qu'à titre de personne engagée sur place peut faire valoir le temps durant lequel il a résidé avec son conjoint pour répondre aux exigences rattachées à la période de résidence qui régissent l'octroi de la citoyenneté. Plus précisément, l'auteur d'une demande de citoyenneté canadienne peut assimiler chaque jour passé à l'étranger à un jour de résidence au Canada, à compter de la date à laquelle il a été légalement admis au Canada à titre d'immigrant ayant obtenu le droit d'établissement.

Chaque jour passé à l'étranger suivant le mariage, mais avant l'admission au Canada peut être assimilé à un demi-jour de résidence au Canada. La disposition selon laquelle l'auteur d'une demande de citoyenneté doit pouvoir compter au moins trois ans de résidence au Canada dans les quatre ans qui précèdent sa demande reste toutefois en vigueur.

Dans le cas des demandes de citoyenneté canadienne présentées après la proclamation de la Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté, les nouvelles dispositions agissent rétroactivement sur la période de résidence à l'étranger qui a précédé le jour de la proclamation. Cependant, les demandes faites avant ce jour sont assujetties au texte non modifié de la Loi sur la citoyenneté.

Ceux qui souhaitent se prévaloir de ces dispositions devront se procurer le formulaire de déclaration supplémentaire "Résidence à l'extérieur". Le formulaire dûment rempli doit être accompagné des pièces suivantes : preuve de mariage, preuve de citoyenneté du conjoint et lettre attestant les états de service de celui-ci.

Vous trouverez d'autres précisions à ce sujet dans une circulaire qui sera prochainement diffusée par la Direction de la politique et de planification du personnel (ADA) □

C. D. Fogerty
Directeur
(Direction de la politique et de la planification du personnel)

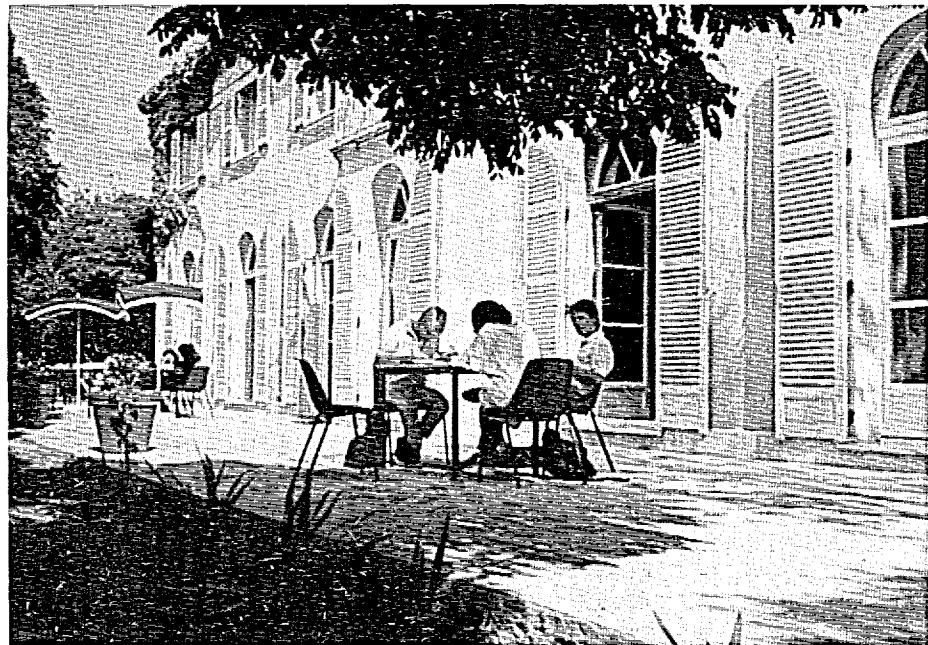
□ L'UNIVERSITÉ CANADIENNE EN FRANCE □

Il est désormais possible d'offrir à vos enfants l'occasion de poursuivre un programme d'études universitaires canadiennes en France. En effet, l'Université Laurentienne, de Sudbury, en Ontario, a, avec le concours de l'entreprise privée, établi une université canadienne dans le sud de la France, à Villefranche-sur-mer.

Programmes de l'Université canadienne en France

Le programme fondamental de l'Université canadienne en France est conçu pour permettre aux étudiants anglophones et francophones de toutes les provinces de passer une année dans le sud de la France tout en continuant à accumuler des crédits universitaires reconnus au Canada. Partie intégrante du système universitaire de l'Ontario, l'Université canadienne en France offre aux étudiants une occasion unique de faire une partie de leurs études. Et surtout, elle leur permet en plus d'améliorer leurs aptitudes dans les deux langues, d'élargir leurs horizons et d'apprécier pleinement la diversité du Canada.

En plus du programme fondamental, diverses activités se déroulent sur le campus de l'Université canadienne en France durant l'été. Pendant la session de printemps de six semaines, en mai et juin, les étudiants peuvent obtenir des crédits universitaires en suivant des cours en langue française et dans d'autres disciplines. En s'inscrivant à cette session, les étudiants peuvent obtenir des crédits supplémentaires soit en prenant un cours intensif d'immersion française ou en alliant l'étude du français à un cours de leur discipline dans un milieu bilingue.



L'Université canadienne en France

On a fait particulièrement attention à ce que les langues et les diverses régions du Canada soient représentées dans la collectivité de l'Université canadienne en France. Le programme régulier compte environ 200 étudiants anglophones et francophones inscrits au premier cycle et provenant de toutes les provinces. Le programme intensif d'études en langues et civilisation met l'accent sur un thème spécial chaque année (La Renaissance, la Méditerranée, le Siècle des Lumières).

Le complexe résidentiel, qui occupe un site historique sur les bords de la Méditerranée, offre une occasion unique de connaître l'Europe et de rencontrer des étudiants de toutes les régions du Canada et d'autres pays. Les programmes de l'Université canadienne en France sont gérés par l'Université Laurentienne. L'Université Laurentienne, institution bilingue créée en 1960 par

une loi provinciale ontarienne, est reconnue pour son enseignement de qualité.

Sa population étudiante forme un microcosme du Canada. L'Université est membre du Conseil des universités de l'Ontario et de l'Association des universités et collèges du Canada. Les crédits obtenus à l'Université canadienne en France sont totalement transférables dans les autres universités. La nature bilingue de la Laurentienne reflète la perspicacité et la volonté des Canadiens convaincus que c'est l'unité qui doit prévaloir dans la formation de notre civilisation.

Le corps professoral

Le programme de l'Université canadienne en France a attiré, de partout au Canada, des professeurs d'université de grand calibre. Aux professeurs de l'Université Laurentienne et d'autres universités canadiennes, se joindront d'éminents professeurs d'universités américaines et européennes.

L'UNIVERSITÉ CANADIENNE EN FRANCE (suite)

Emplacement

L'Université canadienne en France occupe le magnifique domaine de 42 acres du Mont Leuze, à Villefranche-sur-mer. L'enseignement et les activités universitaires ont lieu dans un imposant groupe de bâtiments sur les bords de la Méditerranée. Il y a des résidences d'étudiants sur le campus. Villefranche n'est qu'à six kilomètres de Nice, l'une des plus intéressantes villes de France, où les étudiants peuvent assister aux multiples attractions culturelles. Autour de Villefranche, il existe de nombreux sites d'intérêt historique et artistique facilement accessibles.

Pour les étudiants qui désirent explorer un peu plus l'Europe pendant les congés de l'année universitaire, Villefranche occupe un emplacement idéal. En effet, de Nice, qui bénéficie d'un excellent service ferroviaire, il est possible de se rendre à peu près partout en Europe en moins de vingt-quatre heures.

Le programme fondamental

L'activité centrale de l'Université canadienne en France est un programme d'un an composé principalement de cours en langues, littérature, humanités et science sociales, spécialement choisis dans les trois premières années d'un programme ontarien d'études universitaires. Les humanités comprennent des cours d'études classiques, d'histoire, de musique et de philosophie. Les sciences sociales comprennent des cours de science économique et de science politique.

Le but principal du programme est de permettre aux étudiants de se perfectionner en français et en anglais. En plus des cours de langue et de littéra-

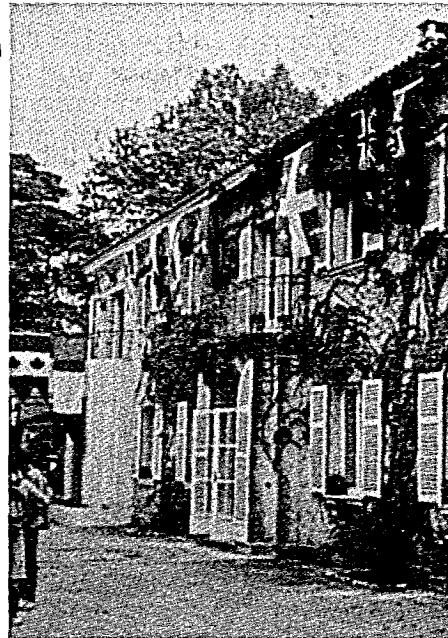
ture, françaises et anglaises, la partie touchant les humanités et les sciences sociales se compose d'une série de cours dispensés en anglais et d'une série de cours différents dispensés en français. Ainsi, les étudiants qui choisissent des cours dans les deux séries bénéficient d'un plus grand éventail de cours.

Cependant, il est possible d'élaborer un programme complet (dix cours de trois crédits) dans lequel tous les cours (sauf les cours de langue) sont donnés en anglais ou en français. L'Université encourage les étudiants à suivre des cours dans les deux langues; sauf pour les cours de langue, elle leur permet d'écrire les examens en français ou en anglais.

Chaque année, le programme est centré sur un thème particulier. En 1988-1989, plusieurs des cours ont été choisis pour illustrer le thème « La Renaissance ». En 1989-1990, ce sera « La Méditerranée ».

Exigences d'admission

1. L'étudiant doit avoir complété au moins une année d'études dans une université canadienne (soit l'équivalent de 4 cours complets d'une année ou 24 crédits), ou détenir un DEC du Québec ou un baccalauréat international.
2. L'étudiant doit avoir obtenu de bons résultats à l'université d'origine.
3. L'étudiant doit obtenir une autorisation écrite de l'université d'origine; il aura ainsi l'assurance que les crédits obtenus en France compteront pour le programme auquel il est inscrit dans cette université.
4. Lors de la sélection des candidats, il sera tenu compte des aptitudes et de l'intérêt manifesté pour la langue seconde et la culture qui s'y rattache □



Renseignements

Pour obtenir des formulaires d'inscription et toute autre information sur les programmes d'études, les frais de scolarité, les plans de repas, les autres possibilités de logement, etc., s'adresser à :

Université canadienne en France

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey

Sudbury (Ontario) P3E 2C6

Université canadienne en France

Domaine du Mont Leuze

06230 Villefranche-sur-mer (A-M)

France

(Tiré du fascicule, Université canadienne en France, disponible au Centre des services à l'affectation.)

□ CONFESSIONS □

À l'approche de la période des nouvelles affectations, Liaison publie un texte de Nancy Fraser qui constitue un témoignage éloquent sur certaines des difficultés auxquelles doivent faire face les familles qui partent en poste chaque année. Plusieurs d'entre vous s'y reconnaîtront sans doute.

J'ai longtemps considéré le désordre apparent qui régnait dans ma maison comme une assurance que mes enfants garderaient de moi un autre souvenir que celui d'une mère obsédée par l'ordre et la propreté. Récemment, j'ai dû revoir mes positions. J'avais adopté, face aux tâches ménagères, une attitude décontractée dont j'étais fière et j'ai souvent plaint secrètement celles qui croient nécessaire de laver chaque verre immédiatement après usage ou qui considèrent un cendrier qui n'est pas immaculé comme une offense personnelle.

Mais j'ai tout de même quelques principes, je refuse le chaos !

Étudiante à plein temps et mère de 3 fils âgés de 12 à 18 ans, je n'ai pu, ces derniers mois, consacrer beaucoup de temps aux travaux ménagers; aucun membre de la famille, d'ailleurs, ne s'est vraiment inquiété de l'encombrement progressif de la maison. Et pourtant nous avons tous radicalement changé d'attitude les premiers jours de juillet lorsque, sans aucun préavis, nous avons reçu une offre d'affectation tout à fait inattendue que nous avons acceptée. Nous avons dû alors prendre d'importantes décisions dont celle de vendre la maison qui était particulièrement délicate; n'allait-elle pas en effet révéler notre façon de vivre au grand jour ?

Nous avons donc fait appel à un agent immobilier, une femme, qui, mis à part une modeste tentative de range-

ment, a visité la maison dans son état habituel. Après sa visite, nous sommes partis à la recherche de cartons pour emballer les livres qui encombraient les étagères. (Les bibliothèques n'enlèvent rien à la valeur d'une maison, mais les visiteurs aiment bien voir la couleur des murs.) Armés de balais, de pelles et de sacs de poubelle, nous nous sommes attaqués aux chambres des enfants. Livres et jeux depuis très longtemps inutilisés ont pris le chemin d'organismes de charité. Nous avons alors commencé à y voir plus clair et aussi, malheureusement, à mieux discerner toutes les imperfections des lieux.

Nous nous sommes alors mis à cirer les planchers, nettoyer les contre-fenêtres, faire briller les cuivres et les étains, ce qui ne fut pas une mince affaire, compte tenu des nombreux souvenirs rapportés d'Asie et d'Égypte. Après tout cela, nous nous sommes sentis prêts à mettre la maison en vente.

Mais ce n'était pas tout. Ne fallait-il pas en effet que notre intérieur reste immaculé même si nous continuions à l'habiter ? C'est à partir de ce moment-là que tout a changé. Plus rien n'échappait à mon regard. Munie d'un torchon, je suivais à la trace chaque membre de la famille et je ramassais la moindre miette qui tombait de la table; je mettais des fleurs dans la salle de bain et je changeais constamment les serviettes à peine humides. Nous laissions, malgré des habitudes bien ancrées, la lumière allumée quand nous sortions, nous n'utilisions le téléphone que très rarement au cas où un éventuel acheteur s'annoncerait. Mon fils de 12 ans faisait son lit tous les matins. Nous nous dépêchions de manger à des heures indues pour laisser la place aux acheteurs éventuels et nous nous privions de faire cuire du poisson ou d'utiliser de l'ail pendant tout ce temps.

J'étais devenue tellement obsédée par le ménage, qu'un jour, sans véritablement m'en rendre compte, je me suis retrouvée dans une pharmacie; une boîte de cotons-tiges à la main avec l'intention de les utiliser pour récurer le bas des plinthes. Ce fut une révélation ! Tout à coup je me suis rendu compte que mes valeurs si longtemps chères et préservées pouvaient changer radicalement du jour au lendemain. Même mon fils de 16 ans m'évitait à la suite d'une échauffourée causée par une malheureuse chaussette sale abandonnée sur le plancher de la salle de bain. J'en conclus que cela avait assez duré et qu'il était temps de changer d'attitude. J'ai quitté la pharmacie après avoir remis la boîte de cotons-tiges sur l'étagère, fermement convaincue que cette maison ne pourrait jamais être plus propre qu'elle ne l'était.

Nous avons vendu la maison après une semaine seulement et une cinquantaine de visites. Nous avons finalement accepté la meilleure de trois offres; une famille voulait la rénover entièrement, une autre voulait la démolir et reconstruire à neuf et une troisième, à qui nous avons accepté de vendre, avait un jeune enfant et en attendait un deuxième. C'est agréable de songer que cette maison retentira encore de cris d'enfants !

Tout est maintenant rentré dans l'ordre. Mon mari m'a simplement annoncé l'autre soir avant d'aller au lit, que non, il ne passerait pas l'éponge sur le comptoir avant d'aller au bureau. Notre plus jeune fils a fait la grasse matinée et son frère a laissé sa serviette de bain par terre. Je sais maintenant qu'il est possible d'avoir un intérieur immaculé, mais est-ce vraiment nécessaire ? □

Nancy Fraser, août 1987

■ LES ENFANTS DE LA GARDERIE ONT UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR LES AUTRES ■

Ange
et
adolescent



Le fait que votre bambin connaisse son alphabet ne signifie pas qu'il soit prêt à entrer à l'école. L'enfant d'âge préscolaire doit apprendre à vivre en groupe avant de fréquenter la maternelle, affirme une conseillère au niveau de l'enseignement primaire.

Selon les professeurs de maternelle, les enfants qui ont fréquenté la garderie ou la prématernelle ont « plusieurs kilomètres d'avance » sur les autres pour ce qui est de l'esprit communautaire. Le fait d'avoir été constamment en présence de camarades de leur âge les a préparés au partage qui s'effectue quotidiennement dans une classe de maternelle.

Une mère de deux adolescents reconnaît toutefois que la prématernelle n'est pas accessible à toutes les familles. Elle offre donc quelques suggestions

pratiques aux parents qui souhaitent aider leurs enfants à se débrouiller.

« Laissez votre enfant assumer lui-même certaines tâches simples, comme de payer un objet au magasin ou de commander ce qu'il désire au restaurant », dit-elle. Ce sont là des moyens faciles d'augmenter son assurance et de développer son sens de l'autonomie. »

S'attendre aux taquineries

« Expliquez-lui certains problèmes inhérents à la vie scolaire — les taquineries, par exemple. Les enfants qui réagissent constamment aux taquineries ont tendance à devenir de perpétuelles victimes.

« J'ai remarqué, poursuit-elle, que les enfants qui mordent à tout coup à l'hameçon se font constamment harceler. Personne n'aime se faire taquiner, mais il faut apprendre à accepter le mieux possible la situation. »

Les parents devraient aussi rappeler à leur enfant qu'il suffit parfois de connaître quelques règles fondamentales

pour être aimé plutôt que rejeté de ses camarades. Il faut, par exemple, éviter de toujours aller se plaindre aux adultes.

« Vous seriez étonné de voir la quantité d'écoliers qui se font un devoir de rapporter les mauvais coups des autres et s'étonnent ensuite de ne pas avoir d'amis », dit-elle.

On recommande aux parents de ne jamais récompenser leur enfant en pareil cas. Le bambin qui persiste à agir ainsi, selon elle, essaie peut-être de compenser son manque d'assurance en causant des ennuis à ses camarades.

L'enfant unique d'âge préscolaire a souvent tendance à être timide ou renfermé. Les parents peuvent remédier à cette situation en lui faisant rencontrer des copains de son âge. Invitez ses jeunes cousins à passer quelques jours chez vous ou organisez à l'occasion une fête à laquelle vous conviendrez d'autres enfants du quartier — certains d'entre eux sont peut-être aussi timides que le vôtre □ (Sources diverses)



□ L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN POSTE □

Michel Careau est présentement directeur des Affaires internationales à Santé Bien-être social Canada. Il fut, de 1967 à 1981, agent du Service extérieur et a exercé ses fonctions en République dominicaine, en Colombie et à Washington. Il est un marathonien d'élite, et a représenté le Canada dans plusieurs compétitions internationales en course à pied. Au cours des deux dernières années, il a terminé deux fois en seconde place (en 1985 et en 1987) à la course des Cinq-Jours à New-York, course qu'il a gagnée en 1986 en franchissant 413 milles 367 verges. En juin 1987, toujours à New-York, Michel Careau a terminé deuxième lors de la course des 1 300 milles, ce qui le plaçait en seconde position à l'échelle planétaire pour la plus longue course certifiée jamais organisée.

S' il est un mode de vie qui exige de ses adeptes une attention de tous les instants, c'est bien celui de serviteur de l'État à l'étranger, que ce soit comme diplomate, conjoint, conjointe, ou membre du personnel administratif. Pour s'en convaincre, il suffit d'avoir vécu quelques années à l'étranger et d'avoir connu cette vie où foisonnent, les uns après les autres, les réceptions officielles ou privées, les cocktails, les dîners, les déjeuners d'affaires, le tout souvent copieusement arrosé. Ajoutons à cela l'isolement familial, l'adaptation continue à des collègues de travail permuteurs, l'intégration à des milieux culturels différents des nôtres, l'apprentissage, le cas échéant, d'une langue nouvelle et, finalement, l'acceptation d'un environnement souvent politiquement ou socialement bousculé. Voilà autant de facteurs de stress.

Comment réagir ?

Point n'est besoin d'être un expert pour affirmer que l'activité physique sera, pour la plupart des personnes oeuvrant dans le giron des Affaires extérieures, une planche de salut.

Elles sont nombreuses les activités physiques auxquelles peuvent s'adonner les fonctionnaires du Service extérieur et leurs familles. Certaines sont moins exigeantes que d'autres, elles demandent moins d'énergie et peuvent, semble-t-il, comporter quand même des risques (on dit que le 19^e trou au golf peut, en quelques minutes, faire perdre tous les bénéfices acquis lors des 18 premiers trous !). D'autres sports, comme le tennis joué en simple, tout en étant physiquement assez violents parfois, exigent des partenaires d'égale force et des installations particulières extérieures ou intérieures, qui sont introuvables à certains endroits. Le vélo, qui a l'avantage de pouvoir se pratiquer individuellement, est certes un sport actif : pour certains fonctionnaires à l'étranger, il est, cependant, à peu près impraticable car les infrastructures ne permettent pas de s'y adonner en toute sécurité : les risques d'enfourcher une bicyclette hors des routes réservées, comme dans les pays scandinaves, ou hors des pistes cyclables, sont bien trop grands. La natation, praticable à peu près partout en toutes saisons, est une activité très valable, à la condition toutefois de savoir nager et d'être suffisamment motivé pour s'astreindre pendant des heures à parcourir des longueurs de piscine dans un décor qui ne change guère!

« L'esprit sain dans un corps sain » est toujours d'actualité en 1988. Manger, boire, respirer sa propre nicotine ou celle des autres, travailler de longues heures souvent sous pression obligent l'humain à trouver une porte de sortie pour chercher son équilibre. L'activité physique régulière peut contribuer à cet équilibre. Le reste n'est qu'une question de choix, de goût et de disponibilité.

Quel sport pratiquer ?

Elles sont nombreuses les activités physiques auxquelles peuvent s'adonner les fonctionnaires du Service extérieur et leurs familles. Certaines sont moins exigeantes que d'autres, elles demandent moins d'énergie et peuvent, semble-t-il, comporter quand même des risques (on dit que le 19^e trou au golf peut, en quelques minutes, faire perdre tous les bénéfices acquis lors des 18 premiers trous !). D'autres sports, comme le tennis joué en simple, tout en étant physiquement assez violents parfois, exigent des partenaires d'égale force et des installations particulières extérieures ou intérieures, qui sont introuvables à certains endroits. Le vélo, qui a l'avantage de pouvoir se pratiquer individuellement, est certes un sport actif : pour certains fonctionnaires à l'étranger, il est, cependant, à peu près impraticable car les infrastructures ne permettent pas de s'y adonner en toute sécurité : les risques d'enfourcher une bicyclette hors des routes réservées, comme dans les pays scandinaves, ou hors des pistes cyclables, sont bien trop grands. La natation, praticable à peu près partout en toutes saisons, est une activité très valable, à la condition toutefois de savoir nager et d'être suffisamment motivé pour s'astreindre pendant des heures à parcourir des longueurs de piscine dans un décor qui ne change guère!

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN POSTE (suite)



La marche, le jogging, la course à pied

La marche, le jogging et la course à pied sont des activités qui, tout en permettant une dépense calorique élevée (voir le tableau ci-après), ont l'avantage de se pratiquer en tout temps, à peu près n'importe où, individuellement ou en groupe, sans grand matériel (chaussures adaptées et vêtements selon la température). La marche, à un rythme plus ou moins élevé, allant de quatre à huit kilomètres à l'heure, peut être l'apanage des plus jeunes comme des plus âgés. En fait la marche, l'ancêtre du jogging et l'aïeule de la course à pied, possède parmi d'autres avantages celui de ne nécessiter aucune technique. Marcher est l'activité la plus naturelle qui soit. Elle permet d'améliorer le conditionnement cardio-pulmonaire. Le stimulus répété d'un exercice modéré et prolongé comme la marche accroît l'effi-

cacité et les réserves énergétiques des fibres cardiaques. Un cœur en bonne condition, c'est une assurance supplémentaire pour faire face aux tensions du quotidien. Le conditionnement cardio-pulmonaire par la marche permet aussi de combattre l'artériosclérose.

Sans pouvoir expliquer dans le détail le phénomène, j'ajouterais néanmoins que la marche peut abaisser la pression artérielle diastolique de l'ordre de 10 mm/Hg après seulement deux mois de programme. Deux phénomènes physiques pourraient expliquer cette diminution de la pression artérielle : l'augmentation de l'efficacité cardio-vasculaire et la diminution du poids corporel. Un autre bénéfice de la marche : le métabolisme plus efficace du sucre. Certains diabétiques qui suivent un programme régulier de marche rapide doivent même réduire la dose d'insuline qu'ils s'injecteraient normalement s'ils étaient sédentaires.

Il y a plusieurs autres effets bénéfiques attribués à la marche. L'élimination du surplus graisseux en est un (voir tableau ci-après : nombre de calories brûlées par la marche). On pourrait aussi dire que la marche améliore la circulation sanguine dans les jambes, tonifie les muscles des jambes, des cuisses et des abdominaux, empêche la perte du calcium osseux tout en protégeant les articulations et surtout, elle permet de relaxer son corps et son esprit réduisant par le fait même le stress.

Le jogging est l'aboutissement normal de la marche rapide. L'adepte du jogging parcourt entre 10 et 12 kilomètres à l'heure alors que le marcheur n'en parcourt que de 5 à 7 dans le même temps. On retrouve d'ailleurs à peu près les mêmes avantages en jogging qu'en marche : les risques de blessures sont cependant plus grands : ampoules,

échauffements, points au côté, courbatures musculaires, tendinites, périostites, etc., c'est pourquoi il convient, avant de s'y adonner, de prendre des conseils de personnes qualifiées pour éviter les problèmes et, s'ils surviennent, pour les régler. Des exercices de musculation sont importants et le programme doit être progressif et régulier.

La course à pied est le complément du jogging. Le coureur parcourt des distances plus longues et plus rapidement que l'adepte du jogging. Les 10 kilomètres sont franchis en 40 minutes environ et le marathon, en 3 heures 15 minutes ou à peu près. Ici encore, les bénéfices sont les mêmes que ceux de la marche et du jogging, les dangers de blessures sont plus élevés; de là, l'importance d'être à l'écoute de son corps. (Dans un article aussi court, je laisse de côté la course de compétition car ce n'est probablement pas ce à quoi la majorité de mes lecteurs et lectrices aspirent, dans l'immédiat s'entend !).



L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN POSTE (suite)

En conclusion

L'exercice physique est l'une des conditions pour rester en santé, surtout pour des personnes dont les responsabilités sont aussi vastes que celles de nos diplomates, de leurs familles et de leurs collaborateurs oeuvrant dans des contextes socio-politico-culturels diffé-

rents des nôtres et qui sont aux prises avec une vie où les occasions de faire bonne chère et de consommer des aliments trop riches, trop épicés ou trop salés ne manquent pas. Pour parer aux effets négatifs d'une vie trop mouvementée et souvent malsaine, soyez bons pour vous-mêmes, faites de l'exercice (que cela fasse partie de vos habitudes)

et, selon les circonstances que vous trouverez là où vous vivrez, choisissez un sport qui vous convient; cela pourrait être la marche ou ses dérivés puisque assez souvent, ce sont ces activités qui sont les plus accessibles □

TABLEAU DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET DE LEUR DÉPENSE CALORIQUE (Pour trente minutes de pratique)

	Pour une personne pesant 50 kg	Pour une personne pesant 65 kg	Pour une personne pesant 80 kg
	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)
Badminton	183	240	294
Balle au mur	186	258	330
Balle-molle	132	171	210
Basket-ball	288	375	462
Boxe sur sacs	45	63	81
Canotage 4 km/heure	48	84	120
Canotage 5 km/heure	132	171	210
Canotage 6 km/heure	138	192	246
Course à pied 9 km/heure	237	306	378
Course à pied 11 km/heure	288	375	462
Cyclisme 10 km/heure	105	138	168
Cyclisme 15 km/heure	159	204	252
Cyclisme 20 km/heure	183	240	294
Danse (activité intensive)	120	171	219
Danse (activité modérée)	90	126	162
Football	183	240	294
Golf 18 trous	105	138	168
Hockey sur glace	315	411	504
Judo et karaté	264	342	420
Marche lente 3 km/heure	63	87	109
Marche 5 km/heure	78	102	126
Marche 7 km/heure	132	171	210

	Pour une personne pesant 50 kg	Pour une personne pesant 65 kg	Pour une personne pesant 80 kg
	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)	Surplus énergétique requis (calories)
Marche dans la neige 7 km/heure	153	213	270
Marche dans la neige 10 cm 2,5 km/heure	210	273	336
Natation : brasse, crawl et dos 3 km/heure	183	240	294
Natation : papillon 3 km/heure	369	477	588
Patinage	138	192	242
Pelletage de la neige	105	150	195
Pétanque	78	102	126
Raquette 4 km/heure	264	342	420
Raquet-ball	264	342	420
Saut à la corde 66 sauts/minute	264	342	420
Saut à la corde 100 sauts/minute	288	375	462
Ski alpin	196	258	330
Ski de randonnée 4 km/heure	159	204	252
Ski de randonnée 6 km/heure	210	273	336
Ski de randonnée 8 km/heure	264	342	420
Soccer	169	270	342
Squash	237	306	378
Tennis	183	240	294
Volley-ball	183	240	294

Ce texte est tiré de : *Bien se nourrir quand on est actif* par : Kino-Québec

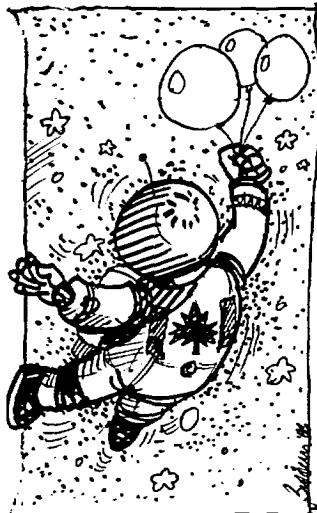
Publié par : Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

MOSAIQUE

CANADA

Recherchée : une nouvelle équipe d'astronautes.



Le gouvernement fédéral commercialisera peut-être à embaucher une nouvelle équipe d'astronautes dès l'année prochaine.

Le Canada a, en effet, accepté de fournir du personnel qui travaillera à bord de la station spatiale américaine dont la construction est prévue pour l'année 1994.

« L'entraînement durant de quatre et six ans, l'appel aux jeunes aspirants à des postes de cadet de l'espace pourrait être lancé dès 1989, » a déclaré M. Garry Lindberg, du programme des astronautes canadiens.

M. Lindberg a fait remarquer que la décision d'augmenter les effectifs du corps d'astronautes du Canada n'a pas encore été prise, mais qu'il pourrait être composé de près de 10 personnes pour être en mesure de faire face aux exigences.

Le Canada négocie présentement avec la NASA pour que les Canadiens participent à plus de vols à bord de la navette spatiale. À ce jour, deux vols seulement sont prévus avec présence canadienne à bord de la navette.

Pour ce travail, on offre entre 24 748 \$ et 76 130 \$, selon le degré d'instruction et l'expérience. Aucun bénéfice spécial et aucune allocation de dépenses ne sont compris.

DIVERS

Plus de 90 % des nouveaux emplois sont allés aux femmes. Les femmes canadiennes ont obtenu plus de 90 % des nouveaux emplois entre 1981 et 1986, révèlent les données du recensement de 1986 sur la population active, la scolarité et la mobilité, rendues publiques hier à Ottawa par Statistique Canada.

Des 534 300 nouveaux emplois nets créés entre 1981 et 1986, les femmes en ont récolté 503 305, tandis que les hommes n'en glanaient que 31 000 environ.

La présence des femmes sur le marché du travail est de plus en plus importante depuis 35 ans et cela a un effet sur la croissance de la population active totale, c'est à dire la partie de la population en âge de travailler et qui occupe un emploi ou en cherche un.

Ainsi, les femmes ont-elles contribué pour près de 75 % de la croissance de la population active nationale entre 1981 et 1986. Résultat : 55,9 % des femmes en âge de travailler font partie de la population active canadienne, comparativement à 51,8 % en 1981.

La population active masculine a de son côté chuté légèrement en termes de pourcentage, passant de 78,2 % à 77,5 % en 1986. Le nombre absolu d'hommes actifs a toutefois passé de 7 155 260 en 1981 à 7 441 170 en 1986, soit une augmentation de près de 286 000.

SANTÉ

Avec l'arrivée des terminaux à écran cathodique (TEC) qui sont de plus en plus courants dans les bureaux, et devant le nombre croissant de femmes qui se servent de ces appareils, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a décidé de réviser sa ligne de conduite concernant l'utilisation des TEC durant une grossesse.

Malgré l'attestation de Santé et Bien-être social Canada selon laquelle les femmes enceintes n'ont pas à s'inquiéter des effets des radiations émises par les TEC, il règne encore une certaine inquiétude dans le milieu du travail.

Témoignant de la démarche positive qu'elle entend

prendre pour favoriser de meilleures relations avec le personnel, la haute direction de la SCHL a adopté une nouvelle ligne de conduite qui offre plusieurs possibilités aux utilisatrices de TEC et qui leur permet d'être affectées à un autre poste durant leur grossesse.

On prépare actuellement une trousse d'information qui décrira la nouvelle ligne de conduite et qui contiendra de l'information fournie par Santé et Bien-être social Canada au sujet de l'utilisation des TEC durant une grossesse. La trousse comprendra aussi des renseignements sur les excellents avantages sociaux que la SCHL offre en matière de congé de maternité ou parental, ainsi que sur les prestations de maternité prévues par l'assurance-chômage.

Grâce à cette initiative, la SCHL se rapproche encore de son objectif qui est de se classer parmi les meilleurs employeurs du Canada.



□ LA BOÎTE AUX LETTRES... □

Cette publication vous est destinée. Pour que vous la trouviez intéressante et qu'elle vous soit utile, vous devrez y mettre du vôtre. Nous serons ravis de recevoir vos suggestions et commentaires sur ce numéro. Veuillez faire parvenir vos lettres à l'adresse suivante : Centre des services à l'affectation (Liaison), Ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa, K1A 0G2.



L'ambassadeur de Montigny Marchand

L'article que vous avez consacré récemment aux enfants canadiens qui s'adonnent au hockey à l'extérieur du Canada a suscité un intérêt particulier chez certains membres de notre mission, étant donné que nous avons aussi, à Genève, des parents d'enfants qui jouent au hockey. Mon fils Darren et son ami de la mission, Jamie MacKinnon, portent les couleurs d'un club de hockey, le Servette de Genève. En février de cette année, Darren, Jamie et les autres membres de l'équipe représenteront la ville de Genève au Tournoi international des atomes à Québec. Il va sans dire que les deux garçons sont à la fois enthousiasmés et inquiets à l'idée de participer à cette compétition avec les bons joueurs canadiens.

Je joins à ma lettre une photo de l'ambassadeur de Montigny Marchand, arrivé récemment à Genève, qu'on voit en train d'écraser la traditionnelle « marmite de l'escalade » genevoise. Immédiatement après son arrivée, l'ambassadeur a manifesté le désir de rencontrer les conjoints des membres de la mission basés au Canada afin d'échanger avec eux quelques réflexions, positives

ou non, sur la mission. Toutefois, afin d'entamer avec l'ambassadeur une discussion qui s'est révélée très ouverte et très franche, nous nous sommes amusés en sa compagnie et avons eu l'honneur de lui faire partager cette coutume genevoise □

Mme Vanessa Hynes
Coordonnateur communautaire
Genève

CRÉDITS

Dessins — Tous les dessins de *Liaison*, sauf mention spéciale, ont été faits par Yves Brodeur.

Photos — Affaires extérieures, Sylvie Gauvin, Expansion industrielle régionale.

LIAISON est publié par le ministère des Affaires extérieures.
Centre des services à l'affectation (613) 995-9781
Rédactrice : SYLVIE GAUVIN
ISSN 0825 1800

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

AVEZ-VOUS REÇU DIRECTEMENT CE NUMÉRO DE *LIAISON* ?

Si non, et si vous le désirez ou si vous avez changé d'adresse, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à l'adresse suivante : Centre des services à l'affectation (ABB), ministère des Affaires extérieures, Édifice Lester B. Pearson, Ottawa K1A 0G2

Formulaire de communication directe avec les conjoints

Changement d'adresse

Nom du conjoint :	Nom :
.....
Adresse :	Ancienne adresse :
.....
Langue préférée : anglais <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/>	
Nom de l'employé(e) :	Nouvelle adresse :
.....
Direction ou mission :	
.....	

« Bien que toutes les précautions soient prises pour assurer la justesse de l'information contenue dans *Liaison*, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministère des Affaires extérieures n'assument aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, pour les dommages, pertes ou préjudices de toute nature causés par des erreurs, des omissions ou des inexactitudes dans l'information donnée par *Liaison*. C'est au lecteur de vérifier auprès des personnes compétentes que les renseignements concernant un programme ou une loi en particulier sont exacts. »

(8) 1961

